

Sciences Po Bordeaux

Laboratoire « Les Afriques dans le Monde » (UMR du CNRS)

**CENTRE, PÉRIPHÉRIE, CONFLIT ET FORMATION DE L'ÉTAT DEPUIS  
MÉNÉLIK II : LES CRISES DE ET DANS L'ÉTAT ÉTHIOPIEN  
(XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle)**

**Thèse pour le Doctorat en Science politique**

Sous la direction de M. Dominique DARBON

présentée et soutenue publiquement par

**Jean-Nicolas BACH**

Le 24 octobre 2011

**Membres du jury :**

**M. Bernard CALAS**, Professeur, Université Michel de Montaigne Bordeaux 3

**M. Christian COULON**, Professeur émérite, Sciences Po Bordeaux

**M. Dominique DARBON**, Professeur, Sciences Po Bordeaux ; *directeur de thèse*

**M. François-Xavier FAUVELLE-AYMAR**, Directeur de recherche CNRS-TRACES, Université de Toulouse 2 le Mirail ; *rapporteur*

**M. Tobias HAGMANN**, chercheur invité, département de Science politique, University of California, Berkeley ; *rapporteur*



# Sommaire

SOMMAIRE .....	3
REMERCIEMENTS.....	10
TRANSCRIPTION ET TRANSLITÉRATION .....	12
L'ÉTHIOPIE À LA « PÉRIPHÉRIE » DU MONDE .....	13
L'ÉTHIOPIE À L'« ORIGINE DU MONDE » .....	14
INTRODUCTION.....	15
1. L'ÉTAT ÉTHIOPIEN : UNE TRAJECTOIRE MARQUÉE PAR LE RAPPORT CENTRE-PÉRIPHÉRIE .....	18
1.1. <i>L'émergence impériale et l'État dynastique</i> .....	18
1.2. <i>Du socialisme à l'ethnofédéralisme</i> .....	36
2. PROBLÉMATISATION .....	42
2.1. <i>Le prisme centre-périphérie en Éthiopie : une « grande tradition » ..</i>	42
2.2. <i>L'État n'est pas le « centre politique »</i> .....	45
2.3. <i>« Centre » versus « périphérie » ?</i> .....	47
3. HYPOTHÈSE : LA DOUBLE CRISE DE L'ÉTAT ÉTHIOPIEN .....	50
4. MÉTHODE.....	53
4.1. <i>Repartir du thème centre-périphérie</i> .....	53
4.2. <i>Sources et difficultés rencontrées</i> .....	56
4.3. <i>Cadre temporel</i> .....	60
4.4. <i>Zones étudiées</i> .....	61
4.5. <i>Plan</i> .....	69
<b>1<sup>ÈRE</sup> PARTIE : DES CONFLITS « CENTRE-PÉRIPHÉRIE » ? APORIES DES MODÈLES ET NOUVELLE GRILLE DE LECTURE DES CONFLITS ÉTHIOPIENS .....</b>	<b>72</b>

<b>SECTION 1 : FORMATION/CONSTRUCTION DE L'ÉTAT ET THÈME CENTRE-PÉRIPHÉRIE.....</b>	<b>75</b>
1. TRAJECTOIRE DE L'ÉTAT, TRAJECTOIRE DE LA CENTRALITÉ.....	78
1.1. <i>L'approche par la modernisation</i> .....	79
1.2. <i>L'État comme artefact « périphérique » du « centre » occidental.....</i>	83
1.3. <i>La centralité comme production de l'État et la société</i> .....	84
2. LE RAPPORT CENTRE-PÉRIPHÉRIE DANS LA FORMATION IMPÉRIALE, ÉTATIQUE ET NATIONALE .....	88
2.1. <i>La centralité construite sur les ruines de l'empire : la « carte conceptuelle » de S. Rokkan.....</i>	89
2.2. <i>Le rapport centre-périphérie comme carte mentale de l'empire et de l'État</i> 95	
2.3. <i>Le rapport centre-périphérie et la formation/construction nationale</i> 101	
3. LA CONFUSION DU CENTRE POLITIQUE ET DE L'ÉTAT : UNE VISION DOMINANTE DES ÉTUDES ÉTHIOPIENNES .....	108
3.1. <i>Définir les centres et les périphéries éthiopiennes</i> .....	108
3.2. <i>L'espace politique éthiopien vu par le prisme centre-périphérie</i> .....	117
<b>SECTION 2 : LES CONFLITS DANS LA FORMATION/CONSTRUCTION DE L'ÉTAT .....</b>	<b>121</b>
1. L'INFLUENCE DE LA TRAJECTOIRE ÉTATIQUE SUR LES CONFLITS ARMÉS ....	123
1.1. <i>De nouvelles guerres sans l'État ?</i> .....	125
1.2. <i>La dimension ethnique des conflits</i> .....	128
1.3. <i>La dimension économique des conflits</i> .....	133
2. LES CONFLITS EN AFRIQUE : ÉCHEC OU FORMATION DES ÉTATS ? .....	141
2.1. <i>L'influence internationale</i> .....	141
2.2. <i>Les limites de l'explication par la souveraineté limitée</i> .....	145
2.3. <i>La « normalité » du conflit : l'explication par la formation/construction de l'État</i> .....	148
<b>SECTION 3 : DES CONFLITS « CENTRE-PÉRIPHÉRIE » AUX CONFLITS « SECTORIELS » .....</b>	<b>157</b>
1. LES CONFLITS VUS PAR LE PRISME CENTRE-PÉRIPHÉRIE .....	158

1.1.	<i>Les interprétations des conflits à partir des modèles centre-périphérie</i>	158
1.2.	<i>Les conflits éthiopiens lus comme centre versus périphérie.....</i>	164
2.	LES LIMITES DU PRISME CENTRE-PÉRIPHÉRIE APPLIQUÉ À L'ÉTUDE DES CONFLITS ÉTHIOPIENS.....	169
2.1.	<i>Une classification difficile .....</i>	169
2.2.	<i>La récurrence du biais normatif et idéologique .....</i>	170
2.3.	<i>La confusion des niveaux .....</i>	171
3.	LES CONFLITS « SECTORIELS ».....	179
3.1.	<i>« Secteur politique central » et « secteur politique périphérique »..</i>	180
3.2.	<i>De la relation de clientèle à la domination par la force.....</i>	184
3.3.	<i>Conflits intra- et intersectoriels : proposition d'une nouvelle grille de lecture des conflits .....</i>	191

**DEUXIÈME PARTIE : HISTORICITÉ DE LA DOUBLE CRISE DE L'ÉTAT : DES FONDEMENTS IMPÉRIAUX À LA RÉVOLUTION (XIX<sup>E</sup> SIÈCLE-1974)..... 204**

**SECTION 1 : MÉNÉLIK II ET LA FORMATION DE L'EMPIRE : NAISSANCE D'UNE CENTRALITÉ CONTESTÉE ..... 206**

1.	LA NAISSANCE D'UNE SOCIÉTÉ POST-ADOUA .....	207
1.1.	<i>Conflit et formation de l'empire.....</i>	207
1.2.	<i>Naissance et reconnaissance d'une nouvelle centralité.....</i>	224
2.	UNE CENTRALITÉ CONTESTÉE .....	230
2.1.	<i>Formation/construction des fondements des représentations de l'État éthiopien .....</i>	231
2.2.	<i>Les interprétations de la centralité : Reconquête versus colonisation interne .....</i>	233
3.	LES FONDATIONS ENCORE FRAGILES DU SECTEUR CENTRAL CONTEMPORAIN	237
3.1.	<i>Le système de contrôle de la « Grande Éthiopie » et la naissance de la dichotomie Nord-Sud.....</i>	237
3.2.	<i>Un secteur central réduit .....</i>	241

## **SECTION 2 : CONFLITS ET CONSOLIDATION DES SECTEURS**

### **« MODERNES » (1916-1935) ..... 253**

1. LA CENTRALISATION IMPÉRIALE ..... 254
  - 1.1. *Les réformes politiques* ..... 255
  - 1.2. *Les réformes économiques et fiscales* ..... 259
  - 1.3. *Les réformes militaires* ..... 264
  - 1.4. *La résilience du système de valeur : poursuivre le projet impérial salomonien* ..... 266
2. DES CONFLITS SECTORIELS ENCORE EMBRYONNAIRES ..... 270
  - 2.1. *Les conflits liés à la monopolisation du pouvoir par Hailé Sélassié* 270
  - 2.2. *La reconfiguration des rapports de force liée aux réformes impériales* 272

## **SECTION 3 : HAILÉ SÉLASSIÉ ET LA RESTAURATION : ÉCLOSION DE LA DOUBLE CRISE DE L'ÉTAT ET « NOUVEAUX CONFLITS » (1941-1974)..... 278**

1. LES MÉTAMORPHOSES DU SECTEUR CENTRAL ET LA RÉSILIENCE DU SYSTÈME DE VALEUR IMPÉRIAL ..... 280
  - 1.1. *Les réformes politiques du secteur central* ..... 280
  - 1.2. *Les réformes économiques et fiscales* ..... 285
  - 1.3. *Les réformes militaires* ..... 288
  - 1.4. *La continuité salomonienne* ..... 293
2. DES CONFLITS IMPÉRIAUX À LA DOUBLE CRISE DE L'ÉTAT ..... 296
  - 2.1. *Conflit à forte tendance intersectorielle* ..... 297
    - 2.1.1. *Les derniers conflits impériaux comme révélateurs des métamorphoses des secteurs* ..... 297
  - 2.2. *Conflits à forte tendance interne au secteur central sous la Restauration* ..... 307
    - 2.2.1. *Le coup d'état de 1960* ..... 307
    - 2.2.2. *Le mouvement étudiant* ..... 316
  - 2.3. *Les conflits à forte tendance à la fois intra- et intersectorielle sous la Restauration* ..... 325

2.3.1.	Les conflits érythréens.....	325
2.3.2.	Les conflits Afar.....	338

**TROISIÈME PARTIE : UNE DOUBLE CRISE NON RÉVOLUE DE L'ÉTAT ÉTHIOPIEN (1974-2010) ..... 356**

**SECTION 1 : LE DÄRG ET L'ACCENTUATION DE LA DOUBLE CRISE DE L'ÉTAT (1974-1991)..... 357**

1.	LA MILITARISATION DE L'ÉTAT .....	359
1.1.	<i>Les réformes politiques : de la rupture à la poursuite du projet impérial</i> .....	359
1.2.	<i>La militarisation économique</i> .....	366
1.3.	<i>Le bouleversement de la relation politico-militaire</i> .....	374
1.4.	<i>Le projet impérial dans l'apparat socialiste</i> .....	379
2.	LES TROIS TENDANCES DE CONFLIT SOUS LE DÄRG .....	389
2.1.	<i>Conflit à forte tendance interne au secteur central</i> .....	390
2.1.1.	La révolution et la chute de l'Ancien Régime.....	390
2.1.2.	Le coup d'état de Mengistu et la personnification du secteur politique central.....	392
2.2.	<i>Du conflit entre les secteurs (CMAP/Meison vs. PRPE) au conflit interne au secteur central (CMAP vs. Meison) : « la terreur rouge »</i> .....	394
2.2.1.	L'alignement et la montée des tensions .....	395
2.2.2.	CMAP/Meison versus PRPE .....	398
2.2.3.	CMAP versus Meison .....	400
2.3.	<i>Conflits à forte tendance à la fois intra- et intersectorielle : le conflit au Nord et le conflit Gambella</i> .....	403
2.3.1.	Au Nord .....	403
2.3.2.	Les conflits en région Gambella.....	425

**SECTION 2 : L' « ABYOTAWI DIMOKRASSI » : UN IMAGINAIRE NATIONAL PARTIELLEMENT RÉINVENTÉ MAIS TOUJOURS CONTESTÉ (1991-2010) ..... 439**

1.	LA CONCENTRATION DU POUVOIR PAR LE FDRPE ET LA RÉSILIENCE DE L'ÉTHIOPIANITÉ IMPÉRIALE .....	443
----	---	-----

1.1.	<i>Les limites du compromis politique et idéologique : la résilience autoritaire</i> .....	443
1.1.1.	La nouvelle organisation politique et la monopolisation du secteur central par le FDRPE .....	443
1.1.2.	La résilience de la démocratie révolutionnaire ( <i>abyotawi dimokrassi</i> ) : héritage et adaptation d'un système antidémocratique .....	453
1.2.	<i>Les limites du compromis économique</i> .....	464
1.2.1.	La démocratisation sacrifiée sur l'autel du « développementalisme » .....	465
1.2.2.	La lutte ambiguë contre le libéralisme.....	468
1.3.	<i>Démilitariser le secteur politique central : l'armée au service du politique</i> .....	471
1.3.1.	L'armée au service du politique démilitarisé .....	472
1.3.2.	L'armée demeure un instrument politique .....	477
1.4.	<i>Le compromis identitaire</i> .....	483
1.4.1.	Redéfinir l'éthiopianité.....	483
1.4.2.	La contestation de la nouvelle politique identitaire au cœur des conflits politiques contemporains .....	491
2.	LES CONFLITS ET LEURS CONSÉQUENCES SUR LA DOUBLE CRISE DE L'ÉTAT ÉTHIOPIEN .....	497
2.1.	<i>Le fédéralisme multinational atténué mais ne résout pas les conflits</i> .....	497
2.1.1.	La ténacité de la perception « développementaliste » : l'exemple Afar .....	497
2.1.2.	Les Anyoua et l'État éthiopien : échec de l'intégration politique et radicalisation de la frontière identitaire conflictuelle .....	511
2.1.3.	La guerre Éthiopie – Érythrée .....	525
2.2.	<i>Les conséquences du conflit érythréen en Éthiopie</i> .....	535
2.2.1.	La crise interne au secteur central et la réactivation de idéologie démocratique révolutionnaire .....	535
2.2.2.	Le réajustement nécessaire de l'éthiopianité.....	547



<b>CONCLUSION GÉNÉRALE .....</b>	<b>564</b>
1. LA TRAJECTOIRE DE L'EMPIRE-ÉTAT ÉTHIOPIEN : CONFLITS ET FORMATION DES SECTEURS CENTRAL ET PÉRIPHÉRIQUE.....	566
1.1. <i>Le règne de Ménélik : les graines des secteurs politiques .....</i>	568
1.2. <i>Hailé Sélassié : l'éclosion des secteurs politique/ de l'État.....</i>	569
1.3. <i>Le dārg : la monopolisation du secteur central et l'exacerbation des conflits armés.....</i>	572
1.4. <i>Le fédéralisme multinational : une « décentralisation conservatrice » (Planel 2007) .....</i>	573
2. LA RÉSILIENCE DE LA DOUBLE CRISE DE L'ÉTAT ÉTHIOPIEN.....	577
2.1. <i>Crise « de » l'État éthiopien .....</i>	578
2.2. <i>La crise « dans » l'État éthiopien.....</i>	579
2.3. <i>Articulations et évolutions des crises .....</i>	581
3. LES CONFLITS SECTORIELS : DES PROCESSUS NON EXCLUSIFS ET CUMULATIFS 583	
3.1. <i>Les chevauchements des conflits sectoriels.....</i>	585
3.2. <i>Les frontières conflictuelles .....</i>	587
3.3. <i>Les « acteurs de frontière ».....</i>	590
<b>SOURCES PRIMAIRES.....</b>	<b>594</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>603</b>
<b>TABLE DES CARTES.....</b>	<b>639</b>
<b>TABLE DES FIGURES .....</b>	<b>640</b>
<b>TABLE DES SCHÉMAS .....</b>	<b>641</b>
<b>PRINCIPAUX ACRONYMES.....</b>	<b>642</b>
<b>GLOSSAIRE INDICATIF .....</b>	<b>643</b>
<b>TABLE DES ANNEXES.....</b>	<b>646</b>

## ***Remerciements***

Le travail qui suit est moins un aboutissement qu'une première étape vers, je l'espère, d'autres recherches. Néanmoins, sa réalisation n'aurait pas été possible sans l'aide minutieuse et les conseils toujours stimulants de mon directeur de thèse, Dominique Darbon. La confiance qu'il m'a accordée au moment sans doute le plus critique de cette aventure aura permis la poursuite et la finalisation de quatre années de travail. Je le remercie donc pour ses conseils qui ont grandement amélioré la qualité de cette thèse, mais aussi pour sa disponibilité et ses qualités humaines qui en font un directeur de thèse tant apprécié de ses doctorants.

Je tiens également à remercier le directeur des Afriques dans le Monde, René Otayek, ainsi que Christian Coulon, Christine Deslaurier, Vincent Foucher et Laurent Fourchard pour leur soutien continu, de même que l'ensemble des chercheurs, enseignants et doctorants de ce laboratoire en particulier et de l'Institut d'études politiques de Bordeaux en général. Ces derniers ont représenté un cadre scientifique à la fois confortable et passionnant ces dernières années. L'aide documentaire et administrative de Karine Jenart (bibliothèque de recherche) et de Maryse Ducournau (secrétariat de l'école doctorale) a également été précieuse et déterminante. Je les en remercie vivement.

Aussi, mes remerciements vont bien entendu au Centre National de la Recherche Scientifique et à la Mission pour la Recherche et l'Innovation Scientifique de la Délégation Générale à l'Armement (ministère de la Défense) qui ont financé les trois premières années de ce travail dans le cadre d'une allocation de recherche.

Certains de mes séjours en Éthiopie ont pu être réalisés grâce au soutien financier de l'Institut des Hautes Études de Défense Nationale (oct. 2007-mars 2008), de la Fondation de France (Fondation Pierre Ledoux-Jeunesses Internationales, juin-sept. 2008) ou encore de l'Université de Zürich dans le cadre d'un projet de recherche initié et mené par Tobias Hagmann (fév.-mars 2010). Je les remercie pour cette confiance.

Mes remerciements vont également à l'ensemble du personnel, des chercheurs et des doctorants, éthiopiens et français, du Centre français des études éthiopiennes (Abäba, Aberra, Alelign, Benchi, Claire, Gisesh, Haylou, Marie-Laure, Wongélawit, Zani), et à ses directeurs successifs François-Xavier Fauvelle-Aymar et Éloi Ficquet qui, par leur soutien inconditionnel en Éthiopie, ont grandement facilité mes séjours de recherche.

Merci aussi à Thibaud Boncourt, Gregory Chauzal, Rozenn Diallo, Patrick Ferras, Alain Gascon, Amandine Gnanguênon, Clélie Nallet, Bertrand Poissonnier, Élodie Riche, Cyril Robinet et tous ceux que j'oublie, pour enrichir continuellement mes connaissances sur l'Éthiopie, le continent africain ou la science politique.

Ces quatre années de recherche n'auraient pas non plus été possibles sans toutes les rencontres formelles, informelles et sentimentales qui les ont rythmées et qui m'ont fait parfois aimer, d'autres fois détester l'Éthiopie, mais qui n'ont cessé de la rendre toujours plus mystérieuse, attrayante et passionnante.

Merci également à mes courageux et avertis relecteurs qui ont participé bien plus qu'ils ne le croient à l'amélioration de ce manuscrit : Stéphane Ancel, Sylvie Bach, Marie Bach, Gaëlle Bazin, Chloé Josse-Durand et Julien Vaillant.

Ce travail doit énormément à Stéphane et Magali Ancel, à Romain Esmenjaud et à Tobias Hagmann en raison de leur aide souvent décisive en France comme en Éthiopie depuis le début de cette thèse. Je leur en suis profondément reconnaissant.

Merci de tout cœur à Jone Martinez Palacios pour sa présence quotidienne et pour m'avoir fait découvrir cette séduisante et attachante destination basque, bien connue de certains éthiopisants précurseurs. Merci d'avoir fait voyager cette thèse entre Bordeaux et Rome, en passant par Paris et Bilbao.

Merci enfin à mes amis, à mes sœurs Caroline et Marie, ainsi qu'à mes parents Sylvie et Jean-Paul d'être toujours là ; cette thèse leur doit beaucoup.

## ***Transcription et translittération***

Par souci de lisibilité, les noms des chefs d'États, des capitales et des principales villes sont retranscrits tels qu'ils apparaissent dans le dictionnaire français des noms propres.<sup>1</sup> Les autres transcriptions de l'amharique au français (noms propres, régions, villes, titres, termes divers) sont réalisées à partir des sept « ordres » amhariques de la façon suivante :

Ordres	1	2	3	4	5	6	7
Translittération	ä	ou	i	a	é	e	o
Phonétique	[œ]	[u]	[i]	[a]	[e]	Entre [a] et [e]*	[ɔ]
Exemple amharique, dixième lettre :	ባ	ቦ	ቢ	ባ	ቤ	ብ	ቦ
Translittération	bä	bou	bi	ba	bé	be	bo

\* Non prononcé en fin de mot.

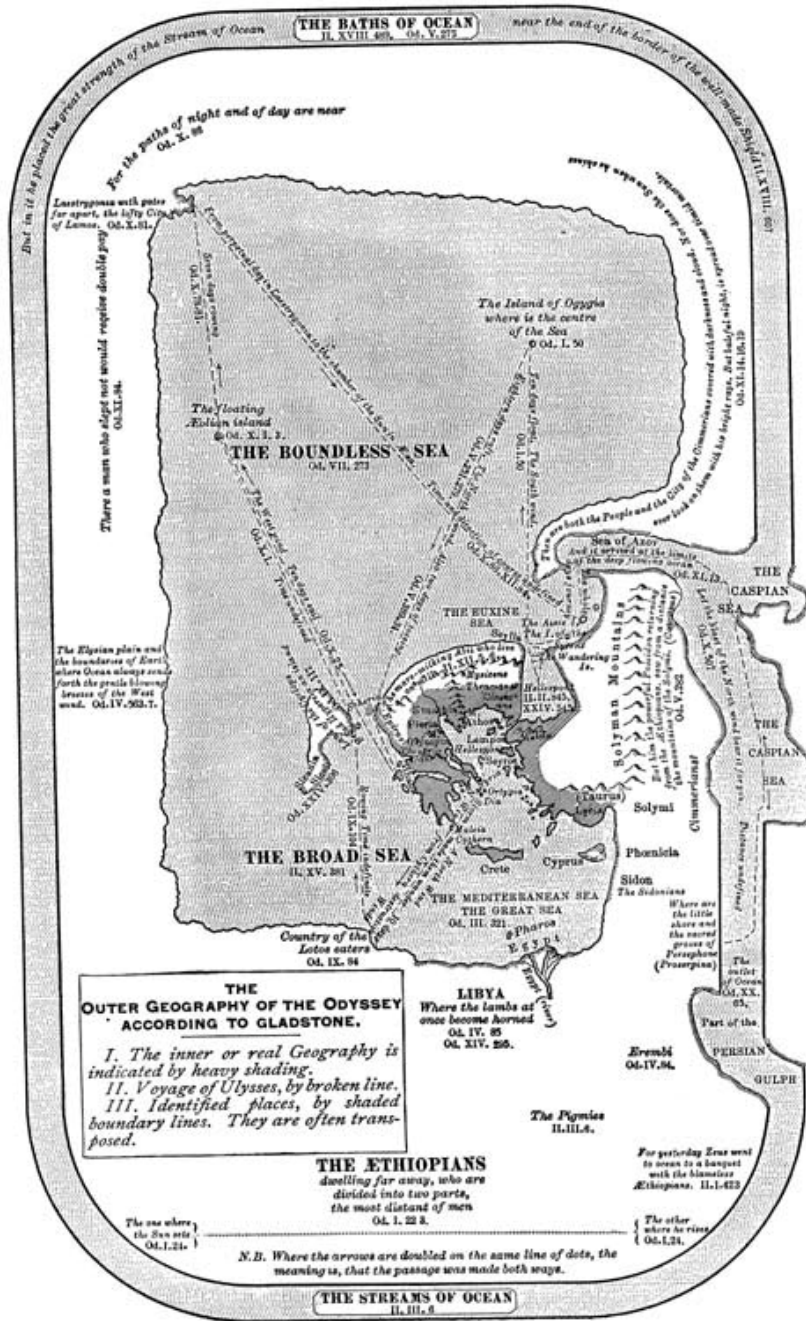
Afin de rendre la lecture plus aisée, et puisque ces sons ne trouvent pas d'équivalent en langue française, les syllabes explosives amhariques ne font pas l'objet d'une notation particulière.

Références aux auteurs éthiopiens : le premier nom correspondant au « nom de famille » d'usage, on notera ce premier nom suivi de la première lettre du deuxième nom. Par exemple, pour faire référence à un texte de Bahru Zewde publié en 1993, on notera : (Bahru Z. 1993).

---

<sup>1</sup> *Petit Robert des noms propres*, Alain Rey (dir.), Paris, Dictionnaires Le Robert, 2002.

# L'Éthiopie à la « périphérie » du monde



Carte n° 1 : On peut lire à la périphérie inférieure de cette reconstruction de la carte mentale de l'Odyssee de Homère réalisée par W. E. Gladstone (homme politique anglais (1809-1898), *Map of the Outer Geography of the Odyssey*, Oxford, 1858) : « THE ETHIOPIANS, Dwelling far away, who are divided into two parts, The most distant of men ».

## L'Éthiopie à l'« origine du monde »

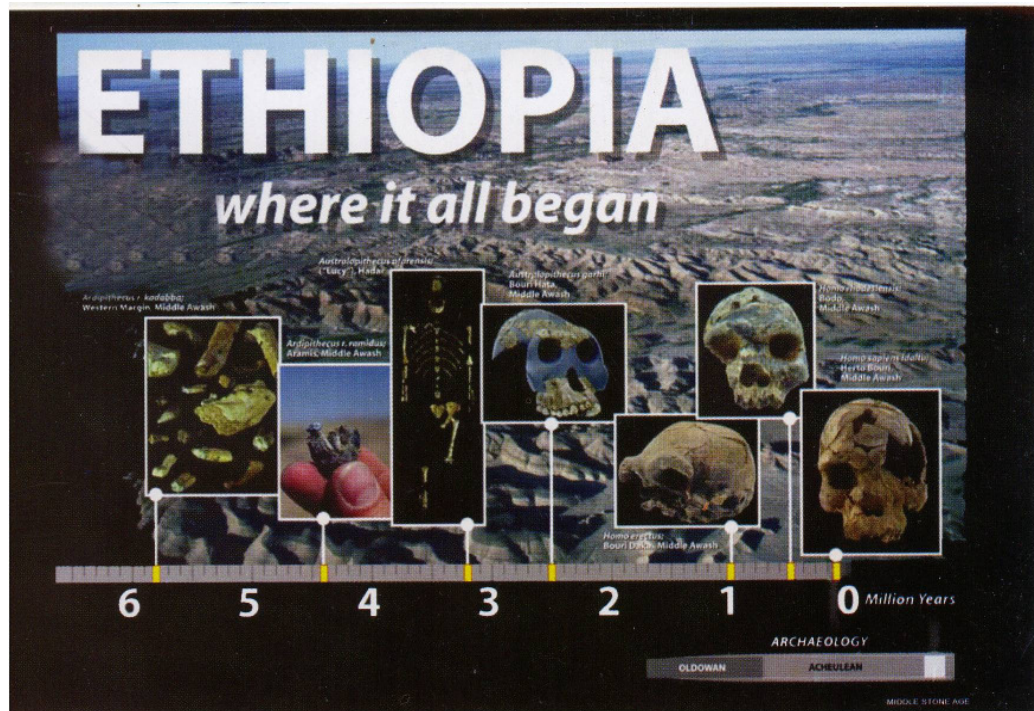


Figure n° 1 : Cette carte postale achetée par l'auteur en juillet 2008 au *National Museum of Ethiopia* présente l'Éthiopie comme l'origine du monde en raison des différentes découvertes paléontologiques réalisées dans la région Afar entre 1974 et 1997 dans la vallée du Rift. Elle illustre un discours politisé considérant l'Éthiopie comme le Berceau de l'humanité.

## ***Introduction***

La centralité est une question de point de vue. Dès le Moyen Âge, le domaine royal éthiopien, perçu comme le « centre » du pays, varie d'une région à l'autre, selon que les observateurs soient éthiopiens, arabes ou occidentaux. Comme l'écrit M.L. Derat :

« L'Amhāra [*i.e.* la région ici] est perçue par les Européens, ainsi que par les musulmans éthiopiens, comme le centre du royaume. Ce qui compte, ce n'est pas tant la justesse de cette perception et son rapport à la réalité, que son existence. Car si une telle image du royaume s'est imposée aux « étrangers », c'est qu'elle leur a été transmise, inculquée par les chrétiens d'Éthiopie, au moins à partir de la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Une fois l'image imposée, les auteurs n'avaient plus qu'à chercher les éléments susceptibles d'expliquer la position originale de l'Amhāra comme cœur du royaume éthiopien » (Derat 2003 : 31).

« Pourtant, les sources européennes n'attribuent pas unanimement la primauté à l'Amhāra dans le royaume éthiopien. Le [Choa] s'impose parfois comme la région-capitale de l'Éthiopie, dans la mesure où toutes les informations datant du XV<sup>e</sup> siècle, ou postérieures, placent au [Choa] la capitale du roi éthiopien. Dans cette vision géopolitique de l'espace éthiopien, ce n'est plus tant l'origine du souverain ou la localisation du domaine traditionnellement réservé aux rois qui est importante. Le [Choa] est perçu comme le centre politique du royaume éthiopien parce que le roi y établit la cour qui peut subsister longuement dans la région grâce à ses richesses agricoles. D'un point de vue religieux, le [Choa] apparaît aussi, de l'extérieur, comme une capitale puisque le monastère dont est issu le chef du clergé régulier éthiopien y est implanté » (Derat 2003 : 35).

« Les Européens ont cherché à plaquer sur l'Éthiopie leur vision d'un royaume : un État gouverné par un roi qui siège dans la capitale, centre du royaume et du pouvoir. Ils ont fait de l'Amhāra la région d'origine des rois éthiopiens, le berceau de la royauté, et du [Choa], une région-capitale. De leur côté, les Éthiopiens musulmans, en quête d'une tête pour décapiter le royaume, ont tôt fait de trouver dans le [Choa] et l'Amhāra ce qu'ils cherchaient. Quant aux historiens égyptiens, ils ont très vite adopté un titre dont l'usage les satisfait. Mais à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, l'Amhāra s'est imposé à tous comme l'élément dominant dans le royaume, au point qu'ils en ont fait le centre géographique et politique de l'Éthiopie. Quant au [Choa], seules des sources postérieures, datant de la fin du XV<sup>e</sup> et du début du XVI<sup>e</sup> siècle, nous informent sur son statut au sein du royaume : c'est la capitale politique et religieuse de l'Éthiopie » (Derat 2003 : 49).

L'État éthiopien est puissant car il est « millénaire ». L'Éthiopie n'a-t-elle pas en effet fêté ses 2000 ans d'histoire à l'occasion du « Festival du Millénaire » le 11 septembre 2007 ?<sup>2</sup> Les autres pays n'ont qu'à bien se tenir. Mentionné dans les textes bibliques (comme aiment à nous le rappeler nos interlocuteurs et amis éthiopiens) et présenté comme l'héritier du royaume d'Aksoum (l'une des plus puissantes civilisations florissant au début de notre ère) l'État éthiopien contemporain ne peut être appréhendé qu'à partir de sa longue trajectoire historique. Après avoir souligné les « rapports réciproques entre une nature montagneuse et un État plurimillénaire », J. Gallais note par exemple en 1989 : « L'État éthiopien a conservé sur plusieurs millénaires un schéma géographique similaire » (Gallais 1989 : 195-197).

Pourtant, nous nous garderons de considérer cette trajectoire de façon rectiligne. Car si l'Éthiopie « millénaire » doit être abordée avec modestie, elle doit aussi l'être avec prudence. Une prudence de rigueur, qui plus est lorsqu'il s'agit de se livrer aux bonds historiques qu'impose cet exercice introductif pourtant nécessaire s'il l'on souhaite situer l'État éthiopien contemporain dans une perspective de long terme. Prudence, aussi, car considérer l'Éthiopie contemporaine comme l'héritière du royaume d'Aksoum relève d'un raccourci historique pour le moins hasardeux, élaboré dans le cadre d'un discours national particulier, d'une rhétorique dérivant de ce que J. Bureau appelait l'« éthiopianité » (Bureau 1987), cette « identité » de la « grande Éthiopie » mythifiée, pour ne pas dire « utopique » (Gascon 1995) et forgée par les bâtisseurs d'un État en quête de légitimité.<sup>3</sup>

Si l'on veut donc comprendre l'État éthiopien, sa formation et sa contestation par le conflit armé, il est indispensable de prendre en compte non seulement les processus de concentration de forces coercitives (armée et police), économiques et fiscales, mais aussi cette « éthiopianité », autrement dit, pour reprendre les mots de

---

<sup>2</sup> Sept ou huit ans, selon les mois de l'année, séparent le calendrier occidental du calendrier orthodoxe éthiopien dont l'année commence - et s'achève - en septembre.

<sup>3</sup> Nous entendons ici par « éthiopianité » (sans guillemets par la suite) cette idée qu'il existe une « identité éthiopienne », une « nation » éthiopienne au sein des frontières de la « Grande Éthiopie » impériale héritée de Ménélik (voire *infra*). Nous assimilons ainsi la politique de construction de la nation éthiopienne à la construction de l'éthiopianité.



P. Bourdieu, « l'État dans ce qu'il a de plus spécifique, c'est-à-dire la forme particulière d'efficacité symbolique qu'il exerce » (Bourdieu 1993 : 58).

Nous entendons ainsi tracer non seulement la trajectoire donnée à l'État éthiopien par ses bâtisseurs (en interaction avec la société qu'il entend dominer), mais également l'identité que ceux-ci lui construisent. L'éthiopianité relève en effet de la problématique de la construction nationale (inséparable de celle de la construction étatique) que M. Hechter définit comme « *a process which may be said to occur when the separate cultural identities of regions begin to lose social significance, and become blurred. In this process, the several local and regional cultures are gradually replaced by the establishment of one national culture which cuts across the previous distinctions* » (Hechter 1975: 4-5).

Nous verrons cependant que les « cultures locales et régionales » d'un côté, et la « culture nationale » de l'autre, ne sont pas forcément exclusives les une des autres. Elles s'articulent selon les contextes, les politiques impulsées par l'État lui-même, ou les résistances dites « périphériques ». En Éthiopie, 1991 marque précisément une rupture en ce sens. La politique de construction nationale héritée du XIX<sup>e</sup> siècle impérial (unité nationale assurée par un État « plurimillénaire ») se trouve redéfinie par un nouveau régime qui entend reconstruire la nation éthiopienne « par le bas » en fondant la nouvelle identité éthiopienne sur les appartenances « ethniques » d'abord, puis sur l'identité éthiopienne (*i.e.* l'éthiopianité). Considérant ici comme synonyme l'idée d'entreprise de construction nationale et d'éthiopianité, nous dirons que l'éthiopianité du projet impérial est alors partiellement abandonnée au profit d'une nouvelle éthiopianité déclinée à partir des appartenances « primordiales » (voir partie 3, section 2).

Nous rejoignons ici les problématiques plus générales au centre des préoccupations des conquérants impériaux ou des gestionnaires de l'État, à savoir : comment gérer la diversité sociale, culturelle, politique et économique sur un territoire donné ? Comment légitimer une domination, au-delà de l'aspect légal de l'organisation politique (Bellina & Darbon & Eriksen & Sending 2010) ? Par quels processus

l'État impose-t-il ou négocie-t-il une identité commune à ses sujets ou ses citoyens en devenir ? Par quels types d'interactions entre État et société l'éthiopianité est-elle produite ? Comment et à partir de quelle histoire, de quels mythes ou symboles l'État construit-il ou reconstruit-il une histoire commune, une communauté « imaginée » (B. Anderson 2002), une identité nationale (Thiesse 1999) ? Par quels vecteurs, quelles armes rhétoriques et cognitives l'entreprise impériale ou étatique se lance-t-elle à la « conquête des esprits » (Godelier 1980) ?

La question de la construction nationale est bien au cœur de la formation/construction de l'État<sup>4</sup>, tout comme celle de la centralité. Construire l'État, c'est en effet imposer une certaine forme de centralité et donc, de périphérialité. Afin d'interroger ces notions, revenons sur la trajectoire de l'État éthiopien, dont le tracé a précisément vu naître et disparaître des centralités sous des formes tout à fait diverses et à travers des épisodes conflictuels violents.

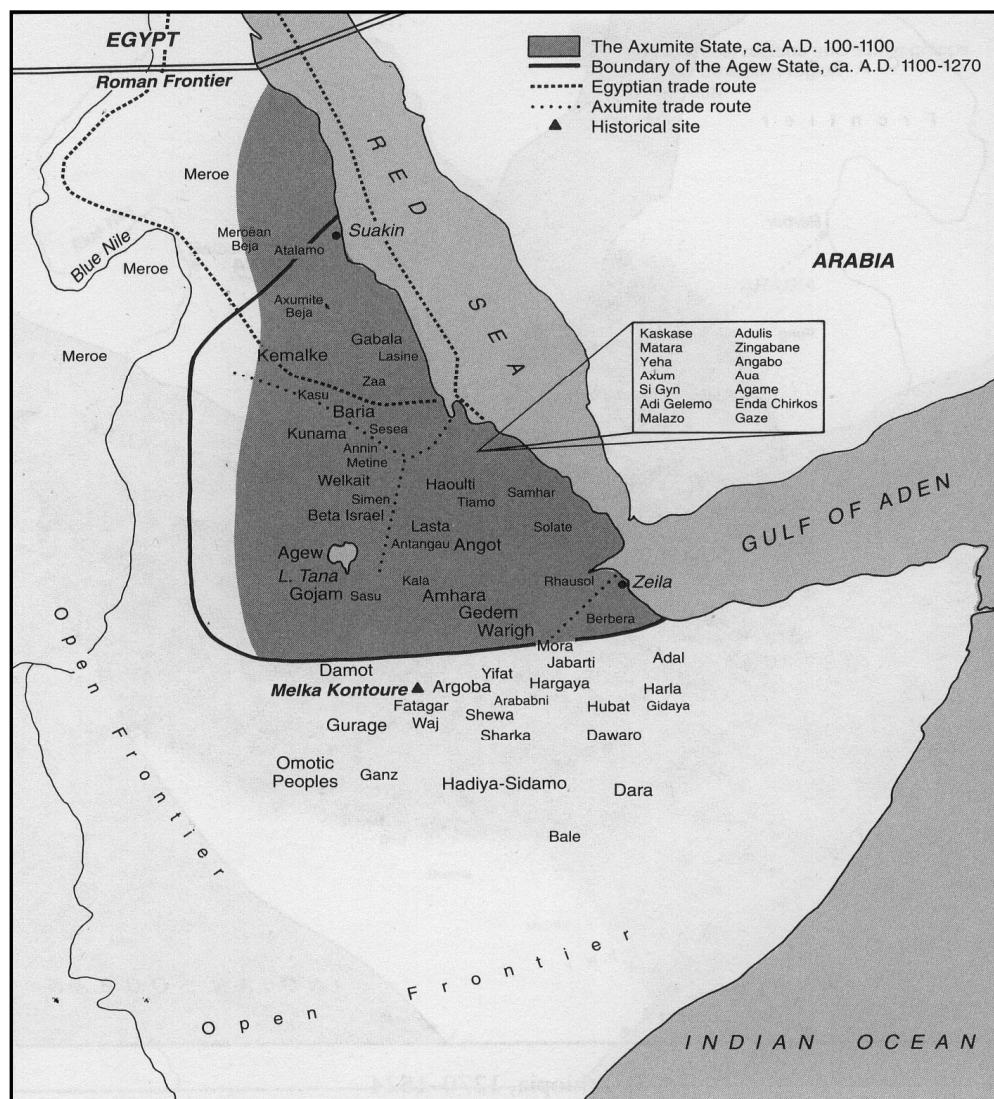
## **1. L'État éthiopien : une trajectoire marquée par le rapport centre-périphérie**

### **1.1. L'émergence impériale et l'État dynastique**

Entre l'Afrique et le Moyen-Orient, l'État aksoumite s'appuyant sur d'importants réseaux commerciaux et son port Adoulis, sur la mer Rouge, émerge comme l'entité politique dominante de la région à la fin du premier siècle de l'ère chrétienne (Doresse 1970). Le christianisme atteint l'Éthiopie par ces routes commerciales liées à Alexandrie et à l'empire romain de sorte qu'au milieu du IV<sup>e</sup> siècle, son roi Ezana se convertit au christianisme.

---

<sup>4</sup> Sur la distinction entre « construction » et « formation » de l'État, voir Première partie, section 1.



Carte n° 2 : « Ethiopia, ca. 2800 B.C.-A.D. 1270 »  
 Aksoum et le territoire des Agew  
 Marcus 2002

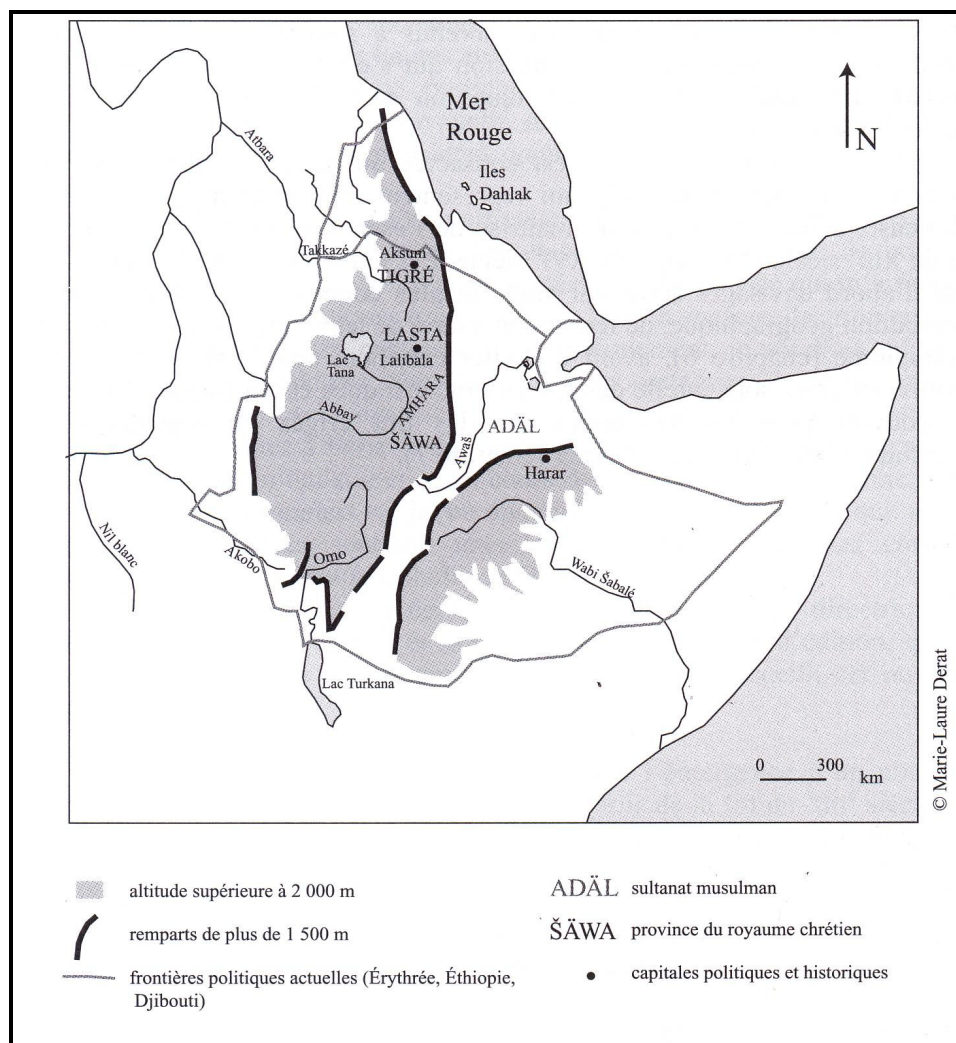
La montée de l'influence islamique à l'Est du royaume et la perte de routes commerciales connectant ce dernier à la péninsule arabique marquent le déclin d'Aksoum à partir du VII<sup>e</sup> siècle. Le centre de gravité du royaume aksoumite se déplace d'abord vers l'intérieur sud de l'« Éthiopie », en territoire Agew (voir carte n° 2 ci-dessus) (Marcus 2002 : 11), pour s'effondrer finalement face au soulèvement des Agew au début du douzième siècle. Néanmoins, les influences sociale, militaire et politique lui survivent tandis que la dynastie Zagwé de la région du Lasta, menée par Merera, s'impose à la tête du nouvel ordre. Absorbée par la religion chrétienne, la dynastie Zagwé et son roi Lalibäla (r. ca. 1185-1225)

entendant se démarquer définitivement de la ligne aksoumite et de son héritage, fondent « la seconde Jérusalem » à Roha (aujourd'hui Lalibäla, du nom de son roi) que la construction des églises monolithiques excavées sous son règne viendra illustrer. La dynastie des Zagwé trace ainsi ce lien initial entre l'Éthiopie et Moïse, filiation visant à légitimer son pouvoir.

Un tournant historique se produit lorsque Yekuno Amlak (r. 1270-1285), originaire de l'Amhara voisin, renverse la dynastie Zagwé en 1270 pour fonder la dynastie salomonienne, en référence au roi hébreu Salomon dont il revendique l'ascendance (Hailé Sélassié sera le dernier empereur de la dynastie salomonienne) (Derat 2003 : 7). Le nouveau pouvoir entretient le lien hébreu, la filiation salomonienne servant de véritable mythe fondateur : « Les manuscrits du *Käbrä Nägäst* [Gloire des rois] [assurent] que seuls [sont] légitimes les souverains de descendance « salomonienne », ils [sanctionnent], avec la bénédiction de l'Église, la substitution en 1270 d'une nouvelle dynastie « salomonienne » aux Zagwé » (Gascon 2009).<sup>5</sup>

---

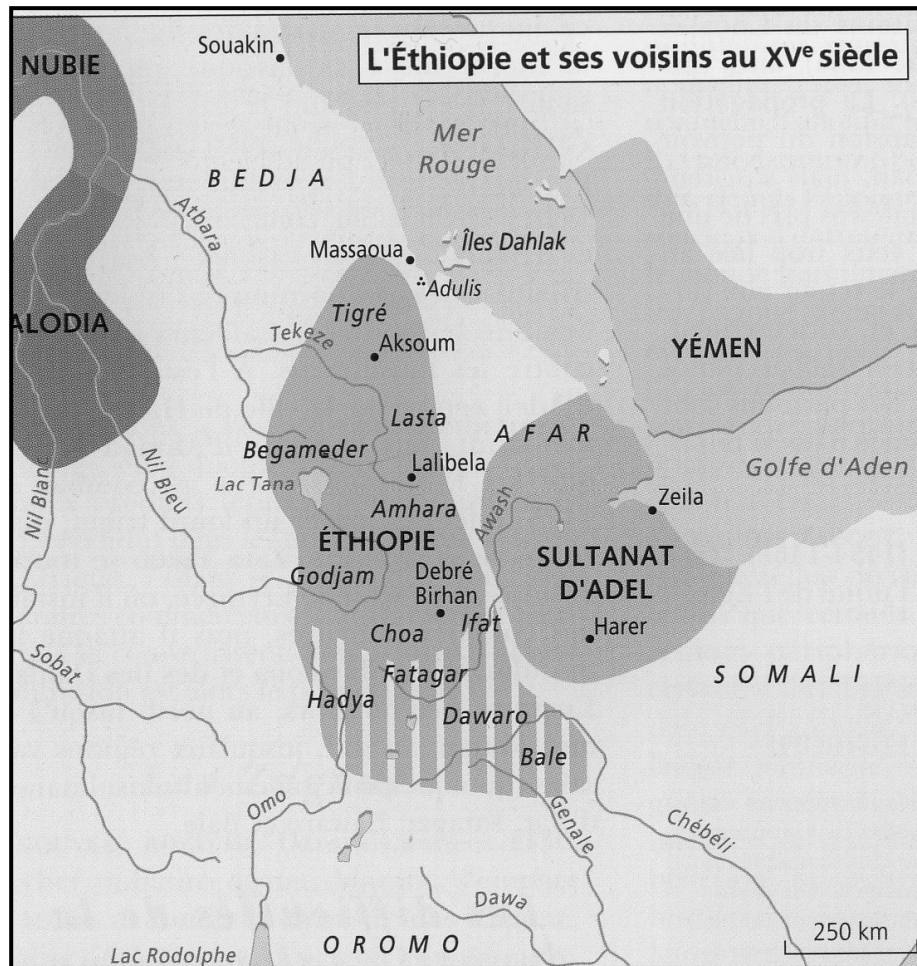
<sup>5</sup> Le *Käbrä Nägäst* signifie la « Gloire des rois ». Ce texte rédigé en Guèze au début du XIV<sup>e</sup> siècle retrace l'« histoire » mythifiée de la dynastie salomonienne (c'est-à-dire du « lien » direct entre Yekuno Amlak lui-même et le roi des Hébreux Salomon) faisant du peuple éthiopien un « peuple élu ». Le texte désormais au fondement de la légitimation de la dynastie salomonienne consigne notamment l'histoire de la brève union entre le roi Salomon et la reine de Saba (Makeda, présentée comme originaire d'Éthiopie) dont serait né un fils, David (futur Ménélik I<sup>er</sup>). Ce dernier amènera en Éthiopie l'Arche d'Alliance qui reposerait depuis à Aksoum. Sur le mythe salomonien et ses diverses interprétations, voir notamment D. Crummey (1984), J. Bureau (1987 : 30-40), Berhanou A. (1998 : 10), O.D. Toubkis (2004), A. Gascon (2009).



Carte n° 3 : « L'espace éthiopien dans les frontières actuelles : les principales régions du royaume et les capitales historiques » (Marie-Laure Derat 2003 : 16).

Avec l'instauration de la dynastie salomonienne, les régions de l'Amhara et du Choa deviennent les « capitales » du nouveau royaume d'Éthiopie, poursuivant le glissement lent mais progressif du « centre » politique vers le Sud débuté lors de la chute du royaume d'Aksoum. Le centre politique est certes mobile en raison d'une Cour royale alors itinérante, mais cette dernière « circule dans un espace restreint » (Sherman 1979 ; Derat 2003 : 8). La dynastie salomonienne étend son influence vers les côtes de la mer Rouge, tout en consolidant sur les plateaux un ordre « féodal » (Berhanou A. 1998 : 37-48) qu'elle domine notamment par l'intermédiaire des réseaux monastiques (Derat 2003 : 8). À partir du XIV<sup>e</sup> siècle, les souverains de la dynastie salomonienne (appelés *negoussä nägäst*, roi des rois en amharique) attribuent des terres (*goult*) à l'Église et plus largement à ses

vassaux, de façon permanente ou révocable (voir *infra*). L'amharique s'impose alors sur le guèze comme la langue du royaume.



Carte n° 4 : « L'Éthiopie et ses voisins au XV<sup>e</sup> siècle » (Sellier 2011 : 50)

Au XVI<sup>e</sup> siècle, le « centre » Amhara s'effondre suite aux migrations musulmanes venues de l'Est et menées par l'imam Ahmed ibn Ibrahim (dit Gragn, « le Gaucher »), originaire du sultanat d'Adal (ou Adel). La dynastie salomonienne cède en 1527<sup>6</sup> alors que les troupes de l'imam occupent les régions du Balé et de l'Hadya au Sud Sud-Est du Choa, l'Amhara, le Lasta ou encore le Tigräï dans le Nord. Les conquérants menés par Gragn tentent d'effacer toute trace de la chrétienté (les Églises sont brûlées et les conversions forcées). Le *negous*

<sup>6</sup> On considère ainsi la période 1270-1527 comme l'époque médiévale éthiopienne.

(équivalent approximatif de roi) Lebnä-Dengel (r. 1508-1540), appuyé par un contingent envoyé par le Portugal, parvient finalement à repousser les « musulmans » des plateaux.

Le royaume des *negous* chrétiens déjà affaibli par ces guerres est bouleversé par les vagues de migration Oromo venues du Sud-Ouest après la défaite de Gragn. Le royaume d'Éthiopie affaibli, sa « capitale » éthiopienne se déplace vers Gondär où la Cour s'installe sous le règne du *negous* Fasilades (1632-1667) qui y fait bâtir son château en 1632. Le royaume s'étend alors du Tigräï au Choa et se développe grâce à l'importance de Gondär qui devient un carrefour commercial entre l'intérieur du pays et les côtés de la mer Rouge. Appuyés par les homélies royales, les souvenirs du royaume chrétien antérieur à la période de Gragn servent alors à « remémorer [la] grandeur passée » du royaume aksoumite (Derat 2003 : 13). Mais les luttes internes à la maison royale et la montée de l'influence oromo provoquent la chute du *negous* Iyoas (1755-1769), et avec lui de la centralité de Gondär.

Durant l'ère des juges (*Zämänä Mäsafent*, 1769-1855)<sup>7</sup> qui suit la période gondärienne, l'Éthiopie se trouve privée de pouvoir « central » fort (Taddesse B. & Pankhurst & Shiferaw B. 1990 : 25-68). On assiste alors à une multiplication des centres de pouvoir basés sur les ordres féodaux qui se partagent le royaume. Cette période prend fin avec l'accession au trône de l'empereur Théodoros II (1855-1868) qui entreprend de « restaurer » l'autorité du roi des rois (*negoussä nägäst*) éthiopiens et de rétablir l'unité de l'Éthiopie orthodoxe. Convaincu d'être investi d'une mission divine, c'est en réactivant et en fondant son pouvoir sur la mystique « filiation » salomonienne<sup>8</sup> (Crummey 1988), mais aussi appuyée par la force militaire, que Théodoros II entend affirmer son leadership sur les régions qu'il considère alors comme appartenant au royaume d'Éthiopie. Après avoir conquis le

---

<sup>7</sup> Voir ABIR Mohammed, *The Era of the Princes*, London, 1968. Voir également GREENFIELD Richard, *Ethiopia, A New Political History*, Pall Mall Press, London, 1965, p. 69-72.

<sup>8</sup> Kassa Haylou, originaire de la région de Kouara au Sud-Ouest de Gondär, se fait couronner roi des rois par l'*abounä* Salama le 8 février 1855 à Darasgué sous le nom de Théodoros II. Ce dernier se déclarait d'élection divine. « En choisissant son nom de règne - Téwodros - il se fit l'écho d'une tradition apocalyptique issu d'un ouvrage, le *Fekkaré Iyäsus*, largement diffusé à l'époque. D'après cet ouvrage, un roi, dénommé Téwodros devait régner en Éthiopie afin d'y rétablir la paix et l'ordre » (Ancel 2006 : 94-95).

Wällo (au nord du Choa), le nouveau roi des rois soumet le Choa, bénéficiant ainsi des richesses de la région dont la prospérité se fondait notamment sur sa position commerciale stratégique, liant les régions Sud du Gibé aux côtes de la mer Rouge. Théodoros II pose par ailleurs les bases d'une armée centralisée, entraînée<sup>9</sup> et bien équipée, qui ne serait plus dépendante des armées locales à la solde des seigneurs des provinces. Il subordonne ainsi l'armée à son autorité et la divise en régiments dirigés par des commandants. Les soldats recrutés devront cimenter le sentiment d'unicité militaire. Pour la première fois, officier et soldats sont rétribués directement par les capacités fiscales de l'État (Right 1977 : 148). Théodoros II fonde sa « capitale » à Debré Tabor, et érige une forteresse à Magdala dans le Wällo. Selon R. Pankhurst, son armée aurait atteint 150 000 hommes (Pankhurst 1968 : 554), ce qui montre l'ampleur du processus de centralisation engagé par le roi des rois.

La reconstruction de l'autorité monarchique de Théodoros II est donc corrélative d'un processus de centralisation, dans laquelle la personne du roi des rois incarne encore le « centre » du pouvoir (Haberland 1984). Ces réformes font de Théodoros II l'initiateur reconnu d'un processus de centralisation du pouvoir et de « reconstruction » d'une « grande Éthiopie ».<sup>10</sup> Il représenterait la première tentative de construction de l'État éthiopien « moderne » et centralisé, faisant ainsi entrer l'Éthiopie dans une nouvelle ère (Clapham 1969 : 39 ; Keller 2005 : 87-90).

Théodoros II se trouve cependant confronté à d'incessantes résistances s'opposant à ses projets centralisateurs (Right 1980 : 148). Ces luttes « internes » conduisent l'empereur à mener une politique de domination violente de plus en plus radicale. Ainsi, malgré ses aspects innovants, on retiendra aussi de son règne ce personnage finalement dominé par des valeurs traditionnelles, influencé par son passé de brigand (Crummey 1970). Le pillage demeure en effet pratique courante sous son règne durant lequel il ne parvient pas à contrôler réellement ses troupes (Crummey

---

<sup>9</sup> Pour s'équiper d'armes modernes, Théodoros envisage de les faire construire en Éthiopie en raison des difficultés d'approvisionnement. Il fait ainsi appel à des artisans allemands notamment.



1984). L'impôt servant à financer les garnisons pèse par ailleurs sur les paysans dont le mécontentement va croissant, alors que le clergé se détourne du roi des rois après la confiscation des terres de l'Église orthodoxe (confiscations qu'impliquaient les réformes agraires). Face aux résistances, la politique de Théodoros II se radicalise. Il détruit habitations et récoltes pour lutter contre les rébellions, notamment au Tigräï, au Begemdir ou au Godjam, et se livre à de nombreuses exécutions et répressions qui accentuent les effets déjà dévastateurs de la famine qui frappe alors ces régions (Marcus 2002 : 70). Sa politique de centralisation échoue ainsi en raison de contraintes avant tout endogènes, de sorte que dans la deuxième moitié des années 1870, la région du Tigräï se trouve sous le contrôle de Kassa Mértcha (futur Yohannes IV, qui n'hésite pas à traiter avec les puissances extérieures en vue d'affaiblir Théodoros), une partie de l'Amhara sous l'autorité de Terso Gobazé, le Godjam sous l'autorité de Tادلä Goualou, alors que Ménélik s'impose comme *negous* du Choa (Berhanou A. 1998 : 97). Suite à la prise d'« otages » britanniques retenus à la cour de Théodoros II, la Grande-Bretagne envoie une mission en Éthiopie commandée par *sir* Robert Napier. Face à l'avancée inexorable du contingent de la couronne d'Angleterre, Théodoros, plutôt que de se rendre, se donne la mort à Magdala en 1868. Kassa Mértcha, qui lui succède comme *negoussä nägäst* en prenant le titre de Yohannes IV en janvier 1872, doit faire face aux mêmes menaces endogènes, auxquelles s'agrègent des menaces exogènes croissantes.

Yohannes IV (r. 1872-1889) passe pour plus réaliste et moins ambitieux que son prédécesseur. Régnant depuis sa région du Tigräï, il tolère les dynasties provinciales tant que celles-ci reconnaissent son statut de roi des rois, ce qui a valu à la période de Yohannes IV d'être parfois qualifiée de « fédérale » (Clapham 1969 : 13). Cette tolérance vis-à-vis des forces endogènes est sans doute contrainte par la montée des menaces exogènes : avec son *ras*<sup>11</sup> Alula, l'Égypte est repoussée en 1875, mais les Italiens s'installent à Massaoua puis sur les hautes terres du Nord

---

<sup>10</sup> Voir CRUMMEY Donald, « Tewodros as Reformer and Modernizer », *Journal of African History*, vol. X, 1969, p. 457-469; voir aussi RUBENSON Sven, *King of Kings Tewodros of Ethiopia*, Addis Ababa, 1966.

<sup>11</sup> Signifie « tête » (amharique). Titre de noblesse et rang militaire le plus élevé.

du Tigräï à la fin des années 1880, tandis que les Mahdistes au Soudan menacent les régions éthiopiennes du Nord et de l'Ouest. C'est face à cette menace mahdiste que Yohannes IV tombe lors de la bataille de Mätäma en 1889 (Henze 2004 : 147-149).

Grâce notamment à une puissante armée équipée de fusils Remington modernes, Yohannes était parvenu pour la première fois à soumettre à l'autorité du roi des rois non seulement les provinces du Tigräï mais également du Gouragé et du Choa au milieu des années 1870 (Marcus 2002 : 76). Avec Yohannes IV, notons également que l'incarnation du pouvoir, qui demeure en la personne du *negoussä nägäst*, se déplace cette fois vers le Tigräï, sur les plateaux du Nord du pays, c'est-à-dire dans le centre « historique » de l'Éthiopie. Yohannes IV est le premier roi des rois à se faire couronner à Aksoum depuis Yassou I<sup>er</sup> en 1693, confirmant la restauration de la lignée salomonienne du Moyen Âge (Ancel 2006 ; Henze 2004 : 147). Il confirme ainsi le déplacement symbolique du pouvoir vers le Tigräï, fondant également sa légitimité sur le *Käbrä Nägäst* (lignée salomonienne activée par Yékouno Amlak au XIII<sup>e</sup> siècle, voir *supra*) afin de renforcer le mysticisme monarchique et de fonder sa suprématie sur les autres princes concurrents. Il prolonge également la cérémonie du sacre réintroduite par Théodoros II et poursuit, notamment par la prétendue présence à Aksoum de l'Arche d'Alliance dérobée par Ménélik I<sup>er</sup> (fils de Salomon et de la reine de Saba) au roi Salomon, le rapprochement et l'interdépendance entre le pouvoir de l'Église et celui du roi des rois.

Comme Théodoros II, Yohannes IV passe une importante partie de sa vie de *negoussä nägäst* à lever des armées, menant d'incessantes campagnes contre les chefs de provinces belliqueux, dont Ménélik du Choa qui se rapproche de l'Italie en vue d'affaiblir le roi des rois tigréen. Les puissances étrangères participeront finalement à sa chute. Cependant, Yohannes IV n'entendait pas créer un pays unifié destiné à devenir un « État » centralisé. Il n'en avait semble-t-il ni l'ambition, ni les moyens. La « centralisation » qu'il entreprend signifie donc davantage la reconnaissance d'une autorité suprême incarnée dans le roi des rois

qu'une capitale d'où émanerait un pouvoir central reconnu par les rois des autres provinces et auquel ces derniers seraient soumis. L'autonomie de certaines régions était ainsi reconnue (Bahru Z. 2007 : 60), faisant de la base de l'autorité de Yohannes IV une domination surtout militaire et symbolique.

Un tournant est franchi dans la nature du processus de centralisation du royaume éthiopien sous le règne de Ménélik II (r. 1889-1913), succédant à Yohannes IV. Le nouveau roi des rois amorce en effet une politique de centralisation du pouvoir plus poussée à laquelle les *negous* des provinces n'auront d'autre choix que de se soumettre. Cette unité avait déjà été entreprise à l'intérieur même du Choa contrôlé par Ménélik en tant que *negous*, alors que Yohannes IV était encore *negoussä nägäst*. Les conquêtes des régions du Sud permettent par la suite au roi du Choa d'asseoir son pouvoir et de fonder sa nouvelle capitale, Addis-Abeba, en 1886 (voir *infra*).<sup>12</sup> Ses victoires militaires face aux chefs des provinces voisines étendent par ailleurs son influence et Ménélik parvient à s'imposer, avec le soutien de l'Église orthodoxe éthiopienne, comme l'incontestable roi des rois d'Éthiopie après la mort de Yohannes IV en 1889. Le « centre » du pouvoir se déplace ainsi du Nord (Tigraï) vers le Sud (Choa) pour s'y pérenniser jusqu'à nos jours. Devenu roi des rois, Ménélik conserve son nom et devient Ménélik II (1889), préservant ainsi le mythe messianique de la dynastie salomonienne.<sup>13</sup>

Ménélik II engage le pays dans un véritable processus de « modernisation » pour lequel il bénéficie des conseils d'européens proches de la Cour, dont le plus célèbre sera l'ingénieur suisse Alfred Ilg qui aura la responsabilité des affaires étrangères du royaume (Berhanu A. 1998 ; Marcus 1975). Addis-Abeba devient la première capitale incontestée du pays (Sherman 1979) et la bataille d'Adoua face à l'Italie (1<sup>er</sup> mars 1896) consacre l'indépendance du royaume et la puissance du souverain. Face aux velléités de l'Italie qui entendait bâtir dans la Corne de l'Afrique un puissant empire colonial, Ménélik II parvient à rassembler une armée

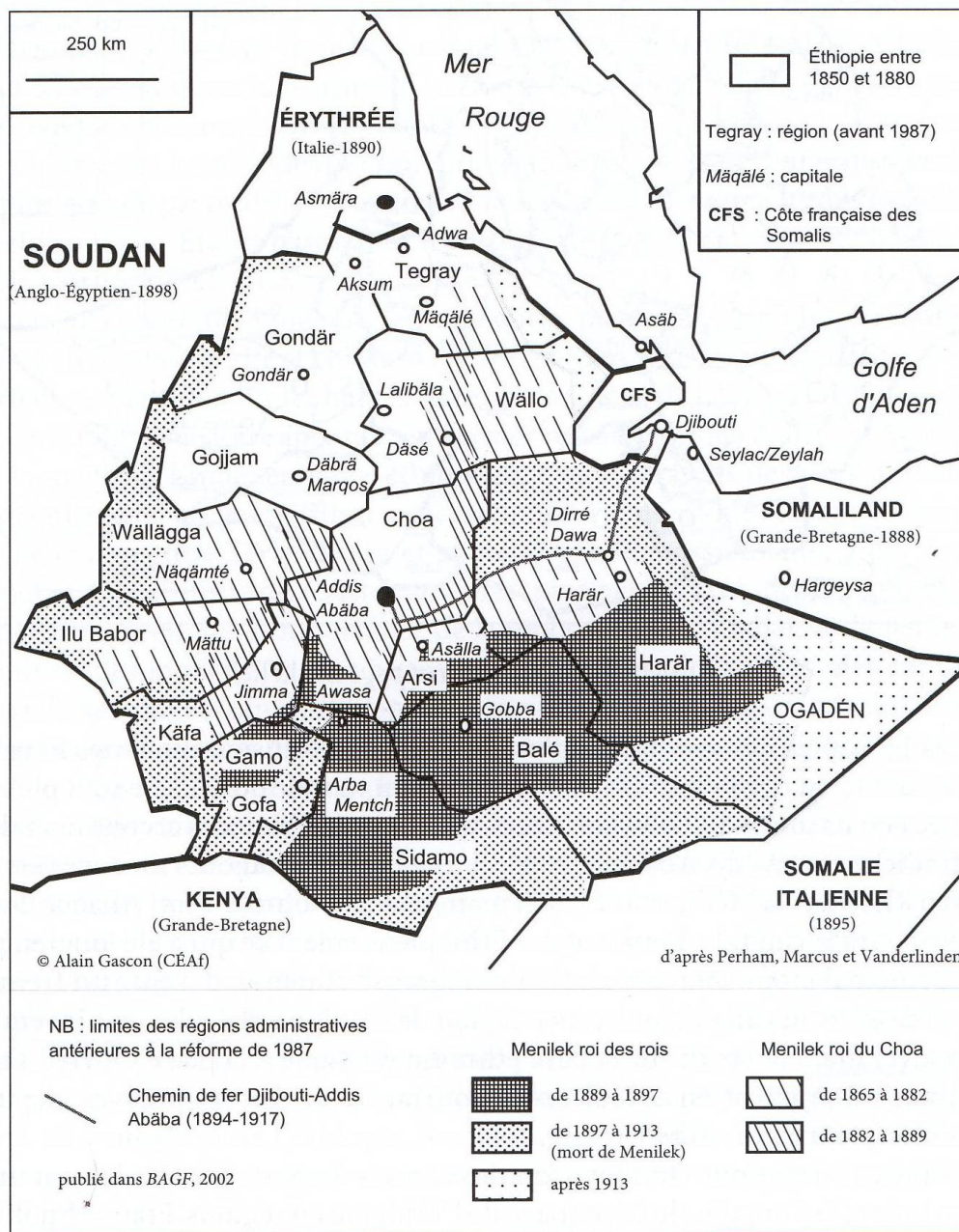
---

<sup>12</sup> Finfinne en langue oromo. La capitale se trouve en effet en territoire oromo.

<sup>13</sup> Rappelons que Ménélik était le nom du fils du roi Salomon et de la reine Makeda, ou reine de Saba, selon le *Käbrä Nägäst*. Voir *Chroniques du Règne de Ménélik II, Roi des Rois d'Éthiopie*, Tome I, Librairie Orientale et Américaine, Paris, Maisonneuve Frères, 1930.

forte d'une centaine de milliers d'hommes. La majorité des régions éthiopiennes (dont celles récemment soumises) contribue à l'effort, repoussant finalement l'ennemi lors de cette bataille dont la renommée n'a jamais faibli. Cet épisode représente l'un des principaux mythes fondateurs de l'idée nationale éthiopienne, et donc un levier essentiel de l'éthiopianité (*i.e.* la construction nationale). La puissance militaire, soutenue par les (re)conquêtes et l'accès à de nouvelles ressources et routes de commerces au Sud et à l'Est (Gascon 1995 : 17), permet quant à elle le développement d'une nouvelle politique de centralisation plus poussée.

L'idée de centralisation, loin de traduire un processus lent et régulier, doit donc être considérée de façon contextuelle dans le temps long de l'histoire éthiopienne. Pour Théodoros II, elle signifie l'unification d'un État mythifié trois fois millénaire, qu'il entendait contrôler totalement, voire brutalement (réforme agraire, fiscale, militaire, soumission de l'Église, répressions sanglantes). Yohannes IV entendait quant à lui maintenir une unité plus souple réunissant des entités politiques relativement autonomes, n'hésitant pas à monter d'importantes campagnes en cas de désobéissance des *negous*. Ménélik II, davantage héritier de Théodoros II que de Yohannes IV dans sa conception de la centralisation, pousse cependant l'expansion territoriale de son royaume au-delà de ses frontières chrétiennes mythiques (Abbas H. 1992 : 139). Les frontières de l'empire dépassent les territoires médiévaux et posent les fondements de l'Éthiopie contemporaine, territorialement, mais aussi économiquement et politiquement (Bahru Z. 2007: 60).



Carte n° 5 : « L'Éthiopie et l'Érythrée et les étapes de la *Reconquista* » (Gascon 2006 : 19).

Le déclin physique de Ménélik II (de 1906 jusqu'à sa mort en 1913) fait place à un bref règne de *Ledj Yassou* (1911-1916), à la suite duquel le *ras Täfäri Makonnen*<sup>14</sup> s'empare du pouvoir, d'abord sous la régence de l'impératrice *Zäwditou* (1917-1930), puis comme roi des rois à partir de 1930, date à laquelle il est couronné en tant que descendant « officiel » de la dynastie salomonienne.

<sup>14</sup> Fils du *ras Makonnen*, le gouverneur de Harar et cousin proche de Ménélik II.

Prenant le nom d'Hailé Sélassié I<sup>er</sup> (1930-1974), ses réformes visent à poursuivre le processus de centralisation initié par Ménélik II (voir *infra*). Cette ambition qui s'accélère à partir des années 1930 se trouve interrompue par l'occupation italienne durant la Seconde Guerre mondiale (1936-1941). Elle reprend en 1941 avec sa Restauration en tant que roi des rois, bénéficiant ironiquement des infrastructures construites par les Italiens durant l'occupation (les Italiens avaient fait de la capitale Addis-Abeba le centre d'une étoile autour de laquelle s'étend désormais un nouveau réseau routier) (Gascon 1989 ; Bezunesh T. 2007).

La période de la Restauration se caractérise également par les multiples tentatives de réformer le système de taxation et la création d'une armée centrale. Mais l'unité du pays demeure fragile. Les réformes d'Hailé Sélassié déclenchent de violentes réactions, notamment dans la province du Godjam au Nord-Ouest du Choa (Schwab 1972 ; Gebru T. 1996) ou encore au Tigrāi où, avec le soutien de l'aviation anglaise<sup>15</sup>, le pouvoir impérial conduit une sanglante répression face au soulèvement des *Wäyané* en 1943 (Gebru T. 1996 ; Henze 2004 : 250-254). Hailé Sélassié doit ensuite faire face à d'autres révoltes comme dans la région du Balé, dans le Sud-Est du pays (Gebru T. 1996 ; Gascon 1990), avant d'être confronté aux indépendantistes de la province érythréenne engagés dans la lutte armée dès le début des années 1960 (Erllich 1983 ; Prunier 2007).<sup>16</sup> La politique unitaire et centralisatrice du roi des rois n'aura pu empêcher ces conflits – voire y aura contribué – au point que ces derniers expliquent dans doute largement sa chute en 1974, et avec elle, l'extinction de la dynastie salomonienne.

Pour Abbas H. qui se fonde sur la définition qu'en donne M. Duverger, cette « Éthiopie remplit parfaitement les caractères d'un Empire », à savoir : « (...) Trois caractères différents. En premier lieu, il s'agit d'un État fondé sur la conquête, dont

---

<sup>15</sup> Berhanou Abebe date la première utilisation de l'aviation à 1930. Deux pilotes français au service d'Hailé Sélassié (Maillet et Corriger), participèrent ainsi à la répression de l'armée du *ras* Gougsa Wolé lors de la bataille de Kouara (Godjam) cette même année (Berhanou A. 1998 : 160).

<sup>16</sup> Après la Seconde Guerre mondiale, qui s'achève en Éthiopie avec le départ des soldats italiens en 1941, l'Érythrée est mise sous administration britannique jusqu'en 1952, date à laquelle celle-ci est rattachée au royaume éthiopien en tant que région « fédérée ». Elle sera « annexée », une décennie plus tard, par l'Éthiopie qui lui retire ainsi son statut spécial (voir *infra*).

le gouvernement s'appuie sur une armée. À cet égard, les empires forment une variété de dictature militaire: des soldats étrangers tiennent dans les territoires conquis la place des soldats nationaux, des milices ou des gardes prétoriennes formant la base du pouvoir. En second lieu, les empires sont des États multinationaux dont l'un des éléments constituants domine les autres. Une cité ou une nation s'empare des cités ou des nations voisines, grâce à la puissance de son armée et forme avec eux un vaste ensemble qu'elle domine. Les deux caractères précédents conduisent le plus souvent à un troisième: les empires sont éphémères (...) » (Duverger, 1973: 394, cité dans Abbas H. 1992 : 240).

Mais l'« empire » d'Éthiopie n'est pas éphémère. Si Haïlé Sélassié, le dernier roi des rois, entraîne la dynastie salomonienne dans sa chute, le royaume lui survit, de même que l'éthiopianité (voir partie 3, section 1). Autrement dit, l'unité éthiopienne, bien que contestée par les mouvements contestant l'autorité de l'empereur et de son entourage, est assurée malgré la chute de celui qui incarnait l'empire. L'État éthiopien est ainsi l'héritier de l'empire plutôt que naît de sa ruine, à la façon des États européens occidentaux (Rokkan & Urwin 1983 ; Burbank & Cooper 2009). En effet, contrairement aux empires européens, asiatiques, ou africains dont la chute a engendré les créations d'États multiples (P. Anderson 1974 ; Eisenstadt 1977 ;), l'État éthiopien se fonde sur l'œuvre des rois des rois qui ont entrepris de « restaurer » l'empire mythifié à partir de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. En effet, l'Éthiopie conserve cette particularité qui offre à l'État éthiopien sa trajectoire particulière. Depuis les grandes conquêtes de Ménélik II, la formation de l'État éthiopien s'effectue donc à l'intérieur des frontières alors acquises, et non sur les ruines d'un empire effondré. Ainsi, comme le remarque C. Clapham : « *Ethiopia is neither a 'Habsburg' state, dependent on its dynasty to hold together a congeries of disparate peoples, nor an ethnic empire depending on the domination of one of its peoples over the others. It is a multiethnic nation driven by conflicts not only with those who deny the basis of Ethiopian nationalism, but even with many of those who accept it* » (Clapham 1988: 26).<sup>17</sup>

---

<sup>17</sup> L'« Ethiopian nationalism » dont parle C. Clapham est ici synonyme d'« Ethiopianisme ». Nous y préférons la notion d'« éthiopianité » dépourvue de connotation religieuse. Le terme

Cette évolution pose un des enjeux essentiels qui sera au cœur des préoccupations des régimes suivants : maintenir l'unité éthiopienne et lui fournir une identité renouvelée.

En effet, le système impérial organise non seulement les territoires en termes de « centre » et de « périphéries », mais redéfinit les façons de penser des nouveaux sujets en diffusant les « codes culturels dominants », ou encore les « symboles de l'identité collective » en formation (Eisenstadt 1980 : 673).<sup>18</sup>

F. Cooper a proposé une définition large de la notion d'empire, faisant place à une interprétation plus souple de cette organisation politique, à savoir : une « entité politique vaste, expansionniste, qui reproduit de la différenciation et de l'inégalité à mesure qu'elle incorpore des populations » (Cooper 2005 : 29). On trouve ainsi un double mouvement caractéristique de l'organisation impériale, celui de l'expansion et de l'incorporation, qui distingue l'empire des autres organisations politiques (Burbank & Cooper 2008 : 497). Par ailleurs, cette organisation verticale se doit de produire un imaginaire impérial en vue de légitimer sa présence et sa domination.

Ainsi, depuis les travaux précurseurs de S. Eisenstadt sur les empires (Eisenstadt 1969, 1973, 1980), on retrouve ces traits fondamentaux aux empires que sont *l'expansion* (territoriale et cognitive), *l'incorporation* (cooptation des élites locales) et la *domination* (par la coercition ou domination symbolique) (Duverger 1980 ; Cooper 2005 ; Burbank & Cooper 2008, 2009).<sup>19</sup> L'entité politique en

---

d'éthiopianisme se réfère en effet également à un mouvement de pensée à connotation « religieuse » (Berhanou A. 1998 : 132 ; Bonacci 2010). En raison de cette ambiguïté, nous aurons recours à la notion d'« éthiopianité » et non celle d'« éthiopianisme » que l'on retrouve dans la littérature anglophone.

<sup>18</sup> Comparant différents systèmes impériaux occidentaux et asiatiques, S. Eisenstadt souligne le caractère innovant de cette forme d'organisation par rapport aux systèmes politiques préexistants (Eisenstadt 1969, 1973). L'empire accompagne chez Eisenstadt la « modernisation » politique ainsi qu'une redéfinition de la tradition.

<sup>19</sup> Les auteurs fonctionnalistes des années 1980 (Eisenstadt 1969 ; Duverger 1980) ont été critiqués en raison de leur approche morphologique des empires qui ne permettrait une prise en compte suffisante de la « différence de nature entre processus d'expansion impériale, processus de construction des espaces monarchiques et processus de construction de l'État-nation » (Bertrand 2006 : 32-33). J. Burbank et F. Cooper vont plus loin et, traçant les traits des organisations



expansion s'impose par la force militaire et la levée de ressources matérielles et fiscales, assurant ainsi le contrôle de ses *frontières internes* et de sa *frontière externe* (Godelier 1980). Ce contrôle s'effectue par la capacité du « centre » politique en construction à intervenir par la force ponctuellement dans des régions plus ou moins autonomes en vue d'imposer son mode de gouvernement et de collecter les fonds nécessaires à sa domination, voire à la poursuite de ses conquêtes. Ces conquêtes sont également celles des esprits sur la frontière interne, par l'imposition des symboles de domination (en Éthiopie, par exemple, les chroniques royales et la filiation salomonienne et divine). Toujours ce même enjeu impérial : « Après l'extension rapide de l'empire, comment construire un pouvoir durable ? » (Burbank & Cooper 2009 : 15). On retrouve alors dans la problématique impériale l'ambition des empereurs de légitimer leur pouvoir par une filiation sacrée (ici salomonienne) tout en insufflant une certaine forme de sécularisation à leur autorité (ici les textes constitutionnels) (Eisenstadt 1980). « Pour légitimer leurs prétentions, les dirigeants impériaux européens multiplient les références à un passé antique et héroïque, traçant des généalogies utiles, jouant la carte de la chrétienté » (Burbank & Cooper 2009). Les familles impériales européennes qui ont survécu jusqu'au milieu, voire la fin du XX<sup>e</sup> siècle, ont été confrontées à des enjeux similaires à ceux du pouvoir éthiopien : à partir d'un régime fondé sur un processus d'imposition d'une entité politique monarchique sur un système féodal particulier, les empires européens semblent avoir envisagé la marche inexorable vers la transformation des structures de l'État en maintenant leur monopole du pouvoir, en centralisant et en modernisant leur bureaucratie et leurs armées, en développant des alliances militaires stables et sûres, en réduisant les pouvoirs des forces qualifiées de « traditionnelles » (notamment la noblesse) et en renforçant l'autorité séculaire vis-à-vis des acteurs et des institutions religieuses (Eisenstadt 1963 ; Huntington 1968 ; Keller 2005).

Enfin, soulignons l'importance des élites locales cooptées dans l'administration impériale puis étatique dans le cadre de sa politique de construction d'une

---

impériales, remettent précisément en cause la distinction jugée trop tranchée entre « empire » et « État-nation » (Burbank & Cooper, 2008, 2009).

domination légitime et efficace permettant, au-delà de sa survie, la formation plus générale de l'État et de son identité nationale.

Partant de ces observations, il est possible se demander si le règne d'Hailé Sélassié sous la Restauration (1941-1974) représente une « transition » progressive et involontaire (il souhaite bien entendu assurer la pérennité de l'empire) de l'empire vers l'État « moderne » (non synonyme ici de « progrès »).<sup>20</sup> Les politiques économiques, le contrôle du territoire et de la noblesse intégrée au pouvoir « central » permettent de soutenir un tel argument (voir *infra*). De même, l'institutionnalisation du pouvoir monarchique par les Constitutions de 1931 et de 1955 (premiers textes constitutionnels du pays) ainsi que l'« annexion » de l'ancienne colonie érythréenne au territoire éthiopien en 1962 (qui met fin à l'expansion territoriale), font du règne d'Hailé Sélassié celui de la métamorphose de l'empire à l'État éthiopien, qu'il soit considéré « absolutiste » ou « moderne » (Bahru Z. 1984 [2008]).

On pourrait ici établir un parallèle avec les analyses de S. Eisenstadt selon lequel, analytiquement et historiquement, les empires seraient des États se situant (avec toutes les précautions que l'emploi de ces termes nécessite) à mi-chemin entre les systèmes politiques « prémodernes » et « modernes » (Eisenstadt 1963). Néanmoins, l'opposition trop tranchée entre « modernité » et « tradition », (et l'idée même de modernité) ou encore entre « empire » et « État-nation » (et le passage de l'un à l'autre) a été récemment discutée (Bertrand 2006 ; Burbank & Cooper 2009). Les réformes d'Hailé Sélassié entendent-elles finalement renforcer l'empire ou le transformer en État ? Nous verrons que l'ambition d'Hailé Sélassié était bien celle du renforcement de son pouvoir impérial. Cependant, les réformes mises en place dans ce but auront paradoxalement conduit à des bouleversements politiques, économiques et sociaux qui signent la chute d'un ordre rendu anachronique par son propre ouvrage. Cette ambivalence entre le processus de « modernisation » et le maintien d'une forme de domination et de légitimation héritée de la monarchie, c'est-à-dire la coexistence entre la transformation des

structures de pouvoirs et des modalités de légitimation héritées de l'empire, conduit en Éthiopie à une forme similaire d'« État dynastique » (Lacroix 2009 : 278), facteur de tensions jusqu'à la crise ouverte de l'empire/État d'Hailé Sélassié dans les années 1960 et 1970 conduisant à la révolution de 1974. Mais si cette dernière fait d'Hailé Sélassié le dernier empereur éthiopien, le « projet impérial » lui survit (Bureau 1987). La société éthiopienne actuelle est bien le produit de l'impérialisme hérité de Ménélik et d'Hailé Sélassié, de leur éthiopianité, de leur projet impérial. Il s'agira donc de voir par quels processus cet empire s'est formé, et de quelles façons cet héritage se fait aujourd'hui encore sentir.



Carte n° 6 : Les provinces éthiopiennes sous Hailé Sélassié (Henze 2004 : XXVII)

<sup>20</sup> Nous reviendrons plus loin en détail sur la définition de l'« État » (voir Première partie).

## 1.2. Du socialisme à l'ethnofédéralisme

Après la révolution et la remise en cause de la capacité des valeurs « centrales » de l'Ancien Régime à maintenir l'unité du royaume, la junte militaire tente d'imposer un cadre pseudo-marxiste à cette identité. Changement *a priori* radical qui entend pourtant réaliser le même objectif unitaire que le régime précédent.

Le groupe militaire qui prend part à la révolution de 1974, et l'usurpe finalement, adopte rapidement le nom de *därg*.<sup>21</sup> Mengistu Hailé Mariam s'y impose comme la personnalité dominante et pousse le processus de centralisation à un point tel que certains le qualifient de « jacobin » (Clapham 1989). Rapidement, le nouveau régime militaire se trouve aux prises avec des groupes d'opposition armés à Addis-Abeba (étudiants notamment) et dans les provinces (Érythrée, Tigraï notamment) qui contestent le projet du nouveau régime, voire l'État qu'ils incarnent. Sur un autre front, le régime de Mengistu doit faire face à un nouvel assaut des troupes somaliennes (1977-1978) portées par le projet irrédentiste du président somalien Siyad Barré et profitant des troubles internes au régime éthiopien. Si ce dernier repousse les troupes somaliennes, le *därg* ne peut résister aux « rebelles » érythréens, tigréens, oromo ou encore amhara alliés au sein d'une coalition de mouvements « ethnonationalistes » aux revendications autonomistes ou indépendantistes, regroupés au sein du Front Démocratique Révolutionnaire du Peuple Éthiopien (FDRPE) à partir de 1989.

En 1991, la version éthiopienne du « centralisme jacobin » exacerbé de Mengistu Hailé Mariam cède définitivement sous la pression des forces rebelles regroupées au sein de cette coalition rebelle. La chute du régime centralisateur de Mengistu le 28 mai 1991 (*Genbot 20*)<sup>22</sup> fait place à une période de transition (1991-1995) dominée par le FDRPE et son parti fort, le Front Populaire de Libération du Tigraï (FPLT) (Vaughan 1994). Une assemblée Constituante vote la nouvelle Constitution

---

<sup>21</sup> *Därg* signifie « comité » en amharique.

<sup>22</sup> *Genbot* (moi du calendrier éthiopien à cheval sur les mois de mai et de juin) *Aya* (« vingt » en amharique), est devenue une date mythique et le symbole de la chute du *därg* célébré chaque année à l'échelle nationale.

le 8 décembre 1994 qui donne officiellement naissance à la Seconde République éthiopienne qui prend le nom de République Fédérale et Démocratique d'Éthiopie (RFDE) le 21 août 1995.

Regroupées au sein d'un gouvernement provisoire, les nouvelles forces politiques du pays se lancent dans une modification profonde des structures de l'État visant la destruction du régime établi. La nouvelle Constitution crée une fédération dite « ethnique ».<sup>23</sup> Ce système politique aussi qualifié d'« ethno-fédéralisme » ou encore de fédéralisme « multinational » (Kymlicka 2006 : 51) met un terme aux fondements militaires du régime préexistant et fait place à une toute nouvelle organisation dont la base est officiellement constituée des identités jugées primordiales, les ethnies. Le texte suprême dispose constitutionnellement des « *Droits des Nations, des Nationalités et des Peuples* » (art. 39)<sup>24</sup> tandis que le découpage administratif du territoire éthiopien est également redéfini selon une logique identitaire. L'identité des individus en particulier, et de la nation éthiopienne en générale, se décline désormais selon les critères de la langue et de la résidence sur un territoire donné (Aalen 2002 : 12, 55), faisant place à une nouvelle forme d'éthiopianité, c'est-à-dire de construction nationale.

Une partie des observateurs nationaux et étrangers réserve alors un accueil favorable à ce tournant « radical et pionnier » (Turton 2006 : 2), saluant la volte-face opérée par rapport au centralisme dominant depuis la période impériale et exacerbé sous le régime de Mengistu Hailé Mariam. Ces développements amènent D. Turton à qualifier de « succès indéniable » la Constitution fédérale votée en 1994 et appliquée à partir de 1995 (Turton 2006 : 6). Cet accueil optimiste est sans doute également lié à une tendance forte au début des années 1990 qui appelait à assumer la réalité ethnique des pays africains jusque dans leurs formules

---

<sup>23</sup> The Constitution of the Federal Democratic Republic of Ethiopia, *Federal Negarit Gazeta of the Federal Democratic Republic of Ethiopia*, 1<sup>st</sup> Year, No. 1, Addis Ababa, 21<sup>st</sup> August, 1995.

<sup>24</sup> The Constitution of the Federal Democratic Republic of Ethiopia, *Negarit Gazeta*, août 1995. Notons que la notion d'ethnie n'apparaît pas dans les textes officiels, mais est implicitement posée comme synonyme de « Nation, nationalité et peuple » (voir Partie 3, section 2).

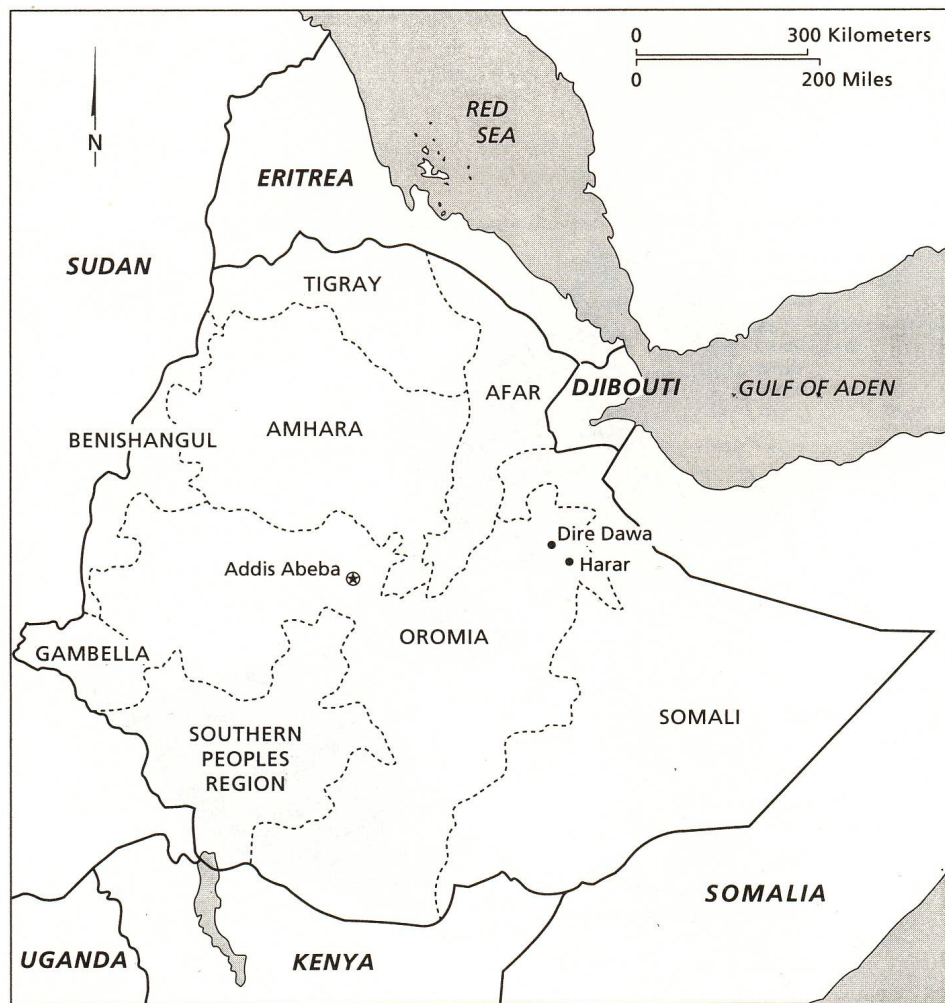
constitutionnelles (Fearon & Laitin 2003).<sup>25</sup> Selon ce point de vue, le fédéralisme multinational éthiopien incarnerait la prise en compte originale de la diversité et constituerait une réelle innovation jurant avec les innombrables tentatives d'imposition d'une conscience nationale artificielle dans d'autres pays du continent (Chabal & Daloz 1999 : 67-81).<sup>26</sup>

Contrebalançant cette opinion vis-à-vis du fédéralisme éthiopien, des voix plus sceptiques se font également entendre dès le début des années 1990 (Rimbaud 1992 ; Worku A. 1993 ; Merera G. 1994 ; Ottaway 1995 ; Brietzke 1995). Les auteurs même favorables à une redéfinition de l'État dans une formule multinationale (Markakis 1998 : 186), expriment parfois une certaine méfiance à l'égard de l'applicabilité concrète du tournant idéologique (Markakis 1994 : 236). Cette inquiétude quant à l'institutionnalisation de l'ethnicité après 1991 rejoint la remarque plus générale de M. Ayooob durant cette même période selon laquelle « *La popularité renouvelée des ethno-nationalismes et du droit à l'auto-détermination devrait inévitablement poser problème dans le Tiers-Monde* » (Ayooob 1995 : 87).

---

<sup>25</sup> Il paraît cependant intéressant de souligner l'absence du cas éthiopien dans les exemples de succès cités par David Laitin dans son ouvrage de 2007, *Nations, States and Violence*, Oxford University Press, Oxford, 2007.

<sup>26</sup> Voir également ALEMSEGED Abbay, « Diversity and state-building in Ethiopia », *African Affairs*, vol. 103, n° 413, 2004, p. 593-614.



Carte n° 7 : « Ethiopia by ethnic region » (Courtesy of Theodor M. Vestal, *Ethiopia : A Post-Cold War African State*, Westport, Conn. : Praeger, 1999) (Marcus 2002)

Nombreux sont les auteurs qui se sont depuis penchés sur les effets potentiellement négatifs de la formule « ethnique » en Éthiopie. Au-delà de la structure fédérale formelle, ce sont les pratiques politiques des cadres du FDRPE qui sont condamnées. L'absence de véritable démocratisation condamnerait en effet le pays à l'instabilité politique (Aalen 2002 ; Merera G. 2006 ; Assefa F. 2006), le réduisant à une « expérience fragile » (Kymlicka 2006 : 58). Pour d'autres, le fédéralisme « ethnique », par ses effets intrinsèquement pervers, conduirait à la fragmentation inéluctable du pays et donc à de nouvelles tensions politiques et sociales. A. Gascon posait en 1995 la question de l'« ethiopiannisme » en ces termes : « *L'utopie nationale grande-éthiopienne, la seule en Afrique qui ne doit pas grand-chose à la colonisation, peut-elle, en se renouvelant, prévenir*

*l'implosion nationaliste, balkanique, européenne ?* » (Gascon 1995 : 191). La remise en cause, ou plutôt, selon nous, la reformulation (voir partie 3, section 2) de ce « sentiment éthiopianniste » par le gouvernement constitue précisément l'un des principaux arguments de ceux qui fustigent le nouveau régime (Getachew M. & Paulos M. 2005). En effet, les commentateurs les plus sévères soulignent le danger que représenterait une telle idéologie pour l'unité nationale. Critiques par ailleurs formulées par des groupes d'opposition éthiopiens dès le début des années 1990 (notamment par l'AAPO, le PRPE, ou le Meison<sup>27</sup>).

D'autres dénoncent une conception erronée de l'ethnicité développée et imposée par le gouvernement depuis 1991, qui ne serait pas sans conséquence sur la montée des tensions politiques et sociales (Vaughan 2006 ; Barnes 2006). Le droit de sécession (Article 39 de la Constitution de 1995) ferait quant à lui peser un risque de fragmentation du pays ; le principe ethnolinguistique considéré comme base de la fédération conduirait à l'augmentation des tensions ethniques ; enfin, le système parlementaire mis en place favoriserait de fait l'hégémonie du parti au pouvoir (Aberra J. 1994).

Favorisant les revendications autonomistes ou indépendantistes, l'« ethnofédéralisme » aurait ainsi engendré de nouvelles sources de conflits (Walle E. 1993). Pour Medhane T. par exemple, le fédéralisme ethnique, malgré des débuts prometteurs, n'aurait pas été en mesure de résoudre ce que l'auteur qualifie de conflits « périphériques » (Medhane T. 2006). Pire encore, la mise en place du fédéralisme ethnique et le contrôle politique exercé par la coalition au pouvoir depuis 1991 n'auraient pas seulement participé à l'intensification de certaines crises, mais les auraient transformées en substance. En effet, la nouvelle structure politique aurait modifié la nature des conflits, désormais qualifiés

---

<sup>27</sup> L'*All Amhara People's Organization* s'était opposé dès 1991-2 au gouvernement de transition mené par le FDRPE. Son président Asrat Woldeyes militait pour l'unité de l'Éthiopie et contre la politique ethnique du FDRPE. Un de ses slogans était : « One Nation, One Country » (*Ethiopian Review*, Mars 1993) (voir partie 3, section 2). Le Parti révolutionnaire du peuple éthiopien (*Ethiopian People's Revolutionary Party*, EPRP) et l'*All-Ethiopia Socialist Movement* (Meison) sont des formations politiques à tendance marxiste nées du mouvement étudiant éthiopien des années 1960. Elles furent successivement éliminées politiquement et physiquement par le régime socialiste à la fin des années 1970 (voir partie 3, section 1).



d'« ethniques » (Medhane T. 2003: 1, Medhane T. 2006 : 140). La jeune fédération doit ainsi reprendre les armes dès 1992 contre les Oromo du Front de Libération Oromo (FLO) aux côtés desquels les nouveaux dirigeants avaient pourtant combattu contre le *därg*. Aujourd'hui encore, les dirigeants du FDRPE luttent contre un mouvement indépendantiste somali dans l'est du pays, Anyoua en région Gambella, ou encore Afar dans la région du même nom. Enfin, la guerre érythro-éthiopienne (1998-2000) et plus récemment la guerre ouverte en Somalie (2006-2009) révèlent une Éthiopie sous tension, demeurant impliquée dans de profondes crises avec ses régions propres, mais aussi avec ses voisins. Indubitablement, les conflits auxquels l'Éthiopie se trouve confrontée perdurent, de façon plus ou moins intense, à plus ou moins grande échelle et ce malgré l'instauration du « fédéralisme ethnique ».

Ainsi, en dépit de transformations institutionnelles radicales depuis 1991, les études dédiées à l'interprétation des conflits en Éthiopie désignent le processus de centralisation de l'État éthiopien et ses aléas comme leurs principales causes. La confrontation à cette histoire éthiopienne soulève une multitude de questions : comment analyser ces conflits par rapport à ce mouvement de « centralisation » d'un côté, et de résistances des pouvoirs revendiquant, négociant leur autonomie ou leurs formes de « périphérialisation » de l'autre ? Faut-il envisager les conflits éthiopiens comme les effets d'une tension entre un processus de centralisation (politique, économique et militaire) exacerbé face à des « périphéries » luttant pour conserver leur autonomie, voire leur indépendance (fronts érythréens, FLO) ? Ces luttes se font-elles contre l'empire/État ou à l'intérieur de celui-ci ? Autrement dit, s'agit-il pour les groupes rebelles de résister et sortir de l'empire-État, ou d'y être mieux intégré ? Est-ce la centralisation du pouvoir ou, au contraire, l'échec de cette centralisation qui est porteuse des logiques conflictuelles ? Les crises successives sont-elles dues à la mise en place d'un projet d'encadrement fort des populations, ou à l'échec d'une telle entreprise ? Les conflits résultent-ils des tensions émanant du processus de centralisation du pouvoir, ou plus largement de construction nationale et étatique ? Étant donnée la dimension « ethnorégionale » de ces crises, doit-on désormais qualifier ces conflits d'« ethniques », ou plus

largement d'« identitaires » ? Peut-on encore, selon un autre argument souvent défendu, réduire ces violences à des conflits idéologiques ou encore des guerres dérivant des conjonctures internationales ? Nous verrons dans quelle mesure la formation de l'État implique en elle-même ces crises violentes, de la même façon que les formations des États européens étaient, ou demeurent, inextricablement liées à des épisodes guerriers violents.

## **2. Problématisation**

### **2.1. Le prisme centre-périphérie en Éthiopie : une « grande tradition »**

La représentation de l'espace politique éthiopien à travers le prisme centre-périphérie s'est progressivement imposée dans la littérature « éthiopisante ». Que ce soit en anthropologie, en géographie, en histoire ou en science politique, les auteurs semblent en effet intégrer et relayer plus ou moins consciemment cette grille de lecture pour qualifier le processus de formation de l'État éthiopien, au point qu'il est aujourd'hui possible, en reprenant les termes utilisés par C. Clapham relativement à l'étude de l'État éthiopien, de parler ici aussi d'une « grande tradition » (Clapham 2002).<sup>28</sup> L'interprétation de l'espace politique éthiopien en termes de centre et de périphérie est en effet à comprendre dans une longue tradition émanant des perceptions véhiculées non seulement par les récits d'Européens, mais également par les écrits éthiopiens (chrétiens et musulmans), égyptiens ou plus généralement arabes (Derat 2003).

La période du règne de Ménélik II (1889-1913) marque un tournant dans l'historiographie contemporaine car elle ancre définitivement la perception de l'espace politique éthiopien dans le thème « centre-périphérie » et ce, pour deux principales raisons :

---

<sup>28</sup> Clapham utilise cette expression dans un autre contexte qui est celui de l'historiographie des études éthiopiennes. La « grande tradition » dont parle Clapham est relative à la focalisation des études éthiopiennes sur l'État et la civilisation aksoumite supposée en être à la base.

- *Primo*, le débat se décline à partir des perceptions et des interprétations différentes de la formation de l'État éthiopien depuis cette période. Avec les mouvements étudiants des années 1960, l'échec du projet marxiste et multiethnique dans les années 1970 et 1980 et enfin l'imposition institutionnelle d'une conception ethnonationaliste de la nation éthiopienne en 1995, trois grands courants se sont imposés et opposés (Merera G. 2006). Le premier regroupe les tenants de la thèse de la « construction nationale » (Levine 1972), pour qui l'imposition des valeurs religieuses, linguistiques et culturelles diffusées depuis les plateaux (ici essentiellement le Tigräï et l'Amhara) constituerait un moyen nécessaire à la (re)construction de la « grande Éthiopie ». À cette thèse s'oppose la vision en termes d'« oppression nationale » selon laquelle la domination amhara aurait fait de l'Éthiopie une « prison » des peuples opprimés depuis le règne de Ménélik II (Merera G. 2003 : 96-97). Enfin, un troisième courant, réunit les partisans de la « thèse coloniale » pour qui les peuples « périphériques » auraient été colonisés et exploités dans une logique similaire aux dominations coloniales européennes. Cette dernière thèse, souvent élaborée au sein des diasporas, se trouve notamment défendue par des nationalistes oromo, somali ou érythréens (Lubie B. 1981: 95; Asafa J. 1998 ; Lento L. 1998, 1999 ; Cayla-Vardhan 2000). On peut, à la suite d'A. Gascon, schématiser ce débat à partir de deux grandes tendances (Gascon 1995) : la thèse de la « Reconquête » (*Aqänna*) providentielle et libératrice opérée à partir des plateaux sur les « périphéries » des basses terres sous Ménélik II, s'opposant à la thèse de la colonisation interne (Holcomb & Ibssa 1990 ; Triulzi 1983). Ce sont de telles oppositions (trop souvent binaires) qui ont nécessité, de fait, le recours récurrent à la dichotomie « centre-périphérie », parce que cette dernière semble précisément répondre aux logiques de conquêtes, de colonisation, ou d'impérialisme, et donc au deux discours historiographiques qui, malgré leur opposition, trouvent ici un terrain d'entente. Ainsi, le prisme centre-périphérie se serait imposé depuis la construction d'Addis-Abeba en tant que capitale de l'Éthiopie « moderne » depuis le milieu des années 1880 (Sherman 1979). Les règnes de Ménélik II (1889-1913) et d'Hailé Sélassié (1916-1974) auraient ensuite scellé cette perception de l'espace éthiopien. Les (re)conquêtes

posent pour ainsi dire les fondations de la « structure centre-périphérie de l'État » (Clapham 1975 : 73), dans laquelle résiderait le « secret de l'histoire de l'Éthiopie moderne » (Donham 1986 : 24).

- *Secundo*, le recours systématique aux notions de « centre » et de « périphérie » dérive des orientations données par les chercheurs éthiopiens et étrangers aux études éthiopiennes. Historiens et politistes ont longtemps cherché à expliquer la mise en place des institutions étatiques éthiopiennes en se focalisant sur des objets connus et déjà observés dans les pays occidentaux. Qu'il s'agisse de l'analyse historique des chroniques royales ou du fonctionnement des institutions étatiques (Beyene & Markakis 1967 ; Clapham 1969), ces éthiopisants se sont d'abord attelés à comprendre les modes de fonctionnement d'un « centre » en formation. À l'opposé de ces approches focalisées sur le « centre » émerge ensuite une « nouvelle école 'périphérique' » qui cherchait à répondre à un besoin d'études historiques et anthropologiques régionales (Triulzi 1984 : 359). L'approche par le « centre » et l'approche par la « périphérie » se rejoignent finalement en 1986 (Donham *et al.* 1986) et en 2002 (James *et al.* 2002), conduisant à de véritables tentatives de typologie des centres et des périphéries éthiopiennes (voir *infra*).

Toutefois, les analyses épurent le plus souvent le thème « centre-périphérie » de sa dimension idéologique (marxiste ou libéral) et scientifique (les études des constructions des États européens), l'emploi de celui-ci s'expliquant surtout comme une commodité de langage devenue une sorte de « tradition » non discutée au sein de la littérature éthiopisante. On constate alors la nécessité qu'il y a à redonner un sens historique, politique et idéologique à ce thème omniprésent en Éthiopie mais également transversal à la littérature relative aux formations des empires, des États et de leurs conflits.

En effet, les débats historiographiques montrent que l'État, comme l'éthiopianité, sont des catégories verbales construites et des enjeux de luttes, parfois violentes. Au-delà du « modèle » que l'on fait incarner à l'État éthiopien perçu comme un « centre » conquérant, reconquérant ou colonisateur, il paraît nécessaire de

s'attacher aux « modalités » historiques de sa formation afin de mieux comprendre les enjeux contemporains qu'il concentre, et notamment les dynamiques de ses conflits contemporains (Lacroix 2009 : 53).

## **2.2. L'État n'est pas le « centre politique »**

**L'ensemble de la littérature « éthiopisante » pose le centre politique comme synonyme d'État. Ce dernier se formerait à partir d'un « cœur », d'un « noyau dur » en expansion. Or, l'État ne peut se réduire à la notion de centre politique.** Depuis la *Sociologie de l'État* de B. Badie et P. Birnbaum ([1979] 1982), on sait que la centralisation et la formation de l'État ne peuvent être considérées comme des processus identiques et que le développement du premier n'implique pas forcément la formation du second : « En fonction de circonstances historiques particulières, certaines sociétés peuvent donner simplement naissance à un centre politique » (Badie & Birnbaum 1982 : 29). L'État en tant que centre institutionnel et cognitif peut être certes fortement institutionnalisé, différencié, autonomisé et dominer ses périphéries, comme le montre le type idéal français ou dans une moindre mesure les cas espagnol, italien ou prussien (Badie & Birnbaum 1982 : 173-217). Néanmoins, le centre peut également, selon les États, être faiblement institutionnalisé mais symboliquement et cognitivement fort (Grande-Bretagne, États-Unis). À partir d'une critique des travaux de M. Weber sur la bureaucratie, B. Badie et P. Birnbaum montrent comment le Royaume-Uni est longtemps resté une administration de notables, alors que les États-Unis, qui n'ont pas connu de système aristocratique préalable à sa formation, ont connu une trajectoire radicalement différente. Trajectoire à nouveau particulière pour l'État allemand fondé quant à lui sur une société féodale prussienne et menant à la « féodalisation du capital bourgeois » (Badie & Birnbaum 1982 : 45-48). Le centre politique anglais aurait ainsi eu toute les peines à s'autonomiser face à des élites relativement unies et solidaires, permettant à la « société civile » de s'organiser sans nécessiter l'encadrement par les structures politico-administratives d'un État (Birnbaum 1980). Les processus de formation des États dépendraient donc des

formations politiques, économiques, sociales, idéologiques, religieuses ou encore culturelles antérieures à partir desquelles l'État émerge et qui lui donnent sa trajectoire particulière.

Ainsi, considérer l'État comme synonyme de centre politique (ou « centre du système politique ») reviendrait à considérer l'« apparition du fait étatique [comme] essentiellement suspendue à la simple accumulation par le centre de ressources politiques suffisantes pour neutraliser celles dispersées au sein de la périphérie » (Badie & Birnbaum 1982 : 63). **Les interprétations des rapports centre-périphérie en Éthiopie dans cette « grande tradition » évoquée plus haut reflètent une telle approche de l'État et son assimilation à la notion de centre politique**, tout particulièrement en ce qui concerne les lectures faites de la période du règne de Ménélik II (1889-1913) et de ses conquêtes et fondant la scène politique contemporaine.

Afin de distinguer l'État du centre politique, plusieurs auteurs ont souligné la nécessité de revenir sur le processus d'autonomisation de l'État en tant que rapport de force entre, d'un côté, son développement et, de l'autre, la résistance des structures sociales à ce développement (Elias 1975 ; Finer 1975 ; Tilly 1975 ; Chazan *et al.* 1999). La formation de l'État s'apprécierait « en fonction du développement d'un certain nombre d'instruments destinés à rendre son action effective, qu'il s'agisse de la bureaucratie civile, de l'appareil judiciaire ou de l'armée » (Badie & Birnbaum 1982 : 64). P. Birnbaum voit ainsi la naissance de l'État comme « le résultat d'un processus de différenciation qui favorise la formation d'un espace public autonomisé, de structures propres qui témoignent d'une institutionnalisation progressive » (Birnbaum 1980 : 721). **La formation des groupes politiques, organisations ou partis, leurs caractéristiques ainsi que leurs stratégies dérivent en effet de ces spécificités et des modalités de centralisation propres à chaque État.**

L'État est « lié à une histoire particulière, dans un contexte socioculturel et religieux spécifique, (...) résultat d'une immense différenciation des structures sociales [dont la] venue bouleverse de manière définitive l'organisation de système social qui, dorénavant, se structure en fonction de lui. L'État apparaît alors comme une machine

politico-administrative institutionnalisée, servie par des fonctionnaires qui s'identifient à leur rôle » ; il entend contrôler la société « par la conquête des esprits et leur ralliement à ses propres valeurs » (Birnbaum 1980 : 721).

**Dans ce processus de renforcement de la puissance des États « modernes », la guerre semble s'être imposée comme une « nécessité structurelle »** (Genet 2003). Dans les cas de l'émergence des États européens, le rapport entre guerre et formation de l'État se retrouve notamment dans la collecte d'impôts nécessaire à la conduite des campagnes de conquêtes territoriales et à l'imposition organisationnelle et symbolique d'une entité politique (monarchique) sur l'ordre féodal (Elias 1975 ; Eisenstadt 1980 ; Tilly 1975, 1985 ; Berman & Lonsdale 1992 ; Lacroix 2009).

### **2.3. « Centre » versus « périphérie » ?**

L'État éthiopien est aujourd'hui, nous le verrons, fortement institutionnalisé et dispose d'un centre politique puissant, que ce soit d'un point de vue formel ou symbolique. **Il s'agira donc de revenir sur les spécificités de la formation de cet État et ses trajectoires particulières en analysant les modalités par lesquelles cette formation/construction est productrice de conflits** non seulement à l'intérieur du territoire (frontières matérielles et symboliques internes), mais également en rapport avec d'autres États. À titre d'exemple, le conflit opposant Hailé Sélassié à la noblesse terrienne depuis son accession au pouvoir jusque dans les années 1960 peut être analysé en ces termes, c'est-à-dire comme la volonté de l'État en voie d'autonomisation de s'émanciper de ces intermédiaires « traditionnels » (voir *infra*). Par cette autonomisation, il s'agit pour Hailé Sélassié de « rationaliser » non seulement l'État, mais également son pouvoir souverain. La personnification persistante du pouvoir devient cependant paradoxale et surtout incompatible avec cette autonomisation progressive de l'État éthiopien. Au sein de cette tension croissante, l'empereur doit affronter non seulement ces forces « traditionnelles » (noblesse) mais également la nouvelle élite intellectuelle et « petite bourgeoise » que la trajectoire d'autonomisation même de l'État

impliquait. On peut voir dans cette tension les racines de la crise de l'État éthiopien jusqu'à nos jours.

**Cette crise est également cognitive.** La représentation de l'espace éthiopien déclinée à partir du thème centre-périphérie dominant et la politique éthiopienne double cette crise de l'État d'une crise de son identité. Il est à ce titre tout à fait intéressant de noter l'utilisation du même vocable pour désigner à la fois le « gouvernement » et l'« État » en langue amharique, c'est-à-dire celui qui est perçu comme le détenteur du pouvoir : *māngest*. Qui plus est, la représentation synonymique entre « centre politique » et « État » aggrave la crise de l'État dans la mesure où la lutte *pour* le contrôle du centre politique ou *contre* ce centre politique induit, *a priori*, une lutte contre l'État lui-même. On peut interpréter à partir de cette logique les deux grandes tendances conflictuelles éthiopiennes ayant cours depuis plus d'un siècle, animées soit par une logique sécessionniste, soit par une volonté de renverser le pouvoir et d'occuper le « trône » dans la capitale.

Il s'agira donc de se demander quelles sont les circonstances historiques particulières aux sources du processus d'autonomisation de l'État éthiopien. Cet État « moderne » dont le développement se serait accéléré sous le règne d'Hailé Sélassié se trouve-t-il d'emblée monopolisé par les mêmes élites « féodales » ou aristocratiques de l'ancien régime (selon des logiques comparables à celle de la Prusse) ou, au contraire, est-il investi par une nouvelle élite intellectuelle et/ou bourgeoise ? Quel rôle joue l'influence internationale sur les processus de formation de l'État éthiopien et les conflits inhérents à ces processus ?

Depuis les années 1980, les études sur les rapports entre États et conflits ont insisté sur les notions de pillage, de corruption et d'avidité. Or, **l'étude des conflits ne peut être envisagée en dehors d'une réflexion sur les processus de formation de l'État.** Comme le note J.F. Bayart dans un autre contexte, « La question est moins celle du « pillage de l'aide » (...) ou de la « corruption » (...) que celle des conditions historiques concrètes de la formation des États et de l'accumulation économique » (Bayart *et al.* 1997 : 13).



Par ailleurs, **les dynamiques de la formation de l'État éthiopien étant très largement perçues sous le prisme de la dichotomie centre-périphérie, il s'agit dès lors de voir si ces notions peuvent offrir un cadre d'analyse renouvelé des conflits dans le pays.** Plusieurs questions se posent : les conflits se limitent-ils à une simple opposition entre un « centre » tout puissant et ses « périphéries » résistantes ? Les conflits éthiopiens opposent-ils les forces centrifuges et les forces centripètes comme le notaient N. Elias (1975) ou S. Finer (1975) au sujet des États européens ? Comment dès-lors comprendre les conflits au sein même des « centres » et des « périphéries », et leurs influences sur les conflits entre « centres » et « périphéries » ? Autrement dit, dans quelle mesure la représentation de l'espace politique éthiopien en termes de centre et de périphéries offre-t-elle une grille de lecture pertinente des conflits et de leurs évolutions depuis le XIX<sup>e</sup> siècle ?

**Nous nous demanderons donc dans quelle mesure une réflexion autour des processus de formation des « centres » et des « périphéries » (et leur rapport à la formation de l'État) peut être appliquée de façon pertinente à l'étude des conflits éthiopiens.** Une réflexion autour de ces notions constituera ainsi la base de notre grille d'analyse des conflits.

Il s'agira d'apprécier ce que ces « processus génétiques » (Badie 1984 : 117) nous apprennent quant aux modalités particulières de la formation de l'État éthiopien. Il faudra également distinguer les moyens et les jeux politiques mis en œuvre par les bâtisseurs de l'État. De quelles façons ces bouleversements ont-ils influencé, et continuent-ils d'influencer l'organisation de la société ? Comment aborder les articulations entre le « traditionnel » et le « moderne » qui en découlent (et qui sont le plus souvent associés, respectivement, aux termes de « centre » et de « périphérie ») ? Dans quelle mesure ces évolutions interagissent-elles avec les structures de conflits au sein de cette société ?

### **3. Hypothèse : La double crise de l'État éthiopien**

Les conquêtes engendrent des réactions diverses dans les périphéries en devenir d'un espace politique grandissant. Réactions s'exprimant, selon les contextes et les influences, sous formes de « résistances » ou de « collaboration », et répondant à **une expansion perçue parfois comme une domination, d'autres fois comme une opportunité. Ainsi, ces réactions conduisent à des dynamiques initialement à la fois « centrifuges » et « centripètes ».**

En effet, et contrairement à certaines études considérant le *passage* d'une lutte « contre l'État » à une lutte « pour l'État » (ou passage d'une logique centrifuge à une logique centripète selon les mots de N. Elias) comme *l'acte de naissance de l'État* (Elias 1975 ; Finer 1985 ; Lacroix 2009), nous avançons ici l'idée selon laquelle tout processus de formation de l'État se trouve, dès ses fondements, animé par cette double logique selon des articulations évidemment variables. Les grands généraux de Ménélik lors des (re)conquêtes du Sud n'étaient-ils pas des Oromo soumettant d'autres Oromo ?

Nous partirons donc de l'hypothèse selon laquelle **les conflits éthiopiens contemporains trouvent leur source dans une double crise de l'État, c'est-à-dire une crise « de » et une crise « dans » l'État.**<sup>29</sup> Cette distinction entre crise « de » et crise « dans » sera essentielle pour interroger l'État éthiopien et son éthiopianité. Partant de cette distinction, **nous défendrons l'idée selon laquelle l'Éthiopie se trouve confrontée à une double crise, « de » et « dans » l'État, à l'origine des conflits contemporains et des leurs manifestations : à savoir d'une part, la remise en cause de l'État éthiopien conduisant à son rejet**

---

<sup>29</sup> Nous nous inspirons en partie de la distinction proposée par M. Gaucher relativement à la crise démocratique (Gaucher 2010). Selon cet auteur, les sociétés occidentales connaîtraient non pas une crise « de » la démocratie en tant que système politique (dans la mesure où ce modèle n'est pas fondamentalement remis en cause) mais une crise à l'intérieur de la démocratie, ou « dans » la démocratie. La crise « de » la démocratie serait une crise où la « légitimité » de la démocratie en tant que régime serait « radicalement contestée au profit de solutions qui se présente[raient] comme alternatives ou supérieures. Nous traversons aujourd'hui une crise dans la démocratie. Les principes de la démocratie ne sont nullement remis en question, mais l'interprétation qui en est donnée conduit à la vider de toute substance » (Gaucher 2010 : 80).

radical (crise *de* l'État éthiopien) et, d'autre part, une lutte ne remettant pas en cause l'organisation étatique mais ses dirigeants (gouvernement) ou sa forme de régime (crise *dans* l'État éthiopien).<sup>30</sup>

**Cette double crise de/dans l'État éthiopien est à analyser sur une trajectoire historique de long terme.** Elle touche non seulement l'État en tant qu'ensemble d'institutions formelles (armée, administration, économie, système de taxes) mais également son identité, c'est-à-dire son éthiopianité.

On constaterait ainsi une crise *dans* l'État, dans la mesure où la domination de celui-ci en tant qu'entité politique dominante ne fait pas nécessairement l'objet d'une remise en question. À titre d'exemple, les groupes rebelles ont pour beaucoup lutté en vue de contrôler l'État (coup d'état de 1960, de 1974, renversement du régime en 1991), et ce dernier ne s'est pas effondré malgré les prévisions catastrophistes du tournant des années 1990, parce que cette crise ne dérivait précisément pas d'une remise en cause de l'État éthiopien, mais d'une lutte dans l'État. Ce type de crise révèle ainsi non seulement la puissance cognitive de l'État, mais explique également sa permanence (au-delà de la question de la survie des régimes).

Cette crise « dans » l'État se double parfois d'une crise « de » l'État, c'est-à-dire d'une remise en cause de l'État éthiopien lui-même. Cette crise « de » l'État éthiopien se manifeste d'un côté par des volontés sécessionnistes (groupes érythréens, groupes Oromo, Somali, Afar) et, de l'autre, par une crise de l'identité de l'État éthiopien à travers le rejet de l'éthiopianité (alors que la crise « dans » l'État relèverait d'une volonté de redéfinir, de réinterpréter cette éthiopianité).

---

<sup>30</sup> Il est en effet nécessaire de distinguer l'État du gouvernement et du régime, ces trois notions formant un « triangle irrégulier » selon S. Bellina, D. Darbon, S. Eriksen et O.J. Sending. Voir BELLINA S. & DARBON D. & ERIKSEN S. et SENDING O.J., *L'État en quête de légitimité, Sortir collectivement des situations de fragilité*, CEAN, IRG, NORAD, Éditions Charles Léopold Mayer, 2010. Voir également CHAZAN N. LEWIS P., MORTIMER R., ROTHCHILD D., et STEDMAN S.J., *Politics and Society in Contemporary Africa*, 3rd Edition, Lynne Rienner Publishers, Boulder, 1999, p. 37-74. Voir également la Première partie de la présente étude.

Notons que la crise « de » l'État éthiopien (*i.e.* rejet de l'État éthiopien) n'implique pas forcément une crise de l'État en tant que modèle d'organisation sociopolitique, rejoignant ainsi les développements de M. Gaucher sur le modèle démocratique. Les rebelles érythréens ont lutté pendant trois décennies contre l'État éthiopien (crise « de » l'État éthiopien), tout en revendiquant la création d'un État érythréen séparé, et non l'absence d'une autorité étatique. L'imposition internationale du modèle étatique joue ici un rôle important (voir partie 1).

**Cette double crise est à comprendre à partir des dynamiques de formation/construction de l'État et de son identité nationale.** Nous émettons l'hypothèse selon laquelle l'éclosion de la double crise de l'État éthiopien se situerait dans la période du « second » règne d'Hailé Sélassié, entre son retour d'exil en 1941 et sa chute en 1974, période durant laquelle l'État éthiopien connaît de profonds bouleversements. En effet, les transformations radicales (institutionnelles et sociales) mais ambiguës (maintien des valeurs d'Ancien Régime) qui ont lieu durant cette période charnière de l'histoire éthiopienne ont été génératrices d'une crise au tournant des années 1960-1970. En outre, les crises « de » et « dans » l'État devront être étudiées en prenant en compte leurs influences réciproques et leur interdépendance.

**Nous avançons par ailleurs l'hypothèse selon laquelle les nouvelles formes de mobilisation et donc de manifestations des conflits (mouvements ethnonationalistes, régionaux, marxistes etc.) prennent naissance dans cette période de l'histoire éthiopienne,** c'est-à-dire au tournant des années 1970. L'apparition de nouvelles forces sociales (intelligentsia, petite bourgeoisie notamment) animées par de nouvelles idéologies et de nouvelles revendications entraîne alors une « révolution des compétences » chez les individus amenés à remettre en cause la domination de l'État (Rosenau 1992, 1994). Cette révolution

confrontée à un régime sclérosé conduit à une remise en cause de l'éthiopianité, voire de l'État éthiopien lui-même (voir partie 2, section 3).<sup>31</sup>

**Cette crise qui éclate dans les années 1960-1970 mène tout droit à la révolution de 1974.** Le régime mis en place par le *därg* ne parvient cependant pas à la maîtriser et, tout au contraire, l'attise. **En 1991, la mise en place de la formule fédérale fondée sur la métamorphose de l'identité éthiopienne (telle que conçue par les nouvelles élites en place) représente l'héritage direct de la double crise de l'État des années 1960 et 1970,** dans la mesure où le nouveau personnel politique émerge lui-même de cette époque et impose sa lecture particulière de la crise à partir de la thèse de l'oppression nationale (voir *supra*). Le fédéralisme ethnique peut ainsi être considéré comme une tentative de résoudre la crise « de » et « dans » l'État, puisqu'il se propose de redéfinir non seulement les structures de l'État (passage d'un État unitaire à un État officiellement « décentralisé ») mais également son identité nationale (le peuple éthiopien est défini par les dirigeants du FDRPE à partir de ses appartenances primordiales).

## **4. Méthode**

### **4.1. Repartir du thème centre-périphérie**

Nous avons vu que le thème centre-périphérie est difficilement séparable de la problématique de la formation de l'État. Il s'agira de voir de quelle façon les processus de formation de l'État éthiopien transforment non seulement ces rapports, mais aussi restructurent l'espace politique éthiopien de sorte qu'on ne peut plus concevoir, après 1960-1970, les rapports centre-périphérie de la même façon qu'avant cette période. Les conflits éthiopiens ne peuvent plus être réduits à la dichotomie centre-périphérie, ou encore centripète-centrifuge.

---

<sup>31</sup> Comme nous le verrons à partir du cas de la rébellion tigréenne (FPLT), la remise en cause de l'éthiopianité n'implique pas forcément la remise en cause de l'État éthiopien.

**La remise en cause de la lecture centre-périphérie des conflits partira d'une critique des modèles centre-périphérie formulée par C. Coulon en 1972. À partir de la distinction établie par ce dernier entre le « secteur politique central » et le « secteur politique périphérique », nous proposerons une grille de lecture des conflits faisant apparaître les rapports entre les processus de formation de l'État, les conflits, et le thème centre-périphérie (voir partie 1). Cette distinction entre secteur politique central et secteur politique périphérique permettra de penser la formation de l'État à partir du thème centre-périphérie. Par ailleurs, afin d'éviter d'assimiler le secteur politique central à l'État (ce qui reviendrait à associer à nouveau État et centre/noyau politique), nous considérerons l'État comme la production continue émanant de l'interaction entre les deux secteurs politiques. La formation de l'État sera donc définie comme le processus de formation de ces secteurs et de leur interaction.**

C. Coulon définit le secteur politique central comme :

« L'ensemble des institutions, valeurs ou processus qui visent à assurer (et assurent de fait) l'organisation globale de la société (partis, corps législatifs, exécutifs et judiciaires, idéologies, phénomènes de socialisation, etc.) ou un aspect particulier de cette organisation globale (par exemple une Église peut faire pression sur tel parti ou sur le gouvernement pour réformer le système d'enseignement). Le secteur central comprend donc les institutions de l'État et les différentes fonctions qu'elles exercent, ainsi que les divers groupes (et les valeurs et processus qui leur sont inhérents) qui les contrôlent ou se proposent de les contrôler, directement ou indirectement, totalement ou partiellement » (Coulon 1972 : 1064).

Quant au secteur politique périphérique, il est défini comme :

« **L'ensemble des institutions, valeurs ou processus qui échappent dans une certaine mesure à l'emprise du secteur politique central.** Dans certains cas, il peut s'agir de véritables systèmes politiques ou para-politiques ; dans d'autres, d'institutions plus ou moins particulières ou isolées » (Coulon 1972 : 1064).

La notion de secteur est ainsi entendue dans une perspective processuelle et de continuité, comprenant au sein d'un même ensemble l'État et la société qui se

définissent et se construisent mutuellement.<sup>32</sup> **L'espace politique éthiopien sera donc considéré comme l'ensemble de ces deux secteurs certes relativement autonomes (le secteur politique central et le secteur politique périphérique), mais qui ne peuvent être compris qu'à partir dans leur interaction et leur interdépendance. Nous postulons ainsi la double crise de l'État éthiopien, et les conflits armés y étant relatifs, comme naissant précisément des tensions inhérentes à la formation de ces secteurs.** En effet, l'interaction des secteurs étant considérée comme la base du processus de formation de l'État, c'est l'évolution même de ces secteurs et de leurs relations dans les années 1960-1970 qui conduit à la double crise de l'État éthiopien et à l'apparition de nouvelles tendances conflictuelles.

Afin de souligner la porosité de la frontière entre les deux secteurs politiques et entre les groupes et individus à l'intérieur de ceux-ci, nous aurons recours à la notion de frontière. La fluidité de cette frontière, sa dimension à la fois territoriale, politique, économique, sociale, identitaire ou encore symbolique en font un outil tout à fait stimulant pour l'étude de la formation des secteurs politiques central et périphérique en Éthiopie.

**À partir de la distinction entre « secteur politique central » et « secteur politique périphérique », trois grandes tendances de conflits seront distinguées et interrogées tout au long de l'étude (particulièrement à partir de la période de la Restauration) en insistant sur leur interdépendance : *tendance conflictuelle entre les deux secteurs* (intersectorielle), *tendance conflictuelle à l'intérieur du secteur central* et *tendance au conflit à l'intérieur du secteur périphérique* (intrasectorielles). Ces trois grandes tendances de conflits**

---

<sup>32</sup> Il ne s'agira donc pas de définir l'État à partir de l'émergence des différents « secteurs » dans le sens où l'entendent les politiques publiques, c'est-à-dire comme une logique « verticale » segmentée permettant d'étudier la reformulation des rapports entre État et société (politiques sociales, éducation, justice, économie etc.) (Muller 1990). La distinction entre « secteur politique central et secteur politique périphérique » répond à une approche davantage « macro » de la politique (« politics ») liée à la formation de l'État plutôt qu'à une approche en termes de politiques (« policies ») concrètes. En effet, nous concentrons surtout l'analyse sur la formulation, l'imposition et la négociation d'un cadre général d'agir et de penser défini par l'État, sans pour autant ignorer les enjeux des politiques (« policies ») définies dans de tels cadres (taxes, éducation, armée, économie etc.).

permettront de dépasser la dimension binaire dominante qui considère les conflits éthiopiens comme opposant un centre à ses périphéries. Par ailleurs, nous considérerons ici le conflit tout à la fois comme facteur et révélateur de la construction des secteurs politiques central et périphérique. Les conflits et leurs modalités dépendent en effet des processus de construction de ces secteurs, et inversement.

## **4.2. Sources et difficultés rencontrées**

Nous partirons pour cela d'une critique de l'emploi que la littérature « éthiopisante » fait des notions de « centre » et de « périphérie ». Il ne s'agit pas de remettre en cause les travaux préexistants dont nous faisons par ailleurs largement usage, mais plutôt de les aborder sous un angle nouveau en connectant et en analysant différentes zones conflictuelles éthiopiennes. Ceci explique la place importante que nous accordons aux sources « secondaires » provenant de travaux d'historiens, de géographes, d'anthropologues ou de politistes. Les sources « primaires » ont quant à elles été recueillies au cours de quatre séjours de recherches réalisés en Éthiopie, principalement dans la capitale Addis-Abeba (octobre 2007/mars 2008 ; juin/septembre 2008 ; mars/mai 2009 et février/mars 2010), sur une durée totale de quatorze mois.

Les difficultés liées à l'obtention d'un permis de recherche n'auront malheureusement pas rendu possible la récolte de données dans deux des régions étudiées ici (Afar et Gambella).<sup>33</sup> Le ministre des Affaires fédérales éthiopien a refusé en personne de délivrer ce permis pourtant indispensable à mon deuxième séjour de recherche.<sup>34</sup> Au cours du dernier séjour, ce refus s'est fait moins officiel, et le ministère des Affaires étrangères vers lequel l'administration éthiopienne m'avait cette fois demandé de me tourner n'aura jamais donné suite à ma demande

---

<sup>33</sup> L'Érythrée, qui représente la troisième région/pays étudiée, n'a pas non plus été visitée en raison des difficultés évidentes actuellement.

<sup>34</sup> Cette demande de permis était relative à la conduite d'un séjour de recherche dans les régions Afar et Gambella.



de recherche (pourtant appuyée officiellement par l'ambassade de France d'Addis-Abeba). Les maintes tentatives que j'ai pu mener en ce sens et mes multiples demandes exprimées auprès des autorités éthiopiennes (restées infructueuses) ont cependant en elles-mêmes été riches d'enseignement. À ces occasions, j'ai pu prendre conscience du poids de l'État éthiopien et de son enracinement à la fois dans les esprits de la population mais également de ses représentants. L'histoire éthiopienne, l'héritage d'Hailé Sélassié et surtout du *därg* ont fait de l'État éthiopien un État puissant, ancré administrativement mais aussi mentalement. La concentration du pouvoir entre les mains d'une élite restreinte explique sans doute en partie le faible sens de l'initiative de la part des représentants même hauts placés dans l'administration. Cependant, fait notable et révélateur, le *mängest* éthiopien effraie, semble-t-il, jusqu'à ses propres fonctionnaires.

La culture du secret et la méfiance croissante développée à l'égard des chercheurs et des journalistes expliquent également les difficultés rencontrées lors de mes différents séjours (voir l'encadré ci-dessous extrait de la revue en ligne *Addis Neger*). Bien entendu, ces limites empiriques relèvent également de ma responsabilité propre en tant que jeune chercheur manquant certainement de l'expérience requise pour mener à bien un projet de recherche dans un pays dont l'espace politique se referme progressivement (mais de façon radicale) depuis plusieurs années.

## ***Tough Times Ahead for Western Scholars Studying Ethiopia***

### ***Addis Neger Online***

EPRDF blamed several western scholars for the post-2005 international attention to the government's human rights abuses and democracy deficit. It started replying to critical western scholars through a weekly Ministry of Foreign Affairs bulletin in 2006. The bulletin is sometimes edited by former BBC man Patrick Gilkes who consults the Ministry of Foreign Affairs. The government has also used some of the carrots and sticks proposed in the document in the past. The document is intended to lead to a more coordinated and organized process of management.

European and American scholars involved in study projects that relate to aspects of Ethiopian politics and economics will be carefully managed by Ethiopian government. In a confidential discussion document sent to the Office of the Prime Minister and Ministry of Foreign Affairs from Bereket Simeon's Office of Communications, it is stated that the objective of the systematic management of western scholars is to either make them publish positive reports about Ethiopia's political and economic progress or deterring them from publishing negative study papers.

The document proposes that the government ought to actively cooperate with academics and scholars of western research institutions by allowing access to records of importance as well as government departments and officials and involve as much as possible in the research process to affect the final output in favor of "Ethiopia's interest." Researchers working with local institutions affiliated with the government or research assistants with EPRDF connections will be treated favorably. According to the discussion document, western institutions that have research offices in Addis Ababa will be formally and informally lobbied to hire Ethiopian researchers sympathetic to the government's interests. The discussion document details deterrence measures to be taken against western scholars who work with the opposition or publish study papers that tarnish Ethiopia's record: vigorously and robustly criticizing their works and integrity, denying them access to data and governmental institutions, denying them visas or hassling them at the airport and actively pressurizing their funders and institutions that they are linked to.

**Admin A. | 05 Jul 2010**

<http://addisnegeronline.com/2010/07/tough-times-ahead-for-western-scholars-studying-ethiopia/>

Figure n° 2 : Restrictions imposées aux chercheurs et aux journalistes par le gouvernement éthiopien.

Ces difficultés expliquent également notre recours important à la littérature « secondaire ». Certaines sources tout à fait intéressantes (documents, archives, entretiens) ont cependant pu être recueillies auprès de ministères éthiopiens (Affaires fédérales, Transports et Communications notamment, ministère de la Communication gouvernementale récemment formé), auprès du secrétariat du Festival du Millénaire en 2007-2008, au siège du FPLT à Makalé (recueil de

publications clandestines diffusées pendant la lutte de libération)<sup>35</sup>, ou encore auprès de divers services d'archives (la célèbre agence *Brehanna Sälam*, ou l'*Ethiopian Press Agency*). Le Centre français des études éthiopiennes dispose d'une collection presque complète du journal officiel, vitrine gouvernementale depuis Hailé Sélassié jusqu'à aujourd'hui, l'*Ethiopian Herald* (dans sa version anglaise) ou l'*Addis Zämen* (dans sa version amharique), ainsi que de nombreux magazines et journaux éthiopiens dont la lecture qui fut riche d'enseignements. Le matériel empirique se compose également d'entretiens menés à Addis-Abeba durant nos séjours de recherche. Si ces entretiens réalisés auprès d'institutions éthiopiennes ou internationales (en France, en Éthiopie et à Djibouti) n'apparaissent pas tous explicitement dans ce travail, ils ont l'alimenté et orienté de façon substantielle. Je remercie ici les personnes qui ont accepté de me recevoir et de répondre à mes questions.<sup>36</sup>

L'analyse qui suit se contentera de présenter d'une façon que nous espérons originale (*i.e.* par une relecture du thème centre-périphérie) les tensions qui perdurent en Éthiopie. Reprenant modestement les mots de M. Weber, « nous pouvons à la rigueur poser aux spécialistes des disciplines voisines des *questions*<sup>37</sup> utiles qu'ils n'auraient pas vues si facilement en partant de leur propre point de vue, mais en contrepartie notre travail personnel restera inévitablement incomplet » (Weber 1997 : 81). De futures recherches en Éthiopie permettront sans doute de compléter ce travail et, ce faisant, nos « intuitions », au sens où M. Weber l'entendait justement. Nous espérons pouvoir mener des études plus spécifiques des trajectoires personnelles d'hommes et de femmes politiques éthiopiennes dans le cadre de recherches à venir, mettant ainsi davantage l'accent sur une lecture « micro » indispensable à une bonne compréhension de la scène politique éthiopienne et qui n'a malheureusement pu être réalisée ici. Rappelons également qu'une telle étude aurait indéniablement gagné à élargir son cadre temporel et à remonter jusqu'à l'époque médiévale. Le temps imparti et la forme de l'exercice

---

<sup>35</sup> Les responsables des archives du FPLT (située à Mekelle, capitale du Tigräï dans le Nord du pays) ne nous ont malheureusement pas permis l'accès à la moindre source publiée dans une autre langue que l'anglais.

<sup>36</sup> Voir la liste des entretiens à la fin du texte (« Sources primaires », page 591).

ne nous auront cependant pas permis un tel détour. En revenant sur une littérature désormais abondante, nous entendons cependant offrir une grille d'analyse pertinente, renouvelant les liens entre ces trois pôles que sont les conflits, les processus de formation de l'État, et le thème centre-périphérie en Éthiopie.

### **4.3. Cadre temporel**

Nous ne délimiterons pas le cadre temporel de l'analyse à une date précise, mais plutôt à une période qui représente un tournant dans la formation de l'État éthiopien : la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et le règne de Ménélik II (r. 1889-1913). C'est alors que l'Éthiopie acquiert, par son expansion interne et sa résistance à la colonisation européenne, notamment lors de la célèbre bataille d'Adoua (1<sup>er</sup> mars 1896), les frontières qui n'ont que peu évolué jusqu'à aujourd'hui (hormis la perte de l'Érythrée suite à son indépendance en 1993). C'est également à cette époque que fut fondée la « Nouvelle Fleur » (Addis-Abeba) qui deviendra le « centre » politique du Choa, et quelques années plus tard de l'Éthiopie. Le couronnement de Ménélik II (1889) représente également une date importante dans ce chapelet d'événements. Tout autant symbolique demeure la soumission des quatre *ras* des provinces rebelles à ce nouveau souverain en 1894 (Erlich 1996 : 186).<sup>38</sup> 1889, 1894 et 1896 seront ainsi retenues à la fois pour leur dimension politique, territoriale, mais aussi symbolique, voire mythique. C'est en remontant à ces événements que la formation de l'État éthiopien sera analysée dans ses rapports aux conflits, jusqu'aux années 2000, c'est-à-dire jusqu'à cette page de l'histoire éthiopienne et de l'éthiopianité que l'on peut désormais qualifier de « post-Badmé » (bataille décisive de la guerre contre l'Érythrée en 2000), faisant échos à la période post-Adoua de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle qui déboucha sur la « modernisation » de l'État éthiopien.

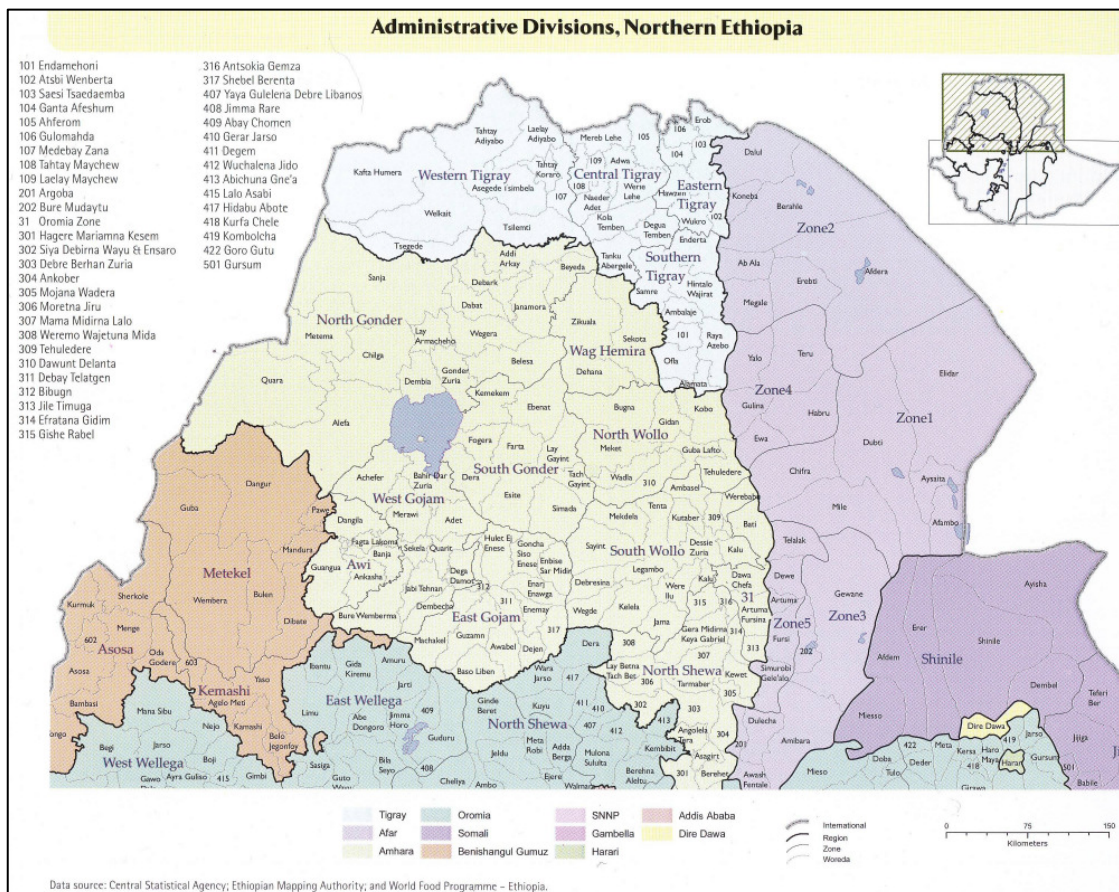
---

<sup>37</sup> Italique dans le texte.

<sup>38</sup> En juin 1894, ces quatre *ras* se rendent à Addis-Abeba pour se soumettre à Ménélik II : *ras* Menguesha, Alula, Hagos et Wäldä-Mikaél.

#### 4.4. Zones étudiées

Les approches centre-périéries ont parfois tendance à considérer de façon corrélative l'éloignement géographique et l'influence étatique, notamment dans les modélisations en termes d'auréoles. Pourtant, les périphéries lointaines peuvent receler une importance stratégique, symbolique et économique tout à fait cruciale pour le centre (W. James 1997 : 403). C'est le cas par exemple lorsqu'il s'agit d'une marche, d'une zone tampon, d'un passage douanier, militaire, d'une zone de développement économique etc. Depuis leur intégration (totale ou partielle) sous le règne de Ménélik II, les régions Afar, Gambella et le Nord de l'Éthiopie (Érythrée/Tigraï) ont, selon les contextes, représenté ou continuent de représenter au moins un de ces enjeux stratégiques.



Carte n° 8 : « Divisions administratives dans le Nord de l'Éthiopie » actuelle.  
Au Nord, la région Tigraï, et au Nord-Est, la région Afar.

Source : *Atlas of the Ethiopian Rural Economy*, Central Statistical Agency, Ethiopian Development Research Institute, International Food Policy Research Institute, 2006, p. 6.

## La région Afar

La région Afar est souvent décrite comme un triangle situé au nord-est de la capitale éthiopienne. Elle s'étend de la frontière érythréenne au Nord à la région somali au Sud. À l'est, elle longe Djibouti, et son côté ouest s'étend sur les régions éthiopiennes du Tigräi, du Wällo et du Choa. La région est traversée par la rivière Aouache qui descend des plateaux et remonte vers le nord pour se jeter dans le lac Abbé à la frontière djiboutienne. La région Afar est donc présentée comme une double marge, « à la périphérie du monde arabe, véritable marche sur le continent africain aux confins de l'Éthiopie » (Piguet 1998 : 62).

Longtemps divisée entre l'Éthiopie et ses anciennes colonies voisines, la région occupée par les Afar obtient sous le nouveau régime du FDRPE une région du même nom en 1995 (*Kellel 2*, ou Région 2). Auparavant, la « nation » afar était répartie entre plusieurs provinces éthiopiennes et Djibouti.<sup>39</sup> Deux grands royaumes ont émergé dans l'histoire de la région depuis le Moyen Âge : la Dankali au Nord (7 grandes chefferies) et l'Adal au Sud. Dans le second royaume, seul l'Aoussa « a représenté une force réelle » depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, ce qui « lui attribue un rôle de leadership sur le monde Afar » (Piguet 1998 : 86). En effet, Au sein de la région afar d'Éthiopie se distingue le sultanat d'Aoussa souvent considéré comme un véritable « centre » à l'intérieur de l'État éthiopien dont les sultans afar ont construit la puissance (et celle d'autres entités politiques alentour) à partir du commerce et de la position privilégiée occupée entre les plateaux éthiopiens et les côtes de la mer Rouge (Kassa 2001).

Le statut de « périphérie » représente donc bien ici une structure d'opportunité économique et politique. On retrouve ainsi plusieurs logiques s'inscrivant dans la problématique d'une lecture des conflits en termes de « centres » et de

---

<sup>39</sup> Depuis l'indépendance de l'Érythrée en 1993, les Afar se trouvent répartis entre le territoire de ce pays, la région Afar éthiopienne et Djibouti. À la fin des années 1990, 500 à 800 000 Afar auraient habité dans ce triangle (Piguet 1998 : 64). La société Afar est patrilinéaire, subdivisée en clans, sous-clans, lignages, familles étendues et cellules domestiques (Lewis 1983 ; Getachew K.

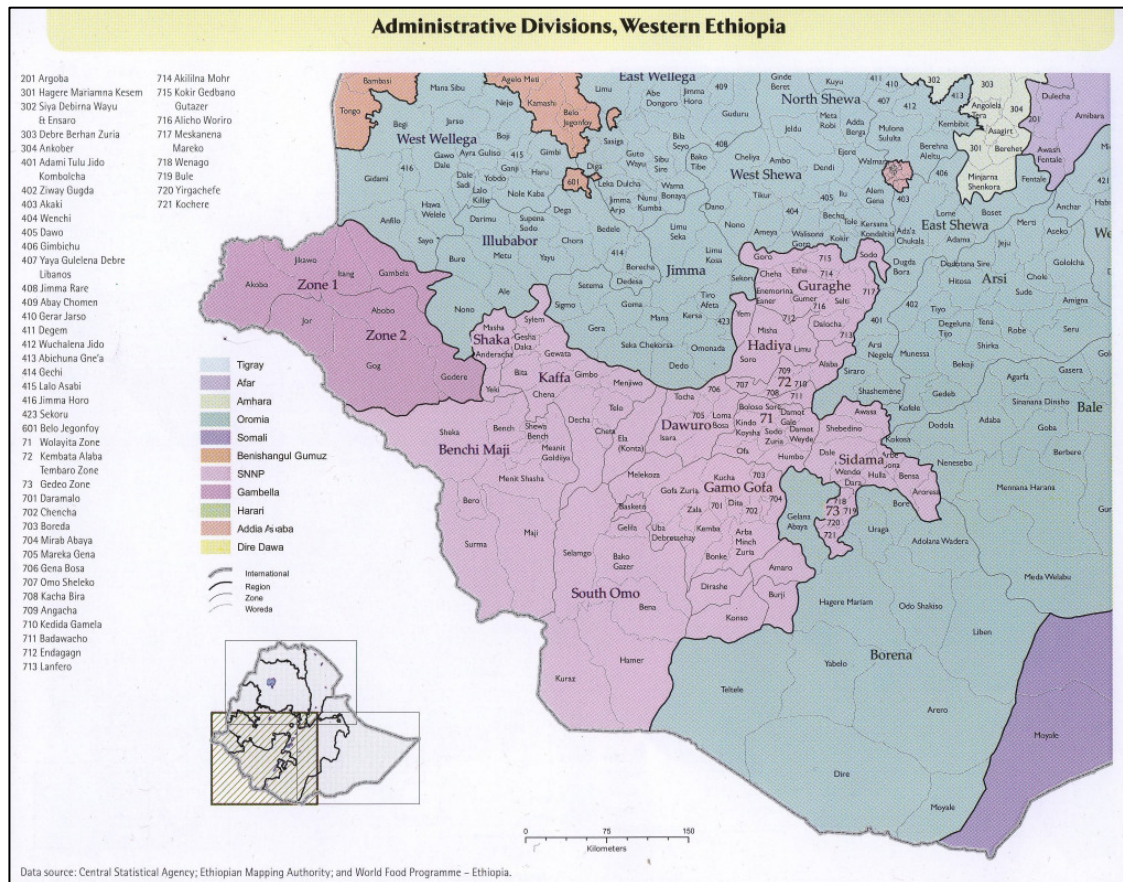
« périphéries » : l'existence d'un centre alternatif difficilement contrôlable par Addis-Abeba depuis Ménélik II jusqu'à nos jours ; la question des périphéries propres de ce centre Afar ; la position de la région Afar entre différents centres ou périphéries extérieures voisines (Asmara en Érythrée ; Afar de Djibouti ; rapports conflictuels entre les Afar et les Somali le long de l'axe Addis-Abeba-Djibouti ; « nationalisme » Afar au-delà des frontières étatiques etc.).

Cette région présente par ailleurs un intérêt stratégique en raison de sa position géographique. Considérée par Ménélik comme une zone tampon face aux visées colonialistes, la région concentre néanmoins 75 pour cent des routes vitales à l'Éthiopie (Addis-Abeba-Assab en Érythrée ; Addis-Abeba-Djibouti ; Addis-Abeba-Zeyla au Somaliland), dont celles d'importation en pétrole depuis la péninsule arabique (Yasin M. 2008 : 42-43). Par ailleurs, les projets d'irrigation font de l'Aouache la rivière la plus exploitée du pays. Enfin, la région d'un intérêt certain durant la guerre froide en raison de ses côtes le long de la mer Rouge attire à nouveau l'attention depuis la lutte internationale lancée contre le terrorisme.

---

2001). Les divisions claniques s'articulent par ailleurs largement à partir de la distinction Adohyammarara (les « Blancs ») et les Assahyammarara (les « Rouges ») (Piguet 1998 : 86).

## La région Gambella



Carte n° 9 : « Divisions administrative de l'Ouest de l'Éthiopie » actuelle.  
À l'extrême Ouest, la région Gambella déborde à l'intérieur du Sud Soudan.  
Source : *Atlas of the Ethiopian Rural Economy*, Central Statistical Agency, Ethiopian Development Research Institute, International Food Policy Research Institute, 2006, p. 10.

Ce positionnement d'une « périphérie » entre plusieurs centres vaudrait aussi pour la région Gambella. Située à l'ouest du pays le long de la frontière soudanaise, cet ancien centre politique conquis par Ménélik II au XIX<sup>e</sup> siècle (villes de Gore et de Gambella, notamment) se trouve à l'interface du Sud Soudan et de l'expansion éthiopienne. On y observe à nouveau les liens étroits entre les dimensions territoriale, économique, institutionnelle et identitaire. La région Gambella voit le jour avec le nouveau découpage territorial et la Constitution de 1995.<sup>40</sup> Elle est

<sup>40</sup> Jusqu'en 1991, sous les régimes précédents, la zone appelée aujourd'hui Gambella (approximativement l'Anywoualand) était un *awraja* de la province de l'illoubabor. Elle devient une Région administrative en 1989, après la proclamation de la Constitution du régime socialiste (Constitution de 1987). Depuis 1995, la région Gambella est une région fédérée au sein de la



composée principalement des groupes suivants : les Nuer, les Anyoua<sup>41</sup> et les Majangir (les trois plus importants quantitativement), les Opo et les Komo. On y trouve également un groupe particulier perçu par les habitants de la région comme les *Habächa*, c'est-à-dire les habitants des hauts plateaux installés dans la région.<sup>42</sup> Ces derniers sont également surnommés les « rouges » en raison de leur couleur de peau plus claire et regroupent les Amhara aussi bien que les Oromo ou les Tigréens. Derrière les Nuer et les Anyoua, les *Habächa* représentent le groupe le plus important. Le pouvoir politique régional y est actuellement partagé entre les Anyoua (président de région), qui se revendiquent « autochtones » et les Nuer (vice-président), dont un nombre important a immigré depuis le sud du Soudan suite aux conflits soudanais des années 1970 et 1980 (voir *infra*).

La considération des habitants des hautes terres à l'égard des habitants des plaines peine parfois à se défaire d'une connotation négative. Les habitants « noirs » (en opposition aux « rouges » des plateaux) étaient, sous le royaume et l'empire, considérés comme des *Chankilla* (esclaves) par les Éthiopiens des plateaux, terme dont l'utilisation fut officiellement prohibée sous le *därg* (Donham 1986). Nous verrons que la stratification ethnique, raciale et politique se retrouve aujourd'hui sous des formes certes différentes mais persistantes. Il s'agira de les analyser en rapport avec les dynamiques régionales, locales et nationales (l'État éthiopien) pour tenter de mieux cerner les différentes dimensions des conflits se déroulant dans cette zone frontière « périphérialisée » depuis la fermeture du port anglais sur la rivière Baro en 1956 (Kurimoto 1992 ; Johnson 1986) (voir *infra*).

---

République fédérale démocratique d'Éthiopie. La densité de la région est inférieure à 10 habitants au kilomètre carré (Kurimoto 1992).

<sup>41</sup> Les Anywoua sont surtout des agriculteurs sédentaires, alors que les Nuer sont en majorité des semi-nomades. Pour une étude des sociétés Nuer et Anywaa « traditionnelles », voir notamment les travaux d'Evans-Pritchard (1940) et de Lienhardt (1957, 1957).

<sup>42</sup> Le recensement de 1994 donne la répartition suivante des groupes de la nouvelle région qui prend le nom de Gambella : sur une population totale de 162 397 habitants, on compterait 64 473 Nuer (39,7 pour cent), 44 581 Anywaa (27,5 pour cent), 12 566 Amhara (7,7 pour cent), 10 543 Oromo (6,5 pour cent), 9 350 Majangir (5,8 pour cent), 6 783 Käfa (4,2 pour cent), 3 632 Känbata (2,2 pour cent), 3 089 Mocha (1,9 pour cent), 2 596 Tigréen (1,6 pour), et 4 784 « Autres » (2,9 pour cent) (Central Statistical Authority 1995).

On observe également dans la région Gambella une autre thématique au centre des conflits contemporains, liant frontières, identités, territoires et politique : les migrations.<sup>43</sup> L'enjeu du recensement pour le partage du pouvoir est ici primordial et lourd de conséquences sur les rapports déjà conflictuels existant entre les groupes ou à l'intérieur de ceux-ci. Les Nuer désormais plus nombreux plaident pour une meilleure représentativité, alors que les Anyoua défendent l'idée d'une domination légitime des « autochtones » face aux « envahisseurs Nuer » (Dereje 2003). Les évolutions récentes nécessitent par ailleurs que l'on se penche sur cette région : la politique active de relations économiques avec le Sud Soudan par le gouvernement d'Addis-Abeba, les explorations pétrolières etc.

La région Gambella, tout comme la région Afar, est considérée par le gouvernement éthiopien comme une région « périphérique », « marginalisée » et à développer économiquement. La construction d'infrastructures depuis 1991 révèle cependant l'inefficacité d'un développement économique privé d'ouverture politique. La région demeure en effet conflictuelle. La situation géographique permet par ailleurs le maintien d'une « frontière » refuge pour certains groupes armés menant des incursions en territoires éthiopiens depuis le Sud Soudan.

---

<sup>43</sup> En plus des migrations depuis le Soudan, 60 000 habitants des hauts plateaux auraient été réinstallés dans la région durant la période du *därg* (Dechassa L. & Piguet 2004 ; Pankhurst A. & Piguet 2008).

## Au Nord : le Tigräï et l'Érythrée



Carte n° 10 : Tigréens et Afar en Éthiopie et en Érythrée (Rimbaud 1992 : 200)

Le Nord de l'Éthiopie a partiellement échappé à l'intégration au royaume de Ménélik. Le 10 mars 1882, le gouvernement italien rachète le territoire d'Assab à la société Rubbatino de Gênes qui l'avait acquis en 1869 auprès de la tribu afar des Ankala, sur les rives de la mer Rouge. La colonie italienne d'Érythrée est proclamée quelques années plus tard (1890). Cette « périphérie » du Nord, cette « nation frontière » (Reid 2005 : 475), mérite également une attention particulière. En raison notamment de la création des bases d'un nouveau secteur politique central sous l'impulsion italienne qui conduira à la création de l'Érythrée indépendante en 1993.

Le Tigräï, berceau de la lutte du FPLT contre le *därg*, se voit ainsi « amputé » d'une partie de ses plateaux au Nord à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, puis en 1993. C'est du moins l'interprétation qu'en donne une certaine historiographie et les groupes politiques se l'appropriant, vision souvent renforcée par la guerre ouverte entre l'Érythrée et l'Éthiopie entre 1998 et 2000 qui fera une centaine de milliers de victimes.

Les tensions à l'intérieur du FPLT jusqu'en 2001 sont fortement liées à des divergences relatives au cas érythréen et révèlent le poids de l'interprétation de l'histoire sur la scène politique aujourd'hui encore (les nationalistes « durs » du parti qui n'ont jamais pardonné à Meles d'avoir « abandonné » une partie du Tigräï à l'Érythrée en 1993 sont expulsés du FPLT en 2001-2002) (Tronvoll 2009). On peut par ailleurs considérer que le Tigräï qui tirait profit d'un positionnement relativement avantageux entre deux « centres » (Addis-Abeba et Asmara) a perdu après le déclenchement de la guerre érythro-éthiopienne une partie importante de ses ressources (fin de l'accès à Asmara pour de nombreux travailleurs du Tigräï, fermeture de la frontière pour les exportations *via* les ports érythréens d'Assab ou, de façon secondaire, de Massaoua). La fermeture de la frontière érythréenne a également été lourde de conséquences pour les communautés frontalières qui durent s'adapter et franchir les frontières autrement, tels les Afar.

Ces régions s'insèrent dans notre étude car elles se trouvent prises entre différents « centres » évolutifs, en construction, en reconstruction, ou disparus. Elles représentent autant de zones sous tension, et sont bien souvent les théâtres de conflits armés. Par ailleurs, elles fournissent des illustrations des implications de l'État éthiopien dans les évolutions politiques externes et, inversement, des influences des États voisins sur les régions éthiopiennes. Ces trois régions connaissent en outre un regain d'intérêt en raison d'évolutions récentes (développement de nouvelles routes commerciales, guerre en Érythrée, processus d'indépendance en cours du Sud Soudan, lutte antiterroriste). Enfin, une raison supplémentaire explique le choix que nous faisons d'étudier ces trois zones : leur connexion directe ou indirecte, que ce soit par le « centre » macrocéphale Addis-

Abeba, ou par Asmara en Érythrée, ou encore par des centres naissants se développant le long d'autres routes économiques, alternatives à l'Érythrée et à la ligne Addis-Abeba-Djibouti.

#### **4.5. Plan**

**Nous articulerons notre démonstration autour de trois grandes parties, elles-mêmes subdivisées en différentes sections. La première partie** entend revenir sur les implications théoriques du thème centre-périphérie appliqué à l'étude des conflits éthiopiens. Elle est organisée autour de trois sections, correspondant chacune au rapport entre les trois thèmes fondamentaux de cette étude, à savoir : les conflits, le thème centre-périphérie, et la formation/construction de l'État/éthiopianité. Ces trois sections correspondent ainsi aux trois articulations de ces thèmes, c'est-à-dire : *formation de l'État et thème centre-périphérie* (section 1) ; *formation de l'État et conflit* (section 2) ; *conflit et thème centre-périphérie* (section 3).

**La deuxième partie**, également organisée en trois sections, revient sur le rapport entre les processus de formation de l'espace politique éthiopien, les perceptions de la nouvelle centralité impériale et leur conflictualité sous le règne de Ménélik (section 1). Nous reprenons ces mêmes thèmes sous le règne d'Hailé Sélassié avant l'invasion italienne (1916-1935) (section 2). La troisième section de cette deuxième partie traite quant à elle de l'éclosion de la double crise de l'État éthiopien (*de et dans l'État*). La période de la Restauration (1941-1974) représente ici une période charnière, non seulement dans l'évolution des secteurs politiques et des conflits qui y sont inextricablement liées, mais également dans les manifestations de ces conflits.

**La troisième et dernière partie** est organisée en deux sections. Elle traite dans un premier temps de la période post-impériale jusqu'à nos jours et revient sur les raisons de l'aggravation de la double crise de l'État éthiopien sous le régime de

Mengistu Hailé Mariam (1974-1991, section 1). Cette période marque notamment la militarisation de l'État et de la société par le *därg*, corrélative du développement d'une structure de contrôle exacerbée et du maintien du système de valeur pourtant à la source de la crise (le « projet impérial » unitaire). La seconde section de cette troisième partie traite de l'atténuation relative des crises *de* et *dans* l'État éthiopien depuis 1991, permise par des compromis identitaires, idéologiques et économiques. L'Éthiopie « multinationale » reste cependant profondément affaiblie par les ambiguïtés véhiculées par ces compromis. Surtout, le régime du FDRPE ne peut qu'entretenir une crise latente *de* et *dans* l'État éthiopien dans la mesure où le compromis essentiel à son accalmie, c'est-à-dire la participation réelle des différents groupes politiques, demeure insuffisant.

Nous insisterons dans chaque section sur les domaines clés de la construction/formation de l'État éthiopien, à savoir les institutions politiques, la structuration de l'armée, de l'économie ou encore du système de taxes.

Par ailleurs, « l'État [étant] aussi un discours, une parole, une imagerie [dont la] symbolique n'est pas seulement le supplément d'âme d'un monstre froid étatique, mais une condition essentielle de sa pérennité » (Skornicki 2009 : 81), nous nous attacherons également à l'évolution de sa politique de « domination symbolique » (Bourdieu 1993), cette « conquête des esprits » (Birnbaum 1980 : 722) que nous évoquons plus haut ; ce qu'E. Shils nomme de façon relativement voisine le « système de valeur » (Shils 1975) élaboré et diffusé par l'État à travers ses discours visant à justifier non seulement son existence, mais également à ancrer sa domination et sa légitimité dans les esprits des « Éthiopiens ». <sup>44</sup> Nous analyserons les tensions émergeant de ces évolutions à partir de la Restauration (1941-1974) en

---

<sup>44</sup> La bataille d'Adoua, qui ouvre une nouvelle page de la formation de l'État et de l'éthiopianité dont elle est parfois considérée comme l'acte de naissance (Paulos M. & Getachew M. 2005), est devenue un symbole fort de l'identité éthiopienne, un événement majeur dans l'histoire du pays, de l'État, et de ses représentations. Alors que je rentrais chez moi dans un minibus à travers Addis-Abeba lors de mon dernier séjour, mes compagnons de ce court voyage, surpris et heureux de constater que je comprenais leur conversation, me demandèrent d'où je venais. Leur seconde question était la suivante : « Connais-tu la bataille d'Adoua ? ». Véritable fierté nationale, cette bataille constituera en quelque sorte un « fil rouge » symbolique à cette étude, dans la mesure où la double crise de l'État éthiopien est, aussi, la crise d'Adoua et de son symbolisme.

y appliquant la grille de lecture des conflits élaborée à partir du thème centre-périphérie en Première partie (section 3). Il s'agira moins de revenir en détail sur chacun des conflits que d'y avoir recours en vue d'illustrer et de confronter nos hypothèses et d'interroger la pertinence de notre grille de lecture.

Ainsi, ce travail entend moins revenir en détail sur les politiques (« policies ») des différents régimes depuis Ménélik II, que de mener une réflexion sur le particularisme de la trajectoire étatique éthiopienne à partir des trois thèmes autour desquels l'étude est articulée (conflits, thème centre-périphérie, formation/construction de l'État). Ce choix impliquera certaines « frustrations » contre lesquelles nous espérons lutter en renvoyant le lecteur à la littérature éthiopiante correspondante tout au long du texte.

# ***1<sup>ère</sup> Partie : Des conflits « centre-périphérie » ? Apories des modèles et nouvelle grille de lecture des conflits éthiopiens***

Cette Première partie interroge l'interprétation dominante des conflits éthiopiens, à savoir l'opposition violente entre, d'une part un centre assimilé à l'État et, d'autre part, ses régions considérées comme périphériques et traditionnelles. L'imposition de cette grille de lecture s'explique par différents facteurs à la fois endogènes et exogènes à l'Éthiopie, par les débats historiographiques dominants et, enfin, par la trajectoire propre de son État, autrement dit par les spécificités des processus de formation de l'État éthiopien.

Nous revenons ici sur le cadre méthodologique de l'analyse et plus particulièrement sur les articulations des trois axes définis en introduction et autour desquels est construite la problématique de ce travail, à savoir : la formation/construction de l'État, les conflits armés, et le thème centre-périphérie. Il s'agit donc d'interroger les rapports entre ces trois thèmes et leur application à l'Éthiopie (*cf.* schéma n° 1 ci-dessous).



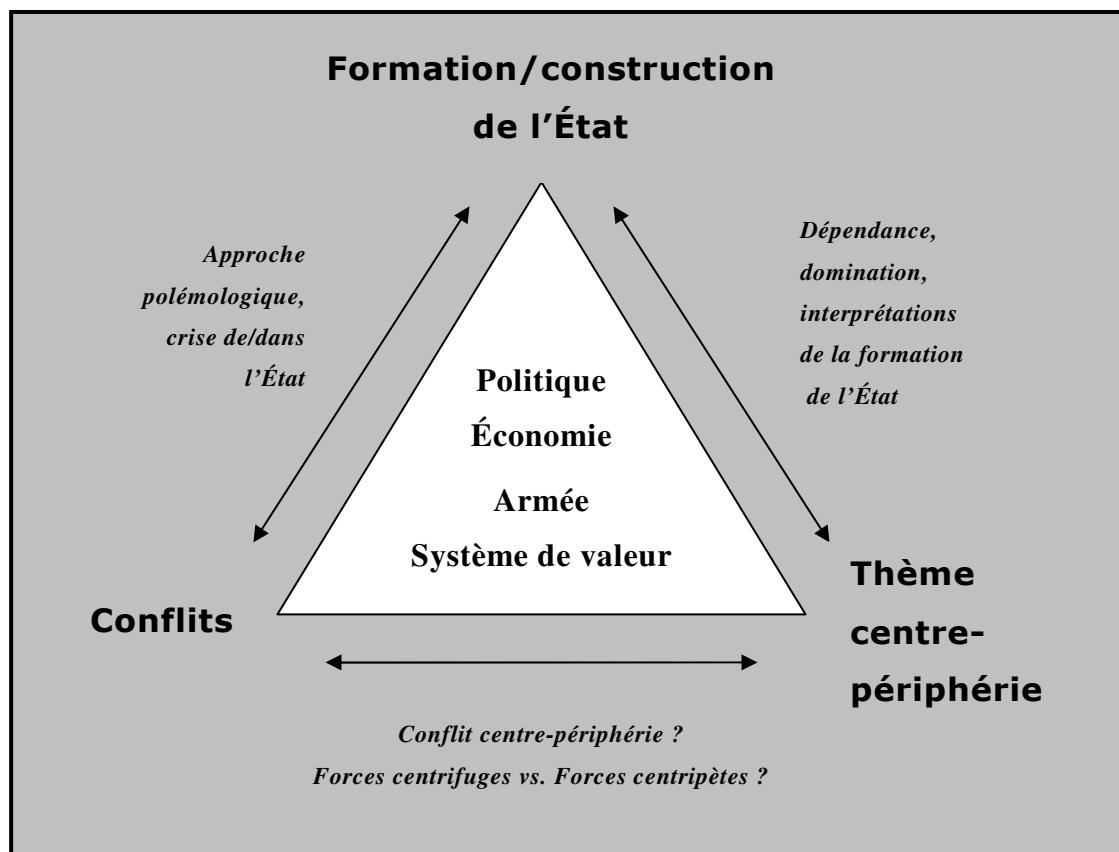


Schéma n° 1 : Formation de l'État, conflits et thème centre-périphérie

**Le rapport entre la formation/construction de l'État et le thème centre-périphérie sera interrogé dans une première section.** Après avoir précisé ce que nous entendons par l'« État », il s'agira de démontrer que le thème centre-périphérie se situe au cœur de la problématique de la formation des empires et des États en général, et en Éthiopie en particulier. Ces premiers développements visent également à rappeler l'importance de la charge cognitive et idéologique qu'une telle grille de lecture de l'État véhicule. Nous verrons que l'Éthiopie n'échappe pas à cette représentation de l'État comme synonyme de « centre ».

**La deuxième section est consacrée au rapport entre les conflits armés et la construction/formation des États,** c'est-à-dire au rôle joué par les conflits dans la détermination de la trajectoire de l'État, et inversement. Quelles que soient les théories explicatives des conflits (explication par l'économie, l'ethnicité, les nouvelles guerres etc.), on constate en effet que la majeure partie d'entre elles

confère à l'État un rôle incontournable en tant qu'acteur au moins indirect dans les conflits armés. Nous verrons ainsi que les processus de formation de l'État sont inextricablement liés à des épisodes conflictuels violents qui s'expliquent davantage par la puissance matérielle et cognitive de l'État plutôt que par sa faiblesse.

Enfin, **la troisième section revient plus spécifiquement sur les limites d'une grille de lecture des conflits construite sur la dualité centre-périphérie**. Le cas éthiopien est en effet révélateur des raccourci induits par une telle lecture. **Nous proposons ici une nouvelle grille de lecture des conflits éthiopiens permettant d'articuler à la fois les trois thèmes majeurs de l'étude** (formation/construction de l'État, conflit, thème centre-périphérie) **tout en évitant de basculer dans une lecture trop binaire des conflits qui opposerait un « centre » à ses « périphéries »**. Le détour par les notions de « secteur politique central » et « secteur politique périphérique » (Coulon 1972) permettra de distinguer **trois grandes tendances fluides et interdépendantes de conflits** (à comprendre sur le long terme historique de la formation/construction des deux secteurs). Ces trois tendances sont : le conflit entre les deux secteurs, le conflit à l'intérieur du secteur politique central, et le conflit à l'intérieur du secteur politique périphérique.

## ***Section 1 : Formation/construction de l'État et thème centre-périphérie***

« (...) If conquest shapes societies, even conquered peoples can force changes in the forms that states take, so leading, to some extent, their captors captive »

John Lonsdale (1992: 39)

« On ne doute jamais trop quand il s'agit de l'État »

Pierre Bourdieu (1993 : 49)

L'État, que nous envisageons ici de façon « génétique », résulte d'un processus double, à la fois endogène et exogène. Reprenant la distinction soulignée plus haut entre la formation de ses frontières extérieures et de ses frontières intérieures (interdépendantes), les premières peuvent être considérées comme relatives aux conquêtes, à l'intégration ou à la protection d'une entité politique, alors que les frontières internes relèvent d'une « constitution progressive de formes de domination d'une partie de la société sur le reste de ses membres » (Godelier 1980 : 657).

La définition offerte par P. Bourdieu de l'État est révélatrice de ces deux dimensions interdépendantes et présente par ailleurs l'intérêt de dépasser sa dimension formelle pour y voir également une organisation symbolique puissante :

« L'État est l'aboutissement d'un processus de concentration des différentes espèces de capital, capital de force physique ou d'instruments de coercition (armée, police), capital économique, capital culturel ou, mieux, informationnel, capital symbolique, concentration qui, en tant que telle, constitue l'État en détenteur d'une sorte de méta-capital, donnant pouvoir sur les autres espèces de capital et sur leurs détenteurs. La concentration de différentes espèces de capital (qui va de pair avec la construction des différents champs correspondants) conduit en effet à l'émergence d'un capital spécifique, proprement étatique, qui permet à l'État d'exercer un pouvoir sur les différents champs et sur les

différentes espèces particulières de capital, et en particulier sur les taux de change entre elles (et, du même coup, sur les rapports de force entre leurs détenteurs). Il s'ensuit que la construction de l'État va de pair avec la construction du champ du pouvoir entendu comme l'espace de jeu à l'intérieur duquel les détenteurs de capital (de différentes espèces) luttent notamment pour le pouvoir sur l'État, c'est-à-dire sur le capital étatique donnant pouvoir sur les différentes espèces de capital et sur leur reproduction (à travers, notamment, l'institution scolaire) (Bourdieu 1993 : 52).

P. Bourdieu souligne ainsi l'importance du « capital symbolique » défini comme « n'importe quelle propriété (n'importe quelle espèce de capital, physique, économique, culturel, social) lorsqu'elle est perçue par des agents sociaux dont les catégories de perception sont telles qu'ils sont en mesure de la connaître (de l'apercevoir) et de la reconnaître, de lui accorder valeur (Bourdieu 1993 : 55).

Cependant, cette définition de P. Bourdieu présente l'État comme le résultat d'un processus impulsé largement « par le haut » et subit par la « société ». Rappelons ici les processus d'interactions à partir desquels l'État se forme continuellement. Ici, la distinction entre « formation » et « construction » de l'État permet de dépasser la vision selon laquelle l'État émanerait d'une logique de diffusion unilatérale.

Afin de séparer deux dimensions de la formation étatique au Kenya, J. Lonsdale propose de distinguer le « *state-building* » du « *state-formation* » (Berman & Lonsdale 1992). Le « *state-building* », que nous traduirons par la « construction de l'État », est ici définie comme l'« effort conscient visant à créer un appareil de contrôle » (Lonsdale 1992 : 5). Quant à la « formation de l'État » (« *state-formation* »), elle serait ce « processus historique dont le déroulement est un processus de conflits (en grande partie inconscient et contradictoire), de négociations et de compromis entre différents groupes, dont les actions et les échanges motivés par l'intérêt constituent la 'vulgarisation' du pouvoir » (Lonsdale 1992 : 5). Cette distinction permet à J. Lonsdale de montrer que « l'embryon de l'État ne fut pas seulement délibérément construit, comme moyen de canaliser et de diriger le pouvoir au bénéfice de quelques uns », mais qu'« il fut

aussi formé par les actions anonymes de nombreux acteurs » (Lonsdale 1992 : 15). La formation de l'État ne dépend donc plus uniquement des acteurs étatiques qui le « construiraient » « par le haut », mais également des acteurs non-étatiques qui participent à sa « formation » « par le bas », se l'approprient, empruntent ses cadres d'action, le réinventent, y résistent, ou encore entreprennent de le renverser pour y gouverner.

Ces travaux rejoignent assez largement les analyses de C. Tilly pour qui les acteurs de la « formation de l'État » n'ont pas forcément conscience d'œuvrer à cette tâche. À partir de ses travaux sur la formation des États européens à la fin du Moyen Âge et les facteurs de mobilisations sociales, l'auteur met également en relief deux dimensions de la construction des États : la dimension stratégique des acteurs, mais également le fait que ceux-ci n'ont pas alors nécessairement pour objectif de développer les structures d'un système que nous appelons aujourd'hui l'« État moderne » :

« Power holders' pursuit of war involved them willy-nilly in the extraction of resources for war making from the populations over which they had control and in the promotion of capital accumulation by those who could help them borrow and buy. War making, extraction, and capital accumulation interacted to shape European state making. Power holders did not undertake those three momentous activities with the intention of creating national states – centralized, differentiated, autonomous, extensive political organizations. Nor did they ordinarily foresee that national states would emerge from war making, extraction, and capital accumulation » (Tilly 1985: 172).

Nous pouvons donc retenir la distinction tout à fait éclairante établie par J. Lonsdale entre « construction de l'État » et « formation de l'État », dans la mesure où, même s'il admet cette distinction, C. Tilly regroupe ces deux dimensions sous la même expression (« *state-making* »). Nous définirons donc l'État comme un processus continu résultant de cette double dynamique : nous parlerons de processus conscient des acteurs à créer un système de contrôle lorsque nous évoquerons la « construction de l'État » ; alors que l'ensemble plus large des processus et actions contribuant à sa formation et engendrant d'autres dynamiques de conflits sera évoqué en tant que « formation de l'État ».

Notons que la notion d'État doit être séparée de celles de régime et de gouvernement. Nous venons de démontrer que l'État tel que nous l'entendons dépasse la définition wébérienne classique (l'ensemble des instruments administratifs et légaux de domination légitime sur un territoire défini) (Weber 1971 : 57). Quant au régime, il regroupe les formes de domination, tels que les règles, les principes, les normes et les modes d'interaction entre les groupes sociaux et les organes de l'État (Chazan et *al.* 1999 : 39). Le régime serait ainsi relatif aux façons de gouverner, c'est-à-dire aux modalités d'exercice du pouvoir. Nous entendons enfin par gouvernement le groupe des dirigeants (personnes) de l'État, élaborant et définissant ses politiques. Si ces trois dimensions peuvent paraître théoriquement distinctes, elles s'articulent pour former un « triangle irrégulier » (Bellina & Darbon & Eriksen & Sending 2010 : 32). Nous verrons en effet à partir du cas éthiopien qu'elles se chevauchent, voire se confondent.

L'application de ces thèses sur la formation de l'État permettra de démontrer qu'on ne peut parler dans le cas éthiopien d'« inanité de l'État » ; celui-ci n'est ni « vide », ni « vain » (Chabal & Daloz 1999 : 11). Loin s'en faut. Il est un acteur essentiel des conflits, soit parce qu'il y participe, soit parce qu'il en fixe les règles directement ou indirectement, soit parce qu'il échoue à le faire.

## **1. Trajectoire de l'État, trajectoire de la centralité**

En dehors des travaux anthropologiques, l'État africain en tant qu'objet d'étude est relativement marginal jusqu'au lendemain du second conflit mondial et jusque dans les années 1970. Le contexte d'après guerre incite dans un premier temps les observateurs et intellectuels à se focaliser sur les notions d'autoritarisme ou de totalitarisme. L'État occidental lui-même est alors considéré comme quelque peu « poussiéreux » et les analyses se tournent davantage vers les études « sociétales »

(Skocpol 1985 ; Poulantzas 1980).<sup>45</sup> Il faut attendre les vagues des indépendances (et donc la multiplication des États sur le continent) pour offrir une nouvelle dimension aux études portant sur l'État, et l'Afrique fait alors partie de ces continents qui attirent l'attention (Harbeson 1995). La science politique s'émancipe et l'intérêt se tourne vers les États « en voie de développement », puis du « Tiers-Monde », prenant ensuite la dénomination tout aussi problématique d'États du « Sud ».<sup>46</sup> À partir des années 1970, l'État africain est « reconnu » et le champ se trouve alors investi par deux grandes tendances : l'école libérale d'un côté (qualifiée *a posteriori* de « développementaliste »), et néo-marxiste de l'autre (dépendantiste). Les critiques faites à l'encontre de ces approches à partir de la fin des années 1970 poseront les fondements des études africanistes contemporaines.

### **1.1. L'approche par la modernisation**

Ce sont les théoriciens de la modernisation politique qui investissent, presque initialement, ce champ d'étude. Ils entendent déterminer les conditions « nécessaires » et « incontournables » au développement d'États considérés comme modernes. C'est ainsi qu'apparaît ce qui sera qualifié d'école développementaliste (Lerner 1964, Rostow 1959, Almond et Verba 1963 ; Pye et Verba 1965). Le cycle d'étude s'ouvre avec la création en 1954 du *Committee on Comparative Politics*, suivie de la tenue en 1959 du premier colloque portant sur la « modernisation politique » (Baudouin 1998 : 81). Les premières recherches aboutissent à l'idée selon laquelle le développement économique serait une condition *sine qua non* à tout développement démocratique et à la fin des violences sociales (Lipset 1959 ; Dahl 1998). L'exposé de Rostow en termes d'étapes de développement constitue sans doute le travail le plus explicite en ce domaine (Rostow 1959 ; 1975).

---

<sup>45</sup> Notons ici le Projet de recherches comparatives sur la formation de l'État et de la nation conduit dans le cadre de l'Unesco et du Conseil international des sciences sociales dans les années 1960 et 1970. Les conférences menées dans le cadre de ce projet, en Europe, en Amérique latine et en Asie conduiront à la publication des deux célèbres ouvrages collectifs dirigés par S.N. Eisenstadt et S. Rokkan en 1973, *Building States and Nations*.

Dans ces analyses, le « centre » n'est pas incarné par l'« Occident » en tant que tel, mais par l'État lui-même. État et centre politique sont ainsi superposés et confondus. Quant à la « périphérie traditionnelle », située à l'intérieur de cet État en voie de modernisation, elle est considérée comme un frein au développement. Autrement dit, les organisations sociales « traditionnelles » sont jugées archaïques, « résiduelles », et le progrès impliquerait leur élimination par la modernisation de type occidental (Zolberg 1968). C'est alors qu'apparaissent dans ces études les notions de « processus », de « prérequis », ou encore de « stades » visant à expliquer et légitimer la conquête de la périphérie.

Soulignant notamment la fragilité du lien causal entre croissance économique et démocratisation, les limites de ces théories ont depuis été exposées (Badie 1984). Il semble en effet impossible de prédire le devenir politique à partir de développements économiques, ne serait-ce qu'en raison de la diversité des trajectoires politico-historiques des pays (A. Sen 2006). L'Amérique latine, l'Afrique, la Chine ou plus largement l'Asie du Sud-Est fournissent autant d'illustrations des limites de cette logique. En outre, analyser les États du Sud à partir de modèles économiques ne permet pas de lier « *a priori des situations objectives aux représentations subjectives que les individus sont censés en retirer. (...) Rien ne permet, en effet, d'affirmer que telle ou telle variation intervenue dans la vie économique ou sociale sera vécue et interprétée politiquement de la même manière dans des sociétés différentes. Ce passage dans le champ politique suppose l'interférence des données spécifiques (culture, institutions en place, relations entre forces sociales) qui ont leur autonomie et donc leur effet propre* » (Badie 1984 : 23-24).

Et si le développementalisme politique se trouve parfois partiellement libéré de la nécessité économique (Shils 1975), il demeure fondamentalement animé par un objectif ultime : devenir « moderne », c'est-à-dire s'émanciper d'une tradition considérée comme un fardeau sur la route vers la démocratie libérale de type

---

<sup>46</sup> Conscient des limites de cette expression, nous l'utiliserons cependant par commodité de langage par la suite, sans guillemets.



« occidental ». Cet Occident moderne demeure en effet le point de mire à atteindre, le modèle au centre de la cible du développement économique-politique et de la modernisation. Cette école ne parviendra pas réellement à s'affranchir d'une vision universaliste et ethnocentrique (Bourmaud 1997).

L'approche par la « modernisation » présente cependant l'avantage de désenclaver le pouvoir politique africain et de le resituer dans une totalité sociale : « *Par le politique, c'est tout le lien social qui se trouve restructuré* » (Bourmaud 1997 : 51). L'analyse « développementaliste » a en effet le mérite de dynamiser l'aspect historique et de restituer une logique de légitimation et de changement, même si cette historicisation demeure superficielle et dirigée par une idéologie ethnocentrique et unilatérale. En effet, considérer le centre (ici l'État) comme moderne aux prises avec ses périphéries (ici la société ou une branche de la société) traditionnelles empêche d'appréhender ces deux dimensions au sein d'un même ensemble. La ligne séparant modernité et tradition est une frontière trop perméable et trop floue pour servir de ligne de démarcation entre État et société (Coulon 1972 ; Harvey 1973).

La question du sens à donner à l'idée de « modernisation » est également très présente dans les débats « éthiopiens ». On peut y observer un consensus sur l'idée d'émergence d'un État « moderne » éthiopien au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, sous l'impulsion initiale de Ménélik, voire de Théodoros II, poursuivie par Hailé Sélassié (Perham 1947 ; Mosley 1964 ; Greenfield 1965 ; Clapham 1969 ; Schwab 1972 ; Markakis 1974 etc.). Considérer Hailé Sélassié ou Ménélik comme les premiers modernisateurs de l'Éthiopie invite cependant aux mêmes biais normatifs qui nous soulignons. Pour Bahru Zewde, cette conception traduit en filigrane une admiration plus ou moins consciente pour les rois des rois chez ces auteurs (Bahru Z. 1984 [2008] : 97), faisant en un sens écho à sa filiation divine servant à légitimer son pouvoir. L'idée de modernisation et son assimilation à celle de « progrès » peut alors être remise en question (Addis H. 1975 ; Bahru Z. 1984 [2008]). Ce dernier montre que le régime d'Hailé Sélassié présente davantage les traits d'un régime féodal que moderne et préfère parler d'État absolutiste sous son

règne, au sens de P. Anderson, c'est-à-dire comme la cohabitation d'une nouvelle donne « modernisante » (apparition d'un marché unifié, développement de la bureaucratie, de l'armée, d'un système de taxe) captée par la noblesse ou la bourgeoisie avec une résilience archaïque et une organisation politico-sociale toujours proche du féodalisme (voir *infra*) (P. Anderson 1976 ; Bahru Z. 2008 : Markakis & Nega A. 2006 : 65).<sup>47</sup>

La « modernité » en tant que discours politique doit enfin être considérée dans le cadre d'un projet plus large de « construction » étatique et nationale.<sup>48</sup> Il s'agit de délégitimer l'ordre jugé « ancien » tout en conférant à l'ordre « nouveau » une dimension positive liée à l'idée de « progrès » et de « modernité », rappelant le positivisme du XIX<sup>e</sup> siècle. Comme l'écrit X. Landrin, « La modernité politique est impensable en dehors de ce cadre national, qu'il faut pourtant s'efforcer de lire comme une construction historique pour comprendre ce qu'elle révèle et ce qu'elle dissimule » (Landrin 2009 : 48). Ces développements nous incitent à utiliser la notion de « modernisation » avec la plus grande prudence. Nous n'utiliserons ce terme qu'en le comprenant dans le contexte d'un discours de légitimation concret. L'idée de modernisation représente, pour celui qui s'en réclame, un puissant outil de légitimation au centre de la scène politique, ainsi qu'un puissant levier d'exclusion des forces jugées « traditionnelles », voire « arriérées » (Donham 1999). L'idée de modernisation doit également être mise en lien avec un discours dépassant les frontières nationales et des normes internationales. Les pays du Sud empruntent parfois les modèles « modernes » importés du Nord pour se revendiquer eux-mêmes au centre du pouvoir (Darbon 2010). Nous verrons que ce recours au discours de la « modernisation » économique et politique est une tendance continue chez les gouvernants éthiopiens et s'adresse à la fois aux acteurs extérieurs et éthiopiens, et ce depuis Hailé Sélassié jusqu'à aujourd'hui.

---

<sup>47</sup> P. Anderson a souligné les différentes trajectoires des « États absolus » en Europe de l'Ouest et de l'Est en fonction des spécificités des systèmes féodaux sur lesquels les États se sont formés. Les transformations économiques constituent ici des facteurs essentiels à la reconfiguration des ordres sociaux et à la transformation des relations entre les différents groupes.

<sup>48</sup> Sur la notion de « modernisation » et son utilisation politique durant la période du *därg*, voir l'ouvrage de Donald Donham, *Marxist Modern, An Ethnographic History of the Ethiopia Revolution*, James Currey, Oxford, 1999.

## 1.2. L'État comme artefact « périphérique » du « centre » occidental

À partir d'un rapport centre-périphérie différent, la théorie de la dépendance propose quant à elle une toute autre façon de considérer l'État au « Sud ». Inspirée des travaux de Marx au « Nord »<sup>49</sup>, l'État au « Sud » devient un *artefact*, une création pure et simple du Nord au sein d'un système de domination international. Le thème « centre-périphérie » y est donc modélisé différemment. Le centre de gravité n'est désormais plus à voir dans l'État lui-même, mais dans cet ensemble dominant qu'est le Nord (le centre) vis-à-vis du Sud (la périphérie) (Frank *et alii*. 1968 ; Amin 1976). L'État y est réduit à un instrument de domination manipulée par un ordre international (néo)impérialiste, ou (néo)colonialiste (Wallerstein 1974). Ces études semblent déprécier à la fois l'État dans ses relations à l'international ou sur la scène politique intérieure. Celui-ci se trouverait en effet réduit à un simple produit d'exportation (Baudouin 1998). Par ailleurs, malgré l'influence marxiste dont ces réflexions se réclament, elles ne laissent paradoxalement pas apparaître les jeux complexes d'acteurs ou de classes à l'intérieur de ces pays périphériques (McKenzie 1977). Enfin, la dichotomie Nord-Sud ne permet pas d'entrevoir les différentes trajectoires et dynamiques internes au sein des grands ensembles que sont le centre, la périphérie ou la semi-périphérie. Le rôle de l'État évolue en fonction de ses modalités de formation, des groupes sociaux auxquels il est associé et plus largement qui le composent. Les rapports entre ces groupes et la formation des « idéologies » nées de l'État ou le contestant sont ainsi négligés dans l'approche de l'école de la dépendance (Birnbaum 1980 : 733). Ainsi, l'explication par la domination économique et le capitalisme ne peuvent suffire à expliquer les trajectoires particulières des États et leurs dynamiques internes (Poulantzas 1980 : 650-651).

---

<sup>49</sup> Pour un commentaire de la vision marxienne de l'État, voir BADIE Bertrand et BIRNBAUM Pierre, *Sociologie de l'État*, Hachette, 1982, p. 15-27. Les auteurs insistent notamment sur les premiers écrits de Marx dans lesquels celui-ci reconnaît la diversité des trajectoires historiques qui façonnent les États de façons radicalement différentes, dépassant ainsi la vision réductrice du « matérialisme historique » la plus souvent retenue.

### **1.3. La centralité comme production de l'État et la société**

À la fin des années 1970 et au début des années 1980 émerge une approche dont l'objectif consiste à « ramener l'État » au cœur des analyses (Skocpol 1985). Ce mouvement s'inscrit dans une critique à la fois des approches structuro-fonctionnalistes, marxistes, et de l'école de la modernisation politique. L'État y est considéré non plus comme un *artefact* ou comme un ensemble d'institutions à envisager en dehors de la société, mais comme un véritable acteur en interaction avec celle-ci. L'État y est dans un premier temps considéré comme une entité composée d'organisations et d'acteurs officiels, menant des politiques et établissant des stratégies à partir des ressources disponibles. S'inspirant de la vision toquevillienne des liens unissant l'État à la société, l'État n'y est pas considéré uniquement comme un gouvernement. Il est ici présenté comme un ensemble continu de systèmes administratif, bureaucratique et coercitif entendant structurer les relations entre l'autorité publique et la société, mais également les relations à l'intérieur de cette dernière (Skocpol 1985).

Le réinvestissement du champ d'étude de l'État se justifierait ainsi par l'influence qu'exercerait ce dernier sur les modes de revendications politiques, les orientations et la formation d'entités sociales ou culturelles, en les impulsant ou en les prohibant. Les structures de l'État et les actions de ses agents influeraient sur le cadre spatial et temporel, les objectifs et les formes des mouvements collectifs (Tilly 2001 ; Tilly & Tarrow 2008). Afin d'étudier les capacités de l'État, se cantonner à examiner les ressources et les instruments de celui-ci ne suffirait plus. Il s'agit d'examiner les relations avec ses environnements socioéconomiques et politiques. Cette approche dépasse les études se focalisant sur l'impact sociétal des stratégies mises en place par l'État. Les répercussions des politiques étatiques ne dériveraient plus uniquement de la volonté rationnelle de ses dirigeants, mais également des effets inattendus ou non intentionnels de leurs politiques. L'État devient ainsi producteur des cadres sociaux de l'action qu'il propose et parvient à faire entériner par ses partenaires non étatiques, sans que « politiciens » ou

« bureaucrates » n'aient d'ailleurs nécessairement conscience de produire alors de tels cadres d'action (Ferguson 2006, cité dans Darbon 2011). L'argument ouvre à la fois le champ des études des agents étatiques, mais également de leurs réceptions par les populations. En outre elle remet en cause l'idée d'action rationnelle dans la conduite et les comportements de ces agents.

Ces études présentent l'intérêt d'avoir effectivement « ramené » l'État et ses influences sur la société au centre de la littérature sur la formation de l'État et sur les mobilisations sociales dans leurs formes violentes. Cependant, elles cherchent trop souvent à comprendre l'impact de l'État sur la société, en délaissant le politique dans la société, et l'influence de ce dernier sur les institutions étatiques. Résultant directement de cette critique et de ses applications à l'État africain, une troisième approche va consister à revenir sur la production de la politique en dehors des structures de l'État. Symbolisée par la revue *Politique Africaine*, la « politique par le bas » se donne pour objectif d'identifier les productions de politique en dehors de l'État.<sup>50</sup> Nouvelle critique des modèles de la modernisation ou de la dépendance (Bourmaud 1997), l'approche dénonce les visions binaires parmi lesquelles État et société, ou encore modernité et tradition (Badie 1984 ; Gazibo 2001).<sup>51</sup> Les groupes sociaux, dont le rôle était sous-évalué jusque là, deviennent ainsi les sujets d'études privilégiés (Bayart & Mbembe & Toulabor 1992). Il s'agit alors, une fois encore, de déplacer le « centre ». On se démarque en effet des modèles centre-périphéries de l'école de la dépendance ou de la modernisation pour préférer une dynamique d'interactions entre les acteurs sociaux, voire institutionnels (si le rôle des institutions étatiques est parfois délaissé, celles-ci ne sont pas pour autant ignorées).

Dans la continuité plus qu'en rupture avec le « projet » *Politique africaine*, le « néo-institutionnalisme », proche de ce qui est parfois qualifié d'approche « interactive » (Chazan *et al.* 1999 : 41) va déplacer ce « centre » pour le situer à

---

<sup>50</sup> Voir « L'Afrique Autrement », *Politique Africaine*, n° 39, septembre 1990.

<sup>51</sup> Pour une critique de la dichotomie modernité/tradition, voir également BENDIX Reinhard, *Nation-Building & Citizenship, Studies of Our Changing Social Order*, Transaction Publishers, New Brunswick/London, 1996.

mi-chemin entre institutions étatiques et société. Tentant notamment de dépasser le débat devenu classique sur l'« importation » et la « greffe » de l'État « en Afrique », les travaux de Sindjoun méritent ici d'être mentionnés puisqu'ils se fondent sur le thème centre-périphérie et proposent de distinguer le « noyau dur » (l'État) de la « case vide » (la société) (Sindjoun 2002 ; 2007). L'approche « centre-périphérie » de Sindjoun appliquée au Cameroun dépasse les travaux évolutionnistes car elle permet d'éviter toute assimilation entre d'un côté État et centre, et de l'autre entre société et périphérie. La notion de « pénétration politique directe » (Sindjoun 2002 : 25) permet par exemple d'envisager une présence du pouvoir central à l'intérieur même de ses périphéries. La société tire profit de l'État et inversement. Surtout, l'État ne naît pas d'une imposition unilatérale du centre dominant ses périphéries. C'est le rapport centre-périphérie lui-même qui se situe à la base de la production politique et de l'État. Il s'agit, du côté du centre, de légitimer son pouvoir, alors que la périphérie élabore des stratégies non plus seulement de résistance, mais également de récupération, d'appropriation. L'État résultant de cette interaction non plus seulement unidirectionnelle apparaît davantage comme le résultat d'un processus de négociation plutôt que d'une tentative d'imposition des politiques définies au « centre » sur ses « périphéries ».

C'est dans la ligne de cette interaction et d'interdépendance entre ce qui est produit socialement d'un côté et l'action étatique de l'autre que l'on peut situer la contribution récente de T. Hagmann et D. Péclard (2010). À partir de cette idée de négociation, ils proposent une lecture de l'État à partir du contexte africain. La notion proposée ici de « *negotiating statehood* » entend prendre en considération à la fois les institutions officielles, leurs influences sur la société, ainsi que les processus de légitimation des revendications exprimées par les acteurs à l'intérieur et en dehors de l'État. Les auteurs identifient trois dimensions de cette négociation en Afrique contemporaine. L'analyse se concentre dans un premier temps sur les agents de la négociation. Il s'agit d'identifier ces acteurs et leurs modalités de négociation (« ressources » et « répertoires »). Les allers-retours entre les formes institutionnelles ou politiques mises en place par les acteurs étatiques et leurs répercussions sur les modalités de négociation des acteurs non-étatiques ne sont

pas sans rappeler la démarche « configurationnelle », notamment dans son recours à la notion de « répertoire » (Tilly 2001 ; Tilly & Tarrow 2008 ; McAdam, Tarrow et Tilly 2001). Dans un second temps, les auteurs tentent d'identifier les lieux de ces processus de négociation (« arènes » et « tables » de négociation). La troisième dimension de l'analyse interroge les objets, c'est-à-dire les enjeux autour desquels se définissent les processus de négociation. Si cette approche n'entend pas offrir une grille de lecture des processus de formation de l'État en Afrique, elle permet également de comprendre l'État et la société dans ce même ensemble, dans cette interaction qui produit l'État. Elle intègre par ailleurs de façon convaincante les stratégies discursives et symboliques des différents acteurs dans cette production (Lonsdale 1981 ; Migdal & Schlichte 2005). Parler ainsi de « *negotiating statehood* » présente l'avantage d'allier l'approche tocquevillienne et l'approche « interactive » en considérant leurs interactions dans la production du politique. Elle apporte finalement un cadre conceptuel tout à fait stimulant à la prise en compte des processus de légitimation (répertoires, symboles, discours) des différents acteurs étatiques et non-étatiques.

Le détour par ces différentes approches et leurs applications à l'étude des États africains ne saurait constituer une liste exhaustive des nombreuses analyses proposées depuis plusieurs décennies. Il entend simplement rappeler certaines nécessités quant à l'analyse de l'État, qu'il soit européen ou africain. Souhaitant analyser les conflits éthiopiens à partir des processus de formation de l'État, notre étude devra prendre en compte ce dernier dans son rapport avec les acteurs non étatiques. On a vu que les formes et les répertoires d'actions utilisés ne peuvent être considérés séparément. Formation de l'État et formation de la société représentent les deux faces d'une même pièce. La dimension formelle de l'État (système de parti, Constitution, lois etc.) ne peut être comprise en dehors de ses modes de légitimation (discours, symboles nationaux, définition de la nation) et ses effets profonds sur les acteurs non-étatiques (modes de revendication, formes de mobilisations violentes) et inversement. « La pensée d'État » est en effet « présente jusqu'au plus intime de notre pensée », sans que nous en soyons forcément conscients (Bourdieu 1993 : 49). L'État actuel doit ainsi être

appréhendé dans son histoire longue, afin de mieux comprendre ses spécificités, son rapport au « centre politique » et à la société dont il s'autonomise selon une trajectoire et un degré variables (Badie & Birnbaum 1982). Comme le rappelle en effet B. Lacroix, « qu'il s'agisse d'« absolutisme », de « civilisation », de « parlement » ou plus simplement d'« État » (...), ces mots concentrent un ensemble d'enjeux passés et présents, un ensemble de luttes sur la définition du passé qui ont à voir avec les transformations et les consolidations de l'État au présent » (Lacroix 2009 : 52).

Ces évolutions seront analysées au sein de développements conflictuels violents. Le conflit demeure un accélérateur de l'histoire, et les stratégies discursives et idéologiques se nourrissent et évoluent en fonction du conflit, ces dimensions s'alimentant réciproquement. Par ailleurs, les modes de légitimation font sens à l'intérieur même du conflit. Car si les bâtisseurs de l'État ont besoin de fédérer leurs troupes, il leur est également indispensable de négocier avec les populations libérées ou soumises. L'État se construit autour de cette balance où pèse d'un côté la négociation, et de l'autre la coercition. Il s'agit donc d'identifier les facteurs qui, selon les contextes, feront basculer le rapport de force. Notons finalement l'influence parfois décisive du contexte international (régional ou mondial) pesant d'un poids qui parfois accentue, parfois atténue ces violences.

## **2. Le rapport centre-périphérie dans la formation impériale, étatique et nationale**

Le thème « centre-périphérie » se situe au cœur des interprétations des formations impériales et étatiques au Nord comme au Sud (Elias 1975 ; Eisenstadt 1980 ; Finer 1985 ; Auf 1996). Ce schéma de pensée dominant s'explique sans doute par la représentation de l'État comme héritier d'un empire et de ses conquêtes à partir d'un centre politique. Rappelons la distinction proposée par M. Godelier dans son interprétation de la formation des États qui est à ce titre révélatrice : la genèse de l'État serait à trouver dans un double processus de formation « exogène »



(conquêtes) et « endogène » (mise en forme d'un ordre organisationnel et symbolique de la société à l'intérieur du territoire conquis) (Godelier 1980). Le « centre » politique est ainsi perçu comme s'étendant vers ses périphéries plus ou moins résistantes, les groupes « périphériques » profitant parfois de l'opportunité offerte par cette expansion (Eisenstadt 1980 : 674). Notons que cette conquête ne répond pas d'une logique uniquement géographique, militaire ou économique, mais implique également la conquête symbolique des esprits et la diffusion des valeurs du centre (Shils 1975 ; Bourdieu 1993).

La représentation de la formation de l'État vue par le prisme centre-périphérie a conduit à l'élaboration de modélisations et de typologies aux inspirations idéologiques diverses (Badie 1984 ; Wiebke 2010). Les études se rejoignent néanmoins sur la représentation d'un « centre » (« core » ou « embryon ») perçu comme une entité originelle à partir de laquelle se construirait l'empire, puis l'État. De cette confluence de départ se détache une multitude de modèles centre-périphérie entendant expliquer les rapports entre territoires, institutions, sociétés et conflits. Modèles qui constituent autant de grilles de lecture visant à expliquer les origines des États et des nations, leurs formations, leurs évolutions et leurs incessantes reconstructions ou réinventions. Ils offrent également des réflexions sur les formations des empires et leurs modalités de « transition » vers des formes d'États qualifiés de « modernes ». Nous revenons ici sur les rapports entre le thème centre-périphérie dans ses diverses relations à l'empire et à l'État : les « centre » et les « périphéries » émanent à la fois de la chute des empires, de la formation des États, et de celle de leur(s) nation(s).

### **2.1. La centralité construite sur les ruines de l'empire : la « carte conceptuelle » de S. Rokkan**

Dans l'ouvrage collectif dirigé par P. Torsvik paru en 1981 en hommage à S. Rokkan, E. Allard et H. Valen écrivaient : « *Stein Rokkan might well be remembered by the community of social scientists as the cosmopolite from the*

*periphery (...). His concern with the periphery was reflected throughout his research activities and became manifest in the center-periphery paradigm which represents a major contribution of his work* » (Allard & Valen 1981: 11). S. Rokkan, notamment par la réalisation de sa fameuse « carte conceptuelle de l'Europe » élaborée à partir d'un modèle de représentation en termes de centres et de périphéries, nécessite ici un détour.

Au sein de l'école scandinave, la modélisation de S. Rokkan, portant initialement sur les « périphéries » norvégiennes, se construit autour d'une double ambition : dépasser les modèles centre-périphérie préexistants qui ne permettraient pas, selon cet auteur, de distinguer les territoires des populations y résidant ; offrir un nouveau modèle des constructions des États européens à partir d'une réflexion sur la formation de la centralité, corrélativement à la formation de la périphérialité (« peripherality ») (Rokkan 1973, 1980 ; Rokkan & Urwin 1983). Il s'agit en effet pour les auteurs de cette école historico-politique de faire fusionner les approches Est-Ouest (P. Anderson 1974 ; B. Moore 1967) et Nord-Sud (Wallerstein 1974 ; McNeill 1974, cité dans Rokkan & Urwin 1983) au sein d'un même modèle. Autrement dit, il s'agit de construire une grille de lecture qui prendrait à la fois en compte les impérialismes, les migrations, et le système de domination international.

Afin de distinguer et d'articuler ces deux dimensions (Nord-Sud et Est-Ouest) au sein d'un même schéma explicatif des formations des États européens, S. Rokkan propose de distinguer la « périphérie horizontale » (géographique) de la « périphérie verticale » (relation de domination). Selon ce modèle, de l'interaction (appelées ici « transactions ») centre-périphérie découlerait la nature des périphéries. Parmi les trois types de transactions exposées (distance, dépendance, différence), la distance jouerait ici le rôle le plus déterminant et le plus influent sur les rapports entre les deux pôles (Rokkan & Urwin 1983 : 3-4). Les transactions se trouveraient par ailleurs matérialisées dans la notion de « frontière » (« boundary ») servant à mesurer le degré de dépendance entre le centre et la périphérie ou, plus précisément, le degré de pénétrabilité du centre vis-à-vis de ses

périphéries. Trois types de relations sont ensuite identifiés au travers de cette frontière : les « transactions économiques » (import/export de biens, services, travail, crédits, investissements, subventions étatiques), les « transactions culturelles » (transferts de messages, de normes, de modes de vie, d'idéologies, de mythes, de rites) et, finalement, les « transactions politico-militaro-administratives » (conflits autour des droits fonciers, guerres, invasions, alliances entre les élites) (Rokkan 1980 ; Rokkan & Urwin 1983 : 4). C'est de ces trois types d'altérité que dériverait la nature même de la centralité et de la périphérialité. Le degré de périphérialité naitrait donc du rapport de force entre d'un côté une relation de dépendance et, de l'autre, la résistance de la périphérie à la domination du centre.

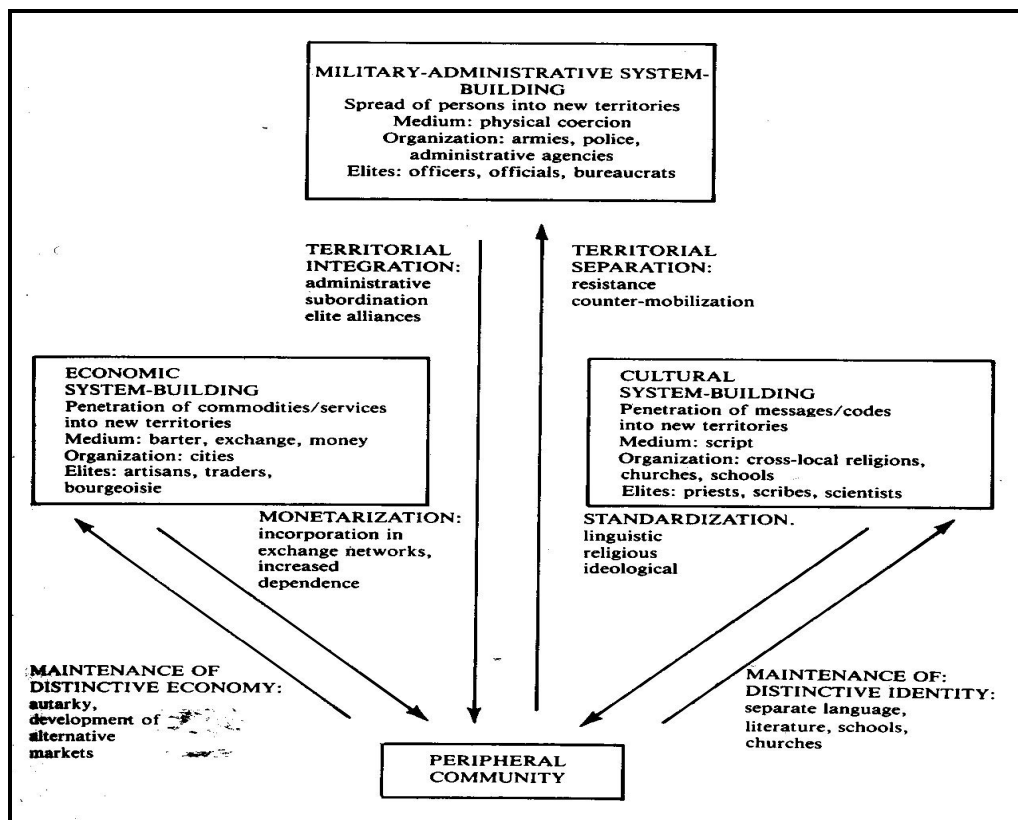


Schéma n° 2: « An abstract model of processes of interaction and resistance within large-scale territorial systems » (Rokkan 1983: 15)

Ces trois types de transactions combinés à une approche historique de long terme représentent l'un des piliers à partir duquel S. Rokkan élabore sa « carte conceptuelle de l'Europe ». La chute de l'empire romain constituerait le premier événement historique majeur et déterminant, permettant de tracer les contours de cette « carte conceptuelle ». En effet, la structure de l'Europe de l'Ouest aurait été façonnée dans et après cet empire, dont la chute aurait conduit à des reconfigurations majeures de l'espace (économique, culturel et administratif).

Selon S. Rokkan, malgré la fin de la domination politique et militaire de Rome, les « transactions » commerciales et culturelles auraient survécu à la fragmentation de l'empire. L'héritage de l'empire romain (routes commerciales, réseaux de villes, cultures/langues, migrations et diversité politique) constituerait le socle de la nouvelle organisation de l'espace européen. Si la domination politique de Rome disparaît, son influence culturelle (religion, langue) demeurerait importante en raison notamment du rôle joué par les élites. Ce sont ces élites contrôlant la terre, en relation avec la bourgeoisie urbaine et les leaders militaires, qui vont être les principaux entrepreneurs des formations des États (Rokkan parle d'« agencies of state-building ») (Rokkan & Urwin 1983 : 25-26). La chute de l'empire romain va donc conduire à l'apparition, à la formation, à la consolidation ou, au contraire, à l'échec de la consolidation des nouveaux « centres » à travers l'Europe.

S. Rokkan élabore à partir de ces observations une géopolitique des « centres » et des « périphéries » fondée sur l'étude des trois types de « transactions » évoluant au fil des moments forts historiques.<sup>52</sup> Les grands événements tels que la Réforme,

---

<sup>52</sup> Il apparaîtrait ainsi quatre types de périphéries au lendemain de la chute de l'empire romain : Les nouvelles périphéries (« subject peripheries ») dérivant directement de la création de nouveaux centres à la suite de la chute de l'empire romain. Ce premier type de périphérie ne serait pas intégré à des centres et se trouverait ainsi en situation de forte dépendance et de domination vis-à-vis des nouveaux centres créés (parmi ces périphéries, on trouve les zones celtiques le long de l'Atlantique, marches rurales des centres). Le deuxième type de périphérie émergerait quant à lui de l'échec d'une entité politique dans sa quête de centralité. C'est la raison pour laquelle S. Rokkan les qualifie de « failed centre peripheries », ou encore d'« interface peripheries » en raison de leur positionnement entre au moins deux centres majeurs (ex. : Écosse, Catalogne, Bavière, Occitanie). Le troisième type de périphérie naîtrait d'une situation d'isolat culturel. S. Rokkan qualifie cette situation d'isolement au cœur d'une culture plus importante et dominante d'« enclave periphery » (ex. : Friulia entre l'Italie et l'ex-Yougoslavie). Enfin, les périphéries relativement isolées et soumises à l'influence lointaine d'un seul centre sont qualifiées d'« external peripheries » et constituent la quatrième catégorie identifiée par l'auteur (ex. : Suède, Finlande) (Rokkan 1980 ; Rokkan & Urwin 1983).

la Révolution Industrielle, les grandes guerres, ou encore le développement du *Welfare State* participeront à une redéfinition radicale ou partielle des rapports centre-périphérie, de leurs frontières (« boundaries ») et de leurs transactions, redessinant ainsi sans cesse les contours de cette carte conceptuelle au fil des siècles.

Ce modèle centre-périphérie entend offrir une interprétation dynamique des processus de construction des États sur le long terme historique. Soulignons l'importance donnée aux élites, aux valeurs, aux réseaux économiques ou religieux dans la redéfinition des structures politiques, culturelles et territoriales de l'Europe. Ce sont ces élites féodales, militaires et bourgeoises qui seraient les moteurs de la construction des nouveaux centres, de la diffusion des valeurs et des influences économiques, ou de la conservation des valeurs héritées de l'empire romain après sa chute.

Ces influences militaires, administratives, économiques et culturelles participeraient à la définition de nouvelles frontières (« boundaries ») à l'origine des nouvelles formes de domination de ces centres politiques en voie de devenir des États. Néanmoins, loin de traduire une relation de domination et de dépendance unilatérales, ces frontières représenteraient également des « structures d'opportunité » (« opportunity structure ») (Rokkan & Urwin 1983 : 3) dont bénéficieraient les diverses périphéries à travers chaque type de « transaction ». Soulignons également les degrés de négociation entre les différentes entités et acteurs, notamment les élites, rejoignant ainsi l'approche interactionniste de la formation de l'État dans un modèle centre-périphérie prenant en compte la diffusion normative et idéologique du centre.

Cependant, si le centre est considéré comme une structure d'opportunité potentielle, la périphérie demeure ici enclavée et l'on ne perçoit guère son influence dans la définition même de ces normes, symboles et valeurs. Il est par ailleurs regrettable de ne pas voir dans ce modèle une réflexion sur les degrés et

les natures de ces structures d'opportunité suivant les contextes et les stratégies des différents acteurs.

De même, l'accent mis sur l'idée de distance comme déterminant essentiel des rapports de domination centre-périphérie pose problème. La frontière exogène (formée à travers les conquêtes par exemple, ou encore par les recettes douanières qu'elle permet) de l'empire ou de l'État peut présenter un intérêt tout aussi stratégique (voire davantage) que les frontières endogènes. L'éloignement géographique n'est donc pas forcément proportionnel à l'intérêt stratégique d'une région, ni au degré de domination et de contrôle exercé par le centre.

Par ailleurs, on perçoit difficilement les trajectoires particulières des États. S. Rokkan avance par exemple l'idée selon laquelle l'alliance des élites bourgeoises et militaires constitue le moteur de la construction étatique en Europe de l'Ouest. Si cela vaut sans doute pour la trajectoire de l'État prussien puis allemand, conduit par l'aristocratie militaire et son alliance à la bourgeoisie, ce schéma ne fonctionne guère dans le cas britannique ou français (Birnbaum 1980). Cette remarque amène la critique principale que l'on peut formuler à l'égard du modèle de S. Rokkan, à savoir l'assimilation très forte qu'il établit entre centre et État, ou encore entre périphérie et nation. Or, comme nous le notions plus haut, ces notions représentent différentes dimensions de la formation des États qui ne peuvent être superposées.

Enfin, rappelons relativement au cas éthiopien qui nous intéresse cette différence fondamentale avec les expériences européennes : l'État éthiopien « moderne » se construit non pas sur les ruines d'un empire effondré, mais dans ses frontières. Il s'agit donc de considérer les centres et les périphéries naissant non pas de l'effondrement de l'empire, mais au contraire de la formation de l'empire lui-même, tout en prenant en compte le rôle joué par les périphéries dans la définition de la centralité, soit parce qu'elles la contestent, soit parce qu'elles entendent participer à sa construction.

## **2.2. Le rapport centre-périphérie comme carte mentale de l'empire et de l'État**

En science politique, le *thème* centre-périphérie naît d'un dualisme, d'un rapport dissymétrique exprimant des relations de domination et de dépendance/résistance. Mais il doit également être compris comme un levier extraordinaire, transversal à toutes les sciences, qu'elles soient « exactes » ou « humaines ». Le thème centre-périphérie aura servi à véhiculer les symbolismes religieux, mythologiques, bien avant l'âge des Lumières (Strassoldo 1980). Liant le centre à une représentation déiste, il intègre de fait une dimension verticale qui est celle d'un monde en dehors de l'espace physique. Platon considère le « centre » comme le lieu de contact avec le monde des idées et le cercle l'entourant comme sa « périphérie ». Cette perception du monde ouvert verticalement et fermé par sa « périphérie » peut être opposée à la vision d'Alexandre : celui-ci introduit l'idée d'une ouverture horizontale lorsqu'il remplace ce cercle fermé par une « frontière » ouverte sur le monde (Gottmann 1974). Plus tard, la « révolution copernicienne » (Kant 1999) symbolise le passage opéré au XVI<sup>e</sup> siècle d'une vision (ptoléméenne) centrée sur le monde à un univers dont le nouveau centre devient le soleil (Herikson 1980 : 75). Ces évolutions fournissent autant d'illustrations appelant à considérer la conception de l'espace en termes de centre et de périphérie non plus seulement de façon géométrique, mais également comme un puissant vecteur de représentations culturelles, spirituelles, symboliques et donc de pouvoir (Eisenstadt 1980). Peu d'auteurs ou penseurs semblent d'ailleurs y avoir échappé. L'histoire (Turner 1893 ; Braudel 1967), l'anthropologie (Sahlins 1961 ; Kopytoff 1989), l'économie (Christaller 1966 ; Frank 1968, 1981), la science politique (Grémion 1976 ; Shils 1961 ; Zolberg 1968), la sociologie (école de Chicago) etc. Le thème centre-périphérie est au cœur des études les plus influentes de ces derniers siècles, voire au-delà : les écrits de Machiavel, de Tocqueville (Grémion 1976), de Marx (Compagna & Muscara 1980), de Weber, Gramsci, Comte ou encore Elias, véhiculent chacun à sa façon une représentation du monde fondée sur ce dualisme.

Cette transversalité rappelle que si les *modèles* sont récents, le *thème* « centre-périphérie » a quant à lui accompagné les interprétations de l'histoire et de la formation des États bien avant l'ère moderne. Ce thème sert non seulement à interpréter les rapports spatiaux, mais également les relations économiques, sociales, politiques, administratives, militaro-stratégiques etc. Ce thème n'est donc pas statique. Il met en relation des entités en devenir, répondant à la fois du spatial, du politique, du social et du temporel.

Les rapports entre système politique et environnement géographique se trouvent déjà construits à partir de l'idée de centralité chez des auteurs tels que Jean Bodin ou Montesquieu. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, ce dernier affirme qu'« *Aujourd'hui tout se rapporte à un centre, et [que] ce centre est, pour ainsi dire, l'État même* » (Montesquieu, *De l'Esprit des Loix*, XXIII, 24). Cette perception de l'État incarné dans un « centre » politique dérive sans doute directement de l'expérience française (Badie & Birnbaum 1982). Délaissé ensuite, le thème centre-périphérie réapparaît à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, porté par une géographie politique qu'illustrent les travaux de Ratzel (Claval 1980 : 64). On y observe une influence darwiniste servant parfois les théories de la sélection naturelle dans lesquelles l'espace est traité comme une donnée elle aussi naturelle, environnementale. Il s'agit encore de comprendre l'influence de l'espace sur l'homme et la société. Il faudra attendre le début du XX<sup>e</sup> siècle pour que la perception de l'espace s'insère dans des stratégies de pouvoirs. La notion de « pivot » apparaît et sert alors à légitimer la domination du « centre » dans la production de l'Histoire chez MacKinder, alors que la balance des forces mondiales est interprétée à partir de la distinction entre *heartland* et *rimland* chez l'Amiral Mahan (Claval 1980 : 66). L'espace devient le socle du pouvoir politique et économique, mais la relation d'interdépendance politique entre « centre » et « périphéries » n'est guère analysée et l'accent mis sur le déterminisme de l'environnement géographique masque les relations entre classes ou sociétés.

C'est dans l'entre-deux-guerres que l'on assiste à un véritable « saut qualitatif » dans l'utilisation du thème centre-périphérie. Empruntant la notion de *range limit* à



von Thünen (von Thünen 1826 ; Brunet & Ferras & Thery 1993), la géographie y injecte une dose d'économie et ce faisant, transforme ce qui était jusque là une représentation du monde et des sociétés en véritable modèle (Christaller 1932 ; Lösch 1940). Ces auteurs ouvrent une voie dans l'étude des relations entre les facteurs économiques et sociaux. Surtout, ils invitent la science politique et la géographie politique à l'élaboration corrélative d'outils entendant analyser les rapports entre l'espace sorti de son aspect uniquement naturel et une science politique s'émancipant du champ des juristes.<sup>53</sup> Cette modélisation originelle permet également à cette dernière d'investir la sphère géographique (et inversement) sur une scène scientifique en pleine mutation (Gottmann 1980).

Les différentes modélisations du thème centre-périphérie ont depuis servi de base à l'élaboration de nombreuses grilles de lecture, particulièrement en relations internationales. Dans le champ de la science politique, la modélisation du thème « centre-périphérie » se développe dans un contexte bien particulier. Cherchant à comprendre les évolutions des systèmes politiques, elle naît dans et d'une critique des théories évolutionnistes et ethnocentriques des années 1960 selon lesquelles les sociétés, sans exception, disposeraient de systèmes politiques comportant des structures remplissant des fonctions bien précises (voir *supra*). Les modèles proposés par les auteurs (néo)marxistes de la dépendance ont sans aucun doute contribué à la diffusion d'une perception du monde à partir du prisme centre-périphéries (Wallerstein 1974 ; Amin 1973, 1976 ; Cardoso & Faletto 1978 ; Keim 2010).<sup>54</sup>

Faisant l'objet d'une critique plus générale dès les années 1970, les « modèles centre-périphérie » proposés par la théorie de la dépendance semblent depuis largement délaissés (Harvey 1973 ; Badie 1984 ; Bourmaud 1997 ; McKenzie 1977). Pourtant, à y regarder de plus près, cet abandon demeure ambigu. Alors que la littérature rejette volontiers ces *modèles*, le *thème* originel reste bel et bien

---

<sup>53</sup> Pour le cas de la France, voir l'*Introduction à la politique d'Aristote* de Marcel Prélot (1950), plaidant pour la spécificité et l'autonomie de la Science politique française par rapport au droit.

perceptible en filigrane.<sup>55</sup> La résilience du recours aux notions de centre et de périphérie nécessite que l'on s'interroge sur les facteurs de cette résilience.

Le thème centre-périphérie demeure notamment parce que nos représentations du monde et ses cartes (B. Anderson 2002 ; Bourdieu 1993), nos interprétations du politique, ou plus largement, nos systèmes cognitifs, restent fortement liés à ce dualisme (Strassoldo 1980 ; Sloterdijk 2002, 2005, 2010). Il ne s'agit pas de s'égarer dans les philosophies du thème. Rappelons cependant que dans le domaine qui nous intéresse, c'est-à-dire l'analyse des processus de formation des États, le thème centre-périphérie recèle une dimension cognitive incontournable. Il a en effet des répercussions concrètes sur la façon dont les groupes et les acteurs construisent leur représentation de l'État, d'eux-mêmes, et des rapports entre ces derniers et l'État. Il ne s'agit donc pas d'abandonner ici le thème centre-périphérie. Au contraire, il représente précisément la base de notre réflexion. L'hypothèse peut en effet être faite de la pertinence du détour par le thème centre-périphérie afin de le rendre opératoire à l'étude des conflits.

Le thème centre-périphérie occupe une place particulièrement importante au sein de la littérature portant sur l'étude des empires (au sens large). Dans le modèle proposé par J. Galtung, les centres et les périphéries naissent par exemple d'un double impérialisme : d'une part de l'impérialisme occidental exploitant les pays du Sud et, d'autre part de l'impérialisme interne des centres (les États) exploitant leurs périphéries (intra-étatiques/nationales) (Galtung 1980). Partant d'une critique de l'impérialisme et du modèle de la dépendance, l'auteur propose de prendre en compte à son tour l'importance de la transition entre empire et État, mais en insistant avant tout sur l'existence d'un centre à l'intérieur même la périphérie (Galtung 1980 : 107-112). Recherchant les causes des « violences structurelles » entre les pays et à l'intérieur de ceux-ci, il considère les développements du

---

<sup>54</sup> Wallerstein propose un modèle centre-périphérie construit autour de trois pôles (centre/semi-périphérie/périphérie) et animé par des relations avant tout économiques et idéologiques (Wallerstein 1974).

<sup>55</sup> C. Coulon parle de « secteur politique central » et de « secteur politique périphérique » (Coulon 1972) ; et L. Sindjoun distingue le « noyau dur » de la « case vide », qu'il associe au centre et à la périphérie de l'État au « Sud » (Sindjoun 2002).

capitalisme comme la principale déterminante de la formation des centres et des périphéries (Galtung 1980 : 127). Ces dernières se définissant avant tout à partir de leurs liens de dépendance et de domination.

L'une des originalités de cette approche se situe dans le déplacement de la notion d'impérialisme (généralement appliquée à l'étude des relations entre les pays) à l'intérieur même des pays du Sud. Il défend ainsi l'idée d'un « impérialisme interne » à ces postcoloniaux (Galtung 1980 : 107) et distingue pour cela deux grands pôles internationaux : le Centre (C) et la Périphérie (P) ; chacun subdivisé en deux entités : un centre, et une périphérie. On trouve ainsi à l'intérieur du Centre un centre (cC) et une périphérie (pC). De la même façon, l'on retrouve à l'intérieur de la Périphérie un centre (cP) et une périphérie (pP) (voir schéma ci-dessous).

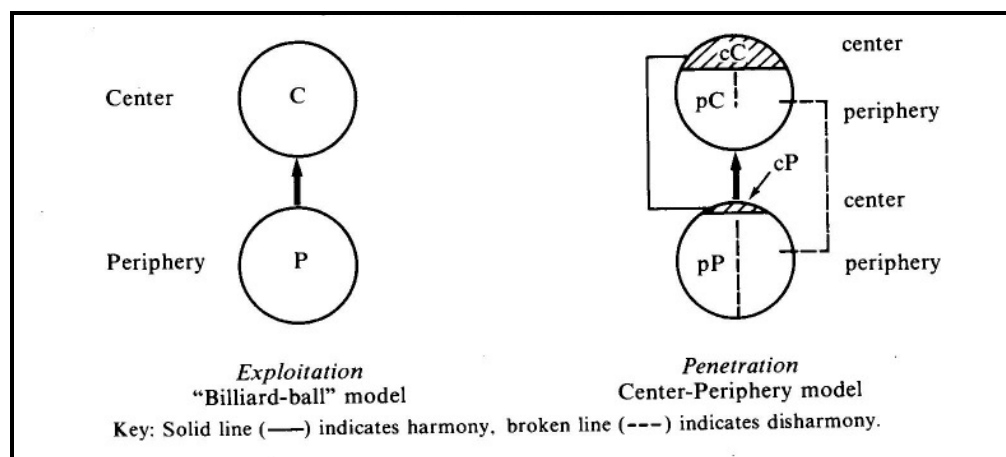


Schéma n° 3 : « Exploitation and penetration » (Galtung 1980 : 182)

Les relations entre ces deux centres (cC et cP) se caractériseraient par une certaine harmonie, alors que les rapports entre ces deux centres d'un côté, et leurs périphéries propres de l'autre, relèveraient d'une « distribution inégale de l'inégalité ». C'est-à-dire que l'inégalité ne concernerait plus uniquement les rapports entre un Centre au Nord et une Périphérie au Sud, mais également les rapports entre centres et périphéries à l'intérieur même des pays de chaque ensemble (inégalité considérée par l'auteur comme plus forte à l'intérieur de la Périphérie (« abyss » entre cP et pP) qu'à l'intérieur du Centre (« gap » entre les

cC et le pC). C'est pour étudier cette différence que l'auteur propose un troisième mécanisme qui est celui de la *fragmentation*. La fragmentation entre pays et à l'intérieur de ceux-ci ne serait pas seulement géographique, mais également sociale, et révélerait ainsi une double structure de l'impérialisme.

Ce modèle présente un affinement du modèle de la dépendance classique. En prenant en compte la diversité à l'intérieur des Centres et des Périphéries, J. Galtung parvient à dépasser dans une certaine mesure la dichotomie Nord-Sud trop tranchée. Néanmoins, la transposition d'un mécanisme international (la notion d'impérialisme qui, selon l'auteur, ne nécessiterait aucune modification) à l'échelle politique interne des pays est problématique. Les mécanismes de pénétration, d'exploitation et de dépendance sont en effet décrits comme répondant exactement aux mêmes logiques, que ce soit entre les pays et à l'intérieur de ceux-ci : « More important, the whole model of imperialism stated here can be repeated with no particular change inside countries, the so-called *colonización interna* » (Galtung 1980 : 125). Nous verrons qu'un tel argument est problématique, dans la mesure où l'assimilation entre des relations étatiques et des groupes formant ces États pose un problème méthodologique, comparant, pour reprendre la célèbre expression de G. Sartori, des « chats et des chiens ».

Les modèles centre-périphérie entendent, chacun à leur façon, offrir une interprétation, une grille de lecture, des formations des empires et des États en Europe et dans le monde. Ils dévoilent ainsi la diversité des processus de formation des États : qu'ils soient nés de mécanismes de « réunification » comme en Allemagne ou en Italie au XIX<sup>e</sup> siècle (Compagna & Muscara 1980 ; Rokkan & Urwin 1983 : 38-39), d'une « expansion » assimilée au « colonialisme interne » (Hechter 1975, 1982) ou encore de la fragmentation des empires (Rokkan 1970, 1980, 1983 ; Torsvik 1981). La résilience du thème dans les études éthiopiennes nécessite de revenir sur quelques unes de ces modélisations afin de mieux cerner

les enjeux symboliques, politiques, historiographiques et idéologiques qui se cachent derrière l'emploi des termes.<sup>56</sup>

### **2.3. Le rapport centre-périphérie et la formation/construction nationale**

G. Hoffman écrit à propos de la formation des États en Europe du Sud-Est : « *The center-periphery relations in the developing societies of Southeast Europe can only be understood if the various historical processes of nation-building in the region can be identified and the changing relationship between the center and the backward periphery can be analyzed* » (Hoffman 1980: 114). Ce faisant, cet auteur défend la nécessité de revenir sur les séquences historiques fortes de cette formation. La construction nationale est ici synonyme de croissance du « core », qui aurait un impact considérable sur ses périphéries « arriérées », notamment en périodes de luttes de libération nationale comme au XIX<sup>e</sup> siècle. D. Meinig propose quant à lui la notion de « core-center », définit comme une zone de concentration (forte intensité de population et d'organisation répondant à une certaine homogénéité), centre vital de l'État où se situerait le siège du pouvoir et où se rejoindraient les principaux axes de circulation (Meinig 1965 : 213). Le « core-center » de Meinig se rapproche ainsi de la notion de « nodal areas » proposée par K. Deutsch dans la même période (Deutsch 1966 : 39). On retrouve dans ces centres l'idée d'une forte concentration des moyens de communication dominant la « périphérie », stratégiquement et économiquement.

La construction du « centre » ne s'effectue pas uniquement par la concentration des ressources matérielles. S. Eisenstadt intègre une dimension sociale et psychologique dans un rapport qu'il qualifie de « système centre-périphérie » (Eisenstadt 1977 : 72, cité dans Henrikson 1980 : 74 ; Eisenstadt 1980). La dimension psychologique des rapports centre-périphérie permet d'ouvrir leur

---

<sup>56</sup> Nous ne revenons pas ici sur les modélisations du thème centre-périphérie proposées par les théoriciens de la dépendance dans la mesure où ces modèles ont davantage pour objet une critique

analyse à leurs aspects symboliques, idéologiques et cognitifs (Ferguson 2006 ; Eisenstadt 1980 ; Bourdieu 1993, 1997). Il s'agit dès lors d'articuler les dimensions spatiales, temporelles et cognitives au sein du modèle afin de dépasser le caractère institutionnel de l'État et d'intégrer ses modes de légitimation, d'imposition ou de domination :

« (...) L'État est un X (à déterminer) qui revendique avec succès le monopole de l'usage légitime de la violence physique et symbolique sur un territoire déterminé et sur l'ensemble de la population correspondante. Si l'État est en mesure d'exercer une violence symbolique, c'est qu'il s'incarne à la fois dans l'objectivité sous forme de structures et de mécanismes spécifiques et aussi dans la « subjectivité » ou, s'il l'on veut, dans les cerveaux, sous formes de structures mentales, de catégories de perception et de pensée. En se réalisant dans des structures sociales et des structures mentales adaptées à ces structures, l'institution instituée fait oublier qu'elle est issue d'une longue série d'actes d'institution et se présente avec toutes les apparences du naturel » (Bourdieu 1993 : 51).

L'idée de centralité se trouve donc intrinsèquement liée à celle de domination, d'opportunité et de légitimation. Elle nécessite l'imposition d'une domination non seulement sur un territoire mais également dans les esprits des dominés. À titre d'exemple, les représentations cartographiques élaborées dans le cadre de la rationalisation de l'État en construction s'inscrivent dans ce processus de légitimation en alimentant les « images de l'imaginaire spatial » (Henrikson 1980 ; B. Anderson 2002). Jusqu'à récemment, l'établissement des cartes représente en effet une entreprise onéreuse dans laquelle seul l'État peut se lancer (Skornicki 2009). Il s'agit pour le centre (assimilé ici à l'État en devenir) d'imposer sa vision de l'espace au sein duquel il entend dominer, jusqu'à ses périphéries. Ce faisant, les agents et sujets de l'État diffusent et intègrent une représentation subjective et politique du monde qui participe à l'entreprise de domination d'un pouvoir politique spécifique.

Car la notion de centralité véhicule de fait l'idée de domination. S'imposer en tant que centre, être au centre, c'est devenir référent et ce faisant, dominer. Cette

---

du système international décrit en ces termes que d'offrir une interprétation de la formation des États.

domination ne peut reposer uniquement sur la coercition ou un appareil de gestion mais s'appuie également sur un « système de valeurs » (Shils 1975) ou une idéologie matérialisée dans les institutions. Ainsi, E. Shils va jusqu'à conférer une dimension sacrée à son modèle centre-périphérie (Shils 1975). Selon lui, les sociétés « *Are held together not by a centre of physical control, but by a symbolically central structure of values and norms (...). The centre, or the central zone, is a phenomenon of the realm of values and beliefs (...). The central zone partakes of the nature of the sacred (...). The centre is also a phenomenon of the realm of action. It is a structure of activities, of roles and persons, within the network of institutions* » (Shils 1975).

On rejoint ici la problématique de la « construction nationale », c'est-à-dire de l'éthiopianité. On peut à nouveau distinguer la « construction » nationale de la « formation » nationale. La construction nationale correspondrait aux moyens développés (plus ou moins consciemment) par les bâtisseurs de l'État en vue d'inventer ou de réinventer une identité partagée, commune aux sujets de l'empire ou de l'État. Quant à la formation de l'État, elle serait ce processus général de formation d'une conscience commune influencée par la construction nationale mais n'y correspondant pas totalement. Autrement dit, la formation de l'identité nationale émane de l'interaction entre, d'une part l'identité définie (et plus ou moins violemment imposée) par l'État et, d'autre part les résistances, les appropriations ou les bricolages identitaires réalisés par les individus ou les groupes soumis à cette influence étatique. À partir du cas espagnol, J. Linz a montré que loin d'être exclusives, les identités « primordiales » (synonymes ici de « périphériques ») s'articulaient plutôt à l'identité nationale étatique (« centrale »). Se pose alors la question de la forme du régime la mieux appropriée à la construction d'une nation. J. Linz s'interrogeait par exemple sur la nécessité d'une organisation autoritaire à de telles fins (Linz 1973). En Éthiopie, la construction de la diversité s'est longtemps accompagnée de la diffusion d'une identité nationale imposée par l'héritage impérial orthodoxe (Alemseged A. 2004) (voir partie 2). La gestion de la diversité connaît un tournant radical avec l'instauration du fédéralisme « ethnique » après 1991, formule destinée à redéfinir l'éthiopianité,

c'est-à-dire le projet de construction nationale de l'Éthiopie. Néanmoins, la persistance des pratiques autoritaires semble compromettre ce projet ambitieux et audacieux qui entendait rompre avec le passé (voir partie 3, section 2).

Le rapport centre-périphérie ne se limite donc nullement à ses aspects coercitifs ou matériels, mais également culturels, symboliques et cognitifs. Par ailleurs, ce rapport ne saurait être considéré de façon unilatérale comme émanant du centre et dirigé vers la périphérie. La centralité se construit non seulement par le centre, mais également par et depuis la périphérie. La domination du centre (assimilé à l'État) impérial (ou colonial) sur ses périphéries ne saurait recouvrir la complexité du rôle joué par ces périphéries elles-mêmes dans la formation de la centralité.

Défendant également l'argument selon lequel les périphéries ne seraient nullement isolées du centre étatique, la théorie du « colonialisme interne » de M. Hechter représente une critique de la théorie diffusionniste qui entend expliquer les limites de la construction d'une identité nationale en Grande-Bretagne. Cette théorie vise à remettre en question l'argument selon lequel l'industrialisation serait un facteur d'expansion culturelle, politique et économique d'un centre homogénéisant économiquement et culturellement ses périphéries. En s'interrogeant au contraire sur l'échec de l'homogénéisation de la société britannique, l'auteur montre comment l'expansion économique et politique du centre cristallise les différences culturelles auxquelles se superposeraient les inégalités politico-économiques. Cette « division culturelle du travail » expliquerait la résilience du nationalisme et de l'ethnicité dans les sociétés postindustrielles. Ainsi, l'expansion du centre ne signifie pas forcément la diffusion d'un « système de valeurs » (Shils 1975) conduisant à l'imposition d'une identité nationale définie par le « centre ». La politique même de construction et de domination nationale définie par le « centre » peut donc précisément conduire à la cristallisation voire à l'accentuation des identités « périphériques » (ou « locales »), et non à leur disparition.<sup>57</sup>

---

<sup>57</sup> Si nous limitons ici l'illustration du « colonialisme interne » aux travaux de M. Hechter, notons qu'il existe une large littérature abordant les constructions des États au Nord comme au Sud à partir de cette approche (dans une perspective historiographique orientée vers une défense en filigrane de la « périphérie »). Pour une réflexion sur ce thème, voir HICKS John, « On the



Allons plus loin et sortons d'une vision qui reste ici unilatérale. Plus largement, d'un point de vue symbolique et cognitif, l'appropriation ou la contestation de l'historiographie, des symboles nationaux ou de la mémoire « collective » diffusée par le centre sont autant de moyens pour la « périphérie » d'accéder à la centralité légitime (Gottmann 1980). La périphérie se construit en effet ses voies d'accès à cette centralité, soit pour y participer, soit pour proposer une conception spécifique et alternative à ce système de valeurs diffusé par le centre, ou plus largement à la construction nationale. Il s'agit alors de relativiser, comme nous invite à le faire P. Claval, l'idée selon laquelle l'entité se revendiquant comme centre détiendrait le monopole de la diffusion de ces valeurs : « *It is at the level of ideological and economic influences that the centre-periphery theme has the most significance, but here too the situation is changing. The ideological fashions are no longer dictated by the intellectuals of the centre alone; for at least one generation, those of the periphery have seen their audience growing – very often decisively so in the mass media* » (Claval 1980: 69). Insistant sur les rapports idéologiques et économiques, P. Claval rappelle ainsi à son tour que la relation centre-périphérie au sein des États relève à la fois d'une relation de contrainte et d'opportunité (l'auteur insiste sur le rôle de l'apparition et de la diffusion des nouveaux modes de communication dans la détermination de ces rapports). Intégrant l'idée de légitimité au centre de sa démarche, Claval distingue enfin les sociétés « traditionnelles » des sociétés « développées » où la légitimité serait davantage intégrée et où le rapport centre-périphérie serait donc moins problématique. Le centre est donc une fois encore

---

Application of Theories of 'Internal Colonialism' to Inuit Societies », Presentation for the Annual Conference of the Canadian Political Science Association, Winnipeg, June 5 2004, disponible en ligne : [www.cpsa-acsp.ca/papers-2004/Hicks.pdf](http://www.cpsa-acsp.ca/papers-2004/Hicks.pdf), consulté le 27 février 2009. Cette théorie se distingue ainsi de la problématique marxiste ou de l'impérialisme interne de J. Galtung, par « l'intérêt qu'elle accorde aux mobilisations collectives de l'ethnicité, qui, du coup, n'est plus simplement l'expression d'une aliénation (ou de fausse conscience), mais un instrument de luttes collectives » (Poutignat, Streiff-Fenart 2008 : 113). M. Hechter s'inscrit ainsi dans le courant instrumentaliste percevant l'ethnicité comme un moyen rationnel d'exprimer ses revendications. Alors que, selon la théorie diffusionniste, le nationalisme aurait dû disparaître lors de la transition industrielle, M. Hechter entend démontrer que « la survivance du nationalisme dépend en fin de compte de l'existence d'une division culturelle du travail – celle-ci pouvant se définir comme un système de stratification qui attribue aux différences culturelles une importance politique en les reliant systématiquement aux opportunités qu'un individu rencontre au cours de sa vie » (Hechter 1982 : 120). Ce système de « stratification » serait la conséquence directe du « colonialisme interne ».

assimilé à l'État dont l'expansion vise à intégrer les périphéries par la domination économique, mais également par la conquête des esprits.

Ainsi, la relation centre-périphérie confirme la nécessité d'envisager l'État au-delà de sa dimension formelle institutionnelle ou spatiale. Comme le note P. Grémion, influencé par les travaux de M. Crozier : « Ce qu'il faut élucider c'est moins la centralisation que ce qui la rend possible : ce qu'elle révèle des mœurs, du peuple, ou de la culture » (Grémion 1976 : 9). Le succès du thème centre-périphérie tiendrait ainsi à leur prise en compte des différentes dimensions de la centralité (militaire/police, politique, économique, cognitive), qui n'est pas seulement institutionnel ou géographique, mais également symbolique, idéologique, voire sacrée. La pertinence des modèles centre-périphérie provient également de leur capacité à prendre en compte le jeu des périphéries dans leur rapport au centre qu'elles participent à construire et/ou à affaiblir tout en y étant liées (voire dominées) (Hechter 1975 ; Rokkan & Urwin 1983). La périphérie impériale est bien, aussi, un « locus of innovation », comme l'a montré O. Latimore à partir de l'exemple de la Chine (Latimore 1980).

Ces détours par les modélisations du thème centre-périphérie nous renseignent sur la nécessité à replacer ce thème au sein d'une réflexion sur les modalités de formation/construction de l'empire et de l'État. Ces modèles nous renseignent par ailleurs sur la difficulté à définir et à évaluer les relations centre-périphérie. Car c'est bien d'une étude des interactions (domination, négociation et surtout interdépendance) qu'il s'agit, bien plus que d'une volonté de définir ce qu'est un centre, et ce qu'est une périphérie. La centralité et l'altérité naissent et évoluent dans une altérité multiple qui ne peut se réduire à une dimension soit économique, soit politique, soit militaire, soit cognitive etc. Le rapport centre-périphérie articule ces différentes dimensions de façon variable selon les contextes et les actions non seulement des acteurs de l'État, mais également de ceux qui entendent négocier avec lui, ou se dresser contre lui.

Néanmoins, ces modèles centre-périphérie assimilent de façon presque systématique le « centre » à l'État. En effet, ces approches entendent par « centre » cet embryon d'État dont l'évolution dépend du degré de concentration politique, économique et sociale. La représentation offerte de la formation de l'État devient alors inévitablement binaire, tout en assimilant l'État au centre politique rejeté ou jaloué par la périphérie. La prise en compte des différentes dimensions du rapport centre-périphérie nécessite pourtant une distinction fondamentale entre le « centre politique » de l'« État » (Birnbaum 1980 ; Badie & Birnbaum 1982 ; Badie 1984). Comme nous le notions en introduction, les trajectoires particulières des États dépendent de leurs entrepreneurs, autrement dit des groupes qui s'y imposent ou y sont associés. L'État en tant que centre institutionnel peut demeurer faible, tout en acquérant une puissante dimension cognitive, comme le montre le cas des États-Unis ; un centre institutionnel et cognitif fort (cas idéal typique de la France, et dans une moindre mesure de la Prusse/Allemagne) ; mais il peut également avoir un centre faible, institutionnellement et cognitivement (Royaume-Uni) (Badie & Birnbaum 1982). Ce biais implique de considérer les dynamiques et les processus de formation de l'État comme le résultat d'une tension plus ou moins forte, plus ou moins violente, entre un centre et ses périphéries. Autrement dit, ces études perçoivent les formations étatiques et nationales comme « un constant rapport de forces entre, d'une part les forces centripètes et, d'autre part les forces centrifuges que le pouvoir central s'efforce de contrôler ou de briser » (Nicolas 1991 : 193). Il faut donc de se garder de réduire la centralité à l'État. Or, un détour par la littérature « éthiopisante » montre précisément qu'une telle confusion demeure au cœur des études éthiopiennes.

### **3. La confusion du centre politique et de l'État : une vision dominante des études éthiopiennes**

La distinction centre-périphérie pour définir un espace politique serait, selon S. Eisenstadt, spécifique aux empires, par opposition aux sociétés qu'il qualifie de patrimoniales et dans lesquelles cette distinction serait très faible, voire « effacée » (Eisenstadt 1980 : 676). Ce n'est donc certainement pas un hasard si les études éthiopiennes voient dans le règne de Ménélik les bases de la structure centre-périphérie de l'Éthiopie (Clapham 1975).

#### **3.1. Définir les centres et les périphéries éthiopiennes**

R. Sherman prend par exemple le parti de concentrer spécifiquement son analyse sur « L'histoire et les dynamiques des relations centre-périphérie » en Éthiopie (Sherman 1979 : 37).<sup>58</sup> Partant d'une critique des auteurs considérant le centre politique comme détenteur d'une influence et d'un pouvoir unidirectionnel vers ses périphéries, R. Sherman opte pour une approche « sociétale » de ces relations. Il utilise pour cela les définitions élaborées par E. Shils afin de remettre en cause la dimension géométrique ou géographique des notions de centre et de périphérie (Sherman 1979 : 38). Reprenant la notion proposée par ce dernier de « système institutionnel central », R. Sherman définit la société comme un ensemble de « Sous-systèmes dont le politique ne constitue aucunement une unité » (Sherman 1979 : 38). La définition du « système institutionnel central » d'E. Shils reprise par Sherman est la suivante:

« The set of institutions which is legitimated by the central value system. Less circularly, however, it may be described as those institutions which through the radiation of their authority give some form to the life of a considerable section of the population of the society. The economic, political, ecclesiastical and cultural institutions

---

<sup>58</sup> Si nombre d'auteurs utilisent les notions de centre et de périphéries dans leurs analyses, cette étude des Sherman est la première, à notre connaissance, qui propose une définition concrète du « centre » afin de l'appliquer à l'Éthiopie.

impinge compellingly at many points on the conduct of much of the population in any society through the actual exercise of authority and the potential exercise of coercion, through the provision of persuasive models of action, and through a partial control of the allocation of rewards. The kinship and family systems, although they have much smaller radii, are microcosms of the central institutional system, and do much to buttress its efficacy » (Shils, cité dans Sherman 1979: 39).

L'analyse de R. Sherman est une bonne illustration du tournant que représente la fondation du royaume de Ménélik II. R. Sherman intègre ainsi à son analyse une dimension « culturelle » forte, notamment en se basant sur les travaux menés par D. Levine sur la diffusion et l'imposition de la culture Amhara corrélatives à l'imposition du Choa en tant que centre politique (Levine 1972). Cependant, en considérant alternativement Aksoum, Lalibäla, puis Gondär et Addis-Abeba comme capitales politiques, l'auteur opère une assimilation forte entre la formation du centre politique et celle de l'État. Cela le conduit au raccourci consistant à assimiler « centre » et « modernité », les opposant à cet autre couple « périphérie/tradition » : « The structure of the Ethiopian state did not directly reach the base of the society. Two forms of government, the modern state and the traditional local government, coexisted in Ethiopia » (Sherman 1979 : 46). Le moderne et le traditionnel se trouvent opposés de façon binaire à la fois politiquement, culturellement, et géographiquement.

L'apport de R. Sherman consiste avant tout à relativiser le pouvoir du centre sur ses périphéries. L'auteur écrit en effet : « Traditionally, the shifting political center has not been able to maintain a great degree of legitimate political authority in the peripheral areas of the empire, that is, effective political integration has never been known in Ethiopia » (Sherman 1979 : 37). Chaque régime, précédant et suivant le règne de Ménélik II aurait connu ces limites.

Selon un schéma désormais bien rôdé, on retrouve des relations centre-périphérie définies comme un pouvoir limité du « centre » qui tenterait de maîtriser ses périphéries, alors que ces dernières, en retour, viseraient à maintenir un certain degré d'autonomie. Dans une lecture similaire à celle de N. Elias et fondée sur l'opposition entre « forces centrifuges » et « forces centripètes » (Elias 1975), les

politiques de centralisation mises en place par les régimes successifs auraient donc eu pour objet l'intégration de ces régions périphériques à l'échelle du pays. Ainsi, si R. Sherman admet que le règne de Ménélik II transforma les relations centre-périphérie en raison de la forte ambition centralisatrice de ce roi des rois, il constate cependant le degré d'autonomie réel dont auraient continué à jouir certains gouverneurs tels que le *ras* Täfäri Makonnen, futur Hailé Sélassié, dans sa province à Harar. L'autorité centrale des empereurs se serait ainsi constamment trouvée remise en question par les chefs régionaux ou locaux.

L'étude de R. Sherman présente donc l'intérêt de poser le pouvoir central comme limité et ne parvenant jamais à s'imposer totalement, depuis Théodoros II jusqu'à Mengistu. En revanche, en assimilant tantôt la notion de centre à celle de modernité et de gouvernement, puis celle de périphérie à tradition ou à société, R. Sherman sème une certaine confusion autour des notions. La définition du « centre » élaborée par E. Shils et reprise en ces termes semble alors perdre sa dimension cognitive qui lui donnait pourtant sa pertinence. Par ailleurs, contrairement à la notion de centre, celle de périphérie ne fait l'objet d'aucune définition. C'est de cette absence que résulte également une certaine confusion, dans la mesure où ces pôles n'existent que dans leur altérité.

Deux ouvrages collectifs innovants offrent davantage d'espace aux périphéries tout en se livrant à une conceptualisation de l'État éthiopien à partir d'une analyse en termes de centres et des périphéries.<sup>59</sup> Les études qui y sont regroupées ne traitent certes pas directement des conflits ou des zones intéressant notre étude, mais elles méritent notre attention car elles représentent à la fois une tentative de définition des hiérarchies de la centralité et une classification des périphéries dans une approche historico-anthropologique. La première contribution publiée en 1986 se concentre sur les régions du sud de l'Éthiopie et les modalités de leur incorporation au royaume de Ménélik à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. D. Donham y élabore

---

<sup>59</sup> DONHAM Donald & JAMES Wendy (dir.), *The Southern Marches of Imperial Ethiopia*, Cambridge University Press, Cambridge, 1986; JAMES Wendy, DONAM Donald, KURIMOTO Esei, TRIULZI Alessandro (dir.), *Remapping Ethiopia. Socialism and After*, Oxford, James Currey, Addis Ababa University Press, Addis-Abeba, 2002.

notamment une véritable classification des différentes périphéries par rapport à Addis-Abeba (Donham 1986). Il en distingue ainsi trois types : les « semi-independent enclaves », les « *gäbar areas* » et les « fringes peripheries ».

- Le premier type de périphéries correspondrait aux royaumes indépendants soumis lors de l'expansion de Ménélik vers le Sud à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Les agents du royaume y étaient devenus les représentants du pouvoir central, et l'ouvrage montre de quelle façon le degré de dépendance de ces agents impériaux pouvait varier selon les régions. C'est la raison pour laquelle ceux-ci se trouvent qualifiés de « semi-independent rulers » (Donham 1986 : 37). Le degré d'intégration de cette périphérie aurait été fonction de l'enjeu commercial représenté par la région pour le gouvernement « central ». On retrouve assez logiquement ces agents des « périphéries semi-indépendantes » le long de l'axe commercial Est-Ouest qui constituait une source décisive de revenus pour le nouveau roi des rois Ménélik II ; revenus nécessaires à sa reconnaissance et à son imposition en tant que *negoussä nägäst*. En raison de l'accroissement des exigences du royaume central en termes de tributs, les dirigeants des périphéries « semi-indépendantes » ont par ailleurs tendance à faire porter le poids des taxes à leurs propres populations (*razzia*, esclavage etc.) (James 1986) ou à développer des relations plus étroites avec leurs voisins (Johnson 1986). Les chefs de provinces entendent de cette façon acquérir davantage d'indépendance vis-à-vis d'Addis-Abeba (Triulzi 1986). D. Donham considère comme originelle à la région abyssinienne ce premier type de périphérie, vouée à disparaître progressivement dès le début du XX<sup>e</sup> siècle pour céder la place à une autre logique périphérique : les « *gäbar areas* ».

- Ce deuxième type de périphérie rassemblerait des zones où l'organisation sociale aurait été établie à partir du système de *gäbar*, système de taxation mis en place par la nouvelle administration impériale dans les provinces conquises du Sud au tournant du XX<sup>e</sup> siècle. Contrairement au premier type de périphérie, les relations entre Addis-Abeba et les « *gäbar areas* » sont ici indirectes. Les tributs y sont récoltés et consommés en grande partie par les gouverneurs du Nord et les soldats

nommés par la nouvelle capitale Addis-Abeba. Les paysans se trouvent quant à eux soumis à ces représentants de l'État et tenus de leur payer des redevances.

Afin d'éclaircir la logique de ce système foncier particulier, la distinction établie par Berhanou Abebe entre « propriété domaniale » et « propriété parcellaire » permet de mieux comprendre cette deuxième catégorie de périphérie et sa diversité (Berhanou A. 1971 : 1). En suivant cet auteur, il est possible de faire correspondre à ces statuts domaniale et parcellaire un « droit éminent » (droit de propriété) et un « droit d'usage » (droit d'utiliser et de jouir des fruits du travail de la terre) (Berhanou A. 1971 : 3-5). Selon cette distinction, le *gäbar* correspondrait à un statut parcellaire de droit commun. À partir d'une étude du système foncier dans la région du Choa<sup>60</sup>, l'auteur distingue les *gäbar* versant des redevances à l'État, de ceux qui les versent à l'Église, ou encore à des particuliers : « On peut dire *gan gäbar maret* par exemple, pour définir les *gäbar* qui versent à l'État, ou *samon maret* pour l'Église, ou *balabat maret* et *malkanna maret* (soldat ou gouverneur respectivement) pour les *gäbar* qui versent les redevances à un tiers » (Berhanou A. 1971 : 93). Il existerait ainsi au moins trois types de *gäbar* sur les régions des plateaux. Berhanou A. en propose alors la définition suivante : « Le statut *gäbar* de droit commun est le régime appliqué à la parcelle d'usage héréditaire d'un propriétaire qui n'est ni clerc, ni militaire, ni auxiliaire de corps d'armée, ni fonctionnaire, et qui, de ce fait, ne bénéficie d'aucune exemption fiscale » (Berhanou A. 1971 : 96). Le *gäbar* est donc défini comme un propriétaire utile, et non éminent.<sup>61</sup>

Initialement réservé à l'État, ce droit de tirer des revenus des terres est ensuite cédé, au nord, aux gouverneurs ou soldats récompensés pour services rendus à la Couronne ou pour subvenir à leurs besoins localement à la suite des conquêtes de Ménélik. Ce droit utile peut être défini comme *goult*. Il s'agit ici du droit de jouir des redevances d'un *goult*, lui-même constitué de parcelles (*rest*), dont les propriétaires sont des *restegna*. Ainsi, « *C'est encore un point capital en matière foncière que les assignations aux soldats n'emportent pas appropriation du fonds,*

---

<sup>60</sup> Région située sur les plateaux. Avant son accession au trône en 1889, Ménélik II en était le roi. Addis Abeba y est construite à partir de 1886.



*mais jouissance des revenus fiscaux destinés à l'État. (...) Enfin, le « bénéficiaire », étant soldat, ne paie pas un impôt spécial puisque la prestation de service militaire en tient lieu. Il ne paie un impôt spécial que dans la mesure où il est, lui-même, propriétaire d'un fonds [rest] et non un « bénéficiaire » et, dans ce cas, il n'est tenu que du versement de la dîme royale » (Berhanou A. 1971 : 103).*

Appliqué aux régions éthiopiennes méridionales à la suite des conquêtes de Ménélik, le statut de *gäbar* diffère fondamentalement au Sud. D. Donham pose le statut de *gäbar* comme celui imposé aux paysans possédant des *rest*, mais étant soumis à un tribut fixé par leurs seigneurs (appelés « *goult lords* »<sup>62</sup>) (Donham 1986 : 39). Les représentants de la Couronne, les élites locales ralliées et les soldats récompensés de leurs loyaux services étaient, également au Sud, rétribués en terres (droit de lever les taxes), et formaient ainsi la nouvelle classe dirigeante (Gebu T. 1996). Ces nouveaux arrivants du Nord soumettaient et récoltaient, souvent par la force, les tributs payés généralement en nature, formant une véritable couche intermédiaire entre les peuples soumis et Addis-Abeba. Alors que ces représentants étaient exonérés de taxes, le poids des collectes reposait entièrement sur les paysans. Ce système, dans lequel le seigneur possédant un *goult* signifiait pour lui la possibilité de lever les taxes sur les paysans *gäbar* occupant effectivement la terre fut donc calqué au Sud selon le modèle existant au Nord. Cependant, D. Donham souligne à juste raison les différences notables entre le Nord et le Sud de l'Éthiopie. Ces différences concernent principalement les relations entretenues entre ces paysans (*gäbar*) et leurs seigneurs (*goult*). Ces deux groupes, dans les provinces du Nord, possédaient les mêmes bases « ethniques », culturelle et religieuse (orthodoxe). Le sentiment de supériorité des « Nordistes » installés au Sud et régnant sur des populations perçues comme « primitives » aurait conduit à la mise en place d'un rapport de force beaucoup plus violent dans les provinces méridionales. Cette logique de domination violente amène l'auteur à comparer ce système à la colonisation européenne en Afrique du Sud et au Kenya (Donham 1986 : 41). Malgré des logiques sociales et économiques différentes, la

---

<sup>61</sup> Le propriétaire éminent correspond à l'État, jouissant du droit de revenus de certaines parcelles.

<sup>62</sup> De *goult*, propriété utile, droit de bénéficier des revenus des terres qui ne lui appartiennent pas.

forme prise par ces rapports de domination a par ailleurs souvent été comparée au système féodal européen (Gebru T. 1996). En 1941, suite à la réforme administrative entreprise par le gouvernement d'Hailé Sélassié après son retour d'exil, les *gäbar* furent reconnus comme les propriétaires de droit de leurs terres et payèrent dès lors tribut sous forme de taxes versées directement au gouvernement central par l'intermédiaire de ses agents (Schwab 1972).

- L'exposé donné par Donham du troisième type de périphérie est également tout à fait stimulant et rappelle, encore une fois, la similitude entre les logiques éthiopiennes et les formations des États européens. Faisant échos aux travaux de M. Hechter (voir paragraphe précédent), l'auteur qualifie ces régions de « fringes peripheries », basses terres occupées par des chasseurs ou des pasteurs. Ici, les rapports entre la périphérie et le pouvoir central d'Addis-Abeba seraient davantage fluides et fonction des stratégies adoptées par les représentants de l'empire. Ces stratégies furent en partie rendues possibles par la formation des frontières internationales modernes dans la région entre 1896 et 1902. Ces dernières constituent une nouveauté qui aurait transformé les perceptions des territoires de la part non seulement de leurs habitants, mais également des représentants impériaux et des acteurs du centre eux-mêmes. En effet, les frontières de l'empire n'étaient pas tracées de façon claire et précise et représentaient des espaces ouverts. La frontière de l'Éthiopie impériale était donc davantage assimilée à une région qu'à une ligne de séparation (marches, zones tampon, régions sources d'esclaves – razzias- ou des matières premières etc.). Ce dernier développement montre par ailleurs la nécessité de considérer les frontières exogènes et endogènes de l'empire de façon interdépendante (Godelier 1980).

C'est à partir de ces trois types de périphéries que l'auteur définit les rapports entre le centre abyssinien (appelé alternativement « centre » ou « core ») et ses périphéries :

« Abyssinians, that is, those who spoke Semitic languages and who were Orthodox Christians, lived in a certain territory – what I have called the core. But Abyssinian power, and during the twentieth

century, Shewan<sup>63</sup> power in particular, was never thought to be limited to that sphere. Rather, it radiated out from the centre. The people who happened to reside in the far peripheries were not Abyssinians, but they were reserved for Abyssinian domination » (Donham 1986: 43).

C'est cette relation entre un centre et des périphéries plus ou moins soumises à ses radiations qui fournirait le contexte nécessaire à la compréhension de l'histoire des sociétés du sud de l'Éthiopie.

Loin de considérer les acteurs locaux comme des acteurs passifs de leur périphérialisation, l'auteur montre que ces derniers auraient participé activement à ces évolutions en s'alliant à l'expansion choane et en bénéficiant des rétributions d'une telle alliance, notamment par la distribution de terres et de titres, tel le *ras* Gobäna, l'un des plus fameux généraux oromo participant à la conquête des régions également oromo.

D. Donham illustre cette contribution locale par le poids qu'ont pu exercer certains chefs religieux sur les structures politiques mises en place par le pouvoir central, ou par leur existence en tant que systèmes de pouvoir parallèle à l'administration impériale. Ces acteurs traditionnels fournissent en effet des illustrations concrètes de l'opportunité que pouvait représenter l'expansion choane pour les acteurs des périphéries.<sup>64</sup> L'ouvrage de D. Donham, *The Southern Marches*, propose ainsi une interprétation des évolutions politiques du pays à travers une approche en termes de centres et de périphéries, tout en relativisant le poids exercé par ce centre et l'effectivité de son contrôle. Les acteurs de ces stratégies furent autant les représentants nommés par le centre que leurs sujets qui firent souvent preuve de créativité en vue d'obtenir davantage d'autonomie (Donham 1986 : 45).

En 2002 paraît une réédition des *Southern Marches* entendant compléter la typologie centre-périphérie établie en 1986.<sup>65</sup> C. Clapham y enrichit la

---

<sup>63</sup> « Choan », en anglais.

<sup>64</sup> Nous retrouvons ici l'idée d'« *opportunity structure* » de S. Rokkan et D. Urwin (1983).

<sup>65</sup> JAMES Wendy, DONHAM Donald, KURIMOTO Esei, TRIULZI Alessandro (dir.), *Remapping Ethiopia. Socialism and After*, Oxford, James Currey, Addis Ababa University Press, Addis-Abeba, 2002.

classification proposée par D. Donham seize années plus tôt. Quatre déterminants y sont pour cela ajoutés. La religion devient un premier critère de classification des périphéries, dans la mesure où les modes d'incorporation et de gestion des périphéries éthiopiennes auraient accentué les tensions religieuses entre chrétiens et musulmans : « Socially, as already noted, the structure of the Ethiopian state made the incorporation of peripheral peoples on any terms approaching equality impossible: the inevitable process of politicization could only intensify the divisions between Christians and Muslim, settler and indigene, central state and local autonomy » (Clapham 2002: 13). Les structures économiques et les modes de production locaux, « indigènes », constituent un deuxième critère additionnel. L'auteur peut alors distinguer différentes zones en fonction des types de cultures (grain ou élevage notamment) faisant ainsi de la nature des biens produits et de leur valeur à l'exportation un troisième critère de classification des périphéries. Enfin, la valeur stratégique d'une périphérie pour le centre (marche, zone tampon), quatrième critère, déterminerait leur niveau d'intégration.

L'auteur note également le degré d'intensité variable concernant les relations entre un centre et ses périphéries. Le projet d'encadrement mis en place par le *därg* (1974-1991) est ici présenté comme la relation centre-périphérie dans sa forme la plus intense, la plus militarisée et la plus violente qu'ait connue l'histoire éthiopienne (Clapham 2002 : 14). De même, C. Clapham souligne l'interdépendance des relations entre Addis-Abeba et une autre capitale, et les conséquences de ces relations sur les périphéries à l'intérieur même de l'Éthiopie.<sup>66</sup> En effet, la guerre de 1998-2000 entre l'Éthiopie et l'Érythrée a des répercussions importantes sur les populations éthiopiennes et son gouvernement (voir partie 3, section 2).

Enfin, le recours à la notion de « cartographie », définie comme la capacité de l'État (selon des modalités différentes sous le *därg* et sous le régime fédéral) à redéfinir non seulement les territoires mais également la volonté de (re)dessiner les

frontières spatiales, sociales et identitaires, est tout à fait stimulant et rejoint les analyses développées notamment par A. Henrikson (1980), P. Bourdieu (1993) ou encore B. Anderson (2002) sur la rationalisation de l'État. Centres et périphéries sont ici comprises dans une interaction dynamique et « ne sont plus seulement comprises comme reflétant une distance géographique ou ethnique, mais plutôt comme représentative de la structure et de la distribution du pouvoir politique » (Bonacci 2006 : 210).

Comme l'illustrent ces développements, les notions de centre et de périphérie ne sauraient être comprises de façon uniquement géographique. La construction géographique et mentale de ces notions implique une interprétation politique, sociale, culturelle, voir psychologique de l'espace éthiopien, suivant la position occupée par les groupes ou les individus en son sein (thèses de l'impérialisme ou du colonialisme interne opposées à celle de la Reconquête), ou en dehors de celui-ci (théorie de la dépendance ou de la modernisation politique). Cette définition communément admise de l'espace éthiopien ne souffre, à notre connaissance, d'aucune critique. On la retrouve ainsi appliquée comme qualificatif aux conflits éthiopiens pour la plupart présentés comme des conflits entre centre et périphérie.

### **3.2. L'espace politique éthiopien vu par le prisme centre-périphérie**

L'espace politique éthiopien est le plus souvent perçu comme construit autour et à partir d'un centre : le Choa de Ménélik. On retrouve dans ces analyses l'importance de la frontière impériale exogène, celle des conquêtes de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. La frontière endogène acquiert quant à elle une dimension importante dans la mesure où la soumission du Nord (proche d'un système féodal) répond à des logiques différentes des régions Sud (où le féodalisme est « exporté »).

---

<sup>66</sup> C. Clapham prend ici comme exemple les effets des relations entre Addis-Abeba et Asmara sur la région Somali d'Éthiopie. Wendy James évoque quant à elle dans sa contribution les effets des relations entre Khartoum et Addis-Abeba sur la région Gambella.

Nous n'avons pas observé de manquement à la règle : quels que soient les objets étudiés, les études éthiopiennes définissent systématiquement la Choa ou Addis-Abeba (ou parfois les plateaux centraux) comme « centre » de référence. Les « périphéries » seraient ces régions éthiopiennes plus ou moins éloignées géographiquement, économiquement, culturellement et politiquement. A. Gascon pose explicitement cette terminologie lorsqu'il distingue l'*agär* du *dar agär* (Gascon 2006).<sup>67</sup> L'argumentation s'appuie sur la définition suivante des *dar agär* proposée par Baetman : « Se dit surtout des régions avoisinant le Soudan anglais, très peu pour les frontières intérieures des diverses provinces chrétiennes [du nord] » (Gascon 2006 : 73). Et A. Gascon de préciser : « Centre s'oppose à périphérie, les provinces chrétiennes aux territoires frontaliers, dont la conquête et l'annexion se sont achevées au début du XX<sup>e</sup> siècle. La distinction entre Éthiopie de l'intérieur et Éthiopie de l'extérieur demeure toujours au cœur des débats politiques » (Gascon 2006 : 73).<sup>68</sup> Centre et périphéries éthiopiennes naissent donc ici d'un rapport de soumission et de domination de long terme.

J. Bureau va plus loin dans l'interprétation qu'il offre du *dar agär* qu'il utilise explicitement comme synonyme de « périphérie » et de « pays frontière », opposé à l'État qu'il assimile au « centre ». Commentant la même définition offerte par Baetman dans son célèbre dictionnaire, J. Bureau écrit : « La périphérie (*dar : [agär]*), ou pays frontière, par opposition au pays du centre, (...) siège de l'État, de l'Église, de la culture [*Habächa*]. Opposition éminemment dépendante de l'extension du royaume dont les frontières sont fluctuantes, et donc de l'époque. (...) Fait sans doute référence aux provinces méridionales nouvellement conquises par Ménélik » (Bureau 1993 : 53).

---

<sup>67</sup> L'*agär* (centre, « pays », « contrée ») s'oppose ici au *dar agär* (« pays éloigné, pays frontière »).

<sup>68</sup> Voir également ASMELASH Beyene et sa distinction en termes de *Yemehal Agär* (le cœur chrétien amhara-tigréen) et de *Yedar Agär* (la périphérie acquise lors des conquêtes de Ménélik), dans Asmelash Beyene, « Some Notes on the Evolution of Regional Administration in Ethiopia », dans *Regional Planning and Development in Ethiopia*, TREUNER P., TADESSE K.M. & TESHOME M. (dir.), Institute of Development Research, Addis Ababa University, 1985, cité dans DANIEL Gamachu, « A Nation in Perpetual Transition : The Politics of Changes in Administrative Divisions and Subdivisions in Ethiopia », dans *New Trends in Ethiopian Studies, University of Lund, les 26-29 April 1982*, RUBENSON Sven (dir.), Michigan State University African Studies, 1984.

M. Fontrier définit quant à lui « L'Éthiopie moderne », « nouvelle », à partir d'une représentation en termes de « cercles concentriques », confirmant la perception de l'espace éthiopien à partir du thème centre-périphérie (Fontrier 1999 : 11). Depuis le règne de Ménélik II, cette Éthiopie se définirait à partir d'un « Cœur de souche sémitique, essentiellement amhara et [tigräï], l'Éthiopie millénaire et chrétienne », autour duquel se dessinerait un premier « Cercle culturellement amharisé au sein duquel se retrouvent entre autres de nombreux éléments oromo » ; un troisième cercle regrouperait ensuite les « Peuples politiquement acquis parmi lesquels les Afar et peuples du Sud-Ouest se reconnaissent volontiers (...) » ; enfin, le dernier cercle rassemblerait les « Derniers venus (...) à la périphérie », « Cercles des irréductibles, psychologiquement restés à l'état de conquête militaire et rejetant le principe d'appartenance à l'espace éthiopien » (Fontrier 1999 : 11).

Notons que de nombreuses « périphéries » ont elles-mêmes tenté d'acquérir le statut de « centre », contrairement à cette vision insistant sur l'idée de conquête et de domination. L'étude d'H. Erlich sur le *ras* Alula montre bien de quelle façon la région du Tigräï a revendiqué son statut de centre à part entière jusqu'à la mort de ce personnage devenu emblématique (Erlich 1983). Dans cette même région, la révolte des *Wäyané* en 1943 peut également être comprise à la lumière de cette revendication. Plus proche de nous, il en va de même pour la crise au sein même du FPLT en 2001 où s'affrontaient les relents d'une opposition entre volonté autonomiste ou indépendantiste d'un côté, et de l'autre les partisans d'une Éthiopie dirigée depuis la capitale et intégrant le Tigräï privé des plateaux érythréens (Medhane T. et Young 2001 ; Milkias P. 2003). Le Tigräï serait donc un « Cœur qui veut redevenir centre » (Gascon 2006 : 75). Quant à l'accession de l'Érythrée à l'indépendance en 1993, elle n'est que la reconnaissance internationale d'un « centre » alternatif né sous le *ras* Alula et développé lors de la présence coloniale italienne.

À partir de la région frontalière de Gambella, W. James souligne pour sa part le caractère ambigu des villes qui, même éloignées, représenteraient d'autres « centres » situés « sur les zones frontière » (James 1997 : 404). On constate

néanmoins chez cette auteure la même assimilation entre le centre et l'État éthiopien, les villes ne constituant finalement que des centres secondaires : « Sometimes the same places have found themselves alternately under the patronage of the Ethiopian centre and of political movement hostile to it » (James 1997 : 404). Ces villes demeurent bien ces espaces à partir desquels certains groupes tentent de contrôler et d'augmenter leurs ressources, leur pouvoir, leur influence. La frontière externe n'implique donc pas forcément une situation de marginalisation. Il faut en effet souligner que les deux notions ne peuvent être prises pour synonymes et ce, pour deux raisons principales. *Primo*, on constate qu'une région géographiquement périphérique peut représenter un enjeu stratégique pour le centre (voir *supra*) en raison des droits de douanes que procure la frontière, ou plus généralement des échanges réalisés. Cette observation vaut pour les trois régions étudiées ici. La région Gambella représente, durant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, un point de transit commercial majeur pour l'Éthiopie et la Grande-Bretagne installée dans la région ; les Afar ont quant à eux longtemps profité de leur position entre les plateaux et les côtes de la mer Rouge pour se spécialiser dans le commerce (que les *negous* des plateaux ambitionnaient de contrôler) ; quant à l'Érythrée, elle a longtemps été (jusqu'en 1998) le principal accès à la mer des marchandises en provenance ou à destination de l'Éthiopie. *Secundo*, l'idée de marginalisation doit être comprise de façon contextuelle et processuelle. La marginalisation relève d'un processus politique, économique, culturel et social complexe. La complexité des rapports entre « périphérie » et « marginalisation » et la nécessité de ne pas les entendre comme synonymes ont été soulignées en Éthiopie par A. Pankhurst et D. Freeman (A. Pankhurst & Freeman 2003). À partir d'études de cas sur les minorités « marginalisées » dans le Sud du pays, ces auteurs définissent la marginalisation comme un processus qui ne saurait être uniquement exclusif. Les groupes définis comme « périphériques » ne sont en effet jamais victimes d'une marginalisation totale, mais participent aux développements économiques, sociaux et politiques des groupes dominants en occupant des fonctions et des rôles indispensables à la société dans laquelle ils vivent (notamment lors des cérémonies, ou par leur spécialisation professionnelle).



## ***Section 2 : Les conflits dans la formation/construction de l'État***

« (...) C'est à partir de son centre, d'où rayonnent le pouvoir et la sagesse, que l'espace éthiopien doit être défini »

Jacques Bureau (1985 : 1381)

N. Poulantzas défend en 1980 trois raisons essentielles au recentrage des analyses sur l'État (Poulantzas 1980 : 647-648). Premièrement, il souligne le rôle considérablement accru de l'État, phénomène non pas nouveau, mais différent qualitativement des situations passées. Deuxièmement, l'auteur appelle les études à réinvestir ce champ en raison du « retard » des recherches portant sur l'État par rapport aux recherches sur la société ; retard qui s'expliquerait notamment par la domination de la littérature anglo-saxonne (littérature moins centrée sur les études de l'État, telles que le fonctionnalisme ou le systémisme qui dilueraient l'État « dans une conception très générale du « système politique » et dans une conception qui éparpille en une multitude de « pluralismes de pouvoir » et de micro-pouvoirs » (Poulantzas 1980 : 647-648). Ce retard s'expliquerait également par l'influence du marxisme réduisant parfois l'État à cette enveloppe « superstructurelle, simple instrument de domination », ou encore en raison de la dimension trop juridique des études relatives à l'État en Europe (droit constitutionnel et philosophie juridico-politique). Enfin, l'État devient, selon N. Poulantzas, non par hasard, « un des thèmes principaux de la conjoncture idéologico-théorique dans tout ce qui compte en sciences sociales » (Poulantzas 1980 : 648). La prise en compte de l'État serait donc indispensable à l'étude des évolutions des phénomènes sociaux. Or, les conflits armés comptent précisément dans ces évolutions.

La formation/construction de l'État implique en effet un certain degré de conflit. Et la trajectoire éthiopienne se rapproche ici des dynamiques polémologiques des formations étatiques européennes dans le sens où elle consiste, aussi, en l'imposition d'un ordre politique monarchique émergent et entendant établir sa domination sur un ordre féodal *via*, notamment, l'expansion territoriale et la mise en place d'un système de collectes d'impôts permettant d'extraire les ressources nécessaires à ce projet de domination. Comme le note S. Eisenstadt au sujet des intrinsèques aux empires étendant ainsi leur territoire : « (...) L'institutionnalisation de ces codes culturels [c'est-à-dire les symboles de l'identité collective, employé comme synonyme par S. Eisenstadt] génère systématiquement des possibilités de tension, de conflit et de changement » (Eisenstadt 1980 : 673).

Par ailleurs, dans un mouvement inverse parfois négligé par les auteurs (Clapham 2003), le conflit armé se déroulant à l'intérieur des frontières ou sur la frontière conquérante participe également à la production de l'État et de ses formes de domination formelles et symboliques. Cette influence du conflit sur la formation de l'État est fonction de la conduite, du résultat de la guerre et des positionnements des groupes en conflit, comme l'illustrent les trajectoires divergentes empruntées par les États français et anglais au lendemain de la guerre de Cent Ans (Zolberg 1980 ; Skornicki 2009). Ainsi, ces « conflits et revendications (...) inhérents aux sociétés humaines (...) influent sur les dimensions organisationnelles et symboliques du changement social » (Eisenstadt 1980 : 674). On le voit, l'étude des conflits ne saurait faire l'économie d'une réflexion sur les modalités de formation de l'État et ses bâtisseurs.

## 1. L'influence de la trajectoire étatique sur les conflits armés

Nous ne retiendrons ni le critère du nombre de victimes ni celui de la durée (l'affrontement prolongé) pour définir le conflit (Singer & Small 1972). Nous entendons ici par conflit armé<sup>69</sup> « des opérations militaires engageant des combattants organisés, opérant sous une autorité unifiée et visant nominale (sinon toujours dans les faits) des objectifs autres que le pillage » (Adam 2002 : 167-168).

Afin d'élargir la définition à la prise en compte du rôle, selon nous de première importance, joué par l'État dans les conflits armés et ses liens avec l'action collective, nous reprenons la définition donnée par C. Tilly et S. Tarrow considérant la « Politique du conflit » comme un affrontement [ici armé] entre groupes organisés, y compris des États (mais pas seulement), en vue d'obtenir des concessions vis-à-vis d'un groupe ou d'un État, ou de les détruire » (Tilly & Tarrow 2008 : 15). Le conflit est ainsi « fait d'interactions où des acteurs élèvent des revendications touchant aux intérêts d'autres acteurs, ce qui conduit à la coordination des efforts au nom d'intérêts ou de programmes partagés ; et où l'État se trouve impliqué, soit en tant que destinataire de la revendication, soit comme instigateur, soit comme tierce partie » (McAdam, Tarrow & Tilly 2005 : 5). Il s'agira donc d'identifier des mécanismes, des processus importants « qui fonctionnent de manière analogue dans une grande diversité de conflits » (Tilly & Tarrow 2008 : 15). La politique du conflit réunirait, selon ces mêmes auteurs, trois éléments principaux : le conflit, l'action collective et la politique, et impliquerait que l'on « pose une exigence portant atteinte aux intérêts de quelqu'un d'autre » (Tilly & Tarrow 2008 : 20). L'analyse des conflits reviendrait alors à distinguer les sujets, les objets, et les revendications des conflits, notamment à travers l'analyse de la fabrication et des modalités d'utilisation des répertoires d'action. L'action

---

<sup>69</sup> Étant donnée l'interdépendance et la remise en cause de la distinction entre conflit interne et externe, ou entre guerre civile et guerre interétatique (voir *infra*), nous aurons recours aux notions de « conflits » et de « guerre » de façon synonymique par la suite.

collective y est quant à elle définie comme « la coordination des efforts au nom d'intérêts ou de programmes partagés » (Tilly & Tarrow 2008 : 21-22). Enfin, la sphère politique, réunirait les « représentants de l'État, soit directement, soit en se lançant dans une activité qui touche aux droits de l'État, à ses règlements ou à ses intérêts » (Tilly & Tarrow 2008 : 21-22).

Ces définitions permettent de prendre en compte le rôle de l'État, de ses acteurs, mais également de ceux qui en sont extérieurs. L'étude qui suit se focalisera sur les conflits particuliers que sont les conflits armés en insistant sur le rôle plus ou moins direct de l'État dans ces conflits, c'est-à-dire dans leurs sources et leurs manifestations.

Une partie importante de la littérature considère que les conflits armés ont connu trois évolutions majeures durant ces trois dernières décennies. *Primo*, et à quelques exceptions près (dont le conflit entre l'Érythrée et l'Éthiopie entre 1998 et 2000), la fin de la guerre froide aurait marqué le déclin des affrontements entre États, les guerres civiles focalisant l'attention des observateurs (Kalyvas 2003 : 107). *Secundo*, les conflits « idéologiques » auraient diminué depuis cette date pour laisser la place aux conflits qualifiés d'« ethniques » ou d'« identitaires » (Fearon & Laitin 2003). *Tertio*, les guerres civiles désormais au centre de l'attention n'auraient augmenté que faiblement depuis cette période, poursuivant une tendance à l'augmentation de conflits « internes » depuis les années 1950 (Holloway & Stedman 2002 : 161).<sup>70</sup> Si cette dernière évolution permet de relativiser la rupture supposée de la guerre froide, ce sont les sources des conflits qui font surtout débat.

---

<sup>70</sup> Sur 164 guerres recensées par K. Holsti entre 1945 et 1995, 77 pour cent seraient « internes ». Voir HOLSTI K.J., SMITH Steve, BIERSTEKER Thomas & BROWN Chris, *The State, The War and the State of War*, Cambridge University Press, Cambridge, 1996, p. 21-23 (cité dans Marchal & Messiant 2006: 5).

## 1.1. De nouvelles guerres sans l'État ?

La quasi-disparition des conflits interétatiques, notamment sur le continent africain, associée à l'attention croissante portée aux guerres intra-étatiques, nécessitait la définition de nouveaux paradigmes remplaçant celui de l'« idéologie » et de son espace bipolaire.<sup>71</sup> Sont ainsi apparues deux grandes tendances dans les études des guerres civiles : l'« ethnicité » ou le « tribalisme », d'un côté, sont désormais considérés comme des facteurs essentiels voire explicatifs des guerres civiles ; de l'autre, la chute du mur aurait ouvert l'ère des « nouveaux conflits », en opposition aux « anciens conflits » de la guerre froide (Enzensberger 1994 ; Kaplan 1994 ; Kaldor 1999). En ce sens, les années 1990 représenteraient une rupture quant aux sources des conflits en général, et des conflits africains en particulier. Les « nouvelles guerres » impliqueraient davantage de civils, seraient dépourvues d'idéologie et animées par une violence débridée (Pérouse de Montclos 2007). Dans un contexte d'affaiblissement de l'État dû à l'influence internationale de la « globalisation » et à l'« ethnicisation » locale des conflits (Kaldor 1999), l'idéologie aurait fait place à l'avidité, au pillage, ou encore à la sauvagerie de rebelles (Collier & Hoeffler 2002). S. Kalyvas a schématisé de la façon suivante la thèse opposant « anciens » et « nouveaux » conflits :

« Anciennes » guerres civiles	« Nouvelles » guerres civiles
Causalité idéologique bien définie et clairement exprimée	Haines ethniques ou tribales Étroites, ou pas de cause du tout
Soutien populaire	Absence de soutien populaire
Violence contrôlée ;	Violence gratuite ; décentralisation

<sup>71</sup> Voir DAVID Steven, « Internal War. Causes and Cures », *World Politics*, vol. 49, n° 4, juillet 1997, p. 552-553 (cité dans Kalyvas 2003: 108).

Centralisation de la guerre	De la guerre
Basées sur des revendications	Basées sur l'avidité et le pillage
<b>Source : Kalyvas 2003, p. 111</b>	

Figure n°3, « Anciens et nouveaux conflits » (à partir de Kalyvas (2003))

En bref, la criminalisation n'est plus seulement celle de l'État, mais également de ceux qui le combattent. Les rebelles d'« aujourd'hui » ainsi que leur cause se trouvent d'emblée disqualifiés et condamnés, par opposition aux rebelles « progressistes, rationnels et motivés » de la guerre froide, tel « le Che ».

Ces thèses de la rupture de la fin de la guerre froide confondent cependant les manifestations des conflits (leurs syndromes) de leurs sources véritables (Marchal & Messiant 2006 : 20-21). Critiquant la dichotomie « anciens/nouveaux » conflits, S. Kalyvas souligne pour sa part le biais normatif et le manque de rigueur d'une telle distinction (Kalyvas 2003). À partir des travaux de Paul Richard en Sierra Leone et au Libéria, et de Christian Geffray au Mozambique, Kalyvas souligne l'absence problématique de parole donnée aux rebelles sur leurs motivations et leurs ambitions politiques.<sup>72</sup> Ce biais expliquerait largement la condamnation sans appel des rebelles par les élites urbaines ou les agences gouvernementales dont les analyses orientées seraient reprises par de nombreux journalistes et par les tenants de la thèse des nouvelles guerres. Fondant son argumentation sur un large panel de guerres civiles en Afrique, mais aussi en Europe et en Asie, l'auteur déconstruit de façon tout à fait convaincante les oppositions jugées caricaturales et infondées entre anciennes et nouvelles guerres.

---

<sup>72</sup> Voir RICHARDS Paul, *Fighting for the Rain Forest : War, Youth and Resources in Sierra Leone*, Oxford, James Currey, 1996; RICHARDS Paul, "To Fight or to Farm? Agrarian Dimension of the Mano River Conflicts (Liberia and Sierra Leone)", *African Affairs*, 104/417, p. 571-590; GEFFRAY Christian, *La cause des armes au Mozambique. Anthropologie d'une guerre civile*, Paris, Karthala, 1990, p. 19.

Il y aurait donc bel et bien chez les combattants une idéologie que l'observateur extérieur aurait parfois grand peine à cerner. Le sens à donner à des actes *a priori* cruels et sans fondement semble en effet difficile à définir pour l'analyste européen, comme l'a montré S. Ellis à propos du « cannibalisme » au Libéria (Ellis 1999). Au-delà de nos clichés sur cette pratique, celui-ci montre l'aspect rituel d'une cérémonie qui vise notamment à s'approprier la force de sa victime. Enfin, la sauvagerie des guerres civiles n'est en rien une spécificité africaine. Remontant jusqu'aux guerres grecques, S. Kalyvas rappelle la cruauté des guerres européennes, asiatiques et européennes. L'actualité ne démentira pas l'argument.

Ainsi, comme le note C. Cramer, « la guerre civile n'est pas une chose stupide » (Cramer 2006). Il s'agit alors de comprendre la guerre civile aussi comme une action politique violente, ou une situation dans laquelle l'État et/ou la société se trouvent dans l'impossibilité de réguler le conflit de façon pacifique. Le conflit armé, ou « concurrence guerrière », peut en effet être défini comme une forme « ordinaire » de « concurrence politique » (Sindjoun 2009). Selon une logique bien connue de notre État français, l'État lui-même peut ainsi se livrer à une véritable politique de la terreur qui n'est en rien réservée aux rebelles. À titre d'exemple, la « terreur rouge » lancée par Mengistu Hailé Mariam à Addis-Abeba en 1977-1978 (voir Troisième partie, section 1) à l'encontre des étudiants avait pour objectif d'éradiquer l'opposition politique, réelle ou présumée. La violence de la campagne a laissé un profond traumatisme populaire de sorte que la peur empêchera toute formation ou manifestation politique dans la capitale jusqu'à la chute du régime en 1991 (Bahru Z. 2008). Cette violence publique n'est pas sans rappeler le « Supplice de Damien » retranscrit au début du célèbre *Surveiller et Punir* de M. Foucault (Foucault [1975] 2002). Le spectacle de la violence est ici une stratégie qui relève bien plus du rationnel (ou ce qui est alors considéré comme tel), que de l'émotionnel. Tout comme cette violence, le conflit a, également, une fonction sociale et régulatrice (Cosser 1956) exercée à travers de complexes mécanismes qu'il ne s'agit pas d'ignorer, même s'il elle se cache parfois derrière le syndrome de la cruauté.

## 1.2. La dimension ethnique des conflits

L'idée selon laquelle la fin de la guerre froide conduirait à des situations inédites de conflits offre un écho renouvelé aux qualificatifs « ethniques » ou « tribaux » dont journalistes, institutionnels ou chercheurs académiques affublent souvent les conflits. La notion trouve un intérêt tout particulier en Éthiopie depuis la mise en place du fédéralisme souvent qualifié d'« ethnique » en 1995. En effet, selon certains auteurs, le nouveau système politique aurait engendré de nouvelles formes de conflits. Suivant cette logique et à partir d'une analyse stimulante des dynamiques conflictuelles dans certaines régions « périphériques » éthiopiennes, Medhane T. est conclue à l'apparition de « conflits ethniques » depuis 1995 (Medhane T. 2006).

Cette vision ne résiste cependant pas au constat selon lequel l'apparition des mouvements se définissant eux-mêmes comme « ethniques » ou « ethnonationalistes » remonte aux années 1970, voire avant (Donham 1986 ; voir *infra*). Il paraît donc nécessaire de revenir brièvement sur ce que l'on entend par « conflit ethnique » afin d'interroger la pertinence de l'ethnicité quant à l'explication qu'elle offre des conflits armés.

La prise en considération de l'ethnicité et son rôle dans les conflits varient beaucoup d'un auteur à l'autre. La plus « courte » façon sans doute de prendre en compte cette variable consiste à penser l'ethnicité comme facteur déterminant des conflits (Rothchild 1997 ; Alemseged A. 2004 ; Larémont 2005). Les luttes ethniques seraient ainsi des résidus de temps immémoriaux, sources des guerres civiles. Si cette vision a connu et connaît encore certains succès dans les études sur les conflits en Europe, comme nous le montre le cas des Balkans, c'est bien le continent africain qui semble le plus souvent soumis à cette grille d'interprétation (Holloway & Stedman 2002 : 165-168 ; Fearon & Laitin 2003).<sup>73</sup>

---

<sup>73</sup> Voir par exemple la conférence organisée par l'Institut des hautes études de défense nationale le 22 mai 2008 (« Conflits et politique en Afrique ») qui avait pour fil rouge la question : « Existe-t-il encore des conflits ethniques ? ».



L'explication du conflit par l'ethnicité dérive par ailleurs de l'attention croissante portée aux dynamiques internes aux États déconsidérés au tournant des années 1990. L'ethnicité est alors perçue comme une déterminante principale des violences internes aux États (Keller 1996). I.M. Lewis offre une illustration de cette lecture radicale relativement aux conflits somali qu'il qualifie d'essentiellement claniques, ce qu'illustre le titre de son ouvrage *Blood and Bone, The Call of Kinship in Somali Society* (Lewis 1994).

Les études de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international participent du côté institutionnel à entretenir ce primordialisme, en associant l'ethnicité au « traditionnel », synonyme de « frein » au développement économique et politique des États, autrement dit, à la « modernité » (Zitelmann 1997 : 108 ; Braathen & Bøås & Saeter 2000 : 5). Ce biais n'est ainsi pas étranger à la diffusion d'une représentation négative de l'ethnicité, quittant le monde universitaire et rejoignant dans sa version la plus radicale la vision très commentée et critiquée de R. Kaplan.<sup>74</sup>

D. Horowitz offre une illustration moins caricaturale et plus académique de l'explication du conflit par la variante ethnique (Horowitz 2000). Plaçant cette dernière au cœur du conflit, il n'omet cependant pas de mentionner l'articulation de l'identité à d'autres facteurs politiques, historiques et économiques. Néanmoins, à l'instar d'autres études, l'ethnicité reste ici considérée comme la source la plus significative des conflits (Osagahe 1991 ; Brown 1993 ; Richburg 1997).

L'Éthiopie ne déroge pas à la règle. Elle aurait elle aussi ses conflits ethniques qui trouveraient une preuve particulière de leur existence dans les régions pastorales des basses plaines. Dans les régions Sud du pays, les auteurs insistent souvent sur le caractère rituel de ces violences (Abbink 1998). À l'Ouest, la région Gambella est soumise à la même interprétation, notamment au sujet de l'implication des

---

<sup>74</sup> KAPLAN Robert, « The Coming Anarchy : How Scarcity, Crime, Overpopulation, Tribalism and Disease are Rapidly Destroying the Social Fabric of Our Planet », *The Atlantic Monthly*, February 1994. Pour une critique de cette these, voir MARCHAL Roland & MESSIANT

Nuer dans ces violences (Dereje F. 2003). Les régions Somali et Afar, à la « périphérie » orientale, n'échappent pas non plus à cette lecture (Faisal R. 1996). Les dirigeants éthiopiens ont eux-mêmes entretenu l'assimilation conflit/identité en défendant, depuis le règne d'Hailé Sélassié, l'idée selon laquelle les tensions dans les régions pastorales résulteraient d'un refus des habitants essentiellement « arriérés » des basses plaines de se tourner vers des modes de productions moins traditionnels – légitimant ainsi des politiques présentées comme progressistes et pacificatrices.

La lecture ethnique des conflits émane également d'une réaction à l'intrusion de l'État éthiopien dans les territoires conquis au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, et s'insère ainsi dans une conception particulière de la construction de l'État relevant le plus souvent de la thèse de la « colonisation interne » sur laquelle nous reviendrons.

Enfin, l'emploi de l'expression « conflit ethnique » paraît le plus souvent relever d'un raccourci de langage plutôt que d'une théorisation mettant en exergue le lien causal entre cette frange de l'identité et les conflits. La notion est par exemple largement appliquée aux tensions entre Afar et Issa dans l'Est du pays (Markakis 2003 (a) ; Piguet 2002).

La thèse du « conflit ethnique » souffre cependant de certaines ambiguïtés. Considérer l'ethnicité comme facteur plutôt que mode de mobilisation ou manifestation du conflit implique une conception figée de l'ethnicité. Si l'on admet au contraire la flexibilité de la notion (et de l'identité en général), celle-ci ne peut plus être perçue comme un facteur primordial du conflit, mais plutôt comme un répertoire de mobilisation (Markakis 2003 (a) (b)). L'explication du conflit par l'ethnicité souffrirait ainsi d'un statisme qui lui a déjà été reproché (Turton 1997 ; Braathen & Bøås & Saeter 2000). Nombreuses sont les études ayant souligné la porosité des frontières identitaires (Barth 1969 ; Kopytoff 1989), leur souplesse ainsi que leurs complexes et incessants processus de redéfinition (Eriksen 1993 ;

---

Christine, « Une lecture symptomale de quelques théorisations récentes des guerres civiles », *Lusotopie*, vol. XIII (2), novembre 2006, p. 1-46.

Coulon 1997 ; Amselle & M'Bokolo 1999 ; Amselle 2009). Dereje F. a par exemple montré dans le cas des Nuer de la région éthiopienne de Gambella comment le franchissement de la frontière ethnique (adoption de l'identité Anyoua par certains Nuer) devait être appréhendée au sein d'une stratégie économique et sociale (mariage, accès à des terres) plus large (Dereje F. 2003).

Cette remarque rejoint la critique selon laquelle l'explication par l'ethnicité ne permettrait pas d'expliquer pourquoi la coexistence de différents groupes ethniques génère davantage de vivre ensemble que de conflit (Mbembe 1990 : 8-9). L'ethnicité comme source de conflit paraît ainsi peu probable dans la mesure où la règle est davantage la coexistence pacifique que le conflit entre groupes ethniques (Holloway & Stedman 2002 : 165).

Notons également que la thèse ethnique des conflits rejoint une lecture ethnocentrique héritée de la colonisation et dont les observateurs « Occidentaux » auraient peine à s'émanciper, privant l'analyse d'une réflexion profonde sur la complexité de cette variable (Braathen & Bøås & Saeter 2000 : 5 ; Mamdani 1996 : 185). Les tenants de l'interprétation identitaire du conflit en général, ou ethnique en particulier, seraient ainsi pris au piège du regard occidental, stéréotypé, fondé sur la distinction civilisé/non civilisé (Braathen & Bøås & Saeter 2000 : 5).

Il est donc nécessaire de comprendre les ethnies dans leur contexte particulier. Celles-ci « ont une histoire » (Chrétien & Prunier 1989) et doivent être appréhendées dans leur contexte socio-économique et politique, et plus spécifiquement ici dans leur relation à la formation de l'État au sein duquel elles évoluent, participent ou résistent. Dans le cas éthiopien, T. Hagmann et Alemmaya M. montrent par exemple l'aporie de l'explication ethnique des conflits somali et rappelle la nécessité de comprendre la mobilisation de l'identité ethnique à partir des interactions entre le local et l'expansion de l'État éthiopien (Hagmann 2005 ; Hagmann & Alemmaya M. 2008). L'ethnicité devient alors une variable parmi d'autres (religion, nationalisme) de la mobilisation et du conflit, comme l'illustre également le cas du conflit entre certains groupes Issa-Somali et Afar

dans l'Est éthiopien (Markakis (a)). L'appartenance ethnique ne fournit plus en elle-même une explication suffisante du conflit armé. D. Turton rappelle en ce sens que la compréhension du rapport entre ethnicité et conflit nécessite une étude de long terme se focalisant sur les modalités de formation et l'évolution des identités, le rôle joué éventuellement par les entrepreneurs politiques et identitaires dans ces mobilisations et la capacité de l'ethnicité à mobiliser vers une action collective (Turton 1997 : 18).

Il ne s'agit pas ici de nier la dimension identitaire des conflits. L'ethnicité joue sans aucun doute un rôle dans les conflits et structure souvent la composition des groupes qui s'opposent de façon plus ou moins violente. Mais face à tant de difficultés liées à la définition même de l'ethnicité, la notion de « conflit ethnique » ne paraît que peu pertinente en tant qu'outil analytique et sera donc abandonnée. La dimension ethnique constitue un levier, une manifestation, voire une conséquence plus qu'une cause des conflits (Turton 1997). On ne pourra donc considérer que l'ethnicité puisse fonctionner de façon autonome comme élément explicatif des conflits (Cahen 1994 ; Marchal 2004).

Cependant, l'ethnicité doit être prise en considération dans la mesure où elle constitue un outil potentiellement puissant de mobilisation politique. Plutôt que de chercher à définir l'ethnicité, il s'agira de comprendre pourquoi les mobilisations se déclinent à partir de logiques ethniques, de voir quels acteurs y ont recours et de quelles façons ceux-ci construisent leurs discours ethniques selon les époques et les enjeux. En d'autres termes, la construction, les conditions du recours et de l'instrumentalisation de l'ethnicité importent plus que l'ethnie en elle-même. Comme m'écrit M. Cahen : « Non indépendants - il n'y a ni « fatalité ethnique », ni « cancer tribal » - mais ayant acquis un certain niveau d'autonomie relativement à leur contexte socioéconomique et politique contemporain, ils n'en demeurent pas moins des formes de rapports sociaux susceptibles comme tels d'évolutions profondes. Fouiller ceci est indispensable » (Cahen 1991 : 103).

La construction d'un cadre formel et cognitif par l'État que nous évoquions plus haut doit également être prise en considération. À ce titre, la mise en place d'institutions dites « ethniques » en Éthiopie en 1995 et leurs conséquences sur les formes de mobilisation et de manifestations des conflits devront être abordées. Nous verrons que l'ethnicité en tant que répertoire d'action apparaît dès le tournant des années 1960-1970 et que le fédéralisme « ethnique » éthiopien de 1995 institutionnalise ce mode de revendication plutôt qu'il ne l'engendre.

### **1.3. La dimension économique des conflits**

L'approche économique représente en partie une façon de se détacher de la loupe ethnique des conflits. Appliquée aux cas africains, cette approche se développe au début des années 1990 à partir de diverses influences théoriques. Deux types d'analyses, que l'on retrouve parfois appliqués à l'étude des conflits éthiopiens, peuvent ici être distingués. Le premier fustige les rebelles qui seraient avant tout motivés par leur « avidité », réduits ainsi à un groupe de bandits (*chefta*) combattant par appât du gain. Le second, plus complexe et moins restrictif, conçoit les conflits comme le résultat d'une compétition plus générale pour les ressources (agricoles, économiques, politiques, symboliques etc.). Cette deuxième approche dérive partiellement d'une logique kantienne de la *Paix perpétuelle* selon laquelle un gouvernement républicain et l'interdépendance économique entre États seraient des facteurs fondamentaux de pacification (Battistella 2003 : 468), thèse que l'on retrouve parfois appliquée à l'Éthiopie (Kinfe A. 2002 ; Medhane T. 2003).

Le représentant le plus célèbre de l'approche économique « radicale » de la guerre est sans doute P. Collier. Ancien directeur scientifique à la Banque mondiale, il y élabore un modèle économétrique visant à calculer la probabilité des conflits à partir de variables économiques. Le facteur économique (*greed*, avidité) est ici considéré comme un facteur bien plus déterminant dans le déclenchement des conflits que les facteurs ethniques, religieux, répressifs, politiques ou inégalitaires (regroupés sous le terme de *grievance*) (Collier & Hoeffler 2001 : 16). Le facteur

économique, réduit à ce que l'auteur nomme les « opportunités financières pour les rebelles » constituerait ainsi la source des conflits dans les pays dits du « Tiers-Monde » (Collier & Hoeffler 2001 : 22).<sup>75</sup> Rejoignant en ce sens l'approche en termes de « nouveaux conflits », les insurrections placées au centre de l'analyse dériveraient de l'attrait des gains financiers, les rebelles devenant de simples pirates ou bandits dénués d'ambitions politiques et dont les actions seraient synonymes de rapine, de crime organisé, de prédation. (Collier 2000). Les ressources visées sont ici classées selon trois catégories : l'extorsion, les fonds provenant de la diaspora à destination des rebelles, et les soutiens émanant de gouvernements étrangers supportant leur cause (Collier 2001 : 3). Selon ce raisonnement, les armes paieraient davantage que les revendications pacifiques.<sup>76</sup>

Notons également la distinction importante établie entre d'un côté l'État (synonyme ici de gouvernement) qui disposerait d'une légitimité légale et donc indiscutable à lever les taxes et à user de la force en raison de son monopole supposé de la violence légitime et, de l'autre, les rébellions toujours illégitimes dans le recours à de tels procédés.<sup>77</sup>

On retrouve parfois cette thèse explicitement appliquée aux conflits éthiopiens. Analysant les violences en région Gambella ou encore le cas du conflit entre Afar et Issa à l'Est, Medhane T. adopte une approche mettant l'accent sur leurs facteurs économiques. Sans en omettre cependant les dimensions culturelles et politiques, l'accès aux ressources y est considéré comme la principale source de tensions : « Competition over renewable and non-renewable resources remains the main reason for contention among armed factions in the region » (Medhane T. 2003 : 3).

---

<sup>75</sup> Voir également BERDAL Mats & MALONE David M. (dir.), *Greed & Grievance, Economic Agendas in Civil Wars*, Lynne Rienner, Boulder and London, 2000.

<sup>76</sup> S. Kalyvas a souligné les liens entre cette explication des conflits à partir de la dichotomie des *greed* et *grievance* et celle en termes d'« anciennes » et de « nouvelles » guerres. Dans la critique qu'il fait de ces dernières, il les considère comme une variation de la logique économique et « sauvage » des « nouvelles guerres » (Kalyvas 2003 : 132).

<sup>77</sup> P. Collier admet cependant deux intérêts pour les gouvernements à laisser se développer une rébellion : si cette dernière échoue dans une confrontation directe avec le gouvernement, elle

Une sévère remise en cause de la thèse de P. Collier a notamment été développée par R. Marchal et C. Messiant (2006). Ceux-ci ont souligné les limites du modèle en lui-même et les syllogismes qui lui sont inhérents. La modélisation de P. Collier omettrait par exemple la prise en compte de la dimension régionale et internationale des « guerres civiles », même si le soutien de la diaspora et le soutien de gouvernements alliés sont mentionnés (Marchal & Messiant 2006 : 11-12). Les auteurs soulignent en effet la faiblesse d'une analyse périodique (tous les cinq ans) s'étalant de 1965 à 1995 sans prise en compte des effets des bouleversements profonds de la configuration internationale (décolonisations, guerre froide, globalisation) : « Ce faisant, P. Collier homogénéise donc avant même l'ère de la globalisation les rythmes historiques concrets d'un bout du monde à l'autre » (Marchal & Messiant 2006 : 12).

Se pose également la question plus large de la pertinence à « économiciser » des notions relevant des sciences sociales, les transformant ainsi en variables mathématiques (éducation, années d'études etc.). La guerre civile est en effet une forme de violence civile parmi d'autres (Sambanis 2004 (b)). Surtout, en écartant d'emblée la question de la motivation politique par leurs protagonistes non étatiques et en condamnant implicitement tout mouvement rebelle rendu seul responsable de la violence, le modèle se limite à une étude de la prédation d'un seul groupe, ignorant totalement le rôle également potentiellement prédateur de l'État lui-même (Darbon 1990 ; Bayart & Ellis & Hibou 1997). Au sujet de cette distinction trop simple entre un État « légitime » dans l'emploi de la force et une rébellion « illégitime », rappelons ici la remise en cause essentielle de cette dichotomie telle qu'elle a été présentée par C. Tilly au sujet des États européens depuis le XVI<sup>e</sup> siècle (Tilly 1985 : 171-172). Comme le note celui-ci, l'idée de violence ne change pas les effets produits, qu'elle soit légitime ou illégitime : le fait reste le même, la violence. L'extraction et la prédation des ressources par l'État peuvent alors se comprendre comme « crime organisé », plaçant la formation de l'État au cœur de l'analyse (voir paragraphe 1.1.2.). Partant d'une réflexion sur

---

devrait prendre fin pour de bon, par ailleurs, un tel affrontement offrirait au gouvernement la possibilité de se renforcer en développant un discours nationaliste (Collier 2001 : 7-8).

les ambiguïtés recouvertes par la notion de bandit (*chefta*), D. Crummey offre également une illustration, à partir du cas éthiopien, de la remise en cause de la rigidité de la frontière entre bandit, rebelle et héros politique (Crummey 1984: 273). Théodoros II et Yohannes IV, eux-mêmes d'anciens *chefta*, se sont imposés par la force et leur intelligence politique à la tête de l'Éthiopie en tant que rois des rois.

L'exemple des rebelles érythréens ou tigréens lors de la lutte contre le *därg* (début des années 1960- 1991), permet enfin de souligner une autre limite à l'approche économique du conflit qui voit dans la prédation et le pillage les seuls moyens pour une rébellion de survivre, de se reproduire. En effet, ces rebelles du Nord de l'Éthiopie ne disposaient pas d'un environnement offrant de telles opportunités.

Enfin, la dimension normative de l'analyse économiste pose également problème. La notion de rébellion ne fait l'objet d'aucune définition de sorte que, finalement, « Tout [serait] fait pour arriver à la conclusion que toutes les rébellions sont criminelles » (Marchal & Messiant 2006 : 14). Et ces auteurs de conclure : « Le fait qu'une guérilla doive se financer est un truisme : que cela soit son objectif unique ou même principal exige une démonstration qui n'est pas faite (et qui ne peut l'être sur la base des indicateurs économiques retenus). Le passage à la motivation – à la psychologie (*greed*) – exigerait lui bien d'autres arguments encore (...) » (Marchal & Messiant 2006 : 16). Sur ce point, notons également à la suite de S. Kalyvas qu'il paraît difficile de savoir si les rebelles mènent une guerre dans le but de piller, ou s'ils pillent pour faire la guerre (Kalyvas 2003 : 132). Le cas somalien depuis la chute du régime de Siyad Barré en 1991 a par exemple montré que les fonds drainés par les diasporas ne peuvent être perçus uniquement comme des éléments déstabilisateurs visant à alimenter les groupes armés, contrairement à ce qu'affirment Collier et Hoeffler. La majorité de ces transferts a servi à faire vivre un marché de subsistance et de nombreuses familles, premières destinataires de ces remises (Little 2003 ; Bradbury 2003). Ainsi, les conflits éthiopiens ne peuvent être expliqués de façon satisfaisante à partir d'une approche économique de ce type (Alemseged A. 2004 : 598).



Medhane T. lui-même se détache de façon intéressante de la thèse de Collier et Hoeffler (2000) dont il se revendique pourtant. Il applique en effet la dichotomie « *greed/grievance* » à la fois aux rebelles et aux élites politiques, en insistant sur la nature de l'État et son rôle dans la transformation des conflits sous les différents régimes éthiopiens (Medhane T. 2007). S'appuyant sur les travaux de Kumar (1996), les conflits découleraient selon lui du triptyque « gouvernance – identité – allocation des ressources », dans le cadre d'un État particulier. La démarche paraît donc pour le moins confuse. Se réclamant de l'approche de P. Collier, Medhane T. intègre néanmoins les variables des *grievances* et leur attribue un rôle déterminant dans les causes des conflits, alors que l'analyse économétrique P. Collier les écartait de façon radicale. Cette confusion émane sans doute d'une superposition des outils théoriques employés par l'auteur. Outils relevant parfois de théories incompatibles. L'importance accordée par Medhane T. aux structures étatiques et à leurs évolutions prend notamment à contrepied la théorie défendue par Collier et Hoeffler pour qui l'État ne jouerait qu'un rôle défensif en ne faisant que répondre à la violence des groupes rebelles. Surtout, cette confusion fait preuve de la nécessité de prendre en compte ces « préférences » (*grievance*) dans l'analyse des conflits. En réalité, la démarche de Medhane T. est bien plus proche d'une analyse des conflits en termes de compétition pour les ressources (dans laquelle l'État est à la fois enjeu et acteur) que de celle de Collier et Hoeffler.

J. Markakis est sans doute l'auteur ayant le plus clairement fait de la compétition pour les ressources la base de son explication des conflits en Éthiopie (Markakis 1984, 1994). Son approche diffère foncièrement de la théorie économétrique de P. Collier car elle attribue à l'État le statut à la fois d'arène et d'enjeu du conflit, et ne tente pas de légitimer *ex ante* l'action monopolisatrice des ressources par celui-ci. Refusant par ailleurs de faire de l'ethnicité un facteur explicatif des conflits et reconnaissant la multiplicité de leurs causes, J. Markakis construit son modèle autour de ce qu'il considère comme leur raison première : la compétition exacerbée pour des ressources en voie de raréfaction (pâturages et points d'eau principalement en régions pastorales) : « (...) The prime cause and catalyst, more often than not, is a struggle for access to scarce resources, i.e. a struggle for

survival » (Markakis 2003 (b) : 362). L'État en tant qu'instrument de contrôle et de distribution des ressources devient ici central. Depuis les conquêtes des « périphéries » éthiopiennes par l'État « central » au XIX<sup>e</sup> siècle, celui-ci contrôlerait les richesses et procéderait à leur rétention ou/et à leur redistribution. La lutte pour les ressources revendiquées par les exclus conduirait soit à une lutte pour le contrôle de l'État, soit à l'autonomisation de groupes « périphériques » (Markakis 1994 : 7-9).

Cette démarche matérialiste qui oppose les groupes « périphériques » à l'État « central » conduit inévitablement à la stratification des dimensions territoriales, identitaires et matérielles pour expliquer les conflits éthiopiens. J. Markakis se livre à une superposition cartographique des régions les moins développées, des régions politiquement exclues et finalement des régions connaissant des conflits armés (Markakis 2003 (b)). Et d'en conclure : « The match is nearly perfect, and it is no coincidence » (Markakis 2003 (b) : 362). En bref, cette grille d'interprétation offre deux réponses à la question des causes des conflits en Éthiopie et dans la Corne de l'Afrique : la compétition pour les ressources en période de raréfaction d'un côté, et le rôle joué par l'État dans le contrôle des allocations de telles ressources de l'autre (Fukui & Markakis 1994 : 217). L'ethnicité, la langue, la religion ou la nationalité peuvent alors être considérées comme autant de répertoire et de symboles disponibles à la mobilisation (Fukui & Markakis 1994 : 218).

L'approche en termes de compétition pour les ressources paraît plus séduisante que l'approche économétrique dans la mesure où elle prend à la fois en compte les dimensions identitaires, étatiques et territoriales. Surtout, le modèle développé par J. Markakis semble lever l'ambiguïté trop souvent établie entre la nature des conflits et leurs manifestations.

Cependant, on reste ici encore dans une superposition des données qui semble partiellement masquer les rôles dévolus aux différents acteurs. L'État apparaît par exemple comme un bloc mouvant, certes, mais assez homogène, sans distinction entre ses représentants locaux et le pouvoir central de la capitale. J. Markakis

établit en effet une confusion entre État, centre politique, ressources, identité etc. Or, nous avons noté la nécessité qu'il y a à distinguer le « centre politique » et l'État (et les positionnements des groupes qui le composent) afin de comprendre les trajectoires particulières de ce dernier (Badie & Birnbaum 1982 : 28-29). L'explication du conflit comme opposant le centre politique (associé ici à l'État) aux périphéries (vues comme marginalisées) semble ainsi présenter un défaut de définition de ce qu'est l'État et de sa dimension historique.

Une autre limite de cet argument a trait à la logique conflictuelle au centre de la thèse de Markakis. La raréfaction des ressources comme cause de conflits relèverait d'une combinaison entre matérialisme (à partir duquel se déclinaient les conflits) et ethnicité (Fukui & Markakis 1994 : 236). Mais la superposition des dimensions territoriale, culturelle et économique n'explique que partiellement la redéfinition des conflits en fonction des opportunités ou des contraintes offertes selon les contextes (opportunités institutionnelles, contraintes à la mobilité ou liées à un conflit). De plus, la dimension ethnique des conflits est décrite par J. Markakis comme un outil de mobilisation au même titre que le nationalisme ou la religion. En ce sens, le cas éthiopien mériterait d'être distingué en raison de l'institutionnalisation de l'« ethnicité » depuis la mise en place du système fédéral. L'ethnicité étant devenue en Éthiopie un outil de revendication politique institutionnalisé, elle sert désormais à définir l'« autre » sur la scène politique même.

Ajoutons à ces critiques la dimension parfois « fourre-tout » de la notion de ressources. J. Markakis y regroupe une large gamme d'objets de revendications tels que les ressources environnementales (pâturages, points d'eau), politiques (sièges au sein de l'administration), sociales (écoles, hôpitaux), économiques (infrastructures, richesses des sols) etc. (Markakis 2003 (b) : 453-454). Apparaît alors à nouveau la distinction entre des ressources dites traditionnelles (eau, pâturages) et des ressources dites modernes (routes, hôpitaux, contrebande), dont la coexistence engendrerait de nouveaux types de conflits. On distingue cependant

assez difficilement de quelles façons se combinent ces éléments « traditionnels » et « modernes ».

Néanmoins, J. Markakis montre de façon stimulante de quelle façon l'État lui-même est devenu une ressource et donc un enjeu de la lutte. En ce sens, il rejoint une lecture néopatrimoniale du conflit. La confusion entre la sphère privée et la sphère publique dans la gestion des deniers publics conduisent les conflits vers l'État devenu le seul accès aux ressources du pays (Médard 1991 ; Markakis 1994, 1998 ; Braathen & Bøås & Saeter 2000 ; Hagmann 2005, 2006).

L'approche en termes économiques, qu'elle soit caricaturale chez P. Collier ou développée autour de l'accès aux ressources chez J. Markakis, nous informe finalement sur une tendance aujourd'hui largement défendue par les institutions internationales, les gouvernements (y compris africains) et de nombreuses ONG considérant la pauvreté comme la cause première des conflits (Sambanis 2004 (a)). Il découle de cette interprétation une série de recommandations axées sur des réformes avant tout économiques dans la résolution de conflits. Or, si la « pauvreté » est indubitablement à prendre en compte dans les déterminants des conflits, il est difficile de réduire ces derniers à ce facteur (Vrbenski 2009 ; Goetschel & Hagmann 2009). Cette logique conduit à l'idée selon laquelle la résolution du conflit dériverait nécessairement du développement économique préalable (Medhane T. 2003). Il s'agirait selon cette logique de mettre la priorité sur le développement économique interne et les échanges commerciaux régionaux, ce que confirmerait l'expérience européenne. À « problèmes économiques », « solutions économiques ». Nous verrons comment une telle démarche, notamment dans le cas de la région éthiopienne Afar, constitue un syllogisme potentiellement porteur d'effets pervers dans les résolutions de conflits.

## **2. Les conflits en Afrique : échec ou formation des États ?**

### **2.1. L'influence internationale**

La tendance générale à la guerre civile depuis la fin de guerre froide a, semble-t-il, remis en cause la représentation du monde et des conflits en termes statocentrés. L'approche réaliste, qui ne nie certes pas l'existence des acteurs non étatiques et leur capacité à agir sur la scène internationale, considère cependant ces capacités comme marginales. L'anarchie du système international (au sens propre du terme, c'est-à-dire l'absence d'une autorité supérieure aux États souverains) conduirait à la guerre, ou plutôt, à l'état de guerre perpétuel, c'est-à-dire à l'éventualité constante d'une guerre impliquant que les États s'y préparent (Morgenthau 1993 ; Waltz 1988). La conduite des États serait ici motivée par la poursuite de leurs intérêts propres, déterminant leur politique internationale (politique de puissance, action préventive notamment).

L'augmentation des guerres civiles depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, voire depuis le mouvement des indépendances qui s'accélère à partir des années 1960, pose cependant problème à la théorie de l'anarchie internationale pour expliquer les conflits. En effet, l'« anarchie » est désormais considérée comme émanant de l'intérieur des États eux-mêmes, notamment dans la thèse des « nouveaux conflits ». Ainsi, si la souveraineté de l'État semble consacrée par la Charte des Nations unies, elle se trouve au contraire remise en cause au sein des États par différents groupes (Gnanguênon 2010). Il s'agit donc désormais de se pencher sur les facteurs qui sont à l'origine de cette supposée « anarchie », c'est-à-dire de la remise en cause de l'autorité de l'État (Posen 1993 ; Fearon 1994 ; Lake & Rotchild 1996).

Dès les années 1950 et 1960, les fonctionnalistes et néo-fonctionnalistes avaient remis en question cette approche statocentrée pour analyser des coalitions d'intérêts entre individus ou groupes d'individus et leurs capacités à influencer

d'avantage dans les relations internationales. Ainsi, K. Kaiser, dès 1969, note l'impossibilité de séparer l'étude des relations internationales des sciences sociales (Kaiser 1969). C'est sur cette même base que R. Keohane et J. Nye vont concentrer leurs études sur la compréhension de l'impact des acteurs non étatiques sur la scène internationale, participant à la montée du mouvement transnational.

J. Burton développe quant à lui une approche transnationale fondée sur la communication, et parle d'interdépendance inéluctable. Au fur et à mesure que les transactions sociétales augmenteraient, l'espoir de voir émerger un monde pacifié et intégré s'accroîtrait (« Cobweb model », ou modèle de la toile d'araignée, remplaçant le modèle réaliste des boules de billard d'Arnold Wolfers) (Battistella 2003).

Cette anticipation de la mondialisation va ouvrir le champ au développement des théories de J. Rosenau en termes de « modèle de la turbulence », et de « politiques post-internationales » (Rosenau 1990, 1992). B. Badie définit les réseaux transnationaux de la façon suivante : « Par les réseaux transnationaux qu'elle banalise et dont elle favorise la prolifération, la mondialisation marginalise les vecteurs politiques de communication internationale, tout en renforçant la pertinence des liens religieux, ethniques ou tribaux. Par la diversité culturelle qu'elle met à jour, elle favorise enfin le transfert des identifications, d'un rôle de citoyen dévalorisé vers une appartenance communautaire rehaussée » (Badie 1997).

Ces approches transnationales mettent chacune l'accent sur des caractéristiques nouvelles des relations internationales et ont en commun de souligner la fluidité croissante de la frontière séparant l'intra-étatique de l'interétatique. Les « turbulences » viendraient ainsi de la remise en cause de l'État et de sa souveraineté. Dans les années 1990, cette tendance à la remise en cause de l'État, ou la « crise de l'État » fera l'objet d'interrogations académiques croissantes quant à son rôle dans la production des conflits (Buzan & Woever 2006 ; Beissinger & C. Young 2002).

Cette « crise de l'État » serait par ailleurs double, en raison des pressions internationales exercées sur lui. L'approche par la dépendance ou le néoimpérialisme (Wallerstein 1974 ; Galtung 1980) pendant la guerre froide, ou encore par la « globalisation » (Kaldor 1999) à partir des années 1990 auraient pour conséquence un affaiblissement de l'État en raison des pressions politiques et économiques internationales (plans d'ajustements structurels du Fonds monétaire international par exemple, crise de la dette etc.). C'est cet affaiblissement de l'État qui serait à l'origine de sa crise et donc des conflits post-guerre froide (Holloway & Stedman 2002 : 167 ; Ayoob 2002).

La conjoncture internationale a bien sûr un impact sur les conflits et leur déroulement (fournitures d'armes, matériels, formations, aide financière). On notera ainsi la nécessité de comprendre l'État dans son environnement international global mais aussi régional, acteur au sein d'un système d'États (Tilly 1975 ; Giddens 1987). L'État en conflit, sur le continent africain également, n'a de sens que s'il est appréhendé au sein d'un tel système (Bayart 1998, Ayoob 2002 ; Hassner & Marchal 2003 ; Marchal 2006 ; Gnanguênon 2010).

Il ne s'agit cependant pas de confondre cette influence exogène avec les sources des conflits. Les conflits africains ne peuvent être réduits à une logique de guerres par procuration d'autres pays sur le continent. Les Africains sont les premiers acteurs de leurs conflits. Et les relations entre les deux blocs de la guerre froide et les États africains (ou les rebelles) ne peuvent uniquement être perçus en termes de manipulations ou d'instrumentalisations unilatérales. La scène internationale ne crée ni ne détermine les conflits, mais offre des contextes parfois favorables, parfois défavorables à leur conduite et leur montée en puissance. Le contexte international, que ce soit avant 1989, sous le « nouvel ordre mondial » après la chute du bloc soviétique ou encore depuis la « guerre globale lancée au terrorisme » après le 11 septembre 2001, doit certes être considéré comme une contrainte, mais aussi comme producteur d'opportunités pour les acteurs locaux ou nationaux qui restent maîtres de leur politique extérieure et intérieure. Dans la Corne de l'Afrique, il a été démontré de façon tout à fait convaincante que les

dynamiques des conflits dérivait de politiques avant tout définies par les acteurs (étatiques ou non) de cette région (Éthiopie et Somalie, Éthiopie et Érythrée) (Laïdi 1986 ; Harbeson 1995). La fin de la guerre froide ne pouvant être considérée comme une rupture, une perspective de long terme est donc nécessaire à l'étude des conflits armés. En outre, ces approches ont toutes ou presque (hormis celle de Collier et Hoeffler) cela en commun de confirmer le rôle central joué par l'État dans le déroulement des conflits. L'État compte, en tant qu'enjeu et acteur, en raison de sa concentration des richesses, du pouvoir et de sa capacité à produire des cadres d'actions plus ou moins intériorisés par les acteurs, même ceux s'y opposant. Nous rejoignons ainsi Medhane T. lorsqu'il note que la violence « Is attributable in part to the nature of the state, which presides over unequal distribution of political power and natural resources » (Medhane T. 2003 : 3). « The state does not simply affect warfare in the tribal zone by its presence, or merely intervene in conflicts between third parties. The state itself is both the arena and a major contestant, when it is not the very object of violent conflict » (Fukui & Markakis 1994: 8).

Les conflits, qu'ils soient intra- ou interétatiques, sont eux-mêmes fonction de la nature des institutions de l'État et de son régime. On ne peut en effet dissocier le caractère du régime en place de sa tendance à entrer en guerre contre un autre pays ou à réprimer des mouvements contestataires sur son territoire (Battistella 2003 : 465-488 ; Reiter & Stam 2002). Il s'agit donc de revenir sur le rapport entre le conflit et la formation de l'État, tout en prenant en compte les influences nationales et internationales sur cette formation et donc, sur les conflits armés.

Le thème de la « crise de l'État » n'est ni nouveau ni propre à l'Afrique (Beissinger & Young 2002). Il reste cependant nécessaire d'interroger le lien existant entre cette « crise » et les « conflits », dans la mesure où les deux notions ne sauraient être confondues. Pour ce faire, deux grandes approches se sont imposées au tournant du XXI<sup>e</sup> siècle : celle de la crise comme résultant de « l'échec » de la formation d'un État « fort » d'un côté, et celle considérant cette « crise » comme « normale » à tout processus de formation des États, au « Nord »



comme au « Sud », de l'autre. À l'heure où les institutions internationales font du « *nation-building* » une priorité absolue<sup>78</sup>, notamment dans la résolution de conflits africains (le cas de la Somalie semble le plus extrême et le plus significatif), il est indispensable de revenir sur au moins deux questions gravitant autour de cette problématique. La première est relative à la notion d'État « fragile » ou à « souveraineté limitée » et de son rapport causal aux conflits. La seconde remet quant à elle en cause une telle logique en étudiant l'interdépendance entre formation de l'État et conflit. Dans la mesure où les processus de formation des États sont intrinsèquement générateurs de conflits (Tilly 1975 ; Ayoob 2002 ; Lipset et Rokkan 1967 ; Berman et Lonsdale 1992), l'idée selon laquelle la résolution de conflits armés en Afrique devrait passer par la formation d'un État de type occidental paraît dès lors problématique, pour ne pas dire paradoxale.

## **2.2. Les limites de l'explication par la souveraineté limitée**

Depuis la fin de la guerre froide, on a vu que la « crise » de l'État était perçue comme résultant le plus souvent d'un délitement de sa souveraineté à partir d'une double influence du local et du global. Cet affaiblissement de l'État résultant d'une double pression serait selon cette logique la source des conflits, notamment en Afrique (Holloway & Stedman 2002 : 167 ; Ayoob 1995, 2002). Ainsi, si l'État est remis au centre de l'analyse, c'est pour souligner la remise en cause de sa souveraineté et son impact sur les conflits (Zartman & Gamberini 1990 ; Kaplan 1994 ; Holsti 1996 ; Ottaway & Mair 2004).

---

<sup>78</sup> Voir l'ouvrage représentatif de Francis Fukuyama relativement à cette approche en termes de « State-building », intitulé du même nom : *State building. Gouvernance et ordre du monde au XXI<sup>e</sup> siècle*, La Table Ronde, 2004. Pour une approche critique récente des notions de « fragilité » et de « légitimité » de l'État, voir BELLINA Séverine & DARBON Dominique & ERIKSEN Stein S. & SENDING Ole J., *L'État en quête de légitimité, Sortir collectivement des situations de fragilité*, CEAN, IRG, NORAD, Editions Charles Léopold Mayer, 2010, dont la version originale est disponible sur le site du Norwegian Agency for Development Cooperation, sous le titre *The Legitimacy of the State in Fragile Situations*, Report for the OECD DAC International, Network on Conflict and Fragility, February 2009 :

Cette école de pensée apparue récemment émane en partie des travaux des institutions internationales telles que l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'Organisation des nations unies (ONU) ou l'Union européenne (UE)<sup>79</sup>, dont l'objectif consiste en la normalisation, « selon les critères de souveraineté idéalisés d'un État westphalien, compris comme légitime, efficace et source de stabilité et de sécurité » (Bouchet 2007 : 12).<sup>80</sup> Le succès de ces recherches se focalisant sur l'échec de l'État à remplir ses fonctions régaliennes s'explique par un double contexte qui est celui de l'après guerre froide et, surtout, de l'après 11 septembre 2001. La notion d'État à souveraineté limitée répond ainsi d'une logique « post ». Or, comme le note J. Habermas, « ces exemples de termes formés avec « post » n'épuisent pas tout l'éventail des attitudes adoptées à l'égard d'un passé avec lequel on souhaite prendre ses distances. Seul le présupposé qui le fonde est toujours le même : le sentiment d'une discontinuité, d'une distance qui s'instaure vis-à-vis d'une forme de vie ou de conscience à laquelle on s'était précédemment fié de façon « naïve » ou « irréfléchie » » (Habermas 1990 : 11). Parmi ces présupposés : les États à souveraineté limitée seraient en eux-mêmes générateurs de conflits : « Most of the security problems of Africa largely hang on the failure of the postcolonial state » (Buzan & Woever 2006 : 220).

La notion d'État à souveraineté limitée se fonde ainsi sur l'idée que « l'échec » de l'État en Afrique représenterait une source de conflits, notamment en tant que « havre de paix » (*safe haven*) aux groupes rebelles et « terroristes » menaçant la sécurité nationale et globale (Beissinger & Young 2002 ; Antil & Leboeuf 2007). L'échec de l'État serait ainsi devenu depuis le 11 septembre 2001 un véritable enjeu sécuritaire, et la lutte contre la menace globale devrait passer par un

---

<http://www.norad.no/en/Tools+and+publications/Publications/Publication+page?key=134243>, consulté le 27 juin 2011.

<sup>79</sup> Voir le texte du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, *Principles for Good International Engagement in Fragile States and Situations*, OECD, Paris, 2007, disponibles en ligne : <http://www.oecd.org/dataoecd/61/45/38368714.pdf>, consulté le 25 mai 2011.

<sup>80</sup> Pour une présentation plus complète des classifications des « États faibles » et du débat y étant relatif (notamment son rapport aux conflits), voir CHÂTAIGNIER Jean-Marc & MAGRO Hervé (dir.), *Etats et sociétés fragiles*, Karthala, Paris, 2007 ; voir également GNANGUËNON

renforcement des capacités de l'État au Sud. L'intervention éthiopienne de 2006 en Somalie et son soutien par l'administration américaine s'inscrit dans cette logique où la Somalie était (et demeure) considérée comme un nouveau « havre de paix » au terrorisme international (Menkhaus 2006 ; J.N. Bach 2007).<sup>81</sup>

Considérer la « fragilité » de l'État comme une source de conflits relève cependant d'un raccourci pratique et théorique. Tout d'abord, les États peuvent volontairement laisser passer certains flux, voire laisser se dérouler certains conflits sur son propre territoire et ce, dans son propre intérêt (Kopytoff 1989 ; Cohen 2003 ; Cooper 2002). L'étude des mécanismes de production du politique et des actions publiques révèlent également selon D. Darbon l'efficacité de l'État : « Confronting States With Limited Statehood (SWLS) in Africa with public action analysis (...) tells us that SWLS are “states at work” including in the DRC, Haiti, Mali or even some parts of Somalia...; that genuine policy making take place although it does not follow the particular rules and processes described in books » (Darbon 2011). Aussi, comme le notent D. Holloway et S. Stedman, la logique causale est en elle-même tautologique : est-ce la guerre qui est à l'origine de la perte de souveraineté, ou est-ce cette souveraineté limitée en elle-même qui est source de conflit (Holloway & Stedman 2002 : 170) ? Le conflit peut ainsi tout autant être considéré comme une cause ou une conséquence de la faiblesse de l'État.

La remise en cause de la souveraineté de l'État doit être relativisée à la fois dans son originalité (la période post-guerre froide ne représente nullement une rupture ici) et dans ses dynamiques (les groupes armés luttent au moins autant pour l'État que contre l'État). Par ailleurs, la notion même de « souveraineté » limitée pose problème (Bellina & Darbon & Eriksen & Sending 2010<sup>82</sup>). Apparue dans le cadre d'une politique de légitimation de la construction de l'État français et largement liée aux efforts de Jean Bodin d'en faire la base d'un État puissant et centralisé au XVIII<sup>e</sup> siècle, la notion dépasse le cadre juridique et se trouve sujette à diverses

---

Amandine, *La Gestion des « systèmes de conflits » en Afrique sub-saharienne*, Thèse de Doctorat en Science politique, Université d'Auvergne, Clermont Ferrand I, janvier 2010, p. 154-166.

<sup>81</sup> Pour une critique de la notion de « failed state » à partir du cas somalien, voir HAGMANN Tobias & HOEHNE Markus V., « Failures of the State Failure Debate : evidence from the Somali Territories », *Journal of International Development*, vol. 21, n° 1, 2009, p. 42-47.

<sup>82</sup> Voir également la préface de l'ouvrage rédigée par Pierre Calame (p. 9-17).

interprétations, comme l'illustrent les multiples débats autour de la question de l'autodétermination et des droits des peuples à disposer d'eux-mêmes - débats qui se trouvent au cœur de la crise éthiopienne dans les années 1960 et 1970 et qui demeurent important au sein de la vie politique actuelle (voir *infra*).

L'idée de « faiblesse » de l'État dépend donc de ses dynamiques particulières de formation et de son rapport à la société dont il émane et s'autonomise jusqu'à un certain degré (Badie & Birnbaum 1982). C'est à partir de ce processus de domination progressive d'une structure relativement institutionnalisée qu'il faudra étudier les conflits éthiopiens. Ne lit-on pas dans la première recommandation du *Sun Zi* : « La guerre est de la plus haute importance pour l'État. C'est une question de vie ou de mort ; la conservation ou la ruine du royaume en dépend (...) ». <sup>83</sup>

### **2.3. La « normalité » du conflit : l'explication par la formation/construction de l'État**

Les travaux de C. Tilly, portant sur l'Europe de la fin du Moyen Âge au XVIII<sup>e</sup> siècle, permettent de situer le conflit au cœur des processus de construction/formation de l'État (Tilly 1975, 1981). L'objectif premier des bâtisseurs de l'État pour C. Tilly relève en effet de la volonté de dominer ses concurrents, de contrôler les moyens financiers (accumulation de capital) nécessaire à la mise en place d'une organisation servant le projet guerrier (conquête de régions stratégiques, fondations d'armées mieux équipées et mieux organisées à des fins de coercition). Ces structures qui entendent permettre un accès régulier aux ressources en remplaçant ou en s'appuyant sur des leaders régionaux se trouveraient à la base de la formation des États européens et de leurs organisations.

C. Tilly distingue pour cela quatre formes majeures de violence dont les interactions conduiraient à la structuration de long terme des États : le « war

---

<sup>83</sup> *Sun Zi, L'art de la guerre*, traduit par Alexis Lavis, Presses du Châtelet, 209, p. 25.

making » (instruments de la guerre telles que l'armée ou la flotte), le « state making » (mise en place d'instruments de surveillance et de contrôle à l'intérieur du territoire conquis<sup>84</sup>), la « protection » (qui utilise les deux formes de violence précédentes mais les « vendent » aux populations conquises en leur imposant la nécessité d'être protégée), et enfin l' « extraction » (ressources fiscales et matières premières) (Tilly 1985 : 173). Ainsi, le déploiement et l'organisation de la violence se trouvent au cœur d'un État dont les caractéristiques en dérivent directement.

Cette démonstration offre des avancées tout à fait notables sur la façon dont peut être perçu l'État en tant que détenteur du monopole de la violence légitime. En soulignant l'analogie entre « war making », « state making » et « crime organisé » (Tilly 1975, 1985), l'auteur dépasse les dualismes opposant force et domination, ou encore piraterie, banditisme et violence légitime : « War makes states, I shall claim. Banditry, piracy, gangland rivalry, policing, and war making all belong on the same continuum – that I shall claim as well » (Tilly 1975: 170). Définissant le racket ou le crime organisé comme la création (aussi par l'État) d'une menace afin de tirer un profit de la promesse de réduction de cette menace, C. Tilly est amené à employer les termes de « violence » et de « crime » indifféremment pour qualifier les actions des agents de l'État ou de ses opposants non étatiques. Et si pour C. Tilly la distinction ne prendra à nouveau sens qu'une fois que l'armée nationale centralisée sera légitime vis-à-vis de sa population, on peut affirmer à partir des expériences africaines que l'armée demeure souvent un outil politique tourné vers l'intérieur du pays, dénotant la résilience de la « criminalisation de l'État » (Bayart & Hibou & Ellis 1997 ; Koonings & Kruijt 2002 ; Thiriot 2008).

M. Ayoob adopte une démarche ouvertement inspirée des travaux de C. Tilly dans son interprétation des sources des conflits. Remontant aux années 1950 et aux décolonisations, il focalise son étude sur les pays du « Tiers-Monde » postcoloniaux. Selon cet auteur, l'étude des processus de « state-making » «are

---

<sup>84</sup> Notons qu'ainsi définie, la notion de « state-making » chez C. Tilly se rapproche de celle de « state-building » telle que définie par J. Lonsdale (1992 : 5). C'est-à-dire l'instauration consciente

likely to provide much richer comparative data and less ephemeral conclusions than those that adopt development or dependency as their basic organizing concepts » (Ayoob 1995: XIII). Le détour par les expériences européennes doit ici servir à comprendre les processus de constructions étatiques au Sud (et l'influence des relations internationales sur ces processus) et leur rapport aux conflits persistants (Ayoob 2002 : 28).

Les nouveaux États se trouveraient, selon l'auteur, à un stade de formation comparable à celui des États européens il y a quatre siècles de cela. Ce degré de formation impliquerait lui-même un certain degré de conflit inévitable, semblable aux violences qu'auraient connues les États européens aux XVII<sup>e</sup> ou XVIII<sup>e</sup> siècles (Ayoob 1995 : 39). Reprenant le schéma explicatif de C. Tilly, les États du « Tiers Monde », se construiraient par la conduite de la guerre, l'extraction et l'accumulation de capital, critères à partir desquels il définit la construction de l'État (« state-making ») : l'expansion et la consolidation d'un domaine territorial et démographique sous l'égide d'une autorité politique qui tente d'y imposer un certain ordre par la guerre si nécessaire ; le maintien de cet ordre sur la population d'un territoire donné (politique) ; et l'extraction de ressources essentielles à l'entretien de la guerre, de la politique et de l'appareil étatique comprenant l'administration et servant à l'approfondissement de la pénétration financière et symbolique de l'État (Ayoob 1995 : 22-23).

Les problèmes sécuritaires apparaîtraient ainsi aux premières heures de la construction étatique, à l'heure où, par la monopolisation des instruments de violence, les acteurs impliqués dans ce processus tenteraient d'imposer leur conception de l'ordre à leurs sujets en devenir. Ces enjeux seraient communs à tous les fondateurs européens de l'États qui envisageaient une pénétration efficace et durable des sociétés sur lesquelles ils entendaient gouverner. Appliquant cette logique au Sud, Ayoob entend cerner les causes profondes des conflits dont il déduit la « normalité ».

---

d'outils de contrôle (1985 : 172-173).

Il accorde par ailleurs une importance particulière au niveau domestique, ce qui implique un détour par la formation des institutions étatiques tout en prenant en compte l'influence du système international sur les modalités de cette formation.<sup>85</sup> Pour Ayoob, la différence nettement observable entre « conflit interne » et « conflit externe » en Occident serait beaucoup moins tranchée au Sud depuis cinquante ans. Et l'imposition des frontières coloniales, fixant des limites territoriales « artificielles », serait un des facteurs essentiels des problèmes de sécurité du « Tiers-Monde » (Ayoob 1995 : 44).

Par ailleurs, différence notable soulignée par Ayoob, la construction de l'État européen relèverait d'une dynamique « autonome », contrairement aux États postcoloniaux qui auraient continué à subir l'ingérence des anciens colonisateurs, même après les décolonisations. Ainsi, la construction étatique au Sud aurait été forgée et préméditée par les puissances coloniales (Ayoob 1995 : 45).

Cette différence majeure rejoint un argument essentiel qui entend expliquer les difficultés des constructions étatiques au Sud (et des conflits en résultant) par le monopole normatif exercé par les pays occidentaux. Les normes internationales (respect des droits de l'homme, souveraineté nationale etc.) définies, émises et imposées par les anciens colonisateurs influenceraient de façon cruciale les processus de constructions étatiques et nationales (Bourdieu & Wacquant 1998 ; Schemeil et Eberwein 2009 ; Darbon 2009). Le manque de temps, d'autonomie et de moyens coercitifs expliqueraient les peines qu'ont les gouvernements postcoloniaux à affronter les violences liées à ces constructions. Les conflits au

---

<sup>85</sup> K. Gantzel propose une explication analogue lorsqu'il insiste sur les processus violents liés à la formation et à l'imposition du capitalisme en Europe depuis le Moyen Âge. Élargissant cette logique au « Tiers-Monde », il note : « *The process of capitalist transformation which is taking place today in the « peripheral societies » of the Third World is fundamentally the same as that from which the highly industrialized societies have only recently emerged. It is therefore predictably violent* » (Gantzel 1997 : 139-140). L'imposition du capitalisme dans les pays « périphériques » lors de la période coloniale aurait selon lui participé au transfert des conflits au niveau interne. Cette conflictualité résulterait des spécificités internes aux États du Sud : faiblesse de l'appareil administratif, absence d'une classe moyenne forte, domination du marché mondial par les pays industrialisés. La conjonction du capitalisme externe et des ces spécificités internes associées au faible niveau de prospérité pousserait finalement les mobilisations à se décliner à partir de critères ethniques, religieux et culturels. Autrement dit, la marche inexorable vers le

Sud trouveraient donc leurs sources dans la crise de légitimité des frontières étatiques, des institutions, des régimes, dans un défaut de cohésion sociale, l'absence d'un consensus autour des enjeux économiques, sociaux et politiques et dans la faiblesse des capacités de l'entreprise de domination. Les conflits seraient ainsi la conséquence directe d'une entreprise de construction nationale et étatique, associée à une entrée tardive et non autonome des États postcoloniaux dans le système d'États.

Cette grille de lecture permet de prendre en compte tout à la fois les dynamiques nationales et les influences internationales des conflits. L'État y demeure un acteur important du système international et mérite ainsi de se situer au cœur de l'analyse. La thèse d'Ayoob, selon laquelle les États du Sud connaîtraient au tournant du XXI<sup>e</sup> siècle un stade de développement politique équivalent à celui des États européens d'il y a plusieurs siècles, rejoint cependant en partie les thèses « développementalistes », même s'il souligne la nécessité de prendre en compte à la fois les évolutions du système international et du système domestique pour expliquer les origines profondes des conflits (Ayoob 1995 : 2002).

En effet, cette approche ne fonctionne que si l'on considère que les États du Sud sont aujourd'hui à un « stade » de formation similaire à celui des États européens il y a plusieurs siècles de cela et donc si on adopte une posture évolutionniste. Ce qui est d'ailleurs explicitement posé à plusieurs reprises. Cet argument rejoint ainsi la lecture selon laquelle les États seraient tous soumis à une évolution semblable dans leurs dynamiques de construction. Malgré lui, M. Ayoob se trouve pris dans la logique qu'il dénonce : il démontre que la situation internationale est différente aujourd'hui des siècles précédents mais, paradoxalement, les États du Sud reproduiraient les logiques inexorables d'un Moyen Âge européen. Cela dessert un modèle qui réclame pourtant un tel argument pour lui permettre de soutenir son interprétation des conflits et des répressions au Sud ; violences qu'il considère par

---

capitalisme aurait conduit à l'émergence de conflits religieux, ethniques et culturels en raison de ces particularismes locaux.



conséquent « normales » puisque les mêmes conflits seraient apparus en Europe à ce même stade de formation de l'État.

Si elle permet de considérer l'État comme acteur de la violence, l'explication de M. Ayoob a par ailleurs tendance à déresponsabiliser ses dirigeants. Ceux-ci pourraient y trouver un discours adéquat justifiant l'emploi de la force face à leurs opposants. L'épouvantail de l'État « failli » (thèse à laquelle Ayoob se rallie d'ailleurs), considéré comme le pire des maux, pourrait permettre la mise en place d'une politique de moindre mal et de ses dérivées. Cette approche rejoint en ce sens la théorie de la « fin de l'histoire » et sa vision trop évolutionniste du développement politique. Enfin, les cas de l'Irlande ou l'ex-Yougoslavie aux frontières encore mouvantes (et d'ailleurs artificielles, comme toutes frontières européennes ou africaines), permettent de douter d'une éventuelle formation « autonome » de l'État européen. Qu'en est-il de pays qui comme l'Éthiopie, n'ont jamais vécu l'expérience coloniale ?

L'emprunt aux thèses élaborées à partir des trajectoires étatiques européennes paraît donc stimulant, mais si l'on ne fait pas l'effort d'adapter la littérature aux processus de constructions étatiques et nationales au Sud, il semble difficile de ne pas glisser vers une certaine forme d'évolutionnisme. M. Ayoob oublie par exemple un point fondamental mentionné dans les études sur les formations des États en Europe: la chute des empires ou la Révolution Industrielle en constituent des tournants qui donneront leurs formes aux États et changeront leurs relations politiques et économiques avec leurs propres territoires et leurs voisins. Ces événements révolutionnaires européens n'ont, par ailleurs, pas abouti à la formation d'États semblables en Europe même, comme le laisse sous-entendre la grille de lecture proposée par M. Ayoob. L'Europe de même que le « Tiers-Monde » ne constituent pas des ensembles uniformes et il serait pour le moins utile de poser les éléments interprétatifs de ces différentes trajectoires que connaissent les États au Nord et au Sud.

La perspective de M. Ayoob est donc très discutable. Les évolutions que connurent les États européens ne peuvent être considérées comme des modèles universels et

acceptés de fait. Il nous faut ici revenir sur les travaux de C. Tilly qui, lui-même, rappelle que l'Europe des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècle n'était pas le « Tiers-Monde » postcolonial contemporain et qu'on ne peut lire ce dernier à partir des expériences européennes (Tilly 1985 : 169). Les mêmes causes ne peuvent entraîner les mêmes effets dans des contextes et formations sociales différentes, surtout, comme le souligne pourtant M. Ayoob, lorsque l'on prend en considération la dimension internationale et ses évolutions.

Malgré ces limites, remettre l'État au centre de l'analyse des conflits demeure tout à fait pertinent, de même que le détour par les outils d'analyses élaborés au Nord en vue de leur adaptation aux processus de formation de l'État au Sud. Mentionnant également les travaux de C. Tilly et soulignant la fonction sociale du conflit à partir d'études de cas africains (Guinée Bissau, République Démocratique du Congo, Afrique du Sud), J.F. Bayart rappelle que la guerre peut être considérée comme « un véritable régime » (Bayart 1998 : 59). Les acteurs étatiques deviennent alors, comme chez C. Tilly, des acteurs essentiels et parties prenantes de la « criminalisation de l'État » en Afrique (Bayart & Ellis & Hibou 1997). Tirant également ses ressources de la « globalisation » et de la « libéralisation » mondiale, l'État s'adapterait davantage à de nouveaux contextes et redéfinirait ses moyens d'action autant qu'il y serait soumis. Surtout, l'État continuerait d'être, sous des formes différentes, « le pivot de la guerre ou de la paix » (Bayart 1998 : 61-63). Notons enfin que l'État émerge d'un ordre politique préexistant, à partir duquel un groupe entend imposer sa volonté politique par ses armes et ses symboles, offrant à chaque État une trajectoire et des dynamiques propres à historiciser.

Le conflit armé fait donc partie de la formation de l'empire, puis de l'État. Il apparaît dans les conquêtes militaires ayant vocation à renforcer le pouvoir d'un ordre sur les autres en concentrant les richesses et les symboles de cette domination naissante. L'entité étatique plus ou moins développée représente ainsi le nœud des conflits et de leurs manifestations dans la mesure où la mise en place de cette domination implique des tensions en son sein (pour son contrôle) ou émanant de ceux qui la contestent.

\* \*  
\*

Le rapport entre conflit et formation de l'État a déjà été interrogé en Éthiopie. Reprenant la théorie de N. Elias sur *La Dynamique de l'Occident* (1975) et l'appliquant au cas éthiopien, C. Auf montre par exemple que les conflits liés au mécanisme de monopolisation du pouvoir persistent en Éthiopie après 1991 en raison de l'inachèvement de ce mécanisme (Auf 1996). Les tentatives de monopolisation de l'armée et des taxes nécessitent une politique parfois violente de domination. En retour, la résistance des forces « centrifuges » à cette dynamique « centripète » serait également génératrice de conflits armés. Dans une démonstration assez proche de celle de M. Ayoob, C. Auf en conclue au non achèvement de la construction de l'État éthiopien au sens d'Elias au moment où elle rédige son étude (1996), dans la mesure où la centralisation de l'armée et du système de taxes demeurent inachevées en Éthiopie, tout en évitant d'en déduire à la « normalité » des conflits (même si cette conclusion apparaît en filigrane).

Bahru Z. a quant à lui interrogé l'applicabilité de la thèse de P. Anderson sur l'État « absolutiste » au cas éthiopien (Bahru Z. [1984] 2008). Selon Bahru Z., le règne d'Hailé Sélassié entre 1941 et 1974 se rapprocherait du régime absolutiste tel qu'il était apparu en Europe de l'Est. Le développement d'institutions « modernes », leur domination sur une société aux dynamiques socio-économiques « arriérées » (« backward ») ou encore l'absence d'une classe bourgeoise illustreraient les similitudes entre les régimes absolutistes d'Europe de l'Est et l'Éthiopie impériale ; alors que la phase transitionnelle entre le « féodalisme » et une économie capitaliste rejoindrait quant à elle certains aspects de l'État absolutiste ouest-européen (Bahru Z. 2008 : 103). Dans une logique comparable à celle décrite par C. Auf, la mise en place d'un système de taxes censé renforcer le pouvoir impérial et l'ambition de construire un État éthiopien fort auraient été à la source de conflits, notamment contre les chefs de provinces et les riches propriétaires terriens entendant conserver leurs privilèges (Bahru Z. 2008 : 113-115). C'est en effet cette logique de gonflement (conquêtes territoriales, mécanisme de

monopolisation, acquisitions de zones tampons ou marches) et de dégonflement (forces centrifuges, degrés divers d'autonomie accordée aux provinces), en elle-même conflictuelle, qui se situe au cœur de la problématique de la formation/construction de l'État.

L'État ne peut plus être considéré comme tout puissant dans le contrôle de ces ressources, ni comme « faible » ou incapable de contrôler des régions qui seraient soumises à l'autorité de leaders « traditionnels ». Plutôt, il s'agit d'observer de quelles façons l'État négocie (Hagmann 2005 ; 2007), voire concède une partie de son autorité en échange d'une stabilité attendue sur ses territoires. Ainsi, les enjeux gravitant autour de l'accès aux ressources doivent être agrémentés d'une réflexion sur l'intégration des représentants locaux dans les institutions étatiques. Car les stratégies définies par l'État ne sont pas systématiquement antagonistes à celles développées par les représentants locaux ou « traditionnels ». L'État n'est plus ici une entité figée. Il fixe les cadres d'action et de pensée et se trouve en perpétuelle négociation avec les élites locales qu'il sélectionne, intègre ou avec lesquelles il entre en conflit (Hagmann & Mulugeta 2008).

Ainsi, en s'imposant comme référent constant et comme l'ordre au sein duquel on négocie, l'État influe indéniablement sur les conflits et leurs manifestations. Il fixe les règles et les applique, même si ce n'est que partiellement. Il permet aussi, jusqu'à un certain degré, leur transgression. Par ces processus, l'État engendre diverses « structures d'opportunités » à de multiples niveaux en Europe (Rokkan & Urwin 1983 : 3), comme en Éthiopie (Dereje & Hoehne 2008). Il faudra dès lors s'interroger sur la pérennité de ces mécanismes lors des changements de régime ou, inversement, les bouleversements induits par un changement de régime. L'Éthiopie qui, en un siècle, a connu trois transitions *a priori* radicales en passant d'un « empire » à un régime « absolutiste » puis « socialiste » et enfin « ethnofédéral », représentera tout au long de cette étude un terrain tout à fait stimulant.

### ***Section 3 : Des conflits « centre- périphérie » aux conflits « sectoriels »***

« Political disorder in the Somali region is embedded in characteristic patterns of the post-Derg period that result from recursive relations between centre and periphery, state and pastoral communities »

Tobias Hagmann (2005 : 511)

L'objet de cette dernière section consiste à revenir sur la relation entre les conflits et le thème centre-périphérie qui se situe au cœur de la thèse. Nous avons montré que le thème centre-périphérie demeure une représentation dominante dans les études sur la formation/construction des empires et des États en général, et de l'Éthiopie en particulier. Nous avons également pu constater la complexité des rapports à la fois matériels, politiques et cognitifs entre centre et périphérie. Complexité qui ne fait que refléter celle des processus de formation/construction des États et des nations. Mais la grille de lecture centre-périphérie appliquée à l'étude des conflits semble problématique, car souvent simplificatrice et réductrice par rapport à cette complexité. Il semblerait que les défauts des modélisations en termes de centre et de périphérie apparaissent de façon plus claire lorsqu'il s'agit de l'étude des violences armées. Nous revenons ici dans un premier temps sur les interprétations des conflits à partir du prisme centre-périphérie, notamment dans les études éthiopiennes. Nous soulignons dans un second les limites de ces approches dans l'étude des conflits éthiopiens. Enfin, en vue de dépasser ces limites tout en prenant en compte les développements précédents sur le thème centre-périphérie, nous proposons une grille de lecture des conflits éthiopiens à partir des notions de secteur politique central et périphérique (Coulon 1972). Nous entendons ainsi reformuler l'interprétation classique des conflits en termes de logiques centripètes et centrifuges pour distinguer trois tendances de conflits, non exclusives et interdépendantes (entre les secteurs, interne au secteur central, et interne au secteur périphérique).

## **1. Les conflits vus par le prisme centre-périphérie**

La construction de l'État éthiopien rejoint pour une large part les dynamiques observées en Europe, même si elle ne saurait se confondre avec celles-ci. L'État éthiopien semble s'être réalisé à partir de l'expansion territoriale établie par les conquêtes de Ménélik, imposant/négociant sa domination dans un Nord « féodal » et un Sud « féodalisé ». Le Choa devient ainsi le centre politique et incarne l'État avec lequel il ne saurait cependant se confondre. Les conquêtes impliquent une violence armée et symbolique, et la structure de l'empire a conduit les auteurs à analyser ces conflits comme opposant le centre choan à ses périphéries conquises. Une telle lecture appliquée à l'étude des conflits conduit néanmoins à certains raccourcis sur lesquels il est nécessaire de revenir afin d'en proposer une grille de lecture renouvelée. Nous proposons pour cela de repartir du thème centre-périphérie lui-même.

### **1.1. Les interprétations des conflits à partir des modèles centre-périphérie**

Les interprétations des conflits en termes de centre et de périphérie sont marquées par les tendances théoriques au sein desquelles elles ont été élaborées. L'école de la modernisation politique qui distingue un centre moderne et une périphérie traditionnelle se trouve par exemple tentée de réduire les conflits à une lutte entre forces « traditionnelles » (périphériques, souvent posées comme synonymes de société) et forces « modernes » (ici synonyme d'État). Étudiant les nouveaux États africains fondés au lendemain des décolonisations à partir de ce dualisme centre-périphérie, A. Zolberg illustre relativement bien cette approche et son application aux conflits africains. Il confère d'ailleurs à ces derniers une caractéristique particulière au sein du « Tiers Monde » : « African countries are distinguished from other Third World clusters by extremely weak national centers, a periphery which consists of societies until recently self-contained, and levels of economic

and social development approaching the lowest limits of international statistical distribution » (Zolberg 1968: 70-71). À partir de cette dichotomie, l'auteur distingue, à l'intérieur de chacune des sociétés africaines, deux systèmes de valeurs, de normes et de cultures : l'un au centre, l'autre à la périphérie. Cette dernière, considérée comme non intégrée, ne serait que « résiduelle » vis-à-vis d'un « nouveau » centre. Une configuration qui offrirait leur particularité aux sociétés africaines, que l'auteur qualifie de « non intégrées », ou encore de « syncrétiques ».

L'emploi de la coercition viendrait de l'essence même de cette société syncrétique, conduisant aux conflits politiques entre les « founding fathers » du « centre » confrontés aux forces traditionnelles résistant à l'intégration au sein de l'État moderne (*i.e.* le centre). Autrement dit, les nouvelles élites du centre tenteraient de réduire les éléments « résiduels » en vue de créer une société moderne et homogène (Zolberg 1968: 71-73). Les causes des conflits revêtent ici une robe idéologique et diffusionniste. La politisation des clivages résiduels se situeraient en effet à la source des conflits. Selon cette analyse, le conflit se trouve directement lié au processus de « state-nation building » auquel se superposerait une particularité africaine, c'est-à-dire cette société syncrétique dont les structures se trouveraient dans l'incapacité à pacifier les revendications de la périphérie d'un côté, et les politiques hâtives et violentes d'imposition d'un nouvel ordre de la part du centre de l'autre.

L'analyse des conflits à partir d'une opposition centre-périphérie est perceptible dans de nombreuses études au-delà de l'école de la modernisation, et bien au-delà des expériences africaines. Les travaux de N. Elias (1975) et S. Finer (1975) opposant forces centrifuges à forces centripètes dans le cadre de la formation/construction des États sont, à ce titre, révélateurs d'une vision dominante au Nord comme au Sud. Ces interprétations sont à relier à une représentation largement défendue et selon laquelle des conflits émaneraient du refus de la périphérie de se soumettre à un centre : « Peripheral location means subordination to the centre. In a stable, orderly situation the subordination is

accepted even if somewhat deplored and resented. A lack of resignation to such subordination would obviously lead to conflict and instability » (Gottmann 1980: 16). Pour E. Shils, c'est la rencontre de la périphérie avec le « système de valeur central », accentué par le développement des marchés économiques et le renforcement de l'autorité, qui conduit au rejet potentiellement violent de ce système de valeur dominant (Shils 1975). En distinguant deux types de conflits en Afrique (État *versus* groupes ethniques, et conflits entre groupes ethniques), D. Rothchild s'insère également dans ce schéma selon lequel les conflits opposeraient un centre à ses périphéries (Rothchild 1997).

Le centre politique est à nouveau posé comme synonyme d'État dans ces approches, et la périphérie synonyme de société, de nation, voire de groupe ethnique (Rokkan et Urwin 1983 ; Hechter 1975). Et si D. Rothchild admet les influences des politiques étatiques sur les modalités de revendications et de mobilisations des groupes de la périphérie, il développe son argument à partir d'une opposition centre-périphérie violente. Selon cette analyse, les groupes sociaux, ethniques, religieux, régionaux ou de classes, entendraient négocier plus ou moins violemment avec le centre politique (ici l'État) en vue d'y pénétrer ou d'en tirer une meilleure répartition des ressources (Rothchild 1997 : 3-7). On retrouve ici l'argument de J. Markakis définissant les conflits éthiopiens comme la conséquence directe de luttes pour les ressources dont l'État aurait le monopole (Markakis 1998).

L'importance de la lutte pour les ressources et le placage d'un modèle centre-périphérie aux relations politico-économico-culturelles se retrouve également dans la lecture que S. Rokkan offre des conflits à partir de sa modélisation. La tension centre-périphérie y est alors décrite comme un conflit « (...) Between the central nation-building culture and the increasing resistance of the ethnically, linguistically, or religiously distinct subject populations in the provinces and the peripheries (Rokkan & Urwin 1983 : 453) ». Le processus de centralisation engendrerait une tension sur la frontière séparant/liant le centre et la périphérie,



menant potentiellement à une résistance de cette dernière en vue de préserver ses spécificités ou son autonomie.

J. Galtung élabore une typologie des conflits plus complexe à partir de son modèle centre-périphérie dénonçant les impérialismes internationaux et nationaux (voir *supra*). Il propose dans un premier temps de distinguer les conflits entre Centre et Périphérie de ceux à l'intérieur des Centres et des Périphéries. L'auteur peut ensuite offrir une interprétation détaillée des types de conflits à partir de sa modélisation (voir *supra*). Regroupés au sein d'un « système de conflit » (« war system »), les luttes armées dériveraient pour la plupart de volontés d'indépendance ou d'autonomie. Sont distingués, au sein de ce système, deux grands types de conflits : les « conflits directs » (Est-Ouest, ou horizontaux) et les « conflits structurels » (Nord-Sud, ou verticaux) (Galtung 1980 : 140). La violence directe s'exercerait entre communautés, ou à l'intérieur des communautés, alors que la violence structurelle proviendrait de logiques d'accumulation inégales, d'exploitations ou d'extensions « illimitées » (Galtung 1980 : 27). C'est à partir de ces deux grands types de conflits que Galtung décline sa typologie. La plupart des conflits depuis la Seconde Guerre mondiale relèverait ainsi de la « structure » verticale, c'est-à-dire de relations impérialistes, coloniales, néocoloniales, mais également de l'« impérialisme social ». Cette « violence structurelle » serait intrinsèquement liée à la création de la structure internationale, donc à une dynamique Nord-Sud.

Partant du principe qu'il est pertinent d'appliquer des logiques internationales aux niveaux nationaux et locaux, J. Galtung croise la violence structurelle verticale et la violence directe horizontale pour aboutir à la logique suivante : le capitalisme engendre l'impérialisme, qui lui-même implique de la violence structurelle (verticale) et conduit à un système de domination puis, finalement, à la « colonisation interne » (horizontale) (Galtung 1980 : 70). Il existerait donc de fait des structures de domination intrinsèquement violentes qui tenteraient de maintenir leur exploitation au sein d'un système de violence structurelle. Quatre types de violences dériveraient de cette logique :

1. *Progressive (revolutionary) violence* – violence dirigée contre la violence structurelle, autrement dit la *counterviolence*. Il s’agit d’une violence verticale émanant du bas (*vertical violence from below*), qui a pour objectif la fin de l’exploitation par le haut. Ce premier conflit diffèrerait des autres dans la mesure où il serait purement défensif. Cette distinction est soulignée par l’auteur qui insiste sur l’importance de la dichotomie « agresseur/agressé ».
2. *Reactionary (counterrevolutionary) violence* – Cette violence serait une réponse à la violence « progressive » ci-dessus. Elle émane du « haut » et est dirigée vers le « bas » (*vertical violence from above*), dans le but de défendre un système d’exploitation.
3. *Horizontal violence* – il s’agit ici de violence entre des « égaux », c’est-à-dire entre groupes sans rapport de domination.
4. *Random violence* – violence qui ne résulte « ni d’intérêts ni d’objectifs ». (Galtung 1980 : 70)

#### **Typologie des conflits centre-périphérie chez J. Galtung (1980 : 185)**

##### **External Wars (intercountry)**

1. Center – Center warfare
2. Periphery – Periphery warfare
3. Center – Periphery warfare

##### **Internal Wars (intracountry)**

4. intra-Center warfare
5. intra-Periphery warfare

##### **Imperialistic Wars (interbloc)**

6. Center participating in intra-Center warfare

##### **Subversive War (interbloc)**

7. Center participating in intra-Center warfare
8. Center participating in intra-Periphery warfare
9. Periphery participating in intra-Periphery warfare

##### **Internationalized Class Wars (more complex)**

10. periphery in Periphery and Center joint warfare (intrabloc)
11. periphery in Center joint warfare (interbloc)
12. periphery in Periphery joint warfare (interbloc)

Figure n° 4 : Typologie des conflits centre-périphérie d’après le modèle de J. Galtung (1980)

On trouve ainsi dans la typologie de J. Galtung une véritable remise en cause de l'idée selon laquelle on assisterait uniquement à des conflits Nord-Sud (Centre-Périphérie), comme l'entendait l'école de la dépendance : « There is a vertical dimension in the world, but it cuts through and across countries and blocs in very intricate ways. The expression "North-South conflict" can of course be taken to mean any mixture of all types of wars except the first two, but then the classification is diluted by combining diverse types » (Galtung 1980 : 185).

Cette modélisation souligne donc les limites d'une lecture trop courante et trop simple basée sur la double dichotomie E-O et N-S dominante durant la guerre froide (Hassner & Marchal 2003). En s'attachant à l'essence violente des structures, J. Galtung évite par ailleurs de façon intéressante la confusion entre la nature et les manifestations des conflits. L'approche par les structures permet en outre d'entrecroiser les dimensions internes et internationales ainsi que leur interdépendance et leur relation de domination dans l'émergence et la formulation des conflits.

Mais l'interprétation des conflits établie par J. Galtung aboutit à une typologie des conflits relativement complexe et déclinable presque à l'infini (la périphérie étant toujours le centre d'une autre périphérie etc.). Par ailleurs, elle n'échappe pas à la critique formulée plus haut à l'égard de l'ensemble des approches en termes de centres et de périphéries, à savoir le défaut relatif de la prise en compte des trajectoires particulières de formation des États en fonction de ses bâtisseurs, ou plus largement de ses acteurs.

Plus généralement, les applications des modèles centre-périphérie à l'étude des conflits ne parviennent pas à sortir d'une logique trop binaire et normative, opposant par exemple chez A. Zolberg ou D. Rothchild un centre jugé moderne à sa périphérie « traditionnelle » résistante. Or, il est nécessaire de rappeler que ce biais relève largement d'un discours façonné par les gouvernants se définissant eux-mêmes comme « modernes » en vue de justifier des politiques de domination parfois violentes à l'égard de leurs « périphéries » qu'ils présentent comme « arriérées » en vue de mieux les dominer.

## **1.2. Les conflits éthiopiens lus comme centre *versus* périphérie**

En situant le rapport de force centre-périphérie à la base de la construction de l'État éthiopien, C. Clapham va jusqu'à défendre un certain particularisme éthiopien où la structure centre-périphérie elle-même serait un facteur de conflit : « (...) The age-old tensions between center and periphery in the Ethiopian state itself, coupled with the availability of military and diplomatic support from nearby Moslem states, made armed guerrilla opposition a much more viable option than in most of post-colonial Africa » (Clapham 1989 : 207). Clapham distingue à partir de cet argument deux raisons au caractère intrinsèquement violent du rapport centre-périphérie en Éthiopie : la première viendrait des modalités de construction de la frontière par l'expansion armée, et son maintien par la force (situations érythréenne et somalienne) ; la seconde de l'absence de relations politiques entre le centre et les périphéries.

En outre, le contrôle par la force, au centre, légitimé par les symboles de l'autorité impériale, aurait toujours été la ressource politique décisive (Clapham 1975: 72-73). La domination du centre à la fois économique (concentration des ressources), politique (État absolutiste), et ethnique/culturel (Amhara) conduirait à une lutte de résistance opposant les forces centrifuges aux forces centripètes (Alemseged A. 2004 : 597-598).

De Ménélik II à nos jours, les conflits sont ainsi examinés selon le même schéma opposant d'un côté un centre qui « construit » l'État à ses périphéries résistantes et rebelles. Ce serait donc la structure de l'État éthiopien elle-même qui serait génératrice de conflits. H. Erlich voit également dans le centralisme une des causes essentielles des tensions en Érythrée (Erlich 1983). Dans son analyse du conflit érythréen des années 1960 et 1970, il montre de quelle façon la compétition pour le pouvoir « central » sous Hailé Sélassié ou sous le *därg* a pu attiser ce conflit qu'il qualifie de « périphérique ». Les enjeux autour du contrôle des pouvoirs « central » ou « périphérique » auraient en effet largement participé au maintien des tensions

dans la région érythréenne (Erlich, 1983 : 119). Il rejoint ainsi les analyses de C. Clapham mettant en lumière les rapports entre ce même « centre » et une Érythrée progressivement marginalisée pour expliquer les tensions dans la région (Clapham 1989 : 206). Cette dichotomie a également été utilisée à propos des tensions en région Gambella (Dereje F. 2003 ; Medhane T. 2006) ou Somali: « Political disorder in the Somali region is embedded in characteristic patterns of the post-Derg period that result from recursive relations between centre and periphery, state and pastoral communities » (Hagmann 2005 : 511). F. Piguet, qui s'est penché sur les mouvements de guérillas « Actifs dans les périphéries » éthiopiennes, a dénoncé quant à lui les « dérives » d'un système politique qui contribuerait au « Renforcement des forces politiques centrifuges à l'œuvre dans la plupart des régions du pays » (Piguet 2006 : 1).

En assimilant ainsi le « centre » de l'Éthiopie à l'État éthiopien et à sa capitale Addis-Abeba, ces études renvoient au moins implicitement aux modélisations de la formation de l'État en termes de centre et de périphérie. À partir d'une même représentation de l'espace éthiopien se déclinent ainsi différentes interprétations des conflits en fonction des acteurs et de leurs perceptions. Parmi celles-ci, l'interprétation des conflits éthiopiens en termes d'auréoles reste certainement la plus usitée.

Soulignons tout d'abord que l'image d'un centre irradiant et dessinant une organisation politique spatiale et culturelle concentrique n'est ni propre à une représentation occidentale, ni particulière à l'Afrique. Faisant référence à « La société de Cour » de N. Elias, M. Galy note à propos de la Côte d'Ivoire d'Houphouët-Boigny : « D'autres traits de la gouvernementalité houphouétiste la rapprochent de cet idéal-type : en particulier des cercles concentriques du pouvoir, à la fois historique, ethnique et spatial » (Galy 2007 : 66).<sup>86</sup> Cette perception en termes de cercles concentriques, ou d'auréoles, se retrouve dans l'analyse des

---

<sup>86</sup> Sur la « gouvernementalité » foucauldienne, voir notamment le cours donné par Michel Foucault au Collège de France en 1977-1978, FOUCAULT Michel, *Sécurité, territoire, population*, Gallimard, Paris, 2004. Pour une application récente de la notion au continent africain, voir DIMIER Véronique, *État et gouvernementalité en Afrique*, Université Libre de Bruxelles, 2010.

conflits éthiopiens proposée par C. Clapham où le centre est incarné par l'empereur (ici Hailé Sélassié) et son entourage proche, entourés d'une « boucle » plus large constituée des plateaux entourant le Choa (« wider ring », ou « semi-core areas »), puis d'une boucle extérieure (« outside ring ») regroupant les peuples conquis lors des conquêtes de Ménélik au Sud et à l'Ouest (Clapham 1975 : 73). Notons que Clapham prend soin de ne pas confondre, comme le fait par exemple Alemseged A. (2004), le centre avec la « culture » Amhara.

À partir du même schéma en termes d'auréoles, Abdul M. entend quant à lui démontrer à l'aide du modèle du « dilemme paix-sécurité » que le gouvernement éthiopien se situe dans une logique de légitime défense face à des menaces endogènes et exogènes (Abdul M. : 2007). Le gouvernement éthiopien ne mènerait aucune politique de puissance dans la région et n'ambitionnerait aucune sorte d'expansion ou d'hégémonie. Abdul M. développe son argument à partir du Livre de politique extérieure éthiopienne publié par le ministère des Affaires étrangères éthiopien en 2002, autrement dit, en fondant sa démonstration sur le point de vue officiel diffusé par le gouvernement. Selon ce document le gouvernement éthiopien se trouverait confronté à trois catégories de menaces correspondant chacune à des cercles concentriques dont le centre serait Addis-Abeba. Le premier cercle (« innermost ring »), le plus proche de la capitale, concentrerait les menaces les plus immédiates à la sécurité nationale et, par extension, à la sécurité régionale. Ce cercle se matérialiserait dans les problèmes locaux dérivant des frontières territoriales, jouant le rôle d'« étincelles » dans le déclenchement et l'escalade des conflits. Ce cercle correspondrait ainsi aux frontières « endogènes » (Godelier 1980), assimilées en filigrane aux régions des basses terres entourant les plateaux. Le deuxième cercle serait constitué des pays voisins entourant l'Éthiopie et présentant des menaces plus ou moins directes (Érythrée, Somalie, Soudan). Enfin, le troisième cercle regrouperait les pays ou les régions géographiquement plus éloignés, tels que l'Égypte (question des eaux du Nil) ou la péninsule arabique (ce dernier cercle renfermerait une dimension religieuse relativement à la menace « islamiste politique » et radicale). Menaces à la fois locales et internationales donc, dans la mesure où les tensions locales seraient soumises aux influences

antagonistes des États-Unis d'un côté, et des militants islamistes de l'autre (Abdul M. 2007 : 3). Et l'auteur de conclure de cette configuration conflictuelle concentrique : « The current crisis has underscored that Ethiopia must lie at the center of any stabilization of the Horn. Without a strong Ethiopia or a strong Addis Ababa-Asmara axis, the problems of building viable states in Somalia and Sudan cannot be tackled effectively. With Asmara stuck indefinitely in survival mode, the burden falls upon Addis Ababa » (Abdul M. 2007 : 9).

Ce schéma explicatif des conflits se fonde sur un discours visant à légitimer le centre et à délégitimer ses périphéries « menaçantes », posant un biais normatif sérieux à l'analyse. Selon cette stratégie bien connue et commune à de nombreux pays, les gouvernements successifs n'ont eu de cesse de déclinier leur responsabilité dans les conflits en disqualifiant la dimension politique des mouvements rebelles ramenés à de simples « bandits ». En Éthiopie, nous retrouverons de tels propos dans les discours d'Hailé Sélassié dès le déclenchement des violences en Érythrée au début des années 1960, mais également dans les déclarations de Mengistu Hailé Mariam face aux mouvements érythréens et tigréens qualifiés de *chefta*. Finalement, le schéma d'Abdul et ses recommandations rappellent un aspect essentiel d'une perception géopolitique en termes de centre et de périphérie : être au centre, c'est dominer. Dominer légitimement, qui plus est, pour qui se définit acteur de ce centre et producteur de son système de valeur.

De façon relativement voisine, J. Gallais définit également l'espace politique éthiopien selon une logique concentrique. S'il ne parle pas explicitement d'auréoles ou de cercles, la distinction qu'il établit entre un « centre » et sa « double périphérie » rejoint cette idée (Gallais 1989 : 154-159). Par cette idée de dédoublement de la périphérie, l'auteur entend dépasser une vision trop « simpliste » qui tendrait à opposer un centre à ses périphéries. Par ailleurs, il souligne l'existence d'autres « centres » tel que le royaume Sidamo du Sud ou le royaume Oromo du Käfa avant l'imposition de Ménélik II en tant que roi des rois. La position des Oromos eux-mêmes, à la fois opposés en partie à l'expansion de

Ménélik et présents à sa cour appellerait également à remettre en cause un dualisme trop tranché. Pourtant, lorsqu'il aborde la période postérieure aux conquêtes de Ménélik, l'auteur ne parvient pas à sortir d'une vision centre-périphérie binaire. Le Choa devient alors ce « centre » entouré par une périphérie dédoublée en deux « ceintures » (Gallais 1989 : 155). La première ceinture regrouperait les régions proches du Choa, intégrées et largement amharisées (région Gouragé notamment). Les Oromos, à la fois intégrés et résistants au sein de cette première ceinture y occuperaient une place ambiguë, à cheval sur les deux types de périphéries. La deuxième ceinture, plus éloignée et qualifiée de « périphérie extérieure », serait quant à elle « beaucoup plus résistante » (Gallais 1989 : 156). C'est à travers cette seconde périphérie que l'on rejoint une analyse des conflits éthiopiens qui peine à se démarquer d'une lecture centre-périphérie du conflit. Les groupes les plus importants de cette « seconde périphérie » (composés des Érythréens, Somalis, Afars, Boranes) entretiendraient en effet des relations conflictuelles avec le centre éthiopien en raison de leur résistance à une double colonisation éthiopienne et européenne. Si J. Gallais distingue ainsi de façon tout à fait stimulante les dynamiques des conflits en fonctions des particularités régionales tout en liant ces dernières aux influences extérieures, l'argument demeure néanmoins, en toile de fond, celui d'une périphérie s'opposant à la pénétration du centre comme deux blocs opposés où le centre se confond avec l'État et la périphérie avec les régions géographiquement éloignées.

Selon ces conceptions des conflits déclinées à partir de la représentation centre-périphérie de l'espace politique éthiopien, Addis-Abeba représente ce « centre » de fait en conflit avec ses périphéries perçues soit comme des structures de pouvoir régionales, soit comme des communautés pastorales. Ainsi, qu'il s'agisse de « cercles concentriques » irradiant à partir d'un cœur (« core ») historique (Gebu T. 1996 ; Abdul M. 2007), de « borders et borderlands » (Dereje F. & Hoehne 2008), ou encore de « poupées russes » (Zitelmann 1997), c'est cette même perception qui sert de base à l'élaboration de grilles de lecture entendant analyser les conflits en Éthiopie et dans la région.



## **2. Les limites du prisme centre-périphérie appliqué à l'étude des conflits éthiopiens**

Il ne s'agit pas de se livrer ici à une critique générale des modèles centre-périphérie.<sup>87</sup> Plutôt, à partir des développements qui précèdent, il s'agit ici de dégager les implications majeures du recours au thème centre-périphérie dans l'étude des conflits en général et des conflits éthiopiens en particulier, afin d'en souligner les limites. Nous distinguerons ici trois principales limites au thème centre-périphérie et à ses modélisations évoquées jusqu'ici : la première relève d'une *difficile classification* ; la deuxième d'un *biais normatif voire idéologique* récurrent ; enfin, la *confusion des niveaux d'analyse* qu'implique parfois l'emprunt à la modélisation en termes de centre et de périphérie constitue la troisième limite sur laquelle nous revenons ici.

### **2.1. Une classification difficile**

Les auteurs ne se mettent d'accord ni sur les critères de définition des centres et des périphéries, ni sur leur identité et modalités d'identification. Dans le cas de l'Éthiopie, nous avons vu jusqu'où D. Donham (1986) pousse la dichotomie « centres » et « périphéries » pour offrir une véritable classification des périphéries éthiopiennes. Cette classification fait partie des rares études ayant appliqué à l'Éthiopie le thème « centre-périphérie » en vue de le modéliser à partir de cas d'études empiriques. Mais on constate finalement une véritable difficulté dans cette tentative de classification qui se veut trop exhaustive. C'est cette difficulté qui pousse d'ailleurs C. Clapham à ajouter différents types de périphéries au modèle proposé par D. Donham quinze ans plus tôt, tout en admettant la possible déclinaison à l'infini de telles typologies. La démarche a finalement tendance à fragmenter le modèle tout en figeant la notion de centralité et de périphéricité, leur faisant courir le risque de les vider au moins partiellement de leur sens. Ces classifications posent également la question de l'évaluation du degré de

centralisation. Si la chose paraît plus aisée au sujet des flux économiques, aucune statistique ne peut rendre compte d'un éventuel degré de « force culturelle » dont nous parlent Rokkan & Urwin (1983 : 136).

## **2.2. La récurrence du biais normatif et idéologique**

La critique la plus sévère faite à l'encontre des modèles centre-périphérie est sans doute celle qui les accuse de replonger dans le travers développementaliste. La modélisation du thème centre-périphérie, qui naît précisément d'une critique de l'école de la modernisation politique, aurait selon cette critique toutes les peines à se détacher véritablement d'une approche en ce sens évolutionniste (Badie 1984 ; Gazibo 2002). Rien ne permet en effet de penser que le processus de formation de tels centres est irréversible et condamnerait leurs périphéries à la soumission. Les modalités et les degrés de centralisation diffèrent selon les pays et les processus de formation des États au Nord comme au Sud offrent autant d'illustrations d'évolutions originales (Somaliland depuis 1991, Venezuela d'Hugo Chavez, régionalisation espagnole etc.).

L'emploi des modèles centre-périphérie nécessite ainsi de revenir sur leur dimension idéologique et leurs biais normatifs. L'enjeu de la définition d'un centre ou d'une position centrale est inextricablement liée à une démarche soit politique soit scientifique, l'une légitimant l'autre et conduisant à l'élaboration d'un modèle idéal-typique (Bendix 1996 : 396). L'approche de J. Galtung qui n'hésite pas à recourir aux notions de « bien » et de « mal » est ici révélatrice d'un tel biais (Galtung 1980). Ce biais manichéen se retrouve dans l'interprétation des conflits que nous offre cet auteur. Les guerres « néoimpérialistes » seraient « initiées » par un Nord ou son allié au Sud (le centre de la Périphérie), alors que les périphéries des Périphéries (pP) n'agiraient la plupart du temps que par légitime défense, contre-attaquant. Comme dans la plupart des modèles centre-périphérie, la guerre est alors perçue comme la conséquence d'une tentative de pénétration et de

---

<sup>87</sup> Voir BADIE Bertrand, *Le développement politique*, Economica, 1984 (rééd. 1994).

domination d'un centre sur une périphérie en devenir. Cette vision ôte à nouveau leur autonomie aux acteurs périphériques et à leurs projets politiques qui peuvent pourtant s'avérer intrinsèquement violents. Cette interprétation ignore par exemple les alliances souvent opérées entre le colonisateur (interne ou externe) et les acteurs locaux qui peuvent voir dans ces agents extérieurs des alliés indispensables à leur imposition face à leurs adversaires locaux.

Par ailleurs, considérer le conflit comme opposant un processus de centralisation à une résistance périphérique revient à assimiler trop rapidement l'État au centre, et clairement à raisonner en termes de lutte entre forces centrifuges et forces centripètes. Si elles apportent une lecture intéressante des différents types de ressources disponibles selon les catégories de périphéries et les stratégies des acteurs, ces lectures ne parviennent pas réellement à dépasser un dualisme centre-périphérie dont la complexité pourtant exposée disparaît lorsqu'il s'agit d'étudier les conflits liés à la formation de l'État. Ce dualisme se trouve ainsi à la source d'une articulation douloureuse et parfois peu visible entre les dimensions territoriales et les dynamiques sociopolitiques ou cognitives.

### **2.3. La confusion des niveaux**

Ces premières critiques dérivent partiellement d'une confusion des différents niveaux d'analyse. Dans le modèle de S. Rokkan par exemple, le dualisme centre-périphérie conflictuel devient d'autant plus inévitable que le modèle en lui-même fait correspondre exactement les trois types de rapports centre-périphérie (politico-administratif ; économique ; militaire) avec leur dimension territoriale. L'identité politique ou culturelle se trouve alors figée dans des frontières territoriales bien définies et l'on ne peut plus, dès lors, échapper à la confusion des genres. La « superposition des cartes » (Markakis (b) 2003 : 362) ne permet pas de prendre en compte la diversité culturelle, identitaire, politique ou économique au sein d'un même territoire.

De même, si Rokkan et Urwin se défendent d'assimiler État et nation (Rokkan & Urwin 1983), leur analyse n'offre cependant pas d'interprétation convaincante des rapports entre la formation de l'État et celle de ce que ces auteurs qualifient de nation. Cette grille d'analyse pose en outre problème quant à la définition même de cette nation dans son rapport à l'État. On ne voit pas bien si « l'État fait la nation » (Gellner 1989 ; Hobsbawm 1980) ou au contraire si « les nations préexistent aux États » (Armstrong 1982 ; A. Smith 2008). Ainsi, la nature ou les manifestations de ce que l'auteur appelle conflit entre « nation » et « État » n'apparaissent pas clairement, dans la mesure où la compréhension de celui-ci dépend des définitions données de celle-là.

Aussi, le modèle centre-périphérie de l'école historico-politique n'envisage qu'un seul type de rapport des individus ou des groupes à leur territoire. Or, ces rapports varient très fortement selon les individus et les groupes en fonction de leurs religions (Dereje 2003), de leurs affects, des politiques étatiques (exemple de l'Éthiopie depuis 1995 où la représentation politique dépend de sa reconnaissance en tant que « culture » sur un territoire administratif donné) ou encore de leurs stratégies. L'analyse en termes de centre et de périphérie doit prendre en compte cette dimension variable du rapport au territoire si elle veut offrir une interprétation plus fine des formations et des évolutions des relations qu'elles entretiennent.

La dimension métaphorique de la notion de centre soulignée par B. Badie rejoint ici la critique de J. Laponce selon laquelle le modèle centre-périphérie glisserait trop aisément de l'espace métaphorique à l'espace physique. Ce glissement engendrerait une confusion dans l'analyse entre les perceptions, les comportements humains et les territoires (Laponce 1980 : 149). L'idée de « centre » renvoie en effet trop souvent à une représentation statique, et la centralisation à celle de processus. Pourtant, l'analyse de la « centralité » nécessite également d'être envisagée en tant qu'entité mouvante, ce qui nécessite de prendre davantage en compte les acteurs de cette centralisation, autrement dit, les bâtisseurs de l'État.

Liée à cette dimension métaphorique, une autre critique exprimée à l'encontre des modèles centre-périphérie est relative à la confusion établie entre les dimensions géographiques appréhendées et les dynamiques sociopolitiques ou socioéconomiques (Mackenzie 1973). L'articulation entre ces différentes sphères ne serait pas claire et conduirait finalement à de simples assimilations (notamment « rural » posé comme synonyme de « périphérie » selon Mackenzie, 1973 : 61). Les notions de centre et de périphérie apparaissaient alors comme de simples « mots clés » servant à la construction d'une modélisation du changement social (Seip 1975). Les mêmes termes sont utilisés pour décrire des réalités différentes. La représentation concentrique de C. Clapham exposée ci-dessus est à ce titre révélatrice : le « centre » est incarné par une personne (le roi des rois), alors que les périphéries sont représentées comme des entités politiques, voire géographique (Clapham 1975). Dans un seul et même ouvrage de Bahru Z, on peut trouver des « régions périphériques » ; des « intellectuels périphériques » ou encore des « nationalités périphérique » (Bahru Z. 2007: 93-110) etc. Il y a donc une véritable superposition des réalités ou des ressentis géographiques, politiques, sociaux, économiques ou autres induits par l'emploi récurrent de ces notions.

Découlant également de cette confusion dans les niveaux d'analyse, l'idée de colonisation (ou d'impérialisme) interne mérite finalement d'être interrogée dans la mesure où elle s'inscrit dans la démarche de nombreux modèles centre-périphérie. On notera avant tout le glissement opéré trop rapidement entre deux cadres d'analyses foncièrement différents : le passage de la scène internationale, (qu'on la considère dominée par l'anarchie dans les théories réalistes ou par un ordre libéral) aux dynamiques internes aux États, dont la structure et les modalités de constructions sont essentiellement différentes, pose de nombreux problèmes. Comme l'écrivent E. Allard et E. Valen, de nombreuses forces politiques (systèmes de partis par exemple) et sociales ne peuvent être étudiées à l'intérieur des États avec des outils destinés à analyser les relations entre États (Allard & Valen 1981). Si les relations entre les différentes entités politiques à l'intérieur des pays dépendent indéniablement des conjonctures internationales, les mettre sur le même niveau d'analyse que les relations interétatiques ne fait pas réellement sens.

Les modèles centre-périphérie tombent ainsi dans le même travers que les dichotomies Est-Ouest ou Nord-Sud qu'ils entendaient justement dépasser.<sup>88</sup> Or, on retrouve cette thèse de la colonisation interne au cœur des études éthiopiennes (Donham 1986 ; Gascon 1995 ; Merera 2003). Au-delà des difficultés de définition et des débats historiographiques que posent ces études (Cayla-Vardhan 2000), la démarche en elle-même semble donc problématique.

Nous retiendrons des développements précédents quatre grands axes centraux quant au thème centre-périphérie et sa pertinence pour l'étude des conflits : la nécessité de penser le thème centre-périphérie au-delà d'un rapport matériel et économique, c'est-à-dire en y intégrant ses dimensions cognitives et l'importance du rôle joué par les représentations (formation/construction étatique et nationale) ; la nécessité de penser le rapport centre-périphérie au-delà d'un simple rapport de domination/résistance, en prenant soin de ne pas assimiler de façon systématique un groupe particulier au centre ou à la périphérie ; se garder également de tout lien causal systématique entre « périphérialisation » et conflit ; enfin, la nécessité d'un effort de redéfinition et d'adaptation du thème centre-périphérie à la trajectoire étatique particulière de l'Éthiopie ou de tout autre pays (influences des contextes locaux, nationaux et internationaux).

- Le rapport centre-périphérie est à comprendre comme un processus continu élaboré dans le cadre de la formation/construction des empires, des États et de leurs identités « nationales ». Les rapports centre-périphérie naissant de ces formations/constructions (ou sur les ruines de ces organisations politiques) ne se limitent donc pas à la construction formelle de l'État dans les « périphéries » (formation d'une armée, taxes, extraction des ressources), mais relève également d'une véritable conquête des esprits. Par ailleurs, ces influences matérielles et

---

<sup>88</sup> C'est sans doute cette confusion entre deux niveaux d'analyse qui pousse J. Galtung à offrir ce qu'il nomme un modèle « simplifié » des conflits (Galtung 1980 : 287). J. Galtung offre ici une typologie des conflits complexe qui ne relève pas *a priori* du dualisme, jusqu'à ce qu'il fonde sa classification des conflits sur l'opposition trop tranchée entre « pays capitalistes » et « pays socialistes » (Galtung 1980 : 293). La diversité des modèles capitalistes et socialistes, ainsi que la labellisation du « socialisme », notamment durant la guerre froide, incitent à douter de cette distinction trop tranchée.

cognitives ne conduisent pas à une relation de domination et d'imposition unilatérale qui serait à la base de la formation de l'État et de la nation. On a vu au contraire de quelles façons la structure étatique et les identités multiples au sein d'un territoire donné évoluent en fonction des influences à la fois locales et « étatiques ». L'État et la société, les valeurs et les formes de pouvoir qu'on y observe naissent donc davantage d'interactions, de négociations et d'hybridations que d'impositions coercitives ou cognitives.

- L'interprétation des conflits à partir du thème centre-périphérie ou de ses modélisations répond à une vision souvent trop binaire, notamment dans la lecture qu'elle offre des conflits. En se focalisant sur les structures et leurs évolutions, cette grille d'analyse ne laisse pas assez paraître les processus de réappropriations ou d'hybridations en insistant trop sur l'idée de « résistance ». La périphérie est trop souvent perçue comme réagissant ainsi à un « centre moderne » qui tenterait d'imposer sa domination économique et politique. J. Young le souligne à partir du cas de la rébellion du FPLT au Tigré. En démontrant qu'il ne s'agit pas ici d'une révolte en réponse à l'imposition du capitalisme dans la région, il remet ainsi en cause cette l'idée selon laquelle le conflit centre-périphérie naîtrait d'une opposition entre un « centre moderne » et une « périphérie traditionnelle ». Au contraire, selon cet auteur, les paysans tigréens auraient lutté contre la structure traditionnelle « féodale » et rien ne semble laisser penser qu'ils ne se seraient pas satisfait d'un capitalisme encore embryonnaire à cette époque (Young 1997 : 22-23). La littérature qui se développe ces dernières années autour de la distinction entre frontières et zones de frontières (« borders » et « borderlands ») tend également à dépasser cette idée selon laquelle les conflits centre-périphérie seraient causés par une logique binaire pénétration/résistance.<sup>89</sup> Dereje F. et M. Hoehne parlent notamment de zones de frontières éthiopiennes comme autant de zones d'opportunités et de ressources pour leurs habitants (Dereje & Hoehne 2008). Ces zones frontières ne sont plus uniquement considérées comme des contraintes, mais également comme des ressources potentielles : ressources « économiques, politiques, identitaires, statutaires et juridiques » (Dereje &

Hoehne 2008 : 9-17). On peut y regretter cependant l'absence de références faites à la littérature développée à partir des cas européens ayant conduit depuis les années 1960 à considérer ces zones comme des « structures d'opportunité » (Rokkan et Urwin 1983). Les logiques analysées présentent en effet de nombreuses similitudes. Mentionnons par ailleurs le travail d'I. Kopytoff où les frontières (« frontières ») apparaissent clairement comme autant des zones d'opportunité à la fois pour les « centres » ou les groupes occupant les espaces « périphériques » (Kopytoff 1989).

L'idée de cercles concentriques ou d'auréoles s'étendant à partir d'un centre irradiant pose en ce sens problème. L'idée de radiation, unidirectionnelle, semble priver les « périphéries » de leurs capacités d'innovation (Gottmann 1980 : 205-208). Pourtant, la périphérie, nous l'avons vu, peut présenter de telles capacités et ne se limite nullement à sa dimension traditionnelle ou subordonnée, comme l'ont démontré C. Coulon à propos du Sénégal (1972) ou O. Latimore à propos de l'empire de Chine (Latimore 1980).

- Selon la grille de lecture centre-périphérie, les causes des conflits dériveraient d'un processus de périphérialisation de certaines régions. C'est l'articulation entre ces deux logiques (la pénétration du centre comme source du conflit d'un côté, et la périphéricité comme cause au conflit de l'autre) qui peine à convaincre de la pertinence à parler des conflits centre-périphérie. On retrouve par exemple cette ambiguïté chez Medhane T. où marginalisation semble trop rapidement synonyme de périphérialisation et de conflits. Or, la périphérialisation n'est pas forcément synonyme de marginalisation. Il s'agit donc de dépasser l'assimilation trop rapide entre périphérialisation et marginalisation (Mackenzie 1981 ; Freeman & A. Pankhurst 2003). Citons également les travaux de P. Grémion qui, à partir du contexte français, relativise cette représentation binaire en parlant de véritable « pouvoir périphérique » (Grémion 1976). Cette lecture permet également de remettre en cause le lien entre marginalisation économique et nationalisme, une périphérie développée économiquement pouvant également connaître un

---

<sup>89</sup> Voir le réseau *African Borderlands Research Network*,



mouvement nationaliste fort (Érythrée). Ainsi, le nationalisme ne naîtrait pas systématiquement d'une situation de marginalisation.

- Interroger le particularisme de la trajectoire étatique revient à poser la question de la transférabilité des modèles centre-périphérie en Éthiopie. En effet, dans quelle mesure des modèles élaborés à partir des expériences européennes sont-ils opératoires au Sud ? Sans entrer dans le débat classique entre universalisme et culturalisme, notons que les développements politiques et économiques au Sud nécessitent une certaine adaptation de ces modèles. Pour ne prendre qu'un exemple, rappelons ici l'importance que joue la Révolution Industrielle dans la formulation des modèles centre-périphérie au Nord (Rokkan 1980 ; Rokkan & Urwin 1983 ; Hechter 1975). À cette Révolution s'ajoutent les grands événements notés par S. Rokkan telles que la chute de l'empire romain, la Réforme, la Révolution française etc. Ces événements n'ont pas eu lieu au Sud en général, ou en Éthiopie en particulier, du moins pas sous les mêmes formes et circonstances nationales et internationales. Ainsi, alors que dans le modèle de S. Rokkan, les centres et les périphéries apparaissent comme des « résidus » de l'empire, en Éthiopie, l'empire se transforme mais ne s'effondre pas. Par conséquent, ces modèles ne sont de toute évidence pas transposable tel quels. En revanche, il nous faudra retenir la logique proposée par cette démarche : quels sont les grands événements, les moments forts identifiables ayant eu un impact considérable sur la formation et la trajectoire de l'État éthiopien depuis le XIX<sup>e</sup> siècle ?

Selon la même critique, la tentative d'application de la thèse du colonialisme interne ou de l'impérialisme interne (Hechter 1975 ; Galtung 1980) au cas éthiopien semble difficile. M. Hechter se penche sur les facteurs de persistance du nationalisme, ou de l'ethno-nationalisme, au sein des sociétés industrielles. Or, l'économie éthiopienne demeure très largement agricole. Ainsi, le maintien des solidarités ethniques éthiopiennes peine à trouver une explication en dehors du contexte particulier de stratification économique et politique que connaissent les sociétés industrielles ou postindustrielles étudiées par Hechter. Même au Nord, selon certaines critiques formulées à l'encontre d'Hechter, son modèle utilitariste

peinerait à expliquer la genèse et le maintien des solidarités de groupe (Poutignat, Streiff-Fenart 2008 : 115), alors même que la question de l'ethnicité, en tant que cadre de revendications, constitue une tendance tout à fait récente en Éthiopie et mériterait ainsi d'être soulevée (Donham 1999).

En outre, le nationalisme éthiopien n'est pas périphérique, mais est bien à trouver au cœur même du pouvoir, du centre politique. 1991 marque en effet la victoire des mouvements nationalistes et l'impossible retour des mouvements multinationaux chassés ou éliminés sous le régime précédent (Markakis & Nega 2006 ; Merera 2003). Ces mouvements victorieux en 1991 promeuvent une identité nationale fondée sur les identités primordiales, brouillant ainsi la grille de lecture qui expliquerait les conflits soi-disant « ethniques » à partir d'une résistance des « ethnies » dans leurs « périphéries » respectives contre un centre imposant une identité commune.

Le thème centre-périphérie est-il alors condamné à n'être qu'une image, une représentation des espaces et des rapports de forces en leur sein ? Claval défend sans doute ce point de vue face à tant de difficultés à modéliser un thème si complexe : (...) The opposition of the centre and the periphery seems to belong more to the category of expressive images than to that of coherent theories. Many spatial mechanisms of power show a tension between the margins and the heart of the system, but to lead everything back to that dialectic is unrealistic; it risks hiding the deeper causes of the lack of balance in the modern world (Claval 1980: 70). La critique de Claval porte sur une théorisation du thème centre-périphérie qui viserait à expliquer les relations entre les pays à l'échelle globale. Si nous rejoignons sa critique, nous pensons néanmoins qu'il demeure possible de repenser ce thème (en prenant en compte les développements qui précèdent), afin de l'articuler aux problématiques de la formation/construction de l'État et des conflits.

### **3. Les conflits « sectoriels »**

Puisque le thème centre-périphérie demeure central dans les études éthiopiennes, il ne s'agit pas de l'abandonner à ce stade de notre étude, mais plutôt de trouver un moyen de repenser sa modélisation à partir de laquelle élaborer une grille de lecture des conflits qui permettrait une articulation pertinente des trois pôles évoqués plus haut (conflit, thème centre-périphérie et formation/construction de l'État).

Les modèles offerts par la littérature sont trop variés scientifiquement et idéologiquement pour imaginer en réaliser une synthèse applicable à l'étude des conflits éthiopiens sans se livrer à un bricolage désarticulé. Il est toutefois possible de repartir du thème lui-même en vue d'offrir une réinterprétation des notions de « centres » et de « périphéries » éthiopiennes en prenant en compte les apports et les limites des modélisations précédentes exposées plus haut.

D. Donham prend la religion comme l'illustration d'une structure de pouvoir alternative à l'administration impériale (Donham 1986). C'est justement en s'appuyant en partie sur l'exemple religieux des confréries musulmanes au Sénégal que Christian Coulon (1972) propose une grille de lecture renouvelée du thème centre-périphérie. Ces structures religieuses à dimension politique feraient partie de ce que C. Coulon qualifie de « secteur politique périphérique », considéré comme relativement autonomes et définissant dans ses rapports à un « secteur politique central ». C'est à partir de cette distinction que nous souhaitons retravailler le thème centre-périphérie afin d'élaborer une grille de lecture le mettant en relation avec la formation de l'État éthiopien et ses conflits.

### **3.1. « Secteur politique central » et « secteur politique périphérique »**

Souhaitant interroger les relations entre un système politique et une société dans un pays donné, C. Coulon part du constat qu'il existerait, en Afrique, le plus souvent, un « Secteur important que le système politique ne pénètre que difficilement » (Coulon 1972 : 1058). Dans une critique du courant structuro-fonctionnaliste, l'auteur souhaite montrer les limites de l'idée de toute puissance de l'État « moderne » sur la société que ce dernier entend, mais ne parvient pas, à gouverner.

C. Coulon part pour cela d'une critique de la distinction établie par A. Zolberg entre « secteur politique moderne » et « secteur politique résiduel » (Zolberg 1968) pour qualifier le pluralisme des systèmes politiques dans les pays du Sud. Le modèle proposé par A. Zolberg présenterait trois défauts majeurs selon C. Coulon : l'ambiguïté de la notion de système politique, le problème de la dichotomie entre secteur « moderne » et secteur « résiduel » et, finalement, l'absence d'analyse des articulations entre ces deux secteurs qu'A. Zolberg semble considérer comme deux structures superposées (Coulon 1972 : 1062-1063).

Il s'agit pour C. Coulon de reprendre la distinction établie par A. Zolberg entre deux « secteurs politiques » cohabitant, mais d'en modifier les termes et d'en affiner les relations. D'autres déterminants qu'économiques (dominants dans le modèle d'A. Zolberg) sont intégrés à l'analyse, tels que les clivages politiques ou religieux ; quant aux termes « moderne » et « résiduel », C. Coulon y préfère les notions de « secteur politique central » et de « secteur politique périphérique ».

C. Coulon définit le secteur politique central comme :

« L'ensemble des institutions, valeurs ou processus qui visent à assurer (et assurent de fait) l'organisation globale de la société (partis, corps législatifs, exécutifs et judiciaires, idéologies, phénomènes de socialisation, etc.) ou un aspect particulier de cette organisation globale (par exemple une Église peut faire pression sur tel parti ou sur le gouvernement pour réformer le système d'enseignement). Le secteur central comprend donc les institutions de l'État et les différentes fonctions qu'elles exercent, ainsi que les divers groupes (et les valeurs

et processus qui leur sont inhérents) qui les contrôlent ou se proposent de les contrôler, directement ou indirectement, totalement ou partiellement » (Coulon 1972 : 1064).

Le secteur politique central (associé ici à l'État) qui ne saurait déterminer les développements du « secteur politique périphérique » dans son ensemble (associée à la société) permettrait l'élaboration de stratégies de la part des acteurs situés au sein du secteur politique périphérique et échappant au secteur central. Le secteur politique périphérique se définirait par conséquent comme :

« L'ensemble des institutions, valeurs ou processus qui échappent dans une certaine mesure à l'emprise du secteur politique central. Dans certains cas, il peut s'agir de véritables systèmes politiques ou para-politiques<sup>90</sup> ; dans d'autres, d'institutions plus ou moins particulières ou isolées » (Coulon 1972 : 1064).<sup>91</sup>

L'idée de contrôle limité du secteur politique périphérique de la part du secteur central est essentielle si l'on souhaite élaborer une analyse des conflits à partir de ces termes. Essentielle, même s'il semble nécessaire de la distinguer ici d'une approche qui considérerait le conflit comme émanant de la faiblesse de l'État (voir *supra*). Plutôt, nous considérons le conflit comme lié au processus continu de formation de l'État. Dans cette optique, si nous nous permettons de réinterpréter quelque peu la grille de lecture de C. Coulon en nous inspirant des travaux « interactionnistes » (voir introduction), ***nous verrons dans l'interaction même entre les deux secteurs*** (central et périphérique) ou, autrement dit, dans cette « frontière » intersectorielle, ***l'espace même de production de l'État. Nous dirons ainsi que l'État naît du rapport entre les deux secteurs et que ses formes (et les conflits) reflètent les façons dont les secteurs et les groupes qui les composent et les animent, s'articulent.*** Considérer la construction/formation de l'État comme le résultat continu de l'interaction de ces deux secteurs permet notamment de penser l'État et la société au sein d'un même ensemble, et non de façon séparée.

---

<sup>90</sup> Selon la définition qu'en donne le même auteur, « *Un système para-politique est un ensemble d'institutions, de processus ou de valeurs, dont le fondement n'est pas à proprement parler politique, mais qui intervient dans le champ politique* » (Coulon 1972 : 1064-1065).

<sup>91</sup> C. Coulon prend pour exemple l'autorité de chefs spirituels ou religieux dépassant celle des élites administratives afin d'illustrer l'emprise seulement partielle exercée par le secteur central.

Cette définition permet par ailleurs de redynamiser l'État en le comprenant comme une entité politique émanant d'altérités politiques, sociales, idéologiques etc. auxquelles nous ajouterons une dimension cognitive. Replacée dans le contexte de la formation de l'empire/État éthiopien depuis le règne de Ménélik II, cette interaction permet de dépasser l'idée selon laquelle l'expansion et la construction/formation de la centralité et de l'État éthiopien émaneraient d'une simple confrontation entre domination violente et résistance.

Soulignons également que cette grille de lecture ne pose pas « central » comme synonyme de « moderne », ni « périphérique » comme synonyme de « traditionnel » (Coulon 1972 : 1067) comme l'impliquait l'ensemble des modèles centre-périphérie (Badie 1984 ; Bendix 1996 ; voir *supra*). Des forces dites traditionnelles peuvent en effet se trouver au cœur du pouvoir central et, *a contrario*, les forces périphériques peuvent faire preuve d'innovation. P. Schwab a montré dans son analyse des processus décisionnels relatifs à la réforme du système de taxes sous Hailé Sélassié qu'au sein du secteur politique central (pour reprendre les termes de C. Coulon, c'est-à-dire ici l'empereur et les élites au pouvoir) coexistaient des forces innovantes (ministère des Finances) et des forces conservatrices (Parlement) (Schwab 1972). Ainsi, comme le note B. Badie s'inspirant des travaux de G. Balandier, les constructions/formations de l'État et de la centralité impliquent la réalisation d'une « combinaison entre la tradition et la modernité » (Badie [1984] 1994 : 124-125). Cette remise en cause de la séparation entre tradition et modernité est essentielle : « En fait, la tradition ne se perpétue ni ne disparaît jamais vraiment : elle se transforme sans cesse. Elle demeure « tradition » parce qu'elle est perçue et nommée comme telle. Elle inclut le changement et le nourrit. En ce sens, la tradition est porteuse d'innovations : celles-ci sont enracinées dans le terreau qu'elle produit et sont formulées en référence aux langages qu'elle a véhiculés, que ce soit pour les continuer ou les contredire » (D.C. Martin 1992 : 17-18). Dans le cas éthiopien, D. Levine parvient à éviter cette assimilation entre tradition et périphérie d'un côté, et modernité et centre de l'autre. Il offre une illustration tout à fait convaincante de l'idée selon laquelle la modernité est partie intégrante de la tradition, et inversement. La

tradition est en effet considérée ici comme une composante souvent indissociable du développement et du soutien de la modernité et ne constitue pas un frein à la « modernisation (Levine 192: 17).<sup>92</sup>

Il s'agit bien du point de vue adopté par C. Coulon qui entend rendre plus perméable la ligne jugée superficielle entre modernité et tradition. Les deux secteurs ne peuvent à aucun moment être vus comme cloisonnés selon cette distinction. Les acteurs du secteur central peuvent être présents au sein du secteur périphérique, et inversement. Autrement dit, le positionnement des acteurs au sein d'un des deux secteurs n'est pas exclusif de sa participation à l'autre secteur. Notons par exemple dans le cas éthiopien la présence de « conseillers » techniques très influents, (dépendants du bureau du Premier ministre puis du ministère des Affaires fédérales) au sein des administrations régionales éthiopiennes après 1991. Inversement, le régime politique actuel et la Constitution de 1995 ont permis la participation des représentants locaux à des fonctions élevées de l'administration éthiopienne.<sup>93</sup>

Le dualisme entre les deux secteurs n'est donc pas rigide. C. Coulon précise en effet qu' « il est certain que peu de segments de la population se trouvent complètement en dehors de tout contact avec le secteur central et même avec le système international » (Coulon 1972 : 1068). Ce qui signifie que les politiques

---

<sup>92</sup> S'il se situe dans une vision de la construction de l'État éthiopien en termes de « centre » et de « périphérie », D. Levine remet indirectement en cause ce dualisme tradition/modernité en plaçant au centre de son étude « la culture Amhara en tant que tradition dominante en Éthiopie » (Levine 1972 : 2). Ici, le centre représente donc la tradition qui se serait étendue au cours du XIX<sup>e</sup> siècle et aurait servi à donner une légitimité à la « reconquête » menée par Ménélik II. La « tradition » est ainsi perçue comme « centrale » et non « périphérique ». S'imposer en tant que centre, c'est aussi imposer sa tradition, du moins une certaine interprétation de celle-ci. Il s'agit de démontrer que ces deux dimensions ne sont pas indépendantes l'une de l'autre, ce qui paraît un préalable essentiel à la compréhension de leurs relations à l'intérieur d'une même sphère, qu'il s'agisse du secteur politique central ou du secteur politique périphérique. Notons cependant l'absence d'une définition claire de la modernité/modernisation donnée par D. Levine : « To readers who may be offended by parts of this book which may seem critical, I can only say that to be modern means for all of us- to be joined to a world-wide dialogue about the limitation and potentialities of human experience» (Levine 1972: X-XI).

<sup>93</sup> Notons ici les travaux suivants réalisés sur le sujet à partir de l'étude d'une autre dynamique centralisatrice, celle de la France : Pierre Grémion, *Le pouvoir périphérique, bureaucrates et notables dans le système politique français*, Editions du Seuil, Paris, 1976 ; Albert Mabilleau, *Le système local en France*, Montchrestien, 1994.

impulsées par le secteur politique central n'ont pas une emprise sur la totalité de la société, mais se ressentent en revanche dans l'ensemble de celle-ci, hormis quelques rares exceptions. Les communautés pastorales *a priori* isolées ressentiront par exemple les effets des décisions émanant du secteur central en raison de la politique économique qui y est définie, ou en raison de l'évolution des prix etc. (Coulon 1972 : 1069 ; Hagmann & Alemmaya M. 2008).

### **3.2. De la relation de clientèle à la domination par la force**

C. Coulon pose deux types de relations pouvant exister entre le secteur politique central et le secteur périphérique pouvant fonctionner alternativement ou simultanément : la « politique de clientèle » d'un côté, et la « domination par la force » de l'autre.

La politique « de clientèle » rejoint l'idée d'une « négociation » entre les agents du secteur central et ceux du secteur périphérique. Afin que les leaders du secteur périphérique ne « contrarient » (Coulon 1972 : 1071) pas les initiatives du secteur politique central, différentes solutions apparaissent à ce dernier en vue d'élargir son contrôle : l'élimination physique des élites périphériques ne serait pas viable à long terme selon l'auteur ; *a contrario*, s'en accommoder risquerait de conduire au maintien du *statu quo* ; ainsi, la mise en place d'une politique élaborée par le secteur central et visant à faire de ces élites du secteur périphérique des « intermédiaires » entre les deux secteurs paraît politiquement plus avantageuse.

Notons que les relations entre les deux secteurs ne relèvent pas seulement d'une domination unidirectionnelle à laquelle le secteur périphérique n'aurait d'autre alternative que de résister ou se soumettre (comme c'était le cas dans de nombreux modèles centre-périphérie). Le secteur politique central représente également une opportunité pour les acteurs périphériques d'accéder au centre, à ses ressources matérielles et symboliques. Ce faisant, la frontière se brouille entre les deux secteurs en raison des allers-retours effectués par les acteurs entre les deux secteurs, ou en raison de leur appartenance simultanée à ceux-ci.



Ces leaders locaux « intermédiaires » acquièrent alors un statut de « courtiers politiques » (Coulon 1972 : 1070) avec lesquels les élites du secteur central n'ont d'autre choix que de composer. Ces courtiers politiques occupent une situation pour le moins délicate, comme l'illustrera le cas des *balabat* en Éthiopie, agents locaux de l'État éthiopien sélectionnés au sein des hiérarchies locales par les agents du secteur central : d'un côté, ces intermédiaires sont poussés par le secteur central à la réalisation des politiques qu'il définit (notamment la transformation structurelle et culturelle des communautés de base, obtenant pour ce faire des ressources particulières et supplémentaires du centre pour y parvenir) et, de l'autre, ils se doivent de composer avec les élites du secteur périphérique sans toutefois en perdre le contrôle (les ressources attribuées par le centre permettant de disposer de capacités accrues de négociation des courtiers auprès des agents du secteur périphérique dont ils sont eux-mêmes initialement issus). Cette négociation forcée avec les notables périphériques peut être délicate, ces derniers ayant parfois intérêt à retarder la réalisation de réformes impulsées par le secteur central. Pour C. Coulon, l'issue de ces rapports de force est assez claire : « C'est bien souvent le « Prince » qui prévaut sur le réformateur, tant il est vrai que pour tout gouvernement la stabilité est préférable aux incertitudes de l'aventure » (Coulon 1972 : 1072). Nous verrons que si la remarque vaut sous Ménélik II, Hailé Sélassié endossera quant à lui le rôle du réformateur. Qu'il s'agisse des effets bénéfiques de la « modernisation » ou du maintien de la stabilité, les élites « nouvelles » peuvent tout autant incarner les garants de la vitalité du secteur périphérique que représenter un frein à la construction nationale.

Les termes posés par C. Coulon en 1972 permettent ainsi le détour par le thème centre-périphérie tout en évitant certains inconvénients de leurs modélisations. En détournant à notre tour cette grille de lecture proposée par C. Coulon et *en considérant l'État comme le fruit de l'interaction entre les deux secteurs*<sup>94</sup>, la distinction établie entre secteur politique central et secteur politique périphérique permet de repenser l'interaction entre État et société au sein d'un même ensemble.

---

<sup>94</sup> Ainsi, selon la lecture que nous proposons ici, l'État n'est pas synonyme de secteur politique central, de même que société n'est pas synonyme de secteur politique périphérique.

Cette grille de lecture constitue en outre une base de réflexion tout à fait pertinente pour l'étude des dynamiques des conflits entre ces deux secteurs ou en leur sein. Ils permettent en effet d'échapper à une analyse binaire qui considérerait ces conflits comme résultant de tensions entre modernité et tradition, entre élites locales et élites de la capitale, ou encore entre les partisans d'un développement économique « moderne » et leurs résistants « arriérés ». Finalement, cette grille de lecture intègre à la fois les institutions étatiques et les stratégies symboliques et discursives en compétition.

Quand passe-t-on d'une relation de clientèle, ou de la négociation, à l'usage de la force (compris ici au sens de conflit armé) ? Quels sont les facteurs et les conditions de ce passage ? Quelles en sont les conséquences pour les secteurs ? Pour les relations entre les deux secteurs ? Les deux types de relations entre secteur central et périphérique (domination par la force ou relation de clientèle) posées par C. Coulon peuvent servir de point de départ à l'élaboration d'une grille d'analyse des conflits en Éthiopie. L'État se construisant et se formant dans l'interaction entre les deux secteurs (dans leurs frontières), il s'agit donc d'étudier les conflits dérivant de ces processus de construction/formation et, en retour, voir de quelle façon les conflits se répercutent sur les modalités de construction/formation des secteurs.

Il paraît dans un premier temps nécessaire de revenir sur cette notion de « frontière » recouvrant des dimensions diverses, à la fois matérielles et symboliques. Car si C. Coulon s'attache aux relations entre les deux secteurs, il laisse en suspens la question de la domination par la force à l'intérieur d'un même secteur. Par ailleurs, la grille de lecture de C. Coulon ne laisse que peu apparaître la dimension territoriale qui comme nous l'avons vu est importante relativement à la construction de l'empire/État. La notion de « frontière », comprise non seulement au sens territorial mais aussi dans ses dimensions identitaires, symboliques, permet d'articuler ces différentes dimensions de relations entre les secteurs et en leur sein. Cette frontière entendue au sens à la fois territorial et métaphorique permet de reconnecter ces dimensions que l'on voyait simplement

superposées ou difficilement articulées dans les modèles centre-périphérie exposés plus haut.

## **La frontière comme lieu de production polémologique de l'État et de l'éthiopianité**

La « frontière » peut être celle de l'expansion et des conquêtes territoriales (*i.e.* la frontière exogène de M. Godelier, 1980) mais elle est aussi celle de la conquête des esprits nécessaire à la « construction » de l'État par ses entrepreneurs (Bourdieu 1993 ; Foucault 2004 ; Landrin 2009). La frontière ainsi considérée concentre une dimension à la fois interne et externe et donc, à l'image des processus de formation de l'État, elle est pratique, matérielle (douanes), identitaire (Barth 1969), culturelle et symbolique (Turner 1893 ; Kopytoff 1989) voire spirituelle (Eisenstadt 1980). « L'histoire des frontières est donc indissolublement liée à la genèse des États européens et aux guerres de conquête qu'ils ont livrées » (Skornicki 2009 : 75). La même conclusion vaudrait également pour l'Éthiopie.

Après les conquêtes de Ménélik, la bataille d'Adoua (1<sup>er</sup> mars 1896) et l'installation des puissances européennes autour de l'Éthiopie dans l'établissement des colonies d'Érythrée (Italie), de la Côte française des Somali (France) du Somaliland (Royaume-Uni) et de la Somalie italienne, les frontières de l'empire se fixent et s'institutionnalisent à travers les traités internationaux (voir Deuxième partie, section 1). Il s'agit désormais pour Ménélik et ses successeurs de légitimer leur pouvoir sur les régions conquises. Cette conquête des esprits passera non seulement par la domination par la force mais également par la « violence symbolique » (Bourdieu 1993) dans le cadre de l'entreprise de (re)construction de l'État éthiopien. En effet, la domination par la force ne suffit pas à expliquer l'imposition d'un centre. N. Fairley (1989) a montré la nécessité de sortir d'une conception de la construction de l'État par la conquête. Comme le montre cet auteur à partir de son étude sur les Ekie du Sud du Zaïre (République Démocratique du Congo), l'imposition et le maintien de la royauté dans la société

furent rendus possibles par le monopole du savoir en matières religieuse, surnaturelle, et par un jeu d'innovations permettant cette légitimation. Cette « violence symbolique » permet de comprendre comment un secteur politique central met à sa disposition ces outils de dominations immatériels.

En Éthiopie, **nous considérerons l'éthiopianité comme l'un des vecteurs servant à la diffusion et à l'imposition d'un passé mythifié (chroniques royales, langue amhara, religion orthodoxe notamment), et plus généralement à la « construction nationale » définie par le secteur politique central** (voir *supra*). L'éthiopianité incarne ainsi cette frontière symbolique interne dont l'objectif consiste à créer ou à entretenir le sentiment d'une appartenance nationale éthiopienne. Elle illustre cette frontière de conquête des esprits à laquelle certains adhèrent stratégiquement, par opportunisme, d'autres encore par résignation. L'éthiopianité apparaît ainsi comme un outil de construction nationale dans une logique comparable à celles des États européens à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle (Hobsbawm 1990 ; Thiesse 1999 ; Anderson 2002). La frontière « interne » est aussi une zone de tensions symboliques, cognitives, matérielles et spirituelles (Kopytoff 1989).

Adoua représenterait quant à elle un important « événement pivot » (« pivotal event ») de l'éthiopianité (Murphy & Bledsoe 1989). L'occupation d'un espace implique en effet l'élaboration d'une rhétorique qui se veut légitimatrice de la présence des nouveaux arrivants sur des territoires conquis et donc déjà occupés. Le moyen récurrent observé pour cela consiste à se proclamer premier arrivant (« firstcomer ») afin de justifier sa présence. On trouve, à travers cet enjeu de la légitimation, la question du rapport entre identité et territoire. Ces deux domaines considérés comme des ressources politiques ont été analysés par P. Murphy et H. Bledsoe (1989) relativement au cas des Kpelle du Libéria. La fusion entre territoire et identité est ici rendue possible par la redéfinition d'événements passés considérés à la fois stratégiques (pour que la présence soit légitime) et ambigus (afin de permettre la cohabitation pacifique avec d'autres groupes possédant, sur ce

même territoire, « leur propre événement pivot » qui n'est pas forcément incompatible avec ceux des autres groupes).

La notion d'événement pivot permet d'analyser la construction d'une rhétorique légitimatrice d'une présence sur un territoire. À chaque échelle territoriale correspondrait un ensemble de narrations fondées autour de ces événements pivots sélectionnés à travers l'histoire, puis « faits » pivots (Murphy et Bledsoe 1989 : 124-126). L'événement pivot peut alors être défini à partir de la notion de premier arrivant (« firstcomer ») en vue de posséder la terre. Le travail de celle-ci peut par exemple se justifier en adoptant l'événement pivot démontrant de quelle façon la terre fut initialement défrichée et cultivée par son groupe. Un mariage unissant deux « familles » (ou groupes) peut également être considéré comme un événement pivot etc. Des événements pivots divers autorisent ainsi une cohabitation pacifique de plusieurs groupes sur un même territoire, en légitimant, si l'on permet ce raccourci, une certaine « division culturelle du travail » pacifique (Hechter 1975).

Le conflit peut cependant émerger de la volonté d'un groupe particulier de se définir comme occupant exclusif de la terre. On rejoint ainsi la dichotomie classique opposant « autochtones » et « allogènes ». En Éthiopie, les discours récemment élaborés par les Anyoua de la région Gambella revendiquant leur statut de premiers arrivants face à des Nuer définis comme étrangers ou « latecomers » peuvent ainsi être analysés à partir de ces logiques de frontières. Il en va de même pour certains groupes nationalistes Afar luttant pour la réalisation d'une « grande Afarie ». L'élaboration, la redéfinition ou encore la réappropriation d'un événement pivot paraît donc un élément essentiel à l'analyse des conflits et de leurs manifestations.

Les niveaux de perception sont également essentiels au sein de ces évolutions. Le centre politique définit unilatéralement une zone « périphérique » comme frontière, c'est-à-dire comme un espace ouvert dont l'intrusion serait légitime, alors même que ces espaces peuvent se trouver occupés par d'autres groupes (Kopytoff 1989 :

25).<sup>95</sup> L'imposition par la force peut alors devenir une option. Il est ici possible de tracer un parallèle avec certaines politiques de « resettlement » et de développements économiques en Éthiopie. Les grands projets agricoles dans la région de l'Afar ignorent souvent les dynamiques des sociétés pastorales locales jugées « inhabitées » par le gouvernement de la capitale (voir *infra*). À une autre échelle, les projets de déplacements forcés d'environ 60 000 habitants des hauts plateaux vers les plaines en Gambella sous le *därg* n'ont pas été sans répercussion sur les tensions dans cette région depuis les années 1980 (voir *infra*).

La prise en compte de l'importance des perceptions dans la définition de l'espace politique permet en outre, à la suite de D. Newbury, de souligner la nécessité qu'il y a à distinguer « frontière » et « périphérie » (Newbury 1989 : 164-192). D. Newbury distingue ces deux notions à partir de la perception particulière qu'en a le « centre ». La « frontière » serait, du point de vue du centre, connotée positivement, comme une « ère d'expansion externe » (Newbury 1989 : 164). Il s'agirait d'une zone dans laquelle seraient projetées les valeurs, au préalable sélectionnées, de la métropole. Inversement, l'existence même de la frontière offrirait des modèles culturels alternatifs à la métropole centrale. Elle aurait alors la capacité de nuire à l'harmonie et à l'hégémonie de ces valeurs diffusées (Newbury 1989 : 165). La notion de périphérie, quant à elle, se trouverait connotée de façon négative, synonyme de « vraie zone périphérique » (Newbury 1989 : 164).

La frontière ainsi considérée devrait permettre une analyse plus détaillée des degrés d'acceptation de cette expansion et surtout des évolutions des stratégies locales face à celle-ci : premier arrivant, événement pivot, religions et surnaturel

---

<sup>95</sup> I. Kopytoff note par ailleurs que les ambitions des nouveaux arrivants dans une zone frontière sont le plus souvent conservatrices (Kopytoff 1989 : 33). Ainsi, les sociétés nées de ces frontières feront souvent le choix de la reproduction d'un modèle fourni par le centre d'origine. C'est le cas de l'Érythrée post-1991 par exemple, qui se trouve accusée de n'avoir réalisé qu'une reproduction du modèle extrêmement centralisateur du *därg* contre lequel elle avait pourtant lutté près de trente ans (Clapham 1989). L'étude des Haoussa mallam d'A. Patton montre également de quelle façon ces groupes fuyant aux extrémités de l'empire Sokoto (Nigéria) en vue d'y établir une société utopique finissent par reproduire, à la frontière, une organisation tout à fait similaire à leur société d'origine qu'ils avaient pourtant rejetée et condamnée (Patton 1989 : 195-213).

sont autant d'outils pour l'élaboration de ces stratégies et leurs incessantes redéfinitions. En effet, les stratégies élaborées au sein du secteur périphérique dépendent en partie du cadre défini par le secteur central souhaitant imposer ou maintenir sa domination.

Nous entendons donc par « frontière » cet espace de conquête, d'expansion et d'expression multiple du pouvoir. En la considérant à la fois comme un espace de conquête dans sa dimension territoriale, mais également symbolique et métaphorique, cette frontière permet de donner à la grille de lecture en termes de secteur politique central et périphérique davantage encore de fluidité. Nous verrons que cette frontière est tout autant une zone d'opportunité qu'une zone de refuge pour les groupes entendant (re)négocier leur place à l'intérieur ou à la marge des secteurs. Les évolutions de la frontière « intersectorielle » (entre le secteur central et le secteur périphérique) ont en retour des répercussions sur les configurations des pouvoirs à l'intérieur des secteurs, et inversement. C'est à partir de ces dynamiques que l'État se construit, se forme, de même que les conflits. Car si la construction/formation de l'État est ici considérée à la *source* de la double crise de l'État et des conflits, les *manifestations* de ces derniers se font dans ces frontières aux réalités multiples (entre les secteurs et à l'intérieur de ceux-ci).

### **3.3. Conflits intra- et intersectoriels : proposition d'une nouvelle grille de lecture des conflits**

Les frontières se trouvent à la fois définies « par le haut » et « par le bas », formées dans l'altérité et non uniquement « construites » unilatéralement. En effet, si le système politique imposé par le secteur central définit un cadre légal, voire idéologique, de l'action politique, les stratégies d'appropriations et les redéfinitions de ce cadre par le secteur périphérique ne doivent pas être sous-estimées. En effet, si le fédéralisme éthiopien est fondé sur la notion d'ethnicité, les interprétations et stratégies des groupes peuvent varier selon les contextes au sein de ce même cadre d'action et de pensée. Ainsi, à partir du cadre posé par la Constitution de 1995, les Nuers revendiquent par exemple une représentation

politique en raison de leur supériorité numérique en région Gambella. En revanche, selon une autre logique découlant pourtant du même système politique, les Anyoua défendent une supériorité politique prétextant de leurs origines ethniques et territoriales dans cette même région, c'est-à-dire de leur autochtonie, jouant ainsi la carte du principe des nationalités reconnues également constitutionnellement.

Le conflit implique donc souvent l'imposition de « son » événement pivot pour dominer un territoire. Soulignons ici le rôle joué par les courtiers politiques, ou plus largement les élites. Ces acteurs réinterprètent certains événements pivots en vue de justifier et légitimer leur projet politique dans un contexte donné. Nous verrons que la position même de ces élites locales et le système politique dans lequel elles évoluent poussent à une appropriation d'événements pivots auparavant énoncés et usités par le secteur central. Elles participent ainsi à la « délocalisation » du secteur politique central *via* le recours et l'interprétation de ses outils de légitimation. L'exemple que donne Dereje F. des discours Nuer suite à leur participation à la guerre d'Érythrée entre 1998 et 2000 fournit une illustration de cette récupération rhétorique servant des objectifs politiques locaux (Dereje F. 2003).<sup>96</sup>

Rappelons que cette distinction n'implique surtout pas un cloisonnement des conflits. Ces derniers sont connectés et tout à fait dépendants les uns des autres. Par ailleurs, rappelons que le secteur périphérique n'est pas passif, soumis ou simplement réactif aux règles qui seraient imposées par le secteur central. Et le contrôle du second sur le premier ne peut être total. De même, le projet politique ou les stratégies définies par les acteurs du secteur périphérique ne dépendent pas entièrement de l'influence du secteur central.

Il s'agit plutôt de s'interroger sur la conflictualité inhérente à ces « frontières » en tant que charges identitaires, politiques, économiques, leurs ressources, ou encore leur symbolisme. Les notions de « secteur politique central », de « secteur

---

<sup>96</sup> De nombreux Nuer attendirent une récompense politique de leur participation à la guerre contre l'Érythrée. Posters, chansons et tracts véhiculèrent les gloires des héros Nuer sur le front du Nord.



politique périphérique » et de « frontière » devront ainsi permettre d'éviter le piège d'une approche en termes de « conflits frontaliers » que connaîtrait la Corne de l'Afrique (Francis Deng et W. Zartman 1996, 154). Les guerres éthio-somaliennes des années 1960, 1970 et 2000 ne peuvent en effet être considérées uniquement comme des conflits frontaliers. Pas plus que la guerre éthio-érythréenne de 1998-2000 qui en eut pourtant la forme. Considérer ces conflits sur le long terme à partir des formations des secteurs politiques central et périphérique, devrait permettre de mener une réflexion alternative à cette notion trop réductrice de conflit frontalier.

À partir des développements précédents, il est possible de schématiser notre grille de lecture des conflits éthiopiens en commençant par distinguer deux grandes tendances de conflits : entre les deux secteurs (conflit intersectoriel) et à l'intérieur des secteurs (conflit à l'intérieur du secteur politique central et conflit à l'intérieur du secteur politique périphérique).

En posant ainsi en abscisse le secteur central et le secteur périphérique, et en ordonnée ces deux grandes tendances de conflits (cf. tableau ci-dessous), nous pouvons dès lors différencier trois grandes tendances conflictuelles : le conflit entre les deux secteurs (a), le conflit à l'intérieur du secteur politique central (b) et le conflit à l'intérieur du secteur politique périphérique (c). Notons que ces distinctions ne sont que des « tendances », en raison, comme nous le notions plus haut, des interdépendances entre les secteurs et de leurs multiples déclinaisons possibles en fonctions des frontières conflictuelles (économiques, identitaires, politiques etc.). Afin d'éviter de considérer ces tendances de conflit séparément, les lignes apparaissent en pointillés. Notons enfin les « zones frontières » séparant ces tendances conflictuelles. Elles ne représentent pas uniquement des « limites », mais également de véritables zones de négociation ou d'imposition de pouvoir (les courtiers politiques se situent dans cette zone frontière, à la fois dans le secteur politique central et périphérique, dont le rôle pivot est capital).

	<b>Conflit entre les deux secteurs</b>		<b>Conflits à l'intérieur des secteurs</b>
<b>Secteur politique central</b>	Secteur politique Central (a')	<b>frontière</b>	Conflits au sein du secteur central (b)
	<b>Z o n e</b> (a'')		<b>f r o n t i è r e</b> (c)
<b>Secteur politique périphérique</b>	Secteur politique périphérique	<b>Zone</b>	Conflits au sein du secteur périphérique

Figure n° 5 : Tableau introductif des tendances de conflits sectoriels

Partant de la représentation schématique ci-dessus, il s'agit désormais d'explicitier ces tendances à partir d'hypothèses visant à faire évoluer ce tableau. On distingue ainsi trois grandes tendances de conflits sectoriels.

### **1°) Conflit entre les deux secteurs (a') (a'')**

Dans cette première tendance de conflit (intersectorielle), nous pouvons distinguer deux dynamiques conflictuelles en fonction du positionnement des acteurs faisant le choix des armes : ces hommes/femmes en armes, adoptant la lutte armée comme stratégie politique, peuvent se situer au sein du secteur central (a'), ou au sein du secteur périphérique (a'').

*(a') La violence comme stratégie « définie » par le secteur politique central vis-à-vis du secteur périphérique*

Nous distinguerons tout d'abord la *volonté de contrôler le secteur périphérique* comme une motivation potentielle au déclenchement du conflit de la part du secteur central. Ce type de conflit peut résulter de plusieurs facteurs :

- D'un échec de la relation de clientèle (reprise en main).
- Le choix de la violence peut également se trouver aux fondements mêmes du projet politique défini par le secteur central (révolution armée).
- Finalement, la décision de recourir à la violence peut se faire en « réaction » à la prise d'influence croissante d'un secteur périphérique. Dans ce dernier cas, le choix de la violence intervient lorsque le secteur périphérique acquiert une dimension trop importante pour que soit engagée une politique de clientèle.
- La violence comme stratégie du secteur central *peut également découler de l'échec de la mise en place de réformes initiées pourtant pacifiquement et légalement*. Le conflit résulterait ici de l'incapacité du secteur central à étendre certaines réformes au secteur périphérique, en raison des blocages exprimés par ce dernier. Les réformes des systèmes de taxe sous Haïlé Sélassié fournissent une illustration de cette logique (Schwab 1972 ; Gebru T. 1996).
- Par ailleurs, le secteur central peut avoir recours à la force au sein du secteur périphérique, *soit en vue de mettre fin à un conflit au sein de ce secteur, soit en vue de le contrôler* et d'y favoriser certains acteurs. L'intervention fédérale de 2003 en région Gambella s'inscrit dans cette première logique. En revanche, la passivité relative des autorités du secteur central éthiopien au sujet du conflit entre Issa et Afar à l'Est peut être perçue à travers la seconde.

- L'action armée du secteur central *peut également se poser en réaction* à une action violente dirigée contre lui et initiée par le secteur périphérique (défense).

Notons à la suite de C. Coulon que le recours à l'action armée a de fortes chances de conduire à ce que l'auteur appelle le « cercle vicieux de la violence » (Coulon 1972 : 1070). L'usage de la force résulterait, dans le cas exposé par l'auteur, de l'incapacité du secteur politique central à « Assurer sa propre légitimité dans tout un secteur de la société » (Coulon 1972 : 1070). Cependant, ce mode d'action aurait pour effet de rompre toute communication pacifique avec le secteur périphérique et inciterait davantage ce dernier à la création d'un espace socialement délimité et autonome, voire indépendant. Ce cercle vicieux de la violence déboucherait en réalité sur un effet pervers. En choisissant la violence comme mode d'action, le secteur central entendant maintenir son autorité compromettrait « Toute action en profondeur (...) sur la société » (Coulon 1972 : 1071).

*(a'') La violence comme stratégie définie par le secteur politique périphérique*

L'action violente émanant du secteur périphérique et dirigée à l'encontre du secteur politique central peut également relever de plusieurs facteurs :

- D'une *volonté d'émancipation*, en rupture totale (indépendance) ou partielle (autonomie ou participation politique au sein du secteur central) par rapport au secteur politique central. Notons une fois encore l'interdépendance des deux secteurs, dans la mesure où la politique du secteur périphérique se définit largement en fonction des évolutions du secteur central, et inversement. Il peut ici s'agir de revendications autonomistes ou indépendantistes, selon le projet politique défendu. Il y a alors rupture, car les acteurs du secteur périphérique abandonnent la compétition pacifique.

En d'autres termes, le secteur périphérique peut ici revendiquer le statut de secteur central en tant que tel (lutte pour l'indépendance). Les combattants indépendantistes érythréens peuvent être perçus dans cette logique. Les velléités indépendantiste illustrent ainsi une crise « de » l'État éthiopien et la volonté d'en sortir en revendiquant son propre État. Le choix de l'action violente peut également émaner, de façon moins radicale, d'une volonté de renégocier son degré d'autonomie (quitte à intégrer le secteur politique central au sein, notamment, d'une coalition élargie aux anciens rebelles, comme l'illustre Guillaume Soro, ex-rebelle à la tête du « Nord » de la Côte d'Ivoire, intégrant le secteur central ivoirien en tant que Premier ministre de Laurent Gbagbo).

- Il peut par ailleurs s'agir d'un groupe ayant auparavant appartenu au secteur central et qui aurait connu une rupture radicale avec celui-ci.
  
- D'où la nécessité de distinguer une autre dynamique expliquant le choix des armes de la part des acteurs du secteur périphérique : l'ambition de *remplacer les dirigeants du secteur politique central*. Il s'agit bien ici d'un désaveu de ces dirigeants. Mais en revendiquant ce même pouvoir, les acteurs du secteur périphérique reconnaissent la suprématie du secteur politique central (illustrant une lutte « pour l'État » et donc une crise « dans » l'État). Par exemple, après avoir flirté avec le discours indépendantiste, les combattants tigréens du FPLT assument en 1991 le rôle de dirigeants du pays, passant d'une crise « de » l'État, à une crise « dans » l'État.

Ces remarques n'entendent nullement offrir une typologie des conflits, c'est la raison pour laquelle nous préférons parler de « tendance » conflictuelle. En effet, les dynamiques des conflits résultent la plupart du temps d'une superposition de ces logiques qui ne sont que rarement indépendantes les unes des autres. Il s'agit désormais de s'interroger sur leurs frontières conflictuelles.

### *Manifestation du conflit : quand la frontière devient-elle conflictuelle ?*

À partir de quand la frontière séparant et liant tout à la fois le secteur périphérique et le secteur central devient-elle conflictuelle ? De quelle façon cette frontière conflictuelle se manifeste-t-elle ? Comment se répercute cette conflictualité sur les secteurs ?

La frontière observable entre les deux secteurs en conflit conduit parfois à des illusions. Si les aspects religieux ou « ethniques » peuvent être considérés comme autant de frontières au-delà desquelles chaque camp tente de se définir, cela n'implique pourtant pas que ces conflits puissent être qualifiés de religieux ou d'« ethniques ». Nous parlerons plutôt de leur « manifestation », c'est-à-dire du sens que leur donnent leurs protagonistes et des leviers symboliques, politiques ou cognitifs utilisés. Ces frontières se trouvent dès-lors sujettes à diverses manipulations de la part des « entrepreneurs identitaires » (Badie 1997) ou de ces « courtiers en politique » (Coulon 1972). Ceux-ci entendent fédérer un certain groupe, à un moment donné, selon des critères définis en fonction d'objectifs politiques concrets. La définition d'une frontière devient alors un outil de légitimation.

Plusieurs frontières légitimatrices peuvent se superposer les unes aux autres, en fonction des registres d'action. À titre d'exemple, les mêmes courtiers politiques peuvent distinguer les « Noirs » (Éthiopiens des basses terres) des « Rouges » (Éthiopiens des plateaux) tout en jouant localement sur le registre « ethnique » séparant les Nuer des Anyoua. L'instrumentalisation des identités par les redéfinitions des « frontières ethniques », au sens de F. Barth (1969), requiert une attention toute particulière en raison du système politique éthiopien défini depuis 1991 comme un « fédéralisme ethnique ». Il s'agira donc de voir de quelle façon la redéfinition des cadres d'action politiques par le nouveau gouvernement a induit des ajustements de ces frontières ; ou encore de quelle façon le nouveau système politique a modifié les manifestations des conflits entre le secteur politique central et le secteur politique périphérique.

Notons une fois encore la porosité des frontières entre les secteurs. Il serait vain de tenter une classification des groupes politiques suivant leur appartenance à un secteur ou à l'autre. Qu'en serait-il en effet de ces députés d'opposition siégeant au Parlement ? Qu'en serait-il de ces organisations non gouvernementales formées par le gouvernement (*Gongo's*) ? De nombreux groupes ou acteurs jouent sur cette frontière à la fois facteur d'exclusion mais également d'opportunité. Ils sont capables d'investir différentes arènes et de recourir à différents répertoires. Ce sont de véritables « frontiersmen » au sens de Kopytoff (1989).

Nous sommes ici amenés à distinguer les conflits intersectoriels des conflits se déroulant à l'intérieur même d'un des deux secteurs (conflits (b) et (c)). Ces derniers ne doivent cependant pas être perçus comme cloisonnés ou isolés. On constate au contraire une perméabilité *ex-post* et *ex-ante*. *Ex-ante* parce que les causes, les déroulements et les manifestations d'un conflit à l'intérieur d'un secteur dépendent en partie de l'autre secteur. *Ex-post*, parce qu'un conflit à l'intérieur d'un secteur aura des répercussions au sein des deux secteurs, et sans doute sur les relations que ceux-ci entretiennent.

## **2°) Conflit à l'intérieur du secteur politique central (b)**

Nous partons de l'hypothèse selon laquelle *l'enjeu d'un conflit à l'intérieur du secteur politique central consiste, le plus souvent, en une lutte violente pour le pouvoir*. Ce fut par exemple le cas lors du coup d'État contre Hailé Sélassié en 1960 ou lors de la révolution de 1974 (voir *infra*). Le *därg* finit d'éliminer, par la force des armes, ses anciens alliés au sein du secteur central à la fin des années 1970.<sup>97</sup> S'en suivit un basculement des survivants ou opposant vers le secteur périphérique. Les liens étroits qu'entretiennent le secteur central et le secteur périphérique apparaissent ici.

---

<sup>97</sup> Dont ceux qui furent depuis les débuts du *därg* intégrés au secteur central, tel le Meison qui lui apporta initialement son soutien.

Les déroulements du conflit érythréen sous Hailé Sélassié fournissent quant à eux une illustration des répercussions que peuvent avoir certaines tensions à l'intérieur du secteur central sur un conflit entre les deux secteurs (Erlich 1983). L'imposition par la force d'un groupe au sein du secteur politique central peut ainsi entraîner ou attiser d'autres conflits dans le secteur périphérique. *Il peut également s'agir, une fois à la tête du secteur central, de s'assurer de l'allégeance des acteurs du secteur périphérique.* Les politiques conduites par les gouvernements dépendent en effet largement de la violence avec laquelle ils s'imposent à la tête du pays. Ainsi s'explique en partie la violence intrinsèque du nationalisme érythréen véhiculé par le discours officiel de ce pays après son indépendance en 1993.

### **3°) Conflit à l'intérieur du secteur politique périphérique(c)**

Le conflit au sein du secteur périphérique peut viser plusieurs objectifs.

- Un groupe de ce secteur peut *tenter de s'imposer par la force comme unique représentant du secteur périphérique.* Ce fut le cas de la lutte entre groupes érythréens jusqu'à l'imposition du FPLE comme représentant de la rébellion à la fin des années 1970 et le début des années 1980.
  
- La lutte au sein du secteur périphérique *peut également résulter des opportunités émanant du secteur central « délocalisé ».* Il ne s'agit plus ici d'une lutte en opposition au système. Il s'agit au contraire d'une lutte visant la prise du pouvoir au sein de ce système (crise à nouveau « dans » l'État). Ce type de conflit légitime en effet l'organisation politique mise en place par le secteur central, plus qu'il ne la combat. Les conflits dans les régions éthiopiennes peuvent donc être perçus comme autant de compétitions violentes pour l'accès à ce secteur politique central « délocalisé ». Les ressources qu'offrent les institutions régionales représentent alors de nouvelles opportunités et peuvent conduire jusqu'à l'instrumentalisation localement (Markakis 1994, 2003 ; Hagmann 2005).



\* \*  
\*

*On peut ainsi observer trois grandes tendances de conflits* à partir desquels les frontières conflictuelles (leurs manifestations) se déclinent : le conflit entre les deux secteurs, le conflit à l'intérieur du secteur central et le conflit à l'intérieur du secteur périphérique.

L'interdépendance entre les secteurs se retrouve dans les relations entre ces trois tendances de conflits. *Il s'agira donc de s'interroger sur les corrélations entre les évolutions des secteurs et les évolutions des conflits* (par exemple sur le lien entre les (re)configurations au sein des secteurs liées aux modalités particulières de la trajectoire de l'État éthiopien selon les régimes et les évolutions des conflits).

Cette interdépendance rend cependant difficilement discernable les rapports de cause à effet dans le déclenchement des conflits et rend ainsi la distinction établie initialement entre « conflit intersectoriel initié par le secteur central » (a') et le « conflit intersectoriel initié par le secteur périphérique » (a'') problématique. Nous entendrons ainsi par « conflit intersectoriel » les conflits opposant des acteurs « positionnés » au sein des deux secteurs.

Par ailleurs, ces positionnements eux-mêmes sont évolutifs. Et la zone de frontière joue ici un rôle pivot dans les stratégies d'alliances élaborées par les groupes en conflits. Les développements qui suivent viseront à mieux déterminer le rôle et les tendances de cette frontière conflictuelle, en fonction du cadre défini par le secteur central et ses diverses instrumentalizations.

Enfin, notons que ce tableau à double entrée « fermé » sur l'extérieur ne permet pas de visualiser de façon satisfaisante l'influence internationale régionale ou globale jouant pourtant parfois un rôle essentiel sur la formation/construction des secteurs (donc de l'État). Évolutions se répercutant ainsi sur les conflits et les redéfinitions des frontières conflictuelles.

Ces remarques conduisent au schéma ci-dessous (schéma n° 4) visant à une meilleure prise en compte de ces influences, tout en évitant, une fois encore, toute typologie des conflits.

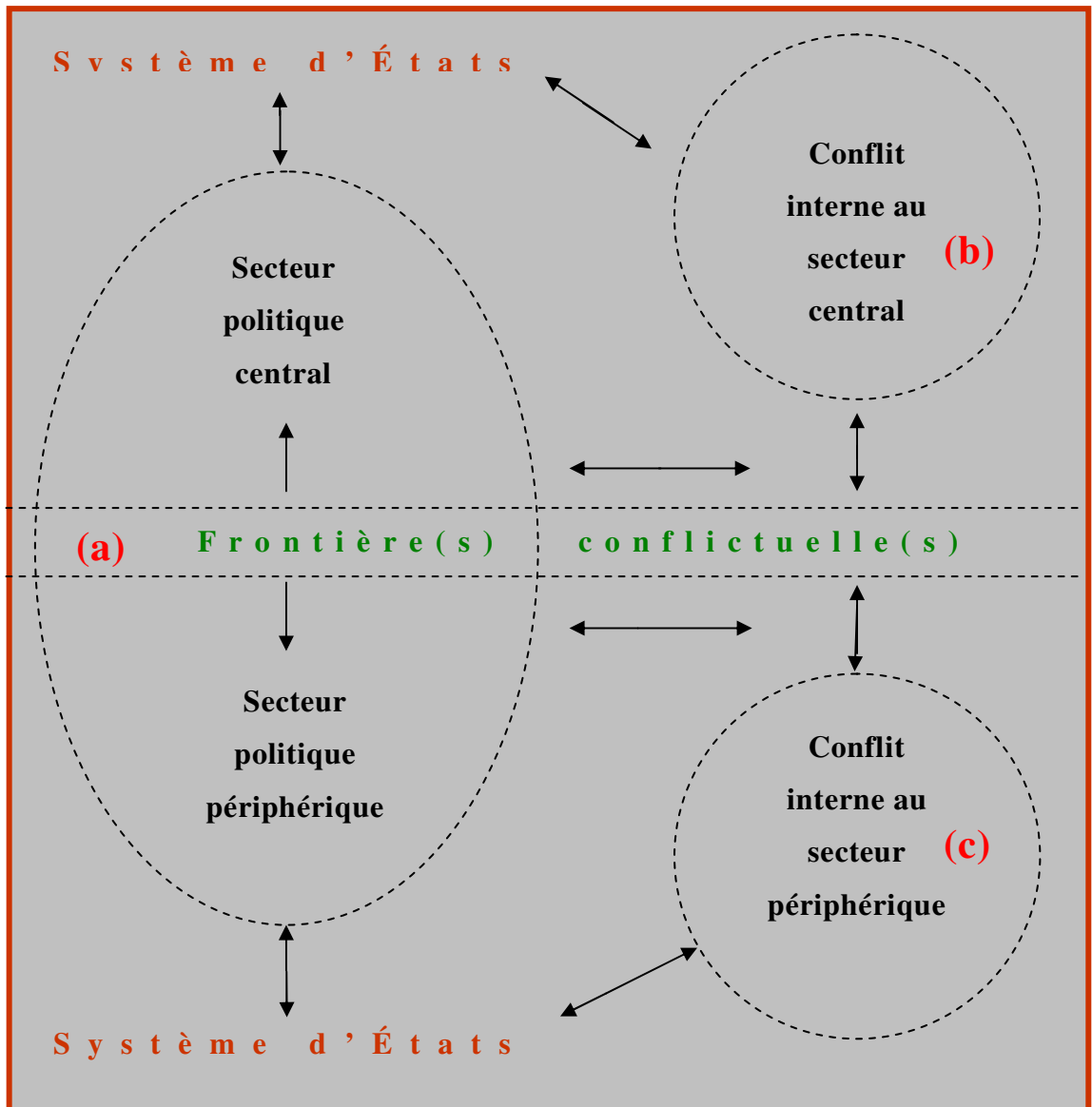


Schéma n° 4 : Présentation schématique des conflits inter- et intrasectoriels dans leur système d'États : conflit intersectoriel (a) ; conflit intrasectoriel central (b) ; conflit intrasectoriel périphérique (c)

Le conflit intersectoriel y apparaît à gauche (a). Il représente l'opposition armée entre le secteur politique central et le secteur politique périphérique, dont les manifestations diverses, évolutives et cumulatives, apparaissent dans la frontière entre les deux secteurs.

Les évolutions (nature et manifestation) de ce premier type de conflit (a) dépendent en outre des reconfigurations de pouvoir ou des conflits se déroulant à l'intérieur des deux secteurs (b) (c). Inversement, les évolutions du conflit entre les deux secteurs (a) ont un impact fort sur les évolutions à l'intérieure de chacun des secteurs central (b) et périphérique (c), de sorte que les frontières entre les deux secteurs ou entre groupes à l'intérieur des secteurs apparaîtront comme mouvantes et aux contours le plus souvent difficilement définissables.

Enfin, ces conflits sont à situer au sein d'un système d'États, c'est-à-dire d'une configuration de rapports de force régionaux, voire internationaux, jouant souvent un rôle notable sur la formation des deux secteurs (donc de l'État) ainsi que sur les formes et les déroulements des conflits. Les développements qui suivent entendent compléter progressivement cette grille de lecture en l'enrichissant des observations réalisées à partir du cas éthiopien depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (*cf.* deuxième et troisième partie).

## ***Deuxième partie : Historicité de la double crise de l'État : des fondements impériaux à la Révolution (XIX<sup>e</sup> siècle-1974)***

Cette deuxième partie regroupe deux périodes décisives de l'histoire de l'Éthiopie contemporaine et la construction de sa centralité. *Primo*, la période du règne de Ménélik II (1889-1913) qui, en fondant la capitale d'un royaume en expansion, pose les bases d'une nouvelle centralité en Éthiopie. En effet, avec la sédentarisation de la Cour de Ménélik à Addis-Abeba, le centre politique incarne l'État éthiopien. Quant à ses conquêtes, elles dessinent les frontières de son nouveau territoire. C'est sur ce royaume repoussant les frontières de l'Éthiopie « millénaire » que les bases des secteurs politiques central et périphérique encore embryonnaires se développent. *Secundo*, Hailé Sélassié I<sup>er</sup> (r. 1916-1974), couronné roi des rois en 1930, poursuit le projet centralisateur de Ménélik et pose les nouvelles bases de la construction de l'État éthiopien.

Les deux premières sections de cette deuxième partie se concentrent respectivement sur la période de Ménélik et d'Hailé Sélassié jusqu'à la Seconde Guerre mondiale (1936-1941). Il s'agit d'étudier les dynamiques d'imposition de la monarchie salomonienne incarnée par Ménélik II au détriment des (ou en collaboration avec les) forces provinciales conquises à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette période est cruciale car elle pose les bases d'une nouvelle centralité qui, même contestée, est ancrée définitivement dans l'histoire de l'État suite à la bataille d'Adoua (1<sup>er</sup> mars 1896). L'épisode d'Adoua, qui deviendra un (sinon le) mythe fondateur de l'Éthiopie et de l'éthiopianité, a pour conséquence directe l'institutionnalisation de la frontière extérieure de l'empire (signatures de traités avec les puissances coloniales voisines). À l'intérieur de l'empire éthiopien, il s'agit désormais de construire un nouvel ordre fondé sur une domination politique et symbolique exercée sur l'ensemble des territoires nouvellement conquis.

L'entreprise d'Hailé Sélassié, qui poursuit le « projet impérial » des rois des rois éthiopiens en l'accommodant d'outils institutionnels originaux (armée centralisée et modernisée, Constitution de 1931, Parlement), sera finalement interrompue par la Seconde Guerre mondiale et l'invasion italienne (1941).

La troisième section porte sur la période suivant la Seconde Guerre mondiale. À l'issue de cette guerre et après la Restauration d'Hailé Sélassié sur le trône (1941-1974), les facteurs d'instabilité continuent d'émaner du cœur du pouvoir au sein duquel coexistent désormais la noblesse ralliée par la contrainte et une nouvelle « classe » ambitieuse et réformatrice. Cependant, les limites mêmes de l'autonomisation de l'État (qui demeure incarné par la personne de l'empereur) conduisent à une tension croissante entre ces nouvelles forces nées de l'État et ceux qui, comme l'empereur, semblent peu enclin à prendre conscience du tournant inexorable qu'impliquait leur propre politique de construction étatique et de centralisation. Cette tension conduit à une crise « de » l'État éthiopien dans laquelle ce dernier est désormais accusé de jouer le rôle de colonisateur, confirmant l'échec de la domination symbolique impériale (groupes érythréens, oromo, et somali notamment). La tension provoquée par la construction impériale/étatique entraîne également une crise « dans » l'État dans laquelle ce dernier continue de représenter une réalité disputée, notamment pour le mouvement tigréen du FPLT ou certains groupes étudiants marxistes. La Restauration représente ainsi un tournant radical dans l'histoire des conflits éthiopiens. L'émergence des secteurs politiques annonce la fin des conflits calqués sur la structure impériale héritée des conquêtes de Ménélik II (révoltes du Tigräï, du Godjam, du Balé) et le début de « nouveaux » conflits liés à l'autonomisation relative des secteurs politiques, autrement dit, de l'État (développement des institutions, des fonctionnaires, mouvement étudiant, intellectuel, mouvements nationalistes).

## **Section 1 : Ménélik II et la formation de l'empire : naissance d'une centralité contestée**

« (...) The control of force at the centre, legitimized by the symbols of imperial authority, has always been the decisive political resource. The effect of these legacies has been to provide Ethiopia with a political configuration consisting of a core area extending in widening circles towards a periphery »

Christopher Clapham (1975 : 73)

L'imposition de Ménélik II comme roi des rois en 1889 confirme l'expansion de son royaume et de son autorité. Le royaume du Choa s'élargit par la force militaire et la cooptation, soutenu par un puissant système de valeurs culturel et religieux (l'Église éthiopienne orthodoxe légitime le pouvoir divin, ainsi que la filiation salomonienne). Il s'agit alors pour Ménélik de faire la guerre ou de négocier sa domination.

Le règne de Ménélik représente ainsi, au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, la fixation de la frontière externe de l'empire d'Éthiopie, la naissance et l'imposition d'un centre politique désormais dominant, au détriment du Tigrāï et des successeurs de Yohannes IV, à partir duquel les bases d'une transition vers l'État « moderne » seront posées. Cette centralité, au demeurant contestée, est incarnée par le roi des rois lui-même, autour duquel le pouvoir se construit, s'impose, se négocie. Cette construction implique alors la soumission des nobles des provinces rendue possible par la puissance de l'armée du *negoussä nägäst* et l'aura dont il bénéficie à l'intérieur et à l'extérieur du pays suite à la victoire des armées éthiopiennes à Adoua en 1896. Victoire qui scelle le pouvoir de Ménélik et sa centralité géographiquement établie dans la nouvelle capitale impériale, Addis-Abeba.

Si les réformes économiques, militaires et politiques qui suivent l'imposition du Choa et de son roi à la tête du royaume mythifié demeurent limitées dans leur entreprise centralisatrice, elles posent néanmoins les bases à partir desquelles les gouvernants suivants construiront l'État éthiopien, déterminant ainsi la trajectoire particulière de l'État jusqu'au XXI<sup>e</sup> siècle.

## **1. La naissance d'une société post-Adoua**

### **1.1. Conflit et formation de l'empire**

À partir du milieu des années 1870, Ménélik se tourne vers les régions Sud et Ouest « abandonnées » depuis le XVII<sup>e</sup> siècle et décide d'étendre son royaume au-delà de l'« héritage » médiéval de l'État éthiopien en menant ses armées vers le Sud et les plaines. L'histoire de l'État éthiopien remonte à une période beaucoup plus ancienne, mais le tournant du XX<sup>e</sup> siècle représente une véritable rupture puisqu'il pose les fondements de la centralité politique et symbolique. C'est dans cette période de conquêtes que s'enracine une historiographie à la base de nombreux positionnements sur la scène politique éthiopienne aujourd'hui encore. Ces débats opposent une interprétation de l'expansion en termes de « colonisation interne » à celle d'une « reconquête » (*Aqänna*) des territoires perdus depuis les invasions musulmanes puis Oromo au XVI<sup>e</sup> siècle. C'est dans cette centralité que vont être posées les graines des secteurs central et périphérique.

On retrouve dans cette période les deux facteurs aux fondements de l'imposition d'une représentation en termes de centre et de périphérie évoqués en introduction : les modalités de la (re)conquête, et la naissance d'un système de valeurs nées des interprétations de cette expansion durant le règne de Ménélik comme roi du Choa d'abord, puis comme roi des rois.

Comme le note Berhanou A. au sujet de ces conquêtes, les facteurs de formation de l'État varient selon les circonstances des menaces extérieures, intérieures, et des modalités d'imposition de Ménélik en tant que roi des rois sous le nom de Ménélik II (Berhanou A. 1998 : 124). Partant de ce postulat, certains moments forts se dégagent. Il en est ainsi des grandes étapes de son *Aqänna*, bien entendu, mais également de la soumission des *ras* du Nord en 1894 (principaux opposants à l'accession de Ménélik au trône de roi des rois), de la fondation d'Addis-Abeba (1886), de la bataille d'Adoua ou encore de l'arrivée du chemin de fer franco-éthiopien au début du XX<sup>e</sup> siècle.

### **Les grandes étapes de la (re)conquête**

Certaines régions oromo avaient déjà été conquises avant que ne débutent les grandes expansions du royaume du Choa sous Ménélik à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Ces conquêtes à partir du Choa se situent en effet dans la continuité des volontés expansionnistes de ses prédécesseurs, notamment de son grand-père Sahlé Sélassié qui, par ses expansions territoriales, avait déjà fait du Choa un centre économique important (Marcus 2002 : 55-56). L'originalité de Ménélik réside cependant dans les modalités de ses conquêtes, leur pérennité, leurs facteurs, leur portée et leur dimension. Il est possible de distinguer, au sein de ce processus qui se déroule sur environ deux décennies, trois grandes séries de campagnes militaires vers les quatre points cardinaux du pays pour la conquête de terres mais aussi du pouvoir.

La première vague est lancée contre les pays Gouragués en 1875-1876. Que ce soit par la résistance armée ou l'allégeance pacifique, les peuples n'ont d'autre alternative que de se soumettre. Ainsi, les Gouragués du Nord (Kestane), auxquels la religion chrétienne et leur situation géographique confèrent une certaine proximité avec le roi du Choa, se soumettent relativement aisément. Ménélik rencontre en revanche une résistance menée par Hasan Entchamo de Kabäna chez les Gouragués de l'Ouest plus influencés par l'islam, jusqu'au nord-est de la rivière Gibé (Bahru Z. 2007 : 60). Il faudra attendre 1888 pour que les troupes



choanes menées par le *ras* Gobäna<sup>98</sup> viennent à bout de cette résistance (Henze 2004 : 151). Les régions Gouragués sont finalement soumises à la domination choane dès le milieu des années 1870.

La bataille d'Embado, conséquence d'une dispute de possessions sur les rives occidentales, riches et fertiles, de la rivière Gibé, représente une importante dans les avancées conquérantes de Ménélik, mais également pour son accès au trône de roi des rois éthiopien. Les territoires du Choa étaient délimités par la rivière Aouache (traité de Léché), mais les ambitions du Godjam du *negous* Täklä Haymanot au-delà de cette limite finissent par rencontrer les ambitions choanes et à faire de la région du Gibé une zone disputée entre les *negous* du Godjam et du Choa (Henze 2004 : 151).<sup>99</sup> Täklä Haymanot envoie alors son chef des armées (le *ras* Däräso) à la rencontre du *ras* Gobäna aux ordres de Ménélik. Après un premier affrontement en janvier, la bataille d'Embado du 6 juin 1882 dans le Wälläga signe la victoire du *ras* Gobäna et du camp choan. La capture du *negous* Täklä Haymanot du Godjam par Ménélik pousse Yohannes IV, alors roi des rois, à intervenir afin de maintenir la cohésion du royaume d'Éthiopie et d'affirmer son autorité. Fort d'une armée mieux équipée et redoutée par les *negous* éthiopiens, Yohannes IV rencontre Ménélik et son prisonnier Täklä Haymanot à Borouméda, épisode qui conduira à la séparation de l'Agawmeder du Godjam, alors que le Wällo se détache du Choa, affaiblissant ainsi les deux *negous* en les privant de possessions territoriales stratégiques. Täklä Haymanot, libéré, recouvre son titre de *negous* du Godjam. Il participera, aux côtés de Ménélik à la bataille d'Adoua en 1896.

La fin de la résistance du Godjam ouvre ainsi deux routes à Ménélik : celle de la conquête du Sud-Ouest, et celle de *negoussä nägäst*, en faisant du *negous* du Choa le candidat le plus sérieux au trône de roi des rois (Bahru Z. 2007 : 62).

---

<sup>98</sup> Le *ras* Gobäna est l'un des fidèles de Ménélik. Il est intéressant de souligner ses origines oromo, car cela permet de relativiser la vision parfois trop binaire distinguant les conquérants Amhara des « victimes » Oromo. Les Oromo étaient d'ailleurs nombreux à la Cour de Ménélik (Merera 2003 ; Bahru 2007).

<sup>99</sup> Le *ras* Adal avait été rebaptisé Täklä Haymanot en 1881 en signe d'allégeance au roi des rois Yohannes IV, prenant le titre de *negous* du Godjam et du Käfa.

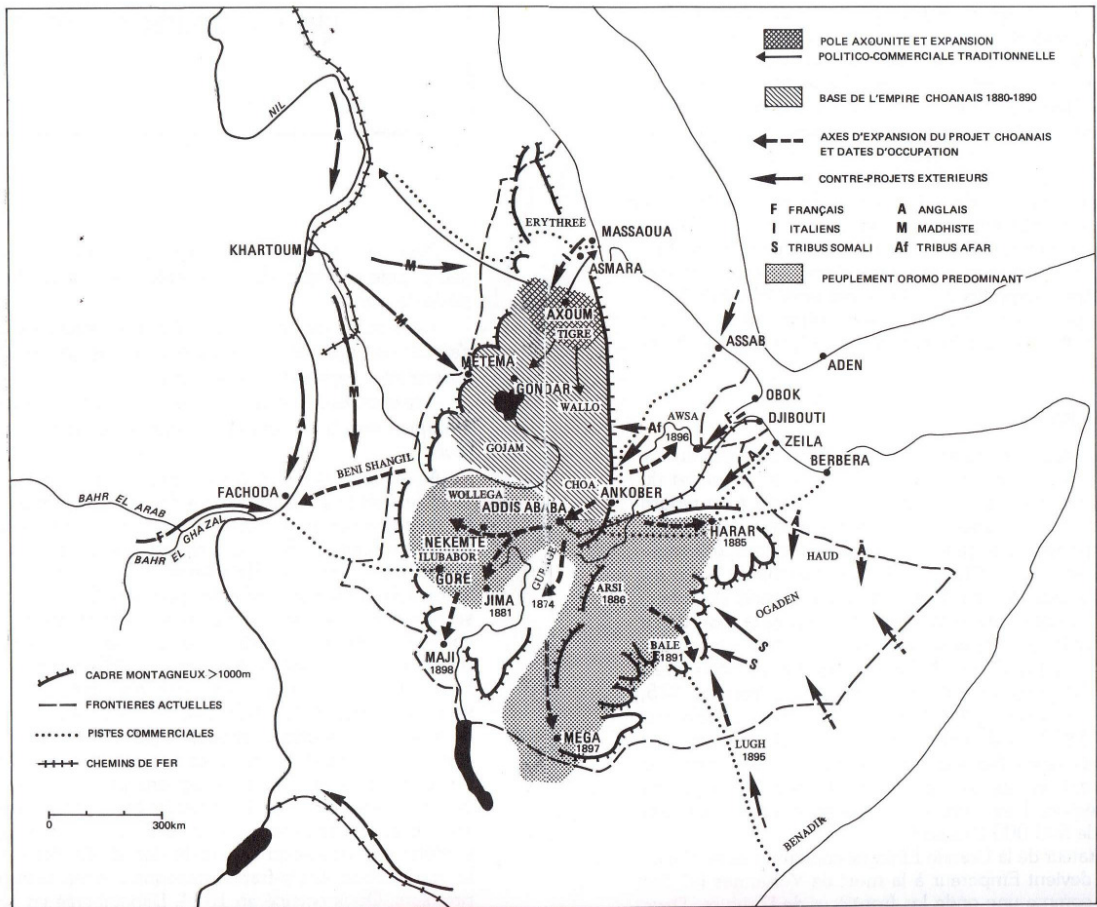
En effet, après avoir fait allégeance et normalisé ses relations avec Yohannes IV, Ménélik entreprend son expansion vers le Sud. Entre 1882 et 1886, il soumet les États le long de la rivière Gibé, le Léqa Neqemte de Kumsa Moroda<sup>100</sup>, le Léqa Qellam de Joté Tollu, l'Illubabor, ou encore Djimma où Abba Jifar II se soumet pour participer aux prochaines étapes des conquêtes plus au Sud aux côtés des troupes de Ménélik (Braukämper 1980 ; Bahru Z. 2007 : 62).

1886 est l'année de la grande *zämätcha* (campagne) contre la région de l'Arsi. Le *ras* Gobäna commande une partie des troupes gonflées par les éléments soumis lors des conquêtes précédentes (Gouragué et Marako notamment). La région du haut Gibé est maîtrisée par les troupes Amhara en 1889, puis, plus au sud, l'Hadiyé et le Känbata sont finalement soumis entre 1891-1892 après de sanglantes campagnes (Braukämper 1980).

Les annexions du Sud-Ouest renforcent à nouveau Ménélik politiquement et militairement et, faisant de lui l'homme fort de l'Éthiopie, semblent confirmer son accession prochaine au trône.

---

<sup>100</sup> Qui deviendra plus tard *dädjazmatch* Gäbrä Hegziabher.



Carte n° 11 : « Projets géopolitiques et formation de la grande Éthiopie » (Gallais1989 : 18-19).

Au Sud-Est également, l'expansion vers l'Arsi peuplé d'Oromo durant la même période s'avère plus difficile que la conquête du Sud-Ouest. Ménélik lui-même participe à la campagne qui dure de 1882 à 1886 où il faillit même perdre la vie en 1883 (Bahru Z. 2007 : 62-63). Les résistants manquent cependant d'équipement, et l'assaut décisif est donné par son oncle le *ras* Dargué Sahlé Sélassié<sup>101</sup> à la bataille d'Azoulé en septembre 1886. L'Arsi représente une région également stratégique pour le Choa qui y trouve une source d'approvisionnement importante en matières premières. Outre cet avantage économique important, cette avancée donne une fois encore l'avantage à Ménélik dans la quête du trône. En effet, la conquête du Sud-Est ouvre une autre voie essentielle à l'expansion et au pouvoir politique : celle de l'incorporation d'Harar (Henze 2004 : 153).

En 1885, l'émirat de Harar est ainsi restauré après que les troupes égyptiennes postées à Harar aient évacué la ville, pivot du commerce de l'est de la Corne d'Afrique. Il s'agit pour Ménélik de « récupérer » cette place stratégique avant que les puissances européennes ne la colonisent. L'annexion difficile est finalement concrétisée lors de la bataille de Tchelenqo le 6 janvier 1887, à l'ouest d'Harar, suite à la défaite des Harari (Bahru Z. 2007 : 64). Le *dädjazmatch* Makonnen Wäldä-Mikaél<sup>102</sup> devient gouverneur de l'émirat transformé en province (l'Harargué) de l'empire en formation, comprenant de vastes territoires dans la région somali de l'Ogaden. L'annexion est suivie d'une immigration de nombreux chrétiens qui cohabitent relativement paisiblement avec les musulmans en raison des profits générés par la place commerciale (Henze 2004 : 153).

C'est en 1886 que Ménélik décide d'entreprendre une première campagne en région Afar. Les liens commerciaux entre Ménélik et le Sultan Mohammed Hanfaré rendaient leurs relations cordiales, et des tensions entre les Afar et les « Abyssiniens » auraient pu compromettre l'approvisionnement des plateaux et déstabiliser ainsi le Choa.<sup>103</sup> Ménélik ambitionne néanmoins de contrôler à terme ces routes ainsi que les ports auxquels elles mènent. Mais le puissant royaume Madayto d'Aoussa, situé stratégiquement entre les côtes et les plateaux, représentait un obstacle à la réalisation de ce projet, d'autant que son souverain revendiquait l'héritage du célèbre royaume musulman d'Adal, inquiétant d'autant plus Ménélik (Aramis 2005 : 30). Ce dernier décide de contourner cette menace économique potentielle afin de l'affaiblir. Des amitiés sont entretenues avec Abou-Bakr Ibrahim de Zeyla, et des liens sont tissés avec les Afar de la moyenne vallée de l'Aouache. Poursuivant le contournement de l'Aoussa par le Sud, Ménélik offre cette fois aux commerçants de Tadjoura une concession pour fonder la ville de Bati, en pays Oromo, à la limite des plateaux et des plaines, qui deviendra un important marché de la région.

---

<sup>101</sup> Dargué Sahlé Sélassié est le quatrième fils du grand-père de Ménélik, Sahlé Sélassié.

<sup>102</sup> Cousin de Ménélik, futur *ras* Makonnen et père de Täfäri Makonnen, lui-même futur Hailé Sélassié.

Ces changements de relations entre Ménélik et les Afar de l'Aoussa sont en partie impulsés par les influences extérieures et les livraisons d'armes à feu modernes. Mieux équipées et donc moins effrayées, les troupes de Ménélik dirigées par le gouverneur de Harar, le *dädjazmatch* Makonnen, se lancent dans une offensive sans succès contre l'Aoussa en 1886.

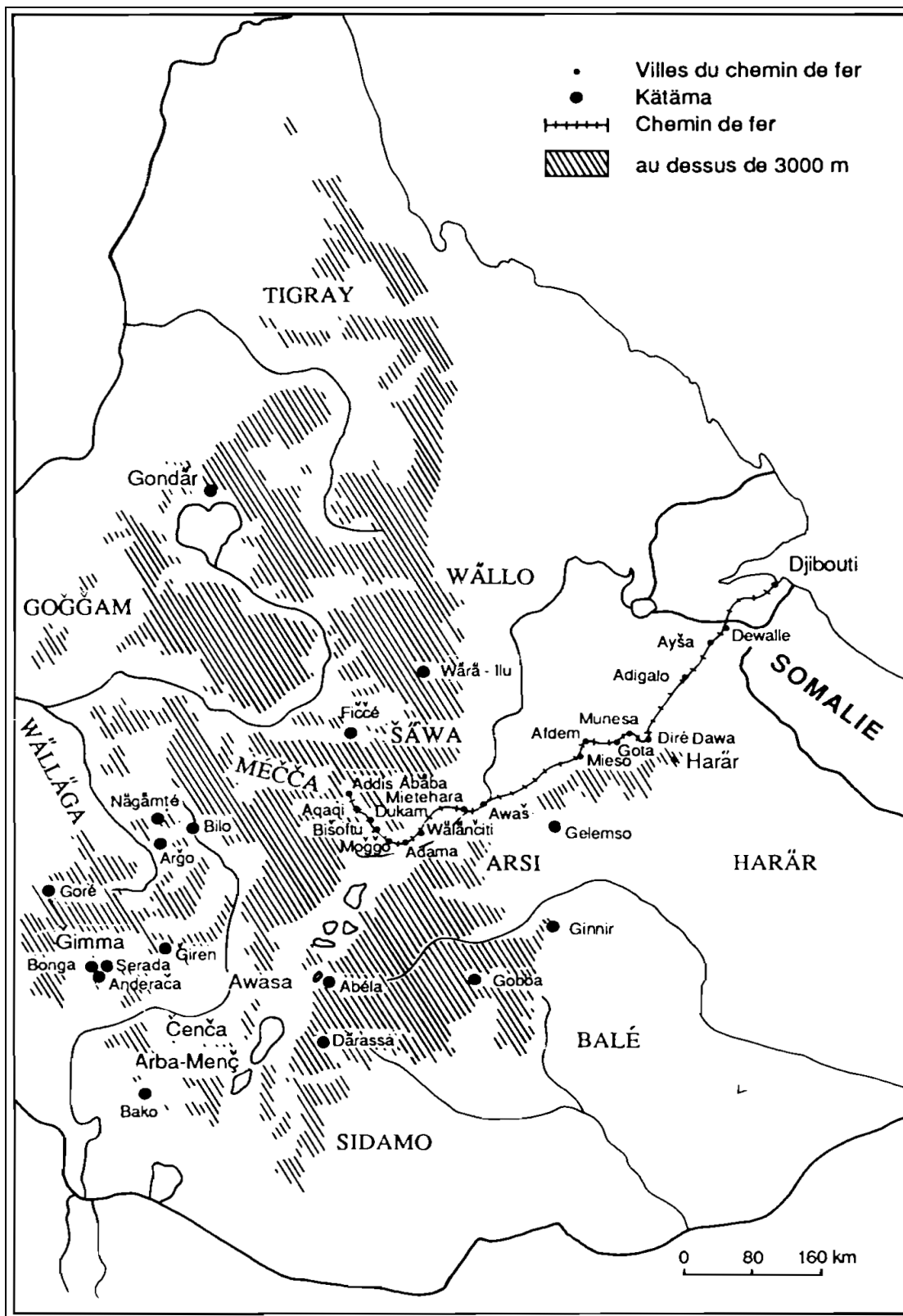
Durant les sept années qui suivent ces campagnes, Ménélik n'entreprend pas d'expansion majeure. La deuxième grande étape des conquêtes commence au début des années 1890 avec le lancement d'une campagne dans le Wällamo (Wälayta) face à la résistance du roi Tona, roi des Wälayta (Henze 2004 : 167). Alors que la famine frappe durement le Choa et les plateaux abyssiniens, le Wälayta fertile représente une valeur essentielle. Nombreux sont les généraux participant à cette violente campagne aux côtés de Ménélik II, roi des rois depuis 1889, dont le *ras* Mikaél du Wällo et le roi Abba Jifar II de Djimma soumis quelques années auparavant. Un *kätäma*<sup>104</sup> est bâti sur la colline de Katta et l'on prend soin de recruter des troupes auxiliaires dans les régions conquises. La conquête finale de cette « forteresse de résistance contre l'expansionnisme amhara » (Braukämper 1980 : 165) et la défaite du roi Tona à la bataille de Gasena en décembre 1894 achève dans ces mêmes épisodes la conquête des régions Hadiya et Känbata par le roi des rois (Planel 2008).<sup>105</sup>

---

<sup>103</sup> Voir HARBESON John W., « Territorial and development politics in the Horn of Africa: the Afar of the Awash Valley », *African Affairs*, vol. 77, n° 399, octobre 1978, p. 487.

<sup>104</sup> Ville forteresse, point d'appui militaire des expansions qui deviendront les pivots des conquêtes et du pouvoir, des points de diffusion des valeurs et de la domination administrative du Choa ainsi que des centres marchands.

<sup>105</sup> Voir notamment la deuxième partie de l'ouvrage de Sabine Planel sur le Wälayta, « Intégration, amharisation et autres mutations » (Planel 2008 : 143-284).



Carte n° 12 : « Villes du chemin de fer et kätämas d'après Akalu Wäldä Mikaél »  
 (Gascon 1989 : 442)

## L'échec de l'incorporation de l'Afar

Au moment où la première vague de conquêtes lancée par Ménélik dans les années 1870, une expédition vers l'Aoussa afar est montée par le Pacha Ismail. Ce dernier ayant pris position à Harar, il ordonne au Suisse Werner Münzinger à son service de mener une expédition visant à annexer le royaume d'Aoussa. Cette expédition qui doit partir de Tadjoura (sur les rives de la mer Rouge, aujourd'hui à Djibouti) vise à contrôler les fructueuses et stratégiques routes caravanières liant les basses terres de l'Est aux plateaux du Choa et du Wällo (Aramis 2005 : 35). Or, le sultan de l'Aoussa, Mohamad Hanfaré Aydahis dit Illalta (r. 1861-1898), ambitionnait alors de rétablir les routes commerciales avec les plateaux éthiopiens.<sup>106</sup> Ces routes avaient en effet été détournées plus au Sud, vers le port de Zeyla, au profit de son concurrent Abou-Bakr Ibrahim Chehem contrôlant cet autre port important de la région. L'expédition menée par Münzinger fut un échec qui lui coûta la vie ainsi qu'à sa femme tigréenne et leurs enfants, mais également, face à eux, à de nombreux Afar peu équipés en armes modernes. Cependant, le fiasco de cette expédition « contribua à la préservation de l'indépendance de l'Abyssinie (l'Éthiopie des plateaux selon son ancienne appellation) en faisant de l'Aoussa un glacis protecteur contre toutes velléités de pénétration coloniale à partir des régions côtières du sud de la mer Rouge » (Aramis 2005 : 38). À l'Ouest de l'Aoussa, la prudence de Ménélik dans ses conquêtes vers la région Afar font de cette dernière une véritable zone tampon, effrayante dans l'imaginaire des soldats des plateaux comme dans celui des Européens en raison de son climat aride et de la réputation « cruelle » de ses habitants.

C'est durant la deuxième vague de conquêtes militaires lancées vers le Sud que Ménélik décide, en 1893, d'une nouvelle tentative d'annexion de l'Aoussa dirigé par Mohammed Hanfaré Illeta. Celle-ci prend fin en 1895 avec un nouvel échec

---

<sup>106</sup> Pour une biographie du sultan Mohammed Hanfaré Aydahis, voir ARAMIS Houmed Soulé, *The Biography of Sultan Mahammad Hanfaré Aydahis Known as Illalta (1861-1898) or the Afar Refusal to Accept the Old and Modern Colonialisms in the Horn of Africa*, Abstract of the Paper Presented the the Seventeenth International Conference of Ethiopian Studies, 2-5 Novembre 2009, Addis Ababa University, disponible en ligne sur le site Afarforum.com:

des plateaux face aux populations Afar suite à la bataille d'Arado. Cet échec montre la forte résistance des Afar face aux tentatives de pénétration du « centre » (Yasin M. 2008 : 45).<sup>107</sup>

L'année suivante, en 1896, alors même que Ménélik conduit son armée à la rencontre des Italiens dans le Nord de l'Éthiopie, une nouvelle offensive est lancée contre l'Aoussa. Les troupes commandées par le *ras* Wäldä Giyorgis, le *dädjazmatch* (futur *ras*) Tassama Nadaw et Azzaz Wäldä Sadeq s'installent sur les rives de la rivière Aouache, à proximité de Doubti. Les Afar inquiets de cette avancée prennent l'initiative d'attaquer, mais sont décimés par les armes à feu des soldats du *negoussä nägäst*. Après un véritable carnage<sup>108</sup>, les Afar refusent de lancer une nouvelle offensive. Cependant, face aux difficultés climatiques, les troupes de Ménélik quittent leur campement après quelques jours et battent en retraite.

La lutte de succession au sein de la famille du sultan de l'Aoussa se préparait, et on peut penser, à la suite d'Aramis (2005), que cette conjoncture ait pu être une des causes du refus de lancer une seconde attaque. Le fils aîné et dauphin du sultan, Aydahis, sera en effet fortement appuyé par le *ras* Mikaél et Ménélik II lors de la lutte de succession qui frappe la famille du sultan et fait basculer la région dans la violence à la fin des années 1890 (Aramis 2005 : 33).<sup>109</sup> Ménélik profite de cette lutte de succession pour intervenir en tant que « médiateur » pour s'ingérer dans les affaires du sultanat, saisissant l'opportunité que lui offrait la demande d'une partie des héritiers de l'Aoussa d'intervenir.

---

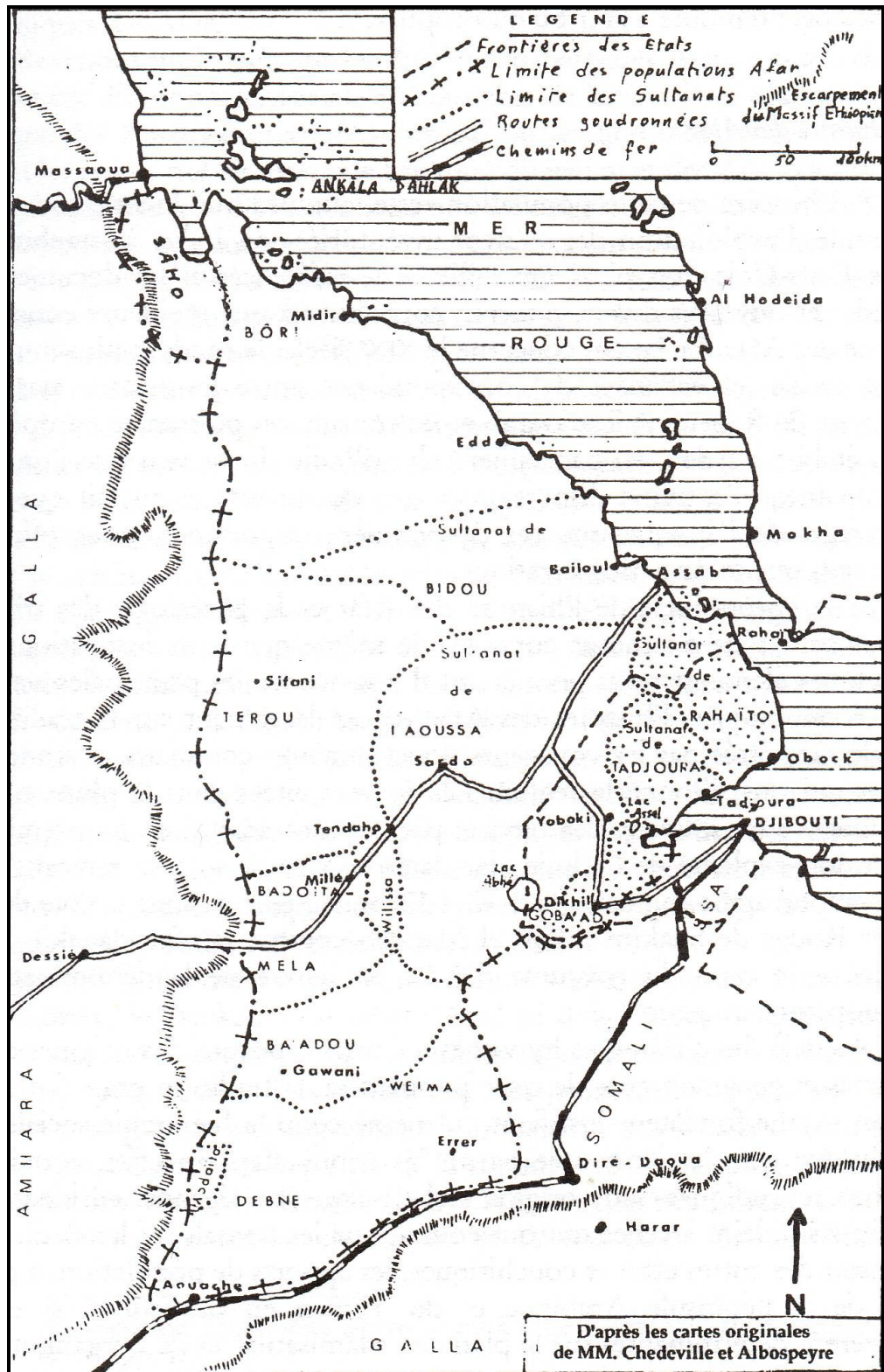
<http://www.afarforum.com/files/THE%20BIOGRAPHY%20OF%20SULTAN%20MAHAMMAD%20HANFARE.pdf>, consulté le 28 juin 2011.

<sup>107</sup> Notons que l'utilisation de la notion de « centre » est ici encore problématique, puisque l'Aoussa lui-même devrait être considéré, suivant cette résistance et l'autonomie des Afar, comme un « centre » en tant que tel (Kassa G. 2002).

<sup>108</sup> Il n'y eu pratiquement aucun survivant Afar à cette offensive (Aramis 2005 : 32).

<sup>109</sup> Le sultan Hanfaré est influencé par une de ses femmes, Rokhiya, qui le pousse à changer d'héritier juste avant sa mort et à nommer non pas son fils aîné, mais son neveu, Mahamad Aydahis. Le fort mécontentement des enfants des autres femmes d'Hanfaré, mais aussi des autorités traditionnelles et religieuses conduiront aux complots, aux meurtres et à une longue lutte de succession (Aramis 2005 ; Morin 2003).





Carte n° 13 : Répartition des Afar (d'après E. Chedeville et M. Albospéyre, *Pount*, n° 17, Djibouti, mai 1986, p. 7) (Piguet 1998 : 87)

Suite aux tentatives de pénétration de la région Afar par les puissances européennes (France et Italie), le sultan Mohamed Hanfaré Illeta avait craint une mise à l'écart de l'Aoussa. La déviation de la route commerciale par Ménélik II vers le Sud avait en effet déjà privé la région des fournitures en armes nécessaires à la défense de son royaume. Cette fermeture commerciale et stratégique s'ajoutait elle-même aux problèmes d'accès au sel du lac Assal occupé par la France<sup>110</sup> à l'Ouest, incitant le sultan à se tourner vers l'Italie. Cette dernière signe avec Hanfaré un traité s'opposant à toute présence étrangère sur son territoire, hormis l'Italie (Aramis 2005 : 45). La crainte que ce rapprochement ne conduise à une alliance entre les Afar et l'Italie (qui vient de proclamer sa première colonie en Érythrée) explique les tentatives d'annexion de la région Afar par Ménélik II qui saisit l'opportunité que lui offre la lutte de succession interne à la famille d'Hanfaré pour soumettre progressivement la région à son influence : « Ce fut un impérialisme ancien, en l'occurrence celui de l'Abyssinie revigoré par les desseins d'un colonialisme européen moderne qui, en cette fin de XIX<sup>e</sup> siècle et en ce début de XX<sup>e</sup> siècle, mina définitivement l'ultime existence des pouvoirs politiques Afar indépendants » (Aramis 2005 : 50). Ce serait à partir de ce tournant historique seulement que prendrait sens la vision selon laquelle une « guerre civile » opposerait les hauts plateaux chrétiens impériaux (spécifiquement amhara et tigréen) aux Afar autour des ressources économiques et sociopolitiques dans la région (Yasin M. 2008 : 44-45).

## **Ménélik et la région Gambella**

Les échanges entre la région Gambella et les plateaux éthiopiens préexistaient aux conquêtes du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle, notamment entre les Anyoua de la région et les Oromo d'Illoubabor et du Wälläga (Johnson 1986 ; Kurimoto 1992). Coton, fer,

---

<sup>110</sup> Malgré les tentatives de rapprochement de Léonce Lagarde, gouverneur de la Côte française des Somali (qui devient Territoire des Afar et des Issas en 1967, puis République de Djibouti suite à son indépendance en 1977), en vue de permettre aux commerçants d'emprunter la route passant par l'Aoussa, les Somali demeurent réticents à payer les taxes et droits de passage prélevés par le sultan d'Aoussa.

graines et armes étaient ainsi échangés et profitaient aux différents groupes (Bahru Z. 1987 : 147). Mais l'arrivée et l'implantation du royaume choan modifient profondément les modalités de ces relations. Ménélik II décide en effet d'appliquer à cette région une nouvelle structure politico-économique par l'implantation d'un centre administratif à Goré, en Illoubabor (Dereje F. 2008 : 126).

C'est cette présence administrative, issue directement des conquêtes et développée à partir d'une relation économique changeante, qui constitue l'acte de naissance en Gambella d'une structure de domination conçue, représentée et interprétée aujourd'hui encore à travers le schème centre-périphérie. Comme dans les autres régions conquises, le régime choan est ici non seulement géographiquement centré au sein du royaume étendu tous azimuts, mais également idéologiquement et culturellement polarisé autour de la religion chrétienne orthodoxe et de la diffusion de la langue amharique (Dereje F. 2003 ; Haberland 1984). Les régions sont intégrées au royaume économiquement et administrativement, mais les modes de domination choans ne permettant pas une intégration des populations locales et frontalières, une distinction radicale s'établit entre les Highlander<sup>111</sup> « Rouges » au « centre », et les « populations périphériques noires » à la périphérie (Clapham 1975, 2002).

« Le régime impérial se caractérise comme une entité politique fondée sur une distinction centre-périphérie ainsi prédatrice par nature » (Dereje F. 2008 : 127). Car la région Gambella représente un enjeu commercial fort (ivoire, armes, esclaves, café etc.). Avec l'installation d'une enclave commerciale britannique en 1902 et l'installation d'un port sur la rivière Baro, la région devient en outre un passage commercial relativement important (Bahru Z. 1987 ; Johnson 1986). Comme pour Harar ou l'Aoussa, le contrôle de cette route de commerce devient essentiel au développement et à l'assise du pouvoir du roi des rois, mais également

---

<sup>111</sup> Désigne les habitants des hauts plateaux, donc par assimilation à la fois les Oromo, les Tigréen, ou les Amhara. Ces groupes sont souvent appelés « Rouges » (par eux-mêmes également) en raison de leur couleur de peau considérée comme plus claire, en opposition à ceux que les

de ses sujets ralliés. C'est grâce au contrôle des ces axes que Ménélik II réussit à transformer son royaume choan en véritable empire d'Éthiopie.

Le commerce de l'ivoire avait en effet permis l'acquisition d'armes par de nombreux Anyoua, ce qui leur donne les moyens de se défendre contre l'expansion des Nuer (Collins 1971). En 1911-1912, les Anyoua entreprennent une grande offensive contre ces derniers afin de récupérer les bétails et territoires perdus (Medhane T. 2006). Ainsi, on peut considérer que l'arrivée initiale de l'État éthiopien dans la région et l'opportunité qu'il représente pour les Anyoua (acquisition d'armes) fournit à ceux-ci les moyens d'endiguer l'expansion territoriale Nuer. La « frontière » de l'expansion éthiopienne est donc bien, aussi, celle d'une opportunité. Pour le roi des rois et ses agents, la coopération avec les Anyoua était essentielle dans la mesure où la sécurité de la région, et donc la stabilité du commerce (britannique et choan) en dépendait.

La collaboration Anyoua-Highlander aura pourtant l'effet pervers du déclin progressif du poids politique des Anyoua sur la scène régionale, au profit des acteurs venus des plateaux (Dereje 2008 : 127). Il s'agit pour Ménélik II d'empêcher l'autonomisation d'une région qui pourrait se développer par les contacts avec les plateaux éthiopiens, par le commerce ou les ventes d'armes (Kong 2006). De même, la montée en puissance des Anyoua inquiète les autorités britanniques qui tentent en vain de la contenir par la force à partir de 1912. Le pouvoir éthiopien demeure alors hésitant à intervenir.<sup>112</sup> Les Anyoua marginalisés qui ne profitent pas des retombées du commerce et ressentent une exclusion économique croissante assassinent l'agent officiel « Highlander » dans la province en 1913. Une sévère campagne de représailles est en retour lancée par l'empire éthiopien. Cependant, les troupes commandées par le *fitaourari* (chef des armées) Salomon ne parviennent pas à venir à bout des Anyoua. En 1916, après deux ans de négociations inabouties, le Syrien Majid Abud est envoyé à la tête des troupes

---

personnes des plateaux nomment encore parfois « Noirs » ou « Africains », désignant les habitants des basses plaines à la peau plus sombre de façon souvent péjorative.

<sup>112</sup> La région était une zone tampon entre les Britanniques et l'Éthiopie ; par ailleurs, les intérêts éthiopiens dans le commerce d'ivoire, d'armes et d'esclaves y étaient importants.

impériales pour une nouvelle campagne militaire culminant à la bataille d'Itang (Dereje F. 2003). Les Anyoua vaincus poursuivent cependant leur résistance sur trois fronts face aux Britanniques, aux Nuer et aux « Highlander ».

La résistance Anyoua naît ainsi d'un passage d'une situation d'opportunité offerte par l'arrivée du royaume éthiopien à celle d'une marginalisation croissante. Cette marginalisation découle d'une demande d'autonomie des Anyoua qui, dans ce but, pensaient pouvoir utiliser les ressources de l'empire. Ce dernier, en revanche, ne pouvait permettre aux Anyoua de réaliser leurs demandes croissantes d'autonomie, en raison notamment des ressources stratégiques et économiques de la « zone frontière » en devenir. Les campagnes armées qui soumettent les Anyoua signifient l'échec des négociations en raison de l'incompatibilité des ambitions Anyoua et impériales. Elles illustrent également la capacité de l'empire de Ménélik II à intervenir jusqu'à cette frontière éloignée, confirmant l'intérêt stratégique d'une région pourtant géographiquement éloignée.

Aussi, la formation embryonnaire du secteur central est fondée unilatéralement sur une opportunité initialement réciproque pour l'État éthiopien et les Anyoua. Le premier a besoin des Anyoua pour développer son secteur central (commerce, administration, structure de contrôle) et les seconds voient dans l'État éthiopien le moyen de lutter contre l'expansion Nuer et britannique à l'Ouest. C'est cette conjonction d'intérêts qui s'effrite ensuite en raison de l'incapacité de l'État éthiopien à intégrer le groupe dans son système de redistribution de postes. On peut, de ce point de vue, interpréter les violences de 1912 comme le basculement d'une relation de clientélisme à une relation de domination par la force (Coulon 1972). Notons cependant que le stade encore embryonnaire des secteurs (et donc de l'État, du moins d'un point de vue institutionnel formel) rend une lecture en ces termes relativement difficile.

## Les facteurs des conquêtes

Il est dès lors possible de distinguer les principaux facteurs des conquêtes de Ménélik.

- L'expansion est tout d'abord fondée sur un argument idéologique, voire mythique. L'expansion serait légitime afin de rétablir l'empire éthiopien médiéval d'Amdé Tsyon (Henze 2004 : 153). Depuis Théodoros II, il s'agit de reconnecter l'histoire éthiopienne à la dynastie salomonienne ou encore au texte biblique où est mentionnée l'« Éthiopie » (Haberland 1984). La légitimité du pouvoir et la supériorité de son roi des rois se fondera désormais sur une filiation remontant à Ménélik I<sup>er</sup>, fils du roi Salomon et de la reine de Saba et ce, jusqu'à la fin du règne d'Hailé Sélassié en 1974 (Crummey 1988).

- La réaction préemptive et préventive à la menace européenne explique également les conquêtes du XIX<sup>e</sup> siècle. Comme sous le règne de Théodoros (Right 1980), les expansions territoriales de Ménélik ont été partiellement impulsées par une volonté d'anticiper les incursions européennes dans ses périphéries en devenir. C'est le cas de la région Gambella et de sa frontière avec le Soudan sous domination britannique. Une logique similaire est à trouver dans les multiples tentatives d'incursions choanes dans une région Afar bordée par la France à l'Est et la colonie italienne au Nord. La conquête du Boräna, qui deviendra l'extrême périphérie du sud du royaume, fut également entreprise en réaction à la montée des troupes britanniques vers l'Éthiopie depuis le Soudan (Marcus 2002 : 105). Les (re)conquêtes sont en ce sens une réaction aux visées extérieures sur la mystique Éthiopie (Braukämper 1980 : 160 ; Rubenson 1976 : 375).

- Les relations ambiguës que Ménélik entretient avec les puissances européennes expliquent non seulement la pression exercée sur la frontière extérieure du royaume/empire dans une logique préemptive à la menace extérieure, mais elle permet aussi, paradoxalement, l'émergence et l'imposition de Ménélik au trône de *negoussä nägäst*. Les armes fournies par l'Italie au roi du Choa afin qu'il se rebelle contre Yohannes IV se retourneront contre le colonisateur lors de la bataille

d'Adoua. D'une toute autre façon, la victoire du ras Aloula contre les Italiens à Dogali (26 janvier 1887) représente « l'un des événements les plus importants de l'histoire d'Éthiopie à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle » car « l'hostilité ouverte qu'elle provoqua entre l'empereur et les Italiens contribua à l'émergence de l'hégémonie du Choa » (Erlich 1996 : 110). Ainsi, les conquêtes s'avèrent indispensables à la réalisation des ambitions de Ménélik, c'est-à-dire à la construction de son royaume et à son accession à la couronne du roi des rois.

- À ces facteurs idéologiques, préemptifs et préventifs s'ajoutent les prélèvements fiscaux nécessités par une telle entreprise de conquête et de pouvoir (Auf 1996). La nature du régime, les développements économiques impulsés par les commerçants européens et les campagnes de conquêtes réclament une levée de fonds conséquente et donc, la soumission des dirigeants des provinces dans un système politique en voie de centralisation. À cela s'ajoute l'appât de sources financières et des ressources que représentent les régions conquises (Arsi, Wäläyta, Käfa etc.). La grande famine, ce « cataclysme social » (Bahru Z. 2007 : 71) qui frappe les populations des plateaux à partir de 1887 ainsi que la demande de remboursement de la dette contractée auprès de l'Italie en 1890 (quatre millions de lires) expliquent la reprise des conquêtes au début de cette même décennie (Berhanou A. 1998 : 124). Il s'agit de contrôler les routes lucratives de l'Est (Harar et Aoussa), du Nord (Wällo) et de l'Ouest (Gambella, Béla Shangul) par lesquelles transitent les principales sources de revenus liés aux exportations et aux importations (ivoire, peaux, cuirs, épices, café, armes, esclaves etc.). Ce sont par exemple ces intérêts qui conduisent à la bataille d'Embado en vue du contrôle de la région du Gibé.

Sous Ménélik II, ce sont finalement « les pillages de la conquête, puis l'exploitation forcenée des ressources et du travail des peuples du Sud qui donnèrent aux *negous* les moyens de construire le chemin de fer, d'acheter des armes, de bâtir un appareil d'État moderne et de lancer des grands travaux d'infrastructure » (Gascon 2009 : 1). Lorsqu'il était encore *negous* du Choa, la soumission de Ménélik à Yohannes IV était en partie dictée par la peur qu'inspirait

l'armée moderne et redoutable de ce dernier, équipée de fusils modernes Remington (Pankhurst 1980). Le futur *negoussä nägäst* avait alors compris très tôt la nécessité d'échanger les ressources premières contre des armes, tout en contrôlant les routes par lesquelles ces armes pouvaient être livrées. La conjonction de ces facteurs endogènes et exogènes, teintés de mysticisme, d'ambitions et d'opportunisme constituent la base de la structure du royaume, de l'empire, et aujourd'hui encore, de l'État Éthiopien.

## **1.2. Naissance et reconnaissance d'une nouvelle centralité**

La création et l'imposition d'Addis-Abeba en tant que capitale de l'Éthiopie au milieu des années 1880 constitue un facteur essentiel de cette structuration de l'espace éthiopien. Cette imposition rompt avec les traditions des rois éthiopiens qui, suivis de leur cour, migraient en fonction des contextes politiques et économiques et montaient leur camps royaux sur les sites ayant la plupart du temps accueilli les rois médiévaux<sup>113</sup> (Pankhurst 1961, 1980 ; Fauvelle & Hirsh 2001 ; Derat 2003). La ville est fondée entre 1886 et 1887<sup>114</sup> et devient rapidement un centre à la fois politique, administratif et économique (Henze 2004 : 155). Addis-Abeba, la « Nouvelle Fleur » (en amharique), représente une innovation dans la mesure où les camps royaux ne concentraient pas ces différentes activités (Pankhurst 1980). Le projet de chemin de fer reliant Djibouti à Addis-Abeba<sup>115</sup> représente une étape importante de cette fixation. Le chemin de fer qui arrive en 1917 met un terme à la mobilité de la capitale impériale inchangée depuis. Par

---

<sup>113</sup> Parmi ces camps royaux au Choa on trouve Ankobär (escarpement de la vallée du Rift), Leché (nord du Choa), Ouara Ylou (sud du Wällo).

<sup>114</sup> Le camp royal s'était dans un premier temps installé à Enttoto, sur les hauteurs de ce qu'est aujourd'hui Addis-Abeba. Mais les problèmes d'accès et donc d'approvisionnement, le froid, ou encore le manque de bois incitent la reine Taïtou à descendre vers les sources d'eau chaude plus bas. Le *Gebi* royal est ainsi construit à proximité des sources en 1892, et la ville prend le nom de « Nouvelle Fleur », Addis-Abeba.

<sup>115</sup> Ménélik avait pensé établir sa capitale à quelques 60 km à l'ouest (Addis Alem) où la construction d'un nouveau palace avait d'ailleurs commencé. Mais les retards pris dans la construction de la ligne de chemin de fer en raison des difficultés liées aux configurations des terrains, ou encore les investissements étrangers (résidences notamment) à Addis-Abeba, rendent



cette innovation, Addis-Abeba devient le pivot d'un basculement, celui de l'axe Nord-Sud qui bascule vers l'axe Est-Ouest (Gascon 1995), puis Centre-Ouest (après la fermeture du port britannique à Gambella au milieu du XX<sup>e</sup> siècle). Cet axe marginalise également le Nord du pays et ses deux principaux centres de commerce que sont Gondär et Mätäma (Bahru Z. 1987).

Par ailleurs, l'installation à Addis-Abeba d'une partie importante de la noblesse<sup>116</sup> éthiopienne, de délégations étrangères, de nouveaux migrants<sup>117</sup> suivant la bataille d'Adoua, la création de la colonie italienne ou encore l'installation de nombreux commerçants étrangers participent à la fixation et à la pérennisation de cette ville comme capitale de l'Éthiopie et font de la « Nouvelle Fleur » le nœud à la fois géographique, politique et économique du pays (Bezunesh T. & Raison 2007 ; Bezunesh T. 2007). La cristallisation politique, économique et religieuse est finalement confirmée avec la construction du palais royal (le *Gebi*) autour de 1892, l'érection de l'Église Saint Georges et le développement d'un centre commercial dans le quartier d'Arada (Bahru Z. 2007 : 69). Le couronnement de Ménélik comme roi des rois par l'*abounä* Matéwos le 3 novembre 1889 à l'Église Enttoto Maryam offre quant à elle la confirmation du glissement à la fois symbolique, politique et religieux du pouvoir du Nord vers le Centre du pays.<sup>118</sup>

Deux événements politiques majeurs vont confirmer dans la décennie 1890 à la fois la domination politique de Ménélik II, et le statut de capitale donné à sa ville. L'un est endogène (la soumission des *ras* du Nord), l'autre détient une forte dimension exogène (la bataille d'Adoua).

---

de plus en plus difficile l'éventualité d'un camp royal à nouveau mobile. La capitale restera définitivement à Addis-Abeba.

<sup>116</sup> La noblesse s'installe sur les autres hauteurs cédées par le roi des rois. Les quartiers (*säfär*) portent ainsi les noms des *ras* ou des corps de métiers qui les occupent (*sarategna, zabegna, wehla Senqu...*). Par ce mouvement centripète, la noblesse s'installe à Addis-Abeba et achète des résidences. Bahru Z. note à propos de cette période : « It marked the transition from the era of campaigning to that of settled civilian life » (Bahru Z. 2007 : 70).

<sup>117</sup> Sa population au début des années 1900 atteignait environ 65 000 habitants. La plupart d'entre eux était venue à Addis-Abeba après la victoire d'Adoua et les expansions territoriales. Certains en tant que captifs ou esclaves, d'autres venant chercher travail et fortune dans « A very real, if inchoate, national economy, working for money, clothes, food, and housing » (Marcus 2002 : 110).

<sup>118</sup> Kassa Mértcha, renouant avec la dynastie salomonienne en se faisant rebaptiser Yohannes IV, se fit sacrer roi des rois à la basilique d'Aksoum en 1872.

En février 1894, le *negous* Täklä Haymanot s'était déjà rendu à Addis-Abeba afin de confirmer sa loyauté au roi des rois. Mais c'est surtout la soumission de la grande noblesse tigréenne qui scelle le basculement du centre politique depuis le Nord vers le centre du pays. En juin 1894, le *ras* Menguesha, fils de Yohannes IV, se rend à Addis-Abeba accompagné de 6 000 hommes et fait vœu d'allégeance à Ménélik II. Il s'agit de demander pardon au roi des rois pour les contacts établis entre 1891 et 1892 avec les Italiens installés en Érythrée voisine du Tigräï.<sup>119</sup> Le *ras* Menguesha est accompagné de son général le *ras* Alula, du *ras* Hagos et du *ras* Wäldä Mikaél (Erlich 1996 : 186). Portant chacun une lourde pierre sur les épaules et une corde autour du cou en signe de soumission, comme l'exige la tradition, les quatre *ras* sont pardonnés par le roi des rois Ménélik II.

Cette allégeance est cruciale au moment où les Italiens tentent de diviser les chefs tigréens et de les retourner contre Ménélik. Cette politique avait rallié au camp italien certains chefs tigréens, tel que le *dädjazmatch* Bahta Hagos. Cependant, la dégradation des conditions de vie des paysans et la décision prise par les autorités italiennes d'exproprier ces derniers afin de redistribuer les terres aux colons italiens fut la goutte de trop. Bahta Hagos lui-même entre en rébellion contre les Italiens dès le début des années 1890 (Tekeste N. 1982 ; Crummey 1984). Ces tensions sont annonciatrices de la bataille d'Adoua deux ans plus tard.

---

<sup>119</sup> Le 6 décembre 1891 avait été signée la Convention du Märäb, par Baldissera (gouverneur de la colonie italienne) et le *ras* Menguesha. « Cet acte constituait une véritable conspiration des princes du Tigräï contre le nouvel empire » (Berhanou A. 1998 : 129). L'entrée en rébellion de Bahta Hagos dans la colonie italienne entraîne l'échec de la Convention. La guerre entre l'Éthiopie et la jeune puissance coloniale italienne devient alors inévitable.

## **Adoua : « acte fondateur de la nouvelle Éthiopie » et ancrage de la nouvelle centralité**

Suite au conflit diplomatique autour du traité de Woutchalé, Ménélik II déclare la guerre à l'Italie le 17 septembre 1895 (Marcus 2002 : 170).<sup>120</sup> Dans la nuit du 28 février au 1<sup>er</sup> mars 1896, une armée alimentée par les provinces conquises et s'élevant à une centaine de milliers d'hommes réunis sous les ordres de Ménélik II affrontent environ vingt mille soldats<sup>121</sup> commandés par les officiers italiens et leur général Baratieri, près de la ville d'Adoua dans le Nord de l'Éthiopie. La bataille est un tournant historique et la victoire éthiopienne marque l'ouverture d'une ère nouvelle dont l'État éthiopien contemporain est l'héritier direct (Getachew M. & Paulos M. 2005).

La bataille signifie tout d'abord l'achèvement des conquêtes du roi des rois qui entre ainsi dans une période glorieuse de suprématie et de stabilité. En effet, le *ras* Wäldä Giyorgis, cousin de Ménélik II, entreprend en mars 1897 l'annexion du Käfa qui se soumettra en septembre de cette même année. Le *ras* devient gouverneur de la nouvelle province, alors que le roi du Käfa, Tato Gaki Cherotcho, est conduit jusqu'à la capitale Addis-Abeba entravé de ses propres chaînes d'argent (Bahru Z. 2007 : 65-66). Plus au Sud, le royaume s'étend jusqu'au lac Turkana après l'incorporation du Gamo Gofa (Marcus 2002 : 105). Motivés par la chute des mahdistes au Soudan, la même année, le *ras* Makonnen, les *dädjazmatch* Joté et Gäbrä-Egziabher entreprennent de repousser les frontières ouest du royaume, incorporant ainsi les pays Wälläga, Bela Shangul (aujourd'hui Béni Shangul), Aqoli (aujourd'hui Assossa) et Khomocha (Donham *et. alii.* 1986). Le Wälläga qui payait déjà tribut au Choa depuis la bataille d'Embado (6 juin 1882)

---

<sup>120</sup> Alors que la version amharique du texte signé entre les deux pays (2 mai 1889) disposait que le gouvernement éthiopien « pouvait » prendre pour intermédiaire les représentants italiens dans ses relations extérieures, le texte italien du traité de Woutchalé disposait que le gouvernement éthiopien « devait » passer par l'intermédiaire des Italiens, ce qui équivalait de fait à un protectorat et à une remise en cause de l'indépendance de l'Éthiopie.

<sup>121</sup> D'un tiers à la moitié des troupes italiennes aurait été constitué de soldats recrutés en Érythrée (Henze 2004 ; Marcus 2005 ; Getachew M. & Paulos M. 2005).

se trouve ainsi définitivement intégré au royaume et constitue une source importante de revenus pour ce dernier (Henze 2004 : 152) (cf. carte 5, page 28).

Entre 1896 et 1906, l'Éthiopie atteint ses frontières qui n'évolueront quasiment plus jusqu'à aujourd'hui.<sup>122</sup> Il faut désormais protéger les hauts plateaux tout en leur procurant les richesses nécessaires à leur suprématie. La création de zones tampons, les contrôles des routes commerciales et des régions riches servent ces desseins.

Événement majeur des années 1890, la bataille d'Adoua, ou plus précisément la période post-Adoua, participe à la structuration de l'espace éthiopien et à la fixation d'Addis-Abeba en son centre. « Acte fondateur de la nouvelle Éthiopie » (Doresse 1970), la bataille d'Adoua conduit à la « légalisation des périphéries de l'Éthiopie » (Marcus 2002 : 105) avec une série de traités conclus entre Ménélik II et les puissances coloniales entourant son royaume. Au Nord, après l'abrogation du traité de Woutchalé, la signature du traité d'Addis-Abeba le 26 octobre 1896 fixe la frontière entre l'Éthiopie et la colonie italienne d'Érythrée à la rivière Märäb. Ménélik II cède ainsi les provinces de l'Akälä Guzay, le Hamasén et le Särayé aux Italiens, engendrant le mécontentement des chefs tigréens. En effet, le *ras* Alula rêvait encore à l'unité d'une grande Éthiopie ; quant au *ras* Menguesha, il entre en rébellion contre Ménélik dès 1898.<sup>123</sup> Mais le premier meurt en 1897 dans un affrontement contre le *dädjazmatch* Hagos. Quant au *ras* Menguesha, il sera soumis après une intervention militaire conduite par Ménélik II et le *ras* Makonnen un an plus tard et emprisonné à Ankobär jusqu'à sa mort en 1906 (Erlich 1996). Ménélik place finalement le *ras* Wolé à la tête du Tigräi et divise la province en plusieurs régions sous la houlette de chefs locaux. Le traité d'Addis-Abeba confirme la présence italienne au Nord alors qu'Asmara, qui avait été fondée par la *ras* Alula lui-même dans une recherche d'autonomie vis-à-vis de Menguesha et de

---

<sup>122</sup> L'évolution la plus notable sera bien entendu celle de l'Érythrée : intégrée à l'Éthiopie dans une formule « fédérale » en 1952, elle est annexée par Hailé Sélassié en 1962 et finalement indépendante depuis 1993 (voir *infra*).

<sup>123</sup> Ménélik II reproche alors au *ras* Menguesha de ne pas lever l'impôt destiné à la Couronne. Ce dernier quant à lui reproche à Ménélik de ne pas l'avoir élevé au titre de *negous* et d'avoir cédé les provinces du nord du Märäb aux Italiens suite au traité d'Addis-Abeba (26 octobre 1896).

Ménélik (Erlich 1996), s'impose comme la capitale de la colonie italienne.<sup>124</sup> Surtout, le traité reconnaît « absolument et sans réserve l'indépendance de l'Empire éthiopien » (Berhanou A. 1998 : 173).

À l'Ouest, Ménélik II signe en 1902 un traité permettant l'installation d'une enclave britannique en région Gambella (Bahru Z. [1987] 2008 ; Dereje F. 2003). La région acquiert ainsi une dimension stratégique commerciale et diplomatique forte. Cependant, les difficultés rencontrées par les responsables britanniques (corruption des chefs éthiopiens locaux, climat difficile, voies de communication précaires), la concurrence de la route ferroviaire Addis-Abeba-Djibouti à l'Est, et finalement le retrait de la Grande-Bretagne du Soudan ne permettent pas de remplir les objectifs escomptés dans la région (Bahru Z. 1987). En revanche, nous verrons que cette frontière associée à la présence des représentants du royaume ainsi qu'aux enjeux régionaux constitueront des facteurs de conflit et de positionnements locaux décisifs au cours du siècle suivant (Dereje F. 2008).

À l'Est, le traité signé en mars 1897 avec la France reconnaît la souveraineté éthiopienne sur les régions désertiques séparant la colonie française de l'Éthiopie. Les ambitions françaises s'en trouvent réduites, mais le territoire devient l'accès officiel de l'Éthiopie à la mer Rouge. Un accord secret assure en outre le soutien de Ménélik II pour la réalisation d'un point d'appui voulu par la France sur le Nil Blanc.

La période suivant la bataille d'Adoua représente donc la concrétisation et la légalisation des (re)conquêtes. Elle ancre définitivement la centralité de l'espace politique et symbolique éthiopien à Addis-Abeba. Une fois les nouveaux territoires conquis, il s'agit de les dominer, par la force, par la cooptation, ou la négociation. Surtout, la période post-Adoua se caractérise par la mise en place d'un système administratif, politique et social à la base de la structure du royaume élargi.

---

<sup>124</sup> Les Italiens avaient profité des turbulences de la période de succession après la mort de Yohannes IV pour occuper Asmara et Keren en 1889.

Le cas de la région Afar offre à nouveau une illustration stimulante de ces développements (si nous illustrons ces propos à partir de la région Aoussa, il faut garder à l'esprit la multiplicité des groupes au sein de la région Afar).<sup>125</sup> Les stratégies développées par les Afar ne furent pas uniquement celles de la résistance, mais également de la collaboration. Collaboration entre les Afar et Ménélik, ou encore entre l'Aoussa et les Italiens (traité de 1882). Il faut donc se garder d'une vision trop bipolaire opposant les Afar d'un côté aux « Highlander » de l'autre. Le Nord Afar fut par exemple une terre d'accueil pour Kassa Mértcha (futur roi des rois Yohannes IV) lorsqu'il entra en rébellion contre le roi des rois Théodoros II dans les années 1860. Le prince *Ledj* Yassou, trouva quant à lui refuge auprès du sultan de l'Aoussa Yayo Mohammed (r. 1912-1927) en 1916. A *contrario*, du « point de vue de la périphérie », les « Highlander », bien qu'ils soient dénommés ainsi par les Afar (ou encore les Nuers, Anyoua ou Majangir de la région Gambella), n'en demeurent pas moins un groupe très hétérogène composé notamment d'Amhara, d'Oromo ou de Tigréens.

## 2. Une centralité contestée

Les périodes de conquêtes repoussent la frontière externe de l'empire. La conquête des esprits visant à légitimer le nouveau pouvoir peut alors commencer. L'entreprise de construction et d'imposition de l'ordre monarchique sur les ordres « féodaux » et les régions soumises implique le recours aux symboles du pouvoir visant à dépasser ces ordres pour s'en distinguer - entreprise comparable à la France du XIII<sup>e</sup> siècle où l'ordre monarchique entendait notamment légitimer son pouvoir par le sacre divin et la redécouverte du droit romain (Landrin 2009 : 40). La quête de légitimation de la monarchie impériale éthiopienne vise en effet à

---

<sup>125</sup> Voir MORIN Didier, *Dictionnaire historique afar (1288-1982)*, Karthala, Paris, 2003. Voir également ZERVOS Adrien, *L'Empire d'Éthiopie: Le miroir de l'Éthiopie moderne 1906-1935*, Imprimerie de l'École professionnelle des Frères, Alexandrie, 1936 ; et YASIN Mohamed Yasin, « Political History of the Afar in Ethiopia and Eritrea », *Afrika Spectrum*, 42, 2008, 1, 39-65.

légitimer une nouvelle centralité symbolique par la redécouverte des textes, la confirmation de la filiation divine ou les chroniques royales.

## **2.1. Formation/construction des fondements des représentations de l'État éthiopien**

Les conquêtes représentent la mise en place d'un système de valeur construit et diffusé à partir d'une perception construite en termes de centre et de périphérie par les acteurs de la « construction » de l'État, mais également par les observateurs extérieurs. On y retrouve le schéma de construction de l'État à partir d'un cœur originel tel que présenté par E. Shils ou N. Elias. Les bases de l'organisation impériale sont en effet posées en ces termes. C'est précisément à l'intérieur de cette structure mentale rigidifiée à partir de la bataille d'Adoua que vont se former les secteurs politiques que l'on connaît aujourd'hui. Comme le note H. Marcus : « Ethiopia's improved international standing and recognition permitted Menilek to embark on a period of nation building » (Marcus 2002: 103).

Le centre symbolique et politique du pouvoir est incarné en la personne même du roi des rois. Ce centre est, entre autres, celui de la domination juridique. Il fonde sa légitimité sur le *Käbrä Nägäst* (Grandeur/Splendeur des Rois), « Exhumé des manuscrits pour être employé comme véritable discours politique, remplissant dès lors la fonction, qui n'était pas la sienne auparavant, d'épopée nationale » (Fauvelle & Hirsch 2001 : 65 ; Toubkis 2004). Cette chronique permet notamment de légitimer la construction de la cité royale à Enttoto : « On y découvrit les traces de cette ville ancienne, des restes de chaux et des vestiges de l'antique enceinte. Le roi [Ménélik] fut très heureux de voir lui-même toutes ces choses. Il dit alors : « Dieu a permis que nous retrouvions les vraies traces de la ville d'Atié David à Enttoto. Aussi, puisque cette découverte a été faite en notre temps, il convient que nous ressuscitions cette cité ». Aussitôt, on commença à la rebâtir ». <sup>126</sup> Le roi des rois incarne ainsi une supériorité

---

<sup>126</sup> « Chronique du Règne de Ménélik II, Roi des Rois d'Éthiopie », traduite de l'amharique par Tesfa Sellassie, publiée et annotée par Maurice de Coppet, Tome I, Paris, Librairie Orientale et Américaine, Maisonneuve Frères, Éditeurs, 1930, p. 171. La grande église rupestre inachevée,

religieuse à travers la reconnaissance de la filiation salomonienne (Haberland 1984 ; Crummey 1988). Et l'Église orthodoxe *Tāwahedo* d'Éthiopie (Ancel & Ficquet 2007) représente pour cela une source de légitimité essentielle au pouvoir de droit divin. Le concile de Borou Méda (1878) avait imposé aux provinces éthiopiennes, dont celle de Ménélik alors *negous* du Choa, la foi *Tāwahedo/Wäld Qéb* en accord avec la foi professée par les métropolitains égyptiens d'Alexandrie (dont l'Église éthiopienne demeure dépendante). Les *negous* étant chargés de faire respecter cette décision, le concile de 1878 marqua « le début d'une campagne visant à la conversion au christianisme des musulmans présents dans le royaume, notamment au Wällo, au Choa et au [Godjam]. (...) On accorda lors du concile un délai de deux ans aux « hérétiques » pour accepter la doctrine officielle, trois ans aux musulmans pour se convertir au christianisme et cinq ans aux païens pour se faire baptiser » (Ancel 2006 : 108).

L'« archéologie » fournit ainsi la « preuve » de la filiation entre Ménélik et le fils du roi Salomon et de la reine de Saba du même nom. Et, « Jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle, l'Éthiopien en quête d'une identité peut trouver dans son histoire l'assurance d'un enracinement et d'une linéarité qui doivent lui inspirer la crainte et le respect de l'Église et de l'État » (Bureau 1985 : 1382).

L'éthiopianité se fonde donc sur un État trois fois millénaire et orthodoxe. Elle est un outil de la construction nationale et participe à l'imaginaire d'une « nation » éthiopienne (B. Anderson 2002). Cette quête de légitimation monarchique se fondant sur l'existence de l'État confirme et maintient l'idée de sa réalité. Ménélik, après avoir offert des frontières territoriales à cet État mystique, assure la survie, voire renforce l'État éthiopien dans son entreprise de construction nationale. La construction/formation de l'État implique en effet la construction/formation d'une nation.

---

Yekka Mikaël, prouvait que les chrétiens étaient installés dans la région avant l'invasion de Gagn et les migrations oromo. En 1883, Taïtou, la femme de Ménélik, fait construire l'église de la Vierge Marie à Enttoto. En 1884, Ménélik fait construire une deuxième église, Ange Raguel. Enttoto devient ainsi la « capitale » du Choa au milieu des années 1880.



À nouveau, la bataille d'Adoua confère une forte légitimité à la fois militaire et symbolique à Ménélik II et, plus généralement, à son entreprise de construction de l'éthiopianité. Elle devient, à partir du règne de Ménélik II, un véritable « événement pivot » au sens de Murphy & Bledsoe (1989 ; Kopytoff 1989) et est encore considérée comme un des actes fondateurs du nationalisme éthiopien (Mesfin A. 2005 ; Maimire M. 2005). En effet, malgré les mécontentements initiaux des chefs tigréens suite à la partition du Nord (Tigraï) au lendemain de la bataille, tous les gouvernements auront recours à ce symbole fort de la mémoire éthiopienne en vue de fédérer le pays. Le symposium organisé à Addis-Abeba sous le règne de Mengistu en 1986 à l'occasion du centenaire de la bataille, ou encore l'appel à revivre cette grande victoire lors de la guerre contre l'Érythrée en 1998-2000 sous le régime de Meles Zenawi font de la bataille un mythe fondateur du pouvoir (voir *infra*), qu'il soit royal et impérial sous Ménélik ou Hailé Sélassié, ou « démocratique révolutionnaire » depuis 1991 (voir *infra*).

## **2.2. Les interprétations de la centralité : Reconquête versus colonisation interne**

J. Bureau écrit en 1985: « (...) C'est à partir de son centre, d'où rayonnent le pouvoir et la sagesse, que l'espace éthiopien doit être défini » (Bureau 1985 : 1381). Les modalités de conquête de l'espace éthiopien sous le règne de Ménélik puis de Ménélik II expliquent la perception de l'espace politique éthiopien en termes de centre rayonnant vers ses périphéries. De ces dernières dérivent deux grandes interprétations de l'expansion impériale : la thèse de la « reconquête » et celle de la « colonisation interne ».

En 1891, Ménélik II fait parvenir une lettre restée célèbre aux puissances étrangères dans laquelle les mots suivants sont posés : « I shall endeavour if God gives me life and strength to re-establish the ancient frontiers [tributaries] of Ethiopia » (cité dans Greenfield 1965 : 95). L'incorporation de régions ayant appartenu à l'empire chrétien entre le XV<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle sert alors de légitimation historique et de justification morale aux Amhara du XIX<sup>e</sup> siècle dans

leurs conquêtes militaires qu'ils perçoivent alors comme une « reconquista » (Braukämper 1980 : 159). La reconstitution du royaume chrétien à partir du regroupement de groupes supposés y avoir appartenu est l'une des principales thèses défendue par D. Levine dans son *Greater Ethiopia* (Levine 1974 : 26 : Levine 1972). Berhanou A. se situe également dans ce courant lorsqu'il mentionne la « reconstitution de l'ancien empire d'Éthiopie », l'« œuvre unificatrice accomplie par Ménélik », ou encore de « processus d'intégration du Borana » (Berhanou A. 1998 : 126). La thèse de la construction nationale, dérivera de cette interprétation, voyant dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle les racines de l'Éthiopie moderne (Clapham 1969 ; Bahru Z. 1991).<sup>127</sup> Pourtant les sociétés soumises lors des conquêtes n'avaient pas toutes eu d'expérience préalable de la domination abyssinienne (Gebru T. 1996).

Prenant le contre-pied de cette vision de la reconquête, la thèse de la colonisation véhicule le point de vue adverse, c'est-à-dire celui des peuples résistants ou soumis durant l'*Aqänna*. Selon U. Braukämper, il est « Évident que les campagnes militaires [du Choa] furent entreprises dès le début de la 8<sup>ème</sup> décennie [du XIX<sup>e</sup> siècle]. Ce qui se passait alors était un chapitre assez dur de l'impérialisme exercé du côté de l'Éthiopie chrétienne sur les gens du Sud, impérialisme qui dans ses actions violentes surpassait souvent de beaucoup celui des Européens en Afrique » (Braukämper 1980 : 160). La thèse de la colonisation/impérialisme interne établit de fait une comparaison positive entre la colonisation européenne en Afrique et l'intégration des territoires éthiopiens par le pouvoir « central » assimilé au Choa, et plus particulièrement aux groupes amhara et tigréen. Ainsi, de la même façon que la colonisation européenne est parfois considérée comme l'épisode déterminant des conflits sur le continent, la thèse de la colonisation interne en Éthiopie voit dans l'expansion choane les racines d'un mal persistant (Asafa J. 1998 ; Leenco L. 1999).

---

<sup>127</sup> Pour un exposé de la thèse de la construction nationale, voir MERERA Gudina, *Ethiopia, Competing ethnic nationalisms and the quest for democracy, 1960-2000*, Chamber Printing House, Addis Abeba, 2003, p. 94-96.

Il faut attendre les années 1960 pour que la thèse de la colonisation prenne une expression politique, exception faite peut-être de la région somali et d'une partie des intellectuels oromo où ce discours apparaît plus tôt (Gebru T. 1996 : 71). Ce serait donc sous le régime « absolu » d'Hailé Sélassié que cette tendance aurait émergé et pris sa forme actuelle. La thèse de la colonisation interne prend notamment naissance avec la radicalisation de la question érythréenne dans les années 1960 (Merera 2003 ; Iyob 1995). Cette thèse est notamment soutenue par A. Gascon pour qui l'idée de colonialisme interne n'est défendable qu'à partir des politiques mises en place après la Restauration d'Hailé Sélassié (1941), alors que l'*Aqänna* de Ménélik ne serait pas assimilable à une telle logique (Gascon 1995). Notons pourtant que le système de valeurs diffusé par le « centre » ne doit pas laisser croire à une relation binaire d'imposition/résistance, comme pourrait le laisser penser l'opposition entre « reconquête » et « colonisation ». La colonisation européenne en Afrique a ouvert le champ à des processus d'hybridation et d'appropriation au-delà des systèmes imposés. Il en fut de même en Éthiopie, où les dominés et les dominants ont élaboré des ajustements culturels et politiques en vue d'une volonté d'intégration, même si cette dernière fut limitée (Gebru T. 1996 : 71 ; Dereje F. 2003).

La violence des conquêtes laissera par ailleurs une marque profonde dans la mémoire éthiopienne, tel un traumatisme originel pour les populations soumises violemment (Babile T. cité dans Bahru Z. 2009 : 20). Ce traumatisme rend problématique l'éthiopianité qui sera, au XX<sup>e</sup> siècle, parfois discutée et disputée (au Tigraï notamment), parfois rejetée (en Érythrée). Les périodes des conquêtes et de la construction de l'empire représentent ainsi les bases (défendues ou contestées) de l'État éthiopien et de l'éthiopianité et donc, de leur crises. Quels martyrs célébrer ? Les Harari, Oromo ou peuples du Sud résistant aux avancées du Choa, ou au « contraire » les peuples rassemblés à Adoua pour combattre le colonisateur italien ? Ces commémorations sont-elles incompatibles ? Nous verrons qu'à partir de 1991, les massacres des « nationalités » éthiopiennes liés aux conquêtes de Ménélik seront pour la première fois reconnus et commémorés,

mais que la bataille d'Adoua restera sans doute le symbole le plus fort et le plus fédérateur de l'identité éthiopienne (voir Troisième partie, section 2).

Les frontières éthiopiennes contemporaines naissent ainsi de la rencontre de deux frontières : celle de la colonisation européenne et celle de l'empire (ou de la « colonisation interne »). Cette rencontre confère à la frontière impériale externe une fixité originale, en comparaison des frontières impériales considérées comme mouvantes en Europe (Febvre 1982 ; Skornicki 2009). Malgré cette particularité liée à la colonisation européenne, soulignons ici l'absence d'imposition des frontières par les pouvoirs coloniaux de l'époque. Les frontières externes éthiopiennes institutionnalisées après la bataille d'Adoua sont bel et bien des frontières éthiopiennes, héritées de l'empire et de ses conquêtes. Ainsi, l'argument selon lequel les frontières coloniales auraient été imposées de l'extérieur et seraient source de conflits sur le continent doit être relativisé à la lecture du cas éthiopien.

Faisant échos à la *Reconquista* espagnole ou au « colonialisme interne » britannique suite à la guerre de Cent Ans (Hechter 1975 ; Skornicki 2009), l'interprétation symbolique et politique de cette frontière tracée violemment demeure cependant conflictuelle.

Enfin, la fixation de la frontière externe permet l'entrée dans un processus de « transformation » de l'empire en État « moderne ». L'Éthiopie impériale partage ici des traits communs avec les expériences européennes : en maintenant sa souveraineté, elle a fait preuve de sa capacité à développer sa présence, sa domination, son autorité sur son territoire vis-à-vis des puissances étrangères ; la bataille d'Adoua (qui regroupe des soldats de l'Éthiopie entière, dont les régions récemment soumises) jouant un rôle encore décisif dans l'affirmation de l'existence de l'État éthiopien et de sa puissance, militaire et symbolique.

### **3. Les fondations encore fragiles du secteur central contemporain**

#### **3.1. Le système de contrôle de la « Grande Éthiopie » et la naissance de la dichotomie Nord-Sud**

L'intégration des régions du Sud passe par la mise en place d'un système de domination fondé en partie sur les *kätäma* (voir carte page 214). Ces places furent érigées sur des hauteurs afin d'appuyer les conquêtes militaires (Gascon 1995 ; Bezunesh 2007). Habitées par les administrateurs du royaume, les soldats et leurs familles, ces centres militaires prennent ensuite pour beaucoup la forme de centres administratifs et commerciaux. Ils constituent également des points de diffusion de la religion et des valeurs dominantes, c'est-à-dire de l'Église orthodoxe *Täwahedo* et de la culture amhara, représentant les lieux de pouvoirs et de domination du nouvel ordre éthiopien. On retrouve ainsi dans les modalités de contrôle des territoires conquis les dimensions à la fois subjectives et matérielles de la frontière comme lieu de conquêtes. Elle révèle les avancées physiques et culturelles ainsi que le maintien d'un ordre défini par le centre choan, par rapport auquel les représentants locaux se situent tout en organisant un degré plus ou moins important d'autonomie (Donham *et al.* 1986).

Les modes de domination et l'organisation hiérarchique des conquérants sont « transférés » *via* cette frontière (culture amhara, religion orthodoxe). Cependant, le système développé au Sud conduit à une organisation sociale différente de celle des plateaux qui servirent de modèles. Ces différences mènent à une division Nord-Sud de l'espace éthiopien matérialisée par une ligne courbe reliant le Nil bleu à la rivière Aouache et passant par Addis-Abeba en son centre (Markakis & Nega A. 2006 : 25). Alors que la dimension idéologique de l'autorité au Nord est

importante, elle émane surtout du contrôle exercé sur le Sud, dont la domination violente conduit certains auteurs à parler de système féodal dans ces régions.<sup>128</sup>

Au Nord, l'organisation sociale s'établit autour de trois thèmes importants : la terre, l'Église et la hiérarchie militaire. Le système de *rest* et de *goult* structurent les règles foncières qui se définissent avant tout par le tribut (voir *supra*). Le *goult* (droit de prélever des revenus sur les terres cultivées) représente le moyen d'appropriation des surplus de production. Le tribut est payé par le *restegna* (détenteur d'un *rest*, c'est-à-dire d'un droit de cultiver une parcelle de terre) au *goulteгна*, ce dernier étant par ailleurs exempté de taxes. Les nombreuses taxes reposent ainsi uniquement sur les paysans vivant dans les conditions les plus pénibles et profitent aux détenteurs de *goult*, c'est-à-dire la noblesse terrienne, les agents de l'État ainsi rétribués, ou encore les serviteurs de l'État récompensés pour leurs services rendus à la Couronne (anciens soldats notamment) (Gebru T. 1996).

Outre sa domination religieuse sur les plateaux, l'Église orthodoxe d'Éthiopie détient également un droit sur les terres, également exemptée ailleurs de taxes. Quant à la hiérarchie militaire, elle se trouve au cœur de l'organisation de la hiérarchie sociale. La présence militaire au sein du système politique éthiopien serait d'une importance telle, qu'il serait difficile de la considérer séparément (Levine 1968). Cette présence passe notamment par les titres militaires de *ras* ou de *dädjazmatch*, dont les qualités consistent à lever, former et mener une armée le plus efficacement possible (les troupes permanentes n'existant pas encore). La société éthiopienne est alors organisée à partir d'une logique militaire forte, et l'éthique sociale se doit de respecter les valeurs militaires (Pankhurst 1961 ; Auf 1996).

---

<sup>128</sup> Pour une discussion sur la pertinence de l'application de la notion de féodalisme en Éthiopie, voir notamment DONHAM Donald, « Old Abyssinia and the new Ethiopian empire : themes in social history », dans *The Southern Marches of Imperial Ethiopia*, DONHAM Donald and JAMES Wendy (dir.), *Cambridge University Press*, Cambridge, 1986, p. 3- 48 ; GASCON Alain, *Sur les hautes terres comme au ciel, identités et territoires en Éthiopie*, Publications de la Sorbonne, Paris, 2006, p. 99-108.

Cet ordre social construit à travers de longs processus historiques sur les plateaux se trouve appliqué de façon brutale dans les régions du Sud conquises depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, conduisant à une relation de domination différente de celle que l'on trouve au Nord. L'objectif de cette organisation était avant tout le contrôle et l'extraction des surplus de production afin d'alimenter le pouvoir royal et de soutenir ses réformes. Pour reprendre les termes de C. Tilly et J. Lonsdale, l'« extraction » de ces ressources devait servir à l'imposition de Ménélik, et corrélativement à la construction/formation de l'État éthiopien. Selon le principe du *sisso*, deux tiers des terres sont confisquées par les nouveaux dirigeants, le tiers restant étant distribué aux populations locales (Markakis & Nega A. 2006 : 29). Les terres confisquées sont ensuite attribuées aux représentants militaires du royaume, les *näftägna* (« porteurs de fusils »). Ces droits fonciers (*goult*) accordés aux *näftägna* étaient d'au minimum quarante hectares. L'aristocratie, à laquelle s'ajouta l'Église orthodoxe, dominèrent ainsi les terres conquises et leurs occupants (*gäbar*). Les agents de l'État migrants vers le Sud pour l'obtention de terres en échange des versements à la Couronne sont ainsi assimilables aux « hommes de frontière » envoyés par la métropole (ici Addis-Abeba) dans une logique de subordination des périphéries du royaume (Kopytoff 1989).

La redistribution du tiers restant aux populations locales nécessitait par ailleurs l'organisation de ces terres. Bien que de nombreux chefs traditionnels eussent été éliminés durant les campagnes militaires, le nouveau pouvoir décida de distribuer ce tiers sous la responsabilité d'une élite « traditionnelle » locale, incarnée par les *balabat*. Ces *balabat* en partie exemptés de taxes deviennent, en quelque sorte, les *goulteгна* du Sud, dominant leurs semblables à travers un système imposé par le nouveau pouvoir. Les tributs sont collectés par les *balabat* qui prélèvent entre le tiers et la moitié des productions des paysans (les prélèvements au Sud sont plus importants qu'au Nord). Ces derniers se voient également contraints de payer une taxe fixe d'un dixième de leur revenu et sont soumis à de nombreuses corvées (Gebu T. 1996 : 68).

La différence la plus notable entre le Nord et le Sud réside sans doute dans les relations qu'entretiennent la classe dominante et les paysans. Alors que les groupes sociaux vivent dans une certaine proximité religieuse et culturelle au Nord, la nouvelle noblesse du Sud (créée à partir des immigrants du Nord ou des élites locales aspirées dans l'administration à un modeste niveau) développe une hiérarchie sociale beaucoup plus rigide et inégalitaire (Clapham 1975 : 77). Trois groupes sociaux émergent alors au Sud : les *malkegna*, agents du Nord installés au Sud ; les *gäbar*, paysans cultivateurs (constituant un groupe hétérogène) ; et la petite noblesse locale, incarnée par les *balabat*<sup>129</sup>, alliée aux *näftägna* (soldats) et aux *malkegna*. Les *balabat* se trouvent ainsi dans une position intermédiaire.

On peut considérer que ces agents cooptés par la nouvelle administration dominante se situent au sein de la zone frontière des secteurs politiques en formation. Le secteur politique central se définissant comme l'ensemble des institutions entendant organiser et contrôler la société (Coulon 1972), ces *balabat*, élevés au rang d'agents du royaume<sup>130</sup> ont une double responsabilité : mettre en place les politiques dirigistes du nouvel ordre social d'un côté, et faire respecter la justice auprès des populations dont ils sont issus de l'autre. Les *näftägna*, l'aristocratie du Nord et les fonctionnaires représentent quant à eux l'embryon de secteur central au niveau local. Le système de valeur diffusé par ce secteur demeure celui que véhicule et matérialise l'Église orthodoxe, et plus largement la culture « amhara ». Le secteur central crée ainsi une structure d'opportunité dont ces *balabat* assistés des *koro* (chefs des villages) (Schwab 1972) devenus également « hommes frontière » bénéficient. Ils sont les premiers intermédiaires d'une nouvelle organisation politique et sociale. Le système *sisso* symbolise leur rôle de médiateur au sein du système d'exploitation. Ces *balabat* étaient ainsi rattachés d'un côté « aux intérêts de leur groupe ethnique et de l'autre ils tenaient leur autorité, leurs privilèges et leur richesse du système instauré par l'occupant (Braukämper 1980 : 169-170). La cooptation de ces élites locales fut particulièrement efficace dans la région du Wälläga (Bahru Z. 2007 : 91). Les

---

<sup>129</sup> Les *balabat* sont issus du système politique traditionnel local. Le gouvernement éthiopien les coopta en échange de bénéfices sur des terres (*sisso*) par ailleurs exemptées d'impôts.



paysans soumis, de même que leurs religions païennes, s'inscrit quant à elle au cœur du secteur périphérique embryonnaire.

L'alliance de l'élite locale à la structure du royaume permet par ailleurs à certains dirigeants de maintenir une autonomie relative dans leur région (à condition de verser tribut à la Couronne). Il en fut ainsi du roi Abba Jifar II de Djimma (r. 1875-1934) et de Kumsa Moroda du Neqemte (r. 1889-1932) qui adoptent le système de valeur du Nord en se convertissant au christianisme. Rebaptisé Gäbrä Egziabher et élevé au rang de *dädjazmatch*, Kumsa Moroda occupe un rôle important sur la scène politique nationale tout en préservant un relatif ordre traditionnel oromo dans sa province, notamment à travers le maintien du système *gadaa* traditionnel (Marcus 2002 : 106).<sup>131</sup> On retrouve ainsi dans les conquêtes éthiopiennes une logique coloniale telle que décrite par J. Lonsdale dans le cas de la colonisation britannique au Kenya : « The initial phase of state-building required alliances that were not too unequal. But usable state power was a different matter. (...) Allies had to be made agents, wielding a locally legitimate authority that was nonetheless, in the last instance, delegated from the centre » (Lonsdale 1992: 31).

### **3.2. Un secteur central réduit**

La période suivant la bataille d'Adoua ouvre une phase de construction nationale au sens où l'entend J. Lonsdale (*nation-building*), c'est-à-dire l'effort conscient visant à créer un appareil de contrôle sur les régions conquises (Berman et Lonsdale 1992). Si cette entreprise de développer une structure de contrôle n'implique pas nécessairement la « conscience » de la « formation de l'État » (Tilly 1985), les politiques développées par Ménélik II répondent en cette fin de XIX<sup>e</sup> siècle à une volonté consciente de contrôler la société. On retrouve ainsi le

---

<sup>130</sup> Ayant été élevé au rang de *goulteгна*, le *balabat* possède des droits sur les paysans (*gäbar*).

<sup>131</sup> Sur le système *gadaa*, système d'organisation sociale et de justice traditionnelle oromo, voir BAHREY, ALMEIDA, HUNTINGFORD & BECKINGHAM, *History of the Galla (Oromo), With Ethnology and History of South-West Ethiopia*, African Sun Publishing, Oakland, 1993.

cadre d'analyse de C. Coulon selon lequel les acteurs du secteur politique central auraient pour objectif d'organiser et de contrôler la société (Coulon 1972). Ce sont donc ces embryons de construction du secteur politique central, instrument de domination politique, économique et idéologique sur la société éthiopienne agrandie, qu'il s'agit désormais de déceler.

## **Les réformes économiques et fiscales**

La fondation d'Addis-Abeba permet de donner un point d'ancrage géographique facilitant la construction du secteur central. La noblesse bâtit ses quartiers autour du *Gebi* royal, un premier cadastre de la ville voit le jour en 1907, et le pays entre dans l'Union Postale Internationale en 1908, même si ses services se trouvent largement limités à la capitale. Téléphone et télégraphe se développent, des écoles ouvrent, des hôpitaux, et une presse gouvernementale voit le jour. Le lien avec la finance mondiale est établi en 1905 à travers la création de la *Bank of Abyssinia*, alors filiale de la *National Bank of Egypt*.

La construction du secteur politique central dépend fortement de ses bases économiques. La fondation d'une banque éthiopienne et la réalisation des projets enclenchés par Ménélik II nécessitent en effet une récolte de fonds conséquente. C'est l'enjeu de droits de douane et de la collecte de taxes dans les anciens territoires au Nord et dans les nouvelles conquêtes au Sud. Une taxe annuelle fixe (*qurt geber*) est imposée à l'ensemble des régions du royaume, collectées par les gouverneurs, les représentants royaux au Nord, ou encore les *balabat* et *koro* au Sud (Bahru Z. 2007 : 87). Ces taxes touchent également l'Aoussa et le Béla Shangul (dont la région actuelle de Gambella).

Cependant la confusion demeure entre le centre symbolique incarné par la famille royale et les fondations du secteur politique central. Elle provient en partie de l'implication de ses membres royaux et des notables dans le commerce et la finance. On peut ici mentionner le représentant et commerçant syrien, Majid Abud,

envoyé mater la rébellion Anyoua en région Gambella (voir *supra*). La femme même de Ménélik II, Taïtou, fonde le premier hôtel de la capitale qui prendra plus tard son nom. Elle s'investit également personnellement dans le projet de création de la première banque éthiopienne.

On retrouve cette promiscuité au niveau des institutions les plus hautes, privant ces dernières de toute autonomie vis-à-vis de la famille royale, des grands commerçants, des chefs militaires et des notables. Ce groupe contrôle et incarne en effet l'embryon de secteur central en formation.

Cet embryon non autonome peut également être perçu dans la formation des premiers ministères éthiopiens au début du XX<sup>e</sup> siècle. En 1907 est créé la fonction de ministre des Douanes et du Commerce, dont la fonction officielle consiste à commander « les douanes et les *nagadras* d'Éthiopie » (Marcus 2002 : 99). Les *nagadras* sont les responsables royaux chargés de collecter les droits de douane, et peuvent donc difficilement être perçus comme des agents civils de l'État, indépendants de la famille royale.

La politique économique permet donc de relativiser la représentation en termes d'auréoles irradiant à partir d'un centre. Selon cette représentation, le contrôle du centre politique diminuerait en fonction de l'éloignement géographique. Or, on constate que les zones de frontières en elles-mêmes constituent un enjeu douanier souvent plus important qu'à l'intérieur du territoire (Bahru Z. 1987). Par ailleurs, depuis les (re)conquêtes, le degré de dépendance des dirigeants des provinces dépend moins de l'éloignement que de son degré de collaboration avec les autorités choanes et leurs alliées (Donham 1986 ; James 1997).

Les réformes économiques font également apparaître le rôle croissant de l'investissement étranger en Éthiopie. Les commerçants étrangers participent ainsi de façon active au développement des bases économiques du secteur central, à Addis-Abeba et dans les provinces. Syriens, Grecs et Français sont très présents dans le royaume, notamment dans l'enclave de Gambella (Bahru Z. 1987) (voir

*infra*). Les commerçants des États-Unis puis du Japon entendent par la suite participer à ce commerce florissant et s'engagent fortement dans le commerce du coton (Pankhurst 1965, 1968). Le contact avec les occidentaux permet par ailleurs l'arrivée de nouvelles technologies (moulin à vapeur par exemple), le développement de l'enseignement et la formation, elle aussi encore embryonnaire, d'une classe intellectuelle.

Un impact indirect de la présence étrangère se retrouve dans l'influence exercée par les migrations vers Asmara en Érythrée qui connaît un développement industriel relativement important sous la colonisation italienne (Jordan G. 1983 ; Arai T. 1986 ; Cayla-Vardhan 2000). En Éthiopie, la voie du chemin de fer franco-éthiopien devient le principal medium d'importation (75 pour cent) de produits qui se tournent de plus en plus vers un marché de luxe prisé par la noblesse de la capitale (Pankhurst 1985), alors que les exportations transitant par la voie britannique vers le Soudan à l'ouest représentent la plus grosse part des flux commerciaux de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle (20 pour cent) (Bahru Z. 2007 : 97).

La création du ministère des Douanes et du Commerce s'effectue dans le cadre de la mise en place d'un cabinet et d'un système ministériel plus large. Un ministère de la Justice est créé (afin de décharger la capitale des plaignants venant demander au roi des rois de leur rendre justice) et une administration judiciaire se développe dans les provinces, ce qui représente « une imposition significative de l'autorité impériale », le droit du conquérant entendant harmoniser l'ensemble des dispositifs normatifs existants (Marcus 2002 : 110).

## **Les réformes politiques**

Autre innovation notable, un Conseil de la Couronne voit également le jour. Ce Conseil comprend les forces traditionnelles du pays, telles que les membres de la grande noblesse ou les représentants de l'Église (le Conseil de la Couronne

prendra une véritable importance avec la dégradation de la santé physique de l'empereur à partir de 1906, puisqu'il sera alors chargé d'assurer la continuité d'une autorité « moderne » dans une difficile transition « traditionnelle » et impériale).

L'existence du Conseil des ministres permet de penser qu'il s'agit là d'une des bases solides de la formation du secteur politique central. Cette innovation entend notamment offrir aux observateurs étrangers la preuve que l'Éthiopie est en route vers la « modernité ». Il concentre également une dimension essentielle de la « construction » de l'État, puisqu'il sert avant tout à asseoir un pouvoir centralisateur qui entend se donner les moyens financiers et commerciaux de ses ambitions. Enfin, il reflète un aspect important de la « formation » de l'État, car il est le précurseur d'une organisation politique dont la prochaine étape sera la création d'un Parlement sous Hailé Sélassié.

Néanmoins, cette organisation politique reste avant tout un moyen de contrôle sur la société. Le Conseil demeure dominé par la structure traditionnelle, notamment militaire. La fonction nouvellement créée de Premier ministre se voit ainsi confiée au *fitourari* Habtä Giyorgis, grand responsable militaire du royaume qui se trouve par ailleurs à la tête du ministère de la Guerre.

## **Les réformes militaires**

Depuis la bataille d'Adoua, Ménélik II ambitionnait de former une armée moderne, centralisée et bien équipée (Auf 1996 : 56-57). Les recrutements des troupes (surtout des paysans) s'effectuant encore par les seigneurs et chefs militaires des provinces, rendent le roi des rois dépendant de leurs allégeances et de leur bon vouloir. Désireux de s'extraire de cette dépendance, Ménélik II parvient à former une force militaire permanente de huit à dix mille hommes, bénéficiant d'une solde, dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (Bieber 1901 : 309, cité dans Auf 1996). Les équipements de l'armée sont améliorés et la tenue vestimentaire des soldats

s'homogénéise progressivement. Ménélik poursuit ainsi les ambitions de Théodoros qui entendait bâtir une armée forte et à son service.

L'armée est organisée à partir de régiments plus ou moins spécialisés et hérités de la période médiévale (*barud bet/* maison de la poudre ; *tmanja yash/* porteurs d'armes ; *baldaras/* gardiens des chevaux royaux) (Bahru Z. [1998] 2008 : 285). Cet ensemble qui porte le nom de « troupes impériales » est commandé par un *fitaourari*, c'est-à-dire le chef des armées (Bahru Z. [1998] 2008). Avec la création des ministères en 1907, le *fitaourari* devient ministre de la guerre (Habtä Giyorgis). Ainsi, les innovations politiques de Ménélik n'envisagent pas de changer ni les titres de noblesse ni le personnel politique issu de l'aristocratie.

La proximité entre le militaire et le palais demeure importante, voire au centre du pouvoir. Les interventions de l'élite politico-militaire sur la scène politique sont révélatrices de l'absence d'autonomisation du militaire et plus largement de l'État. Les *Mahal safari*, ou littéralement « ceux qui sont déployés aux centre », sont décrits par Bahru Z. comme agissant « as catalysts or agitators for change masterminded by sections of the nobility » (Bahru Z. [1998] 2008 : 289). Militaires et non militaires de cette organisation jouent par exemple un rôle important dans l'exclusion de l'impératrice Taïtou de la scène politique en 1910, dans l'accession du jeune *ras* Täfäri Makonnen (futur Hailé Sélassié) au pouvoir en 1918, ou encore dans le couronnement de ce dernier en tant que *negous* en 1928, qui lui ouvre la voie au titre de *negoussä nägäst* deux ans plus tard. Les *Mahal Safari* se trouvent ainsi au cœur du pouvoir et du changement politique, rendant la frontière entre aristocratie, politique et militaire très floue. Collusion qui n'est pas sans rappeler celle de la Prusse du XIX<sup>e</sup> siècle où l'État se construit sur la force armée et l'aristocratie militaire (Birnbaum 1980).

C'est ainsi sous Ménélik II que l'armée devient un véritable instrument du pouvoir politique en voie de centralisation. Elle n'est plus uniquement destinée à faire occasionnellement face à des menaces extérieures, mettre au pas les chefs de provinces, ou à mener les conquêtes territoriales. Elle est désormais conçue non

seulement comme une force de défense face aux agressions extérieures, mais aussi comme un instrument de coercition interne destiné à imposer une organisation de la société éthiopienne. En ce sens, l'armée est ici symptomatique du secteur central embryonnaire. En effet, elle aussi se trouve encore à l'état d'embryon, car les armées des *ras* subsistent dans les provinces et demeurent incontrôlables par le pouvoir en cours de centralisation (Janssen 1976 : 233). L'armée de Ménélik, à l'image de son pouvoir, n'est pas encore centralisée, et les risques de complots et de soulèvements de la grande noblesse demeurent.

### **Le système de valeur impérial**

La frontière symbolique interne vise, corrélativement à la frontière externe de l'empire, à la conquête des esprits et à leur soumission non plus seulement physique mais également symbolique. Cette conquête repose alors principalement sur une politique d'amharisation des provinces (langue amhara) et de conversion à l'Église orthodoxe éthiopienne qui demeure un pilier de la légitimité royale par la double filiation divine et salomonienne (Alemseged A. 2004).

Parallèlement à sa politique d'amharisation des provinces, la stratégie de cooptation des entités politique traditionnelles de Ménélik II conduit à un élargissement de la base sociale du royaume. Cependant, la politique d'assimilation de Ménélik II demeure largement coercitive et « se distingue mal de l'asservissement » (Berhanou A. 1998 : 139). En aliénant les sociétés annexées du Sud et en leur imposant leur système de valeur (langue amharique et religion orthodoxe éthiopienne) (Alemseged A. 2004), les conquérants auraient ainsi planté les graines de ce qui deviendra un conflit national opposant diverses interprétations de la construction et de la nature de l'État éthiopien. Ce sont ces divergences ancrées dans le XIX<sup>e</sup> siècle éthiopien qui sont au cœur des luttes politiques, armées ou non armées, aujourd'hui encore (ICG : 2009).

La chrétienté, au centre du système de valeur impérial, est cependant adopté par une partie des élites cooptées qui perçoivent la conversion à cette foi comme l'opportunité d'intégrer le système de valeur central et donc dominant. Adoption répondant d'autre fois encore à une stratégie visant à éviter l'exclusion ou la répression de la part des élites chrétiennes alliées aux élites locales ainsi cooptées. La diffusion du système de valeur impérial a donc un effet radicalement différent dans les régions du Nord traditionnellement chrétiennes et les régions conquises du Sud (Donham 1986 ; Gebru T. 1996 : 40-41). La dimension religieuse explique en partie la proximité des différents échelons sociaux au Nord (noblesse et paysans) alors qu'elle est une source de reclassement sociaux radicaux et de frustrations au Sud.

\*        \*  
\*  
\*  
\*

Les analyses des conflits sous le règne de Ménélik II sont à replacer dans un double cadre théorique de la formation de l'État.

- Elles se déclinent tout d'abord à partir des processus de la formation de nouvelles relations sociales (Markakis & Nega A. 2006 ; Gebru T. 1996 ; Marcus 2002). La paysannerie s'opposerait ainsi aux propriétaires terriens ou à l'aristocratie choane, et les seigneurs provinciaux s'opposeraient à la nouvelle élite formant le corps de fonctionnaires envoyés par Addis-Abeba dans les provinces.

- À cette approche se superpose généralement une représentation de la construction de l'État se situant dans la ligne directe des travaux de N. Elias (1975) et opposant les entrepreneurs de la construction de l'État (les « state-builders » de J. Lonsdale) aux forces centrifuges entendant résister à cette construction afin de conserver leur autonomie et leurs privilèges.<sup>132</sup>

---

<sup>132</sup> Pour une illustration tout à fait stimulante de l'application de la thèse de N. Elias à l'Éthiopie, voir Christiane Auf, *Staat und Militär in Äthiopien, Zur Wechselwirkung im historischen Prozess der Staatsbildung*, Institut für Afrika-Kunde, im Verbund der Stiftung Deutsches Übersee-Institut, Hamburg, 1996.



Ces premiers développements, retraçant la trajectoire de l'empire/État éthiopien depuis la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, ont montré non seulement la complémentarité de ces approches, mais aussi la complexité des rapports de domination au sein de l'empire, allant au-delà d'une simple opposition entre dominants et dominés, ou entre forces conquérantes d'un côté et forces résistantes/centrifuges de l'autre. En effet, derrière cette dichotomie réductrice, l'expansion territoriale choane, qu'elle soit militaire ou normative, représente non seulement une contrainte mais également une source d'opportunité pour les acteurs locaux s'alliant au conquérant (*cf. ras Gobäna*) ou tirant profit de leur intégration à la nouvelle administration impériale (les *balabat* au Sud par exemple).

L'emprise de Ménélik II sur son empire connaît néanmoins certaines limites matérielles et immatérielles. Pour H. Marcus, les limites économiques du modèle éthiopien émaneraient de l'absence d'une révolution sociale nécessaire à la modernisation industrielle. L'expérience du Japon de la fin du XIX<sup>e</sup> souvent pris comme modèle par une partie de la classe dirigeante éthiopienne<sup>133</sup> n'aurait pas été suivie par une Éthiopie salomonienne moins disciplinée et moins bien administrée. Addis H. avait déjà souligné le particularisme de l'Éthiopie de la façon suivante : « The modern state arose in Ethiopia not as an agency of social-economic change but as a method, as an apparatus of administration and government with tremendous resources and capacity for repression » (Addis H. 1975: 79). Le manque de personnel politique explique en effet la résilience de l'ancien système. La collusion entre les anciennes élites et le système financier et commercial (d'ailleurs encore faible) explique également l'absence de volonté des dirigeants de changer radicalement l'organisation économique et sociale du pays. Les dirigeants se satisfont de la structure mise en place depuis les conquêtes et qui leur est profitable. L'influence étrangère, bien que présente, reste quant à elle limitée en raison de la contiguïté des marchés, du faible degré de monétisation de

---

<sup>133</sup> Cette génération d'intellectuels du début du XX<sup>e</sup> siècle était surnommée, de façon révélatrice, les Japonisants. Voir notamment BUREAU Jacques & BELETOU Kebede (traduction et présentation de), *L'empereur Ménélik et l'Éthiopie, par Gäbrä Heywät Baykädän*, Maison des études éthiopiennes, institut national des langues et des civilisations orientales, 1993.

l'économie et de la pénétration réduite de l'économie internationale dans le pays (Marcus 1975 : 40-42).<sup>134</sup>

Les forces progressistes avaient conscience de la nécessité de transformer la structure de contrôle impériale héritée des grandes conquêtes du XIX<sup>e</sup> siècle. Mais comme l'écrit Berhanou A. : « (...) Ménélik ne réussit [...] ni à imposer la primauté de l'économie parmi les priorités nationales, ni à promouvoir, malgré quelques tentatives personnelles, le transfert du patriotisme militariste à l'orgueil de la production et de la créativité » (Berhanou A. 1998 : 140). Ce patriotisme hérité de la victoire d'Adoua était un frein puissant aux tentatives de transformations politiques. Et le groupe naissant d'intellectuels qui représentait le contrepoids à cette tradition militaire était encore trop faible pour être le moteur d'une telle évolution.

Le compromis plus général entre conservatisme et innovation concédé par Ménélik explique les limites des évolutions des secteurs. On retrouve cette sclérose au sein du système ministériel mis en place au début du XX<sup>e</sup> siècle.<sup>135</sup> Les ministres nommés par Ménélik II étaient pour la plupart des anciens membres du *Gebi* royal revêtus de l'apparat légal emprunté à l'Occident (Bahru Z. 2007 : 115 ; Clapham 1969). La liste des membres du premier cabinet est révélatrice du compromis réalisé par Ménélik II entre « tradition et changement » (Clapham 1969). Les titres mêmes, comme nous le notons au sujet des *nagadras*, indiquent la forte continuité des fonctions allouées aux dignitaires ministériels.<sup>136</sup>

Ce compromis limite également l'évolution du système de valeur impérial. L'éducation demeure par exemple confiée au représentant éthiopien de l'Église orthodoxe (l'*abounä*). De même, la fondation de l'École Ménélik II, qui constituait

---

<sup>134</sup> Les démêlés britanniques dans l'enclave de Gambella offrent une bonne illustration des limites de cette pénétration (Bahru Z. 2008).

<sup>135</sup> Le premier Conseil des Ministres est créé en 1907. Il est d'abord constitué de 9 ministres. Quelques années plus tard, 2 ministères supplémentaires sont créés.

<sup>136</sup> La répartition du premier cabinet révèle la continuité du personnel politique, les ministres conservant en effet leurs titres impériaux : *afa negous* Nasibou Maskalo (ministre de la Justice), *fitaourari* Habtä Giyorgis (Ministre de la guerre), *tsahafe tezaz* Gäbrä-Sélassié (ministre de la Plume), *bajerond* Moulougeta Yeggazu (ministre des Finances), *nagadras* Hailé Giyorgis (ministre du Commerce et des Affaires étrangères), *asazh* Metafärya (ministre de la Cour

une véritable innovation en matière d'éducation, représente une illustration de ce compromis, puisque le corps enseignant y est largement composé d'Égyptiens issus de l'Église chrétienne orthodoxe copte.

Les relations entre les deux secteurs se trouvent par conséquent encore largement dominées par une relation de force. Le passage de la domination par la force à la domination symbolique (Bourdieu 1993) n'a pas lieu sous Ménélik II, et l'extraction violente de ressources visant à asseoir un pouvoir en cours de centralisation demeure. Certes, l'influence de ces innovations sur les métamorphoses des secteurs politiques éthiopiens ne doit pas être négligée. La mise en place d'un système ministériel constitue la base des développements administratifs et bureaucratiques à venir. La constitution d'un corps d'armée indépendant des mobilisations des provinces représente également une innovation importante. Mais les conflits au sein de la classe politique, notamment lors de la lutte de succession dès le déclin physique de Ménélik II semblent encore restreints à la noblesse choane, alors que les nouveaux ministères assurent une certaine continuité administrative.

Dès la mort de son fidèle *ras* Makonnen en 1906, la dégradation de sa santé (Ménélik subit sa première attaque cérébrale cette même année) et le départ de son conseiller personnel, le Suisse Alfred Ilg, Ménélik II se trouve de plus en plus isolé au sein du secteur central. Alors que le *negoussä nägäst* n'est plus en capacité physique d'assurer sa domination politique sur le royaume durant les dernières années de son règne, les influences européennes s'allient à la noblesse choane afin d'évincer l'impératrice Taïtou de la scène politique.<sup>137</sup> Après avoir neutralisé les alliés de Taïtou et après la mort de son régent (le *ras* Tessema), le prince *Ledj* Yassou se proclame roi des rois le 10 avril 1911, mettant fin aux troubles dus à une transition difficile.

---

impériale). Voir Bahru Z., *A History of Modern Ethiopia 1855-1991*, Addis Ababa University Press, Addis Ababa, [1991] 2007, p. 114-115.

<sup>137</sup> Elle est assignée à résidence à Entoto en 1910.

Le règne du *Ledj* Yassou peut être interprété comme une volonté exprimée par une nouvelle génération de changer radicalement le système de valeur imposé par la noblesse conservatrice choane (Bahru Z. 2007 : 123).<sup>138</sup> Yassou entend en effet intégrer les populations musulmanes au royaume et plaider la diversité des peuples éthiopiens en son sein. Il épouse pour cela les filles d'Amir Abdoullahi, l'émir de Harar, et des *balabat* afar Dabaneh et Hassen Mira (Berhanou A. 1998 : 149). Mais ses méthodes et ses choix d'alliances stratégiques font peur à la noblesse et aux alliés exogènes. En effet, Yassou décide de jouer la carte de l'Axe durant la Première Guerre mondiale en vue de combattre la présence italienne en Somalie du sud et en Érythrée. Il s'allie également au mouvement somali islamiste Derviche, mené par Sayyid Muhammad Abdill Hassan (dit le « Mollah fou ») et résistant à l'implantation britannique en Somalie du Nord.

Ces choix inquiètent le *dädjazmatch* Täfäri Makonnen (futur Hailé Sélassié), gouverneur de Harar et fils du *ras* Makonnen mort quelques années plus tôt. Le 27 septembre 1916, *Ledj* Yassou est excommunié par une Église orthodoxe alliée finalement à la noblesse choane.

Après l'excommunication de Yassou, son père le *negous* Mickaél du Wällo et les Afar se battent à ses côtés. Mais ils sont rapidement défaits près de Mieso et d'Afdem par l'armée choane (octobre 1916) (Berhanou 1998 : 150). Täfäri Makonnen profite de ces troubles autour de la Couronne pour se rendre à Addis-Abeba, fort de ses troupes acheminées rapidement par le tout récent chemin de fer. À l'issue de cette lutte de succession, Zäwditou (la fille de Ménélik II) devient impératrice et Täfäri Makonnen est désigné héritier du trône.

---

<sup>138</sup> Yassou abolit le système de justice du *quragna* (enchaînement du plaignant et de l'accusé). Il tente aussi de supprimer le *leba shay* (pratique qui consiste à administrer une drogue à un jeune garçon qui déambule et 'trouve' finalement le voleur recherché (Bahru 2007 : 120-122).

## **Section 2 : Conflits et consolidation des secteurs « modernes » (1916-1935)**

Durant la période de régence (1916-1930), le *ras* Täfäri Makonnen assoit progressivement son autorité sur la scène politique. Mais ses initiatives ne sont pas sans déclencher une forte résistance chez la noblesse qui perçoit mal l'ascension du régent. Le secteur politique central se structure alors autour de trois pôles principaux : Zäwditou (la fille de Ménélik) chargée de la maison impériale ; le *ras* Habtä Giyorgis en charge de l'armée ; et le *ras* Täfäri Makonnen en charge des autres affaires. Il s'agit alors pour Täfäri de maintenir une soumission ouverte envers Zäwditou tout en développant les instruments de son imposition politique, c'est-à-dire en lançant les grandes réformes économiques et politiques qui serviront ce dessein. Dans cette entreprise, il compose dans un premier temps avec les conservateurs, pour ensuite les marginaliser progressivement au sein du secteur central une fois son pouvoir consolidé. La stratégie d'Hailé Sélassié nécessite en effet une rupture relative avec les éléments conservateurs, et donc avec la période des (re)conquêtes. À ce titre, la disgrâce du *ras* Baltcha (1927), le dernier des grands *ras* de Ménélik, illustre la fin d'une organisation politico-territoriale née des conquêtes du siècle précédent.

La période 1916-1935, précédant l'invasion italienne et l'exil du roi des rois, est largement considérée comme celle de la mise en route de la « modernisation » du pays, comme une étape transitoire entre le régime féodal et l'État moderne (Clapham 1969 ; Addis H. 1975). Täfäri Makonnen est nommé *negous* par Zäwditou en 1928 puis couronné roi des rois sous le nom d'Hailé Sélassié I<sup>er</sup> en 1930. Son accession au pouvoir est corrélative d'une forte politique centralisatrice et modernisante qui lui permet cette ascension.

L'idée de modernisation sera à comprendre de façon contextuelle et à replacer dans une stratégie économique, politique et discursive visant à l'imposition au pouvoir (et à sa consolidation) de celui qui se définit lui-même comme moderne, ici Hailé

Sélassié. Au cours du XX<sup>e</sup> siècle éthiopien, elle est un moyen de légitimation à la fois sur la scène politique interne (exclusion des forces de la résistance jugées conservatrices ou réactionnaires) et la scène internationale (les réformes entendent offrir une image positive du pays à l'étranger).

L'idée de « modernité » entre ainsi progressivement dans le système de valeur diffusé par un secteur central amorçant une mutation politico-économique profonde mais conservant paradoxalement un symbolisme puissant hérité de la structure politique impériale, à savoir : le roi des rois, descendant de Salomon, divinement légitimé. Täfäri Makonnen occupe ce centre symbolique avec son couronnement 1930, à partir duquel et autour duquel s'élabore et se réalise la métamorphose progressive du secteur central.

## **1. La centralisation impériale**

L'accession au pouvoir du *ras* Täfäri Makonnen sous la régence de l'impératrice Zäwditou (1916-1930) puis en tant que roi des rois Hailé Sélassié I<sup>er</sup> après son couronnement en 1930, marque la poursuite de l'entreprise impériale et de la centralisation du pouvoir débutée par Ménélik II. La monarchie, qui continue de fonder son pouvoir sur les symboles traditionnels de ses prédécesseurs (et notamment ceux réactivés par Théodoros II), prend progressivement le pas sur la noblesse provinciale et l'ensemble des forces conservatrices (dont l'Église éthiopienne) à travers une dynamique oscillant entre négociation et coercition. Hailé Sélassié trouve dans le modèle institutionnel emprunté à l'Occident (formule constitutionnelle, centralisation du système fiscal, organisation de l'armée etc.) une source supplémentaire de légitimité, renforçant les bases des secteurs central et périphérique à partir desquels l'État éthiopien « moderne » voit progressivement le jour.

La domination impériale demeure cependant incomplète, comme l'illustreront les défections d'une partie de la noblesse (tigréenne et amhara notamment) lors de l'invasion italienne au milieu des années 1930. Les conflits qui résultent de cette politique de centralisation impériale demeurent ainsi largement liés à la volonté du *ras* Täfäri Makonnen (puis du *negoussä nägäst* Hailé Sélassié) de s'imposer et de consolider son pouvoir personnel dans l'empire. La « formation » de l'État éthiopien se poursuit ainsi à partir d'une dynamique de « construction » de son autorité impériale, rejoignant l'interrogation sur le degré de conscience des bâtisseurs de l'État qui, dans leur recherche de pouvoir personnel, renforcent plus ou moins directement les fondations d'un État en devenir (Tilly 1985 ; Berman & Lonsdale 1992).

### **1.1. Les réformes politiques**

Le couronnement de Täfäri sous le titre d'Hailé Sélassié I<sup>er</sup> à la fin de l'année 1930, au cours d'une cérémonie en grande pompe, confirme le début d'un règne personnifié. Le gouvernement et le palais ne font toujours qu'un. Et le centre symbolique que représente le roi des rois ne tolère aucun développement institutionnel en dehors de son autorité directe. Les ministres des Affaires étrangères et des Douanes en particulier sont les plus actifs au sein du cabinet, alors que plus généralement, les ministres (nommés et renvoyés par Hailé Sélassié selon son bon vouloir) restent dépourvus d'autonomie. L'empereur ne semble pas prêt à laisser les agents du changement opérer librement (Clapham 1969 : 18).

Néanmoins, l'année 1930 marque un tournant dans la construction du secteur central. Alors que Täfäri, sous la régence, devait encore composer avec les forces conservatrices et religieuses, ces derniers opposants sont désormais considérablement affaiblis. La fin du compromis avait été annoncée en 1926, année de la mort de l'*abounä* Matéwos (1881/1883-1926) et du *fitaourari* Habtä Giyorgis, inamovible ministre de la guerre depuis Ménélik II (Clapham 1969 : 16-17). Avec la reprise en main de l'armée et l'expulsion du dernier représentant

conservateur de l'Église, Täfäri met définitivement la main sur son bras armé et le système de valeurs fondant sa légitimité.

Täfäri s'entoure progressivement d'hommes plus jeunes issus d'origines plus modestes et formés dans le cadre du jeune système éducatif (qui obtiendront souvent des places de choix autour du trône après la restauration de 1941) (Markakis [1974] 2006). Ainsi, entre 1926 et 1931, les jeunes soutiens et les nobles locaux alliés par mariage à la famille royale remplacent progressivement les grands nobles de son entourage.

La Constitution promulguée le 16 juillet 1931 représente la clé de voûte de ces réformes d'avant guerre. Il s'agit de la première Constitution éthiopienne, ce qui fait de ce texte une innovation incontestable. L'initiative émane du roi des rois lui-même, sans doute influencé par son entourage proche. S'inspirant des Constitutions italienne, japonaise ou encore britannique mises à disposition du *bajerond* (responsable des finances) Täklä Hawariat, ce dernier rédige un texte qu'il soumet à Hailé Sélassié. La noblesse est alors hostile à l'adoption d'une Constitution qui pourrait limiter son influence politique. Elle négocie l'autorisation d'élaborer une loi qui aurait donné davantage de pouvoir au Parlement où elle entend siéger et défendre ses privilèges (Aberra J. 1994 : 34). Cette loi dont le contenu demeure relativement obscur ne fut cependant jamais publiée. Le compromis s'effectuera à l'intérieur-même de la Constitution qui garantira les privilèges fonciers de la noblesse (les titres de *rest* et de *goult* sont ainsi maintenus sous cette première monarchie constitutionnelle éthiopienne).

La promulgation de cette courte monarchie constitutionnelle (1931-1935) avait trois objectifs principaux escomptés par le roi des rois : confirmer sa réputation de monarque éclairé et moderne (par rapport à la période de régence), vis-à-vis notamment des puissances étrangères ; consolider, en lui donnant un cadre légal, son pouvoir ; et sécuriser l'unité nationale sous son autorité centrale (Clapham 1969 : 34-35).



La confirmation de la concentration du pouvoir offerte par la Constitution de 1931 a conduit de nombreux auteurs à lire ce texte comme l'instauration du régime absolutiste éthiopien (Aberra J. 1994 : 67 ; Gebru T. 1996 : 45). Bahru Z. fut le premier à établir cette comparaison avec l'absolutisme européen (Bahru Z. 1984). Dans une critique du qualificatif de « moderne » (ou « modernisateur ») souvent appliqué par les auteurs au règne d'Hailé Sélassié (Clapham 1969 ; Addis H. 1975), Bahru Z. prend pour point de départ à son analyse les travaux de P. Anderson (1974) pour qualifier le régime d'Hailé Sélassié d'absolutiste. Sans pour autant assimiler l'absolutisme éthiopien à celui d'Europe de l'Est ou de l'Ouest, Bahru Z. propose une comparaison tout à fait stimulante : l'État absolutiste en Europe de l'Ouest aurait fait émerger une classe bourgeoise et capitaliste, menaçant le système féodal par la mise en place d'un marché unifié, d'une armée centralisée, d'une bureaucratie civile, d'un système de taxes uniformisé et d'une loi codifiée (P. Anderson 1974 : 40, cité dans Bahru Z. [1984] 2008 : 101). Ces évolutions rappellent en effet les réformes réalisées par Täfäri (puis Hailé Sélassié) entre 1916 et 1935. En revanche, Bahru Z. souligne l'absence d'une classe bourgeoise capitaliste autonomisée en Éthiopie. Ainsi, le cas éthiopien trouverait davantage d'écho dans l'expérience d'États absolutistes tels que la Prusse ou la Russie où la structure dominante aristocratique-militaire a su se maintenir au pouvoir et transformer son système de domination.

Le régime absolutiste en Europe de l'Est signifiait la superposition d'un appareil d'État nouveau sur un système féodal, tout comme dans l'Éthiopie d'Hailé Sélassié. Ainsi, l'Éthiopie concentrerait les traits de ces deux grands types de régime tout en maintenant ses spécificités (notamment son système foncier). Bahru Z. parvient ainsi à dépasser la dichotomie moderne-archaïque en faisant sien les mots de P. Anderson : « The apparent paradox of this phenomenon was reflected in the whole structure of the Absolutist monarchies themselves – exotic, hybrid compositions whose surface modernity again and again betrays a subterranean archaism » (P. Anderson 1974: 29, cité par Bahru Z. [1984] 2008 : 101).

En Éthiopie, alors que l'introduction d'une structure « délibérante » en 1931 (Sénat et Chambre des députés) constitue une innovation majeure en Éthiopie, la durée des mandats, le nombre de sièges, ou encore la durée des sessions des députés (élus par les chefs locaux et la noblesse) ne sont pas précisés dans le texte suprême. Par ailleurs, à l'image des débuts de la troisième République française, un Sénat, dont les membres sont exclusivement nommés par l'empereur révèle ici encore le compromis nécessaire entre députés et sénateurs, c'est-à-dire entre réformisme et conservatisme. Ainsi, dans les faits, les Chambres n'ont aucun pouvoir d'initiative en matière de loi et les débats n'y sont pas tenus librement : le Parlement ne peut discuter l'organisation du gouvernement, des forces armées, ou les affaires étrangères, domaines réservés au roi des rois (Markakis & Asmelash 1967). La Constitution ne fait donc que confirmer des pratiques politiques existantes et n'ambitionne aucunement d'être la base de réformes futures qui délégueraient le pouvoir impérial à des institutions autonomes. Le texte confère un cadre légal à une situation déjà établie et fournit ainsi au roi des rois un instrument de légitimation « moderne » d'une domination « traditionnelle ».<sup>139</sup>

La Constitution de 1931 représente également une arme redoutable pour l'imposition de l'ordre monarchique face à la grande noblesse (choane et provinciale). La Constitution est un coup dur porté à la noblesse et révèle le passage d'une phase d'élimination brutale vers une domination davantage pacifiée et usant d'instruments légaux.<sup>140</sup> Ce contrôle est notamment permis par le Parlement au sein duquel siège cette noblesse sur laquelle le roi des rois garde désormais un œil dans la capitale même. La nouvelle institution parlementaire permet ainsi de mettre l'ensemble des aristocrates sous surveillance rapprochée et la Constitution ancre davantage la domination d'Hailé Sélassié sur la noblesse, dans les régions conquises et dans la capitale (Markakis 2006 : 328-329).

---

<sup>139</sup> Certains droits sont malgré tout reconnus : les arrestations illégales sont interdites constitutionnellement, de même que les emprisonnements et les expropriations arbitraires. Mais ces avancées en matière de droits de l'Homme sont portées à leur degré minimum (Aberra J. 1994). La Constitution n'évoque aucune liberté d'expression, d'association, ou de religion.

<sup>140</sup> Les gouverneurs provinciaux envoyés par Addis-Abeba prennent progressivement la place des gouverneurs issus de la noblesse.

On comprend dès lors les motivations monarchiques quant à la création du Parlement. Il s'agit moins d'une chambre délibérante que d'un espace politique fermé dont le dessein consiste à soutenir et consolider l'autorité de l'empereur. Et comme la coopération avec la noblesse demeure indispensable durant cette période initiale de construction de l'État, le Parlement permet son intégration au système, notamment par le biais du Sénat où siège la grande noblesse dont les membres sont nommés par l'empereur (Markakis & Asmelash 1967 : 201-202).<sup>141</sup> Cette intégration de la noblesse est en ce sens révélatrice non seulement d'un compromis, mais aussi de la dépendance d'Hailé Sélassié envers elle.

Alors que la lecture en termes de transition entre les éléments « modernes » et les éléments « traditionnels » du pouvoir aurait conduit à une analyse des conflits comme opposant un centre moderne à des forces « centrifuges » ou « périphéries traditionnelles » (Clapham 1969, 1975 ; Auf 1996), ces évolutions montrent plutôt le passage d'une domination par la force au contrôle politique institutionnalisé de la noblesse par le pouvoir renforcé de l'empereur. La lecture centre-périphérie ne permet pas, en effet, de prendre en compte cette évolution de la coercition vers la domination pacifiée.

## **1.2. Les réformes économiques et fiscales**

Les réformes économiques et fiscales représentent le deuxième pilier de la politique d'Hailé Sélassié avant la guerre. Les réformes économiques et financières servent également la consolidation du pouvoir monarchique et l'exclusion des adversaires politiques du *negous*. Cette fonction particulière trouve une illustration dans la proximité qui se poursuit entre le pouvoir politique, la famille royale, et les projets économiques. En effet Täfäri est, entre autres, propriétaire d'une importante plantation de fruits à Erer, dans la province d'Harar et détient des parts

---

<sup>141</sup> Selon une estimation des auteurs, on compterait environ 28 sénateurs et 56 députés avant la guerre contre l'Italie (chiffre variable selon les années). Les Sénateurs inamovibles sont issus de la noblesse provinciale (on y retrouve par exemple le ras Seyoum Menguesha du Tigraï) alors que

de l'entreprise chargée de la construction de la route devant relier Bure à Gambella (*The Ethiopian Motor Transport Company Ltd.*) (Bahru Z. 2007 : 110).<sup>142</sup> Les élites traditionnelles tout comme une partie de l'intelligentsia récemment formée deviennent les agents de ce système et entretiennent la fusion entre les sphères économique et politique. Les *nagadras* cumulent ainsi les fonctions de grands marchands et d'agents de l'État au sein du ministère des Finances.<sup>143</sup>

Au niveau des réformes entreprises à l'échelle du pays, le contrôle central des revenus se situe au fondement de la construction de l'État. La collecte des douanes et des taxes représente la clé de voûte du système de contrôle mis en place par Hailé Sélassié, et donc du secteur politique central. La réforme fiscale devenait nécessaire en raison des innovations militaires, des investissements économiques, du développement de la bureaucratie, des infrastructures urbaines de la capitale, des importations croissantes des biens de luxes, ou encore en raison de la fondation de la Banque d'Abyssinie (sous contrôle éthiopien en 1931, voir *infra*) durant cette période qui nécessitait une base financière solide.

La réforme de ressources de l'État s'opère tout d'abord par une réorganisation de l'administration des douanes et du commerce extérieur afin d'assurer la centralisation fiscale. Cette politique passe par l'imposition de nouvelles taxes. Les produits de luxe importés via Djibouti et le chemin de fer sont taxés (à la vente) d'une valeur de trente pour cent. En septembre 1933, l'importation et l'exportation du Thaler Maria-Theresa est interdit (Auf 1996).<sup>144</sup>

---

les députés sont en majorité des notables locaux bénéficiant localement d'une responsabilité communautaire préalable, de commerçants ou d'enseignants (Markakis & Nega A. 1967).

<sup>142</sup> Bahru Z. expose deux conflits économiques intéressants qui ont lieu dans les années 1920 et dans lesquels Täfäri profite de son privilège en tant que régent afin d'exproprier et s'approprier des exploitations fertiles autour d'Harar (Bahru 2007 : 110).

<sup>143</sup> *Ras* Dasta Damtaw, riche commerçant d'eau et personnage politique influent, est le gendre d'Hailé Sélassié. Certains *nagadras* sont aussi les fers de lance de l'intelligentsia, comme Gäbrä-Heywet Baykädagn ou Afewerq Gäbrä-Yesous. Le roi des rois souhaite intégrer au système central les « jeunes éthiopiens » scolarisés dans les écoles européennes, que les Européens appellent par dérision les « vestes noires » (Berhanou 1998 : 156). Ces jeunes intellectuels épousent pour beaucoup la cause antiesclavagiste et prônent une éducation nationale. C'est sans doute sous leur influence que le collège moderne Täfäri Makonnen est fondé, ainsi qu'une imprimerie hebdomadaire (*Berhanna Sälam*).

<sup>144</sup> Le Thaler Maria-Theresa est, jusqu'à la création du Dollar éthiopien (1945), la monnaie d'échange mais également un produit échangé. Ce faisant, Hailé Sélassié entend priver les princes

Ces réformes centralisatrices accentuent cependant les tensions avec la Grande-Bretagne au sujet de l'enclave de Gambella. L'augmentation des taxes sur les importations décidée en 1931 était en effet contraire au traité signé entre les deux pays en 1908 (connu sous le nom de traité Koblukowsky). Les puissances étrangères avaient entrepris, à la suite de l'échec italien à Adoua (1896), de pénétrer le marché éthiopien. Le traité Koblukowsky, qui conférait un avantage commercial aux britanniques, est radicalement et unilatéralement révisé par Haïlé Sélassié en mars 1931 (Bahru Z. 2008 : 114-115).<sup>145</sup>

Un autre moyen de pénétration du marché éthiopien par les Européens est alors l'obtention de concessions commerciales. Ici, cependant, la famille royale y percevait un intérêt en raison des importantes retombées financières escomptées et de ses faibles capacités d'investissement. Le chemin de fer et la Banque d'Abyssinie offrent deux illustrations de ces concessions, points de conjonction des intérêts étrangers et royaux. Le chemin de fer a un impact géographique important sur le pays (fixation de la capitale, basculement de l'axe Nord-Sud en Est-Ouest, marginalisation des marchés du nord, création d'un chapelet de villes le long de la voie, comme Diré Daoua, Nazrét<sup>146</sup>, Modjo). Et son impact fut également politique. En effet, les troupes envoyées par Täfäri Makonnen vers la capitale au moment de la destitution du *Ledj* Yassou furent acheminées par train, ce qui leur donna un avantage sur les avancées du *negous* Mikaél (père du *Ledj* Yassou) marchant vers Addis-Abeba depuis le Wällo. Quant à la Banque d'Abyssinie créée en mars 1905, elle est d'abord dépendante des britanniques puisque filiale de la Banque d'Égypte, jusqu'à sa « nationalisation » éthiopienne en 1931. Elle devient alors la Banque Nationale d'Éthiopie. En réalité, elle passe sous contrôle de la famille royale.

---

régionaux d'une source de revenu considérable afin d'affaiblir leur base financière en monopolisant et en contrôlant les flux et les droits de douanes que ces mouvements monétaires impliquent.

<sup>145</sup> Le Traité Klobukowsky de 1908 limitait les taxes sur les importations à dix pour cent. Avec une nouvelle taxe (*excise and consumption tax*), Haïlé Sélassié se donne les moyens de les élever de dix à trente pour cent *ad valorem*, ce qui affecte surtout les biens considérés de luxe.

<sup>146</sup> Adama en langue Oromo (oromifa).

Ces innovations, qui nécessitent davantage de rentrées de fonds, expliquent la mise en place d'une série de nouvelles taxes au début des années 1930 (*grass tax* à Diré Daoua, *entertainment tax* en août 1932) (Bahru Z. 2008). Notons que ces nouvelles taxes sont soutenues par le dirigeant de l'Église orthodoxe (l'*abounä*), qui menace d'excommunication tous ceux qui refuseraient de se soumettre. Le système de valeur appuyé par l'Église demeure donc au service du centre symbolique et, par extension, du secteur politique central en formation.

Le nouveau système de prélèvement est institutionnalisé sur les bases du ministère du Commerce et des Douanes de 1907 dont l'organisation est modifiée au milieu des années 1920. Un poste central de Directeur Général des Douanes est créé au sein du ministère à Addis-Abeba, au sommet d'une hiérarchie de quatre directeurs de première classe<sup>147</sup> et trois directeurs de seconde classe.<sup>148</sup> Un code de conduite des agents gouvernementaux est également instauré en 1924 ainsi qu'un système d'inspecteurs des douanes (on leur promet trois pour cent des sommes qu'ils pourraient saisir pour fraude) (Bahru Z. [1984] 2008 : 112). La mise en place de ce système traduit la volonté de créer un marché unifié au début du XX<sup>e</sup> siècle qui a pour fonction de contrôler de façon centrale l'ensemble des droits de douanes. (Bahru Z. [1984] 2008).<sup>149</sup> La mise en place d'un corps d'inspecteurs et la politique de suppression des barrages douaniers internes entravant la circulation des biens sont ainsi révélateurs d'une volonté de contrôler directement, depuis le gouvernement, les revenus générés par la circulation croissante des marchandises. Ces inspecteurs sont envoyés par le secteur central en vue de contrôler l'espace économique éthiopien, au même titre que les *nagadras* et/ou intellectuels participant à cette structure de contrôle. Ils constituent ainsi un véritable corps spécialisé au service de l'empire.

---

<sup>147</sup> Addis-Abeba, Sayyo –Dembi Dollo-, Diré Dawa, Goré.

<sup>148</sup> Harar, Amboja, Chano.

<sup>149</sup> Ceux-ci augmentent très fortement, grâce notamment au travail du *nagadras* Zälläqa (ministre du Commerce) et d'*Ato Gäbrä Egziabher* François (Directeur des douanes).

Une fois ces innovations mises en place au niveau national, Hailé Sélassié se lance dans une réforme des taxes affectant directement la population. À partir de 1934, chaque adulte est tenu de verser un dollar éthiopien par an. Plus particulièrement, ces politiques fiscales visent directement la classe féodale. L'objectif du pouvoir centralisateur consiste à tirer profit des surplus de production des paysans dans une Éthiopie essentiellement rurale tout en affaiblissant la noblesse terrienne potentiellement contestataire. Les terres sont alors converties en biens et les cultures commerciales destinées à l'exportation deviennent une priorité. Les surplus agricoles sont taxés et les échanges en nature sont par ailleurs remplacés par les échanges en monnaie. Cette réforme est importante puisqu'elle permettra au gouvernement la mise en place de taxes non plus seulement sur les terres en fonction de leur taille et de leur qualité, mais également sur les revenus tirés des productions agricoles.

Cependant, les *rest* et les *goult* n'étaient pas privatisables. Appuyé par les intellectuels défendant la propriété privée de la terre comme une garantie contre l'expropriation, Hailé Sélassié publie dans un premier temps des édits prohibant la confiscation des terres. En 1928, le droit de propriété est accordé au *restegna* (Schwab 1972). L'inviolabilité de la propriété de la terre, dont celle appartenant à la famille royale, sera confirmée par la Constitution de 1931.

Le recensement et la mesure des terres représentent l'enjeu central de la mise en place des taxes foncières. Ces mesures avaient déjà commencé sous le règne de Ménélik, mais sans grand succès (Berhanou A. 1972). Le gouvernement d'Hailé Sélassié s'attaque tout d'abord, par l'édit du 16 septembre 1930, aux terres excédantes, c'est-à-dire non déclarées, afin d'accroître ses revenus. Mais la guerre avec l'Italie met un terme à ces projets. Le gouvernement aura cependant eu le temps de décréter la mise en place d'une taxe fixe de 30 birr par *gasha*<sup>150</sup> en 1935 qui s'additionne à la dîme inchangée (*asrat*).

---

<sup>150</sup> Selon A. Gascon, le *gasha* peut se définir comme une « tenure – avec des *gäbar* pour la cultiver – concédée aux soldats, au Sud et dont le revenu équivaut au rapport de quarante hectares de « bonne » terre » (Gascon 2006 : 300).

Les réformes économiques n'impliquent donc pas un remplacement des acteurs féodaux qui se transforment en grands commerçants. S'y ajoute cependant la participation d'une élite nouvelle (comme Gäbrä-Heywet Baykädagn ou Afewerq Gäbrä-Yesous) qui profitent de ces politiques en tant que fonctionnaires de l'État. La noblesse trouve ainsi dans l'État en transformation une structure d'opportunité politique tant qu'elle n'entre pas en concurrence avec l'influente famille royale. La noblesse et la famille royale se partagent, avec les commerçants étrangers, la part du gâteau éthiopien (Addis H. 1975 : 38-44). À la veille de l'invasion italienne, Hailé Sélassié amasse une fortune considérable par les concessions faites aux étrangers et surtout par sa politique de centralisation fiscale. Le roi des rois s'avère habile à transformer son pouvoir économique et militaire en pouvoir politique et inversement.

### **1.3. Les réformes militaires**

Täfäri Makonnen poursuit le projet de construction d'une armée nationale et centralisée. Celle-ci reste tournée vers l'intérieur du pays avec pour objectif de servir la construction nationale et la survie du pouvoir. Elle doit permettre, comme pour les rois des rois antérieurs, à la fois de s'émanciper d'une dépendance militaire des provinces et de leurs gouvernants, et de consolider le pouvoir de Täfäri. L'ascension vers la tête du pays se fait donc corrélativement à la montée de la puissance militaire du futur roi des rois (Bahru Z. 2007 : 146). Enfin, les conquêtes du Sud nécessitent un développement considérable de ce moyen de contrôle essentiel à l'organisation territoriale (administration, levée des taxes) et à la soumission des éventuelles rébellions (Holcomb & Ibssa 1990 : 248).

Täfäri avait compris très tôt l'importance de l'armée dans la centralisation du pouvoir. Son entreprise militaire commence ainsi dès la période de régence (1916-1930) (Auf 1996 : 61). Les premières troupes proviennent de la région dont il était gouverneur (Harar) et comptent 10 000 hommes en armes (Levine 1965 : 178). Mais Täfäri n'est pas encore roi des rois et l'armée qui se développe comme



instrument de structuration de l'État reste contrôlée par son ministre de la guerre Habtä Giyorgis jusqu'à la mort de ce dernier en 1926. En fondant « son » armée, Hailé Sélassié développe une force sous son autorité directe, forte de 5 000 hommes équipés d'armes modernes et constituant ses troupes d'élites personnelles et autonomisant ses capacités militaires du ministre de la Guerre qui représente alors un frein à son accès au trône (Janssen 1976 : 285 ; R. Pankhurst 1965 : 178). Cette garde représente la première étape de la modernisation de l'armée encadrée par des officiers russes dès les années 1920. Les gardes du palais royal sont alors appelés les *Metrayas Zabägna* (gardes de la mitrailleuse) (Bahru Z. 2008). Ils deviennent l'Imperial Bodyguard en 1928.

Les années 1920 et le début des années 1930 représentent un tournant dans le développement de l'instrument militaire auquel les puissances étrangères participent de façon importante. Les premiers officiers éthiopiens sont envoyés à l'école militaire de Saint Cyr et la France livre en 1929 ses premiers avions militaires à l'Éthiopie. La garde impériale est entraînée par des militaires belges détachés en Éthiopie à partir de 1930, alors qu'une mission militaire suédoise entame la formation de soldats éthiopiens à partir de 1934 au sein d'une académie militaire fondée à Holeta, à quelques kilomètres à l'ouest d'Addis-Abeba (Caulk 1986 : 733).<sup>151</sup> Täfäri, devenu Hailé Sélassié en 1930, trouve en la France, l'Italie et la Grande-Bretagne ses principaux soutiens de la construction de son bras armé (Marcus 1987 : 102).

Dans cette coopération militaire, Hailé Sélassié pose une condition importante aux puissances extérieures. Seule l'armée centrale bénéficiera de leurs armes modernes et de leurs formations (Auf 1996 : 62). Ce coup dur porté aux leaders provinciaux vise à empêcher tout type d'alliance indépendante du pouvoir monarchique avec l'étranger (comme l'avait fait Ménélik *negous* du Choa avec l'Italie en vue de déstabiliser le roi des rois Yohannes IV). Le 3 avril 1930, à l'occasion du couronnement d'Hailé Sélassié, 8 000 hommes de ses troupes personnelles défilent

---

<sup>151</sup> Ces formations se déroulaient sur une période de trois ans. Le premier cycle n'était donc pas achevé lors de l'invasion italienne en 1935.

dans les rues de la capitale. Ils sont suivis des troupes de provinces et forment un ensemble de plus de 90 000 soldats (Auf 1996). Hailé Sélassié contrôle ainsi une armée qu'il veut nationale et dont les rangs sont majoritairement formés de soldats issus du Choa. La garde impériale constitue quant à elle son cœur moderne et élitiste sur lequel Hailé Sélassié maintient un pouvoir direct (Markakis 2006 : 244-245).

L'équilibre du rapport militaire entre Addis-Abeba et les provinces est rompu au lendemain de la bataille d'Antchim (31 mars 1930) à la faveur d'Hailé Sélassié (Caulk 1986 : 724). La mort d'Habtä Giyorgis quatre ans plus tôt avait déjà supprimé une des figures conservatrices les plus puissantes et susceptible de barrer l'accès au trône de Täfäri. Le futur *negoussä nägäst* reprend ainsi définitivement la main sur la jeune armée dont la tâche est double : assurer son autorité et permettre la mutation de son empire en voie de centralisation politique et économique.

#### **1.4. La résilience du système de valeur : poursuivre le projet impérial salomonien**

La période du *Zämänä Mäsafent* (« ère des juges », 1769-1855) avait marqué la division de l'Éthiopie en provinces gouvernées par des princes ambitieux, mais également celle des représentants de l'Église éthiopienne encore rattachée à l'Église copte et au patriarcat d'Alexandrie. Durant cette période, ces derniers étaient pris dans les enjeux de pouvoirs régionaux éclatés et s'étaient vus contraints de choisir un camp, affaiblissant les différentes tendances de l'Église éthiopienne déjà divisée sur des questions théologiques.

La fin de l'« ère des juges » et l'arrivée au pouvoir de Théodoros II avait en revanche conféré à l'Église une dimension politique inédite (Ancel 2006). La relation de l'Église au pouvoir politique change alors de façon radicale en raison d'un besoin de légitimité accru et réciproque entre d'un côté l'Église, et de l'autre le roi des rois restauré en quête d'une légitimation divine dans son ambition de

(re)construction du royaume d'Éthiopie. Il s'agissait notamment de ranimer la dynastie salomonienne marginalisée durant l'ère des juges.

Le règne de Théodoros II avait donc marqué la consécration de l'alliance entre le politique et le religieux. S'étant fait sacrer et couronner au cours d'une seule et même cérémonie (février 1855), Kassa Haylou qui devenait ainsi Théodoros II réactivait une pratique abandonnée depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle. « Associant ainsi la reconnaissance temporelle de son pouvoir, par le couronnement, et la reconnaissance spirituelle, par le sacre, la proclamation comme roi des rois de [Théodoros] II amalgama définitivement le religieux et le politique dans les symboles du pouvoir royal » (Ancel 2006 : 95).

En retour, cette alliance avait conféré pour la première fois au métropolite (le représentant d'Alexandrie en Éthiopie, c'est-à-dire l'*abounä* Sälama qui avait sacré Théodoros II) une stature nouvelle lui permettant d'imposer sa doctrine (*Täwahedo*) à l'ensemble du royaume.<sup>152</sup> La cristallisation sous Théodoros II d'une alliance politico-religieuse débutée durant la *Zämänä Mäsafent* révèle une nouvelle tendance centralisatrice de ces deux sphères désormais interdépendantes. La branche théologique *Täwahedo* acquiert le statut de doctrine du royaume, ce qui confirme le rôle instrumental réciproque des relations entre le temporel et le spirituel. Cette manœuvre est à comprendre une fois encore dans la logique de (re)construction d'une autorité centrale politique (le roi des rois) et dans sa recherche de légitimation de son projet « national ». La religion devenait ainsi un symbole du pouvoir et de sa légitimation en affirmant la « supériorité » spirituelle (en plus de la supériorité militaire bien entendu) du roi des rois sur les princes des régions privés d'une telle ressource symbolique. De même, Théodoros II met à son profit le texte du *Käbrä Nägäst* (voir *supra*) qui permet alors la montée en puissance, « Plus que la simple revendication dynastique », d'un symbolisme servant la monarchie « néo-salomonienne » restaurée (Ancel 2006 94).

---

<sup>152</sup> À la suite du concile de Chalcédoine (451), les débats autour de la nature du Christ ont fait se rapprocher une branche de l'Église éthiopienne de l'Église copte « monophysite », considérant le Christ de nature divine et non humaine. L'imposition de la branche *Täwahedo* monophysite est finalement permise, en Éthiopie, par la restauration du roi des rois éthiopien et la réactivation de la filiation salomonienne.

Avec Théodoros II, le rôle du représentant de l'Église (le métropolite) est donc devenu essentiel dans la légitimation du pouvoir. Kassa Mértcha, son successeur, semblait avoir pris acte de cette évolution. Parvenant à se faire reconnaître comme le principal soutien de l'Église copte dans le royaume d'Éthiopie, Kassa Mértcha était parvenu à entretenir le mythe de l'élection divine restaurée par Théodoros II et à renforcer ainsi la « filiation » salomonienne du roi des rois. Sacré *negoussä nägäst* par l'*abounä* Atnatéwos, Kassa Mértcha prend le nom de Yohannes IV le 21 janvier 1872.

La cérémonie qui a lieu à l'Église Marie de Sion à Aksoum véhicule plusieurs symboles forts : elle restaure tout d'abord le symbolisme religieux de cette ville tigréenne<sup>153</sup> où serait conservée l'Arche d'Alliance, rompant avec la ville de Gondär et confirmant le déplacement du « centre » politique du royaume vers le Nord tigréen ; l'événement confirme par ailleurs l'imposition de la branche théologique *Tāwahedo*. De même, la confirmation de la pratique du sacre ancre l'alliance entre le spirituel et le temporel qui confère au représentant de l'Église un rôle qui devient désormais indispensable à la sacralisation du souverain éthiopien et donc, à sa légitimité divine, moyen de se poser symboliquement au-dessus de l'ordre « féodal » qu'il entend contrôler (Ancel 2006, notamment le chapitre 2).

Par cette double instrumentalisation, le métropolite acquiert donc un pouvoir politique très puissant et surtout indispensable lors des transitions politiques. Paradoxalement, le pouvoir politique en quête de légitimation divine, nécessaire à la construction d'un nouvel empire, se rend ainsi relativement dépendant de l'Église (selon une logique assez similaire à l'imposition de la monarchie de droit divin en France et son imposition sur l'ordre féodal). Le rôle important joué par l'Église dans la marginalisation de l'impératrice Taïtou, dans l'excommunication, quelques années plus tard, du *Ledj* Yassou ou encore dans l'accession du *ras* Täfäri Makonnen au pouvoir sous la régence offrent autant d'illustrations du rôle

---

<sup>153</sup> Le dernier roi des rois à avoir été couronné à Aksoum était Yassou I<sup>er</sup> en 1693.

politique désormais incontournable du représentant de l'Église éthiopienne (ici l'*abounä* Matéwos).<sup>154</sup>

Cependant, l'influence du pouvoir spirituel dans le royaume ne saurait être surestimée. Car si l'Église est bien devenue nécessaire à l'imposition politique et symbolique du roi des rois, ce dernier n'en est nullement dépendant durant son règne. Comme le note S. Ancel : « Le poids politique et théologique qu'acquiert le métropolitain au cours du XIX<sup>e</sup> siècle ne lui permet pas de s'imposer à un pouvoir royal prompt à faire valoir sa toute nouvelle hégémonie sur les différentes strates de la société civile et ecclésiastique. Si les princes étaient prêts à des compromis afin d'obtenir le soutien du métropolitain, une fois sur le trône, les rois ne permirent pas que l'on freine leur prétention hégémonique, surtout en ce qui concerne leur autorité sur l'Église. Si les prélats espérèrent que le pouvoir royal leur accorde plus de pouvoir sur l'Église qu'auparavant, ils se heurtèrent bien au contraire à un roi ayant soif d'hégémonie politique et religieuse ». (Ancel 2006 : 100)

Le règne d'Hailé Sélassié avant la guerre (1916-1935) est tout à fait révélateur de cette tendance et surtout d'une progressive affirmation du politique (voire une reprise en main) sur l'Église.<sup>155</sup> Depuis Théodoros II, le métropolitain avait acquis un véritable rôle politique dont l'évêque Matéwos était en partie l'héritier au Choa, c'est-à-dire au cœur du secteur politique central en formation, incarnant une puissante force conservatrice et surtout, soulignons-le, un frein potentiel à l'accession du *ras* Täfäri Makonnen au titre de *negous* puis de *negoussä nägäst*. La mort de Matéwos en 1926 signifie donc pour Hailé Sélassié la disparition d'un obstacle potentiel à son imposition politique et lui ouvre la voie du titre de *negous* en 1928. Il est sacré roi des rois en 1930, dans la lignée salomonienne, représentant élu de Dieu.

---

<sup>154</sup> Matéwos fait partie des quatre évêques égyptiens envoyés par Alexandrie sur la demande de Yohannes IV, en 1881. Il prend ses fonctions auprès de Ménélik alors *negous* du Choa en 1883. Il sacre ce dernier roi des rois en 1889.

<sup>155</sup> Cette politique aboutira après la guerre à l'autocéphalie de l'Église éthiopienne, autrement dit au transfert de sa dépendance d'Alexandrie à l'empereur restauré.

La Constitution de 1931 institutionnalise le système de valeur fondé sur ce droit divin. Un instrument nouveau et considéré moderne se trouve être l’outil d’une autorité visant la consolidation d’un pouvoir fondé sur des valeurs inchangées (Markakis 2006 : 327). En effet, selon l’article 3 de la Constitution,

« The law determines that the imperial dignity shall remain perpetually attached to the line of His Majesty Haile Selassie I, descendant of King, Sahle Selassie, whose line descends without interruption from the dynasty of Menelik I, son of King Solomon of Jerusalem and the Queen of Ethiopia, known as the Queen of Sheba »; quant à l’article 5, il dispose explicitement de l’institutionnalisation de cette continuité « traditionnelle »: « By virtue of his imperial blood, as well as by the anointing which he has received, the person of the Emperor is sacred, his dignity is inviolable and his power indisputable. He is consequently entitled to all the honors due to him in accordance with tradition and the present Constitution » (Perham 1969).

Plus de la moitié des 55 articles sont consacrés aux prérogatives de l’empereur qui concentre les trois pouvoirs et domine ainsi le gouvernement central mais aussi les provinces : « In the Ethiopian Empire supreme power rests in the hands of the Emperor » (Article 6). Si le symbolisme religieux est inchangé, la Constitution elle-même reflète et confirme l’ascendance prise par le pouvoir politique en général, et Hailé Sélassié en particulier, sur le religieux. La Constitution, instrument moderne emprunté à l’Occident, est ainsi appropriée en vue de légitimer un ordre « traditionnel ». La monarchie constitutionnelle éthiopienne confirme ainsi la nécessaire remise en question de l’assimilation entre un « centre » assimilé à l’État et considéré comme « moderne » et ses « périphéries » jugées trop rapidement traditionnelles. L’État éthiopien impose en effet son ordre traditionnel au moyen d’instruments qu’il revendique comme modernes.

## **2. Des conflits sectoriels encore embryonnaires**

### **2.1. Les conflits liés à la monopolisation du pouvoir par Hailé Sélassié**

La compétition violente pour l'accès au pouvoir peut être distinguée comme un premier type de conflit. Elle débute avec un mouvement de manifestation des *Mahal safari* qui conduit à la démission du cabinet ministériel formé en 1907 (le seul survivant à sa fonction de ministre de la Guerre est le *fitaourari* Habtä Giyorgis). Démissions qui affaiblissent le clan conservateur essentiellement composé de l'aristocratie choane. Les luttes au sein du secteur politique central embryonnaire viseront par la suite, et jusqu'à l'invasion italienne en 1936, à empêcher l'ascension politique du *ras* Täfäri Makonnen vers la Couronne de roi des rois.

En 1927, le *dädjazmatch* Balcha Safo, gouverneur de la riche province du Sidamo au Sud et héros de la bataille d'Adoua, qui est convoqué par Täfäri à Addis-Abeba. Balcha, se décidant à honorer l'invitation, prend néanmoins soin de réunir une armée importante avant de se rendre dans la capitale. Voyant cette armée s'approcher, Täfäri nomma habilement un nouveau gouverneur du Sidamo, le *dädjazmatch* Berrou Wäldä-Gabriel jouissant d'une plus grande popularité que son prédécesseur. Une large partie des troupes décide de le suivre, obligeant Balcha, dépourvu d'armée, à se soumettre (Bahru Z. 2007 : 131-133).

La menace suivante pour Täfäri provient de la capitale même. Le commandant de la garde impériale, le *dädjazmatch* Abba Wekou, se mutine et se barricade à l'intérieur du palais après une tentative de renversement du pouvoir en 1928. Influencé par Zäwditou, Abba finit par se livrer et terminera ses jours enfermé (Clapham 1969 : 16). Le coup d'état avorté ouvre la voie du trône à Täfäri qui se fait couronner *negous* par l'impératrice le 7 octobre 1928, dernière « étape » avant son accession au titre de *negoussä nägäst*.

C'est ensuite l'ancien époux de Zäwditou, divorcé depuis la chute de Yassou, qui prend l'initiative. Gouverneur du Begember, le *ras* Gougsa Wolé entend résister aux réformes fiscales voulues par le *negous* Täfäri (Bahru Z. 2007 : 135-136). Berhanou A. propose une version plus romantique du mécontentement du *ras* qui aurait entendu « libérer » son ancienne compagne du joug de Täfäri et recouvrer

ainsi les honneurs (Berhanou A. 1998 : 160-161). Quoi qu'il en soit, Täfäri prend l'initiative de l'attaque à Qwara en 1930, appuyé par l'aviation française récemment acquise. Les troupes du *ras* Gougsa ne résistent pas à l'équipement moderne du *negous*. Le *ras* Gougsa sera finalement tué au cours de la bataille d'Antchim le 31 mars 1930<sup>156</sup>, victoire militaire de Täfäri qui signe une relative pacification du pays jusqu'à l'invasion italienne.

La bataille d'Antchim en 1930 scelle non seulement la supériorité militaire du *negous* Täfäri Makonnen, mais également sa domination politique sur la grande noblesse débutée depuis la mort du ministre de la Guerre Habtä Giyorgis quelques années auparavant. La fin (provisoire) de la lutte qui se jouait entre Täfäri et la noblesse traditionnelle permet à Täfäri d'accéder au trône en 1930 (son alliance avec les jeunes intellectuels s'explique également par cette lutte avec la noblesse).

La conjonction des réformes économiques et fiscales déplace les conflits sur ces terrains. Le *ras* Haylou du Godjam, fils de Täklä Haymanot, refuse pour sa part le tournant fiscal des années 1930 et la Constitution de 1931. Cependant, il ne s'aventure guère dans l'épreuve de force militaire. Malgré la défaite de son père à la bataille d'Embado en 1882, la région était parvenue à conserver une certaine autonomie. Rompant cet équilibre en 1932, Hailé Sélassié accusera le *ras* Haylou d'avoir participé à l'organisation de l'évasion du *Ledj* Yassou pour le condamner à mort (condamnation commuée en peine de prison à vie par la suite). Surtout, le *ras* Haylou était également devenu un rival commercial possédant notamment une compagnie de taxi à Addis-Abeba ainsi qu'un cinéma.

## **2.2. La reconfiguration des rapports de force liée aux réformes impériales**

Du fait de réformes entreprises depuis la fin des conquêtes et renforcées au début du XX<sup>e</sup> siècle, et dans la mesure où la formation de l'État absolutiste éthiopien

---

<sup>156</sup> Voir MCCANN, *From Poverty to Famine in Northeast Ethiopia*, Philadelphia, 1987,



s'opère par la transformation d'une partie de l'aristocratie en grands commerçants, les conflits acquièrent une dimension économique importante (le cas du *ras* Haylou du Godjam est à ce titre révélateur).

Ces acteurs économiques étant associés à l'État (dont la famille et proches du roi des rois), par extension, l'État lui-même devient un nouvel enjeu de lutte. La redistribution des postes et des richesses à l'échelle nationale demeure en effet inégalitaire et centralisée en la personne de l'empereur. Cette monopolisation de l'économie, sa monétisation progressive et la concentration des richesses et du pouvoir de redistribution dans l'État font de ce dernier à la fois l'enjeu et l'arène des conflits (Fukui & Markakis 1994 : 1-11 ; Markakis & Nega A. 2006).

La relation avec la paysannerie devient également problématique. Non seulement cette dernière ne profite pas des réformes économiques, mais elle doit en outre supporter une charge croissante de travail associée aux effets négatifs de la multiplication des taxes. Les inégalités dans ces développements économiques ont de sévères répercussions dans les régions du Sud qui attirent fortement les investissements (Markakis 1998). La politique d'Hailé Sélassié fait ainsi porter le fardeau des réformes à la population agricole (Gebru T. 1996 : 47). Les nouvelles taxes s'accompagnent de nouvelles exactions exercées par les seigneurs féodaux sur monde paysan. Suite aux nouvelles exigences fiscales de l'État central, la noblesse terrienne entend en effet se décharger sur les paysans et les petits propriétaires de ses nouvelles obligations envers la Couronne. Les taxes payées à l'État sont ainsi récupérées par un accroissement des droits locaux. Pression économique croissante qui engendre des tensions rurales ponctuées de révoltes paysannes. L'État éthiopien aurait ainsi généré des « conflits de classes »,<sup>157</sup> dans

---

notamment le chapitre 7.

<sup>157</sup> Le recours à la notion de classe est ici problématique pour trois raisons principales. La première a trait au caractère flou de cette notion ainsi qu'à la pertinence de son application dans le contexte non occidental et plus particulièrement africain (sur ce point, voir DARBON Dominique et TOULABOR Comi, *La ou les classes moyennes en Afrique : entre invisibilité sociale et impensé théorique*, non publié, Les Afrique dans le Monde, Institut d'études politiques de Bordeaux, 2011) ; la deuxième est relative à la très forte proportion paysane de la population éthiopienne sous Hailé Sélassié, *i.e.* plus de quatre-vingt-dix pour cent (Pausewang 1991 ; Gebru T. 1996) ; enfin, rappelons la non-émergence d'une bourgeoisie durant cette période ainsi que la faiblesse de l'industrialisation qui ne permettent pas de distinguer clairement en Éthiopie une classe moyenne équivalente aux sociétés industrielles du XIX<sup>e</sup> siècle. Les auteurs, aujourd'hui

lesquels les rébellions paysannes exprimeraient l'opposition des paysans à la fois à l'État et aux « classes dominantes » (Gebru T. 1996 : 48). Les années 1930 représentent ici encore un tournant dans la reconfiguration de la scène politique et des grandes réformes. L'accroissement de l'exploitation de la classe paysanne par l'État éthiopien, la brutalité de ses représentants locaux et de ses soldats et le prolongement de l'exploitation des paysans par la noblesse terrienne locale mèneront à une relative politisation de la classe paysanne avant l'invasion de l'Italie, et à son soulèvement à partir des années 1940 (voir *infra*) (Gebru T. 1996 : 11-12).

Ainsi, si les réformes initiées par Ménélik II et poursuivies par Hailé Sélassié n'entraînent pas une solide structuration des secteurs politiques avant l'invasion italienne, elles révèlent néanmoins les prémises d'une redéfinition des rapports de force entre les secteurs, mais aussi à l'intérieur de ceux-ci, dans laquelle le secteur central semble le plus affecté.

Les conflits à l'intérieur du secteur central, toujours dominé par son centre symbolique (l'empereur), demeurent liés à la lutte pour le pouvoir au sein de la classe politique. Leur nature reste donc relativement inchangée au cours de la période précédant la promulgation de la Constitution de 1931 (luttres entre Tāfāri et les opposants à son ascension). À partir des années 1930 cependant, la monopolisation des pouvoirs politiques et économiques modifient la configuration de ce secteur. La grande noblesse est rejetée à la frontière du secteur central et du secteur périphérique. Mais son indispensable soutien au pouvoir d'Hailé Sélassié la rend indispensable au secteur central, de sorte qu'elle ne pourrait en être exclue (elle est intégrée et contrôlée au sein du Sénat). La noblesse n'est donc pas

---

encore, soulignent le plus souvent l'absence d'une telle classe moyenne en Éthiopie. Absence qui expliquerait d'ailleurs les difficultés actuellement rencontrées par l'État dans sa route vers la démocratie (Alemseged A. 2009). Il semble ainsi plus prudent, à la suite de Gebru T. (1996), de parler de classe « intermédiaire ». Celle-ci serait principalement formée, sous la monarchie constitutionnelle d'Hailé Sélassié, de jeunes intellectuels, de professeurs, de commerçants et d'administrateurs de l'État jusqu'à la Révolution de 1974. Tout en gardant à l'esprit que cette catégorie sociale est alors très restreinte (Markakis [1974] 2006 ; Markakis & Nega A. [1978] 2006). Les recherches menées actuellement par Clélie Nallet dans le cadre d'un doctorat en Science politique à l'Institut d'études politiques de Bordeaux (laboratoire les Afriques dans le Monde) devraient apporter dans les années à venir un éclairage tout à fait important quant à la pertinence d'une telle notion en Éthiopie.

seulement une force centrifuge, c'est également une force centripète. Elle se situe désormais à la frontière d'un secteur central forgé et contrôlé par l'empereur.

Cette reconfiguration rend les nouvelles alliances possibles. La noblesse se rapproche ainsi de la paysannerie qui porte le fardeau des réformes fiscales. Malgré les exactions commises envers la paysannerie au Nord, la proximité culturelle et religieuse entre la noblesse et la paysannerie (illustrant la porosité de la frontière entre ces deux groupes), pousse la noblesse à croire en un soutien possible du monde paysan en vue d'un soulèvement contre la centralisation engagée par Hailé Sélassié. Les ambiguïtés de la frontière entre la noblesse et la paysannerie au Nord sont ainsi renforcées. La conjonction d'intérêts des deux groupes face à l'État rend certes leur alliance possible, mais également éphémère.

Ainsi, si l'on suit Gebru T. pour qui la révolte de Gougsa de 1930 avait une forte dimension paysanne, on peut voir dans ce soulèvement un conflit original opposant ces forces provinciales (noblesse alliée à la paysannerie) à l'État en voie de centralisation (Gebru T. 1996). Certes, les soulèvements paysans n'étaient pas rares en Éthiopie avant même les conquêtes de Ménélik. Mais l'alliance de la noblesse à la paysannerie face à un État éthiopien monopolisant les ressources politiques, économiques, financières et symboliques constitue une évolution relativement importante, surtout dans cette dimension. Contrairement à la continuité souvent soulignée dans la littérature, on ne peut donc plus considérer les conflits des années 1930 uniquement comme ces mêmes « Lutttes continues entre centralisme et régionalisme » (Bahru Z. 2007: 140). La révolte de 1930 est ainsi une prémisse des conflits d'après-guerre dans lesquels s'affronteront les secteurs politiques central et périphérique et dont l'issue dépendra largement des acteurs de la zone frontière (ici la noblesse, remplacée progressivement par les intellectuels sous la Restauration, 1941-1974).

Enfin, innovation notable à l'intérieur même du secteur central, la rébellion du *dädjazmatch* Abba Wekou en 1928, chef de la garde impériale, c'est-à-dire de l'instrument de contrôle fraîchement formé par Täfäri, représente la résistance

d'un ordre ancien aux avancées de Täfäri vers le pouvoir, révélant les faiblesses d'une armée en quête de « modernité » (Auf 1996 : 62-63). Mais les prémisses du coup d'État de 1960 sont posées (voir *infra*), puisqu'il apparaît déjà clairement que le nouvel instrument de pouvoir de l'empereur peut se retourner contre son créateur.

Les conflits n'ont donc pas radicalement changé et l'on ne peut vraiment parler de métamorphose des secteurs ou des conflits à la veille de l'invasion italienne. Néanmoins, les transformations initiales des secteurs entraînent une transformation également initiale des conflits. Considérant la formation de l'État comme dérivant de l'évolution et de l'interaction des deux secteurs, il est clair que les conflits évoluent en fonction du processus de formation de l'État éthiopien. Les travaux de C. Tilly et la grille de lecture proposée par C. Coulon se rejoignent ici. Libérant le thème centre-périphérie d'une modélisation souvent trop figée considérant les conflits comme opposant un centre à ses périphéries, la grille d'analyse dérivée des notions de secteur politique central et de secteur politique périphérique (pourtant encore à peine perceptible) invite à une déclinaison plus complexe des conflits. L'évolution des processus de formation de l'État et les conflits en découlant se répercutent ainsi sur les relations entre les secteurs en formation. Les frontières conflictuelles à l'intérieur des secteurs et entre les secteurs se dessinent progressivement en fonction des conflits et des contextes politiques, économiques et diplomatiques.

\* \* \*

\*

Après Adoua et la fixation des frontières externes de l'empire, les politiques définies par les rois des rois visent à transformer le pays de l'intérieur en vue de mettre en place une structure de contrôle efficace et centralisée du nouveau

territoire éthiopien. Il s'agit d'entretenir une légitimité symbolique renforcée par leur institutionnalisation (Constitution de 1931), ce qui implique de développer davantage les bases des secteurs politiques dont l'interaction verra naître l'État éthiopien « moderne » durant la Restauration (1941-1974). Guidé par les conseillers européens, Ménélik II avait posé les bases à partir desquelles les deux secteurs allaient pouvoir se développer (armée, fiscalité, économie, politique) mais qui demeuraient encore pratiquement à l'état de projet. Hailé Sélassié poursuit cette politique de contrôle à l'échelle de l'empire par la « concentration » (Bourdieu 1993) croissante mais toujours inachevée des instruments de l'empire en voie d'étatisation. Il en renforce les bases mais ne semble pas alors disposer des moyens suffisants à sa réalisation. Surtout, la « transition » engagée de l'empire vers l'État conduit à une véritable reconfiguration politique et sociale : la noblesse en voie de marginalisation politiquement et économiquement demeure une alliée très ambiguë alors qu'émerge une nouvelle élite intellectuelle au service de la centralisation, intermédiaire entre les classes traditionnelles dominantes et une paysannerie de plus en plus marginalisée et dont il s'agit de tirer profit (par la captation croissante, notamment, de ses surplus de production). Cette reconfiguration offre à l'empire éthiopien (ou, si l'on préfère, à l'État éthiopien encore embryonnaire) sa trajectoire particulière, au sein de laquelle Hailé Sélassié se pose en arbitre entre trois pôles influents : la noblesse, l'aristocratie et les nouvelles élites (soulignons ici l'absence d'émergence d'une bourgeoisie capitaliste). Cet arbitrage de plus en plus difficile conduira, après la guerre, à la double crise de l'État éthiopien, où la question de l'Érythrée (qui touche territorialement et symboliquement le cœur du régime impérial) jouera un rôle décisif.

### ***Section 3 : Hailé Sélassié et la Restauration : éclosion de la double crise de l'État et « nouveaux conflits » (1941-1974)***

Cette troisième section revient sur les façons dont le pouvoir monarchique s'impose institutionnellement et symboliquement sur l'organisation « féodale » durant la période de la Restauration (1941-1974). Cette imposition semble définitive avec l'échec des dernières résistances armées dans les provinces (hormis en Érythrée), notamment au Tigräï à la suite de la révolte des *Wäyané* sévèrement réprimée en 1943 (résistances également réprimées quelques années plus tard au Godjam ou au Balé).

L'imposition monarchique ouvre un nouveau chapitre de la formation de l'État éthiopien, donnant aux secteurs politiques une forme inédite et transformant de façon radicale les conflits armés (non seulement en substance, mais aussi dans leurs manifestations).<sup>158</sup> On a vu comment, de façon similaire aux expériences européennes, les volontés de transformer les dynamiques de l'État éthiopien, impulsées et contrôlées par la monarchie, conduisent à une redéfinition des rapports de force entre groupes dominants (Elias 1975 ; Landrin 2009). Les nouvelles recettes tirées de l'impôt et du commerce marginalisent par exemple la noblesse éthiopienne tout en la fidélisant (intégration aux nouvelles structures de l'État, tel que le Parlement). En ce sens, la Restauration marque une double rupture à partir de laquelle il faut comprendre la double crise de l'État : corrélativement à la marginalisation définitive de la noblesse, c'est la montée de nouvelles forces politiques et sociales qui, à partir des années 1960 et 1970, remet en cause les

---

<sup>158</sup> Nous entendons ici par « nouveau conflit » les conflits qui suivent cette imposition de l'État éthiopien sur l'ordre politique et social préexistant à cette période de la Restauration, c'est-à-dire l'ordre féodal. Cette expression ne renvoie donc pas à la littérature sur les « nouveaux conflits » ayant suivi la fin de la guerre froide évoquée plus haut (Première partie).

symboles profonds de l'ensemble impérial en vue, soit de redéfinir l'État et l'éthiopianité de l'intérieur (Front populaire de libération du Tigrāi), soit de s'en séparer de façon radicale (Front populaire de libération érythréen).

L'occupation italienne entre 1936 et 1941 a participé à la marginalisation des élites traditionnelles, servant ainsi paradoxalement le dessein centralisateur d'Hailé Sélassié à son retour d'exil. La grande noblesse provinciale est en effet la plus frappée par l'occupation italienne. Elle entre en conflit avec le roi des rois dès le lendemain de la guerre afin de recouvrer son autonomie réduite dans les années 1920 et 1930, mais en vain. Les soulèvements dans les provinces et les conspirations de palais sont en effet surmontés par l'empereur qui adopte une politique tantôt violente, tantôt conciliante vis-à-vis de la noblesse.

La guerre a également retardé l'apparition d'une nouvelle génération qui ne deviendra influente qu'à partir des années 1960, de sorte que le personnel politique entourant l'empereur dans les années d'après-guerre est sensiblement le même que celui d'avant guerre (Henze 2004 : 240-242). L'influence de cette parenthèse italienne sur le capital humain éthiopien explique en partie la dichotomie entre une « génération d'avant guerre » et une « génération d'après-guerre » à partir des années 1960 et 1970. Cette scission se retrouve sur la scène politique (mouvement étudiant), mais aussi au sein de l'armée (les coups d'état de 1960 et en 1974-1977 obéissent en ce sens à des dynamiques différentes), où le pouvoir d'Hailé Sélassié et la sclérose du système de valeurs d'Ancien Régime sont de plus en plus contestés. Ainsi, la période de la Restauration représente le terreau dans lequel la crise *de* et *dans* l'État éthiopien va éclore et prendre forme.

# **1. Les métamorphoses du secteur central et la résilience du système de valeur impérial**

## **1.1. Les réformes politiques du secteur central**

L'administration italienne en Éthiopie (1936-1941) centralisée a développé un réseau routier ayant pour effet de réduire encore davantage l'autonomie des chefs provinciaux, de façon plus efficace peut-être que le régime éthiopien l'eut fait (Clapham 1969 : 21). Par une ironie du sort, les occupants ont ainsi développé en cinq ans un climat favorable à la poursuite des réformes entreprises par Haïlé Sélassié avant la guerre (Keller 2005). Ainsi, en 1941, les personnalités importantes de l'entourage de l'empereur reviennent au centre de la scène politique, accompagnées de leurs conseillers britanniques.

Quelques mois après le retour de l'empereur sur le trône, l'organisation administrative territoriale est redessinée. Le pays est désormais divisé en provinces<sup>159</sup>, sous-provinces (*awradja*) et districts (*wäräda*). Un journal officiel voit le jour (*Negarit Gazeta*, qui publie à partir de 1942 les lois et décrets de façon systématique) et annonce une série de réformes dans la continuité de celles interrompues par la guerre : réformes de l'armée, réformes fiscales, économiques et politiques dont l'objectif principal demeure néanmoins la consolidation des pouvoirs de l'empereur derrière une façade de démocratisation.

Parmi les réformes majeures, la révision de la Constitution de 1931 était devenue indispensable en raison des changements de configurations internes et externes. Le rattachement de l'ancienne colonie italienne d'Érythrée à l'Éthiopie en 1952 (et le fait que cette région « fédérée » disposait d'une Constitution jugée plus progressiste que le texte de 1931) appelait à une révision (Aberra J. 194 : 69). L'image internationale à laquelle l'empereur continue d'attacher beaucoup d'importance explique également la rédaction de la nouvelle Constitution. D'un

---

<sup>159</sup> Douze régions initialement, puis treize suite à la création du Balé en 1960, auparavant intégrée à la province de Harar.



point de vue interne, ce texte se situe dans le prolongement de la politique de centralisation du pouvoir d'Hailé Sélassié débutée avant l'occupation italienne, et a donc pour fonction de légaliser le pouvoir de l'empereur dans la « nouvelle » Éthiopie. Elle révèle également son ambition d'intégrer l'ancienne colonie érythréenne au royaume éthiopien, puisque le texte constitutionnel ne fait aucune mention d'une fédération, solution pourtant adoptée par l'Organisation des Nations Unies et le gouvernement éthiopien lui-même en 1950 (voir *infra*).

Le Premier ministre, le *bitwoded* Makonnen Endalkachew, dirige le Comité Ministériel chargé de la Réforme Constitutionnelle. Après de nombreux débats au Conseil de la Couronne, la nouvelle Constitution est promulguée le 4 novembre 1955 à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire du couronnement d'Hailé Sélassié (Aberra J. 1994).<sup>160</sup> Le texte suprême confirme les prérogatives de l'empereur. Ses pouvoirs y paraissent même agrandis par un texte plus élaboré. Il y apparaît officiellement comme le chef de l'État et du gouvernement.<sup>161</sup> L'expression « pouvoir suprême de l'empereur » de la Constitution de 1931 est ainsi remplacée par la notion de « souveraineté de l'empire » (article 26) sur lequel l'empereur détient toujours l'autorité suprême (Markakis et Asmelash 1967 : 204). Les relations entre le chef de l'État et le Parlement demeurent également au bénéfice du premier qui nomme et renvoie les ministres sans contrôle parlementaire. Il nomme par ailleurs les juges et jusqu'aux représentants des municipalités (Spencer 1984 : 257-258). Il contrôle enfin l'armée et les affaires étrangères en plus des affaires courantes. La Constitution de 1955 confirme ainsi la suprématie de l'empereur. La double source de légitimité, salomonienne et divine est quant à elle confirmée par le texte suprême révisé.

La Chambre des députés est élue au suffrage universel, le pouvoir délibérant est constitutionnellement partagé entre l'empereur et le Parlement, et les députés peuvent questionner les ministres. Les durées des mandats sont pour la première

---

<sup>160</sup> Proclamation Promulgating the Revised Constitution of the Empire of Ethiopia, 4<sup>th</sup> Novembre 1955 (24 Tekemt 1948), *Negarit Gazeta*, Year 15, n° 12, 1995.

<sup>161</sup> Le pouvoir de l'empereur sera par la suite officiellement restreint par l'Ordre No. 44 de 1966, instituant un Premier ministre comme chef du gouvernement.

fois explicitement définies (6 ans pour les sénateurs, 4 ans pour les députés). Le Parlement peut proposer des lois émanant de dix membres de la Chambre des députés ou du Sénat après approbation des deux Chambres, du Premier ministre et de l'empereur (Markakis et Asmelash 1967 : 206-207).

Mais ce dernier peut encore agir librement par décret, et les initiatives de lois n'émanent que rarement du Parlement. Surtout, la Chambre des députés et le Sénat semblent davantage conçus pour être représentatifs du pouvoir que du peuple. Ce discours prononcé par Hailé Sélassié face au premier Parlement illustre le principe dirigiste à la base de cette institution plutôt que sa dimension « représentative » :

« You are the bridge that connects Us with our people », « You are the link between Us and our people in putting into tangible form the fruit of our effort and in enlightening and guiding our people ». (*Ethiopia Observer* (Addis Ababa), II, 2, Mars 1958, p. 90-91, cité dans Markakis et Asmelash 1967 : 297).

Le Parlement et les ministres sont par ailleurs responsables uniquement devant l'empereur. La nouvelle Constitution n'a donc pas pour ambition de permettre aux Chambres de jouer un rôle véritable au sein du processus décisionnel, mais plutôt de renforcer la légitimité de ceux qui le contrôlent. La Constitution de 1955 apparaît comme un moyen non seulement de s'adapter à l'évolution des relations internationales, mais également aux évolutions politiques internes. Il s'agit en effet de renégocier la place des nobles et des nouveaux groupes qui ne possèdent pas de base au sein des groupes traditionnels, tout en élargissant la base sociale du pouvoir. Parmi ces groupes objets des négociations, on trouve la petite bourgeoisie naissante et les agents de l'État. Renégocier et redéfinir les termes d'une domination, voilà l'essence de la révision constitutionnelle de 1955. D'ailleurs, au sein du Parlement, le personnel politique lui-même n'a semble-t-il pas conscience du rôle à jouer au sein d'une telle institution. Les pots-de-vin restent monnaie courante, de même que les décisions arbitraires (Gebru T. 1996 : 51).

Malgré les limites structurelles du Parlement et les motivations paradoxales du pouvoir aux fondements de la mise en place d'une telle structure « représentative », on constate une certaine évolution des chambres qui laisse

penser à son autonomisation progressive en dehors de la structure impériale du pouvoir. Avant même la nouvelle Constitution, le Parlement refuse d'approuver une réforme financière, arguant que le budget ne lui avait pas été soumis au préalable, comme prévu selon l'article 55 de la Constitution de 1931 alors en vigueur (Markakis & Asmelash 1967 : 204). Le Parlement suivant, mis en place dans le cadre de la Constitution de 1955, se chargera quant à lui de ratifier la Charte de l'Onu et la Constitution érythréenne de 1962. De même, le Parlement fait preuve de sa capacité à manifester son mécontentement, jusqu'au blocage. En 1964, une proposition de prêt de 5 millions de livres du gouvernement italien est ainsi rejetée par le Sénat qui en appelle au respect de l'indépendance de l'Éthiopie (Greenfiled 1965 : 455). Et en 1966, une proposition du *Telecommunication Board* visant à contracter un emprunt auprès de la Banque mondiale est repoussée à deux reprises par la Chambre des députés.

Si les Chambres n'ont pas les moyens institutionnels et politiques de résister à la pression de l'exécutif et que les deux réformes finissent par être adoptées, ces résistances témoignent cependant d'une appropriation de l'institution par les anciens et nouveaux agents qui l'occupent. Le Parlement devient ainsi en lui-même une « zone frontière » entre les secteurs politiques central et périphérique. Il regroupe en ses murs ces groupes d'« hommes frontières » : on y compte les survivants de l'ordre ancien au Sénat (noblesse terrienne), et au sein de la Chambre basse, des fonctionnaires (dont une grande majorité professeurs), des personnes respectées localement, des leaders traditionnels, des marchands ou encore de petits propriétaires terriens. On peut en effet parler de « Parlement frontière » puisque cette institution, créée comme un outil de contrôle au service du secteur politique central, semble progressivement échapper au contrôle de ses créateurs, ce qui le définit en partie de façon périphérique.

Le Parlement n'est certes pas encore une structure décisionnelle délibérative, mais il devient une arène sinon de négociation, du moins de manifestation des mécontentements. Cette dimension devient claire à l'occasion des débats sur les réformes des taxes foncières en 1966 jusqu'à l'adoption de la loi de 1967. Autour

de cette question sensible, le Parlement prend également la forme surprenante d'institution symbolique en dehors de ses murs. L'institution se trouve appropriée par le mouvement étudiant qui manifesterà son mécontentement devant les portes du Parlement, surestimant sans doute le rôle de ses membres, mais reflétant son autonomisation en cours.

Si R. Greenfield note que « La qualité la plus significative d'Hailé Sélassié, hormis peut-être sa patience, a été sa mainmise complète sur les éléments du pouvoir » (Greenfield 1965 : 270), ceux-ci semblent voués à lui échapper progressivement en raison de la métamorphose désormais irréversible des secteurs initiée par l'empereur lui-même.

A. Gascon n'hésite pas à qualifier la période de la Restauration de colonialisme interne en raison de la forte dimension économique qui s'allie à la dimension politique : « *Ayant écarté le terme « colonial » pour qualifier l'Aqänna, je ne verrai aucun inconvénient à l'utiliser pour le second règne de Haylä Sellasé : pour qu'il y ait colonialisme, il faut que colonisé et colonisateur soient séparés par un « gradient » technique. Or, après l'occupation italienne, les Amhara et les amharisés se présentèrent comme détenteurs d'un savoir technique dont la maîtrise passait par l'acquisition de l'amharique. Ce « colonialisme » éthiopien pouvait ressembler, toute chose égale par ailleurs, au colonialisme russe, slave ou soviétique en Asie* » (Gascon 1995 : 97). Pourtant, comme l'écrit le même auteur, « *En apposant sur un régime l'étiquette : colonial, féodal, capitaliste..., on se dispense ainsi de toute argumentation, donc de toute étude* » (Gascon 1995 : 88). Il s'agit ainsi de se pencher sur les réformes économiques et fiscales, et leur rôle dans le processus de centralisation de l'État.

## 1.2. Les réformes économiques et fiscales

Les projets économiques sous Haïlé Sélassié apparaissent clairement à partir de 1957 et se trouvent définies à travers trois plans quinquennaux. Le premier plan quinquennal est consacré au développement des infrastructures (1957-1961). Le deuxième (1962-1967) entend se focaliser sur un effort agricole visant à faire passer ce secteur jugé « en retard » à un système agro-industriel touchant non seulement les zones d'agriculture sédentaire, mais également les plaines où sont mis en place à partir de 1962 d'importants projets d'irrigation (voir l'exemple de la région Afar *infra*). Quant au troisième plan quinquennal (1968-1973), il avait pour objectif l'amélioration des secteurs manufacturiers (Fontrier 1999 : 24).<sup>162</sup>

Mais la métamorphose des secteurs provient en grande partie de la poursuite des réformes fiscales amorcées avant la guerre. Il s'agit d'instaurer un nouveau système fiscal sous l'autorité d'un ministère des Finances. Les taxes devront être payées dans une nouvelle monnaie<sup>163</sup> et récoltées par des fonctionnaires salariés. La *Commercial Bank of Ethiopia* est créée en 1963 et remplace la *National Bank*. Les réformes entendent procurer à l'État les moyens de ses ambitions tout en affaiblissant les chefs de provinces qui ne pourraient dès lors plus collecter ou retenir les recettes destinées à l'État éthiopien.

Quant à l'agriculture, les développements ont conduit à la mise en place d'une structure de production dualiste dans laquelle les innovations commerciales coexistent avec des modes de production traditionnels. L'agriculture, considérée comme le secteur économique prioritaire par lequel le pays devra se développer, demeure la cible principale de ces taxes (Keller 2005 ; Eshetu C. 2004). Durant la période de la Restauration, environ quatre-vingt-dix pour cent de la population éthiopienne vit du travail de la terre. Mais un quart seulement de leur production

---

<sup>162</sup> Le Choa concentre 92 pour cent (223) des industries en 1960, devant l'Érythrée (165) et l'Harar (42) (Clapham 1975 ; Auf 1996 ; Markakis & Nega A. 2006).

<sup>163</sup> Rappelons la création d'une nouvelle monnaie dès 1945 (le Dollar éthiopien). Elle prendra l'appellation de birr (ETB) en 1976, sous le *därg*.

est destinée au marché (Brüne 1986 : 49-55).<sup>164</sup> Le gouvernement entend donc augmenter les capacités de ce secteur de l'économie par la commercialisation et la privatisation, tout en augmentant ses recettes fiscales émanant de ces activités. Ainsi, alors que la structure sociale des paysans n'évolue guère, ces derniers doivent à la fois produire et payer pour la mise en place de la nouvelle organisation économique.

Gebru T. distingue deux périodes dans la mise en place de la nouvelle organisation fiscale rurale : la première vise à unifier le système de taxes (1942-1961) alors que la seconde correspond à une volonté de l'État d'augmenter ses recettes à partir de cette base (Gebru T. 1996 : 81-83). Dès 1942, le décret n° 1<sup>165</sup> met en place un système de taxation directe qui ne transite plus par la communauté villageoise (Perham 1947). Face à cette innovation, les paysans du Nord craignent que cette nouvelle taxe ne vienne s'ajouter aux taxes que les nobles pourraient maintenir localement. Quant à ces derniers, ils craignent pour leurs revenus. Au Tigräï plus particulièrement, ces craintes sont exacerbées suite à la nomination d'un gouverneur non-tigréen à la tête de la région et l'introduction de l'amharique dans toutes les institutions de l'État.<sup>166</sup> Les réactions des paysans et de la noblesse associées aux insuffisances administratives et à la persistance du banditisme auraient contribué à la formation d'une conscience nationale tigréenne en conflit à partir de 1943 (Gebru T. 1996 : 81 ; Medhane T. 1999). Deux ans plus tard, la proclamation n° 70 de 1944 amende le décret de 1942. La dîme est maintenue et la taxe foncière est définie en fonction de la fertilité des terres.<sup>167</sup> Mais l'absence de cadastre rend ces textes difficilement applicables. Confirmant les craintes des paysans, la noblesse terrienne maintient ses revenus traditionnels tout en faisant porter aux paysans le fardeau des nouvelles taxes. L'Église, au demeurant toujours exemptée de taxes, continue pour sa part à collecter ses propres revenus auprès de ses métayers. Cette multiplication des charges fiscales se répercute directement sur

---

<sup>164</sup> L'agriculture concentre en effet 92 pour cent de la population active et environ 65 pour cent du produit intérieur brut dans les années 1960, alors que l'industrie regroupe 1 pour cent de la population active et constitue 3 pour cent du produit intérieur brut (Pausewang 1973 : 174-175).

<sup>165</sup> *Land Tax Proclamation, 30 March 1942.*

<sup>166</sup> Le Tigrigna est la principale langue parlée au Tigräï.

<sup>167</sup> 35 dollars pour les terres fertiles, 30 pour les terres semi-fertiles, et 10 pour les terres pauvres.

les paysans qui, à la fin des années 1950, se trouvent contraints de payer non moins de quatre taxes différentes : la taxe foncière, la dîme, la taxe sur l'éducation (1947) et la taxe sur la santé (1958) (Schwab 1972 ; Eshetu C. 1984 : 93).<sup>168</sup> L'esquive fiscale de la noblesse rend les proclamations de 1942 et de 1944 inefficaces. Elles n'engendrent aucun revenu supplémentaire et font naître un ressentiment profond localement, notamment dans les régions du Sud où la structure politico-économique impériale rend davantage inique le système foncier alors assimilé à un système féodal (Markakis & Nega A. 2006 ; Gebru T. 1996).

Suite aux événements étudiants et au coup d'état manqué de 1960 (voir *infra*) au centre desquels se situait l'épineuse question foncière, la seconde période de réformes fiscales est lancée dès 1961. Ces réformes visent cette fois à générer davantage de revenus tout en stimulant l'activité agricole par le développement du capitalisme. Les nobles bénéficiant désormais de l'arène parlementaire investissent cette nouvelle institution et la retournent contre son créateur qui entendait initialement y négocier non pas les lois, mais le silence de la noblesse. Face aux résistances de cette dernière, un seul texte notable voit le jour en 1967 : l'*Agricultural Income Tax Proclamation n° 255*. Ce texte vise à court terme l'abolition des exemptions de taxes, ce qui conduit à long terme, de fait, à l'abolition du système de *rest* (Gebru T. 1996 : 83). L'innovation majeure de cette loi est relative au système de calcul des taxes qui ne dépend désormais plus du rapport taille/qualité des parcelles, mais du niveau de revenu des terres. Le fardeau aurait pu s'estomper pour les paysans, puisque les terres dont le revenu agricole est inférieur à 300 dollars par an sont taxées à hauteur de 1,50 dollars, et que ce texte de 1967 abolie la dîme (Markakis 1974/2006 : 159-162). L'application de la réforme est cependant bloquée par la noblesse dans les différentes régions : les blocages parlementaires font place aux entraves sur le terrain (intimidations des agents de l'État, voire assassinats) (Gebru T. 1996 : 83). Dès lors les paysans continuent de payer le prix fort puisque les taxes ne font que se surimposer à un

---

<sup>168</sup> Pour un exposé détaillé des réformes des taxes foncières, notamment par région, voir J. Markakis (2006 : 148-174).

système de domination préexistant, entraînant un fort mécontentement paysan vis-à-vis de l'État dont les agents locaux abusent par ailleurs souvent de leur pouvoir.

Les réformes économiques conduisent à une assimilation de l'aristocratie (et plus particulièrement la famille royale) à la domination à l'État. En effet, l'introduction du capitalisme s'opère en Éthiopie par l'intermédiaire de la classe aristocratique, associée et convertie au capitalisme par les agents étrangers. À partir de cette structure de domination et en l'absence d'une classe bourgeoise émergente, l'État en général et l'aristocratie en particulier, sont perçus comme prédateurs. Prédation qui nécessite par ailleurs le développement d'un outil coercitif plus puissant et au service de l'empereur, c'est-à-dire une force armée efficace et obéissante.

### **1.3. Les réformes militaires**

L'arrivée des troupes italiennes et la défection de nombreux leaders provinciaux avaient révélé la fragilité de leur subordination mais aussi conforté Hailé Sélassié dans sa volonté de fonder une armée centralisée et sous son commandement propre. Dès les années 1940, toute personne en possession d'une arme est intégrée à l'armée nationale. Un ministère de la guerre est créé tandis que les chefs de provinces se voient imposés l'interdiction formelle de lever des armées, ce qui constitue une rupture par rapport à leurs fonctions traditionnelles. C'est ainsi que dix ans et quelques soulèvements armés plus tard, les provinces éthiopiennes ne représentent plus de danger pour le processus de centralisation de l'empereur. Hailé Sélassié est le premier à atteindre une telle centralisation de l'armée, réalisant ainsi, près d'un siècle plus tard, le vieux rêve du roi des rois Théodoros II. Il est désormais impensable qu'un *ras* puisse conduire son armée à la rencontre de celle de l'empereur (Perham 1969 : 175).



Le nouvel outil de coercition est organisé en grand corps d'armée : armée régulière ; garde impériale<sup>169</sup> ; armée de l'air ; marine ; armée de terre. 14 000 soldats sont par ailleurs reconvertis en policiers par un simple changement d'appellation (Auf 1996 : 65 ; Janssen 1976 : 363). Cette nouvelle structure permet à l'empereur de mieux contrôler l'armée. Chaque corps d'armée se trouve en effet sous son autorité directe. Il nomme par ailleurs tous les officiers et dispose d'un commando d'élite à son service. La petite ville d'Holeta à quelques kilomètres d'Addis-Abeba accueille une école d'infanterie, Debre Zeit la prestigieuse école de l'air (*Air Force School*), Massaoua en Érythrée l'école Navale, Addis-Abeba l'école de Police, et Harar l'Académie Militaire à laquelle l'empereur donne son nom. Dès l'année 1943-1944, 39 pour cent du budget de l'État est consacré à l'armée, faisant la preuve de l'enjeu encore essentiel que représente la force de coercition dans la construction de l'État (Lefever 1970 : 141).

L'armée représente en effet un outil essentiel à la construction du secteur central et à la domination de son institution principale, l'empereur. Cependant, elle va au-delà de cet aspect uniquement coercitif et reflète aussi les évolutions du positionnement du pays sur la scène internationale (envoi de troupes éthiopiennes durant la guerre de Corée en vue d'un rapprochement avec les États-Unis). Lors de cette période de restauration, l'armée constitue en outre une illustration de la dichotomie ancien-nouveau qui se développe dans de nombreuses institutions du pays. Les « anciens » officiers avaient encore participé à la guerre contre l'Italie et provenaient souvent de la noblesse choane, à l'image de Mengistou Neway, commandant de la Garde Impériale à partir de 1958 (Gilkes 1975 : 244 ; Matthies 1973 : 34). Les nouveaux, plus jeunes, formés à Harar ou Holeta au sein des Académies militaires (tel que Mulugeta Bulli, d'origine modeste, formé à Holeta, ex-commandant de la Garde Impériale et chef d'état-major personnel de l'empereur à partir de 1958), bénéficient de meilleures qualifications militaires et attendent de prendre la relève.<sup>170</sup> L'armée ne pouvant être considérée comme isolée

---

<sup>169</sup> En 1960, la garde compte 26 000 hommes (23 bataillons d'infanterie, et 4 bataillons d'artillerie). Il s'agit du corps d'armée le plus fidèle à Hailé Sélassié, le mieux équipé et entraîné.

<sup>170</sup> Ce groupe de nouveaux soldats, « Junior Officers » d'origine souvent modeste ou « petite-bourgeoise » selon les mots de J. Markakis & Nega A., formera les rangs des militaires qui

de la société, les transformations au sein de l'armée dévoilent donc la métamorphose de la société en général (Auf 1996: 82).

L'armée d'Hailé Sélassié est également révélatrice de la volonté de domination absolue ambitionnée par l'empereur à l'intérieur du pays. D. Levine écrit ainsi en 1968 que l'armée représente la seule institution à être à la fois traditionnelle, moderne et nationale, et dont la mission « naturelle » consiste à « procréer la nouvelle culture nationale de l'Éthiopie en voie de modernisation » (Levine 1968: 21). Elle est en effet au moins autant un outil de contrôle tourné vers l'intérieur du pays qu'un outil de défense contre les menaces extérieures. Sa fonction officielle consiste à supprimer les rébellions internes, ce qui est représentatif des enjeux persistants au lendemain de la Seconde guerre mondiale, c'est-à-dire l'imposition définitive d'un ordre monarchique sur l'ordre « féodal » par la création d'une véritable armée nationale centralisée et donc indépendante des leaders provinciaux (Keller 2005 ; Spencer 1977).

De nombreux paysans sont notamment recrutés au sein d'un groupe militaire spécial appelé les « hommes en blanc » (*Netch Lebach*), en raison de la couleur de leur tenue. Peu formés et peu disciplinés, ils se livrent à des pillages réguliers auprès des populations paysannes. Ils sont accompagnés dans ces missions par un groupe militaire de 10 000 hommes, mieux formés et au service du ministère de l'Intérieur, l'armée territoriale (*Beherhawi Tor*) (Gebru T. 1996 : 52-53). L'assise du pouvoir politique sur ces forces armées montre la tendance à la coercition encore nécessaire jusqu'aux années 1960, et ainsi la faiblesse de la domination et de la négociation institutionnalisée entre le gouvernement et ses populations.<sup>171</sup> L'armée demeure ainsi un instrument au service d'un projet modernisateur défini et imposé par l'empereur et ses agents.

---

joueront un rôle important dans le renversement du régime en 1974 (Markakis & Nega A. 2006 : 125-128).

<sup>171</sup> Les années 1960 représenteront un tournant en raison de la pacification des régions, mais aussi du déclenchement du premier conflit avec la Somalie indépendante depuis 1960. Ces événements conféreront à l'armée éthiopienne un rôle davantage tourné vers la défense du pays.

Cette domination militaire est permise par le soutien extérieur à la construction de l'armée nationale. Entre 1942 et 1950, la Grande Bretagne forme 10 bataillons d'infanterie et un bataillon d'artillerie (Levine 1968 : 11). La France forme quant à elle la garde impériale alors que la Suède reprend ses fonctions à Debre Zeit et s'engage dans la formation de l'armée de l'Air. La Norvège prend en charge la marine éthiopienne et le Japon, la sûreté (Auf 1996 : 75-77).

Craignant que la présence britannique envisage de se pérenniser en Éthiopie au lendemain de la guerre, Hailé Sélassié se tourne très tôt vers les États-Unis en vue d'un soutien logistique et financier nécessaire au développement de son instrument de coercition. Un accord militaire est signé en 1953 dans lequel les États-Unis s'engagent à verser une aide militaire de 200 millions de dollars sur une période de 22 ans (Marcus 1982 ; Keller 2005 : 94).<sup>172</sup> En échange de l'utilisation d'une base militaire américaine à Asmara<sup>173</sup> et de l'envoi de troupes éthiopiennes à la guerre de Corée, les États-Unis forment et équipent une force éthiopienne de 40 000 hommes. Recevant 60 pour cent de l'aide américaine destinée à l'Afrique tout au long des années 1960, l'Éthiopie représente son principal partenaire sur le continent Africain (Henze 1982 : 638). L'Éthiopie n'a de cesse de demander davantage de soutien aux États-Unis. Par la signature de l'accord d'assistance militaire en mai 1953, elle parvient à se faire livrer des armes modernes et les États-Unis acceptent de former trois divisions de 6 000 hommes pour un coût de 5 millions de dollars (Marcus 1982 : 355).

Ces derniers demeurent réticents à entretenir cette armée sans grand intérêt dans la stratégie américaine alors tournée vers l'Asie en général, et la guerre de Corée en particulier. Cet intérêt limité devient particulièrement visible lorsque les États-Unis abandonnent l'Éthiopie après que les installations de Kagnew étaient devenues obsolètes et que le régime de Sadat les avait invités à se rapprocher du canal de Suez. Les États-Unis n'envisagent pas de construire des relations de long

---

<sup>172</sup> D'autres soutiens financiers sont également accordés par la Suède, Israël, l'Inde ou encore l'Union soviétique (Lefever 1970).

terme avec l'Éthiopie. Ils concèdent ainsi des aides lorsque l'Éthiopie leur semble présenter un intérêt (porte vers le Moyen-Orient). Lorsque cet intérêt disparaît, ils mettent rapidement un terme à leur timide engagement (Marcus 1982).

Insistant sur l'évolution du ratio arme-par-homme, P. Henze montre que le soutien américain ainsi que le budget alloué par l'État éthiopien aux forces armées diminue bien avant la fin du règne d'Hailé Sélassié (Henze 1982).<sup>174</sup> Corrélativement, les forces armées voient leur rôle augmenter dans cette même période. Elles doivent résister à l'agression somalienne à l'Est et combattre la rébellion érythréenne au Nord dès 1961. La baisse du budget militaire associé à la croissance de leurs engagements constitue l'une des sources de mécontentement de la part de soldats mal rémunérés et engagés sur des théâtres de conflits croissants.

Paradoxalement, l'outil de coercition mis en place par Hailé Sélassié en vue d'asseoir son pouvoir à l'intérieur du pays se transforme en une immense institution qui lui échappe progressivement. La Garde Impériale commandée par Mengistou Neway, issu de la noblesse choane, renversera le régime lors du bref coup d'État de 1960 (voir *infra*), annonçant la Révolution de 1974. Cette évolution illustrera le mécontentement d'une partie de la noblesse à l'égard d'un système impérial se sclérosant. Mécontentement qui motivera, la décennie suivante, les classes intermédiaires incorporées à ces corps d'armée à déposer le dernier empereur en 1974.

---

<sup>173</sup> La base, Radio Marina, est un point de télécommunications stratégique pendant la guerre froide. Un accord d'octobre 1952 renomme la base Kagnew. Un an plus tard, les conditions d'utilisation de la base sont régularisées jusqu'en 1978.

<sup>174</sup> Notons que si le désengagement américain avait commencé sous Hailé Sélassié, il fut finalement décidé en raison des éliminations violentes d'une quarantaine de personnalités de l'ancien régime à la fin de l'année 1974 par le nouveau gouvernement militaire du *därg*.

#### **1.4. La continuité salomonienne**

La Constitution de 1955 confirme le pouvoir de l'empereur et la marginalisation des deux autres piliers du pouvoir éthiopien : la grande noblesse terrienne et l'Église. Corrélativement, la Restauration voit se développer de nouveaux groupes sociaux, tels que les petits commerçants, les fonctionnaires fraîchement diplômés et remplaçant les élites traditionnelles au sein d'une administration grandissante, les intellectuels ou les étudiants (Markakis [1974] 2006). Le mouvement étudiant est en ce sens important, car il naît d'une politique émanant du cœur du secteur central, et sera au cœur des soulèvements populaires des années 1960-1970. Son influence est encore perceptible au sein de l'élite politique actuelle (voir troisième partie, section 2).

Sous la restauration, l'Église orthodoxe continue de représenter l'une des armes symboliques les plus puissantes de l'Ancien Régime. Mais le maintien de ces valeurs s'est accompli à travers une marginalisation progressive de l'institution religieuse après la guerre et sa mise sous tutelle par Hailé Sélassié, alors même que l'Église représentait l'un des piliers de la construction de la légitimité monarchique. L'empereur mène en effet une politique visant à contrôler l'institution ecclésiastique orthodoxe à partir d'une double dynamique : les réformes initiées par Hailé Sélassié visent d'un côté à émanciper l'Église éthiopienne de l'Église copte égyptienne et de l'autre, à mettre la nouvelle institution religieuse sous sa tutelle.

Alors qu'il était encore *ras*, Täfäri Makonnen avait énoncé le souhait de nommer lui-même le représentant de l'Église orthodoxe éthiopienne lors d'une visite au Caire en 1924 (Erlich 1998, 2000). Face au conseil de la communauté copte, il revendiqua le fait qu'un moine éthiopien succède au vieil *abounä* Matéwos, égyptien, mais était rentré en Éthiopie avec une réponse négative. Un compromis avait cependant été trouvé en 1929, date à laquelle trois moines éthiopiens furent consacrés évêques au Caire, ce qui marqua une grande victoire pour Täfäri. L'élévation de l'*etchegié* Gebre Menfes Qeddu au titre d'*abounä* Sewiros, à

l'occasion du couronnement d'Hailé Sélassié en février 1930, avait marqué une nouvelle avancée du nouveau *negoussä nägäst* qui « avait dorénavant un clergé sous sa direction, nommé par lui, qui pouvait quadriller le territoire et relayer les décisions du pouvoir central » (Ancel & Ficquet 2007 : 193). La politique d'autonomisation entreprise par Hailé Sélassié fut en quelque sorte poursuivie par l'occupant italien qui tenta de désolidariser l'Église éthiopienne de son patriarcat copte égyptien.

L'enjeu reste donc le même pour Hailé Sélassié dans les années 1940 et 1950. La rupture entre Alexandrie et Addis-Abeba est confirmée en 1959 lorsque l'Église éthiopienne obtient le droit de posséder son propre patriarche pouvant à son tour nommer des évêques. L'*abounä* Baselyos prend alors la tête de la nouvelle Église autocéphale, ce qui marque l'autonomisation de l'Église éthiopienne. Le nouvel *abounä*, entièrement soumis à l'autorité d'Hailé Sélassié, peut désormais constituer une hiérarchie destinée à devenir l'administration provinciale religieuse (Ancel & Ficquet 2007 : 194-195 ; Ancel 2006).

L'Église orthodoxe éthiopienne avait représenté un facteur unificateur persistant depuis les conquêtes de Ménélik II, au cœur de la construction de l'éthiopianité. Elle continue de légitimer le pouvoir politique et ainsi, malgré l'instrumentalisation de l'institution religieuse par les monarques, demeure un pilier indispensable au chef de l'État. Tout comme la noblesse demeure nécessaire et donc intégrée au sein du secteur central par le biais des nouvelles institutions « représentatives », l'Église ne bascule pas dans le secteur périphérique en 1959.<sup>175</sup>

L'Église rejoint ainsi ces groupes traditionnels marginalisés au sein du secteur politique central jusqu'à sa frontière, instrument indispensable de pouvoir qu'il s'agit de contrôler tout en évitant son exclusion. Cette marginalisation s'effectue politiquement en raison du rôle primordial joué par Hailé Sélassié dans l'autonomisation de l'Église éthiopienne, et de ses modalités. Elle s'opère

également financièrement par le décret de 1942 qui introduit un impôt sur les terres de l'Église et amenuise ainsi son autonomie.<sup>176</sup>

L'Église et le clergé font donc partie des principales institutions touchées par les réformes au lendemain de la guerre. Elle se trouve en concurrence avec l'État pour l'extraction des surplus de production agricole.<sup>177</sup> Elle doit également faire face à une nouvelle catégorie d'agents représentant de l'État et trouvant leurs racines en ce dernier (Gebru T. 1996 : 50). Parallèlement, le fossé séparant la noblesse terrienne des paysans et de l'État se creuse continuellement. La noblesse terrienne ne parvient à conserver une partie de son influence locale qu'en accentuant un système de rétribution de plus en plus inégal et impopulaire.

La mise en place de la structure commerciale sans les changements structurels qui auraient dû avoir lieu pour permettre une transition pacifique explique en partie les conflits des années 1940-1960 (Gebru T. 1996 : 57). Durant cette période, les changements structurels de l'économie et de la configuration du secteur politique central font par conséquent apparaître de nouveaux modes de mobilisations et de conflits que l'on peut qualifier d'inter- et d'intrasectoriels.

---

<sup>175</sup> Les divisions internes entraînent un effort important de centralisation au sein même de l'institution orthodoxe après la guerre, ce qui est révélateur des difficultés rencontrées par l'empereur et son patriarche à contrôler effectivement cette hiérarchie complexe (Ansel 2009).

<sup>176</sup> La politique d'éducation d'Hailé Sélassié marginalise l'institution religieuse qui avait auparavant un quasi-monopole sur cette fonction. Contrairement à la noblesse, l'Église orthodoxe éthiopienne était sortie relativement indemne de la guerre. Elle avait caché des armes et fourni martyrs (Greenfield 1965, p. 265). Mais elle n'échappe pas ensuite à une marginalisation progressive au sein du secteur politique central.

<sup>177</sup> L'Église est alors exonérée de taxes. Son système de tribut (*samon*) est basé sur les terres de L'Église dont elle tire une rente. Les paysans se doivent en effet de fournir une partie importante de leur revenu sous forme de tribut (*gibir*) et de dîme (*asrat*).

## **2. Des conflits impériaux à la double crise de l'État**

Les réformes économiques qui accompagnent l'introduction de logiques capitalistes sous la Restauration conduisent à la formation d'une nouvelle classe « intermédiaire » entre la paysannerie et l'aristocratie/noblesse. Ces nouveaux groupes vont jouer un rôle déterminant au cœur de la double crise de l'État éthiopien car ils sont les moteurs des métamorphoses des secteurs à travers les crises des années 1960 et 1970. Pour J. Markakis, ces nouvelles couches sociales en mutation, au départ favorables à l'empire qui les a enfantées, se trouvent progressivement frustrées par l'incapacité d'un l'État figé à les absorber au sein d'une administration, d'une bureaucratie et d'une structure économique encore restreintes (Markakis [1974] 2006).

Par ailleurs, les crises violentes auxquelles le régime d'Hailé Sélassié se trouve confronté sous la Restauration émanent de l'incapacité du secteur central en mutation à s'engager dans une réforme pourtant nécessaire de son système de valeur hérité de l'empire. Le projet impérial de la restauration continue en effet de viser une politique unificatrice, voire d'uniformisation identitaire et religieuse de l'empire (Gebru T. 2009 : 31). L'empereur ne cesse d'incarner la continuité temporelle et spirituelle de l'État et, ainsi, représente ce pont entre l'État et son origine salomonienne et aksoumite. La diffusion par ailleurs brutale d'une éthiopianité définie et imposée par le « haut » (le secteur central) participe à l'attisement des conflits et à la remise en cause parfois radicale de l'identité nationale ainsi construite et imposée.

Ces conflits sont donc « nouveaux » en raison de la nature originale des acteurs en conflits, de leurs modalités de mobilisation, de leurs revendications ainsi que des répertoires d'action auxquels ils ont recours. Apparaissent alors de façon plus visible trois tendances de conflits dans les régions étudiées ici sous la Restauration, à savoir : le conflit à tendance intersectorielle (*cf.* révolte des *Wäyané*), le conflit à forte tendance interne au secteur central (*cf.* coup d'État de



1960, mouvement étudiant) et, enfin, le conflit dont la tendance est à la fois interne au secteur périphérique et intersectorielle (cf. Érythrée, Afar).

## **2.1. Conflit à forte tendance intersectorielle**

Les conflits à forte tendance intersectorielle renvoient aux conflits armés opposant les acteurs du secteur politique central aux acteurs du secteur politique périphérique. Rappelons ici la fluidité de la frontière entre ces secteurs, conférant aux groupes situés à cette frontière perméable (c'est-à-dire à cheval entre le secteur central et le secteur périphérique) un rôle pivot dans le déclenchement, la forme et le déroulement des conflits.

### **2.1.1. Les derniers conflits impériaux comme révélateurs des métamorphoses des secteurs**

De nombreuses révoltes éclatent dans les provinces éthiopiennes après la Restauration d'Hailé Sélassié. La première se déroule au Nord, dans le Tigrāi de 1943. Appelée la révolte des *Wäyané* (« rébellion », « révolte » en Tigrinya), elle représente un tournant qualitatif dans l'histoire des conflits éthiopiens. Au moment de la reprise des réformes sociales, politiques et économiques entamées par Hailé Sélassié avant la guerre, cet épisode confirme à la fois l'instabilité du régime du roi des rois et la force de l'État éthiopien, tout en révélant les métamorphoses subies par ce dernier durant cette période. En effet, la noblesse, qu'Hailé Sélassié entend progressivement intégrer au secteur central, joue un rôle clé dans ce conflit en se situant à la frontière entre une paysannerie « périphérique » et un monarque « central ». Ce soulèvement peut donc être perçu, certes, comme la résistance d'une force centrifuge (noblesse tigréenne) à une dynamique centripète (le gouvernement éthiopien), selon les termes utilisés par Norbert Elias (Elias 1975 ; Auf 1996). Mais il peut également être lu comme un conflit se déroulant au cœur même de l'État et de ses métamorphoses. L'échec de la révolte des *Wäyané* mettra en effet un terme à la position pivot de cette noblesse au Tigrāi jusqu'à la fin du

règne d'Hailé Sélassié. Le surnom de *Wäyané* que s'appropriera le FPLT lors de la lutte de libération contre le *därg* illustre l'héritage durable de cette révolte dans la façon dont les Tigréens perçoivent l'État éthiopien.

### **La révolte des *Wäyané* au Tigräi**

À son retour d'exile en 1941, Hailé Sélassié doit faire face à l'opposition de la noblesse restée en Éthiopie durant la guerre pour résister à l'occupation italienne. Ceux-ci entendent contrer la reprise du cycle de centralisation qui avait débuté avant la guerre. La résistance est particulièrement importante dans les régions de noblesse héréditaire comme à Gondar, au Godjam ou au Tigräi (Gebru T. 1996). En ce sens, la bataille d'Antchim (31 mars 1930) (voir *supra*) peut être considérée comme un prélude aux crises qui vont suivre la restauration de l'empereur.

Pendant l'occupation, la noblesse Tigréenne avait parfois cherché à s'émanciper des dirigeants choans en pactisant avec les Italiens. Un projet de « Grande Érythrée » avait émergé de cette collusion, où le Tigräi et l'Érythrée auraient été unis dans une sorte de compromis dangereux entre l'Italie et la noblesse tigréenne souhaitant s'affranchir des réformes d'Hailé Sélassié (Medhane T. 1999). Cependant, à la libération, les Tigréens n'ont d'autre choix que de se soumettre à nouveau à Addis-Abeba. Hailé Sélassié confère à Abebe Aregay la tâche de diriger la région en tant que gouverneur en mai 1943. D'origine Oromo dans une région tigréenne (ce qui est mal perçu localement), Abebe met en place un régime très dur. La région se rebelle. Les paysans, les brigands et une partie de la noblesse terrienne agrègent leurs mécontentements vis-à-vis du gouvernement éthiopien et constituent une force qui va déstabiliser le régime restauré.

Face à la montée du mouvement, l'empereur dépêche une mission au début de l'année 1943 dans la région du Wajirat qui conduit à une escalade de la violence. La coalition du Nord parvient initialement à repousser les offensives « éthiopiennes » (Gebru T. 106-107). Mais la rébellion divisée ne peut faire face

aux troupes mieux équipées du roi des rois appuyées par la redoutable artillerie et la décisive aviation britannique (Fontrier 1999 : 71). Les rebelles sont défaits à Alagé en février 1943, ce qui marque non seulement la fin de la rébellion débutée en janvier, mais également la fin de l'autonomie régionale par rapport au gouvernement d'Addis-Abeba. Ce dernier concède la nomination du *ras* Seyoum Menguesha (petit fils de Yohannes IV et gendre d'Hailé Sélassié) à la tête de la province tigréenne.<sup>178</sup> La démilitarisation du Tigräi qui suit prive les familles tigréennes d'une part importante de leur pouvoir de nuisance.

Rechercher les causes de ce conflit implique de se pencher sur les rapports entre l'État éthiopien en pleine métamorphose et la région tigréenne, ancien centre politique avec Yohannes IV, et ancien centre symbolique de l'État éthiopien mythifié comme héritier du royaume d'Aksoum. En ce sens, la perception tigréenne de l'État éthiopien ne doit pas être sous-estimée. Les Tigréens, au « cœur de l'Éthiopie mais périphérique[s] de la Grande Éthiopie », n'auraient jamais pardonné à Ménélik II et ses successeurs d'avoir « marginalisé » leur région, source de leur déclin (Gascon 2003 : 3).

La Grande-Bretagne dont projet de Grand Tigräi uni et indépendant inquiète certes Hailé Sélassié qui cherche à diversifier ses soutiens et se tourne finalement vers les États-Unis.<sup>179</sup> Mais les dynamiques de la révolte semblent avant tout endogènes.<sup>180</sup>

---

<sup>178</sup> Seyoum Menguesha, emprisonné à Rome, fut relâché et envoyé au Tigräi par l'administration italienne durant l'occupation. Craignant le retour d'Hailé Sélassié en marche vers l'Éthiopie depuis le Soudan (accompagné d'un contingent britannique), Rome entendait se servir du *ras* Seyoum afin d'agréger les forces tigréennes hostiles au retour du roi des rois. Mais Menguesha se rallie dès son retour au *negoussä nägäst* et à l'allié britannique (Henze 2004 : 235). Il ne sera jamais couronné *negous* et occupera le poste de gouverneur général de la province jusqu'à sa mort en 1960 (Greenfield 1965). Son fils, le *ras* Menguesha, le relèvera jusqu'à la révolution de 1974.

<sup>179</sup> Le *British War Office* britannique défendait la formation d'un Tigräi indépendant, élargi aux régions érythréennes des plateaux et sous influence britannique. Seyoum Menguesha et le *ras* Hailé Sélassié Gougsa sont ainsi nommés par le Royaume-Uni à la tête du Tigräi en 1941, sans l'aval d'Hailé Sélassié. Ce dernier reprend cependant le dessus après 1943 et suite à la défection du *ras* Gougsa et le ralliement de Menguesha Seyoum à Addis-Abeba (Menguesha entendait ainsi s'assurer le titre de *negous* qu'il n'obtiendra jamais). Voir ERLICH Haggai, « 'Tigrean Nationalism', british Involvement and Haila-Sellasse's emerging Absolutism, Northern Ethiopia 1941-1943 », *Asian and African Studies*, vol. XV, n° 1 (1982), p. 191-227; et du même auteur, « Tigrean Politics 1930-1935, and the Approaching Italo-Ethiopian War », dans *Proceedings of the 6<sup>th</sup> international Conference on Ethiopian Studies (Tel Aviv)*, GOLDENBERG G. (dir.), Rotterdam, 1983.

Le cas tigréen est révélateur d'une tendance plus générale qui nécessite d'être appréhendée à partir de la problématique de la construction/formation de l'empire/État éthiopien. La révolte paraît en effet le résultat d'une conjonction de facteurs internes liés aux implications du projet étatique de l'empereur et de son entourage, c'est-à-dire la nécessité d'augmenter les recettes nationales face à l'héritage territorial des conquêtes de Ménélik et les besoins financiers croissants réclamés par les réformes de l'État.<sup>181</sup> Or, ces mesures réclament une réorganisation (voire la suppression) des structures féodales et une politique visant à augmenter les revenus agricoles en supprimant les barrières structurelles à de telles innovations (Elias 1975). Autrement dit, ces réformes impliquent à terme l'abolition des droits de la noblesse terrienne et des propriétaires terriens en général. Ces politiques ont pour effet de priver ces derniers d'une partie de leurs revenus et de leur pouvoir, puisqu'ils sont désormais intégrés au secteur politique central. On comprend dès lors les motifs d'alliance de cette noblesse terrienne avec les paysans. Il s'agit ainsi pour les nobles de résister aux réformes et de conserver leurs privilèges. Cette volonté n'est cependant qu'épisodique, puisqu'il s'agit également de ne pas aliéner pour autant les privilèges liés à la Cour, ou, autrement dit, au sein du secteur politique central qui représente une nouvelle source de revenu substantielle. Les nobles deviennent par cette négociation et l'ambiguïté de leur position des « hommes frontières » entre les deux secteurs, capables de faire jouer leurs prérogatives dans ces deux sphères.

Ces évolutions ont également un effet sévère sur les populations paysannes qui souffrent le plus des réformes. L'instauration d'un système de taxation fixe, la

---

<sup>180</sup> Sur les influences extérieures au Tigrāi durant l'occupation italienne et sous la Restauration, voir également ERLICH Haggai, « Tigre in Modern Ethiopian History », dans *Proceedings of the Seventh International Conference of Ethiopian Studies*, University of Lund, les 26-29 April 1982, RUBENSON Sven (dir.), Michigan State University African Studies, 1984, p. 327-330 ; GEBRU Tareke, *Ethiopia : Power and Protest, Peasant Revolts in the Twentieth Century*, Red Sea Press, Asmara, 1996 ; MEDHANE Tadesse, *The Eritrean-Ethiopian War: Retrospect And Prospects*, Mega Printing Enterprise, Addis Ababa, 1999.

<sup>181</sup> Gebru T. n'hésite pas à comparer ces logiques à la construction des États européens. Pour une telle comparaison, voir C. Tilly, « Western State-making and Theories of Political Transformation », dans *The formation of national states in Western Europe*, C. Tilly, (dir.), Princeton, NJ, 1975.

monétisation fiscale, les abus des représentants de l'État et des propriétaires terriens (qui soulagent leurs pertes de revenus en demandant davantage aux paysans ou en leur réclamant de nouvelles taxes) augmentent les rancœurs des paysans vis-à-vis de l'État. Les conséquences de la réforme fiscale de 1967 sont ici révélatrices de ces rancœurs et des ambiguïtés de la noblesse.

Après de nombreuses résistances de la part des propriétaires terriens face au gouvernement au sein des nouvelles institutions (Parlement à Addis-Abeba), la seule loi importante votée sera en effet *l'Agricultural Income Tax* de 1967 (Schwab 1972 ; Gebru T. 1996). En raison des différences déjà notées concernant les statuts de la terre en Éthiopie, les effets de cette réforme varient entre ce que l'on a nommé schématiquement le « Nord » et le « Sud ». Au Sud, où le système s'apparente le plus à une domination féodale européenne, les réformes économiques et la réforme fiscale de 1967 confirment surtout l'aliénation des paysans qui deviennent des paysans sans terre (Markakis & Nega A. 2006 : 51 ; Gascon 1995). La position des métayers se trouvait déjà considérablement affaiblie à la suite des politiques économiques impulsées par l'État éthiopien. Les paysans doivent fournir la force de travail nécessaire à l'extraction toujours plus importante de richesses, tout en répondant à la sollicitation de contribuer en argent et en nature à la construction de l'État alors qu'ils ne connaissent aucun retour positif (Gebru T. 1996 : 52). Ces réformes de la terre augmentent donc leur précarité ainsi que, selon J. Markakis, le sentiment d'appartenance à une classe paysanne opposée aux propriétaires terriens (Markakis 2006). Ces transformations font partie, au Sud, des facteurs principaux menant à la révolte du Balé dans les années qui suivent la réforme de 1967, et au Nord, de la révolte du Godjam (Gebru T. 1996).<sup>182</sup>

---

<sup>182</sup> D'autres révoltes éclatent en effet dans les années 1960 au Balé, au Sidamo, à Harar, et au Godjam à la suite du vote de loi de 1967 au Parlement. Le texte entendait améliorer les recettes de l'État en améliorant ses capacités à lever des taxes. Cet épisode conflictuel illustre également l'évolution de l'élite « traditionnelle » au sein des structures de l'État éthiopien en pleine mutation. Il montre de quelle façon les conflits sectoriels se déplacent à l'intérieur du secteur politique central dès les années 1960. C'est au Godjam que les paysans s'attaquent aux symboles de l'État et à ses représentants dès 1967. La nomination d'un gouverneur choan dans une région traditionnellement opposée à Hailé Sélassié, la réforme foncière ainsi que le rôle moteur de la noblesse dans la mobilisation des paysans font de ce soulèvement l'un des plus révélateurs des

Au Nord, ces réformes engendrent une insatisfaction à la fois chez la noblesse et chez les paysans. La noblesse craint une perte de ses revenus. Quant aux paysans, ils attendent avec inquiétude que la noblesse leur fasse porter le fardeau des mesures. Après les réformes sur le *rest*, la condition paysanne avait été officiellement libérée de sa dimension « féodale » (Markakis & Nega A. 2006 : 51). Mais la noblesse parvient à se décharger d'une partie de ses taxes sur les paysans tout en persuadant ceux-ci de la responsabilité de l'État éthiopien dans la dégradation subséquente de leur niveau de vie.

Ces révoltes sont donc en partie la conséquence d'une dégradation des conditions de vie des paysans, de l'insatisfaction de la noblesse face aux prérogatives grandissantes de l'État éthiopien, mais aussi plus largement d'une perception de perte d'autonomie vis-à-vis de ce pouvoir. Cette perception se trouve davantage chez les leaders provinciaux et les anciens Patriotes frustrés et inquiets du retour d'un Choa hégémonique que chez les paysans. Ainsi, les leaders des mouvements, nobles comme brigands, ont pour la plupart cherché à défendre avant tout leurs intérêts personnels plutôt qu'à promouvoir l'amélioration des conditions de vie paysannes (Greenfield 1965 : 312).

### **La noblesse devient un acteur pivot entre les deux secteurs**

Les observateurs considèrent que les conflits au Tigräï et au Godjam naissent d'une forte tension centre-périphérie. Ils rejoignent ainsi les analyses classiques des rapports entre centre-périphérie, conflits, et formation de l'État (voir Première partie). La périphérie, synonyme de force centrifuge, est alors perçue comme

---

évolutions structurelles économiques, politiques et sociales de l'après guerre. Cette révolte essentiellement amhara permet par ailleurs de sortir d'une interprétation « ethnique » trop tranchée qui dénoncerait la domination amhara sur les autres populations, notamment au Tigräï lors de la révolte des *Wäyané*. En 1968, Hailé Sélassié réprime le mouvement avec le soutien à nouveau de l'aviation anglaise et nomme un nouveau gouverneur à la tête de la province. Mais le gouvernement recule sur l'application de la réforme foncière en raison de la complexité des statuts de la terre dans cette région (Schwab 1972 ; Clapham 1975 : 74).

résistante au processus de centralisation. La grille de lecture en termes de conflits sectoriels permet de classer ces conflits en trois catégories distinctes mais interdépendantes, et non plus en une seule opposant le centre choan à ses périphéries (conflit à tendance intersectorielle ; conflit à tendance interne au secteur central, conflit à tendance interne au secteur périphérique). .

Nous pouvons en effet considérer que le secteur politique central choan s'étend au Tigrāi *via* les agents de l'État envoyés à la « périphérie » afin de prélever les ressources nécessaires au développement de la métropole et de diffuser le système de valeur de cette dernière. En ce sens, les politiques fiscales (taxes, projets de développement économiques) et culturelles (imposition de l'Amharique comme langue de l'administration et des écoles) menées par Hailé Sélassié dans les provinces constituent une extension du secteur politique central.

Le secteur politique périphérique ne peut cependant se définir comme regroupant l'ensemble des groupes de la région. Les bandits et les paysans, difficilement contrôlables et obéissant à des codes différents de ceux du secteur central, peuvent être classés au sein du secteur politique périphérique. En revanche, la noblesse terrienne occupe une place particulière depuis son intégration dans les structures de l'État. L'État éthiopien d'avant guerre était déjà parvenu à coopter, par la force ou la négociation, les élites provinciales au sein du secteur central. Ainsi, même si la noblesse tigréenne a cette particularité d'être la moins intégrée aux institutions étatiques même après la guerre (Erlich 1984), il est difficile de ranger ces élites provinciales dans l'un ou l'autre des secteurs.

Les résistances de la noblesse se font ainsi dans un contexte d'intégration au sein du secteur central, et non de leur exclusion. Il s'agit pour Hailé Sélassié de les contrôler en les intégrant à l'administration ou en les faisant venir à la Cour et au Parlement. Ces conflits furent les dernières tentatives malheureuses d'échapper à leur basculement au sein du secteur central. On constate ainsi un double mouvement vers et à l'encontre du secteur politique central, ce qui remet en cause

la distinction chronologique du passage d'un éventuel mouvement centrifuge à un mouvement centripète.

La réforme de 1967 est donc révélatrice de l'évolution de la noblesse au sein même du pouvoir. Soumise, elle se range finalement du côté du roi des rois pour l'appuyer dans la répression du soulèvement au Godjam (Markakis & Nega A. 2006 : 51). Elle acquiert définitivement le statut de courtier en politique, autrement dit, la noblesse occupe désormais une place « frontière » pacifiée, opérant entre le secteur politique central et le secteur politique périphérique.

Les conflits d'après guerre se situent donc en partie dans la continuité de ceux ayant précédé l'invasion italienne. Le conflit peut ici être perçu comme une forme violente de négociation de l'autonomie et de privilèges à la fois au sein du secteur périphérique (revenus tirés des terres et des paysans, ou du commerce) et au sein du secteur central (poste dans l'administration impériale au Tigräï et à Addis-Abeba).<sup>183</sup> Le retournement des notables du Godjam contre le soulèvement paysans est révélateur du manque à gagner pour ces élites provinciales si elles venaient à être désormais exclues du secteur central. Par un effet de cliquet, l'État est désormais devenu une arène de négociations et l'incarnation des ressources convoitées, ce qui ne peut plus permettre d'analyser les révoltes d'après guerre comme de simples résistances régionales ou provinciales à la domination choane.

L'État d'Hailé Sélassié est désormais convoité. Il est devenu une arène politique et l'enjeu de tractations économiques, encore embryonnaires certes, mais qui laissent entrevoir les évolutions des décennies à venir. Ainsi, les révoltes d'après guerre peuvent être analysées comme les prémisses de conflits intersectoriels entre le gouvernement d'Hailé Sélassié représentant le secteur central d'un côté (réformes fiscales, projets de développements économiques, chrétienté, élite choane) et les bandits<sup>184</sup>/paysans le secteur périphérique de l'autre, la noblesse occupant une

---

<sup>183</sup> Gebru T. montre comment les ex-rebelles et les élites locales sont absorbés dans l'administration d'Hailé Sélassié (Gebru T. 1996 : 16).

<sup>184</sup> Les brigands ont également un rôle frontière. La distinction entre le brigandage et la politique est en effet très floue, notamment au Tigräï durant cette période. Les deux rois des rois Théodoros



position « frontalière » entre ces secteurs. Notons qu'au Nord, la proximité culturelle et économique de la noblesse par rapport aux propriétaires terriens permettait une alliance entre ces deux groupes qui n'était pas possible au Sud (Donham 1986), expliquant une différenciation des enjeux et des répertoires d'action mobilisés.

## **Tendance au conflit interne au secteur périphérique**

On peut également distinguer dans le conflit *Wäyané* de 1943 une tendance au conflit à l'intérieur du secteur politique périphérique, mettant aux prises les bandits et les familles tigréennes (Erlich 1984). Ces conflits se trouvent bien entendus connectés au conflit entre les deux secteurs, ne serait-ce qu'en raison du rôle pivot joué par la noblesse entre les deux secteurs. L'existence de ces conflits internes au secteur périphérique mérite d'être soulignée dans la mesure où ils permettent à leur tour de relativiser la dimension binaire centre-périphérie. Comme l'a montré H. Erlich, l'histoire éthiopienne, notamment au Tigräi, serait écrite à partir des « calculs de pouvoir cyniques » des acteurs locaux (Erlich 1984: 327). Les collaborations avec les forces extérieures (éthiopiennes ou européennes) étaient alors le moyen de négocier sa place dans le cadre traditionnel de la politique tigréenne. Il s'agissait d'éliminer les rivaux locaux afin d'obtenir le titre de *negous*. Ce qui expliquerait selon le même auteur que les mouvements tigréens ne soient pas séparatistes ou indépendantistes. Résignés depuis 1894 avec la

---

II et Yohannes IV étaient par exemple d'anciens brigands (*chefta*). Les *chefta*, à la fois craints et courtisés, ont depuis longtemps joué un rôle politique pivot entre les paysans pour qui ils peuvent être des pilleurs injustes et sanguinaires ou des leaders respectés défendant leurs revendications ; ils se sont aussi avérés pivots entre les noblesses éthiopiennes et les forces étrangères en général, ou italiennes en particulier. Il est intéressant d'observer que le terme a connu une évolution importante et sert aujourd'hui le plus souvent à dépolitiser et à délégitimer un mouvement contestataire en le faisant passer hors la loi ; ce fut par exemple le cas des fronts érythréens et tigréens qualifiés de *chefta* par Hailé Sélassié et le Mengistu. Voir notamment CRUMMEY D 1984, « Banditry and Resistance: Noble and Peasant in Nineteenth Century Ethiopia », dans *Proceedings of the Seventh International Conference of Ethiopian Studies, University of Lund, les 26-29 April 1982*, RUBENSON Sven (dir.), Michigan State University African Studies, 1984, p. 263-277; TEKESTE Negash, « Resistance and Collaboration in Eritrea, 1822-1914 », dans *Proceedings of the Seventh International Conference of Ethiopian Studies, University of Lund, les*

soumission du *ras* Menguesha, fils de Yohannes IV, à Ménélik II à Addis-Abeba, les grandes familles tigréennes ne semblent pas avoir envisagé l'indépendance, ce que confirme l'ambition limitée que représente l'acquisition du titre de *negous*, soumis qu'il reste au *negoussä nägäst*.<sup>185</sup>

La rupture que représente le conflit *Wäyané* de 1943 soulignée par Gebru T. confirme ces évolutions : « Opposition to central authority has shifted from the gentry to the intelligentsia. Whereas the former sought to protect its economic interest and social position by preserving regional autonomy within the existing social structure, the latter wants greater inclusion in a transformed national state » (Gebru T. 1996: 123-124). En effet, la noblesse marginalisée au sein du secteur central ne sera pas en mesure de négocier une place confortable en son sein.

Il n'est donc pas surprenant que ces évolutions accompagnées de l'émergence de nouveaux groupes sociaux au sein même du secteur central (puisqu'engendrés par celui-ci) conduisent à des tensions croissantes dans les années 1960 et 1970, jusqu'à la révolution de 1974.

---

26-29 April 1982, RUBENSON Sven (dir.), Michigan State University African Studies, 1984, p. 315-325.

<sup>185</sup> La révolte du Godjam et la question de la réforme foncière confirme quant à elles le devenir de l'État en tant qu'arène de négociation et de conflit politique. S'y opposent une noblesse au sein du Parlement (du Sénat en particulier), face au gouvernement, et face à une nouvelle élite politique réformatrice (Schwab 1972). Les tensions croissantes au sein de ces institutions confirment un déplacement des tensions régionales vers la capitale, ou plus précisément à l'intérieur du secteur politique central. Les conflits à l'intérieur du secteur politique central opposent donc désormais les élites provinciales intégrées à ce secteur aux forces réformatrices. Le gouvernement d'Hailé Sélassié a ainsi pour difficile tâche de garantir un compromis entre ces deux forces qui le tirent vers l'immobilisme d'un côté et les réformes attendues par une nouvelle élite urbaine de l'autre.

## 2.2. Conflits à forte tendance interne au secteur central sous la Restauration

### 2.2.1. Le coup d'état de 1960

Le 13 décembre 1960 au matin, le chef de la garde impériale (Bodyguard), Mengistu Neway, se rend au Palais d'Hailé Sélassié pour annoncer une rébellion des notables ainsi que d'une partie de l'armée. Il appelle ses hommes à se rassembler afin de « défendre » et de « restaurer » l'autorité impériale (Marcus 2002 : 169). Par cette ruse, et alors que l'empereur est en visite au Brésil, la garde impériale menée par cet homme renverse le gouvernement. Les soldats contrôlent rapidement une partie de la capitale et retiennent prisonniers dans l'enceinte du palais des personnalités des Ministères ainsi que des membres de la famille royale.<sup>186</sup>

Le coup d'État porté par les frères Mengistu et Germamé Neway prend les représentants de l'État par surprise. Le général Mengistu Neway (44 ans), l'aîné des deux, est en effet un proche d'Hailé Sélassié en charge du commandement de la garde impériale depuis 1956. Celle-ci réclamait depuis plusieurs mois une amélioration de sa solde et de ses conditions de vie. Germamé Neway (36 ans), son frère, fait quant à lui partie de la nouvelle élite ayant suivi leurs études à l'étranger.<sup>187</sup> Certains hauts dignitaires progressistes se rallient au coup d'État,

---

<sup>186</sup> Pour une présentation détaillée de ces événements, voir GREENFIELD Richard, *Ethiopia. A New Political History*, Pall Mall Press, London, 1965, p. 375-452 notamment ; voir également, pour une description du coup dans une perspective historique des rapports militaro-politiques plus large, BAHRU Zewde, « The History of the Red Terror, Contexts & Consequences », dans *The Ethiopian Red Terror Trials*, TRONVOLL Kjetil, SCHAEFER Charles & GIRMACHEW Alemu Aneme (dir.), James Currey, 2009, p. 17-32.

<sup>187</sup> Germamé fait partie de l'élite bureaucratique créée et soutenue par l'empereur. Il est diplômé Hailé Sélassié I Secondary School et obtient un Bachelor et Master of Arts aux États-Unis où il est très actif au sein des cercles politiques étudiants éthiopiens. Il y dénonce l'exploitation des populations par les élites minoritaires. À son retour en Éthiopie, Germamé est nommé gouverneur au Walamo. Il y met en place un système de participation des paysans à la sécurité, redistribue également des propriétés du gouvernement à des paysans sans terre. Les propriétaires terriens protestent et Germamé est rappelé à Addis-Abeba. Ce dernier s'explique devant Hailé Sélassié qui l'envoie à Djidjiga (Harargué). Il y poursuit cependant sa politique réformatrice (des puits sont creusés ou restaurés, des écoles et des cliniques sont construites). Germamé se heurte à nouveau au système politique, à la corruption, aux représentants de l'État et prend conscience de la nécessité de réformer l'ensemble de système politique (Marcus 2002 : 168-169).

dont le chef de la sécurité, le lieutenant colonel Worqneh Gebeyehu (Markakis 2006 : 427).<sup>188</sup> Le prince Asfa Wossen est placé à la tête du nouveau gouvernement, et le libéral *leul*<sup>189</sup> *ras* Imru est désigné Premier ministre intérimaire. Le 15 décembre 1960, une déclaration lue par le prince est diffusée à la radio. Celle-ci confirme ces nominations et celle du Major Mulugeta Bulli en tant que chef d'état-major des armées (Greenfield 1965 : 402-403).

Mais en dépit de la rapidité avec laquelle le coup d'État fut réalisé, le téléphone joue contre la montre pour les putschistes et permet aux fidèles d'Hailé Sélassié d'organiser la contre-offensive. Les contre-putschistes se réunissent autour des quelques responsables de hauts rangs, tels que le *leul-dädjazmatch* Asrate Kassa (fils du *leul ras* Kassa Haylou) vice-président du Sénat, qui envoie le *dädjazmatch* Kebede à la garnison de Debre Berhan afin de réunir un maximum de forces (Greenfield 1965 : 396). Asrate est rejoint par le commandant de la Première Division de l'armée stationnée à Addis-Abeba commandée par le Major-général Merid Menguesha, révélant ainsi les divisions au sein de l'armée et le relatif isolement des Gardes impériaux au centre du coup. Asrate Kassa et Merid Menguesha sont également rejoints par le Major-général Kbede Gäbrä, le général de brigade Issayas Gäbrä Sélassié de l'armée de terre, et le général de brigade Assefa Ayéna de l'armée de l'Air, dont le soutien au départ quelque peu vacillant s'avèrera essentiel (Greenfield 1965 : 395). Les militaires fidèles à Hailé Sélassié trouvent un autre soutien essentiel dans l'Église orthodoxe éthiopienne, du moins sa tête officielle, l'*abounä* Basilios.

Les étudiants se mobilisent également rapidement. Les jours suivant le coup, ils organisent une importante manifestation à Addis-Abeba dont les chants appellent les Éthiopiens à supporter le renversement, à condamner l'Ancien Régime et ses

---

<sup>188</sup> Worqneh Gebeyehu avait été chargé de la formation de la Special Branch sous les ordres directs d'Hailé Sélassié à la fin des années 1950. Alors que les forces de sécurité nationales étaient officiellement placées sous l'autorité du ministère de l'Intérieur (Public Security Department), cette branche militaire avait été confiée à la responsabilité de Worqneh, alors proche du roi des rois, afin d'assurer la « sécurité politique » d'Hailé Sélassié. Elle jouera un rôle croissant dans la sécurité intérieure à partir de la fin des années 1960, notamment à l'occasion des mouvements étudiants (Markakis [1974] 2006 : 267-268).

<sup>189</sup> Le titre *Leul* sert à distinguer une personne de sang royal.

injustices, sa mauvaise administration, l'exploitation des paysans, la corruption, la concentration des pouvoirs par l'empereur, les inégalités, l'absence de liberté de presse et d'expression, les inégalités de niveaux de vie etc. (Greenfield 1965 : 415).

Mais les étudiants de l'université tout comme les militaires seront réprimés dans le sang. La répression qui touche les étudiants est condamnée par le prince Asfa Wossen, alors que Germamé Neway peine encore à convaincre son frère de lancer une offensive armée. Le palais sera finalement pris d'assaut par la Première division appuyée par les tanks, l'artillerie lourde et l'aviation.<sup>190</sup> L'épisode finit tragiquement par l'assassinat de 15 otages à l'intérieur du palais et le suicide du lieutenant colonel Worqneh Gebeyehu avant sa capture. Germamé et nombre de leurs compagnons seront tués dans leur fuite, parfois par la foule. D'autres, dont Mengistu, seront jugés et exécutés.

## **Les causes de l'échec du coup d'état**

Il est possible de dégager six causes principales à l'échec du coup d'État de 1960. Celui-ci relève en grande partie de l'amateurisme de ses protagonistes, ce qu'illustre notamment l'absence de projet concernant la personne d'Hailé Sélassié (Greenfield 1965 ; Gebre Hiwet 1975). La fusion évoquée plus haut entre les institutions et le roi des rois ou, autrement dit, la personnification du système de valeur, rendait en effet le remplacement d'Hailé Sélassié problématique. Il aurait nécessité la mise en place de symboles assez forts pour pallier à la disparition du monarque divin.

La deuxième cause de l'échec est liée à ce même système de valeur. Les putschistes semblent avoir sous-estimé l'Église orthodoxe éthiopienne qui, au-delà de sa soumission à l'empereur, continue de représenter l'un des piliers du régime

---

<sup>190</sup> Les États-Unis apportent leur soutien aux fidèles de l'Ancien Régime.

et de bénéficier de l'écoute de nombreux fidèles. Cette Église représente une institution centrale dans la définition de la nature même de l'État éthiopien. L'excommunication prononcée par l'*abounä* Basilios à l'encontre de tout sympathisant au coup d'État semble avoir joué sur son échec final.

Une troisième erreur concerne le mauvais calcul des putschistes quant aux soutiens escomptés. Au sein de l'armée tout d'abord : malgré la rapidité avec laquelle fut formée le nouveau gouvernement, de nombreux éléments de hauts rangs tels que Merid Menguesha, comme les simples soldats, ne se sont finalement pas joints au mouvement rebelle (Greenfield 1965 : 379 ; Marcus 2002 : 172). Certains hauts responsables n'ont pas non plus fourni la base attendue, à l'image de Seyoum Menguesha au Tigräi. Son influence n'y était que relative en raison des rivalités internes tigréennes et des responsables choans nommés par Hailé Sélassié qui l'avaient en partie coupé de sa base régionale. La population éthiopienne à Addis-Abeba n'a pas non plus apporté l'engouement populaire escompté. Les putschistes ont appelé au soutien un peuple cernant encore relativement mal les enjeux d'une réforme politique et économique, et ainsi peu touchés par le message radio diffusé le 15 décembre. Alors que l'armée, l'administration et les ministères auraient également été sous-estimés dans leur capacité de résistance et dans leur soutien au nouveau régime potentiel (Greenfield 1965 : 384), le pouvoir de la garde impériale paraît quant à lui avoir été surestimé.

Quatrièmement, alors que R. Greenfield souligne le manque de soutien populaire aux putschistes en ville (hormis celui des étudiants), H. Marcus étend ce défaut à la population rurale et insiste quant à lui sur l'absence d'un plan allant au-delà de la capitale dans la stratégie des protagonistes (Marcus 2002 : 175).

Cinquièmement, l'erreur sans doute fatale au coup est la non arrestation, dans les premières heures du soulèvement, de personnalités telles que le Général Merid Menguesha ou le *dädjazmatch* Asrate Kassa qui organiseront la contre offensive (Greenfield 1965 : 401-402 ; Marcus 2002 : 179).

Enfin, la croyance jusque tardivement par Mengistu Neway que la transition pouvait se jouer sans violence constitue un dernier facteur notable de l'échec. L'emploi de la force que nécessitait selon Bahru Z. une telle initiative ne serait venu que trop tardivement (Bahru Z. [1998] 2008 : 290). À ce manque de radicalisme dans la forme du coup s'ajouterait un manque de radicalisme sur le fond du projet proposé. En effet, si les militaires éthiopiens et leurs compagnons civils ont sans doute été influencés par le vent panafricain soufflant sur le continent à cette époque et le coup d'État égyptien, ils n'annoncent pas même l'abolition de la monarchie éthiopienne (Gebru T. 2009 : 12).

Les commentateurs du coup d'État de 1960 semblent ainsi s'accorder sur le manque de radicalisme du projet proposé le 15 décembre 1965. La désignation du *leul ras* Imru et d'Asfa Wossen aux plus hautes fonctions du nouveau gouvernement confirment en effet l'absence de rupture avec l'Ancien Régime et la difficulté des protagonistes à remettre en cause le système de valeur dominant ainsi que la monarchie. Ainsi, la proclamation lue par le prince Asfa Wossen et diffusée sur les ondes concerne des revendications surtout économiques (Clapham 1969). Le texte appelle d'ailleurs au respect de la Constitution de 1955 qui n'avait pourtant pour enjeu que de légitimer le pouvoir du Monarque.<sup>191</sup>

Cependant, on peut également y voir une réappropriation du texte constitutionnel en vue de l'application réelle de ses aspects progressistes tout en s'assurant un cadre légal nécessaire (l'ordre constitutionnel est ainsi légitimé) à un éventuel soutien extérieur (les États-Unis hésitent alors à apporter leur soutien aux putschistes). En ce sens, 1960 représente une première rupture par rapport aux engagements passés du militaire dans la sphère politique.

Le conflit à l'intérieur de secteur politique central connaît donc un véritable bouleversement en 1960. C'est la première fois qu'une entreprise de cette ampleur provient de l'intérieur même du Palais (Merera 2003 : 73). L'événement révèle une

---

<sup>191</sup> Une retranscription de cette Proclamation en 11 points est disponible dans l'ouvrage de R. Greenfield (1965), aux pages 402-403.

relative politisation de l'armée en cours, dont Hailé Sélassié craignait les effets lorsqu'il écrivait : « Il ne sied pas au soldat de prendre goût à la politique, il doit même s'en garder, car elle entraîne l'indécision. Son devoir d'honneur lui interdit de se poser des questions ». <sup>192</sup>

Cependant, cette politisation est étouffée au sein de l'armée. Celle-ci ne parvient pas à devenir un acteur politique indépendant (Gebru T. 2009 : 12). La mise en avant de membres d'Ancien Régime fait preuve de la prudence du militaire à investir la scène politique et à y devenir un véritable acteur. À la suite du retour à l'ordre, l'armée profite de l'augmentation de sa solde et n'adopte pas le positionnement risqué d'une opposition politique. Dans ce contexte, ce sont les étudiants qui assumeront ce rôle d'opposant politique à partir du milieu des années 1960 (voir *infra*).

Surtout, cet épisode représente un tournant radical car il révèle l'évolution du paysage politique et social au sein du secteur politique central. Le coup d'État est l'« expression des aspirations et des ambitions d'une nouvelle classe émergente – la petite bourgeoisie, une nébuleuse intellectuelle, des fonctionnaires d'État de niveau moyen, des artisans et des propriétaires de magasins » (Gebru T. 2009 : 12). 1960 dévoilerait donc l'émergence d'une nouvelle conscience politique en Éthiopie. Remarque qui vaut également à l'intérieur même de l'institution militaire, dans la mesure où de nombreux soldats de la garde impériale avaient participé à la guerre de Corée et ainsi acquis une perception globale des enjeux éthiopiens, que leurs prédécesseurs n'auraient pas eue (Bahru Z. [1998] 2008 : 290).

Par ailleurs, la dimension idéologique du coup d'État ne doit pas être négligée. Le panafricanisme est dominant chez les intellectuels au début des années 1960, et même s'il est monopolisé par Hailé Sélassié par son discours de résistance à la colonisation, la nouvelle élite intellectuelle éthiopienne combat ce qu'elle

---

<sup>192</sup> Ces mots ont été écrits par Hailé Sélassié en guise de préface à un livre édité sur la Garde impériale, et cités par Berhanou Abebe (1998 : 225). Malheureusement, Berhanou A. ne précise



considère être le « retard » (*backwardness*) éthiopien. En ce sens, Germamé Neway, diplômé de l'Université de Columbia, se situe bien à mi chemin entre les intellectuels du début du siècle (Bahru Z. 2005) et les mouvements radicaux marxistes qui se développeront au sein de l'université à partir des années 1960. Intellectuel et « fonctionnaire » de Ménélik, Gäbrä Hiwet Baykädagn critiquait déjà le gouvernement de Ménélik II et le « retard » éthiopien au début du siècle (Bureau 1993). La déclaration d'Asfa Wossen du 15 décembre s'inscrit dans cette continuité tout en présentant l'originalité d'être la première déclaration publique officielle traitant des problèmes économiques et sociaux dans le pays.

Le coup de 1960 a également participé à l'éclosion d'une conscience politique davantage affirmée au sein de l'intelligentsia, dans une partie de l'armée et chez les étudiants. Il a rendu visible ces nouvelles forces qui seront désormais au centre des préoccupations de l'empereur jusqu'à sa chute. Ainsi, le coup d'État de 1960 ne défend certes pas un projet radical, mais représente le début d'une ère de radicalisation politique croissante à l'intérieur même du secteur politique central. Après cette date, les révolutionnaires remplacent en effet les réformistes (Marcus 2002 : 1173 ; Bahru Z. 2008 : 290). Le mouvement marxiste-léniniste naît de cette première confrontation sanglante entre le régime et ses fidèles d'un côté, et de l'alliance des intellectuels avec les militaires réformistes de l'autre, personnifiée symboliquement par l'alliance fraternelle de Germamé et Mengistu Neway.

La rébellion de 1960 constitue une innovation de taille puisqu'elle met en scène la confrontation inédite des nouvelles forces d'un État en métamorphose avec l'empereur. La menace provient ici clairement du secteur central au sein duquel ces nouvelles élites qui y ont vu le jour demeurent marginalisées en raison de la sclérose du régime. Il s'agit ainsi d'une rupture radicale par rapport aux anciens conflits où l'empereur affrontait la noblesse ou les grandes familles des provinces. Il ne s'agit plus d'une querelle de pouvoir, mais bien de la contestation d'un modèle de construction de l'État imposé et contrôlé par les élites de l'Ancien Régime. Le coup d'État révèle ainsi la contestation montante du projet économique

---

pas si cette courte préface est rédigée avant ou après le coup de 1960.

et social. Les années 1960 et 1970 vont faire apparaître deux autres contestations inséparables : celle du projet de construction national imposé par Hailé Sélassié, et celle de l'idéologie chrétienne du régime. Face à la montée de ces nouvelles forces et malgré l'avertissement que représente 1960, le régime n'entend pas se réformer. Si une révision constitutionnelle « cosmétique » est amorcée au début des années 1970, elle n'aboutira pas en raison de la révolution de 1974 (Aberra J. 1994).

### **Les effets durables du coup d'état : prémises de la révolution de 1974**

Les conflits internes au secteur politique central continuent après la mort des frères Neway et de leurs compagnons. Les conspirations internes à l'armée se poursuivent et entre 1961 et 1962, le *dädjazmatch* Takelé Wäldä Hawariat, le *fitaourari* Haylou Kibret et son neveu soupçonnés de complot envers la Couronne sont secrètement pendus (Greenfield 1965 : 453). En 1964, c'est le Colonel Imru de la Marine qui est arrêté pour les mêmes motifs.

Une autre forme de contestation se déroule au sein du Parlement. Moins violente, cette forme de conflit politique n'en est pas moins révélatrice des évolutions des rapports de force au sein du secteur politique central. Deux groupes s'opposent à Hailé Sélassié au sein du Parlement : on trouve d'un côté les aristocrates tels que le général Abiye Abebe<sup>193</sup> et le *leul-dädjazmatch* Asrate Kassa<sup>194</sup>, et de l'autre les bureaucrates ambitieux mené par le ministre Haklilou Habtäwold.

Il est intéressant d'observer que ce sont les groupes marginalisés au sein du secteur central qui présentent le plus de danger pour le régime. En effet, la noblesse ayant perdu ses appuis provinciaux, son arène se situe désormais au Parlement au sein

---

<sup>193</sup> Abiye Abeba était resté fidèle à Hailé Sélassié lors du coup d'État mais avait pris conscience de la nécessité des réformes (Gebru T. 2009 : 14). Il devient président du Sénat en 1964.

<sup>194</sup> Asrate Kassa occupe la place de président du Sénat au lendemain du coup d'État. Homme de confiance d'Hailé Sélassié, il sera nommé gouverneur général d'Érythrée lors de son rattachement à l'Éthiopie en 1962.

duquel elle bloque les projets qui remettraient en cause ses privilèges préservés. Quant aux étudiants et aux élèves du secondaire, leur arène de revendication devient la rue, à défaut d'une structure effective de dialogue avec le pouvoir. Ces deux arènes convergent en 1965 lorsque les étudiants manifestent face au Parlement, tentant de s'approprier ce symbole de l'Ancien Régime pour en faire celui d'une transformation sociale (voir *infra*).

Ainsi, entre une armée muette, dépolitisée, purgée et de retour aux casernes, et une scène politique bloquée au sein des institutions politiques, les groupes émergents tels que l'intelligentsia et le mouvement étudiant radical des années 1960 vont investir le champ politique, se sentant eux-mêmes investis d'une telle mission face à un système jugé sclérosé.

Les nouvelles forces sociales et politiques nées des réformes accélérées après la guerre vont progressivement dériver vers la frontière entre les deux secteurs. Certaines vont basculer au sein d'un secteur périphérique incontrôlable (mouvement étudiant radical) et d'autres vont se diviser entre les deux (petite bourgeoisie naissante par exemple). Gebru T. décrit 1960 comme l'acte de naissance d'une « politique populaire » ou d'un « âge des masses » (Gebru T. 2009 : 13). L'auteur utilise l'image d'un déplacement du « centre » vers la « périphérie » pour décrire ce passage des conflits de palais à l'« espace ouvert de la société », du clandestin au grand jour, du clocher à la rue, du pacifique à la violence, des conspirations aux insurrections de masse (Gebru T. 2009).

Selon notre grille de lecture, nous décrivons ce moment comme celui de l'autonomisation des nouvelles forces sociales en voie de politisation au sein du secteur central. Cette autonomisation progressive prend un tournant radical en 1960 qui la pousse vers la frontière entre les secteurs central et périphérique. Ce mouvement du « centre » vers la « périphérie » décrit par Gebru T. correspond ainsi au basculement progressif d'une partie du secteur central dans le secteur périphérique. Cette nouvelle configuration entraîne une nouvelle dynamique des conflits : des conflits à forte tendance intrasecteur politique central dans cette

période (qu'illustre le coup d'État de 1960), on constatera une tendance de plus en plus forte aux conflits entre les deux secteurs. La radicalisation du mouvement étudiant (groupe *Crocodiles*), les mutineries au sein de l'armée, la formation de mouvements à revendications ethnonationalistes (Organisation Nationale du Tigré, fronts de libérations Oromo et Somali), ou nationalistes (fronts érythréens) entre 1960 et 1974 confirmeront la date de 1960 comme celle du basculement progressif vers des conflits à tendance intersectorielle.

### 2.2.2. Le mouvement étudiant

L'enseignement est un instrument essentiel de la « construction » de l'État (Badie & Birnbaum 1982 : 181-183 ; Bourdieu 1993 ; B. Anderson 2002). Celle-ci implique en effet la dépossession progressive de l'Église à la faveur de l'État qui en fait un vecteur crucial de la domination symbolique. L'Église éthiopienne est, selon cette formule, progressivement dépossédée du droit de former les esprits qui devront désormais être soumis au service de l'État. L'enseignement et l'éducation constituent bien un produit du secteur politique central. Paradoxalement, la jeunesse éduquée des grandes villes éthiopiennes, et surtout d'Addis-Abeba, deviendra le foyer de contestation central et la source de la remise en cause de l'éthiopianité impériale. La crise « de » et « dans » l'État éthiopien s'enracine en effet dans le mouvement étudiant des années 1960 et 1970.

Après le massacre des dignitaires de l'Ancien Régime dans les murs du Palais, Hailé Sélassié s'installe dans le nouveau *Gebi*, le Palais du Jubilé, et fait don de l'ancien palais à l'université. L'installation des étudiants dans le palais qui a connu les troubles de 1960 symbolise tout à fait l'influence du coup d'État sur le mouvement étudiant. En effet, si l'influence du contexte international et africain en particulier ne doit pas être négligé au début des années 1960, c'est surtout le bref renversement du régime qui impulse la formation d'une élite intellectuelle nouvelle et fait du mouvement étudiant l'héritage politique des frères Neway (Bahru Z. 1991 : 222 ; Merera G. 2003 : 313).

Le tournant des années 1960 ne peut être compris si l'on fait l'économie d'un détour par le mouvement étudiant qui représente le catalyseur de la contestation de l'Ancien Régime jusqu'à son élimination au lendemain de la révolution. Il est le vecteur de nouvelles revendications politisées en dehors de la Cour (distribution des terres, fin du système féodal, fin de la monarchie), de nouvelles formes de mobilisation (manifestations, pamphlets, journaux clandestins) et de nouveaux répertoires d'action (interprétations marxistes-léninistes, nouveau vocabulaire du conflit social, condamnation de l'impérialisme, question nationale). L'objectif du mouvement se situe ainsi en rupture avec les initiatives précédentes : les protagonistes du coup d'État de 1960 avaient innové en appelant au soutien populaire, ce qui s'était soldé par un échec. Les étudiants vont plus loin et entendent faire entrer ces masses en politique. Ces ambitions vont mener à la lutte avec le gouvernement impérial d'un côté, alors que les divergences de stratégie au sein même du mouvement étudiant vont le diviser et l'affaiblir.

## **La formation du mouvement étudiant**

Avant même la guerre avec l'Italie, la jeune génération formée à l'étranger tente pour la première fois de s'organiser en groupe politique dans les années trente. Ces groupes réunissent des personnalités à la fois civiles et militaires passées par le collège et l'université. On y trouve beaucoup de francophiles en raison des liens alors privilégiés entre la France et l'Éthiopie (envoi d'étudiants à Paris et de militaires à Saint Cyr). Yilma Deressa, fils du *balabat* Blatta Deressa, est représentatif de ces groupes. Il se perçoit comme un pont entre les cultures éthiopienne et européenne, et adresse ses critiques au gouvernement éthiopien en insistant sur la difficulté que rencontre la jeunesse à payer des études qui ne mènent qu'à un fonctionnariat faiblement rémunéré (Merera 2003 : 315).

Avant l'occupation italienne, les étudiants envoyés à l'étranger ou accédant à l'université sont pour la plupart des enfants de propriétaires terriens ou des habitués des sphères de pouvoir. Cette élite naissante est en grande partie décimée

durant l'occupation italienne, particulièrement lors de la violente campagne de répression qui suit l'attentat manqué contre Graziani en 1937.<sup>195</sup> Yilma Deressa ou encore le Capitaine Mulugeta Bulli (rallié au coup de 1960) sont par exemple des survivants de cette campagne. Comme l'a montré l'échec du coup de 1960, l'influence de cette élite est encore trop faible pour avoir un véritable impact sur les forces traditionnelles encore dominantes au début des années 1960 (Merera 2003 : 316). Cette marginalisation de l'élite d'avant guerre relève en partie de la volonté de l'empereur de réduire les anciens Patriotes restés en Éthiopie durant l'occupation et qui représentent, à son retour, une limite à la légitimité d'Hailé Sélassié qui avait fui au Royaume-Uni.

Après la guerre, de nouvelles écoles voient le jour : la Menelik I School, Medhané Alem Secondary School, la Täfäri Makonnen Secondary School, Itegue Menen School (créée 1932 par l'impératrice Menen, pour les filles). L'Haile Selassie I Secondary School et fondé en 1943, et le General Wingate School en 1946 (Balsvik 2005). L'Université d'Addis-Abeba (alors Haile Selassie University) est quant à elle fondée en 1951. Si les élèves de ces institutions restent au départ des enfants issus de familles de la Cour ou de la noblesse, assez rapidement et sous l'impulsion d'Hailé Sélassié lui-même, les recrutements s'élargissent progressivement et mènent à la formation d'une véritable génération de diplômés d'après-guerre (Bahru Z. 2010). La noblesse est largement opposée à cet élargissement de l'éducation, alors que le *ras* Imru supporte cette évolution libérale et fortement influencée par l'extérieur, dans la continuité de la première génération d'intellectuels d'avant guerre. Les ouvrages étudiés et distribués sont en effet largement orientés vers l'étranger, ouvrant les horizons intellectuels des étudiants et développant leur esprit critique vis-à-vis de leur environnement éthiopien immédiat (Merera 2003 : 319). Cette génération étudiante éthiopienne se tourne ainsi vers l'Europe et les États-Unis, ce qui explique la montée de l'idée de

---

<sup>195</sup> Cette répression faisant des milliers de victimes dans la capitale et les provinces avait été organisée en représaille de l'attentat manqué contre le Maréchal R. Graziani, représentant du gouvernement italien en Éthiopie, en février 1937. La stèle commémorative des *Martyrs du 12 Yekätit* se dresse toujours au centre du rond point de Sidist Kilo (*Yekätit 12 Adebabay*), à proximité de l'Université d'Addis-Abeba.

« retard » économique et social dénoncé par les mouvements étudiants à partir des années 1960 et le combat contre le « féodalisme » et l'Ancien Régime.

C'est en février 1965 que Balsvik situe la naissance de ce qu'on appellera le « mouvement étudiant éthiopien » suite à la célèbre manifestation conduite devant le Parlement où se discute ce qui devait devenir un important texte du processus de réforme foncière (Balsvik 1984, 2005). C'est à l'occasion de cette manifestation qu'apparaissent pour la première fois les célèbres slogans « Land to the Tiller » ou « Away with Serfdom ». De 1965 à 1974, le mécontentement et le degré de politisation de ce mouvement ne cessent d'augmenter pour émerger finalement comme le groupe d'opposition au régime le plus visible et le plus actif dans la capitale (Keller 2005). Durant cette période, les étudiants entendent devenir à la fois vecteurs et fabricants de l'opinion publique. Ces développements s'expliquent en partie par l'absence de partis politiques ou de mouvements politiques à l'intérieur des institutions de l'État, y compris au Parlement.

### **La montée de la confrontation avec le pouvoir impérial**

Que la manifestation de février 1965 ait eu lieu devant le Parlement constitue non seulement une nouveauté, mais également un enjeu de taille pour l'histoire de l'Éthiopie moderne. La tentative d'influencer les parlementaires représente en effet une reconnaissance de leur rôle attendu comme représentants du peuple et comme source de pouvoir, même si cette image, selon Balsvik, ne correspondait pas à la réalité (Balsvik 1984 : 500). Par ailleurs, cet événement place au centre des revendications du mouvement la question des terres et de leur redistribution. Cette cristallisation remet ainsi en cause les fondements mêmes du régime impérial qui construit sa légitimité monarchique sur une relation ambiguë avec l'ordre « féodal » qu'il tolère mais au-dessus duquel il doit s'inscrire. Les étudiants marginalisés au sein du secteur politique dévoilent leur position frontalière entre les deux secteurs en appelant à la défense des paysans et en dénonçant les conditions de vie misérables de ces derniers. On se souvient de la force tirée de

cette position frontalière par la noblesse avant la guerre. D'une façon différente, il s'agit pour les étudiants de tirer également profit de cette marginalisation au sein du secteur central.

À côté des revendications foncières émergent les demandes de liberté de religion (l'Église chrétienne orthodoxe est toujours celle de l'État selon la Constitution de 1955), d'association, d'expression, de la presse, d'éducation, de justice sociale (M. & D. Ottaway 1978 ; Lefort 1983 ; Bahru Z. 2009). Les années 1960 marquent en ce sens la volonté du mouvement de participer aux affaires publiques et aux grandes réformes nationales.

Le mouvement entre progressivement dans une phase de radicalisation à partir de 1964, à la suite notamment du quatrième Congrès de l'Union nationale des étudiants et de la fondation de la *Crocodile Society*<sup>196</sup> cette même année (Bahru Z. 2010). En 1967, l'University Student Union of Addis Ababa (USUAA) est fondée et fait preuve de l'union voulue par le mouvement dans la capitale, de façon plus pragmatique que les associations étudiantes de la diaspora alors divisées (Gebru T. 2009: 30). Les élèves de l'université soutenus et rejoints par les élèves du secondaire émergent et s'imposent ainsi comme le seul groupe organisé et visible d'opposition au régime d'Hailé Sélassié (Balsvik 1984 : 497).

Mais le régime réagit violemment à cette montée des revendications. Sans doute dépourvue d'expérience face à une organisation étudiante syndicale, associative, voire clandestine, la réaction du gouvernement montre la perte de contrôle d'une élite pourtant enfantée pour servir l'État. Avec la formation de l'USUAA et la fondation du journal radical *Struggle*, le mouvement unifié et radicalisé va se trouver dans une position de confrontation croissante au régime. Le congrès de 1967 confirme cette orientation. Les étudiants y confirment leur volonté de s'identifier au peuple éthiopien et de se constituer en véritable groupe de pression politique (Balsvik 1982 : 504).

---

<sup>196</sup> La *Crocodile Society* est une mouvance radicale du mouvement étudiant se revendiquant du marxisme et formée au début des années 1960 à Addis-Abeba.



Les autorités réagissent à nouveau brutalement. Dès 1967, une nouvelle loi sur les manifestations (interdisant de fait les manifestations) est votée. Les étudiants y répondent précisément par une manifestation, en avril 1967, qui conduira à l'arrestation de près de 600 personnes. Ces événements ouvrent un cycle d'arrestations massives et de répressions envers les étudiants pour les années à venir. Mais loin d'étouffer la conscience politique de cette jeunesse, cette réaction des autorités gouvernementales ne fait que l'alimenter.

Un niveau supérieur de violence est franchi après l'assassinat du président de l'USUAA, Tilahoun Gizaw, en décembre 1969. Le grand rassemblement de protestation qui suit est une fois encore violemment réprimé par la police qui tire sur la foule. En 1972, un millier d'étudiants sont arrêtés au cours d'une manifestation et envoyés dans des camps à l'extérieur d'Addis-Abeba ; ils auraient été 6500 à subir le même sort en 1973 (Berhanou A. 1998 : 209). Ces événements montrent l'incapacité du régime à négocier avec un mouvement en voie de devenir une véritable force politique. L'attitude paternaliste et punitive d'Hailé Sélassié ne suffit plus à contenir un mouvement qui remet en cause l'existence même du régime et donc de celui qui l'incarne, l'empereur.

En avril 1973, deux membres du personnel éthiopien de l'université présentent au campus de Sidist Kilo une exposition sur la famine au Wällo. Le lendemain, 400 étudiants se regroupent, décident une levée de fonds et demandent au gouvernement de reconnaître la réalité de la famine (Balsvik 1984 : 507). Cette initiative confirme la centralité et la conflictualité grandissante de la question rurale, et plus particulièrement des paysans qui se situent clairement depuis 1965 au centre des revendications de la nouvelle élite.

## **Un conflit dans la « zone frontière » entre les secteurs**

La défense du monde rural constitue une première rupture par rapport aux mouvements précédents, dont celui de 1960, faisant occuper au mouvement étudiant une place frontalière entre les deux secteurs politiques. En échouant à intégrer le mouvement étudiant au sein du secteur politique central, Hailé Sélassié participe à la dérive progressive de la nouvelle élite vers les marges du secteur central. La manifestation de 1965 est à nouveau révélatrice de la structure du secteur politique central. Les anciennes forces politiques débattent à l'intérieur du Parlement de la réforme de la terre. Certains s'y battent pour défendre leurs privilèges, d'autre pour construire l'empire. Le mouvement étudiant qui se déroule à l'extérieur de l'enceinte représente quant à elle cet appel à publiciser la politique, à la faire sortir des murs du palais, et à s'appropriier les débats par de nouveaux moyens d'action, en dehors des institutions établies. Le régime ignore et réprime cette manifestation d'une autre politique, incontrôlable puisqu'en dehors des institutions définies pour affirmer le pouvoir en place.

L'empereur pensait qu'une élite qualifiée se mettrait au service de son projet étatique (Eide 2000 : 29) et ne réalise que tardivement que l'élite intellectuelle ne peut être contrôlée par la force, en partie parce qu'elle évolue, contrairement à ses attentes, vers une remise en cause de la nation impériale et de son système de valeur. Les répertoires des étudiants représentent à ce titre une innovation majeure face à une élite vieillissante qui ne semble pas en mesure de faire face aux discours marxistes-léninistes ou maoïstes autrement qu'en les réprimant. Lors des discours relatifs à l'élection de la présidence de l'USUAA en 1971, tous les candidats se rejoignent en effet quant à la défense commune d'une idéologie marxiste-léniniste-maoïste de la lutte (Balsvik 2005 ; Bahru Z. 2010). Les étudiants ont le sentiment d'être investis d'une mission, d'être les futurs représentant du peuple.

Ainsi, ce conflit confirme l'évolution décrite plus haut au sujet du coup d'État de 1960, à savoir qu'il diffère des conflits passés opposant jusque là le gouvernement impérial aux forces « féodales ». A partir des années 1960, Hailé Sélassié doit

composer avec une jeunesse complexe et ayant reçu une « dose de Marx, de Lénine et de Mao » et faisant preuve d'une bonne compréhension des mécanismes généraux de la conscience de masse, de la lutte des classes et de la révolution populaire (Paulos M. 2006 : 183).

Cette remise en cause du système de valeurs naît du rejet du projet national assimilationniste impérial. C'est sans doute l'un des enjeux essentiels qui se cache derrière cette évolution des répertoires : une crise profonde de la nation ainsi qu'une crise identitaire de l'État éthiopien, c'est-à-dire de l'éthiopianité impériale. Le célèbre article publié par Walleign Makonnen en 1969 dans la revue *Struggle* peut être considéré comme l'irruption de cette crise identitaire. L'auteur y dénonce la prison des peuples que représente l'État éthiopien dominé par les Amhara.<sup>197</sup> Il emprunte à Franz Fanon la symbolique du masque en dénonçant la nécessité de porter un masque amhara pour être considéré comme un Éthiopien. L'autocratie et la classe sociale dominante politiquement, économiquement et culturellement est ainsi assimilée à la frange amhara de la population. Cet argument de la superposition de la domination identitaire, politique, économique et sociale donne naissance aux mouvements nationaux, régionalistes ou « ethniques » éthiopiens. Il s'agit là du tournant le plus radical du mouvement étudiant, puisque ces répertoires d'action ethnonationalistes vont diviser la scène politique jusqu'à nos jours (voir Troisième partie).

Le nationalisme ethnique naît donc dans les années 1960 d'un discours de lutte contre la marginalisation ethnique générée par la domination amhara, l'aliénation de la terre par cette même élite, et leur politique d'extermination culturelle (Addis H. 1975 ; Markakis 1987 ; Andargachew T. 1993, cité dans Merera 2003 : 325). Le mouvement étudiant devient ainsi l'arène des débats autour de la question du nationalisme érythréen naissant, du nationalisme tigréen, ou encore oromo. La

---

<sup>197</sup> « On the Question of Nationalities in Ethiopia », *Struggle*, Addis Ababa, 17 November 1969. Cet article rédigé par Walleign Makonnen, étudiant en quatrième année de Science politique à l'Université Hailé Sélassié I<sup>er</sup>, est sans doute l'un des textes les plus célèbres en Éthiopie, et un des symboles du mouvement étudiant. Ce texte ancre le débat sur l'identité nationale éthiopienne (dénonçant ici l'oppression nationale amhara sur les autres nationalités) en plaçant la question nationale au cœur du mouvement contestataire de l'empire et de l'autorité d'Hailé Sélassié.

thèse de l'oppression nationale donne ainsi naissance à un courant de pensée ethnonationaliste (ou régionaliste) fort. Corrélativement, une autre interprétation de la domination amhara apparaît au sein du mouvement, dont les deux principaux représentants seront l'All-Ethiopia Socialist Movement (Meison) et le Parti Révolutionnaire du Peuple Éthiopien (PRPE). Inspirés des théories des nationalités de Staline, ils feront de la question nationale un de leur cheval de bataille (Addis H. 1975 ; Balsvik 1984). Mais si les Amhara sont toujours accusés de dominer les autres peuples éthiopiens culturellement, politiquement et linguistiquement, la lutte n'est pas présentée en termes « ethniques », mais plutôt dans une perspective multinationale. La lutte envisagée est davantage celle des classes, de façon transethnique (Merera G. 2003 : 97 ; Balsvik 2005 ; Markakis 2006). Le conflit contre le gouvernement d'Hailé Sélassié prend ainsi une double dimension : celle de la lutte des classes, et celle de la lutte contre l'oppression de nationalités éthiopiennes. Le mouvement étudiant se divise lui-même progressivement à partir de ces deux grandes tendances (voir *infra*). Les deux thèmes qui conduiront à la fin de l'Ancien Régime et à de profondes métamorphoses de la scène politique actuelle (redistribution de la terre et question des nationalités vers l'autodétermination des peuples) émanent ainsi du mouvement étudiant des années 1960.

Le mouvement éthiopien renferme donc non seulement les germes de la révolution de 1974, mais également les fondements des nouveaux types de conflits éthiopiens. C'est à partir de la contestation du projet national éthiopien tel qu'envisagé par le gouvernement depuis Ménélik II que les nouveaux répertoires d'action se déclinent. Le deuxième grand axe de la contestation se construit quant à lui autour de la réforme foncière. Les « graines de la révolution » sont ainsi plantées dans les années 1960 (Berhanou A. 1998 : 209).

Notons qu'il s'agit ici à la fois d'une volonté de déconstruire le système politico-foncier hérité de Ménélik II, mais également l'éthiopianité critiquée pour son incapacité à intégrer les identités multiples éthiopiennes rattachées à l'empire durant cette période. Ces évolutions confirment à la fois les métamorphoses des

secteurs politiques ainsi que l'importance des perceptions et des représentations en termes de centre et de périphérie de la part des acteurs. Il s'agit d'une remise en cause de la centralité de l'éthiopianité ou, autrement dit, il s'agit de décentraliser l'identité de la nation éthiopienne telle que construite par le projet impérial.

Au sein du secteur central, les étudiants occupent enfin une place tout à fait intéressante. Ils naissent au cœur de la construction de l'État et donc du secteur politique central. Ils y gardent longtemps un ancrage, notamment lorsqu'ils revendiquent les symboles du pouvoir que représentent la Constitution de 1955 et le Parlement. Le régime, par son incapacité à négocier, participe au basculement du mouvement dans le secteur politique périphérique (adoption d'un nouveau système de valeur marxiste-léniniste-maoïste, démythification du pouvoir divin et de l'empereur, volonté de mobiliser les masses). Enclin à une alliance au sein de ce secteur, certaines branches dérivant du mouvement étudiant des années 1960 n'hésiteront pas à envisager une alliance avec les paysans (le PRPE notamment).

### **2.3. Les conflits à forte tendance à la fois intra- et intersectorielle sous la Restauration**

Nous revenons ici sur les cas des conflits en Érythrée et en Afar sous la Restauration en vue d'illustrer des conflits dont la tendance est à la fois à l'opposition armée entre les deux secteurs (intersectorielle) et à l'intérieur du secteur politique périphérique.

#### **2.3.1. Les conflits érythréens**

La crise d'identité qui se manifeste dans le mouvement étudiant se double, presque simultanément, d'une crise « de » l'État. Le gouvernement impérial voit en effet sa conception de l'unité menacée par la montée des fronts de « libération » qui adoptent la lutte armée au tournant des années 1960. Cette crise rejoint celle de l'éthiopianité dans la mesure où elle remet en cause la représentation de la Grande Éthiopie.

La bataille d'Adoua avait scellé le destin colonial de l'Érythrée et privé l'Éthiopie de l'intégration de cette région au royaume de Ménélik. Le rêve unitaire éthiopien d'Hailé Sélassié interprète cette histoire comme celle d'une parenthèse coloniale ayant privé l'Éthiopie d'une de « ses » régions. L'esprit d'Adoua, pour l'empereur, ambitionne donc, assez paradoxalement, de faire « renaître » l'utopie de la Grande Éthiopie (Gascon 1995) dont l'Érythrée devra faire inévitablement partie.

La colonisation italienne (1890-1941) et la présence britannique (1941-1952) en Érythrée au lendemain de la guerre ont cependant eu des effets considérables dans la région, si bien que l'on peut considérer l'Érythrée des années 1950 comme formée d'un véritable secteur politique central ainsi que périphérique, sous une forme parfois bien plus « libérale » que sa voisine éthiopienne. Les conflits entre les « fronts de libération » de l'Érythrée et le gouvernement éthiopien (intersectoriels) doivent ainsi être considérés comme résultant de la volonté de l'Érythrée de conserver l'indépendance ou l'autonomie de ces secteurs. En qualifiant le conflit érythréen de conflit « périphérique », les auteurs semblent involontairement prendre parti (Clapham 2002). Nous verrons que l'Érythrée doit également être considérée comme une autre centralité née de la colonisation. Émergent alors deux perceptions de la même crise : l'ambition éthiopienne de la « réunification » se heurte à des mouvements érythréens luttant contre la « colonisation éthiopienne ».

Les conflits entre les fronts érythréens révèlent quant à eux une compétition concernant la définition à donner à l'État érythréen et à sa nation, que ce soit dans la lutte ou une fois l'indépendance acquise. Nationalisme arabe, factionnalismes « tribaux » et nationalisme érythréen s'affrontent jusqu'à l'imposition de ce dernier dans les années 1970-1980. Les conflits éthio-érythréens à partir des années 1960 (qui seront pour beaucoup dans la chute d'Hailé Sélassié) émanent donc de cette double crise de la construction de l'État et de l'identité, non seulement en Éthiopie, mais aussi en Érythrée.

## **La colonisation et les racines des secteurs politiques érythréens**

Au XIV<sup>e</sup> siècle, la région éthiopienne des plateaux est divisée en deux grandes parties sous l'impulsion du roi de Gondär : la région du Nord, confiée au *Bahar Negash* (gouverneur de la mer) et celle du Sud au *Tigraï Makonnen* (seigneur du Tigraï) sont séparées par la rivière Märäb qui en constitue la frontière (Gebru T. 2009 : 56). Cinq siècles plus tard, cette frontière prend une dimension internationale institutionnalisée. En effet, les Italiens s'installent sur les côtes érythréennes au début des années 1880. Yohannes IV et son commandant militaire le *ras* Alula ne parviennent pas à éviter l'installation italienne sur les côtes de la mer Rouge. La progression italienne à l'intérieur du pays (1872-1889) conduit à la création de la colonie italienne d'Érythrée qui est proclamée en 1890 (Erlich 1983 ; 1996). Les ambitions territoriales de la jeune colonie sont néanmoins stoppées lors de la bataille d'Adoua. Le traité d'Addis-Abeba qui suit la bataille fixe la frontière entre la possession italienne et le royaume d'Éthiopie. Ménélik II cède ainsi, au nord de la rivière Märäb, l'Akälä Guzay, le Hamasén et le Särayé aux Italiens. On comprend pourquoi au cours du siècle suivant Yohannes IV et Alula feront l'objet de l'admiration tigréenne, alors que Ménélik II inspirera dans la région un sentiment de méfiance partagé entre « l'abandon » du territoire aux Italiens au Nord, et à sa « colonisation » au Sud.

Les Italiens s'approprient la ville d'Asmara, symbole de la perte d'influence de la noblesse du Tigraï face à la montée italienne d'un côté et choane de l'autre. Le *ras* Alula en désaccord avec l'idée de soumission du Tigraï de Menguesha (fils de Yohannes) à Ménélik II avait considérablement développé ce village jusqu'à en faire son quartier général. Alula, on l'a vu, se soumet finalement au nouveau roi des rois Ménélik II, alors que sa « capitale » Asmara sera investie presque simultanément par les troupes italiennes et son administration (Erlich 1996). Les racines de l'Érythrée contemporaines et des conflits érythréens étaient désormais plantées.

L'Érythrée dans ses frontières actuelles naît donc de la confrontation entre la colonisation italienne et les conquêtes de Ménélik. Son destin résulte quant à lui de l'administration coloniale d'une population variée d'un point de vue ethnique, linguistique et religieux. Les hauts plateaux centraux regroupent notamment une majorité de Tigréens chrétiens, mais aussi des musulmans que l'on retrouve surtout en ville. On trouve le long des basses terres de la côte une majorité des musulmans nomades. Dans la région du Sahel, entre le Soudan et la mer Rouge au Nord de l'Érythrée, on trouve également en majorité des nomades musulmans parlant le Tigré (à ne pas confondre avec les Tigréens des plateaux parlant le tigriniya). Quant aux plateaux de l'ouest, ils regroupent à la fois des populations musulmanes, chrétiennes, et d'autres croyances (Erlich 1983 ; Nafi H. 1994).<sup>198</sup>

La colonisation ne se contente pas de fédérer ces groupes. Elle en modifie à long terme les structures économiques et sociales. Le développement des infrastructures de transport (routes, chemin de fer entre Asmara et Massaoua et entre Asmara et Kassala), et des postes transforment l'organisation spatiale de la région. L'économie capitaliste industrielle se développe également dans la nouvelle colonie.<sup>199</sup> La monétarisation de l'économie, les plans agricoles et industriels attirent notamment de nombreux travailleurs depuis le sud du Mārāb. Ces bouleversements économiques s'accompagnent par ailleurs de profondes transformations sociales. Le développement de villes, de ports, de l'administration, d'usines, d'ateliers et de services publics font apparaître de véritables « nouvelles

---

<sup>198</sup> Le territoire Afar, dans ses frontières coloniales, regroupe notamment des Afar, des Tigréens, des Tigré, des Saho etc. et diverses religions dont les deux principales sont l'Église orthodoxe et l'islam (relativement égales en nombre). Ces populations doivent désormais cohabiter en Érythrée, au sein d'une même administration italienne.

<sup>199</sup> Voir TEKESTE Negash, « Resistance and Collaboration in Eritrea, 1882-1914 », dans *Proceedings of the Seventh International Conference of Ethiopian Studies*, University of Lund, 26-29 April 1982, RUBENSON Sven (dir.), Michigan State University African Studies, 1984, p. 315-325 ; GEBRE-MEDHIN Jordan, « European Colonial Rule and the Transformation of Eritrean Rural Life », *Horn of Africa*, Summit, NJ, vol. 6, n° 2, 1983, p. 50-60 ; GEBRE-MEDHIN Jordan, *Peasants and Nationalism in Eritrea*, Trenton, NJ, 1989 ; CAYLA VARDHAN Fabienne, *Les enjeux de l'historiographie érythréenne*, Centre d'Etude d'Afrique Noire, Bordeaux, Travaux et Documents, 2000, p. 66-67. Sur les conséquences de la colonisation italienne en Érythrée, voir ARAIA Tseggai, « Historical Analysis of Infrastructural Development in Italian-Eritrea, 1885-1941 », *Journal of Eritrean Studies*, Grambling LA, vol. 1, n° 1, 1986, p. 19-33 ; YEMANE Mesghenna, *Italian Colonialism: A Case Study of Eritrea, 1869-1934*, Maryland 1989.



couches sociales » (Fenet 1982 : 72). Une classe d'entrepreneurs et d'ouvriers émerge, ainsi qu'un fonctionnariat et une intelligentsia érythréenne, véhiculant de nouveaux modes de vie et de pensée influencés par la culture du colonisateur. Cette influence est avant tout urbaine et a pour conséquence la naissance et le développement d'une dichotomie urbain-rural croissante non seulement entre Érythréens, mais également entre Érythréens et Éthiopiens de l'autre côté de la frontière (Gebru T. 2009).

L'expérience italienne impose un destin séparé à cette région. En effet, les Érythréens ne participeront pas à la création de la Grande Éthiopie (Gascon 2009 : 3). La frontière du Märäb n'est donc pas seulement territoriale, elle est également, et surtout, identitaire. Car le sentiment national érythréen naît *dans* la colonisation, et *de* la colonisation. La présence italienne pose ainsi les bases au développement de ce sentiment qui éclot lors de la présence britannique entre 1941 et 1952.

## **La fédération et l'éclosion des secteurs politiques érythréens**

La colonie italienne passe sous mandat du Royaume-Uni en 1941, alors qu'Hailé Sélassié est restauré sur le trône éthiopien grâce à l'aide britannique. Les traits pris sous la colonisation s'accroissent en Érythrée, creusant davantage la frontière économique, sociale, et surtout politique avec l'Éthiopie. Hobtom G. écrit à propos de l'impact de la présence italienne en Érythrée : « Les Italiens ont rempli le ventre de l'Érythréen, dit-on à Asmara, mais laissé sa tête vide ».<sup>200</sup> Les britanniques laissent quant à eux se développer la scène politique érythréenne. Les partis et journaux se structurent autour des deux grandes questions que sont l'identité et le statut du pays. À la fin des années 1940 se forme le Bloc de l'Indépendance autour de partis à dominante (mais non exclusivement)

---

<sup>200</sup> HOBATOM Gabramicael, *The Impact of the Press of Eritrea During the B.M.A. 1941-1951*, H.S.I. University, dep. Of History (mémoire), 1971, p. 32, cité dans BUREAU Jacques, *Éthiopie. Un drame impérial et rouge*, Éditions Ramsay, Paris, 1987, p. 69.

musulmane. Cette tendance politique n'emporte pas la majorité des érythréens. Une partie majoritaire des chrétiens des plateaux, en raison de leur attachement culturel et de leur proximité avec l'Éthiopie, soutiennent quant à eux l'idée de réunification. Cette frange est soutenue par le gouvernement éthiopien et l'Église orthodoxe. Les affiliations politiques sont alors largement déterminées par les appartenances religieuses, ethniques et régionales, de sorte qu'il n'est pas encore possible de parler d'un nationalisme érythréen (Erlich 1983 ; Iyob 1997). Parmi les partis formés durant l'administration britannique, on trouve *El Rabita*, en majorité musulman, qui se déclare contre l'union avec l'Éthiopie. Apparaît également un parti pro-italien en faveur d'un rattachement à l'ancienne colonie (*Pro-Italy Party*). Parmi ces principaux partis, on trouve enfin le Parti Unioniste. Il s'agit du parti le plus important, regroupant une majorité de chrétiens des hauts plateaux, mais également des musulmans (Greenfield 1965 : 298-299 ; Bahru Z. [1991] 2007 : 219-220). Le personnel politique, qui durant cette période ne se positionne pas ouvertement en faveur de l'union, fait cependant l'objet de pressions récurrentes, voire d'assassinats (Greenfield 1965 : 299).

L'administration britannique représenterait ainsi une période charnière de l'histoire érythréenne. Elle fait émerger et institutionnalise différentes conceptions d'une identité qui se cherche encore dans une quête d'altérité : l'Érythrée doit-elle se définir en dehors de l'Éthiopie, dans l'Éthiopie, dans l'islam, contre l'islam, avec ou contre l'Italie ? Période charnière également dans le projet mis en avant par la couronne britannique : celle-ci ne croit pas à l'annexion et défend le projet d'un grand Tigrāï sous leur influence. Projet qui inquiète Hailé Sélassié et son projet de « réunification » (Erlich 1984 ; Medhane T. 1999).

Pour certains auteurs, le rattachement à l'Éthiopie n'aurait pas été possible si une majorité de la population érythréenne n'avait penché en sa faveur (Greenfield 1965 ; Tekeste N. 1997). D'autres soulignent l'influence de la conjoncture internationale et la guerre de Corée qui précipite la décision américaine en faveur du rattachement de la totalité du territoire érythréen à l'Éthiopie (Marcus 1982). Quoiqu'il en soit, l'Assemblée Générale des Nations Unies vote la fédération de

l'ancienne colonie en décembre 1952.<sup>201</sup> Solution née du compromis entre union et indépendance, l'Érythrée est ainsi rattachée formellement à l'Éthiopie (Tekeste N. 1997 ; Iyob 1997 ; 73-82 ; Prunier 2007).

L'Érythrée devient une région semi-autonome dont les langues officielles sont le tigrinya et l'arabe. Le gouvernement érythréen conserve les institutions propres au secteur politique central (telles qu'un corps exécutif, législatif et judiciaire) compétentes pour ses affaires intérieures. L'ancienne colonie conserve également sa police interne, le droit de lever des taxes, et de gérer son propre budget (Greenfield 1965 ; 299). La Constitution érythréenne est votée par l'Assemblée de la région semi-autonome dès 1952 et ratifiée par Hailé Sélassié.

Cependant, l'Érythrée demeure sous l'autorité éthiopienne qui, malgré la réforme constitutionnelle de 1955, reste un État unitaire (Iyob 1997). De même, Hailé Sélassié conserve et étend à l'Érythrée ses prérogatives en matière de défense, de relations extérieures, qu'elles soient diplomatiques ou commerciales. La Constitution érythréenne devient ainsi incompatible avec les ambitions d'Hailé Sélassié, sa conception de la nation éthiopienne, ses ambitions politiques régionales, ou encore le système politique éthiopien lui-même (Erlich 1983 : 7).

### **L'annexion éthiopienne : l'Érythrée incorporée au secteur périphérique éthiopien**

Hormis le Parti de l'Union, les partis politiques sont désormais interdits dans une Érythrée forcée de s'adapter à la situation politique éthiopienne. Cette interdiction permet au parti unioniste de s'assurer la majorité à l'assemblée. Les conditions sont réunies afin de vider progressivement l'Érythrée de ses prérogatives et de ses symboles « nationaux ». Les syndicats et les associations sont fermés, la presse rapidement muselée, et les séparatistes arrêtés ou intimidés. En 1958, l'assemblée

---

<sup>201</sup> Résolution 390 A (V), 2 décembre 1952.

érythréenne vote la suppression du drapeau érythréen. Un an plus tard, l'assemblée abroge ses lois et adopte le code pénal éthiopien. En 1960, le Gouvernement érythréen est rebaptisé Administration érythréenne. À l'issue de ce processus, l'assemblée érythréenne vote finalement la fin de la fédération en novembre 1962. L'Érythrée se transforme en une province éthiopienne sans statut spécial, rattachée à l'empire sans négociation.

L'éthiopianité est ainsi étendue à l'Érythrée. On peut voir dans cette annexion l'aboutissement du processus d'expansion de l'empire éthiopien débuté sous Ménélik et à partir duquel une politique de défense de la nouvelle frontière « externe » (Godelier 1980) peut désormais être adoptée (Clapham 2001). L'investissement d'Hailé Sélassié au sein des institutions africaines en formation ira sans surprise dans le sens du respect des frontières héritées de la colonisation prôné par l'Organisation de l'Unité Africaine fondée, l'année suivante, en 1963, à Addis-Abeba. Les contextes régional et international expliquent donc également l'annexion de 1962. La création de la République somalienne en 1960, la montée du panarabisme soutenant le Mouvement de Libération Érythréen formé depuis 1956, la création du Front Érythréen de Libération en 1961 à dominante musulmane, ou encore les révolutions algérienne et cubaine auront sans doute poussé Hailé Sélassié à prendre les devants et à occuper rapidement l'ancienne colonie.

Mais en mettant un terme de façon aussi radicale aux institutions politiques érythréennes en pleine construction, le régime d'Hailé Sélassié engendre une levée de bouclier de la part des nouvelles élites urbaines érythréennes : ouvriers, étudiants, intelligentsia, et même une partie des unionistes (Gebru T. 2009 : 58). L'Érythrée a développé un véritable secteur politique central séparé de l'Éthiopie qui ne peut être effacé (Tekeste N. 1984). Surtout, les présences italienne et britannique ont posé les bases sur lesquelles vont se développer le nationalisme érythréen (Fenet 1982 ; Sorrenson 1991). La combinaison de la domination éthiopienne violente et la résistance érythréenne vont conduire à la naissance et à l'imposition du nationalisme érythréen, c'est-à-dire cette « identité partagée parmi

les neuf groupes ethniques érythréens » et religieux (Iyob 1997 : 1). La colonisation italienne a créé la société érythréenne ; la présence britannique lui a donné une conscience politique ; l'annexion éthiopienne lui offre une altérité violente et transforme finalement cette conscience en nationalisme.

### **La montée du conflit à tendance intersectorielle**

Le premier mouvement rebelle faisant le choix des armes contre l'Éthiopie est le Mouvement Érythéen de Libération (MEL)<sup>202</sup>, fondé dès 1958, année de la suppression du drapeau érythéen. Ouvriers, étudiants et nouvelle intelligentsia sont à l'origine de ce groupe. Ils sont cinq jeunes, musulmans, et fondent ce groupe à Port Soudan. Cependant, ils défendent l'idée d'une réconciliation entre chrétiens et musulmans (Markakis 1987 : 107). Ce projet national érythéen constitue l'originalité essentielle du MEL. R. Iyob considère ce dernier comme le fondateur d'une culture nationaliste érythréenne dans la lutte, dont le Front Populaire de Libération Érythéen s'inspirera largement une décennie plus tard (Iyob 1997 : 103). Mouvement clandestin diffus, le MEL recrute essentiellement en ville et s'inspire des mouvements de guérilleros sud-américains (Gebru T. 2009). Le MEL entend « restaurer » l'indépendance de l'Érythrée après l'organisation d'un coup d'État. Cependant, le groupe dont le leadership reste en exil ne parvient pas à obtenir le soutien escompté des anciennes figures politiques érythréennes qui, de leur côté, s'organisent au sein d'un autre mouvement appelé le Front de Libération de l'Érythrée (FLE). En 1965, le MEL est définitivement remplacé par le FLE.

Le FLE est fondé au Caire en juillet 1960, par Idris Mohammed Awate et d'anciens leaders ayant lutté pour l'indépendance de l'Érythrée durant la présence britannique. Il rassemble initialement des étudiants musulmans (Pool 1998 : 22). Le groupe déclenche la lutte en 1961 dans les basses terres en attaquant des troupes éthiopiennes à Togurba, Haykota et Barka (Gebru T. 2009 : 59 ; Markakis

1987 : 108). Le FLE reçoit l'appui du Soudan et de l'Égypte au nom du panarabisme et de l'islam (Gascon 1995).<sup>203</sup> Le FLE ne peut cependant être considéré comme un mouvement exclusivement musulman. Il est intégré par des étudiants chrétiens d'Asmara ou d'Addis-Abeba (comme le jeune Issayas Afeworki). Ces derniers, d'ailleurs critiques envers l'inspiration arabo-musulmane et les disfonctionnements du front, le quitteront pour fonder quelques années plus tard le Front Populaire de Libération Érythréen (FPLE).

Hailé Sélassié entreprend quant à lui de diviser le FLE en orientant sa politique en faveur des chrétiens des plateaux. Cette politique associée à la mauvaise coordination du front permet à l'empereur de contenir la rébellion dans les basses terres. Les actions du FLE restent en effet peu coordonnées et l'absence de centralisation du commandement rend ses actions inefficaces (inspiré de la révolution algérienne, le territoire est alors divisé en quatre zones).

La lutte entre les deux secteurs n'est alors pas intensive, ce que reflètent les moyens militaires encore modestes déployés par l'empereur dans la région. Une seule brigade de la Deuxième Division d'Asmara est en charge de l'ordre, dont trois bataillons sont chargés d'assurer le contrôle des zones stratégiques (Asmara, Keren et la route entre Asmara et le port de Massaoua). Ces troupes sont appuyées par les « Commando 101 » (*Kommandis*) formés par les troupes israéliennes. Ces commandos forts de 1500 hommes spécialisés dans la contre-insurrection ne tarderont pas à s'attirer l'impopularité des habitants des basses-terres en raison de leurs violences répétées à l'égard des musulmans ciblés de façon arbitraires (Gebru T. 2009 : 62).

La première offensive d'ampleur menée par le gouvernement répond à la création d'une cinquième zone par le FLE sur les plateaux, à l'intensification des recrutements du mouvement rebelle auprès des paysans ainsi qu'à la croissance des attaques dirigées contre les représentants de l'État éthiopien. Au début de l'année

---

<sup>202</sup> Eritrean Liberation Movement, Harekat Tahrir Eritrea (Iyob 1997, 103).

<sup>203</sup> La Ligue Musulmane d'Érythrée avait été fondée en 1946.

1967, une violente campagne éthiopienne chasse le FLE des plateaux tigréens. Villages et récoltes sont détruits par les troupes impériales, augmentant cette fois le ressentiment des populations des plateaux. Malgré les avancées militaires éthiopiennes, la campagne d'assassinats conduite par le FLE se poursuit. Le général de brigade commandant de la Deuxième Division, Teshome Irgetu, est tué en 1970 (Gebru T. 2009).

La mauvaise organisation du FLE, son factionnalisme persistant et son orientation musulmane ne permettent cependant pas de développer une offensive d'ampleur contre les troupes éthiopiennes. Surtout, ces blocages conduisent à la montée des mécontentements à l'intérieur du front conduisant à des luttes internes et à la scission.

### **Les conflits à tendance interne au secteur périphérique**

La première confrontation armée au sein du secteur politique périphérique érythréen remonte à 1965, date à laquelle le MEL est chassé de force par le FLE de la scène érythréenne. Mais les divisions ne tardent pas à se faire sentir au sein même du FLE. Les pratiques du FLE font l'objet de critiques croissantes : taxes et exactions, luttes personnelles au sein du front, clientélisme, administration violente des zones etc. (Connell 2001). L'organisation zonale inspirée du Front de Libération National algérien est critiquée par une frange croissante au sein du front érythréen en raison des logiques religieuses et régionales qu'il entretient (Pool 1998, 2001). Le front se divise également à partir de divergences générationnelles (anciens *versus* nouveaux combattants), religieuses (musulmans-chrétien vs. séculaires), géographiques (urbain *versus* rural), ou encore identitaires (tribalistes/nationalistes) (Iyob 1997 ; Connell 2001 ; Prunier 2007). Le front se fait en effet appeler selon son appellation arabe, *Jebha*, participant au sentiment d'exclusion croissant parmi les membres chrétiens des plateaux au sein du mouvement. Ces dissensions vont représenter l'un des moteurs de la formulation du nationalisme érythréen (Erlich 1983).

La dissidence interne conduit à la formation de trois groupes réformistes qui en font sécession en 1970 : le Front Populaire de Libération 1 (FPL 1), le Front Populaire de Libération 2 (FPL 2) et le Front Populaire de Libération-Obel (FLE-Obel, du nom de la ville où ce dernier trouve refuge). Le FPL 1 est dirigé par Romedan Mohammed Nur, ancien commandant de la quatrième zone sous le FLE, et se regroupe à Aden (Gebru T. 2009 : 63). Le FPL 2 est mené par Issayas Afeworki, ex-commandant de la cinquième région sous le FLE, et s'installe dans la vallée de l'Ala, au sud d'Asmara (Iyob 1997 ; Pool 2001).<sup>204</sup> Romedan et Issayas avaient été envoyés en Chine par le FLE suivre les enseignements de la révolution maoïste. Le soutien logistique chinois était en effet conditionné par de tels échanges (Connell 2001). Persuadés de l'échec inexorable d'un FLE factionnel, déchiré à l'intérieur et affaibli par les offensives d'Hailé Sélassié, ils décident de s'en affranchir et de fonder un front fondé sur une logique nationaliste panérythréenne.

Les trois factions fondent un « joint committee » à Beyrouth en février 1972, premier pas vers la formation d'un front uni. Un an plus tard, en septembre 1973, les FPL 1 et le FPL 2 fusionnent pour donner naissance au Mouvement Populaire de Libération de l'Érythrée (MPLE) installé entre temps dans le Sahel érythréen, autour de la ville de Nakfa (Iyob 1997 : 107 ; Connell 2001 : 353).<sup>205</sup> Lors du premier congrès du mouvement en 1977, celui-ci prendra officiellement le nom de Front Populaire de Libération Érythréen (FPLE). En 1973, Issayas Afeworki est élu secrétaire général (Romedan est vice-secrétaire). Le FLE déclare dès février 1972 la guerre aux « dissidents ». La Libye lui fournit les armes nécessaires à la conduite de ce que Gebru T. appelle la « première guerre civile » entre le FLE et le FPLE.

---

<sup>204</sup> Ancien élève de l'université Hailé Sélassié, Issayas Afeworki rejoint le FLE dès 1966. Dan Connell retranscrit de façon tout à fait passionnante son arrivée au camp du FLE au Soudan et ses premières déceptions vis-à-vis du FLE (Connell 2001).

<sup>205</sup> *Hizbawi Hailat Harnet Ertra.*



Osman Sabbeh, ancien membre fondateur du FLE, est porte parole du nouveau front depuis 1972. Mais dès 1973, des voix se font entendre au sein du jeune front (MPLE) quant à la présence d'Osman Sabbeh au sein du groupe et au sujet des orientations idéologiques à suivre. Un groupe de jeunes étudiants marxistes accusent les dirigeants de nationalisme petit bourgeois, et Salomon Wäldä Maryam revendique une meilleure représentation de sa région, l'Akälä Guzay. Les fondateurs du MPLE qui avaient quitté le FLE en raison de son régionalisme et de ses divisions internes ne pouvaient laisser leur propre organisation se diviser aussi vite. C'est ce qui explique semble-t-il l'élimination violente de cette frange gauche radicale après une année de débat. Le groupe d'Issayas confirme sa position de leader du groupe (Erlich 1983 ; Iyob 1997). Les membres assimilés à la faction Obel/Sabbeh (proche Soudan) sont également exclus ou éliminés. Cette crise interne affaiblit cependant le FPLE militairement qui se trouve contraint de se replier dans les confins du Sahel (Pool 2001). Le FPLE y développe une structure organisationnelle rigoureuse et centralisée, créant un véritable État dans l'État (écoles, formations de soldats, hôpitaux, redistribution de la terre) (Pool 2001). Ces caractéristiques vont conduire le front Tigréen (FPLT), formé avec l'aide du FPLE, à une certaine admiration et à l'application de cette version clandestine du centralisme démocratique.

Issayas, secondé par Romedan, s'impose ainsi après une lutte interne au secteur politique périphérique (les fronts de libération érythréens) et contre le secteur politique central éthiopien (le gouvernement éthiopien) en tant que commandant du FPLE ainsi que du Parti Populaire Révolutionnaire d'Érythrée (PPRE). Ce dernier est fondé en 1971 et doit servir de structure idéologique et de vecteur centralisateur aux forces érythréennes. Étant donné les processus de construction du FPLE, on comprend l'enjeu d'un tel appareil : éviter la dissidence interne et fédérer les forces afin de mener une lutte plus efficace. Les conflits intersectoriels et intrasectoriels sont donc inextricablement liés. Les conflits érythréens illustrent les façons dont l'un se répercute sur l'autre.

Ainsi, les conflits éthio-érythréens relèvent bien d'une crise liée aux processus de formation des deux États. Pour l'Éthiopie, les mouvements indépendantistes érythréens incarnent la remise en cause de l'éthiopianité « millénaire », l'héritière du royaume d'Aksoum. Pour l'Érythrée, au contraire, il s'agit de définir une identité nationale qui permette de maintenir l'unité du jeune État né de la double influence de la colonisation et de la présence britannique. L'altérité dans laquelle se définira le nationalisme érythréen sera celle de l'Éthiopie. La nature de cette altérité, à savoir l'éthiopianité, n'est évidemment pas étrangère à la forme d'identité qui s'impose en Érythrée avec le FPLE, c'est-à-dire une vision panérythréenne de la nation, une forme d'érythréanité en réponse à l'éthiopianité. Cette appropriation dans le rejet deviendra plus évidente sous le régime du *därg*.

### 2.3.2. Les conflits Afar

Depuis l'intervention de Ménélik II dans la politique interne Afar au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'influence des gouvernements éthiopiens successifs n'a cessé d'augmenter dans la région (Getachew K. 1997 : 87). Cette influence était longtemps restée limitée. En effet, la région Afar a longtemps conservé auprès des gouvernements éthiopiens l'image d'une région incontrôlable en raison de ses populations majoritairement semi-nomades échappant non seulement au contrôle des agents de l'État, mais également à leur système de taxes (Piguet 1998 : 59-60). Sous le règne d'Hailé Sélassié, le triangle Afar (et particulièrement la région de l'Aoussa) continue de bénéficier d'un statut ambigu puisqu'il est tributaire du *negous* éthiopien mais conserve sa solide « tradition centrifuge » (Piguet 1998 : 91).

F. Piguet situe cette ambivalence dans la continuité du XVI<sup>e</sup> siècle lorsque, suite aux migrations Oromo, « l'émir d'Adal se réfugie dans la région de l'Aouache, et prend le titre de sultan d'Aoussa. Cette entité, dont la suzeraineté est reconnue par l'ensemble des sultans du sud Danakil, à l'exception de Tadjoura, a subsisté jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle, sous la forme d'un État semi-indépendant » (Piguet 1998 : 90). Ainsi, jusqu'à récemment, le sultanat de l'Aoussa demeure une zone fermée, réputée difficile d'accès.

Ce sont les réformes politiques et économiques entreprises après la Seconde Guerre mondiale par le gouvernement d'Hailé Sélassié qui vont engendrer de profonds bouleversements politiques, économiques et sociaux dans la région de l'Aouache. Les Afar pratiquent traditionnellement la transhumance et disposent ainsi d'habitats temporaires mais également permanents répartis sur les terres communautaires en fonction de logiques claniques (Getachew K. 2004 : 222). Ces terres relèvent, dans les sociétés Afar, d'un « patrimoine collectif qui ne peut être ni aliéné ni vendu » (Piguet 1998 : 93). L'organisation sociale fondée sur la mobilité rendait ainsi les Afar peu vulnérables aux sécheresses et aux conflits de « ressources » (Getachew K. 2004 : 223). L'interventionnisme politico-économique (intégration des élites Afar, projets de sédentarisation et de développement économique) du gouvernement éthiopien dans la région va profondément bouleverser ces équilibres.

## **L'interventionnisme éthiopien**

Avant la guerre, l'État impérial exerçait un pouvoir encore limité sur la région Afar. Durant la guerre (1936-1941), le sultan Mahammad Yayyo Mahammad (1927-1944), à la tête de l'Aoussa, avait entretenu de bons rapports avec l'occupant italien et s'était même rendu à Rome en visite officielle. Cette entente avait suscité un certain ressentiment chez Hailé Sélassié qui, après la guerre, soutient politiquement et militairement le renversement du sultan jusqu'à son remplacement par Ali Mirah Hanfaré (1922-2011). Le titre éthiopien de *dädjazmatch* conféré à ce dernier, devenu sultan de l'Aoussa, montre l'attachement croissant de la région à l'empire éthiopien. Un *nagadras* (responsable des douanes) y est par ailleurs nommé, ce qui constitue une avancée majeure pour le gouvernement éthiopien. La région Afar concentre en effet l'essentiel des routes commerciales menant à la mer Rouge. L'Aoussa devient ainsi une province éthiopienne (*awradja*) et sa capitale Asseyta accueille brièvement un gouverneur représentant le roi des rois (Aramis 205 : 66). Mais le sultan afar s'entretient

directement avec Hailé Sélassié et obtient le titre éthiopien de *bitwoded* (grand officier d'État) en 1966, une exception dans les provinces éthiopiennes (Gamaledin M. 1993). Le sultan afar demeure par ailleurs responsable de son « armée » et du maintien de l'ordre dans sa province, ce qui paraît révélateur du compromis entre l'empereur et Ali Mirah, alors que le drapeau éthiopien flotte pour la première fois en région Afar (entretien avec Ali Mirah, dans Aramis 2005 : 72).<sup>206</sup>

Dès 1944, Hailé Sélassié intervient directement dans les dépositions, les sélections et les nominations des dignitaires de haut rang de l'Aoussa (Yasin M. 2008 : 45). L'autorité exécutive afar (*makaban*) est également intégrée à l'administration éthiopienne et transformée en *balabat*. La logique impériale appliquée durant les grandes conquêtes est ainsi instaurée dans la région Afar durant la Restauration. Ces *makaban* se situent, avec l'ensemble des élites cooptées par Hailé Sélassié, à la frontière entre les deux secteurs et illustrent la capacité de négociation des acteurs locaux dans le cadre général défini par l'État éthiopien. Comme le note J. Harbeson à leur sujet : « The limited role of the *makabans* in the internal government of their communities has given them the independence to serve the Ethiopian government without experiencing sharp conflict of interest, to retain a portion of taxes collected as *balabat*, and to use wealth gained in these and other ways to participate as individuals in the government's development project » (Harbeson 1978: 482). En ce sens, l'expansion de l'État éthiopien dans la région représente une structure d'opportunité.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale et de la restauration d'Hailé Sélassié, le nouveau système administratif touche également la région Afar. Les divisions territoriales ont pour objectif d'affaiblir le système administratif traditionnel des Afar dont le territoire se trouve divisé entre quatre provinces d'abord (l'Harargué, le Choa, le Wällo, et le Tigraï), puis cinq à la suite de l'annexion de l'Érythrée à l'empire en 1962. Cette organisation administrative fait

---

<sup>206</sup> Ces bonnes relations entre Hailé Sélassié et Ali Mirah seront entretenues jusqu'à la chute du *negoussä nägäst* en 1974 et le départ du sultan quelques mois après la mise en place du régime militaire en 1974.

des Afar un peuple minoritaire au sein des différentes provinces, privé non seulement de toute participation politique, mais également de tout service public (Tadesse & Yonas DATE 2006).

## **L'impérialisme économique en région Afar**

À partir des années 1950, les investissements agricoles dans la région visent à transformer de nombreux pâturages de saison sèche en fermes commerciales afin de mettre en valeur des terres cultivables. Ces fermes se développent à partir de grands projets d'irrigation (Ayalew 1997; Kassa 2001). La Constitution de 1955 qui avait nationalisé les terres « nomades » jugées officiellement « vacantes » permet de légitimer leur confiscation par l'État, dans la mesure où le caractère communautaire des terres n'est pas reconnu par les institutions éthiopiennes (Hagmann & Alemmaya M. 2008; Ayalew 1997). Les terres « inoccupées » sont en effet déclarées « propriété de l'État » (Article 130 de la Constitution Révisée de 1955).

Ce coup de force juridique permet à l'État éthiopien de distribuer librement et surtout légalement les terres aux investisseurs privés et étatiques, étrangers et éthiopiens. Chargée de cette distribution, l'Autorité de la Vallée de l'Aouache (Awash Valley Authority) est créée par les autorités éthiopiennes en janvier 1962. Les pasteurs afar utilisant les terres redistribuées sont chassés sans compensation alors que, le long des rives de la moyenne Aouache et de l'Aouache inférieure<sup>207</sup>, quelques 70 000 hectares auparavant utilisés comme pâturages par les Afar sont transformés en vastes projets d'irrigation (Getachew K. 2001 : 90-91).

Les tentatives de développer l'agriculture commerciale sur les bords de la moyenne Aouache débutent à la fin des années 1950 (Markakis & Nega 2006: 69-

---

<sup>207</sup> On distingue en effet deux zones dans la vallée de l'Aouache : la vallée moyenne, et la basse vallée. La basse vallée de l'Aouache est connue pour son agriculture traditionnelle et ancienne le long de la rivière (bien avant le développement des projets d'irrigation) autour d'Asseyta, dans la province de l'Aoussa.

72). Ali Mirah cède dans un premier temps, sur la demande du gouvernement éthiopien, 5 800 hectares de terres vierges à la compagnie anglaise Mitchell Cotts dès la fin des années 1950 alors que les terres du sultan s'élèvent à 20 000 hectares (Harbeson 1978).<sup>208</sup> Ali Mirah affirmera plus tard avoir également cédé d'importantes parcelles au prince héritier éthiopien Asfa Wossen dans la région, confirmant l'implication des membres de la famille royale dans les grands projets de réformes économiques depuis Ménélik (entretien avec Ali Mirah, Aramis 2005, 76). La fille d'Hailé Sélassié, la princesse Tegegnetwork, obtient quant à elle des terres de pâturages dans la moyenne vallée de l'Aouache et entend également les transformer en fermes industrielles, privant une nouvelle fois le bétail Afar d'importantes ressources (Harbeson 1978 : 481). Cette redistribution est cependant permise, voire encouragée, par la volonté du sultan lui-même et de son entourage. Et jusqu'en 1973, 80 pour cent des basses plaines cultivables sont contrôlées par Ali Mirah (Harbeson 1978 : 482).

La Tendaho Cotton Plantation Share Compagny (TPSC) fondée par la compagnie Mitchell Cotts à côté de Doubti compte parmi les premiers et principaux projets de développement de ferme agricole dans la région. Dès 1971, 7 plantations s'étendent sur 9 800 hectares, c'est-à-dire 12 pour cent des 83 000 hectares irrigables dans la région (Hailu 1975, cité dans Ayalew 1997). L'exploitation atteint les 31 000 hectares en quelques années. 40 pour cent des terres irrigables de la basse vallée sont alors en possession de la compagnie anglaise, les 60 pour cent restant étant contrôlés par le sultan de l'Aoussa.

Ces projets, notamment en raison du rôle central joué par l'Autorité de la vallée de l'Aouache, sont largement impulsés par le gouvernement éthiopien. Il y reçoit d'ailleurs la reine Élisabeth II en visite officielle en 1972. Les fermes commerciales doivent participer à l'effort agricole qui reste la base sur laquelle le

---

<sup>208</sup> L'Aoussa représentant une région traditionnellement agricole, agriculteurs et semi-nomades y cohabitent sous l'autorité du sultan de l'Aouassa, dans la basse vallée de l'Aouache. Le coton y était cultivé avant l'arrivée de la compagnie anglaise. Néanmoins, l'intensité de la culture et les niveaux de production se développent fortement après l'arrivée de celle-ci, notamment grâce à l'apprentissage de nouvelles techniques de production, l'utilisation d'insecticides (par avion) et le développement de l'irrigation.

gouvernement souhaite développer le pays, situant la stratégie économique d'Hailé Sélassié dans la ligne directe de Ménélik II (Bezunesh & Raison 2007), mais lui conférant une dimension jamais atteinte.

Cette stratégie économique appuie par ailleurs le projet politique d'intégration de l'Aoussa à l'empire, qui jusque là représentait un « autre centre » au sein même de l'Éthiopie (Kassa 2001: 10). En effet, les projets d'irrigation en région Afar sont révélateurs d'un passage de la coercition à la politique économique en vue d'intégrer une région définie auparavant comme tampon face aux ambitions coloniales européennes. Par ailleurs, elle illustre une fois encore l'évolution de l'utilisation du texte constitutionnel. La Constitution de 1955 sert en effet à légaliser la politique du gouvernement et à asseoir la domination de l'empereur : toutes les terres considérées « inoccupées » sont propriété de l'État, autrement dit, l'ensemble des terres communales afar (Harbeson 1978 : 488-489). Le recours au texte constitutionnel illustre la nécessité de justifier par un texte légal les politiques du gouvernement, posant ainsi un cadre formel à l'action étatique. Le texte constitutionnel devient ainsi un réel référent.

Quant à la force coercitive, notons que l'entretien des miliciens du sultan était assuré par la compagnie étrangère Mitchell Cotts et non par le gouvernement éthiopien, illustrant ainsi la collusion entre les entrepreneurs capitalistes étrangers, le gouvernement éthiopien, et une partie des élites locales (remettant donc en cause le schéma binaire de l'école de la dépendance). Ces investissements révèlent en effet la conjonction politico-économique entre les intérêts locaux (sultans), les intérêts de la couronne (la famille royale) et les intérêts étrangers (ici la compagnie Mitchell Cotts).

Ces projets politico-économiques s'appuient également sur le développement de centres urbains administratifs (bureaux, résidences, centres de police, court de justice, bureaux des taxes, école gouvernementale, Église orthodoxe). Ces petits centres urbains concentrent les principaux symboles de la domination éthiopienne et « de la subjugation des populations locales par la gouvernement central »

(Getachew K. 1997 : 412-413). Sous le règne d'Hailé Sélassié, les agents politiques et économiques étrangers ou issus des plateaux éthiopiens contrôlent ainsi le pouvoir politique et économique. La majorité du commerce urbain, des emplois urbains, ou encore des sociétés de transport échappe en effet aux Afar (commerce de *tchat*<sup>209</sup>, bétails, hôtels, bars, magasins).

Corrélativement, le gouvernement éthiopien (ainsi qu'Ali Mirah) se lance à partir des années 1960 dans une politique d'incitation à la sédentarisation dont les modalités sont définies dans le cadre des grands programmes de développement agricole (Piguet & Dechassa L. 2004 : 139). En 1968 est créée la *Settlement Authority* ayant pour fonction de créer des emplois et dont les objectifs principaux sont les suivants : installer ou réinstaller les paysans « sans terre » ou situés sur des terres « inadéquates » ; installation des habitants urbains sans travail et migrants agricoles ; culture des « terres inexploitées » en vue de l'augmentation de la production agricole et de la croissance économique du pays ; transformation de la forêt, des sols et des ressources en eau du pays (Piguet & Dechassa L. 2004 : 139). Les projets économiques agricoles (Mätäma et Setit Humera à l'ouest, et Tendaho, Doubti, Dit Bahir et Asseyta dans la vallée inférieures comptent parmi les projets d'irrigation les plus importants) et la politique d'« installation » des nomades Afar les privent finalement d'importantes zones traditionnelles de pâturage (Piguet 2001 : 139).

Les projets de sédentarisation des populations Afar ne répondent donc pas seulement à des objectifs commerciaux (fournir de la main d'œuvre agricole et organiser le commerce du bétail). Ils visent également à un meilleur contrôle

---

<sup>209</sup> « *Tchat* » (appelé « *qat* » par les Somali) est une espèce de drogue douce (*Catha edulis*). Elle se présente sous forme de plante formée d'une longue tige dont on mâche (« broute » comme disent les consommateurs de Djibouti) les feuilles. Il recouvre une fonction sociale et se trouve consommé lors de cérémonies (notamment au Yémen) ou des séances de discussion, de débat. Son effet excitant lui confère un certain succès chez les étudiants travaillant tard, ou encore chez les chauffeurs de taxi ou de bus. Traditionnellement produit et consommé dans les basses terres musulmanes, le *tchat* connaît un succès croissant sur les plateaux et auprès des jeunes chrétiennes (également féminines). Sa culture facile et rémunératrice lui confère également un succès croissant auprès des agriculteurs au détriment parfois des cultures vivrières, alors que l'achat régulier des bouquets de *tchat* impacte de façon négative les budgets de nombreux ménages.



administratif de la population, à la mobilisation des ressources (la sédentarisation permet une levée de taxes plus aisée et une main d'œuvre locale) et plus largement à l'intégration de la région à l'État éthiopien (Harbeson 1978). La terre et le bétail Afar doivent servir le projet politico-économique de l'État éthiopien, alors que les Afar eux-mêmes ne bénéficient nullement de ces développements. Ainsi, G. Flood n'hésite pas à qualifier ces entreprises éthiopiennes de poursuite de la « colonisation interne » de l'empire depuis Ménélik II, ou encore de « néo-colonialisme » européen en raison des investissements étrangers (Flood 1975 : 6).

### **Les effets des politiques économiques**

Le développement forcené de l'agriculture spéculative dans les basses terres aux dépens des éleveurs caractérise les dernières années de l'Ancien Régime. Avant les projets d'irrigation, les terres de la moyenne vallée de l'Aouache étaient habitées par des Afar semi-nomades. Ces derniers n'étaient pour la plupart pas encore devenus de véritables urbains et conservaient des liens économiques et culturels avec les pratiques et modes de vie traditionnels (Getachew K. 2001 : 25). Les projets de développement ont privé les Afar d'une large partie de leurs pâturages de saison sèche, entraînant des bouleversements profonds de leur organisation (Tadesse B. & Yonas A. 2006 : 8).

La destruction partielle des modes de vie semi-nomade qu'impliquaient ces projets de « modernisation » par l'introduction du capitalisme rural aurait transformé la paysannerie Afar en véritable « prolétariat rural » (Markakis & Nega A. 2006 : 73). De même, la sédentarisation couplée aux pertes de pâturages aurait augmenté la vulnérabilité des Afar aux sécheresses. En effet, la sédentarisation temporaire ou définitive entraîne la perte de l'autonomie liée à la mobilité qui permettait l'autosubsistance des nomades ou des semi-nomades (Piguet 1998 : 273). Par ailleurs, peu d'Afar parviennent à tirer profit des nouvelles structures du marché mis en place. Par conséquent, « dépossédés par le capitalisme et trahis par leurs leaders traditionnels », les Afar sont sévèrement touchés par la sécheresse qui

frappe le pays en 1973 (Markakis & Nega A. 2006 : 72). Le sort tragique des nomades montre les dangers de l'expropriation systématique. Les Afar, chassés du delta intérieur de l'Awash, tout comme les Somali d'Ogaden délogés des rives du Wabi Shabelle, ne purent se replier dans les plateaux trop éloignés et furent décimés par les famines (Bondestam 1974, cité dans Gascon 1995 : 52).

Par ailleurs, les infrastructures routières participent à ce double mouvement d'intégration économique et de périphérialisation politique et sociale. L'axe routier Addis-Abeba-Assab fait naître des petits centres urbains dont l'économie est basée sur le passage des marchandises et de ceux qui les acheminent (restaurants, hôtels). Les Afar, incités à s'installer dans ces nouvelles villes, ou forcés de le faire afin de diversifier leurs activités économiques, ne sont pas assez qualifiés pour occuper les métiers liés à cette nouvelle économie. Ce sont les migrants venus des hauts plateaux qui détiennent la grande majorité des hôtels, des restaurants et des commerces. L'augmentation de la consommation de *tchat*, de la pauvreté et de la prostitution (Getachew K. 2001) chez les Afar installés dans ces villes illustre les effets sociaux de ces politiques de « modernisation ». Comme l'écrit tragiquement F. Piguet : « Globalement, les Afar ont perdu toute maîtrise sur leur devenir » (Piguet 1998 : 279).

Les initiatives politico-économiques et le fait qu'elles se poursuivront sous le *därg* malgré des effets souvent catastrophiques pour les populations locales offrent une illustration de la logique développementaliste à partir de laquelle le gouvernement éthiopien définit sa politique et sa conception de la « modernisation ». On peut expliquer ce biais par la persistance de la représentation en termes de centre et de périphérie propre aux gouvernants éthiopiens. En effet, ces derniers se définissent eux-mêmes comme appartenant à un centre moderne (l'État ici), en opposition à ses « périphéries arriérées ». Les gouvernements éthiopiens successifs (jusqu'à nos jours) n'ont eu de cesse de condamner « the 'backward' nomadic, pastoralist way of life to the supposedly more civilised and 'superior' lifestyle of sedentary cultivators » (Getachew K. 2001: 9), ce qui sert de base légitimatrice aux projets de développement économique et, bien entendu, à la mise sous tutelle politique.

Les expropriations sont conduites par le gouvernement éthiopien au nom de la modernité capitaliste et commerciale définie comme le développement de l'agriculture sédentaire visant à l'augmentation des surplus et à l'exportation. Cette « modernité », réalisée à la faveur du développement national et au détriment des Afar, nécessiterait selon le discours gouvernemental l'éradication des modes de vie « arriérés » et « non civilisés » des nomades ou semi-nomades (Ayalew 1997 ; Kassa 2001: 9, 28-29). Le terme amharique *zelan* servant à désigner les nomades en dit long sur ce point de vue du « centre ». Terme péjoratif, comme le rappelle Getachew K. (Getachew K. 2001 : 10), il désignerait les « nomades », et serait synonyme d'« itinérant », d'« errant », voire de « vagabond » (Berhanou A. 1998).

Du point de vue du gouvernement éthiopien, les malheurs de la région (pauvreté, sécheresse, conflits) dériveraient directement de ces modes de vie traditionnels et de l'absence de marché économique. Le discours développementaliste des dirigeants éthiopiens ne dérive donc pas uniquement de leur volonté de maîtriser politiquement la région et de profiter des surplus de productions attendus. Il émane également d'une perception particulière des maux que cette « vue de la métropole » (Kopytoff 1989 : 162-163) désigne comme « traditionnel », ici synonyme de non-capitaliste, non-sédentaire, en bref, de système « en retard ». Les projets d'irrigation reflètent donc cette vue selon laquelle les populations nomades devraient être sédentarisées « pour leur propre bien » (Bryden 1996). Ce sont justement ces mauvaises perceptions qui vont agir telle une prophétie autoréalisatrice et conduire non seulement à l'appauvrissement des Afar mais également à la montée des conflits dans la région.

Les politiques de « modernisation » d'Hailé Sélassié ont engendré ou accentué deux grands types de conflits en région Afar : afar vs. gouvernement éthiopien (entre les deux secteurs), et intra-Afar, ou Afar vs. Issa/Somali (c'est-à-dire interne au secteur périphérique).

## La montée des tensions intersectorielles

La conférence de Ti'o (Érythrée) de 1961 réunit 55 chefferies Afar du Nord dans l'objectif de former une région (*governorate-general*) Afar unie dans une région administrative propre (Yasin M. 2008). À la suite d'une deuxième conférence à Assab (1963), la décision est prise d'envoyer une pétition à l'empereur éthiopien. Yasin Mahmouda, originaire de Ti'o et considéré comme le père du nationalisme afar moderne, soumet la pétition à Hailé Sélassié (Aramis 2005 : 67 ; Redo 1998 : 38). Yasin rencontre ce dernier en 1964 à Addis-Abeba, mais l'empereur reste sourd aux demandes de « restauration de l'unité Afar » (Yasin M. 2008). Les revendications se radicalisent et s'organisent progressivement. En 1965, l'Association Étudiante Afar (AEA) est fondée à Addis-Abeba (Yasin M. 2008 : 45-46). Cette association aurait eu un rôle important dans la prise de conscience d'une appartenance afar commune et de l'idée d'unité « nationale » (Redo 1998 : 40), jouant ainsi le rôle de véritable entrepreneur politique et identitaire.

On trouve au centre des revendications nationalistes afar l'idée d'une région unifiée.<sup>210</sup> Au début des années 1970, après la mort du poète Yasin Mahmouda (1969), une deuxième pétition émanant de chefs de clans et de notables afar revendique la création d'un territoire afar réunissant les peuples du même nom dispersés sur les cinq provinces (Harbeson 1978 : 480). Ces revendications totalement ignorées par l'empereur auraient contribué à la montée du ressentiment afar et à l'organisation des premières organisations clandestines au début des années 1970 qui conduiront à la formation du Mouvement de mobilisation Afar (AKA) et du Front de Libération Afar (FLA) (Shehim 1985 : 345).

Les étudiants de l'AEA présents au Caire fondent en effet en novembre 1972 l'Afar Koborih Angoyya (Mouvement de mobilisation Afar, ou Mouvement pour le rassemblement des Afar) (Yasin M. 2008 : 46). Depuis sa fondation, l'AKA,

---

<sup>210</sup> Rappelons que la région Afar est alors répartie sur plusieurs territoires : Djibouti (Territoire Français des Afar et des Issa jusqu'à son indépendance en 1977) et plusieurs régions en Éthiopie (l'Érythrée, le Wällo, le Tigräi ou encore l'Harargué). Notons ici l'absence de revendication

avaient tenté de prendre contact avec les dirigeants traditionnels de l'Aoussa et de les rallier à leur cause contre Hailé Sélassié (Yasin M. 2008 : 46). Les autorités traditionnelles de l'Aoussa, à la tête desquelles le sultan Ali Mirah, restent cependant peu réceptives à la remise en cause de la collaboration avec un gouvernement éthiopien dont la politique est génératrice de revenus.

Il faudra attendre 1974 et la remise en cause du régime impérial pour que s'effectue un rapprochement entre les étudiants réformistes et les autorités de l'Aoussa qui craignent pour leurs privilèges. La conférence de Berlin (13-14 août 1974) confirme cette alliance tactique à la tête de laquelle est nommé le fils du sultan, Hanfaré Ali Mirah (Yasin M. 208 : 46). L'alliance nécessitée par la menace que représente le *därg* maintient alors l'entente de ces deux forces qui se retrouvent, après leur fuite, dans les camps d'entraînement en Érythrée (soutenues par l'ELF d'Osman Sabbeh), en Arabie Saoudite ou encore en Somalie.

L'AKA réformiste publie cependant un programme condamnant l'aristocratie nomade, la bourgeoisie et les chefs tribaux terriens dès le lendemain de la conférence de Berlin, annonçant la fébrilité de l'alliance. Celle-ci ne peut réconcilier des projets politiques fondamentalement incompatibles, tels que le nationalisme afar et érythréen (les nationalistes afar revendiquent une partie de l'Érythrée, alors que cette dernière défend ses frontières héritées de la colonisation) ou encore le conservatisme des dirigeants de l'Aoussa et le réformisme de l'AKA influencé par le mouvement étudiant.

La cooptation d'une partie des dirigeants traditionnels en vue de l'obtention des concessions nécessaires aux projets économiques exacerbe le ressentiment des nomades privés non seulement d'une partie de leurs pâturages, mais également de l'accès à des points d'eau ou encore à des sites sacrés tels que les cimetières (Getachew K. 201 : 226 ; Ayalew 363). Getachew K. montre par ailleurs à partir du cas d'Afambo l'exclusion des agriculteurs afar des terres qu'ils cultivaient

---

indépendantiste. La réunification des territoires afar est envisagée au sein de l'Éthiopie, dans le cadre d'une région administrative propre.

depuis cinq siècles suite aux projets de développement de l'Autorité de la Vallée de l'Aouache (AVA) (Getachew K. 2001 : 225-226). Des conflits violents apparaissent ainsi dans les régions de la moyenne et basse vallée de l'Aouache autour de l'enjeu de l'accès aux terres. Ils opposent ici des groupes afar sédentaires et nomades à l'AVA ainsi qu'aux compagnies étrangères telles que Mitchell Cotts.

## **Les affrontements intrasectoriels**

Outre l'accentuation d'un sentiment nationaliste afar, les politiques éthiopiennes ont également des effets sur les conflits internes aux mouvements afar, notamment par l'augmentation des tensions entre clans (Markakis & Nega 2006: 207-215; Tadesse & Yonas 2006).

La dégradation écologique et la recherche nécessaire d'autres pâturages et points d'eau attisent les conflits entre nomades Afar et d'autres groupes tels que les Somali Issa, les Argoba et les Oromo Karreyou. Comme le note J. Markakis, la perte des ressources incite les Afar à développer un sentiment de méfiance vis-à-vis de la présence des éléments extérieurs, menant finalement à l'attisement des conflits « ethniques » (Markakis 2002 ; 1998).

Les tensions préexistantes entre les Afar et les Issa prennent par exemple une nouvelle dimension à partir des années 1960 sous l'influence croisée de l'Italie, de l'État somalien voisin, et de la politique éthiopienne dans la région. Le conflit Afar-Issa, qui était très localisé avant la première guerre mondiale, change d'échelle dans les années 1960-1970 sous ces influences multiples (Medhane T. 2006). L'affaiblissement des Afar sur leurs terres est alors corrélatif d'une avancée significative des Somali Issa dans cette même région, depuis le Sud et l'Est. C'est la présence italienne qui, selon Medhane T., a eu l'impact le plus significatif sur le changement de nature du conflit. En effet, la politique de militarisation des Issa par les Italiens au cours de la Seconde Guerre mondiale aurait détruit partiellement les systèmes de régulation traditionnels et permis une montée significative des Issa

vers les plaines de l'Alleighedi auparavant occupées par les pasteurs Afar (Medhane T. 2006 : 15 ; Markakis 2003 (a) : 446). Selon Medhane, le conflit devient dès lors politisé et militarisé (Medhane T. 2006 : 24). Durant la guerre (parfois jusqu'en 1944), les groupes armés afar s'étaient battu dans l'Aouache aux côtés de la résistance (les « Patriotes » éthiopiens), contre les troupes italiennes alliés aux Issa. Celle-ci s'achève suite à la capture du sultan de l'Aoussa mentionnée plus haut, entré ouvertement en rébellion contre les autorités d'Addis-Abeba (Piguet 1998 : 68). Enfin, la fondation de la République de Somalie en 1960 et la montée de son agenda irrédentiste entretient la militarisation des Issa permettant leur progression vers le Nord et l'Ouest au détriment des Afar (Markakis 2003 (a) : 447-448).

La question des conflits dans la région Afar nécessite donc la prise en compte des influences à la fois endogènes et exogènes : l'influence politique et économique de l'État éthiopien, l'occupation italienne et la question de l'irrédentisme somali sont autant d'illustrations de ces influences extérieures qui viennent se superposer aux divergences intra-Afar, ou entre Afar et Somali Issa, voire viennent les accentuer. L'étude des relations entre la famille du sultan Ali Mirah et la monarchie éthiopienne confirme quant à elle la conjonction d'intérêt pouvant exister entre la Couronne et ses régions « périphériques ». Le potentiel économique de la région Afar et le mode de gouvernement d'Hailé Sélassié (s'appuyant sur les élites traditionnelles locales fidèles ou fidélisées) expliquent la perception de l'empire par le sultan comme une structure d'opportunité (Rokkan & Urwin 1983 ; Dereje F. & Hoehne 2008).

Les Afar, poussés vers le Nord de façon continue depuis la période coloniale et répartis entre plusieurs territoires, ne semblent cependant pas disposer de ressources propres et pourtant nécessaire à une véritable indépendance (Markakis 2003 (a) : 446). Le cas Afar illustre ainsi la conjonction d'intérêts et des nécessités à la fois endogènes et exogènes ainsi que son influence sur les conflits armés.

\* \*  
\*

La description de l'empire de Pierre le Grand proposée par S. Eisenstadt résume assez bien la période éthiopienne de la Restauration et de l'éclosion de la crise de l'État en Éthiopie :

« Ce centre qui, à partir de l'époque de Pierre le Grand, se modernise fortement, engendre des processus généralisés de changement économique et social, mais s'efforce d'en garder le contrôle et de limiter au maximum l'apparition éventuelle de toute expression ou organisation politique autonome ». « Les principaux mécanismes de contrôle sont l'accès autonome des divers groupes au centre, la conversion des ressources économiques en ressources politiques et la ségrégation des grandes couches sociales d'avec les entrepreneurs institutionnels » (Eisenstadt 1980 : 688).

Le parallèle avec le gouvernement d'Hailé Sélassié entre 1941 et 1974 est frappant. On retrouve ainsi chez le roi des rois après guerre le paradoxe de l'« État » dynastique souligné par B. Lacroix, c'est-à-dire cet État à la sortie de l'empire, à la fois patrimonial et administratif qui naît d'une « contradiction [entre] des logiques d'hérédité et de compétence » (Lacroix 2009 : 61), rejoignant ainsi le paradoxe souligné par S. Eisenstadt vingt ans plus tôt. C'est-à-dire cette tension croissante entre le développement des opportunités liées aux transformations politiques et économiques de l'empire/État d'une part, et la résilience corrélative du monopole politico-économique monarchique (monopole matériel et cognitif) d'autre part.

Cette tension fait de la Restauration la période charnière de l'histoire des conflits éthiopiens. Elle offre en effet aux conflits armés leur traits qu'ils conserveront jusqu'à nos jours. Caractéristiques émanant elles-mêmes de la double crise de l'État qui éclot alors. Le tableau ci-dessous reproduit de façon schématique les conflits armés issus de ces crises sous durant la période de la Restauration.



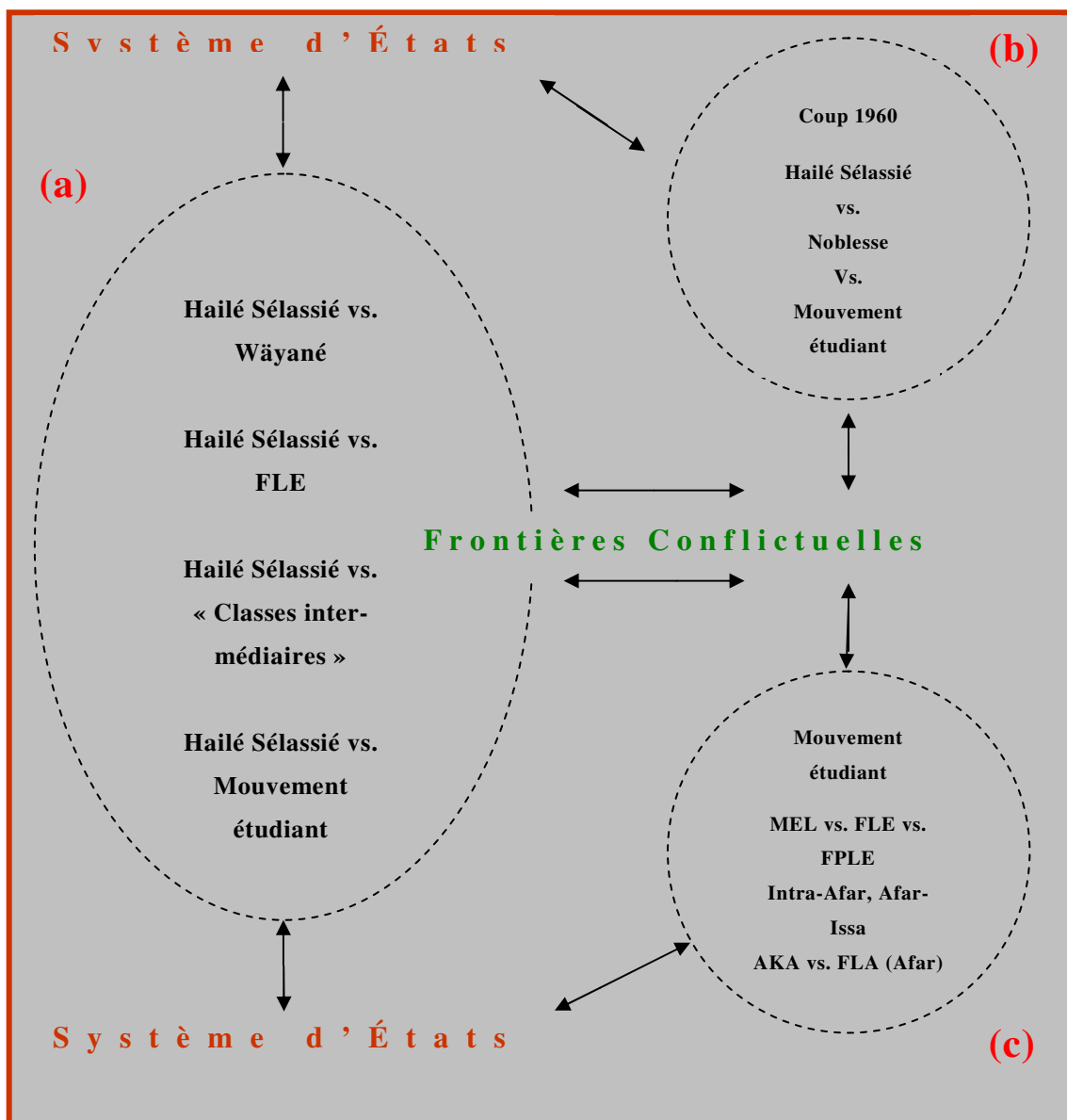


Schéma n° 5 : Schéma récapitulatif des conflits sectoriels sous la Restauration (1941-1974)

On retrouve ici les trois grandes tendances conflictuelles exposées en introduction : la tendance au conflit entre les deux secteurs (a), la tendance au conflit à l'intérieur du secteur central (b), et la tendance au conflit à l'intérieur du secteur périphérique (c).

Les conflits à l'intérieur du secteur central (b) sous la Restauration regroupent les forces « traditionnelles » héritées de l'empire de Ménélik II (ordre monarchique, noblesse, bandits) et les forces sociopolitiques et militaires apparues suite aux transformations de l'État sous le règne d'Hailé Sélassié (étudiants, militaires,

classes intermédiaires). Ces conflits peuvent donc résulter d'une compétition pour le pouvoir ou le maintien de privilèges (noblesse) ou, au contraire, d'une remise en cause de l'ordre impérial (mouvement étudiant). Ces nouvelles forces (conservatrices ou réformistes) parfois marginalisées au sein du secteur central se retrouvent au sein du secteur périphérique, si bien qu'on peut les considérer à la frontière des deux secteurs, acteurs pivots des conflits de la Restauration et de la crise de l'État éthiopien durant cette période.

Les conflits au sein du secteur périphérique (c) peuvent relever d'une compétition en vue de s'imposer à la tête des mouvements de contestation de l'ordre monarchique, que ce soit au sein du mouvement étudiant notamment, ou des groupes rebelles érythréens. Ces luttes peuvent également résulter des tensions anciennes (conflit intra-Afar), mais qui ne doivent pourtant pas être appréhendées en dehors des influences étatiques éthiopiennes, voire internationales (projets de développement économique, présence coloniale dans les pays voisins).

Enfin, les conflits entre les deux secteurs (central et périphérique) (a) reflètent quant à eux la volonté croissante de remettre en cause l'ordre impérial hérité du XIX<sup>e</sup> siècle et des conquêtes de Ménélik. Les frontières conflictuelles, c'est-à-dire les manifestations des conflits, varient alors en fonction des cadres d'actions définies par l'État en formation, des contextes locaux, et des influences internationales (notamment idéologiques). Ce troisième type de conflit, souvent le plus visible car opposant l'État à des forces jugées rebelles, illustre également le plus clairement la double dimension de la crise de l'État, à savoir sa remise en cause radicale d'une part (crise *de* l'État éthiopien), et la lutte pour sa redéfinition politique et nationale d'autre part (crise *dans* l'État).

Soulignons une fois encore la porosité des frontières entre ces conflits (et entre les deux secteurs), de sorte qu'un conflit ne peut être compris sans la prise en compte des évolutions politiques, économiques et sociales des deux secteurs dans leur environnement régional (système d'États). Un même conflit peut donc concentrer

plusieurs tendances fortes et interdépendantes (conflits entre les secteurs central et périphérique et, simultanément, conflits à l'intérieur de chacun des secteurs).

La crise inévitable naissant de la relation entre un pouvoir sclérosé et une population de plus en plus dynamique ainsi que de les effets limités des réformes économiques et sociales conduiront à une révolution sociale, finalement usurpée par la structure coercitive de l'État la mieux organisée, c'est-à-dire l'armée. Profitant de la Révolution de 1974, cette dernière usurpe le pouvoir.

## ***Troisième partie : Une double crise non résolue de l'État éthiopien (1974-2010)***

La double crise de l'État et la chute de l'empereur en 1974 appellent le remplacement d'un système de valeur perçu comme la cause de la crise. Il s'agit de redéfinir l'éthiopianité impériale désignée par les révolutionnaires comme la source des maux éthiopiens. Mais le discours marxiste-léniniste est usurpé aux mouvements étudiants par les militaires issus de la nouvelle génération d'officiers et de sous-officiers. Rapidement, le secteur central se referme et ne tolère aucun projet politique ni aucune valeur en dehors de l'idéologie unitaire officielle qui, finalement, ne parvient pas à trouver d'alternative au projet impérial et ranime le mythe de l'Unité (Girardet 1986).

Les mouvements rebelles, nés sous le régime impérial effondré, se radicalisent face à cette crise renforcée de l'État. Les provinces deviennent des lieux de refuge pour ceux qui fuient les villes bientôt ensanglantées. Ils reviendront jusqu'à la capitale renverser le gouvernement militaire du *därg* (comité en amharique) plus d'une décennie plus tard.

Ces conflits nous renseignent sur les évolutions de la formation des secteurs politiques, et donc de l'État éthiopien. Les conflits sont en effet à la fois le moyen et la conséquence des modalités de formation des secteurs politiques. En imposant sa vision de la « modernité » par la force, le *därg* redéfinit et radicalise les frontières conflictuelles entre les secteurs et à l'intérieur de ceux-ci.

## **Section 1 : Le *därg* et l'accentuation de la double crise de l'État (1974-1991)**

« (...) L'essentiel est préservé : un homme symbolise la nation et il est craint »

(Bureau 1987 : 291)

À partir de février 1974, la révolution se met en marche. Les militaires, d'abord timides à l'idée de pénétrer sur la scène politique et d'y jouer un rôle au-delà des prérogatives pour lesquelles ils avaient été enfantés par l'empire, finissent par usurper la révolution menée par des mouvements radicaux de gauche peu implantés dans la population.

Le *därg* (1974-1991)<sup>211</sup> pousse plus loin la rationalisation de l'État éthiopien. Faisant sienne la doctrine du « socialisme scientifique », la junte militaire se lance dans une véritable conquête de la société éthiopienne dont le radicalisme nécessite une militarisation jamais atteinte de la société et du politique. Cette militarisation touche ainsi la sphère politique, mais aussi économique et sociale.

Le militaire se donne pour mission de préserver l'unité nationale face aux rébellions croissantes en fondant son système de valeur sur celui du projet impérial qu'on avait pourtant cru condamné avec la chute d'Hailé Sélassié. En effet, si le discours marxiste emprunté aux mouvements étudiants permet à la junte de diviser ce mouvement tout en s'attirant les grâces du bloc communiste international, les militaires commandés par Mengistu Hailé Mariam en personne dès 1977 semblent avoir intégré le syndrome d'Adoua et le projet impérial au point que la domination symbolique professée n'évolue guère. L'éthiopianité défendue par les nouveaux

---

<sup>211</sup> Officiellement, le *därg* change de nom après la chute d'Hailé Sélassié en septembre 1974 et prend le nom de Conseil Militaire Administratif Provisoire (CMAP). Un Conseil provisoire qui dura pourtant jusqu'en 1984 avec la création du Parti des Travailleurs Ethiopiens (PTE). Par commodité de langage, nous utiliserons *därg* pour qualifier le régime tout au long de la période, c'est-à-dire depuis sa formation en 1974 jusqu'à sa chute en 1991.

dirigeants est non seulement la même que celle du régime précédent, mais elle est par ailleurs poussée à son paroxysme : « L'unité ou la mort ! », ou « La mère patrie révolutionnaire ou la mort ! » sont les slogans criés haut et fort par les militaires et deviennent les mots d'ordre du régime. Ainsi, malgré la Révolution de 1974, les « dispositifs de ritualisation de la nation » (Landrin 2009 : 48) ne changent guère. Après tout, les militaires n'étaient-ils pas l'instrument par excellence du projet impérial ?

Les causes mêmes de la double crise de l'État (et de l'éthiopianité) sont donc non seulement ignorées par le *därg*, mais surtout elles sont accentuées par une politique fondée sur l'absence de compromis et de négociation. Le « cercle vicieux de la violence » (Coulon 1972) débute dès les premières années du régime et conduira, à travers une militarisation de la société et une violence physique et symbolique croissantes, à la chute du régime par les armes le 28 mai 1991.

L'ignorance de la crise profonde de l'État, ou l'incapacité du *därg* à la gérer, attise les mouvements rebelles du Nord qui seront les principaux acteurs de cette chute. Au sein de ces groupes rebelles, tout comme en Afar et en Gambella, le conflit contre le *därg* (intersectoriel) ne peut cependant masquer des luttes internes aux mouvements ou entre ces mouvements-mêmes (intrasectoriels). Nous retrouverons ainsi, évoluant en rapport avec un projet de construction de l'État intrinsèquement violent, les trois tendances de conflits déclinées différemment selon les régions étudiées (conflit entre les deux secteurs, à l'intérieur du secteur central, et à l'intérieur du secteur périphérique).

## **1. La militarisation de l'État**

### **1.1. Les réformes politiques : de la rupture à la poursuite du projet impérial**

#### **Les ruptures avec l'Ancien Régime**

La politique du *därg* présente de nombreuses ruptures par rapport à l'Ancien Régime. La première rupture, relative aux dynamiques de mise en place du nouveau régime, est d'abord visible dans les modalités de renversement d'Hailé Sélassié. Ce sont en effet les nouvelles classes sociales apparues au lendemain du coup d'État de 1960 qui investissent le champ politique et portent la première révolution éthiopienne. Markakis & Nega A. (2006) n'hésitent pas à qualifier ces groupes de « nouvelles classes sociales » ou encore de « classes moyennes ». Celles-ci regrouperaient par exemple la classe ouvrière, la petite bourgeoisie, ou encore l'intelligentsia. Gebru T., plus prudent sur l'emploi du terme de classe moyenne, admet néanmoins l'existence au début des années 1970 d'une classe « intermédiaire » entre les paysans et les ouvriers et son rôle moteur dans la révolution (Gebru T. 2009).

Quelle que soit la façon dont on les nomme, ces nouvelles forces hétérogènes (fonctionnaires, enseignants, commerçants, intelligentsia, chauffeurs) se trouvent à la source des manifestations au début de l'année 1974 (Markakis 1979 : 7). On s'éloigne un peu plus encore qu'en 1960 des jacqueries ou des résistances de la noblesse. Et le soulèvement s'ancre plus profondément dans la société que le coup d'État de 1960. Entre 1960 et 1974 il semble en effet qu'une véritable conscience politique urbaine ait émergé à partir de la conjonction de deux événements : l'éclosion d'une classe moyenne et les initiatives étudiantes.

Après la déposition de l'empereur, la politique mise en place par le *därg* (devenu le Conseil Militaire Administratif Provisoire, CMAP) représente une autre innovation par rapport à l'ampleur de son investissement dans le monde rural. Une

grande campagne (*zämätcha*) est lancée dès le début de l'année 1975 et a pour objectif le « développement à travers la coopération ». Cinquante à soixante mille étudiants et professeurs du secondaire sont envoyés à la campagne pour « éduquer » les paysans, lutter contre l'illettrisme et transmettre les valeurs de la révolution. Occasion en outre pour le nouveau pouvoir d'éloigner cette élite de la capitale. La *zämätcha* contient ainsi une dimension politique forte, mais également économique et idéologique (Lefort 1981). Cette campagne ne conduit cependant pas à la décentralisation annoncée par le pouvoir. Au contraire, ce dernier demeure très centralisé et se durcit, poussant les étudiants-professeurs, désillusionnés ou révoltés, à fuir ou à retourner combattre le *därg* dans la capitale. La version éthiopienne de la « révolution culturelle » s'achève ainsi en 1976 sur un « monumental échec » (Bureau 1987 : 169).

La structure de contrôle mise en place touche la société jusqu'à son plus bas niveau, c'est-à-dire à l'échelle du quartier dans les espaces urbains, et des villages dans le monde rural. Dans le monde rural, la *zämätcha* s'accompagne de la fondation des Associations de paysans dans le cadre de la grande réforme foncière de nationalisation des terres de février 1975 (Lefort 1981 ; Gascon 1990 (b)). Les « soldats » culturels de la *zämätcha* avaient fait pression sur le pouvoir militaire afin d'augmenter les prérogatives des Associations de paysans, dans les domaines judiciaires notamment. La « Peasant Association Organization and Consolidation Proclamation No 71 » de décembre 1975 présente une relative avancée en ce sens (Vigand 1984). Mais plutôt qu'une logique de décentralisation, cette politique vise davantage à la mise en place d'une structure d'« encadrement » (Clapham 1988) entendant s'appuyer sur le monde rural alors que les oppositions étudiantes s'organisent dans les villes. Dans chaque Association de paysans est créé un *Peasant Defense Squad*, unité armée ayant pour tâche officielle l'application des décisions rendues par les tribunaux des associations. Ces milices doublent les fonctions de la police locale. Décrivant la mise au pas des associations de paysans par le gouvernement militaire, J. Bureau souligne la vision permanente du monde paysan par le pouvoir d'Addis-Abeba, alors même que la révolution avait été faite au nom des paysans : arrestation des meneurs, et rappel des sacro-saints principes



du « centralisme démocratique ». Pire encore, le gouvernement qui ne se préoccupe pas d'écouter les paysans se comporte en véritable prédateur. Toujours l'héritage de l'empire » (Bureau 1987 : 49).

La même logique de militarisation des Associations de paysans sera appliquée aux *käbälé* en ville. Les *käbälé* (« voisinage » en amharique) représentent l'équivalent des associations de paysans dans le monde urbain. Créées en 1975, ces associations urbaines ont initialement pour fonction de gérer les loyers et la redistribution des habitations nationalisées. Elles regroupent quelques milliers d'habitants et sont également chargées des questions sociales et administratives. Par la suite, elles acquièrent d'autres fonctions politiques et sécuritaires. Une fois maîtrisées et armées par le *därg*, ces associations (paysannes et urbaines) représenteront un redoutable « bras armé » du régime au moment de l'élimination des opposants à la junte militaire, entre 1977 et 1978, en raison des informations précises qu'elles centralisent à grande échelle (quartiers, agglomérations de villages) (Clapham 1988 : 49-51).

Les associations de paysans et les *käbälé* représentent la base de la structure d'encadrement mise en place par le *därg* dès les lendemains de la révolution. Cette structure sert à la fois d'outil de mobilisation et de contrôle de la population contre les forces qui seraient jugées « réactionnaires » ou « contre-révolutionnaires ». Parmi ces outils, on trouve également d'autres associations de masse telle que la *Revolutionary Ethiopia Youth Association* (REYA) qui, à partir de ses 17 000 sections réparties sur l'ensemble du territoire, regroupe environ 3 millions de membres (Vigand 1984 : 537). La *Revolutionary Ethiopian Women Association* (REWA) compte quant à elle plus de 5 millions de membres répartis dans 18,000 associations (Vigand 1984 : 537).

Dès décembre 1979 est par ailleurs mise en place une commission chargée d'organiser la fondation du parti ouvrier éthiopien (Commission for Organizing the Party of the Working People of Ethiopia, COPWE). En juin 1980, la COPWE tient sa première réunion (Markakis 1979 ; Clapham 1988). La COPWE demeure avant

tout représentative de la structure de contrôle que Merera G. appelle un « parti ouvrier de soldats », emblème de la construction d'un parti chargé de protéger le pouvoir de Mengistu Hailé Mariam qui s'impose à la tête de l'État (Merera G. 2003 : 81). La Commission conduira à la formation du Parti Éthiopien des Travailleurs (Worker's Party of Ethiopia, WPE) en 1984, une décennie après la chute de l'Ancien Régime. La proclamation du WPE donne lieu à d'opéieuses célébrations (50 millions de dollars) au moment où la famine atteint son paroxysme dans les régions au nord de la capitale, particulièrement au Tigräi (Donham 1999 : 13). Cette indécence sera comparée à celle d'Hailé Sélassié nourrissant ses chiens lors de la famine au Wällo en 1974.<sup>212</sup>

Avec l'adoption de la troisième Constitution éthiopienne en février 1987 par référendum, la première République est proclamée et prend le nom de République Populaire et Démocratique d'Éthiopie, remplaçant le CMAP (Aberra J. 1994). Le texte constitutionnel reconnaît officiellement les différentes nationalités éthiopiennes à partir des résultats du recensement de 1984 et des études réalisées par l'Institut des Nationalités depuis sa fondation en 1983. Ces données, notamment la répartition géographique des nationalités éthiopiennes recensées, constitueront la base du découpage ethno-administratif du FDRPE après son arrivée au pouvoir (Vaughan 1994). Mais en 1987, 5 régions seulement (sur une trentaine) obtiennent un statut autonome (Ogaden, Diré Daoua, Tigräi, Assab, Érythrée).

## **La poursuite du « projet impérial » unitaire**

Si l'empire a chuté, le projet impérial demeure bien présent dans l'esprit du *därg*, nourrit de cet idéal qu'il n'entend pas remettre en cause. Le projet d'« encadrement » du CMAP nécessite donc la mise en place d'un parti unique et de ses agences profondément ancrées dans la société. Il s'agit d'imposer par la

---

<sup>212</sup> Au lendemain de la chute du *därg*, l'*Ethiopian Herald* publie à de multiples reprises des photos du Jubilé d'Hailé Sélassié découpant un imposant gâteau, à côté desquelles apparaît un cliché de

force une conception erronée d'une modernité empruntée au marxisme et d'éliminer toute trace de ce qui est jugé « arriéré » (Donham 1999). Les institutions jugées « traditionnelles » sont interdites et remplacées par une bureaucratie tentaculaire.

En ce sens, l'originalité du régime de Mengistu par rapport à l'Ancien Régime est davantage à trouver dans le degré de centralisation et de violence de sa politique que dans la logique à travers laquelle il choisit de poursuivre la construction de l'État éthiopien. Car le CMAP continue de percevoir l'espace politique éthiopien comme un centre qui se doit de contrôler et de dominer à tout prix ses périphéries. On peut en effet, à la suite de C. Clapham, souligner la continuité entre les deux régimes à propos du projet de construction de l'État (Clapham 1988). Après plus d'une décennie de recul sur le régime, le même auteur confirme cette vue selon laquelle le *därg* « sought to intensify the longstanding trajectory of centralized state formation by removing the perceived sources of peripheral discontent and espousing an ideal of nation-statehood in which citizens would equally be associated with, and subjected to, an omnipotent state (...) » (Clapham 2002 : 17).

La révolution de 1974 est bien une révolution « hérétique » (Lefort 1981). Elle n'a en effet de socialiste que le maquillage idéologique emprunté aux mouvements étudiants qu'elle s'empresse d'éliminer de la scène politique. Le gouvernement militaire sera « provisoire » jusqu'en 1984, et le WPE qui le remplace alors réunit le même personnel militaire, dont les uniformes sont troqués pour des costumes trois pièces. La création du parti et la proclamation de la république populaire trois ans plus tard visent par ailleurs avant tout à rassurer l'ami soviétique dont l'appui diminue dès le milieu des années 1980 (Albright 1991). Car si le WPE présente les mêmes traits que son modèle soviétique, l'Éthiopie en prise avec ses rébellions internes ne parvient toujours pas à assumer le rôle de « bras armé africain » que comptait lui assigner l'Union soviétique (Fontrier 1999 : 25).

---

Mengistu faisant de même à l'occasion des célébrations de 1984.

La politique extérieure du gouvernement éthiopien demeure en effet autonome et dépendante des ambitions des dirigeants militaires. Certains auteurs ont montré de façon tout à fait convaincante que la politique extérieure de l'Éthiopie restait dictée non pas par les grands acteurs de la guerre froide, mais bien par des stratégies définies en fonction d'objectifs d'abord internes et nationaux (Laïdi 1986 ; Bureau 1987 : 289-290 ; Harbeson 1995). S'il y a bien eu des conjonctions d'intérêts entre les grandes puissances et le gouvernement éthiopien, ce dernier ne peut être considéré comme le pion ou le bras armé d'un autre gouvernement, aussi puissant soit-il.

La politique du *därg* représente donc la négation de la négociation et la radicalisation politique du secteur politique central. Le seul groupe avec lequel le régime militaire est enclin à la négociation durant les premières années du régime et jusqu'en 1978 est la frange étudiante marxiste de l'*All-Ethiopia Revolutionary Movement* (plus connue sous le nom de Meison). Mais cette alliance provisoire n'a d'autre but que de fournir une légitimité idéologique aux militaires et de diviser le mouvement radical de gauche. Durant l'été 1978, les militaires finissent par monopoliser le pouvoir. À l'intérieur même du CMAP, Mengistu effectue un coup d'État en février 1977 qui le portera à assumer les plus hautes responsabilités de l'État sans entrave (hormis les rébellions régionales au sein desquelles ses adversaires politiques se sont en partie repliés).

La Constitution de 1987 confirme la place centrale du Président de la République dans les institutions et le rôle diminué du parti. Mengistu cumule les mandats de président de la République, de président du Conseil d'État, de chef des armées et de secrétaire général du WPE. Tous les mécanismes du pouvoir demeurent ainsi entre ses mains : l'État, le parti et l'armée. Le nouveau Parlement (*Shāngo*), qui doit représenter l'ensemble des nationalités recensées, illustre cette continuité.<sup>213</sup> C'est ce corps de 813 membres, élu en juin 1987, qui a porté Mengistu à la présidence de la jeune République en septembre de la même année. Derrière la diversité « ethnique », l'unité est toujours mentionnée dans la Constitution et les

---

<sup>213</sup> Sur le *Shāngo* et les institutions politiques de la première République, voir M. Fontrier 1999, pages 27-36.

membres du *Shāngo* sont avant tout des membres du parti (Merera G. 2003 : 83). La fusion des cadres du parti avec les hauts fonctionnaires de l'État se retrouve au niveau du Conseil des Ministres. Parmi ses vingt membres, dix-sept sont membres du comité central du WPE. Le Conseil d'État compte quant à lui 15 membres, dont 14 sont membres du comité central (Fontrier 1999 : 33).

Les mécanismes de contrôle de l'État et de la société jugée « périphérique » sont ainsi institutionnalisés et formalisés dans le texte suprême de 1987, au point que certains auteurs qualifient le régime de totalitaire (Bureau 1987 : 43 ; Andargachew T. 1993 ; Alemseged A. 2009). Le projet de contrôle dirigé « par le haut » atteint ainsi tous les niveaux de la société : le syndicat ouvrier CELU est remplacé par l'AETU, les cadres sont formés par l'école *Yäkatit 66* à partir de 1976, les *käbälé* et les associations de paysans entre les mains de la junte règlent la vie des urbains et des ruraux, et les nouvelles classes « intermédiaires » sont désormais intégrées au sein de l'administration grandissante (Markakis 2006 ; Gebru T. 2009).

Ce système « jacobin » (Clapham 2002) et la terreur corrélative mis en place par Mengistu ne sont cependant pas sans effets pervers : en créant un pouvoir central très puissant, le gouvernement s'est libéré d'une dépendance vis-à-vis des régions, mais ce faisant, s'est coupé des forces politiques générées par ces périphéries qui constituaient des appuis essentiels au gouvernement central. Par ailleurs, la monopolisation violente du secteur politique central a fait entrer le *därg* dans ce que C. Coulon a appelé le cercle vicieux de la violence (Coulon 1972). Ce sont les forces du secteur périphériques contre-attaquant depuis les périphéries géographiques du pays qui briseront le cercle en renversant le régime militaire en 1991.

## 1.2. La militarisation économique

À leur arrivée au pouvoir, les soldats du *därg* ne disposent pas d'un programme économique précis et élaboré. Les politiques économiques relèvent d'un double défi dont ce nouveau pouvoir est cependant conscient : démanteler l'Ancien Régime d'un côté, tout en s'assurant du soutien populaire de l'autre. Dans ce processus, le *därg* sait également que l'appui des groupes à l'origine du mouvement révolutionnaire lui est indispensable, à savoir la petite bourgeoisie et les étudiants (Markakis & Nega A. 2006 : 14).

Il s'agit également de s'assurer le soutien du peuple et de sa frange paysanne majoritaire au nom de laquelle les étudiants descendent dans la rue depuis une décennie. La junte s'approprie les revendications de ces derniers et proclame dès 1975 la grande réforme du système foncier éthiopien. Cette réforme procurera, au sud de la capitale du moins, un véritable élan de popularité au régime.<sup>214</sup>

Ainsi, les frontières séparant les dimensions politiques, économiques et militaires restent très minces après 1974 et sous la dictature de Mengistu à partir de 1977. Après une série initiale de mesures économiquement et idéologiquement radicales (au centre desquelles les réformes foncières de 1975), le régime subit les revers des politiques de développement qu'il avait initiées dès la seconde moitié des années 1970. Ces échecs s'expliquent en partie par la volonté des nouveaux dirigeants « marxistes » de faire des réformes économiques un véritable levier politique. S'inscrivant dans la droite ligne centralisatrice du système de contrôle alors mis en place, on comprend la violence et l'extrémisme de ces objectifs politico-économiques, des moyens mis en œuvre et finalement la catastrophe économique et sociale à laquelle elle conduira. En imposant de façon violente<sup>215</sup> et naïve sa propre conception de la modernité aux paysans et populations

---

<sup>214</sup> Au Sud, la réforme libère en effet les paysans du système de *gäbar*, sans doute le plus proche du féodalisme européen. Au Nord, le système de *rest* attribuait déjà la terre aux paysans qui accueillent donc mal ce qu'ils considèrent, contrairement aux paysans du Sud, comme une dépossession de leurs terres.

« périphériques » synonymes, selon le régime, de « primitives » ou d' « arriérées » (*backward*), les militaires perdent progressivement le soutien des populations, dont celles qui leur avaient jusque là apporté leur soutien.

## **Les nationalisations**

Les accusations portées à l'encontre de l'empereur sur sa fortune prétendument exilée dans les banques suisses (et qu'il aurait refusé de rapatrier en Éthiopie) se font de plus en plus pesantes et pressantes à la veille de son assassinat par le *därg* (Bureau 1987). Le mouvement étudiant n'avait eu de cesse de dénoncer la collusion entre la famille impériale et le monde des finances et du commerce. La compagnie d'Autobus *Anbässa* (Lion, en amharique), dans laquelle l'empereur aurait détenu la majorité du capital, avait cristallisé et symbolisé ces accusations. Ainsi, au lendemain du renversement du régime, la compagnie de transport est l'une des premières à être touchée par la vague de nationalisations qui concernera environ 72 entreprises dans les domaines aussi variés que l'alimentation, le textile, le cuir, les chaussures, l'imprimerie, la chimie ou encore la métallurgie (Markakis & Nega A. 2006 : 155 : Lefort 1981). Banques, institutions financières et compagnies d'assurances sont également rapidement nationalisées. En l'espace de deux ans, ce sont près de 200 entreprises qui vont connaître le même sort.

Avec la *Declaration on Economic Policy of Socialist Ethiopia* de février 1975, une économie à trois niveaux est mise en place : les recettes de l'industrie et des ressources naturelles sont monopolisées par l'État ; à un niveau intermédiaire, un secteur « mixte » privé-public est chargé de l'exploration des mines, de l'industrie du papier, du plastique, de la construction et du tourisme (c'est-à-dire les domaines nécessitant des investissements étrangers) ; le secteur privé comprend finalement les activités liées aux importations et aux exportations (hormis le chemin de fer),

---

<sup>215</sup> « Villagisation » et « resettlement », que nous traduirons respectivement par « villagisation » et « réinstallation ».

l'agroalimentaire, les hôtels et les petites entreprises (Markakis & Nega A. 2006 : 155).

Ces réformes bénéficient en premier lieu à la classe « intermédiaire » qui les accueille favorablement (Gebru T. 2009). Ce groupe, et particulièrement ses diplômés, voit par ailleurs dans la création de trois ministères supplémentaires (Ressources Nationales, Industrie, Travaux Publics et Logement) l'opportunité de trouver un travail au sein d'une administration en plein développement. Les nationalisations représentent alors un vecteur essentiel à l'intégration de la classe « intermédiaire » dans l'économie nationale et le secteur public. Elle y remplace progressivement la « bourgeoisie bureaucratique » de l'Ancien Régime (Markakis 1979).

Dans les campagnes, l'extension de l'administration *via* la *zämätcha* est une autre façon de s'assurer le soutien d'une partie de la nouvelle classe émergente tout en mettant en place une structure de contrôle efficace de la population rurale. La proclamation foncière de 1975 pose le cadre législatif de la *zämätcha* en créant les associations de paysans. Les cadres « intermédiaires » sont chargés d'encadrer les paysans et les éclairer sur le chemin de la révolution à partir de ce pivot administratif. Surtout, ces associations seront chargées de redistribuer la terre « appartenant » désormais au peuple. En effet, la proclamation de 1975 nationalise le système foncier éthiopien et représente en ce sens un des événements politico-économiques les plus radicaux de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle éthiopien.

## **Les réformes de 1975**

Dès la fin de l'année 1974, le *därg* demande aux responsables de l'ancien ministère impérial de la Réforme foncière et de l'Administration de rédiger une proposition de travail afin de mener à bien la réforme tant attendue. Cette démarche illustre le défaut de projet et de compétence des responsables militaires en la matière. L'influence de la jeune élite radicale au sein du ministère s'impose



finalement et conduira aux réformes foncières de 1975, c'est-à-dire à la nationalisation des terres rurales en avril 1975, suivie de la nationalisation des terres et de l'habitat urbain en juillet de la même année.<sup>216</sup>

La réforme rurale d'avril 1975 dispose en son article 3 de la collectivité des terres rurales, ces dernières appartenant désormais au « peuple » éthiopien (Dessalegn R. 1984). La vente, la location ou la cession de la terre sont désormais interdites. L'article 6 met définitivement fin au métayage et à la relation de servage qui y était liée (*gäbar*), libérant le paysan de toutes ses obligations contractuelles ou traditionnelles vis-à-vis de son ancien propriétaire terrien. La mise en place d'une association de paysans est prévue pour chaque regroupement atteignant 800 hectares. Cette institution représente la base de la redistribution attendue de la terre aux paysans, encadrée par les *zämätch* (Gascon 1995 : 116). Chaque Éthiopien a en effet désormais droit à l'usufruit d'une surface de 10 hectares qu'il peut cultiver. Cependant, l'Association de paysans a pour fonction, paradoxalement, de promouvoir le travail collectif. La mise en place des coopératives se fait en ce sens à partir de 1979 (Fassil G. 1984).

## **Le resserrement politico-économique**

Cette nouvelle organisation entend offrir au pouvoir politique les moyens de contrôler plus efficacement la production. Il s'agit officiellement de libérer les forces productives rurales, de développer l'agriculture et d'employer ses surplus pour le développement économique national. La logique défendue demeure donc celle d'un développement économique très encadré, voir militarisé, à partir de l'agriculture. L'industrie suivra (Dessalegn R. 1984 : 589).

---

<sup>216</sup> « Public ownership of Rural Land Proclamation », Proclamation No 31, 1975, *Negarit Gazeta*, Addis Ababa, 29th April 1975 ; « Government Ownership of Urban Lands and Extra Houses Proclamation », Proclamation No 41, No 47; *Negarit Gazeta*, 34th year, July 1975. Voir BEZUNESH Tamru, *Villes et Territoires en Ethiopie, Rapport de synthèse (vol. 1) présenté pour*

L'année 1979 représente l'amorce du resserrement politique autour des associations de paysans. Car les réformes de 1975-1979 et les structures de développement qu'elles mettent en place sont surtout politiques (Fassil G. 1984 ; Brietzke 1976). Nous avons déjà mentionné la reprise en main politique des Associations de paysans et des *käbälé* ainsi que la logique d' « encadrement » mise en place par le *därg* à l'échelle du pays, réformes avant tout politiques dont la finalité vise à priver les cadres de l'Ancien Régime de leurs bases économiques et sociales (Brietzke 1976 ; Lefort 1981).

Il s'agit pour le nouveau pouvoir de repenser son accès au monde rural, mais dans la continuité: c'est-à-dire la croyance fondamentale que le monde rural est « arriéré » (*backward*) et doit servir à la construction de l'État éthiopien, même s'il faut pour cela, sacrifier cette base (Pausewang 1983 ; Kassa 2001). Ainsi, pour A. Gascon, la « révolution verte s'est faite contre la paysannerie », contre les cadres de l'Ancien Régime au Sud, et contre les *restegna* au Nord, « auxquels aucun *negous* ne s'était attaqué » auparavant (Gascon 1995 : 131). Le même projet pan-éthiopien donc, et le même sacrifice, celui de la paysannerie.

Le texte de 1979 prévoyait par ailleurs la mise en place de la « villagisation ». Ce sera un des grands échecs de développement rural du *därg* qui lui vaudra la perte de la base paysanne au Sud, et la montée du mécontentement au Nord qui avait déjà mal accueilli ces réformes.

## **La villagisation**

Dans le cadre général de la lutte contre la « tradition » au profit de la « modernisation », les programmes de villagisation qui débutent à la fin des années 1970 ont pour objet de regrouper l'habitat dispersé, jugé insuffisamment productif. Les paysans sont ainsi « invités » à détruire leurs habitations pour les reconstruire

---

*l'obtention d'une habilitation à diriger des recherches*, Université de Paris 1 – Panthéon-Sorbonne, 2007, notamment le chapitre 7.

au sein de petites agglomérations regroupant quelques centaines d'habitants (Bureau 1987). Il s'agit d'administrer les travaux agricoles de façon plus efficace en vue d'une augmentation des surplus de production. L'agriculture représentant alors plus de 80 pour cent de la production nationale, l'effort économique devra se fonder sur ce secteur.

Les projets de villagisation prévoient la mise en place d'institutions censées instruire les paysans et les nomades (à sédentariser) des basses terres et leur offrir la civilisation marxiste : écoles, cliniques et services publics accueilleront les nouveaux « villageois » (Kassa 1997, 2001 ; Piguet 1998 ; Pankhurst A. & Piguet 2004).

Mais ces programmes représentent avant tout un outil supplémentaire de contrôle social et économique. Quatorze millions de paysans et nomades seront « installés » ou « réinstallés » dans le cadre du projet de villagisation (Clapham 1988). Les infrastructures promises ne précèdent cependant pas l'arrivée des nouveaux administrés, et souvent ne la suivront pas non plus. L'opération médiocrement préparée et menée de façon autoritaire conduit à un échec total, tant économique que social. Les moyens de production insuffisants ne permettent pas une augmentation de la production, alors que les paysans ont interdiction de produire pour leur intérêt personnel. Ils ne trouvent aucun avantage ou contrepartie dans l'intérêt collectif imposé par l'administration. Craignant l'avenir et ayant déjà eu à détruire leurs habitations, ils vendent leurs troupeaux, faisant ainsi chuter les prix du marché. La villagisation est ainsi révélatrice économiquement d'une « politique de développement incohérente et autoritaire » (Bureau 1987 : 53), et politiquement de l'ignorance, voire de « l'arrogance » des élites urbaines à l'égard des paysans et des nomades (Pausewang 1990 ; Gascon 1995).

## Les réinstallations

Les programmes de réinstallation s'inscrivent dans cette même logique de déplacements forcés des populations dans laquelle « *the center relocates the periphery* » (A. Pankhurst 1998). Lors de la famine qui touche les régions au nord de la capitale, le gouvernement envisage un plan pour déplacer plus de 1,5 millions d'habitants. Ceux-ci devront quitter des régions les plus touchées (Tigraï, Wällo et nord du Choa) en vue de leur réinstallation dans des zones dites plus faiblement peuplées et fertiles (Wälläga, Gambella, Gondär, Djimma, Illoubabor, Käfa) (Piguet & Dechassa 2004 : 140). Notons que ces déplacements de populations avaient déjà été envisagés sous le règne d'Hailé Sélassié. Leur objectif consistait à réinstaller des populations pauvres et sans terre vers des régions bénéficiant d'un plus fort potentiel productif. Mais dans les années 1980, les programmes de déplacements et de réinstallations mis en place par le *därg* s'apparentent davantage à des plans de collectivisation soviétique (A. Pankhurst 1992 ; A. Pankhurst et Piguet 2004, 2009). La présence de conseillers d'URSS et d'Allemagne de l'Est explique sans doute le penchant pour ces initiatives rurales.

La radicalisation des politiques de réinstallation passe par le contrôle de la structure qui en a la charge. Dans les années 1960 et 1970, la *Settlement Authority* travaillait comme une agence autonome à l'intérieur du ministère de l'Agriculture. L'année 1979 marque la fondation de la *Relief and Rehabilitation Commission* (RRC) et la radicalisation de la politique de réinstallation (A. Pankhurst 1998). Environ 600 000 paysans seront ainsi déplacés (A. Pankhurst 2002).

La politique de réinstallation est également un échec. Les paysans et nomades déplacés dans le cadre des politiques de villagisation ou de réinstallation sont les premiers touchés par la famine au milieu des années 1980 (Piguet 1998). Merera G., pour qui les campagnes de réinstallation font partie des initiatives les plus désastreuses entreprises par le gouvernement militaire dans le domaine économique, va jusqu'à comparer les campements à des « camps de concentration » (Merera G. 2003 : 86). Ces « villages de la pauvreté » seront

finalement détruits par les paysans eux-mêmes avec la déliquescence du régime (Merera G. 2003 : 86). La « militarisation de l'agriculture » et l' « encasernement du peuple » détournent finalement les populations du Sud de Mengistu et du *därg*, permettant aux mouvements rebelles tel que le Front de libération Oromo d'évoluer plus facilement (Gascon 2003).

Cet échec s'explique tout d'abord par ses modalités de mise en place. Le manque d'études préalables et de qualifications des cadres de l'administration conduisent les réinstallés vers des espaces hostiles et mal appropriés.<sup>217</sup> Au-delà des contraintes environnementales, on trouve également le risque de la montée des tensions sociales à plus long terme, dans la mesure où les espaces occupés ne sont pas vierges de toute population (A. Pankhurst & Piguet 2009). Un sentiment d' « invasion » se développe ainsi chez les Anywaa de la région Illubabor (Gambella), d'où émerge un discours dans lequel s'affrontent les « autochtones » et les « étrangers » (voir *infra*).

L'échec des plans de réinstallation sous le *därg* tient également à la motivation politique de l'initiative. Pour certains auteurs, les causes premières de cet échec sont en effet politiques et militaires : il s'agit de dépeupler les régions du Nord, foyers des rébellions, notamment tigréennes (Clay & Holcomb 1986 ; Henze 2001). Enfin, il ne faudrait pas sous-estimer cette tendance continue, déjà soulignée à plusieurs reprises, d'une croyance irrationnelle en la modernité par un gouvernement qui ne contrôle pas les répercussions de ses politiques (Donham 2002).

A. Gascon résume bien la continuité du projet impérial telle qu'elle se matérialise dans les politiques économiques du *därg* :

« Ces *addis määndär* (nouveaux villages), vus du sol ou vus des airs (Cohen & Isaksson 1987), avec leurs plans en damier et leur uniformité, évoquent irrésistiblement les *kätäma* (Alula A., 1974). Ne sont-ils pas tous situés au Sud ? Ne sont-ils pas les points d'appui des divers

---

<sup>217</sup> Le paludisme, entres autres maladies, frappe sévèrement les groupes originaires des plateaux réinstallés dans les basses plaines. Les moustiques porteurs du paludisme ne sont pas présents au-delà de 1500 mètres d'altitude environ.

« cadres » qui « tiennent » les populations ? Ne sont-ils pas l'*Aqänna* continuée par d'autres moyens ; la poursuite de la conquête de Menilek avec le tracteur ? Le peu de zèle que les paysans oromo du Choa montrèrent à soutenir Mängistu au printemps 1991 est-il à relier à la rudesse de la villagisation, à la brutalité de la collectivisation et des réinstallations ? L'abandon soudain du socialisme coercitif, le 4 mars 1990, apparut comme une décision de circonstance, trop peu et trop tard, et un aveu de faiblesse d'un régime aux abois qui, pour survivre, se ralliait tardivement aux mesures déjà prises par les fronts du Nord » (Gascon 1995 p. 140-141).<sup>218</sup>

Ainsi, les réformes économiques radicales profitent dans un premier temps aux paysans du Sud (dont le servage est ainsi aboli) et aux classes « intermédiaires » intégrées dans une bureaucratie croissante (suite aux nationalisations) ou envoyées administrées les provinces dans la grande *zämätcha*. Mais cette euphorie ne dure pas. Les échecs des projets économiques et la militarisation violente et croissante de la société auront tôt fait d'aliéner non seulement ces classes intermédiaires, mais également les paysans du pays tout entier, conduisant à la reprise ou à l'accentuation des conflits armés (voir *infra*).

### **1.3. Le bouleversement de la relation politico-militaire**

On a pu noter la récurrence des interventions du militaire sur la scène politique éthiopienne depuis Ménélik II. Interventions parfois déterminantes pour le destin politique du pays. Les *Mahal Safari* ont longtemps incarné ce poids militaire et son influence sous le règne de Ménélik et d'Hailé Sélassié. Si ces interventions étaient déterminantes, c'est aussi parce les frontières entre le militaire et le politique étaient très floues. Les représentants administratifs et les juristes endossaient leur tenue de chef militaire durant la guerre (Levine 1968 : Auf 1996). Cette frontière s'était éclaircie avec la volonté d'Hailé Sélassié d'établir une armée

---

<sup>218</sup> Sur la libéralisation de 1990, voir BRÜNE Stefan, « Economic Policies under Review », dans *Ethiopia in Change, Peasantry, Nationalism and Democracy*, ABEBE Zegeye & PAUSEWANG Siegfried (dir), British Academic Press, London/New York, 1994, p. 118-127.

professionnelle cantonnée à ses tâches militaires après la guerre, bras armé de l'empereur. Cela n'empêche pas les militaires de renverser le régime en 1960.

La période d'après-guerre est en ce domaine à nouveau charnière car elle conduit à une véritable métamorphose des relations entre le militaire et le politique. Le coup d'État de 1960 se démarque des incursions passées : alors que les actions des *Mahal Safari* visaient à conserver un ordre ancien (Bahru Z. [1998] 2009), le coup dirigé par les frères Mengistu et Germamé Neway entendait réformer la monarchie éthiopienne. 1974 constitue un autre saut qualitatif : il ne s'agit plus d'exercer une influence sur le système en place ou de participer à sa réforme, il s'agit de le remplacer. C'est d'ailleurs parce que l'armée représente la seule institution véritablement organisée et hiérarchisée qu'elle a pu s'imposer au fil de la révolution (Markakis & Nega A. 2006 : 16). Après 1974, le politique se militarise et le militaire se politise, au point que ces deux sphères se confondent. Expression depuis largement empruntée par les observateurs, J. Markakis applique la notion de « *garrison socialism* » pour décrire cette fusion (Markakis 1979).

### **L'armée demeure au service du projet centralisateur**

Ce serait une erreur de croire que ce *garrison socialism* viserait à détruire les structures de l'État (Bahru Z. [1998] 2008). Au contraire. Le militaire sous la *därg*, fusionné au politique, poursuit la construction de l'État éthiopien sous une forme centralisée. La particularité d'une telle situation est sans doute à trouver dans la disparition de la prédominance politique. La construction de l'État se déroule désormais telle une guerre perpétuelle. En effet, la révolution de 1974 et la prise de pouvoir du militaire ne détruisent pas les fondements de l'État, mais les renforcent. En raison de la centralisation extrême opérée sous le *därg*, l'État et le rôle qu'on lui attribue ne cessent de croître (Clapham 1988, 2002). Le développement de l'appareil d'État se situe en effet dans la continuité de la construction de l'État initiée par Hailé Sélassié.

Le degré de centralisation élevé auquel le *därg* pousse l'État éthiopien nécessite en revanche des ressources bien plus importantes que celles dont disposait le régime précédent. Ce besoin classique de monopoliser les ressources du pays en vue de soutenir la construction de l'État trouve ici son originalité dans l'intensité et la violence inédites des moyens mis en œuvre.

Les États-Unis, malgré l'adoption officielle du socialisme par la junte, continue non seulement à soutenir financièrement le régime éthiopien, mais surtout augmente son aide. Dans la période d'après guerre, le tiers du montant de l'aide américaine allouée à l'Éthiopie se concentre dans la période 1974-1976, soit 80 000 millions de dollars dans les trois années suivant la révolution (Henze 1982). Cependant, les réticences américaines vont croissantes et l'aide cesse rapidement suite aux massacres commis par le nouveau régime sur les anciens dignitaires du régime et les étudiants dès la fin de l'année 1974 (Laïdi 1986). Les soutiens fournis par l'Union soviétique sont alors essentiels à la mise en œuvre des projets politico-militaires. Cette aide considérable dépasse en trois ans seulement l'ensemble de l'aide américaine des 25 années précédentes. Le budget par homme en arme double durant la période (Henze 1982 : 649), entraînant une croissance importante du contingent. Celui-ci, estimé à 40 000 avant la révolution, aurait largement dépassé les 300 000 hommes dans les années 1980 (Bahru Z. [1998] 2008 ; Ferras 2011). Le budget militaire passe ainsi de 50 millions de dollars (USD) en 1973, veille de la révolution, à 1 000 millions de dollars (USD) en 1990, c'est-à-dire à la fin du régime militaire (Morley & Petras 1984).

## **La militarisation de la société**

Le militaire n'est donc plus seulement l'outil de la construction de l'État ; il *est* désormais l'État. Jusqu'en 1987 et la proclamation de la première République, l'Éthiopie est gouvernée par un Conseil Militaire Administratif Provisoire qui n'estime pas nécessaire de changer de nom depuis sa fondation à la fin de l'année



1974, et ne l'aurait sans doute pas fait sans la volonté de rassurer les nouveaux cadres de l'Union soviétique.

Ces évolutions mènent inexorablement à une militarisation croissante de la société. Celle-ci diffère après 1974 de la forte présence militaire au sein de la société d'Ancien Régime. La militarisation du *därg* naît en effet de la mise en place d'une puissante structure de contrôle de la population. La notion de *zämätcha* illustre parfaitement cette fusion du civil et du militaire ainsi que ses implications. Ce terme amharique peut être défini comme l'intervention ponctuelle et importante de l'État, qu'elle soit civile ou militaire (voir glossaire). Tout en gardant ses prérogatives traditionnelles (défense du territoire), le militaire se tourne ainsi vers l'intérieur du pays et la vie civile qu'elle entend organiser.

À partir de 1977, avec la montée des tensions dans la capitale entre le *därg* et les oppositions étudiantes, et dans le Nord contre les fronts de libération tigréens et érythréens, la junte se lance dans une véritable campagne d'armement des populations. Une fois les *käbälé* et les associations de paysans contrôlées, celles-ci sont armées et représentent l'avant-garde militaire au plus bas échelon, au cœur de la société. La campagne de militarisation est impulsée par le lieutenant colonel Atnafu Abate, alors Vice-président du *därg* (Bahru Z. [1998] 2008 : 288). La campagne est très largement médiatisée, et les photos des cérémonies de remise de fusils aux associations « civiles » font régulièrement la une des journaux. Les soldats paysans mal préparés et envoyés à la hâte au Nord lutter contre les fronts érythréens seront pourtant décimés dans la campagne de l'Etoile Rouge en 1976 (*Red Star Campaign*, voir *infra*).

L'accélération de la militarisation de la société est également une conséquence de la crise somalienne. Si le basculement du soutien cubain et russe de la Somalie à l'Éthiopie en 1978 est le plus souvent souligné comme étant à l'origine du succès contre-offensif éthiopien, les recrutements massifs de paysans et la mobilisation générale au service de la guerre décrétée par Mengistu représentent sans doute le facteur primordial de ce succès. Le service militaire est par ailleurs instauré en

1983. Il est désormais obligatoire pour tout homme entre 18 et 30 ans de suivre une formation de six mois suivie d'une période d'activité de deux ans (Clapham 1988 : 109). Il touche toutes les régions dont le ressentiment à l'égard de l'intégration obligatoire va croissant.<sup>219</sup>

L'impossibilité des militaires de laisser le pouvoir aux civils en dehors de la confrontation violente est également une conséquence de la militarisation de la société. Le contrôle de cette dernière par le militaire et la fusion entre celui-ci et le politique ne laisse en effet pas de place à une transition vers un gouvernement civil. La mention de « camarade » remplace les grades militaires dans les années 1980, mais les pratiques demeurent. Les généraux prendront d'ailleurs les places des commissaires politiques au sein du comité central du parti à la fin des années 1980, preuve de l'impossible démilitarisation du politique.

Mengistu est arrivé au pouvoir depuis le secteur politique central. Il en sera chassé par sa défaite face au secteur politique périphérique regroupé depuis 1989 au sein de la coalition FDRPE.<sup>220</sup>

---

<sup>219</sup> La représentation populaire du militaire s'en trouve profondément bouleversée, le fait de porter une arme étant progressivement perçu comme une reconnaissance sociale. Bahru Z. rappelle que le terme amharique *balägé*, qui signifie aujourd'hui « impoli » ou « grossier », servait avant à qualifier le « paysan » sans arme par opposition à ceux qui portaient les armes, les *Tchaoua* (Bahru Z. [1998] 2000 : 295). La période d'intense militarisation et de massacres au cœur de la société aura un effet assez paradoxal sur celle-ci. Ces épisodes de l'histoire éthiopienne auraient en effet accentué la culture martiale des Éthiopiens, la récurrence des guerres ayant pour conséquence l'intégration d'une « culture de la guerre », voire un « culte de la violence » (Bahru Z. [1998] 2000 ; Markakis & Nega A. 2006 : 189).

<sup>220</sup> Le 16 mai 1989, alors que l'armée du *därg* semble découragée et que les fronts rebelles gagnent du terrain, les principaux officiers militaires se regroupent au sein du ministère de la Défense. Les chefs d'état-major déclarent la fin du régime de Mengistu alors que celui-ci est en voyage en République Démocratique d'Allemagne. Mais l'absence dans cette coalition du ministre de la Défense lui-même et le loyalisme des forces spéciales gardiennes du palais permettent à Mengistu de reprendre le contrôle de l'armée qui connaît une sévère les mois suivants (Fontrier 1999).

#### **1.4. Le projet impérial dans l'apparat socialiste**

La déposition d'Hailé Sélassié en septembre 1974 représente *a priori* un tournant considérable dans la nature du système de valeur diffusé par le secteur politique central. La monarchie de droit divin n'avait pas su réagir à la crise identitaire de la nation éthiopienne qui va précipiter sa chute. Le nouveau pouvoir militaire opportuniste qui s'impose dans la deuxième moitié des années 1970 ne semble cependant avoir initialement ni l'ambition ni la capacité d'offrir au peuple éthiopien un système de valeur qui serait une alternative à celui de l'Ancien Régime.

Le système de valeur du *därg* sera mis en place par tâtonnement, issu du mariage entre un héritage nationaliste militaire fermé et un emprunt à l'idéologie marxiste étudiante. Emprunt nécessaire à son imposition politique. Les hésitations de la junte mènent finalement à la restauration pure et simple de l'esprit d'Adoua, de cette conception d'une nation éthiopienne unie et menée par son nouveau « monarque » éclairé. Peu importe finalement que ce dernier soit salomonien ou marxiste. Le *därg* n'offre pas de solution à la crise de l'État éthiopien et de sa nation. Cet échec sera sans aucun doute déterminant dans sa chute en 1991.

#### **L'éthiopianité survit à l'empereur**

Le coup d'État de 1960 avait entamé la marche vers la désacralisation de l'empereur Hailé Sélassié et dévoilé sa nature humaine. Mis en difficulté, c'est le mythe de son invincibilité qui avait vacillé (Gebru T. 2009) lors de sa déposition définitive en septembre 1974 et son départ du palais à l'arrière d'une petite Volkswagen, signant la fin définitive du mythe et, avec lui, de la dynastie salomonienne devenue anachronique. La disparition de l'Ancien Régime signifie la rupture avec la dynastie salomonienne et ses grands textes mythiques jusque là au fondement du système de légitimation du pouvoir (la *Gloire des rois*, le *Käbrä Nägäst*).

Depuis la restauration de la « filiation » divine sous le règne de Théodoros IV, les empereurs éthiopiens s'étaient inscrits dans une dimension centre-périphérie particulière, rejoignant la vision platonicienne du thème : celle d'un centre ouvert verticalement sur le ciel, et limité horizontalement par ses périphéries. Hailé Sélassié représentait ce point de contact symbolique entre le monde des idées et le monde des phénomènes de Platon, c'est-à-dire l'incarnation d'un sacré entouré par sa périphérie, sa limite profane.

La chute de l'empereur représente donc une rupture radicale en raison de l'ébranlement de cette dimension verticale religieuse qui représentait l'un des piliers de la structure mise en place depuis la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. L'Église et l'État seront désormais séparés. Cette dernière, pilier s'il en fut de l'Ancien Régime, est décapitée par la junte qui poursuit le projet débuté par Hailé Sélassié de centraliser cette institution afin de la maîtriser (Ancel 2006). Avec l'arrivée du *därg*, l'Église orthodoxe d'Éthiopie entre en « disgrâce » (Abi C. 1992 : 469). L'*abounä* Téwoflos est exécuté en 1979, confirmant la désacralisation du pouvoir.

Cette remise en cause brutale, dans un premier temps, de la dimension verticale du sacré et du pouvoir reporte l'attention du gouvernement sur sa dimension horizontale et offre une explication partielle de la violence à travers laquelle le projet centralisateur est poussé à son extrême, c'est-à-dire la volonté du *därg* de maîtriser ses périphéries. À cette fin, le marxisme emprunté au mouvement étudiant éthiopien devra remplacer le sacré du projet impérial. Cette idéologie horizontale prône l'égalité du peuple en lieu et place du divin associé au féodalisme inégalitaire.

Mais la rupture ne dure pas. Rapidement, le *därg* se réapproprie les mythes et les symboles de l'éthiopianité impériale. Le roi des rois est mort, mais il s'agit de sauver la nation qu'il incarnait et de se battre pour elle jusqu'à la mort.

## L'affirmation du patriotisme

Le militaire semble avoir hésité de longs mois entre le mythe impérial et le marxisme. Dans son programme de juillet 1974, la junte fait encore allégeance à l'empereur. Mais le Lion de Juda, Hailé Sélassié, est désormais trop profondément discrédité aux yeux de la population, du moins celle des villes. Le *därg* se tourne alors vers le marxisme qui semble une option satisfaisante pour au moins deux raisons : elle lui offre une idéologie « clé en main » qu'il n'est pas lui-même en mesure d'élaborer ; le discours marxiste lui permet par ailleurs d'intégrer une frange du mouvement étudiant (le groupe Meison), ce qui accentue les divisions déjà existantes au sein de l'opposition la plus redoutable, les étudiants.

Le 20 décembre 1974, trois mois après le « rituel de dépossession » du pouvoir de l'empereur (René Lefort 1981 : 113), le *därg* déclare adopter le Socialisme éthiopien comme idéologie officielle. Le 20 avril 1976 le nouveau régime institutionnalise ce nouveau levier idéologique par la création du « *Provisional Office for Mass Organization Affairs* » (POMOA). Meison est coopté *via* cette institution. L'école *Yäkatit 66* chargée de l'idéologie et de la formation des cadres du parti est fondée sous les auspices du POMOA la même année.

À défaut d'une idéologie élaborée, les militaires s'étaient jusque là contentés de mettre en exergue le sentiment national (Keller 2005 ; Bureau 1987 : 239). L'intitulé du programme de juillet 1974 est d'ailleurs révélateur : *Ityopiya Tekedäm*, que l'on peut traduire par « L'Éthiopie d'abord » ou l' « Éthiopie en avant » (la première version est la plus généralement empruntée).

**Programme en 10 points du 20 décembre 1974 : « Ityopiya Tekedäm »**

- 1 Ethiopia shall remain a united country, without ethnic, religious, linguistic and cultural differences.
- 2 Ethiopia wishes to see the setting up of an economic, cultural and social community with Kenya, Sudan and Somalia.
- 3 The slogan Ethiopia Tikdem of the Ethiopian revolution is to be based on a specifically Ethiopian socialism.
- 4 Every regional administration and every village shall manage its own resources and be self-sufficient.
- 5 A great political party based on the revolutionary philosophy of Ethiopia Tikdem shall be constituted on a nationalist and socialist basis.
- 6 The entire economy shall be in the hands of the state. All assets existing in Ethiopia are by right the property of the Ethiopian people. Only a limited number of businesses will remain private if they are deemed to be of public utility.
- 7 The right to own land shall be restricted to those who work the land.
- 8 Industry will be managed by the state. Some private enterprises deemed to be of public utility will be left in private hands until the state considers it preferable to nationalize them.
- 9 The family, which will be the fundamental basis of Ethiopian society, will be protected against all foreign influences, vices and defects.
- 10 Ethiopia's existing foreign policy will be essentially maintained. The new regime will however endeavour to strengthen good-neighbourly relations with all neighbouring countries.

**Source: Clapham 1988: 45-46**

Figure n° 6 : Programme du 20 décembre 1974 (*Ityopiya Tekedäm*)  
(Clapham 1988 : 45-46)

Le sentiment patriotique militaire n'est donc pas remis en cause et ce, malgré l'adoption par le dārg d'un discours marxiste et son emprunt de la théorie stalinienne des nationalités au mouvement étudiant (qui se fondait précisément sur une critique de cette unité et de la nation éthiopienne).

L'ambiguïté du nouveau pouvoir se retrouve dans le programme d'avril 1976 qui entend tracer les grandes lignes du projet national de l'Éthiopie socialiste.<sup>221</sup> À nouveau, les limites de la rupture annoncée par rapport au système unitaire impérial apparaissent. En effet, si son article 5 de la seconde section dispose du droit à « l'autodétermination » de « toute nationalité existant en Éthiopie », les auteurs de ce programme s'empressent de rappeler que « L'unité des nationalités éthiopiennes sera basée sur la lutte commune menée contre le féodalisme, le capitalisme bureaucratique et l'impérialisme (...) ». Ce principe d'unité fait échos au programme de décembre 1974. Son premier article disposait en effet que l'Éthiopie demeurerait un pays unifié, sans aucune distinction ethnique, religieuse, linguistique ou culturelle (voir encadré ci-dessus). Autonomie donc, mais dans l'unité et le respect de l'intégrité territoriale. Ces ambiguïtés s'expliquent bien entendu par l'influence du POMOA (investi par le Meison) sur l'élaboration du programme de 1976. Or, entre 1977 et 1978 les membres du POMOA ayant jusque là collaboré avec le *därg* sont éliminés par les militaires soucieux de se débarrasser désormais de cette élite un temps nécessaire mais potentiellement dangereuse (Clapham 1988 : 67 ; Bahru Z. 2002 : 236-248).<sup>222</sup>

L'aspect patriotique du *därg* prend alors le dessus. Mengistu Hailé Mariam termine ses longs discours par ce slogan repris sur chaque première page du quotidien officiel l'*Ethiopian Herald* : « Motherland Ethiopia or Death ! », ou encore « Unity or Death ! ». Trois événements majeurs annoncent cette évolution. Premièrement, la guerre contre la Somalie de Siyad Barre qui débute en 1977 exacerbe le nationalisme du gouvernement militaire. Elle ranime la rhétorique de l'unité dans la lutte face à la menace extérieure. Deuxièmement, l'imposition de Mengistu en février 1977 au sein du CMAP lui permet de s'exprimer sans entrave. Troisièmement, au même moment, la « menace contre-révolutionnaire » frappe la capitale : le PRPE s'engage dans la lutte armée contre les membres de Meison et

---

<sup>221</sup> Programme de la Révolution Démocratique Nationale, publié le 24 avril 1976 dans *Le Progrès Socialiste*, première année, n° 33, Samedi 24 avril 1976 ; Voir aussi le *Programme of the National Democratic Revolution of Ethiopia*, PMAC.

<sup>222</sup> Le PRPE pour sa part s'était empressé de condamner le *därg* dès la diffusion de son programme de juillet 1974 dont il comparait l'intitulé (*Ityopiya Tekedäm*) au slogan nationaliste allemand « Deutschland Über Alles ».

du *därg*. Mengistu y répond par la Terreur Rouge qui frappe l'ensemble des opposants politiques avant de s'abattre également sur son allié Meison. Le régime militaire devient partisan de la suppression brutale de toute conception divergente de l'État éthiopien qui devra être uni, tout comme sa nation.

Ce retour à l'éthiopianité amène certains auteurs à souligner les continuités entre le régime militaire et les précédents empereurs, Théodoros et Ménélik II (Bureau 1987 ; Clapham 1988 ; Gascon 1995). Le système mis en place par le *därg* correspondrait à la volonté continue de créer un État-nation au sein duquel les citoyens seraient associés et soumis de façon égalitaire à un pouvoir central omnipotent (Clapham 2002 : 14). On comprend dans ce contexte l'impossible abandon de l'Érythrée et l'escalade du conflit corrélative à l'affirmation de cette ligne idéologique.

Ce serait ainsi un raccourci de déduire que le marxisme<sup>223</sup> remplace le système de valeur impérial après 1974. L'éthiopianité est tout ce qu'il y a de plus officiel. Elle se trouve certes privée de Dieu et de la personnalité qui l'a incarné depuis plus d'un demi-siècle, Hailé Sélassié, mais demeure le système de valeurs dominant imposé par le *därg*. À ce titre, le cliché ci-dessous exposant les soldats au lendemain de la révolution est tout à fait révélateur : l'Éthiopie mythifiée, unie voire divinisée est source de lumière éclairant le peuple. On peut lire respectivement à gauche et à droite de la carte de l'Éthiopie exposée ici (incluant bien entendu l'Érythrée) : « *Ityopiya Tekedäm* ».

---

<sup>223</sup> Le marxisme, ou marxisme-léninisme demeure l'idéologie officielle du régime jusqu'en 1990, un an avant sa chute.





Figure n° 7 : Cliché exposé au Musée des Martyrs du *därg*, « 'Red Terror' Martyrs Memorial Museum », photographie réalisée par l'auteur au musée, Addis-Abeba, *Mäskäl Adebabay*, le 10 mars 2010.

Cette vision du peuple éthiopien rejoint la remarque de J. Bureau qui se fait défenseur de l'éthiopianité à partir de ce qu'il appelle le « projet impérial », qu'il ne considère pas du point de vue du pouvoir, mais cette fois du point de vue du peuple éthiopien :

« Certains, au nom de leur spécificité culturelle ou régionale, refusent l'idée d'une identité ou d'un destin commun à tous les Éthiopiens. Parmi eux, les Érythréens sont aujourd'hui les plus connus parce qu'ils mènent depuis une vingtaine d'années une très active rébellion armée contre ce qu'ils appellent « l'impérialisme éthiopien ». Mais ils ont eu bien des prédécesseurs dans l'histoire fort mouvementée de ce pays, et aucun n'a jamais réussi à briser le projet impérial, c'est-à-dire celui des Éthiopiens qui considèrent leurs différences culturelles comme accessoires et parfaitement compatibles avec le principe d'une civilisation assurant leur union. Que ce soit au nom du Christ ou de Marx » (Bureau 1987 : 17-18).

Si le terme « Éthiopiens » est sujet à débat pour J. Bureau, il est indéniable que le gouvernement est quant à lui tourné davantage vers le passé mythique de l'Éthiopie que vers le projet de la création de l'homme nouveau socialiste. Mengistu s'approprie en effet les symboles du pouvoir éthiopien et de l'histoire « millénaire » du pays. Symboles qui devront offrir la preuve de l'unité

indiscutable du pays. Aksoum devient le « noyau » à partir duquel l'État éthiopien se serait construit.

## Restaurer l'esprit d'Adoua

Face aux menaces extérieures « impérialistes », la bataille d'Adoua reste un symbole fédérateur puissant. Dès les lendemains de la chute du régime d'Hailé Sélassié en 1974, le gouvernement provisoire militaire n'hésite pas à revisiter le passé éthiopien : tout en fustigeant le régime impérial d'Hailé Sélassié, il recourt volontiers aux référents forts et unificateurs du pays, eux-mêmes ancrés dans le passé éthiopien. Ces référents sont ceux ayant conduit aux grandes batailles, aux victoires, ou aux révolutions. Les famines ayant sévi sous le dernier *negoussä nägäst* sont exposées face à la vie luxueuse qu'il entretenait.<sup>224</sup> Et si le centralisme est officiellement critiqué, ses initiateurs sont l'objet de toutes les admirations : Théodoros II et Ménélik II occupent des places des plus honorables dans cette mémoire diffusée par le régime militaire. Ménélik II y est décrit comme le « Fondateur de l'Éthiopie Moderne », le héros du 1<sup>er</sup> mars 1896 dont la femme Taïtou « captura un général Italien » lors de la bataille d'Adoua.<sup>225</sup>

Dès les débuts de la crise avec la Somalie (1977) est diffusé un discours de la résistance à la colonisation appelant à revivre l'esprit d'Adoua.<sup>226</sup> La référence est aisée : comme face à l'Italie, la guerre avec la Somalie est considérée comme émanant d'une agression extérieure. Siyad Barré, le président somalien, devient l'héritier du colonisateur italien, son élève et successeur. Il est présenté comme un soldat de l'armée fasciste de Mussolini<sup>227</sup> : « *Même Hitler et Mussolini (...) pendant la Seconde guerre mondiale n'ont pu réaliser leur absurde désir de grande Italie*

---

<sup>224</sup> Voir « Legacy of the Past », *The Ethiopian Herald*, 25 janvier 1976.

<sup>225</sup> Voir « Victory for Africa », *The Ethiopian Herald*, 2 mars 1976.

<sup>226</sup> Parmi les nombreux articles publiés, voir par exemple « Enemy of the Somali People is the Regime in Their Own Backyard », *The Ethiopian Herald*, 3 août 1977.

<sup>227</sup> « Mussolini, Hitler in the Horn of Africa », *The Ethiopian Herald*, 17 juillet 1977, ou : « One-Time Soldier of Mussolini », *The Ethiopian Herald*, 10 juillet 1977.

*ou de grande Allemagne* ». <sup>228</sup> Et le « socialisme » de Siyad Barré est assimilé au « national socialisme » hitlérien. <sup>229</sup>

La mémoire de la bataille d'Adoua permet ainsi à Mengistu d'assimiler l'agression somalienne à celle de Mussolini, notamment à l'occasion d'un discours prononcé le 12 mai 1977 au début de la guerre éthio-somalienne soulignant la résistance du peuple éthiopien. <sup>230</sup> L'événement pivot que représente Adoua apparaît ensuite de façon récurrente dans les discours et publications du gouvernement provisoire dès le mois de mai 1977 et tout au long du conflit.

D'autres luttes, menées à l'intérieur de l'Éthiopie cette fois, expliquent également le recours à ce symbole de résistance. Au Nord, le *därg* procède par assimilation entre la menace extérieure et la menace érythréenne. Dès 1977, il qualifie la guérilla érythréenne d'« agression ». <sup>231</sup> Et dans les discours prononcés par Mengistu à l'occasion de la victoire d'Adoua, l'ennemi évoqué n'est plus seulement l'Italie, mais également le FPLE : « *Notre pays connaît aujourd'hui la même lutte décisive requérant un combat ultime tout comme il y a 81 ans* ». <sup>232</sup> Jusqu'à la chute du régime militaire, la référence à la bataille permettra la fusion de ces deux menaces (le FPLE et l'Italie fasciste). Mengistu déclare ainsi en mars 1990, dans un autre discours prononcé à l'occasion de la commémoration de la bataille d'Adoua : « *Tout comme dans la bataille d'Adoua, le peuple éthiopien devra administrer un coup fatal au soi-disant front populaire de libération de l'Érythrée* » (...). *Nous appelons cette génération à maintenir vivant l'esprit d'Adoua* ». <sup>233</sup>

---

<sup>228</sup> « Somalia's Infiltration of Regular Troops Into Ethiopia », *The Ethiopian Herald*, 16 juillet 1977.

<sup>229</sup> « Combatting Somali Expansionism », *The Ethiopian Herald*, 8 juin 1977.

<sup>230</sup> Discours prononcé par Mengistu et retranscrit dans *The Ethiopian Herald*, 25 mai 77.

<sup>231</sup> « The Broad Masses of Ethiopia Shall Triumph Over their Enemies », *The Ethiopian Herald*, 29 septembre 1997.

<sup>232</sup> Discours prononcé par Mengistu le 2 mars 78 à l'occasion de l'anniversaire de la bataille d'Adoua.

<sup>233</sup> Discours prononcé par Mengistu, *The Ethiopian Herald*, 2 mars 1990.

Mengistu parvient ainsi à assimiler les mouvements de guérillas érythréens à l'agression coloniale. Il s'agit de laisser régner un flou entre l'idée de menace intérieure et d'agression, prenant soin de ne jamais légitimer la lutte érythréenne en leur délivrant pleinement le statut de menace extérieure.

De même, dans la continuité de la récupération des symboles d'Ancien Régime, la libération de 1941 est fêtée et l'école Ménélik II conserve son nom alors que les institutions ayant emprunté le leur à la famille impériale sous Hailé Sélassié sont rebaptisées (Clapham 1988). Ainsi, le régime militaire condamne le féodalisme du régime précédent tout en maintenant son héritage historique millénaire et son éthiopianité impériale. Ménélik n'est pourtant pas le personnage historique favori du *därg* qui y préfère Théodoros II (Gascon 1995). L'immense camp d'entraînement des paysans en arme qui voit le jour à la suite de l'agression somalienne est ainsi nommé *Tataq*, du nom du cheval de Théodoros (Bahru Z. [1998] 2008 : 288).<sup>234</sup> L'empereur Théodoros est également préféré à Ménélik II en raison de ses origines modestes (sa mère était une servante, tout comme celle de Mengistu). Par ailleurs, le centenaire de la bataille de Dogali durant laquelle le *ras* Alula avait repoussé les Italiens dans le nord du pays est l'objet d'une commémoration en grande pompe et d'un colloque international organisé par le régime (Erlich 1996).<sup>235</sup> La nouvelle Constitution est proclamée en 1987, alors que l'on fête ces héros. Comme l'écrit Gascon : « Le régime « républicain » était rattrapé par l'*Aqänna* et par la Grande Éthiopie dont la capitale de [Ménélik] est l'incarnation ! » (Gascon 1995 : 152)<sup>236</sup>.

Le peuple remplace l'Église et la dynastie salomonienne, mais l'esprit d'Adoua est conservé dans une interprétation particulière de l'histoire éthiopienne millénaire. Le régime militaire offre la vision particulière de ce « centre » historique qui légitime sa domination sur les périphéries, puisqu'il est dit que l'Éthiopie s'est

---

<sup>234</sup> Traditionnellement, les Ethiopiens désignent les empereurs par les noms de leur cheval.

<sup>235</sup> Voir TADESSE Tamrat & PANKHURST Richard & TADESSE Beyene (dir.), *The Centenary of Dogali : proceeding of the International Symposium*, Addis Ababa-Asmara, January 24-25, 1987.

<sup>236</sup> Un an plus tôt, en 1986, un autre symposium international était organisé pour célébrer un autre centenaire, celui de la capitale Addis-Abeba.

construite à partir de ce noyau. Aksoum considérée comme le berceau de l'Éthiopie permet bien entendu de lutter symboliquement contre les rébellions du Nord et leurs revendications indépendantistes, alors qu'Addis-Abeba reste la capitale de la révolution.

Le système de valeur du gouvernement militaire représente en ce sens la cristallisation d'une représentation centre-périphérie dans sa forme la plus violente et la plus intolérante. La politique unitaire explique l'impossible négociation avec toute conception divergente de la nation et de la construction de l'État éthiopien. Surtout, loin de résoudre la crise identitaire qui a émergé dans les années 1960-1970, le système de valeur prôné par le *därg* l'exacerbe. La continuité du système de valeur participe ainsi à la montée en puissance de la violence à l'intérieur des secteurs politiques et entre ces secteurs, que ce soit dans la capitale ou dans les régions.

## **2. Les trois tendances de conflit sous le *därg***

On retrouve sous le *därg* les trois tendances de conflit articulées de façon diverses et évolutives. Nous en retenons ici trois, à savoir : le conflit à forte tendance interne au secteur central (révolution de 1974 et luttes pour le pouvoir) ; le conflit évoluant d'une tendance intersectorielle à une tendance intrasectorielle (mouvements de gauche *versus* *därg*) ; et enfin le conflit cumulant les tendances à la fois intersectorielle et intrasectorielle (Nord et Gambella).

## **2.1. Conflit à forte tendance interne au secteur central**

### **2.1.1. La révolution et la chute de l'Ancien Régime**

Contrairement au coup d'État de 1960, celui de 1974 est progressif et diffus. Les militaires hésitent en effet à s'emparer du pouvoir durant les premiers mois de la révolution et à entrer sur la scène politique. Le coup d'état s'improvise au fil des événements jusqu'à la formation du CMAP au lendemain de la chute officielle d'Hailé Sélassié en septembre 1974.

Les motivations initiales des militaires ne relèvent d'aspirations ni idéologiques ni révolutionnaires. Celles-ci sont plutôt corporatistes et fondées sur l'amélioration de leurs conditions de vie dans les casernes et sur les différents fronts (Balé, Érythrée) (Markakis 1979 : 6 ; Keller 2005 : 100).

Les soldats se joignent progressivement au mouvement populaire non pas en son sein mais plutôt parallèlement à celui-ci. Une première vague de mutineries éclate à partir de la garnison de Negelle (quatrième Division de la quatrième Brigade, dans le sud du Sidamo) en janvier 1974 (Clapham 1988: 38). Ces mutineries émanent de plaintes répétées de la part des soldats et des jeunes officiers au sujet de la solde jugée trop faible, de la mauvaise qualité de la nourriture et de l'eau. Les soldats mettent leurs supérieurs aux arrêts et les forcent à manger leurs plats et boire leur eau. D'autres mutineries de ce type éclatent également à Debre Zeit le 12 février, et à Asmara le 25 février (Bahru Z. [1998] 2008). Le « soulèvement » de l'armée répond donc bien initialement à des préoccupations matérielles et non politiques (Auf 1996 : 83).

Progressivement, les militaires pénètrent la scène politique (Bahru Z. [1998] 2008 : 297). Ils s'organisent au niveau national à travers la tenue d'élections :

chacune des 40 unités militaires est chargée d'élire trois délégués.<sup>237</sup> C'est la formation du *därg*, « comité » qui réunit des militaires entre les grades de sous-officier et major.

Poussés par une partie des étudiants (notamment le Meison), les militaires vont véritablement investir la scène politique jusqu'à la monopoliser (Bahru Z. [1998] 2008 : 300). L'appel au militaire exprimé au début de l'année 1974 émane également d'une partie de l'aristocratie qui entend se servir de son alliée traditionnelle pour sauver son pouvoir. Il s'agit pour une partie de l'aristocratie choane de se débarrasser du premier ministre protégé d'Hailé Sélassié, Aklilu Habtä Wäldä, en s'appuyant sur les connexions militaires (Clapham 1988 : 39). Ainsi, comme l'indique Clapham dans cet extrait souvent cité et tout à fait révélateur de cette intrusion progressive et finalement radicale : « Ce n'est pas le *därg* qui a fait la révolution, mais la révolution qui a fait le *därg* » (Clapham 1988 : 42).

Mais la stratégie des aristocrates était vouée à l'échec. Elle marque l'absence de prise de conscience de la noblesse choane des transformations profondes de l'armée en particulier, et de la société en général. Les leçons du coup de 1960 n'ont pas été tirées et l'aristocratie n'a pas pris conscience que l'armée des années 1970 n'est plus comparable au groupe des *Mahal Safari* d'avant la Deuxième Guerre mondiale. En effet, il ne s'agit plus d'influencer comme alors sur le déroulement des luttes de succession, mais de démanteler l'État impérial lui-même. En appelant les militaires à intervenir sur la scène politique, l'aristocratie choane, tout comme une frange du soulèvement populaire, montrent par ailleurs que la frontière entre la société civile et l'armée demeure floue en Éthiopie. Le militaire pouvait devenir incontrôlable s'il franchissait lui-même cette frontière.

Le renversement du régime se fait d'abord sans que le sang ne coule, ce qui donne un certain crédit populaire et international au *därg*. En février 1974, le premier

---

<sup>237</sup> 120 membres initialement. Cependant, les délégués seront moins nombreux dans la mesure où les unités militaires ne participent pas toutes, et où des délégués élus refusent de siéger.

Ministre Aklilu Habtä Wäldä est remplacé par Endalkachew Makonnen, un aristocrate amhara. Finalement, le gouvernement est renversé en août 1974 et l'empereur déposé le 12 septembre (Markakis 1979 ; Lefort 1981 : 79-123). Le *därg* prend alors le nom de Conseil militaire administratif provisoire (CMAP).

Le recours aux militaires né ainsi en partie d'un conflit préexistant à l'intérieur du secteur politique central, au sein de l'aristocratie. L'armée, qui « déteste » Aklilu (Lefort 1981 : 80), le remplace d'abord, puis s'impose face aux forces sociales, religieuses et politiques qui s'étaient jusque là engouffrées dans une révolution d'opportunistes.

L'été 1974 marque en ce sens la fin de la révolution et la préparation, cette fois, d'un véritable coup d'état. Le basculement dérive d'un conflit une fois encore interne au secteur central, mais cette fois au sein des rangs du CMAP. En septembre, au lendemain de la déposition d'Hailé Sélassié, les armes se tournent vers les membres militaires « rebelles » à la monopolisation du pouvoir par le militaire, c'est-à-dire l'armée de l'Air et les Gardes impériaux. Le premier sang est versé lors du « bloody Saturday » du 23 novembre 1974 où une soixantaine de personnalités de l'Ancien Régime et dissidents sont abattus, marquant le début d'un règne violent (Bahru Z. 2009 : 23). L'origine de cette radicalisation s'explique largement par l'imposition, au sein du *därg*, d'une faction conduite par Mengistu Hailé Mariam et Atnafu Abaté (Bahru Z. 2009 ; Clapham 1988 : 39). Et le conflit se poursuit au sein du CMAP avec la montée inexorable de l'influence de Mengistu jusqu'à son imposition en tant que leader du mouvement militaire.

### 2.1.2. Le coup d'état de Mengistu et la personnalisation du secteur politique central

Les ambitions de Mengistu et sa détermination à s'imposer comme leader du groupe apparaissent au grand jour. Elles se confirment en mars 1975 lorsque son unité militaire elle-même exige son retour en province en prenant sa famille en otage. Mengistu s'accroche cependant au pouvoir (Bahru Z. 1998-2008 : 292).



L'ascension de Mengistu à la tête du *därg* se fait dans la violence. Les désaccords au sein du groupe militaire se cristallisent autour de la stratégie à adopter en Érythrée et dans les régions somali ainsi que sur la composition d'un éventuel gouvernement populaire (réclamé par une partie des militaires). Ces divergences conduisent à de véritables purges à l'intérieur de la junte (Markakis 1979 : 12). Dès novembre 1974, Mengistu élimine le président du *därg*, le général Aman Andom qui était favorable à une solution négociée en Érythrée. Teferi Banté remplace Aman Andom, mais le véritable pouvoir est dès lors entre les mains des deux vice-présidents du CMAP : Mengistu et Atnafu Abaté.<sup>238</sup>

C'est entre l'été 1976 et février 1977 que le véritable coup d'état a lieu, celui qui porte Mengistu au pouvoir. Une première vague de membres du CMAP jugés dissidents sont physiquement éliminés en juillet 1976. Après que des officiers de la seconde Division d'Asmara avaient remis en cause les ordres d'Addis au sujet de la répression à mener dans le Nord, le général de brigade Getachew Nadaw (administrateur militaire en Érythrée) se rend dans la capitale éthiopienne pour faire part de ses divergences stratégiques au CMAP. Après une dispute avec Mengistu, il est tué à son domicile d'Addis-Abeba, refusant de se livrer aux soldats venus l'arrêter. D'autres responsables militaires d'Asmara sont arrêtés et exécutés, de même que les majors Sissay Habtä, et Kiros Alemayehou, membres importants du *därg* (Clapham 1988 : 192).

Une opposition à Mengistu tente de s'organiser au sein du CMAP. Un groupe de militaires propose en effet une réorganisation du « comité » en invoquant le principe léniniste de leadership collectif (Bahru Z. 2009). Mais le 3 février 1977, dans une deuxième vague de purge à l'intérieur du *därg* et à la suite d'une réunion, Mengistu élimine physiquement ses opposants à l'intérieur même de son quartier général. En novembre 1977, son second, le lieutenant colonel Atnafu Abaté est

---

<sup>238</sup> Notons que ces luttes internes au CMAP auront des répercussions importantes sur l'évolution de la guerre en Érythrée, dans la mesure où la frange favorable à une solution radicale et non négociée s'impose en même temps que Mengistu. Ces événements révèlent une fois encore la porosité et l'interdépendance entre les secteurs politiques central et périphérique et les tensions qui les animent. Voir *infra*.

finalement exécuté et Mengistu s'impose comme le président et le leader désormais incontesté du CMAP. La violence du coup d'état aura décimé les deux tiers des membres initiaux du *därg* formé en 1974 (Markakis & Nega A. 2006 : 179).

À nouveau, soulignons l'interdépendance entre ce conflit interne au secteur politique central et le conflit intersectoriel croissant qui se déroule entre les autorités militaires et la frange étudiante réunie au sein du Parti révolutionnaire du peuple éthiopien. Mengistu prend régulièrement prétexte des liens qu'entretiendraient certains membres du CMAP avec le PRPE pour purger le comité militaire. Teferi Banté est éliminé sous prétexte de tels liens. L'imposition de Mengistu à la tête du CMAP coïncidera avec la radicalisation de la répression menée par la junte à l'égard de cette gauche radicale qui annonce la « terreur rouge ».

## **2.2. Du conflit entre les secteurs (CMAP/Meison vs. PRPE) au conflit interne au secteur central (CMAP vs. Meison) : « la terreur rouge »**

La « terreur rouge » est à situer dans le processus de montée en puissance du *därg*, et plus spécifiquement de Mengistu Hailé Mariam au sein de ce dernier. Le *därg* va se livrer à l'élimination brutale des groupes radicaux émanant du mouvement étudiant éthiopien et des intellectuels. D'abord allié au groupe militaire, le Meison reste longtemps sur la frontière entre les deux secteurs en collaborant avec la junte, alors que le PRPE bascule rapidement dans le secteur périphérique. Les conflits entre les deux secteurs (*därg versus PRPE*) se déroulent ainsi autour du Meison qui joue un véritable rôle de pivot idéologique et politique jusqu'à son élimination physique et politique en 1978 marquant son basculement définitif dans le secteur périphérique.

### 2.2.1. L'alignement et la montée des tensions

La révolution de 1974 a été l'occasion pour de nombreux intellectuels de la diaspora de rentrer en Éthiopie afin d'y fonder des mouvements à travers lesquels ils pensaient pouvoir accéder au pouvoir en défendant leur vision du « vrai » marxisme-léninisme (Clapham 1988 : 74-75). La convergence de cette influence extérieure, des mouvements radicaux de gauche et de la politique mise en place par le *därg* entraîne la division du mouvement radical et conduit à la formation de deux grandes factions qui vont jouer un rôle clé dans le déroulement de la révolution : le Parti révolutionnaire du peuple éthiopien (PRPE) et le Mouvement socialiste éthiopien (Meison).<sup>239</sup>

Les origines du PRPE remontent à 1969 (Bureau 1987 : 229), mais c'est en 1975 qu'il s'organise officiellement sous cet acronyme. Le PRPE se positionne rapidement contre la prise du pouvoir par la junte militaire. Il regroupe des personnalités influencées par leurs séjours aux États-Unis ou en Éthiopie, dont la base est relativement ancrée dans le nord du pays (Tigraï et Érythrée). Le mouvement dispose d'appuis assez solides auprès des Gouragués, commerçants influents dans la capitale (Clapham 1988 : 76), et ses rangs sont également gonflés par les enseignants et les étudiants désillusionnés de la *zämätcha* revenus à Addis-Abeba pour contester, voire combattre le *därg*. Radicalement opposé à l'idéologie unitaire de ce dernier, le PRPE défend par ailleurs le principe des droits des peuples à disposer d'eux-mêmes, ce qui implique dans leur interprétation le droit à l'auto-détermination jusqu'à la sécession. Proches de l'organisation syndicale CELU, le PRPE réclame par ailleurs dès la chute d'Hailé Sélassié l'instauration d'un gouvernement civil (Bahru Z. 2010). Le mouvement se place dans la frange étudiante représentée par le journal *Democracia* et s'organise dès août 1975 en organisation clandestine (Markakis 1979). Son programme politique réclame l'instauration d'une démocratie populaire fondée sur l'alliance des classes (ouvriers, paysans et petite bourgeoisie « progressive ») (Markakis 1979).

---

<sup>239</sup> L'*Ethiopian People's Revolutionary Party* (EPRP) et l'*All-Ethiopia Socialist Movement*, connu sous son acronyme Meison que nous conserverons ci-après.

Le programme du PRPE est radical : il condamne toute forme d'impérialisme, aussi bien soviétique qu'américain ; défend clairement le droit de sécession ; appelle à la formation d'une armée populaire ; surtout, le PRPE entend construire une nouvelle société éthiopienne fondée sur une société socialiste, des droits démocratiques, la liberté des organisations politiques, la séparation de l'Église et de l'État, et la formation d'une assemblée constituante en vue de rédiger une nouvelle Constitution. Autrement dit, la révolution doit se faire par les masses et le *därg* considéré contre-révolutionnaire doit être combattu (Markakis & Nega A. 2006 : 187). Le PRPE est un mouvement bien ancré en Éthiopie selon R. Lefort, alors que le Meison serait davantage ancré dans la diaspora (Lefort 1981 : 229).

Possédant quant à lui une base plus largement ancrée dans les régions centrales et méridionales de l'Éthiopie, le Meison serait en effet davantage influencé par la branche européenne (et plus particulièrement par l'influence française) (Clapham 1988 : 52-53) et aurait également gonflé ses rangs des *zämätch* revenus des campagnes (Lefort 1981 : 229). L'un de ses principaux leaders, Haile Fida, est un Oromo originaire du Wälläga. Cette influence explique sans doute la réticence du mouvement à reconnaître clairement le droit de sécession, alors qu'il défend l'idée d'autonomie des nationalités. Le Meison correspond à la frange du journal *Voice of the Masses*, qui s'exprime au début de la révolution pour un support tactique au *därg*, support provisoire qui n'a d'autre objectif que de l'influencer, voire de le manipuler. En effet, au moment de la révolution, Meison pense qu'il n'existe pas d'alternative réaliste en dehors de l'armée, seule institution du pays à bénéficier d'une véritable et solide structure organisationnelle.

Le Meison adopte donc une stratégie d'entrisme et s'allie au régime militaire, fournissant les cadres idéologiques du CMAP. Cette alliance est une aubaine pour le *därg* qui bénéficie ainsi d'une légitimité idéologique tout en divisant le mouvement radical de gauche. Le Meison bénéficie quant à lui d'une opportunité conjoncturelle d'intégrer le *därg* en raison des divisions internes à ce dernier (Mengistu en conflit avec Teferi Banté) et de la volonté de Mengistu de s'appuyer

sur cette frange du mouvement étudiant pour s'imposer également au sein de la junte.

Afin d'éviter l'autonomisation du Meison au sein du secteur politique central, le CMAP crée l'école de cadres *Yekatit 66* et le POMOA fin 1975 début 1976<sup>240</sup> au sein desquels se regroupent les intellectuels opposés au PRPE et ralliés à Mengistu alors Vice-chairman du CMAP (Markakis 1979). L'influence du Meison est notamment à trouver dans la vaste campagne de nationalisation des institutions financières, commerciales, ou foncières des premières années. On trouve également son influence dans le programme d'avril 1976 qui reflète certaines ambivalences de l'alliance entre le CMAP et le Meison (voir *supra*).

La diffusion du programme d'avril 1976 et la répression lancée par le CMAP à l'encontre de CELU (proche du PRPE) à partir du printemps 1975 représentent deux facteurs de la radicalisation des relations entre le PRPE d'un côté, et le CMAP et le Meison de l'autre (Clapham 1988 : 55 ; Bahru Z. 2009).<sup>241</sup>

Entre février et avril 1976 se déroule le Forum de la démocratie (*Abyot Forum*) qui oppose, dans une liberté de ton sans précédent, les thèses du Meison à celles du PRPE (Lefort 1981 : 226). Débat qui semble cependant réservée à une élite initiée, loin des préoccupations populaires. Les divergences opposant le Meison au PRPE deviennent « le cœur du conflit » à l'intérieur de la révolution (Lefort 1981 : 222). L'incompatibilité entre le PRPE et le Meison se confirme lors du grand débat qui, en réalité, n'est autre qu'une dernière confrontation idéologique et politique avant le déclenchement de la lutte armée : « Once the debate was over, both sides withdrew to sharpen their tools for the armed clash, EPRP preparing its squads and [Meison] drawing on the military sinews of the state » (Bahru Z. 2009 : 24).

---

<sup>240</sup> Provisional Office for Mass Organization Affairs (POMOA).

<sup>241</sup> Le CELU qui demeurait incontrôlable malgré l'organisation de nouvelles élections par la junte est finalement dissout et remplacé par l'All-Ethiopia Trade Union (AETU) contrôlé par le CMAP *via* le Meison. Les membres de l'AETU sont par la suite armés par les autorités. Ils participeront activement à la campagne de porte à porte durant la Terreur rouge.

La logique d'enrôlement des masses s'accélère à partir de 1976 dans une logique de préparatif de guerre civile. Il s'agit pour le PRPE de prendre possession des associations paysannes et de quartier au moment même où un décret d'octobre 1976 réorganise ces associations urbaines à partir desquelles il faudra « refaire la ville » (Lefort 1981 : 238-239), c'est-à-dire gérer les affaires sociales mais faire la police. Les membres du comité exécutif et leurs délégués sont désormais considérés comme des miliciens de la révolution. Les élections de novembre 1976 permettent au Meison d'en purger les membres PRPE considérés comme « contre-révolutionnaires » et d'intégrer massivement ces associations, faisant entrer le mouvement allié au CMAP dans les « rouages de la vie quotidienne » (Lefort 1981 : 240).<sup>242</sup> Les pouvoirs administratifs des *kābālē* sont renforcés : ils assurent le service d'ordre de la société au plus bas échelon, celui du quartier. Les milices armées formées à partir de cette structure de contrôle (*kābālē militia units*) remplacent rapidement la police et terrorisent la population urbaine (Markakis 1979 : 14). Le POMOA (toujours contrôlé par le Meison) organise parallèlement des unités de défense des travailleurs dans les usines, puis des milices paysannes dans les campagnes.

Ces évolutions conduisent à des escarmouches récurrentes avec les ouvriers dans et autour de la capitale, alors que le régime militaire accuse les marchands et les commerçants d'être à l'origine des troubles et de l'inflation croissante. Nombre d'entre eux sont exécutés ou enfermés (Markakis & Nega A. 2006 : 187). Quant aux tensions entre le PRPE, le Meison et le CMAP, elles atteignent leur paroxysme lors de la « terreur rouge ».

### 2.2.2. CMAP/Meison *versus* PRPE

Dès l'automne 1976, une campagne de « terrorisme urbain » est lancée par le PRPE et vise dans un premier temps les membres du Meison. Le PRPE élargit ensuite ses actions armées contre les officiels du *dārg* et ses collaborateurs et mène

---

<sup>242</sup> Le Meison avait déjà largement investi les associations urbaines et paysannes suite aux

des actions de sabotage des installations publiques, des transports et des communications tout en intensifiant sa campagne de propagande (Markakis 1979). Le PRPE, mal préparé, compte assez largement sur le mécontentement populaire pour l'aider à renverser le CMAP par les armes. Le mouvement élargit ensuite ses cibles aux représentants des *käbälé* et aux leaders du nouveau syndicat AETU.

Ces premiers développements de la guerre civile déstabilisent le secteur central et dévoilent la fragilité du socle du CMAP et du Meison dans la capitale notamment. Mais après cette première vague d'assassinats, le Meison et le CMAP s'organisent à leur tour (Clapham 1988). La réaction du *därg*, officiellement appelée « terreur rouge », est indiscriminée et sauvage (Bahru Z. 2008). Les membres du PRPE sont tantôt qualifiés d'anarchistes par Mengistu qui brandit ainsi la menace du chaos, tantôt de réactionnaires petits bourgeois.

Le CMAP entend paralyser à la fois les mouvements rebelles à court terme, et la population éthiopienne dans son ensemble à moyen terme. Les milices des *käbälé* se livrent à une véritable chasse encadrée par les leaders du POMOA et les détachements spéciaux de sécurité appuyés parfois par les milices paysannes jusque dans les centres urbains (Bahru Z. 2009 : 28-30). Les sympathisants suspectés sont éliminés méthodiquement. La campagne de répression est menée par le Colonel Daniel Asfaw et vise particulièrement les éléments les plus identifiables : les étudiants (Markakis & Nega A. 2006 : 198). En novembre, 50 étudiants sont abattus. Régulièrement, les photos de ces « contre-révolutionnaires » paraissent dans les journaux gouvernementaux. La lutte a également cours dans d'autres villes ainsi qu'à la campagne, particulièrement dans les régions de l'Arusi, du Sidamo, du Gamo Goffa et du Tigraï où une branche autonome du PRPE tente de s'implanter (Markakis & Nega A. 2006 : 197-203).

Le tournant de cette confrontation intersectorielle a lieu en mai 1977. De façon surprenante, alors que les combats font rage, le PRPE appelle à une manifestation étudiante à l'occasion du premier mai. Ce sera pour le CMAP l'occasion de se

---

premières élections des *käbälé* en 1975.

livrer à l'une des répressions les plus brutales de cette période. Le « carnage », selon les mots de Bahru Z. (Bahru Z. 2009 : 28), se poursuit les jours suivants et fait environ 1000 morts chez les étudiants et lycéens. C'est à la suite de ce bain de sang que les autorités prélèvent cyniquement 1 \$ sur chaque famille souhaitant récupérer le corps de son enfant, le prix à payer pour dédommager le gouvernement de la balle ayant servi à le tuer.

Suite à une minutieuse campagne de porte-à-porte, le PRPE est éliminé de la capitale à la mi-1977 (Clapham 1988). Les rescapés s'exilent ou montent dans le Nord (dans l'ouest du Tigräï) pour poursuivre la lutte à partir des campagnes. D'autres rejoignent la junte militaire. Expulsé du Tigräï par le FPLT qui entend instaurer son monopole dans la lutte pour la défense du Tigräï, le PRPE abandonnera finalement la lutte armée en 1978 (Markakis 1979).

La violence de la réaction du *därg* s'explique par la personnalité de Mengistu, et par la multiplication des fronts face auxquels la junte doit faire face : la lutte en Érythrée a repris alors que les mouvements nationalistes ou irrédentistes menacent à l'Est, dans les régions somali. On retrouve ainsi une forte dimension exogène dans le discours mobilisateur : la menace extérieure est utilisée par Mengistu pour justifier la terreur rouge.

### 2.2.3. CMAP *versus* Meison

Suite à l'élimination du PRPE, l'équilibre qui permettait au Meison de maintenir sa position frontalière entre les deux secteurs politiques est rompu. La terreur rouge change de dimension pour frapper désormais l'intérieur même du secteur politique central. Le CMAP est d'abord alerté par la demande de Meison de lui confier le commandement des milices paysannes. En outre, la politique unitaire de Mengistu devient inconciliable avec le penchant exprimé par le Meison à l'égard des mouvements sécessionnistes. Il est temps pour le *därg* de se débarrasser de cet allié déjà (trop) bien implanté au niveau des *käbälé*. Quant au Meison, le coup d'état de Mengistu au sein du *därg* en février 1977 fait rapidement disparaître



l'espoir d'une nouvelle formule gouvernementale dans laquelle le mouvement occuperait une place centrale.

À la fin de l'année 1978, le Meison est à son tour purgé. Hailé Fida et ses proches tentent de quitter la capitale mais seront capturés et exécutés par le CMAP (Markakis & Nega A. 2006 : 213-214). Entre la fin de l'année 1977 et l'été 1978, les violences ont atteint un tel degré qu'il devient difficile de savoir qui tue qui (Clapham 1988 : 57). Bahru Z. compare le tournant de l'année 1978 à une situation dans laquelle chacun aurait bénéficié d'une « *unrestricted licence to kill* », sorte de « démocratisation » de la terreur (Bahru Z. 2009 : 28-29). Toute personne suspectée d'appartenir au PRPE ou au Meison pouvait et devait être abattue. Le déclenchement de la guerre avec la Somalie en 1977 explique à nouveau cette nouvelle étape franchie dans la violence. Le cercle vicieux de la violence semble bouclé lorsque le gouvernement ne prend plus la peine de justifier par une rhétorique bien rodée cette répression. Les corps sont simplement exposés dans la rue afin de décourager la population.

La terreur rouge souligne l'ancrage encore limité du mouvement étudiant et de ses idées révolutionnaires auprès de la population (Gebru T. 2009 : 26-27). L'activisme étudiant demeure un phénomène élitiste, comme a pu l'illustrer le Forum d'avril 1976. L'autoproclamation du PRPE comme parti prolétarien aurait ainsi davantage relevé de ses aspirations propres que de la réalité du pays (Markakis 1979 : 15).

Il est par ailleurs tout à fait intéressant de noter que la position marginale d'un groupe au sein du secteur central (le Meison) demeure génératrice de conflit au sein de celui-ci. De la même façon que la noblesse marginalisée à l'intérieur du secteur politique central avait tenté d'établir une alliance avec la paysannerie, le *därg* se sent menacé par ce même type d'alliance entre le Meison et les milices paysannes. Les éléments (dont de nombreux membres de Meison) envoyés à la campagne lors de la *zämätcha* réclament en effet très tôt la distribution d'armes dans les associations de paysans afin de combattre les « contre-révolutionnaires »,

ce que les membres de la junte refusent de peur que ces armes ne se retournent vers eux. Le *därg* arme les campagnes une fois assuré du contrôle des associations de paysans via les membres de Meison qu'il élimine ensuite.

Cet épisode sanglant de l'histoire éthiopienne aura des effets durables et encore perceptibles sur la politique éthiopienne. Elle pose les bases d'une trajectoire politique générationnelle paradoxale : d'un côté, elle prive l'Éthiopie d'une génération d'intellectuels brillants et de l'autre, elle constitue un des actes de naissance de la scène politique actuelle. Les dirigeants du FDRPE qui arrivent au pouvoir en 1991 sont les héritiers de cette mouvance marxiste, qui ont choisi une forme de lutte différente, basée sur les paysans. Ils ne permettront pas le retour du Meison et de le PRPE sur la scène politique éthiopienne en 1991, confirmant l'exclusion de ces groupes de la vie politique éthiopienne, et expliquant en partie les faiblesses de l'opposition politique actuelle.

La terreur rouge est particulièrement représentative de la résilience de la crise *de* et *dans* l'État dans une de ses manifestations les plus violentes. Cet épisode en est d'ailleurs la conséquence directe ainsi que la manifestation. La crise *de* l'État y apparaît à travers l'antagonisme idéologique opposant d'une part une conception unitaire de l'État défendue par le *därg* et héritée paradoxalement de l'Ancien Régime, à la revendication, d'autre part, d'un projet respectant le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes jusqu'à la sécession au sein de la gauche radicale. Cette crise *de* l'État se manifeste sans aucun doute le plus clairement dans le conflit intersectoriel opposant la junte militaire et le Meison au PRPE. Quant à la crise *dans* l'État, elle est ici particulièrement visible au sein même du secteur politique central dans le conflit qui oppose finalement le Meison au *därg*. Il s'agit dans ce dernier cas d'une lutte pour le contrôle de l'État, et non en vue de sa destruction

Dans cet épisode violent, le *därg* élimine l'aristocratie et met fin au rôle frontière de la noblesse et des mouvements étudiant, reconfigurant le paysage des catégories sociales influentes. L'aristocratie et la noblesse sont définitivement éliminées de la scène politique, même si elles continuent quelques années durant la lutte dans les

campagnes tigréennes (voir *infra*). Elles sont notamment chassées par les mouvements ethnonationalistes (recrutant parmi les paysans et les étudiants également réfugiés dans les campagnes pour y mener la lutte) qui, prenant le pouvoir en 1991, ne permettront pas le retour sur la scène politique de ces forces jugées « féodales » voire associées au *därg* et à ses crimes (c'est le cas du *ras* Menguesha Seyoum du Tigräï, ou encore de Meison dont on retrouve certains membres dans des coalitions de partis après 1991 ; voir section 2).

### **2.3. Conflits à forte tendance à la fois intra- et intersectorielle : le conflit au Nord et le conflit Gambella**

#### **2.3.1. Au Nord**

Les rébellions du nord sont menées, sous le *därg* (1974-1987) puis sous la République socialiste (1987-1991), par différents groupes opérants à partir des régions du Tigräï et l'ancienne colonie italienne d'Érythrée. C'est dans ce Nord que vont se développer les mouvements armés les plus importants, menant à la chute du *därg* en 1991.

Les formations et les évolutions des mouvements d'opposition armés dans le Nord de l'Éthiopie, ainsi que leurs modalités de mobilisation s'inscrivent dans la continuité des crises *de* et *dans* l'État éthiopien nées sous l'Ancien Régime. La violence et la fermeture du secteur politique central monopolisé par Mengistu radicalisent à leur tour les résistances dans le Nord.

Les rebellions ne se fédèrent cependant pas systématiquement, malgré la lutte contre l'ennemi commun. Tout au long de la guerre civile, leurs répertoires d'action et leurs projets politiques divergents vont en effet diviser les groupes rebelles selon les tendances qui s'étaient dessinées sous le régime d'Hailé Sélassié et que la révolution avait marginalisées dans le sang, de sorte que les conflits dans le Nord laissent paraître des tendances conflictuelles fortes entre les deux secteurs

politiques, mais également à l'intérieur du secteur politique périphérique (luttres pour obtenir le monopole des mouvements armés rebelles).

Parmi les groupes retranchés au Tigräï qui se battent pour un tel monopole, on retrouve notamment une réminiscence de l'ancienne noblesse (Union Démocratique Éthiopienne, UDE), la frange ethnonationaliste et régionaliste du mouvement étudiant (Front Populaire de Libération du Tigräï, FPLT) ou encore sa frange multinationale prônant la lutte des classes (PRPE). La lutte qui se joue a donc aussi pour enjeu l'imposition d'un système de valeur particulier, posé le plus souvent comme une alternative à l'éthiopianité héritée de l'Ancien Régime et réappropriée par le régime socialiste éthiopien. On retrouve également cette logique conflictuelle interne au secteur politique périphérique en Érythrée où, dans la continuité des discordes observées depuis les années 1960, les mouvements armés se font la guerre jusqu'à l'imposition définitive du FPLE comme leader de la rébellion au début des années 1980. Entre les années 1970 et 1991, ces conflits offrent ainsi d'excellentes illustrations des multiples combinaisons possibles entre les conflits intersectoriels, intrasectoriels centraux et intrasectoriels périphériques, ainsi que de l'influence de la conjoncture régionale et internationale sur ces combinaisons.

### **Conflits à tendance intrasectorielle dans le Nord : l'imposition du FPLT au Tigräï**

Le FPLT est un des avatars du mouvement étudiant des années 1960-1970. En 1971, sous l'Ancien Régime, est créé à l'Université d'Addis-Abeba (alors Université Hailé Sélassié) l'association Universitaire des Étudiants du Tigräï.<sup>243</sup> Celle-ci conduira à la fondation de l'Organisation Nationale du Tigräï en 1974<sup>244</sup> (Young 1997, Tronvoll & Vaughan 2003). Cette dernière avait pour statut particulier de n'être qu'une organisation de transition vers un front armé (Aregawi

---

<sup>243</sup> Tigray University Students.

<sup>244</sup> Tigray National Organization.

B. 2004). Ainsi, le Front Populaire de Libération du Tigräï (FPLT) fondé un an plus tard, en 1975, trouve ses racines dans l'empire d'Hailé Sélassié, avant même l'instauration du *därg*. L'imposition de ce dernier ne fera que précipiter la transformation du mouvement tigréen en groupe armé. Ses fondateurs (majoritairement des intellectuels et étudiants au départ) souhaitent ancrer la lutte au Tigräï, et non dans la capitale, à la différence du PRPE ou du Meison.

Dans son manifeste de 1976, le FPLT va jusqu'à revendiquer la formation d'un Tigräï indépendant. Cependant, Aregawi B., ancien membre fondateur de l'organisation, rappelle que ce Manifeste ne fut qu'une brève parenthèse exprimée par une branche particulière du mouvement qui, dans son ensemble, plaidait pour la création d'une Éthiopie multinationale (Aregawi B. 2004 : 590-591). J. Bureau défend cette même hypothèse, arguant que si ce mouvement a pu flirter avec un discours indépendantiste, celui-ci ne fut qu'un « chantage à l'indépendance » (Bureau 1987 : 82). Le FPLT aurait surtout lutté, dès ses débuts, pour établir sa suprématie sur l'Éthiopie, et non pour s'en séparer. La thèse de l'oppression nationale défendue par le FPLT doit donc être perçue non pas comme la négation de l'éthiopianité, mais plutôt comme une interprétation de celle-ci.

Le FPLT offre ainsi une illustration de la crise *dans* l'État relativement à sa lutte pour le pouvoir, mais également en raison du projet ethno-national qu'il porte certes comme la redéfinition de l'éthiopianité, mais non comme sa négation. La stèle d'Aksoum placée au centre de l'emblème du FPLT nous rappelle en effet que ce mouvement entend revendiquer un héritage historique millénaire, celui d'Aksoum en particulier, et de l'État éthiopien en général (voir l'en-tête du journal clandestin ci-dessous, fourni à l'auteur par le service des archives du FPLT à Mākälé, capitale du Tigräï). Le FPLT se distingue ainsi du FPLE qui lutte pour la reconnaissance d'une identité nationale érythréenne qui se veut l'antithèse de l'éthiopianité et qui révèle donc une crise *de* l'État éthiopien non seulement comme institution, mais également comme système de valeur.



Figure n° 8 : Emblème du FPLT, 1978.

Le front tigréen fait par ailleurs sienne l'appellation *Wäyané* et se situe par là dans une trajectoire historique et nationaliste rappelant volontairement le mouvement des années 1943 (sa radio clandestine est par exemple baptisée *Radio Wäyané*). Cet héritage peu paraître contradictoire avec l'idéologie autonomiste du mouvement. Il faut cependant comprendre ces positionnements dans son rapport à l'État éthiopien. Car ce n'est pas ce dernier en tant que tel qui est remis en question, mais plutôt son dévoiement par les régimes « féodal » d'Hailé Sélassié et « fasciste » du *därg*. Il ne s'agit donc pas pour le FPLT de détruire l'État éthiopien, mais plutôt de le « recentrer », dans ses dimensions politiques et identitaires.

Les ambiguïtés initiales du FPLT quant à son rapport à l'État s'expliquent également par les divergences idéologiques et tactiques au sein même du mouvement tigréen dès ses années de formation. Certes, le Manifeste de 1976 réclame la restauration du Tigräi de Yohannes IV. Ce dernier était cependant roi des rois d'Éthiopie, soulignons-le, et non du Tigräi. Par ailleurs, le manifeste est rapidement répudié par le FPLT. Les ambitions indépendantistes initiales du mouvement seront une source d'embarras pour le Front suspecté de vouloir démanteler la « grande Éthiopie » et ce, jusqu'à aujourd'hui. En 1988, le FPLT déclare encore prudemment que la question des nationalités représente la priorité du Front, et que l'unité ne doit pas être visée à tout prix (Young 1999 : 100).

Le Front Populaire de Libération du Tigräï tient son premier Congrès organisationnel en 1979. 18 nouveaux membres rejoignent le comité central initialement composé de 7 membres. Parmi ceux-ci, on trouve Meles Zenawi, Siye Abraha, Tewoldä Wäldä Mariam, Gebru Asrat ou encore Ayalew Woldu (Young 1997 : 121). Sebhat Nega est élu à la présidence du Front, remplaçant Aregawi Berhe désormais en charge du stratégique et puissant Comité Militaire. Le premier Congrès organisationnel représente une étape idéologique importante pour le mouvement qui adopte à cette occasion son programme de la Révolution (Populaire) Démocratique Nationale (Young 1997 : 121), s'inscrivant ainsi dans une mouvance alors commune à de nombreux autres groupes du continent influencés par l'Union soviétique (Cahen 2006) (dont le *därg* se revendique lui-même). L'abandon d'un tel programme et le penchant du FPLT les années suivantes pour le modèle maoïste s'explique par différents facteurs : le rapprochement du *därg* avec Moscou, la nécessité d'adapter la lutte à un environnement paysan, ou encore l'influence du FPLE (ses leaders avaient été formés en partie en Chine) dont les Tigréens du FPLT admirent l'organisation fondée sur le centralisme démocratique.

Le « maoïsme » qualifié de révisionniste est ensuite officiellement abandonné par le FPLT en juillet 1985 à l'occasion de la fondation de l'école des cadres du mouvement chargée de l'élaboration de l'idéologie du Front : la Ligue Marxiste-léniniste du Tigräï<sup>245</sup> (Aregawi B. 2009 : 169-192). La Ligue est fondée le 25 juillet 1985. Abbay Tsehaye en est élu président, mais l'architecte idéologique à l'origine de cette formation est Meles Zenawi, qui la contrôlera largement. La Ligue peut être perçue comme une façon de se débarrasser du Manifeste de 1976 dans la mesure où la défense du nationalisme tigréen n'apparaît plus dans son programme. Au cours des années 1980, le Front penchera finalement vers un nouveau modèle, celui de l'Albanie.

Les modes de formation du front tigréen sont également influencés par le régime éthiopien qui leur impose un environnement auquel il s'agit de s'adapter et donc,

d'adapter l'idéologie. En privant la petite bourgeoisie, les étudiants et les intellectuels de leurs bases urbaines, ces groupes furent en effet contraints de mener la lutte à partir de régions rurales majoritairement paysannes et donc d'adapter leur discours à cette frange de la population. La marginalisation de la petite bourgeoisie et des étudiants ont ainsi, à nouveau, poussé à la réalisation d'une alliance entre cet ensemble marginalisé au sein du secteur politique central (ou exclu violemment pendant la terreur rouge) et la paysannerie.

Notons par ailleurs que la réforme foncière n'a pas connu un accueil favorable chez les paysans du Nord, contrairement au Sud.<sup>246</sup> Le ressentiment commun des groupes politiquement et économiquement marginalisés permet cette alliance. Par ailleurs, comme le souligne J. Young, il faut prendre en compte l'attitude bienveillante et tout à fait « intelligente » des membres du FPLT à l'égard des paysans tigréens (Young 1997). Les leaders du FPLT ont su exploiter une situation propice à la contestation (l'ordre « féodal » d'un côté et les politiques économiques du *därg* de l'autre). Par conséquent, derrière l'appellation de *Wäyané*, le soulèvement du Tigräï impulsé par le FPLT est fondamentalement différent de la révolte de 1943 : il ne s'agit plus pour la noblesse terrienne de négocier son pouvoir à Addis-Abeba ou dans la province, mais bien d'une remise en cause des fondements idéologiques de l'État éthiopien et de son régime militaire. La stratégie du FPLT, mieux ancrée dans la société paysanne locale, explique ainsi sa capacité à exclure d'autres groupes de la région, tels que le PRPE et l'Union Démocratique Éthiopienne.

### **FPLT versus UDE**

Au Tigräï, la noblesse foncière avait pris l'initiative de la rébellion dès la chute d'Hailé Sélassié. Dans une formule classique au XIX<sup>e</sup> siècle, la noblesse d'Ancien

---

<sup>245</sup> Marxist-Leninist League of Tigray.

<sup>246</sup> Rappelons que le système dominant au Nord est celui du *rest*. Ce système explique le peu de terres à redistribuer et donc, l'intérêt limité de la politique de redistribution foncière et de son administration (les associations de paysans).



Régime qui accueille mal les réformes de 1975 s'allie à des groupes de *chefta* et tente de mobiliser les paysans en sa faveur. Ambitionnant de faire de l'ouest du Tigräï leur base d'opposition au *därg*, le groupe *Teranafit* et le *ras* Menguesha Seyoum (ancien gouverneur du Tigräï ayant échappé à la junte militaire) s'allient pour former l'Union Démocratique Éthiopienne (UDE)<sup>247</sup> qui se déclare contre l'Ancien Régime et dont le projet s'inscrit largement dans la défense de la « Grande Éthiopie » (Young 1997 : 101 ; Gascon 1990 (b)). Le général Yassou Menguesha, ancien ambassadeur d'Éthiopie à Londres, est nommé à la tête de l'organisation (Markakis & Nega A. 2006 : 194). L'UDE obtient le support du gouvernement soudanais de Nimeiry et du FLE mais ne résiste pas au départ de ses fondateurs (dont le *ras* Menguesha) partis se réfugier au Soudan. Le FPLT qui s'impose progressivement dans la région lui porte un coup fatal.

Ce dernier, encore peu expérimenté en 1975-1976, décide de s'installer dans le Shiré et le Sheraro où ses leaders disposent d'une réputation favorable auprès des paysans (Aregawi B. 2004). Bien que mal formés et peu nombreux, les membres du FPLT entendent défendre leur leadership au Tigräï. Ils sont d'abord repoussés à trois reprises par les forces de l'UDE entre 1976 et 1978. Mais le FPLT se consolide progressivement, attire les jeunes intellectuels et recrute auprès des paysans. Afin de s'assurer du soutien considéré indispensable de ces derniers, le FPLT redistribue régulièrement les terres prises aux membres de l'UDE tués ou capturés (Young 1997 : 105). La bataille décisive a lieu le 4 novembre 1979 (le quatrième mois selon le calendrier éthiopien) et durera quatre jours, ce qui lui vaudra d'être désignée comme la « guerre n° 4 » (Young 1997 : 105). L'UDE est définitivement repoussée vers Gondär puis le Soudan. Son échec s'explique largement par le faible soutien des paysans à l'égard de leurs anciens maîtres (Markakis & Nega A. 2006 : 165).

---

<sup>247</sup> Ethiopian Democratic Union.

## **FPLT versus PRPE**

Le soutien des paysans du Tigräï s'avérera également décisif dans la lutte entre le FPLT et le PRPE dans la région. Le PRPE installé à Agamé depuis décembre 1974 regroupe 25 combattants (Young 1997 : 106). Les rangs du PRPE sont ensuite grossis par les étudiants chassés par la terreur rouge et venus poursuivre la lutte dans les provinces. Le PRPE bénéficie par ailleurs de formations auprès du FPLE en Érythrée et de l'Organisation de Libération de la Palestine. Le jeune front du peuple du Tigräï se trouve donc initialement en difficulté face aux éléments du PRPE disposant d'une assise financière et technique plus solide, et accusant le FPLT de prôner un nationalisme étroit. Les paysans semblent quant à eux alterner leur allégeance entre les deux mouvements marxistes entre 1976 et 1978.

Après son échec face aux troupes du *därg* dans le Wällo, le PRPE se concentre davantage dans le Tigräï. Le mouvement prônant une conception multinationale de l'Éthiopie conserve cependant une base davantage urbaine que paysanne, malgré son ambition théorique de lier les travailleurs et les intellectuels dans la lutte contre l'usurpateur de la révolution à Addis-Abeba. C'est ce défaut de soutien paysan qui signera la perte du PRPE dans le Tigräï. L'attitude autoritaire, souvent méprisante et violente de cette élite urbaine vis-à-vis des paysans vaut au PRPE le surnom de « Bolcheviques noirs » par ces derniers (Young 1997 : 108). Ce sont ces paysans eux-mêmes qui décident de départager les deux groupes rebelles à la fin de l'année 1978. Réunis à Galat Tabia, dans le centre du *wäräda* de Sobia, les représentants paysans se seraient prononcés distinctement en faveur de « ceux qui se battent pour le Tigräï » et leurs habitants, c'est-à-dire le FPLT (Young 1997 : 109-110 ; Aregawi B. 2009). Le PRPE refuse cependant de quitter le *wäräda*. À la fin de l'année 1978, le FPLT déjà en lutte contre l'UDE doit donc affronter le PRPE et parvient à la chasser par la force de la région (Young 1997 : 111 ; Gebru T. 2009 : 87-88).

## **FPLT versus FLT**

Au tournant de l'année 1973 est fondée l'Organisation Politique du Tigräi (OPT).<sup>248</sup> Sous les hospices du Front de Libération de l'Érythrée (FLE), cette organisation tigréenne se transforme en Front de Libération du Tigräi en 1975 (FLT).<sup>249</sup> Le FLT lutte pour l'indépendance du Tigräi, avec à sa tête Yohannes Täklä Haymanot (un enseignant) et Gebre Kidane (un pharmacien), qui défendent idéologiquement la théorie de la colonisation interne. Après un accord entre le FLT et le FPLT envisageant une fusion des deux groupes, le premier ambitionne d'élargir l'alliance et approche l'UDE, ce qui lui attire les foudres du FPLT. Ce dernier accuse les membres du FLT de défendre une conception étroite du nationalisme et de pactiser avec l'ennemi. Après quelques combats entre les deux groupes, les FPLT parvient à expulser le FLT de la région par la force et à s'imposer ainsi comme le leader de la rébellion tigréenne. Le FLT indépendantiste s'inscrit ainsi dans une crise *de* l'État éthiopien, alors que le FPLT confirme son ambition de conquérir l'État éthiopien plutôt que d'en sortir.

## **FPLT et FPLE : une lutte commune, des projets divergents.**

Le Front Populaire de Libération de l'Érythrée (FPLE) souhaite voir étendre la rébellion contre le *därg* à d'autres régions d'Éthiopie et soutient pour cela la création du FPLT. L'ouverture d'un second front opposé à la junte d'Addis-Abeba permet au mouvement érythréen de se protéger partiellement par l'interface d'un Tigräi ayant une fonction de zone tampon (Clapham 1988 : 209). Le FPLT, quant à lui, profite de l'appui technique, des formations et de l'ouverture aux routes de ravitaillement que lui offre le front érythréen. FPLE et FPLT s'allient d'ailleurs dès les années 1970 pour chasser leurs concurrents respectifs : l'UDE, le PRPE (au Tigräi) ou encore l'ELF (en Érythrée) (Young 1996 : 106-107).<sup>250</sup> Le

---

<sup>248</sup> Tigray Political Organization.

<sup>249</sup> Tigray Liberation Front.

<sup>250</sup> L'ELF revendiquait l'indépendance d'un « territoire érythréen » dépassant les frontières de la colonie italienne. Revendication inacceptable pour le FPLT, mais aubaine pour le FPLE.

rapprochement entre les deux Fronts populaires se confirme au lendemain de des grandes offensives lancées par le *därg* dans le Nord en février 1982. Érythréens et Tigréens prennent alors conscience de la nécessité de coordonner leurs forces.

Cependant, l'existence d'un ennemi commun ne suffit pas à fédérer totalement deux mouvements dont les projets nationaux et politiques diffèrent fondamentalement. Le FPLE, né d'une lutte contre les factionnalismes de l'ELF, entend fonder une nation érythréenne (Medhane T. 1999 : 103-107). La base des revendications et l'interprétation de la nation érythréenne ne peut donc se fonder sur la même logique que le projet du FPLT qui évolue au sein d'un Tigräi davantage « homogène » ethniquement, culturellement et religieusement. Ces trajectoires différentes et les contextes divergents dans lesquels évoluent les fronts conduisent à cristalliser leurs relations autour de la question des nationalités et du droit à l'autodétermination. Reconnaître ce droit signifierait pour le FPLE l'abandon des hauts plateaux Tigréens intégrés à l'Érythrée depuis la colonie italienne, ou encore la perte des territoires Saho et Afar et leur rattachement à leurs « ères culturelles » respectives, séparées de l'Érythrée.

La conception de la nation « pluriethnique » et le principe d'autodétermination des peuples au centre de la politique du FPLT engendre ainsi des tensions avec la guérilla érythréenne voisine (Plaut, 2004 : 10-12). L'oppression des nationalités étant perçue comme la source des maux de l'Éthiopie et du Tigräi par le front tigréen, la solution envisagée par le FPLT ne peut être fondée que sur la reconnaissance et le soulèvement commun des nationalités. La revue clandestine *People's Voice* publiée en anglais par le FPLT fait le point sur les divergences nationales entre les deux fronts au milieu des années 1980. Un « Numéro Spécial » intitulé « *On Our Differences with The EPLF* »<sup>251</sup> est même publié en 1986. La publication rappelle la base commune de deux fronts quant à la reconnaissance de la problématique des nationalités que partageraient les deux régions. Le FPLT

---

<sup>251</sup> Voir *People's Voice*, Special Issue, « On our differences with the EPLF », FPLT, 1986. Le plaidoyer du FPLT se veut une réponse critique à la parution quelques mois plus tôt d'un texte paru dans la revue du FPLE et mentionnant l'éventuel « divorce » entre les deux organisations *Adulis*, vol. 1 no. 11, Mai 1985.

souligne en revanche le droit fondamental des « nations », des « nationalités » ou des États « multinationaux » à la liberté ; liberté qui passerait inévitablement soit par la mise en place d'un système unitaire démocratique, soit par le droit de faire sécession (*People's Voice* 1986 : 4). La déclaration du FPLT va jusqu'à remettre en cause l'unité de l'Érythrée en rappelant l'existence d'un mouvement unioniste érythréen sous le régime d'Hailé Sélassié (à comprendre comme une référence à l'idée du rattachement du Nord du Tigräï à un nouveau Tigräï, ou plus largement à l'Éthiopie) :

« When the Eritrean struggle started not only the reactionary Ethiopian government but also a considerable section of the Eritrean people believed that Eritrea was and should be part of Ethiopia » (*People's Voice* 1986: 5).

Les tensions idéologiques entre les deux fronts offrent une illustration claire de la double crise de l'État éthiopien. Le FPLE penchant davantage pour la thèse du colonialisme interne incarne le refus catégorique de l'éthiopianité sous toutes ses formes. Quant au FPLT, son positionnement dans le courant de la thèse de l'oppression nationale lui permet de s'accommoder plus facilement d'un refus plus nuancé de l'éthiopianité. Pour le FPLT, celle-ci n'est pas rejetée, à condition qu'elle soit multinationale et qu'elle existe au sein d'un système politique démocratique, privilégiant une formule institutionnelle fédérale.

Mais les divergences entre les deux organisations ne sont pas seulement idéologiques. Elles sont également pragmatiques. Le FPLE sait que l'indépendance de l'Érythrée lui permettrait de faire fonctionner une économie dont les fondements avaient été posés par la colonisation italienne. Le Tigräï, région pauvre en ressources, ne dispose pas quant à lui d'une base économique solide et ne peut envisager l'indépendance.

Par ailleurs, les divergences sont également tactiques. Le FPLE désapprouva par exemple vivement l'idée du front tigréen d'évacuer les populations massivement vers le Soudan lors de la famine de 1984 (Clapham 1988 : 212). Plus largement, l'idée même de « mobilité » peut être située au cœur des divergences stratégiques entre les deux mouvements. Le FPLT a en effet opté pour le maintien d'une

stratégie mobile et l'évitement d'affrontements frontaux avec les armées du *därg*, trop coûteuses en vies non seulement chez les soldats, mais également dans les populations paysannes locales qui paient le prix fort des dommages collatéraux.<sup>252</sup> Par sa mobilité, le FPLT se livre à un véritable harcèlement des troupes du *därg* dont le moral est sévèrement atteint par le stress suscité par une telle stratégie. Le FPLE, au contraire, envisage dès les années 1980 de mener des attaques coordonnées sous une forme d'opposition armée plus conventionnelle.<sup>253</sup> La stratégie du FPLE s'explique en partie par son implantation statique dans la région du Sahel depuis la création du Front et la véritable fondation d'un État dans l'État dans cette région (infrastructures d'éducation, de soin, d'entraînement militaire, et d'endoctrinement depuis la formation de l'École des cadres du FPLE, *i.e.* le Parti de la Libération du Peuple Érythréen<sup>254</sup>, au milieu des années 1980) (Pool 2001 ; Connell 2001).

La rupture semble consommée entre les deux fronts lorsque le front érythréen décide de couper les routes de ravitaillement au FPLT en 1985, alors qu'une famine touche le Tigräi de plein fouet. Le FPLE suspend par ailleurs ses relations diplomatiques et militaires avec le FPLT dont la radio est fermée à Asmara (Young 1996 : 116). La diplomatie du FPLT (qui ne cesse de reconnaître le droit à l'indépendance de l'Érythrée) et ses avancées militaires contre le *därg* permettent cependant le rapprochement des deux mouvements en 1988. Young distingue trois facteurs importants explicatifs de ce rapprochement : la fin du conflit en Ogaden avait libéré 15 à 20 000 troupes de l'armée de Mengistu désormais prêtes à être remobilisées sur le front Nord ; deuxièmement, la famine qui affecte le Tigräi force le FPLT à négocier les routes d'accès au Nord, notamment celles menant vers le Soudan par où transitait une large partie des vivres et de l'aide ; enfin, le

---

<sup>252</sup> Malgré la réorganisation profonde de la branche militaire du FPLT entre 1985 et 1988, le mouvement conserve cette ligne stratégique. Ainsi, en 1988, après avoir pris la capitale tigréenne Mäkälé, le FPLT n'hésite pas à effectuer une retraite stratégique peu avant qu'un assaut important soit lancé par les troupes du *därg*.

<sup>253</sup> Mieux équipée et mieux formée, l'armée du FPLE (Armée Populaire de Libération de l'Érythrée) bénéficiait dès la chute d'Hailé Sélassié de l'expérience et des qualifications d'anciens officiers ayant rejoint ses rangs.

<sup>254</sup> Eritrean People's Liberation Party.

FPLT craignait qu'un accord fut signé entre le *därg* et le FPLE, ce qui aurait signifié la fin du mouvement tigréen (Young 1996 : 117).

Les relations entre les deux fronts au sein du secteur politique périphérique se sont donc avérées problématiques durant la lutte contre le régime de Mengistu. Leur réconciliation a permis de renverser ce dernier en 1991 et de donner une nouvelle trajectoire à l'État érythréen alors que le FPLT entrait dans les palais éthiopiens. Dans l'ancienne colonie, un nouveau secteur central érythréen voit alors le jour, en route vers l'indépendance. Quant au FPLT, il investit le secteur politique central de l'Éthiopie qu'il monopolisera progressivement. Cependant, les racines de discorde demeurent quant aux modalités des États à construire. La guerre de 1998-2000 entre ces deux secteurs politiques centraux est, aussi, à comprendre dans cette trajectoire conflictuelle héritée de la lutte de libération. En effet, on peut voir dès la lutte contre le *därg* se mettre en place des stratégies discursives au sein des deux fronts, dont les ambiguïtés laissent augurer de la résilience du caractère intrinsèquement violent de ces mouvements après 1991.

### **Les conflits à tendance intersectorielle et la double crise de l'État sous le *därg***

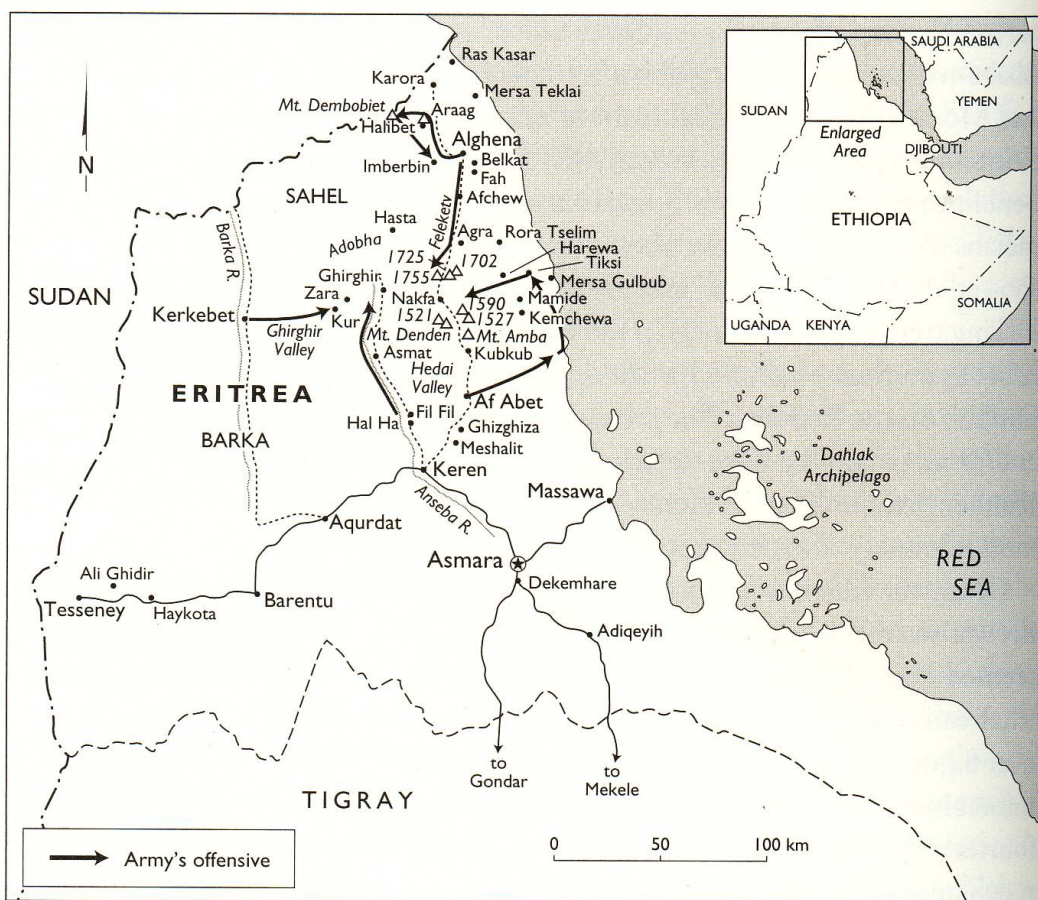
Nous revenons ici sur les grandes étapes du conflit intersectoriel qui a opposé les fronts du Nord au gouvernement militaire de Mengistu jusqu'en 1991. Cette phase de l'histoire éthiopienne étant largement traitée par la littérature, nous n'en aborderons que les grandes lignes. L'analyse se concentrera davantage sur un aspect de la lutte moins commenté, c'est-à-dire le recours aux symboles et aux logiques de l'éthiopianité par les mouvements rebelles eux-mêmes, à savoir le FPLT et le FPLE.

L'imposition de Mengistu à la tête du *därg* signifie l'imposition d'une solution radicale sur les différents fronts. Dès 1975, la présence des troupes éthiopiennes est renforcée à Asmara (Markakis 1979). Le FPLE et le FPLT doivent alors lutter

non seulement contre leurs opposants internes mais également contre les 20 à 30 000 paysans recrutés à la hâte par le CMAP et envoyés sur le front nord (Clapham 1988 : 42). Cette « Peasant Red March » de 1976 se conclue cependant par un sévère échec pour Mengistu. Le « rouleau compresseur » du *därg* lui-même, enclenché au Nord après la victoire en Ogaden en 1978 (« Operation Lash »), piétine face à une rébellion érythréenne mieux organisée que les fronts somalis. Les Érythréens du FPLE reculent, certes, mais en ordre rangé et dans un « repli stratégique » (Lefort 1981 : 359). Si l'assistance internationale au profit du *därg* est notable (aide cubaine, est-allemande et soviétique), elle est loin d'être décisive.

À partir de l'été 1978, le *därg* reprend du terrain et contrôle une des voies de communication vitales entre le Soudan et le FPLE (Erlich 1983). Une offensive majeure, appuyée par l'aviation, une centaine de milliers de soldats et de l'armement lourd, est lancée par l'Éthiopie socialiste sur différents fronts en février 1982 : c'est l'« Operation Red Star » (Gebru T. 2009 : 218-246). Elle mène à des avancées significatives pour le CMAP. Agordat tombe à la fin du mois de juillet, et Asmara est reprise aux insurgés quelques jours plus tard. Fortes de leurs succès à Asmara et Agordat, les troupes de Mengistu reprennent Keren et Massaoua à l'automne. Les principales villes, la côte et les axes routiers sont ainsi contrôlés par le régime « socialiste » à la fin des années 1970. Mais Nakfa, base arrière du FPLE, résiste.





Carte n° 14 : Bataille de Nakfa (Gebru T. 2009 : 230)

L'« Opération Étoile Rouge » n'a d'autre objectif que de détruire, par la force, les rebelles érythréens retranchés dans les montagnes du Sahel et de Barka (Nord-Ouest). La destruction des « *chefta* » du Nord, comme les qualifie Mengistu, doit également conduire à l'éradication des rebelles tigréens avec qui ils sont désormais alliés. À Nakfa, 22 000 combattants érythréens (dont 2500 Tigréens du FPLT) résistent face à 84 000 soldats de l'armée rouge du *därg* (Gebru T. 2009 : 229). Sur l'ensemble de la zone Nord (Érythrée, Tigräi, Gondär), c'est plus de 130 000 soldats qui sont déployés. Ceux-ci sont appuyés par le renseignement soviétique, mais aussi par leurs armements, dont les dévastateurs avions de chasse *MiG 21* et *MiG 23* (Fonrier 1999).<sup>255</sup> Mais Nakfa ne cède pas et reste entre les mains du FPLE.

<sup>255</sup> Pour une restitution détaillée de cette bataille, tant d'un point de vue tactique que logistique, voir Gebru T. (2009 : 225-246). L'auteur y souligne de façon fascinante la détermination des deux

Parmi les batailles importantes qui suivent, la prise d’Af Abet en mars 1988 doit être mentionnée. Cette bataille restera, comme Nakfa, l’une des fiertés du front érythréen. Au sein de la Deuxième Armée Révolutionnaire de Mengistu, le commandement de Nadew, basé à Af Abet et dirigé par le général Tarikou Ayene est l’un des militaires du *därg* les plus redoutables, et des plus craints (Gebru T. 2009 : 248). Af Abet, située sur la route de Keren puis d’Asmara, est un passage incontournable pour les rebelles. Les mécontentements croissants au sein de l’armée socialiste psychologiquement et physiquement affaiblie engendrent des défections. Celles-ci vont fournir des renseignements cruciaux au FPLE qui accélère les préparatifs de l’offensive contre la garnison. Alors que les responsables du *därg* détruisent *in extremis* l’arsenal d’Ad Sherum sur le point d’être pris par les rebelles érythréens au début du mois de mars 1988, la prise d’Af Abet le 19 mars permet cette fois au mouvement érythréen de mettre la main sur une importante réserve de matériel, et porte un sévère coup psychologique sévère à l’armée du CMAP.

La victoire d’Af Abet ouvre également la route du Sud aux rebelles, même si le FPLE ne parvient pas immédiatement à prendre Keren (Gebru T. 2004). Ces déroulements sont en outre l’occasion du réchauffement des relations avec le Front tigréen. Leur coordination oblige le *därg* à lutter sur deux fronts qui font alternativement diversion, ce qui constitue l’une des principales difficultés tactiques rencontrées par le commandement éthiopien depuis Addis-Abeba.

Le FPLT coordonne de son côté une offensive majeure qui s’étend du nord de Gondär au Nord du Wällo dans la bataille de Shiré (15-19 février 1989). À la suite de cette dernière grande bataille au Tigräï, le FPLT sort victorieux et libéré de la présence de l’armée socialiste dans la région. Les batailles suivantes se dérouleront dans l’Amhara. Parmi celles-ci, notons l’« Opération Théodoros » dirigée par le FPLT en coordination avec le FDRPE fraîchement formé sous sa houlette, et

---

camps, appuyée par la puissance de feu du côté éthiopien, et une tactique et une motivation formidables du côté du FPLE.

renforcé par deux brigades fournies par le FPLE.<sup>256</sup> Cette Opération lancée fin février 1991 vise la « libération » des provinces du Godjam et du Wällo. En deux semaines, la plus grande partie du Godjam et du Gondär est contrôlée par la coalition de rebelles (Fonrier 1999 : 289-295). En Érythrée, Massaoua tombe en février 1990. Le *därg* évacue Adigrat et Humera à la suite de cette défaite. Asmara suit. Dessié, au nord d'Addis-Abeba, tombe entre les mains du FDRPE le 18 mai. Au sud de la capitale, le Front de libération Oromo progresse. Addis-Abeba est encerclée.

Les représentants du FDRPE, du FPLE, de l'OLF et de la république éthiopienne se réunissent à Londres sur l'invitation de l'administration américaine. Mais l'heure ne semble plus à la médiation. Les troupes du FDRPE pénètrent dans la capitale le 28 mai 1991 (*Genbot 20*, 1983) alors que Mengistu vient de s'envoler pour le Zimbabwe.

### **Les mots de la lutte comme révélateurs de la double crise de l'État éthiopien : entre appropriation et rejet du syndrome d'Adoua**

L'utilisation du souvenir de la bataille d'Adoua par le FPLE paraît problématique. Ce référent symbolique pourrait paraître « réservé » au pouvoir central d'Addis-Abeba. L'usage du discours anticolonial est cependant rendu possible par certains procédés rhétoriques. La « thèse coloniale », qui considère les empereurs éthiopiens tels que Ménélik II ou Hailé Sélassié comme autant de colonisateurs, voit dans le régime militaire « socialiste » la continuité des régimes impériaux. La bataille d'Adoua et son héros s'en trouvent démythifiés.

---

<sup>256</sup> Le FDRPE formé à la fin des années 1980 sous l'impulsion du FPLT tient son premier congrès le 27 janvier 1990. Il est alors formé du FPLT, du Mouvement Démocratique Populaire Éthiopien, et du Mouvement Révolutionnaire Démocratique des Officiers Éthiopien (voir Troisième partie, section 2). En 1990, les troupes du FDRPE sont estimées à 100 000 hommes par Gebru T. (Gebru T. 2009 : 298).

Le FPLE se plaît par exemple à établir un parallèle entre la délégation envoyée par Ménélik II en Russie avant la célèbre bataille de 1896 (dans l'espoir de bénéficier d'un soutien logistique, qu'il obtiendra) et l'envoi de délégations par le *därg* en URSS pendant la guerre froide.<sup>257</sup> La « présence coloniale et l'oppression éthiopienne » envers le « peuple érythréen » est ainsi dénoncée : « [...] L'Éthiopie a poursuivi la même politique étrangère que le régime impérial qu'il renversa [...] ». <sup>258</sup>

La question érythréenne est en effet définie par le front érythréen « avant tout comme une question coloniale » et la lutte armée comme « un processus de décolonisation ». <sup>259</sup> Ce discours vise à démontrer la similarité de la « colonisation » éthiopienne avec celle d'autres pays européens en Afrique. <sup>260</sup> Le *därg* ne serait que le dernier colonisateur de l'Érythrée depuis les Turcs jusqu'aux Britanniques, en passant par les Égyptiens et les Italiens. <sup>261</sup> La rhétorique de la résistance à la colonisation devient dès lors possible. <sup>262</sup> La mémoire de la lutte contre le colonisateur italien est ravivée et la résistance héroïque ainsi que les sacrifices du peuple érythréen dès l'arrivée des premières troupes fascistes dans la région sont mis en exergue. Surtout, en assimilant la colonisation européenne à la « colonisation » par l'Éthiopie impériale et « socialiste », le FPLE parvient à se réapproprier le discours anticolonial du régime d'Addis-Abeba et à le retourner contre lui. Le mouvement érythréen reprend et fait alors sienne une expression utilisée par le journaliste Neal Ascherson : « Aujourd'hui, les colonisés sont devenus les colonisateurs ». <sup>263</sup>

Par une ironie de l'histoire, permis par l'adoption de la thèse « coloniale », l'Éthiopie « fasciste » devient à son tour l'élève de l'Italie fasciste, tout comme

---

<sup>257</sup> « Highlights of 1988 and Future Prospects », *Adulis*, vol VI, No° 1, janvier 1989, p. 9.

<sup>258</sup> « Ethiopia's colonial presence in Eritrea », *Adulis*, vol VI, No° 1, janvier 1989, p. 8, et « Highlights of 1988 and Future Prospects », même numéro, p. 3.

<sup>259</sup> *Selected Articles From EPLF Publications (1973-1980)*, Published by The Eritrean People's Liberation Front, May 1982, p. 1.

<sup>260</sup> « Dergue's colonialist lies », *Vanguard*, avril 1977.

<sup>261</sup> « The EPLF provides humane treatment to Ethiopian POW's », *Vanguard*, May 1977.

<sup>262</sup> Pour une illustration, voir *Adulis*, vol VI, n° 9, oct nov 1989, p. 10-12.

Siyad Barré était, dans le discours du *därg*, devenu l'élève de Mussolini. La dénonciation de l'emploi d'armes chimiques par les armées éthiopiennes face à la guérilla s'inscrit dans cette logique :

« N'est-il pas ironique que ces personnes qui conservent encore une mémoire amère des effets des gaz mortels lancés sur leur pays par les Italiens fascistes pendant l'occupation de 1935-1941 soient aujourd'hui le premier pays africain à faire usage de gaz neurotoxiques pour détruire un peuple opprimé dans sa lutte légitime de libération nationale ? N'est-ce pas la preuve probante de la nature fasciste et réactionnaire du *därg* ? ». <sup>264</sup>

Le FPLE subtilise au *därg* le rôle de David dans son combat contre Goliath. <sup>265</sup> Il publie en 1989 dans sa revue clandestine *Adulis* un extrait de la lettre de la princesse Tsehay, fille d'Hailé Sélassié, qui avait appelé en avril 1936 les puissances étrangères à condamner l'emploi de gaz par l'Italie lors de son invasion, donnant ainsi une dimension internationale à son discours. Cette récupération (assez surprenante d'ailleurs étant donnée le ressentiment du mouvement à l'égard de l'Ancien Régime) permet le passage du statut de victime à celui de bourreau. <sup>266</sup>

Corrélativement, les allusions faites au régime nazi, allié de Mussolini pendant la Seconde Guerre mondiale, ouvrent un autre champ rhétorique que les orateurs érythréens entendent utiliser dans le cadre d'une revendication internationale plus large. En qualifiant de façon récurrente le *därg* de régime « nazi » et en dénonçant ses « politiques d'extermination du peuple érythréen » <sup>267</sup>, le FPLE sait qu'il a recours à un référent puissant sur la scène internationale, celui du génocide juif.

Le mouvement tigréen fera lui aussi usage de cette rhétorique antinazie. On peut par exemple observer sur les tracts ou les affiches diffusés par ce mouvement lors

---

<sup>263</sup> ASCHERSON Neal, *The Observer*, 6 novembre 1988, expression reprise dans « Highlights of 1988 and Future Prospects », *Adulis*, vol. 6, n° 1, janvier 1989, p. 3.

<sup>264</sup> « Dergue prepares for a desperate military adventure », *Dimtsi Hafash*, vol. 2, n° 6, date inconnue.

<sup>265</sup> « Reminiscence of the 1936 Italo-Ethiopian War : an Ironic Role Reversal », *Adulis*, vol. 6, n° 1, janvier 1989.

<sup>266</sup> *Ibid.* On trouve dans ce journal un extrait de la lettre de la princesse Teshai du 27 avril 1936 publiée dans le *Times* du 28 avril 1936.

de la lutte armée de nombreuses références symboliques au III<sup>e</sup> Reich : des croix gammées apparaissent sur les bérets de Mengistu et les vêtements de ses soldats.<sup>268</sup> Le FPLT n'hésitera pas non plus à faire référence au génocide juif dans ses publications clandestines, associant de la même façon le *därg* à Hitler mais élargissant de façon tout à fait intéressante le peuple victime à l'ensemble des peuples (éthiopiens et autres), et non uniquement au peuple du Tigräï : « Tous les peuples démocratiques de cette planète ont la responsabilité de faire cesser cet holocauste et de comprendre pourquoi il a lieu ». <sup>269</sup>

Le FPLE et le FPLT s'ouvrent ainsi les portes d'un arsenal discursif jusque là réservé au pouvoir central, révélant une mise en abîme de la colonisation. Les rébellions vont alors valoriser leurs propres faits d'armes et constituer leurs propres lieux de mémoire (Nora 1984, 1986, 1992).

Ainsi en est-il de l'utilisation du souvenir héroïque de l'opération « Ag'azi » menée par le FPLT dans la nuit du 8 au 9 février 1986, au cours de laquelle les commandos tigréens prirent d'assaut la prison de Mäkälé tenue par les militaires de Mengistu. Véritable succès, cette opération qui dura quinze minutes permit la libération de 1 800 prisonniers détenus dans les geôles du *därg*.<sup>270</sup> Elle demeure aujourd'hui encore un symbole fort de la lutte armée dans les années 1980. Un film ayant pour trame centrale cet événement est d'ailleurs sorti dans les salles de cinéma éthiopiennes au mois d'août 2008.<sup>271</sup>

Le FPLE trouve quant à lui dans la bataille d' Af Abet une victoire importante dans sa lutte de « décolonisation ». Af Abet, ce « Dien Bien Phu érythréen » comme

---

<sup>267</sup> « The oppressed Ethiopian people beware ! », *Vanguard*, mai 1977.

<sup>268</sup> Musée du FPLT, Mäkälé, août 2008.

<sup>269</sup> « The History, Causes and Solution of Famine in Tigray », *People's Voice*, avril-mai 1985.

<sup>270</sup> *People's Voice*, oct-noc 1986 ; voir également l'ouvrage de l'ancien président de la région du Tigray et membre du FPLT, Solomon Inquai, *Tigray, The Agony and The Ecstasy*, 2007, p. 195-245.

<sup>271</sup> *Operation Agazi*, film réalisé par Berhanu Shiberu, Hyper Film and Advertising, 2008. Il faut noter ici que l'image des Agazi, garde rapprochée du Premier ministre, est aujourd'hui ternie. Pendant les élections de 2005, ces soldats tirèrent sur les manifestants, faisant de nombreuses victimes. Le film de Shiberu participera sans doute à une « revalorisation » de ces troupes d'élite aux yeux de la population.

l'évoquait B. Davidson, procure au mouvement une légitimation anticoloniale à l'échelle mondiale.<sup>272</sup> Mais en devenant l'épicentre du conflit dès le début des années 1980, c'est surtout Nakfa qui devient le symbole fort de la résistance contre le *därg*, et surtout du nationalisme érythréen (preuve de ce symbolisme puissant, cette bataille donnera son nom à la monnaie Érythréenne après l'indépendance du pays). Après quatre offensives menées entre février et juin sur les zones montagneuses bien protégées par le FPLE, l'armée du *därg* se replie. La campagne de l'« Étoile Rouge » s'achève ainsi dans la naissance d'un symbole fort, véritable *ersatz* de la bataille d'Adoua pour des Érythréens « colonisés » par l'Éthiopie (Pool 2001 : 132-157). R. Reid va jusqu'à décrire ce qu'il appelle le « syndrome de Nakfa » comme « la métaphore de la lutte du « peuple érythréen », sa destinée » (Reid 2005 : 13-14).

La résistance au « colonialisme » éthiopien se trouve ainsi enracinée dans la société et la culture politique de l'Érythrée. Cette culture entretenue par de nombreuses commémorations de la bataille en particulier et de la lutte en général continuera d'être au fondement de sa construction nationale après son indépendance en 1993 (Reid 2005 ; Dorman 2003, 2007). Il s'agit d'entretenir un sentiment de « lutte » permanente, affublée de ses « sacrifices » nécessaires et fondée sur la « commémoration des martyrs » (Brion 2006).

Les noms donnés aux opérations militaires véhiculent également un puissant symbolisme et révèlent la crise de l'éthiopianité dans ses variantes éthiopiennes (Mengistu ou le FPLT) et érythréennes (FPLE) : le régime militaro-socialiste d'Addis-Abeba lance l'« Opération Adoua » en juin 1988 ; à la fin de cette même année et au début de l'année 1989, le commandement de Mengistu lance l'« Opération Aksoum I » puis « Aksoum II ». Cette évolution nominative est tout à fait révélatrice de la valeur donnée aux symboles forts de l'éthiopianité par Mengistu, qui passe ainsi de la « Peasant Red March » (1976) et de l'« Operation

---

<sup>272</sup> « Highlights of 1988 and Future Prospects », *Adulis*, vol. 6, n° 1, janvier 1989, p. 3. DAVIDSON Basil, BBC, 21 Mars 1988, cité dans *Adulis*, vol. 5, N° 3, avril 1988. Gebru T. a récemment nuancé ce parallèle en montrant que la bataille d'Abet, si elle est une bataille

Red Star » (1982) aux « Opérations Adoua » (1988) et « Aksoum » (1989), renouant clairement avec le projet impérial. Et si Mengistu est un fidèle admirateur de l'œuvre de Théodoros II (Gascon 1995), ce sont les rebelles du FDRPE qui lui volent cette « vedette » nationale éthiopienne initiatrice de la « restauration » du royaume d'Éthiopie. En donnant ce nom à ce qui sera sa dernière offensive majeure avant la chute du régime socialiste (sur l'« Opération Théodoros », voir Fontrier 1999 : 287-294), le FPLT-FDRPE souhaite sans aucun doute envoyer un signal fort aux autres nationalités éthiopiennes qu'il entend rallier à sa cause : celle d'un projet multinational unitaire, et non de l'indépendance du Tigräï. Dissiper le malentendu du Manifeste de 1976 excluait, bien entendu, de nommer cette opération « Alula » ou « Yohannes ».

L'héritage d'Aksoum, l'un des piliers de l'éthiopianité, est ainsi approprié à la fois par le régime éthiopien (« Operation Aksoum ») et par le FPLT (stèle d'Aksoum au centre de l'emblème du front tigréen). Pour le pouvoir éthiopien à Addis-Abeba, il s'agit d'historiciser une filiation qui légitime son pouvoir sur cette région dont le territoire déborde sur l'Érythrée et va jusqu'à se confondre avec elle (État aksoumite). Quant au FPLT, cette récupération symbolique illustre à nouveau l'ambiguïté de la région, prise entre son héritage historique régional et son désir d'éthiopianité. *A contrario*, le FPLE réfute la filiation entre l'Éthiopie et l'empire d'Aksoum. Pour le front érythréen, qui nomme d'ailleurs l'un des organes de presse *Adulis*, du nom de l'ancien port aksoumite, il est ainsi inenvisageable d'abandonner à l'Éthiopie l'héritage d'Aksoum, comme le montre cet extrait d'un autre journal du FPLE :

« Contrary to expansionist Ethiopia's false claims of « 3000 years of history originating before the era of the Axoumite Kingdom, it was the unjust U.N. federal resolution that for the first time brought Eritrea under Ethiopian rule. After all, the ancient Kingdom was the Kingdom of Axum and not the Kingdom of Ethiopia. From the fall of Axum the the advent of Italian colonialism the people of Eritrea lived under the chains of feudal fiefdoms, in constant resistance to foreign aggression ». <sup>273</sup>

---

importante, ne fut pas décisive dans la mesure où, contrairement à la IV<sup>e</sup> République française, elle ne conduit pas à la chute immédiate du régime.

<sup>273</sup> *Vanguard*, avril 1977, p. 3.



Le *därg* entend conserver l'éthiopianité ; le front tigréen entend se l'approprier afin de la redéfinir à partir de la thèse de l'oppression nationale ; quant au front érythréen, la thèse de la colonisation interne doit lui permettre de la combattre, de s'en débarrasser pour construire sa propre « érythréanité ».

### 2.3.2. Les conflits en région Gambella

La fin de la présence britannique au Soudan entraîne la fermeture du port de Gambella en 1956 et avec elle la marginalisation économique de la région. Le gouvernement d'Hailé Sélassié délaisse la zone frontière pour concentrer son attention sur la moitié occidentale du nouvel axe horizontal dominant et liant Addis-Abeba à la mer Rouge.

Mais le district de Gambella (dans la province de l'Illoubabor) continue de concentrer un fort intérêt stratégique et politique sous le *därg* par la conjonction d'influences endogènes et exogènes qu'il concentre : le déclenchement de la guerre civile au Sud Soudan voisin attire un flot important de réfugiés dans la région, et le soutien apporté par la junte aux rebelles soudanais de l'Armée populaire de Libération du Soudan (APLS)<sup>274</sup> conduit à l'installation de ce dernier dans ces mêmes zones. Ces enjeux régionaux se superposent aux répercussions des politiques impulsées par le *därg* dans la région : les politiques de « réinstallation » définies par les autorités éthiopiennes voient se développer d'importants camps de « Highlander » dans ces basses plaines, et l'administration locale est profondément impactée par les politiques du CMAP et du MPLS-APLS. La « frontière » continue de se définir dans son double sens territorial (frontière entre l'Éthiopie et le Soudan) et de zone d'expansion et de domination impulsée par le gouvernement éthiopien (Kurimoto 1997 ; Johnson 1986). C'est autour de cette double dimension frontalière que s'articulent les conflits à l'intérieur du secteur périphérique et entre

---

<sup>274</sup> Sudan People's Liberation Army. L'APLS est la frange armée du Mouvement populaire de libération du Soudan (MPLS) fondé en mai 1983 dans la région Gambella, en Éthiopie (le mouvement s'oppose au gouvernement « islamiste » du président soudanais Gaafar Nimeiry. Le MPLS-APLS bénéficie alors du soutien du *därg*). Il sera chassé du territoire éthiopien par les nouveaux dirigeants du FDRPE après la chute de Mengistu.

les secteurs central et périphérique. Ces influences endogènes et exogènes conduisent par ailleurs à la cristallisation des tensions autour de la frontière identitaire poussant à une manifestation accrue de l'ethnicité comme cadre de mobilisation dans ces conflits.

## **Les Anyoua et l'Éthiopie socialiste : de l'opportunité à la marginalisation**

### *Politiques du därg en Gambella*

Dans son désir de redresser la balance entre les centres et les périphéries éthiopiennes et de maintenir une « cohésion nationale », le CMAP condamne les « inégalités ethniques », promeut les langues locales et intègre les populations au sein de l'administration nationale (Medhane T. 2007). Ainsi, un Anyoua et un Nuer sont nommés vice-présidents du district de Gambella, alors que la présidence demeure entre les mains d'un représentant du *därg*, puis du parti des travailleurs (WPE) à partir de 1984 (Kurimoto 1994). Le district de Gambella fait partie intégrante du projet d'encadrement du *därg* : tous les habitants du district deviennent des citoyens, des « camarades », alors que des écoles primaires et secondaires sont construites ainsi qu'un Teacher Training School pour insuffler le changement dans les esprits (Medhane T. 2006).

L'administration « socialiste » voit également dans la région un fort potentiel économique. Ses ressources importantes en eau et sa faible densité de population en font une cible idéale pour les projets de développement. Des fermes d'État entendent développer une agriculture mécanisée (des tracteurs sont importés d'Allemagne de l'Est), dédiée notamment au coton et au riz (cette dernière culture étant financée par la Corée du Nord) (Kurimoto 1994). Les infrastructures de transport sont également améliorées. Une route connectant Gambella à Itang est construite de même qu'un pont reliant les deux rives de la rivière Baro. Un nouvel

aéroport voit également le jour à Gambella, et les communications téléphoniques se développent parallèlement au réseau électrique (Kurimoto 1997).

Les politiques de « réinstallation » (« *resettlement* ») impulsées par le *därg* sont liées à cette mise en valeur économique. À partir de 1984, des villageois des régions des plateaux (Tigréens du Tigräi, Amhara du Wällo, Känbata du Gamo Gofa) sont déplacés dans ces régions « non-occupées » jugées plus productives que leurs sites d'origines touchées par les sécheresses chroniques (A. Pankhurst & Piguet 2008). Suite aux famines et à la guerre civile qui frappent les régions au nord d'Addis-Abeba dans la première moitié des années 1980, les programmes de réinstallation s'accélérent à partir de 1986 et le gouvernement éthiopien, dans la hâte, prévoit un plan d'urgence visant à déplacer près d'un million d'Éthiopiens des régions Nord vers ces basses plaines (Kurimoto 1994 : 4-5). Près de 60 000 le seront au cours des années 1980 dans une trentaine de villages le long des rivières Baro et Giilo, situés principalement sur quatre sites en région Gambella, tous en territoires anyoua (Dereje F. 2008 : 136).<sup>275</sup>

Les projets impulsés par l'administration militaire représentent initialement une opportunité pour beaucoup d'Anyoua qui y trouvent un travail, bénéficient d'une éducation au sein des écoles construites ou deviennent de véritables cadres du mouvement (Kurimoto 1997 ; 2005). Les politiques qui suivent la révolution représentent en effet les premières initiatives entreprises par le gouvernement central en vue de développer la région et de l'intégrer à l'économie et à l'identité nationale. Mengistu bénéficie d'ailleurs d'une image positive auprès d'une importante partie de la population locale et ce, jusqu'à sa visite en février 1991

---

<sup>275</sup> Ce « zèle moderniste » (Donham 2002) relève surtout de la volonté politique du *därg* de contenir les forces « antinationales » en vidant littéralement les régions sous tension de leurs populations. Les nouveaux arrivants des plateaux souffrent rapidement de l'environnement chaud et sec qui ne permet pas la culture de leurs céréales traditionnelles à la base de leur alimentation (*tef, enset*). Les moyens techniques nécessaires à la mécanisation annoncée n'arrivent pas, et les infrastructures de santé restent pratiquement inexistantes alors que ces populations sont touchées par le paludisme et la dysenterie. Les « réinstallés » se trouvent largement sous la dépendance alimentaire de la *Relief and Rehabilitation Commission*, agence nationale chargée des programmes de réinstallation. Beaucoup de dépacés quitteront les basses terres après la chute du *därg*. En 1993, ils ne seront plus que 10 000, preuve de l'échec de ces programmes.

(Kurimoto 1994 : 803-804).<sup>276</sup> Les initiatives gouvernementales connaissent surtout un bon accueil auprès des jeunes générations, alors que les autorités traditionnelles sont touchées de plein fouet par l'entreprise d'éradication de la « tradition » dans laquelle s'est lancé le *därg*. Les femmes auraient également été réceptives à la remise en cause de l'autorité traditionnelle, notamment à travers le discours socialiste séduisant condamnant l'« exploitation » (Dereje F. 2008 : 134). Les réformes sont ainsi génératrices d'un nouvel espace politique investi par les jeunes, frustrés sous l'Ancien Régime, qui entendent saisir les opportunités « progressistes » offertes par la révolution et faire partie du nouveau « centre » politique révolutionnaire.

### *L'influence soudanaise*

La première guerre civile soudanaise (1955-1972) avait déjà attiré nombre de réfugiés dans l'ouest éthiopien. Un premier camp de réfugiés avait été monté à Gambella pour accueillir ce flux composé en majorité de Dinka et de Nuer, peuples qui partagent avec les Anyoua leur origine nilotique. La cohabitation est alors relativement paisible. Mais la guerre civile soudanaise reprend à partir de 1983 et la région doit désormais faire face à un flot plus important de réfugiés. En 1990, ces derniers auraient été près de 350 000 dans le district de Gambella<sup>277</sup> regroupés dans deux camps principaux, l'un à Itang (200 000 en 1988 ; 280 000 en 1991) et l'autre à Pinyudo (40 000 en 1988 ; 86 000 en 1991) situés tout les deux en territoires anyoua (Johnson 1986). On comprend l'enjeu que représente cette vague de réfugiés lorsque qu'on la rapporte à la population locale antérieure : avant l'arrivée massive des réfugiés, la zone compte 100 à 150 000 habitants seulement (Kurimoto 2005).

---

<sup>276</sup> Les Anyoua nomment Mengistu leur « fils » (*wora Ariat*) comme dans d'autres régions éthiopiennes du Sud. En effet, au niveau national, Mengistu partageait cette image du « noir » et donc de la « spoiled identity » des « peuples périphériques », ce qui explique également, avec la réforme agraire de 1975, son accueil favorable auprès des populations du Sud (Henze 2001). Comme le note Dereje F. : « Anywaa's claim of Mengistu as their son is a symbolic language to connect discursively with the centre (the Ethiopian state) » (Dereje 2008: 135).

### *La progressive périphérialisation socio-économique des Anyoua*

Ce sont les élites traditionnelles qui sont les premières touchées par la lutte lancée par le *därg* contre le « féodalisme réactionnaire et antirévolutionnaire ». Les organisations de masses mises en place « par le haut » (associations de paysans, de jeunes, de femmes) remplacent les institutions traditionnelles anyoua purement et simplement bannies. La noblesse anyoua (*nyieya*) est exclue de la scène politique, de même que leurs chefs de village (*kwaaro*), leurs danses, leurs prières, leurs chants et leurs pratiques culturelles (le mariage, les scarifications ou l'extraction des six dents inférieures) (Kurimoto 1997 ; Dereje F. 2003). Tous les hommes doivent adhérer aux nouvelles structures de pouvoir que représentent les organisations de masse, relais de diffusion des préceptes socialistes. L'affaiblissement de la culture anyoua et la violence de la mise en place de cette « révolution culturelle » illustrent l'intégration ambiguë des Anyoua à l'Éthiopie socialiste (Aleme 1978 : 114, cité dans Medhane T. 2007).

Les mesures « militaro-socialistes » engendrent par ailleurs un mécontentement croissant auprès des Anyoua. Nombre d'entre eux sont en effet intégrés de force à l'armée nationale et envoyés sur les fronts tigréens et érythréens. Chaque paysan est désormais tenu de verser une taxe fixe (47 birr par an) pour la terre qu'il cultive, taxe à laquelle échappe davantage les Nuer dont l'implantation nomade est plus diffuse et plus difficilement contrôlable, attisant le sentiment d'injustice des Anyoua (Kurimoto 1994).

Économiquement, les Anyoua ont du mal à intégrer les nouvelles logiques du marché local impacté à la fois par les politiques du *därg* et la présence croissante de réfugiés. La déforestation liée à l'installation des réfugiés et des « réinstallés » (chauffages, habitations, charbon) prive par exemple les Anyoua d'une ressource importante (cueillette, chasse) et conduit à une véritable crise « environnementale ». En effet, la chasse pratiquée à l'arme automatique par les

---

<sup>277</sup> Si ces chiffres paraissent gonflés par les autorités en charge des réfugiés, ces camps demeurent gigantesques, notamment par rapport à la population locale (voir Scott-Villiers *et alii.* 1993, cité dans Kurimoto 1997 : 799).

membres de l'APLS<sup>278</sup> décime les troupeaux d'éléphants, girafes, antilopes, et gazelles qui constituaient des sources en viande et en ivoire essentielles pour les Anyoua (Kurimoto 2005).

Parallèlement, les vivres distribués dans les camps sont en partie revendus par les réfugiés (le gonflement des chiffres de réfugiés permet un tel surplus). Ce commerce parallèle qui se développe a pour conséquence une baisse des prix des produits de première nécessité sur le marché local. La présence des importants camps de réfugiés transforme ainsi Gambella en un véritable centre de commerce où les prix sont parfois plus bas qu'à Addis-Abeba même (Kurimoto 1997). Ce commerce est largement monopolisé par les migrants des plateaux éthiopiens attirés par les projets de développement économique et les nouvelles infrastructures. Dans ce contexte, les Anyoua qui ne produisent pas de produits commercialisables deviennent rapidement dépendants et marginalisés au sein de cette nouvelle structure économique monétisée, achetant, mais n'ayant rien à vendre en retour.

Les conséquences de ces bouleversements politiques et économiques sont également sociales et culturelles. Les jeunes Anyoua à la recherche de travail dans le commerce ou au sein de l'administration désertent les campagnes et s'installent dans les nouveaux centres urbains. Cet exode accentue le manque de jeunes hommes dont une bonne partie se bat déjà sur les fronts, au Nord notamment.

L'alcool importé par les migrants ou les « réinstallés » des plateaux fait également des ravages à moyen terme au sein de la population anyoua (Kurimoto 2005). Plus largement, ce que les Anyoua nomment eux-mêmes les « 4 K » résume leur paupérisation : « kac » (faim), « kwac » (aumône), « kap » (prostitution) et « ku » (vol) (Kurimoto 2001 : 267). Après la suppression directe des symboles du pouvoir et de la culture anyoua, c'est la structure économique et sociale du groupe qui est

---

<sup>278</sup> Le CMAP soutient le SPLA/SPLM en raison de son opposition au régime de Khartoum qui apporte un soutien logistique et une base arrière importante aux combattants du FPLT et du FPLE. Itang, où le SPLA installe une base militaire, passe d'ailleurs pour la place de naissance du groupe

ainsi affectée (Clapham 2002 : 20 ; Dereje F. 2008 : 133). Adhérer au « centre » implique désormais pour les Anyoua l'abandon de leur culture et l'adoption d'une culture des plateaux qui renforce son hégémonie.

Le ressentiment anyoua augmente aussi à l'égard des réfugiés et des Nuer qui se trouvent de plus en plus assimilés par les Anyoua. Les Nuer, dans leur ensemble, sont en effet de plus en plus perçus par les Anyoua comme des « étrangers », qu'ils soient réfugiés ou non, originaire de la région ou non (Kurimoto 1997). Ce sentiment se développe en réaction à l'installation des camps de réfugiés et des villages de « réinstallation » en territoires anyoua. Se développe alors un discours opposant les « autochtones » (les Anyoua) aux « allogènes » (Nuer, réfugiés, « réinstallés »).

Le fait que tous les projets de développement, les camps de l'APLS au comportement violent vis-à-vis des populations locales (Medhane T. non daté : 8), les camps de réfugiés et les villages de « réinstallation » soient concentrés sur les territoires anyoua accentue le sentiment d'invasion développé par ce groupe devenu minoritaire sur son territoire. Les installations faites sans aucune consultation et sans préparation efficace sont en effet disproportionnées par rapport aux Anyoua progressivement marginalisés démographiquement, politiquement, économiquement, mais aussi socialement et culturellement.

Dereje F. rappelle par ailleurs le rapport différent qu'entretiennent identité et territoire chez les Anyoua et les Nuer (Dereje F. 2003). Les Anyoua sont davantage sédentaires et attachés à leur terre, fondamentalement liée à leurs Dieux. En revanche, et pour reprendre les termes utilisés par Kopytoff (Kopytoff 1989), les Nuer emmènent leurs Dieux avec eux, contrairement aux Anyoua.

Dans cette région frontalière, la conflictualité née ainsi de l'articulation de facteurs à la fois locaux (rapports Anyoua/Nuer), nationaux (projet militaro-socialiste

---

sud-soudanais. D'autres bases voient le jour dans la région, et de nombreux soldats sont recrutés parmi les réfugiés (Young 1999).

d'encadrement, projets de développement économique, de « réinstallation », rapport Anyoua-Nuer-Highlander) et régionaux (guerre civile au Soudan et dans le Nord de l'Éthiopie et les soutiens croisés des gouvernements aux mouvements rebelles, ici l'APLS-SPLM ; vagues de réfugiés).

### **Les conflits à tendance intersectorielle en région Gambella**

Dès les lendemains de la révolution, les premières résistances à l'éradication de la « tradition contre-révolutionnaire » ambitionnée par le *därg* se font sentir. En 1978-1979, les élites traditionnelles s'organisent dans la ville de Jor contre la suppression des chefs de villages et leur remplacement par les associations de paysans (Kurimoto 1997). Les rebelles chassent les enseignants (originaires des hauts plateaux, des Highlander, « rouges »), brûlent les livres et chassent le Vice-président Nuer du district qui avait été envoyé par le *därg* pour mater la rébellion. Des accrochages entre Anyoua et militaires socialistes font une dizaine de morts chez ces derniers en 1979. Trois enseignants des hauts plateaux sont tués dans la ville de Cham en 1980, alors que des commerces appartenant aux Highlander sont brûlés ou pillés (Dereje F. 2008 : 132-133). Les rebelles prennent le contrôle de huit villages et sont soutenus par le *nyinya* Agada Akwei (Anyoua) depuis Pochalla au Sud Soudan (Dereje F. 2008 : 133).

Le *därg*, initialement surpris par ces résistances paysannes (Kurimoto 2005) à la « modernisation socialiste », parvient néanmoins à pacifier la région à la suite d'une violente campagne militaire lancée en 1982 ; mais cette pacification n'est que provisoire. En effet, à partir du Soudan où les leaders anyoua sont réfugiés, l'opposition armée s'organise avec le soutien de Khartoum. Dans la continuité de la politique anglaise près d'un siècle plus tôt, les dirigeants soudanais entendent ainsi s'assurer un éventuel contrôle sur les eaux du Nil. Les exilés anyoua réfugiés au Sud Soudan fondent alors le Front de Libération de Gambella (FLG)<sup>279</sup> dès la

---

<sup>279</sup> Gambella Liberation Front.



fin des années 1970, sous l'impulsion du gouvernement de Khartoum (Dereje F. 2003 : 455-460).

Le FLG est très majoritairement composé d'Anyoua, en lien avec le groupe rebelle de Jor. Mais la reprise de la guerre civile au Soudan (1983) provoque des dissensions internes au groupe qui se scinde et se trouve finalement remplacé par le Mouvement populaire de libération de Gambella (MPLG)<sup>280</sup> en 1985 (Kurimoto 2005). Le MPLG s'alliera au FPLT en 1987 et sera affilié au FDRPE à la fin des années 1980 dans leur lutte commune contre le régime éthiopien. Jusqu'à cette date, le MPLG continue la lutte dans la région. Le mouvement prend à la fois pour cible les « réinstallés », les Highlander, la police, et l'APLS.

La nomination d'un Nuer comme secrétaire régional du Parti des Ouvriers d'Éthiopie en 1984 confirme la marginalisation politique des Anyoua ainsi que l'appui croissant du *därg* aux Nuer. Par ailleurs, la nouvelle formule administrative de 1987 abolit les districts et transforme Gambella en véritable région administrative. Un Vice-président Nuer est choisi par le *därg* pour occuper la place de gouverneur de la nouvelle région, attisant davantage le ressentiment à l'égard de la junte et de ses « alliés » Nuer.

Ces événements sont tout à fait révélateurs de la cristallisation alors en cours des clivages politico-identitaires et de leur radicalisation à partir du début des années 1980. Les Anyoua s'attaquent à la révolution mais également à ce qu'elle considère comme ses alliés (les Nuer et les Highlander) ainsi qu'à ses symboles (les enseignements, fers de lance des *zämätcha*). Le MPLG diffère ainsi des autres mouvements ethnonationalistes prônant la thèse de la colonisation interne ou de l'oppression nationale. En effet, le groupe rebelle Anyoua ne dénonce pas une « oppression amhara » particulière, mais celle de l'État éthiopien en général et de toutes les manifestations de sa domination. Les « rouges » visés sont aussi bien Oromo qu'Amhara ou Tigréens, et il s'agit de lutter pour s'en affranchir localement. Cette particularité idéologique expliquera en partie le refroidissement

des relations entre le MPLG et les autres mouvements coalisés au sein du FDRPE après la chute du régime militaire en 1991 luttant quant à eux pour les droits des nationalités à l'échelle de l'Éthiopie toute entière.

La composante du MPLG reste majoritairement anyoua, conduisant le *därg* à son tour dans une logique d'assimilation Anyoua/rebelles. Dans sa politique de défense de l'intégrité territoriale, le *därg* décide alors d'armer les « réinstallés » qui devront défendre la révolution (Kurimoto 1997 : 803).

### **Les conflits à tendance intrasectorielle**

L'APLS concentre pour sa part une forte dominante Nuer, héritière d'une frange du groupe Anyanya II né de la guerre civile au Sud Soudan (Johnson 2001). Supporté par le gouvernement éthiopien, le mouvement se reforme au début des années 1980 et établit son quartier général à Itang, dans la région de Gambella, en vue de former les bases de l'APLS (Hutchinson 2001 ; Leenco L. 2004 : 146-157).

L'APLS est rapidement associé aux Nuer et au *därg* du point de vue des Anyoua (Medhane T. 2006 : 7-8). Les termes qualificatifs employés pour désigner l'APLS sont révélateurs de cette catégorisation indiscriminée et assimilatrice de l'« étranger » : « dinka rouges » ou « *känbata* » servent aux Anyoua à nommer l'APLS (Kurimoto 1997 : 800-802). Les tensions sont par ailleurs croissantes entre les deux groupes. En septembre 1989, des soldats de l'APLS attaquent le village de Pinyudo voisin du camp de réfugiés, brûlant les maisons et faisant 120 morts chez les paysans Anyoua (10 soldats de l'APLS et 5 Highlander sont également tués) (Kurimoto 2005).

L'attisement des tensions entre les Anyoua et l'APLS est dû à plusieurs facteurs, dont l'enrôlement dans les rangs de l'APLS de Murle, considérés comme des ennemis traditionnels par les Anyoua (Kurimoto 1997 : 800). Un autre facteur de

---

<sup>280</sup> Gambella People's Liberation Movement.

tension est à trouver dans l'administration mise en place par l'APLS qui double véritablement l'administration éthiopienne. Par ailleurs, les camps de réfugiés contrôlés et armés par l'APLS représentent souvent des bases à partir desquelles ces soldats mènent des incursions en territoires anyoua, intimidant, voire tuant et violant impunément les Anyoua.<sup>281</sup> L'assimilation Nuer/APLS/*därg* s'explique également par les nominations de représentants Nuer à la tête de la région et de la cellule partisane. Enfin, les camps de réfugiés occupés par une majorité de Nuer et contrôlés par l'APLS représentent des lieux de ressources dont ne profitent pas les Anyoua (denrées, mais aussi éducation) (Dereje 2003).

Apparaît alors chez les Anyoua du MPLG un véritable discours pour la première fois « national » anyoua, largement fondé sur le mythe de la « conspiration » et de l' « invasion » de forces « allogènes » (Dereje 2008). Les années 1980 marquent en ce sens une véritable rupture dans la nature des relations entre les Anyoua d'un côté, et les Nuer et Highlander de l'autre, ces derniers étant compris comme synonymes de l'État éthiopien. L'expansion jusque là relativement pacifique des Nuer dans la région se transforme en raison de l'importance des réfugiés, des réinstallés, et de la marginalisation politique corrélative des Anyoua. C'est bien un véritable sentiment « anti-État » et anti-allogène qui se développe chez les Anyoua. Les installations de Nuer venus du Sud Soudan le long de la rivière Baro dans les années 1980 sont ainsi suspectées par les Anyoua de préparer une invasion plus large.

Un discours autour de la question de la citoyenneté éthiopienne (revendiquée) se développe au sein du MPLG qui peut ainsi se revendiquer autochtone, de façon assez paradoxale dans la mesure où ce même mouvement est fondé sur son opposition à l'État éthiopien: les Anyoua élaborent un discours des « first-comers » dans le cadre de l'État éthiopien, illustrant la puissance de ce dernier et sa capacité à définir un cadre d'action approprié par ses opposants eux-mêmes et dirigé à l'encontre des Nuer définis comme « late-comers ». Le même registre

---

<sup>281</sup> Entretien avec un ancien employé travaillant dans les camps pour la *Relief and Rehabilitation Commission*, Addis-Abeba, juillet 2008.

identitaire se décline donc de façon tout à fait intéressante en fonction de l'« envahisseur » à combattre. L'État éthiopien est ainsi combattu, mais la citoyenneté éthiopienne est réappropriée comme moyen de légitimation territoriale et d'exclusion des « étrangers ». Autrement dit, si l'État éthiopien en tant qu'institution coercitive s'affaiblit à la fin des années 1980, sa centralité cognitive et son symbolisme demeurent très puissants.

L'ethnisation du conflit en région Gambella, comme au Nord, est donc bien antérieure à la mise en place du fédéralisme ethnique. En effet, le FLG fondé en 1976 à Khartoum se revendique déjà d'identité Anyoua, et opposé aux incursions de l'État éthiopien et de tous ceux qui passent pour ses « congénères ».

\* \*  
\*

Si le régime tenu par Mengistu Hailé Mariam dépose la dynastie salomonienne, son projet national se situe dans le prolongement du projet impérial unitaire dépourvu de négociation avec les mouvements politiques apparus sous la Restauration. L'absence de compromis politique et la violence des réformes mises en place par le nouveau régime ont tôt fait d'attiser les tensions préexistantes et de radicaliser les groupes déjà opposés, sous l'empire, à l'idéologie centralisatrice unitaire et homogénéisante qui se poursuit après 1974.

L'étude des conflits sous le régime militaire (1974-1991) confirme les observations faites durant la Restauration quant aux formes et manifestations des conflits ainsi que leurs liens avec les modalités de construction/formation des secteurs politiques central et périphérique. On retrouve ainsi les trois grandes tendances de conflit (*cf.* schéma ci-dessous), à savoir : les conflits entre les deux secteurs (a), les conflits à l'intérieur du secteur central (b), et les conflits à l'intérieur du secteur périphérique (c).

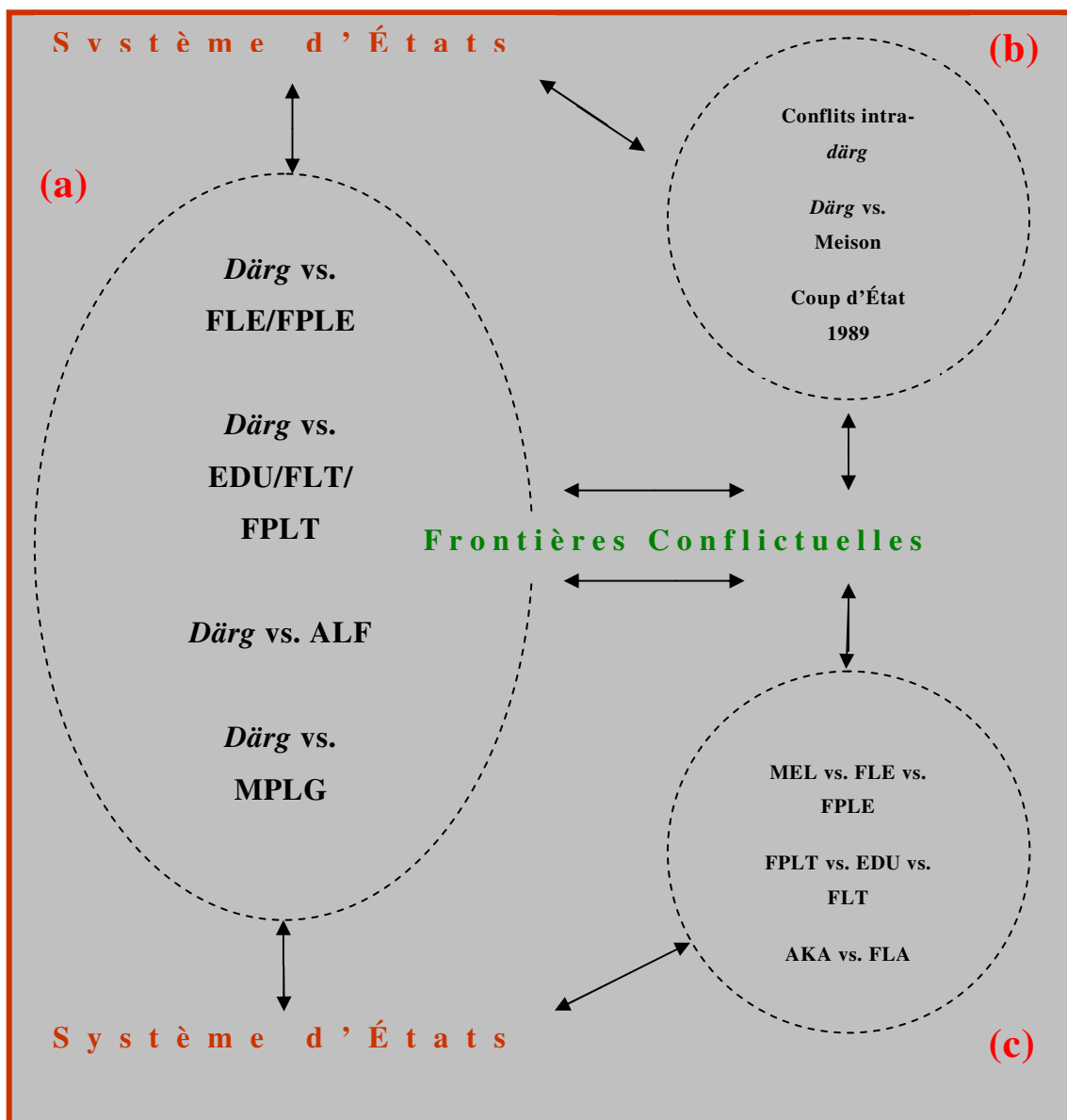


Schéma n° 6 : Schéma récapitulatif des conflits sectoriels sous le *därg* (1974-1991)

Les conflits entre les deux secteurs demeurent les plus visibles et les plus meurtriers (*därg vs.* mouvements rebelles érythréens, tigréens, afar et anyoua) (a). On a pu constater que les manifestations de ces conflits, c'est-à-dire les frontières conflictuelles (matérielles et symboliques), évoluent en fonction des cadres d'action définis par l'État lui-même (idéologie socialiste, mythe de l'Unité, lutte contre les structures « traditionnelles » etc.) qui sont soit appropriés, soit rejetés de façon violente par les mouvements rebelles. Ces frontières conflictuelles évoluent également selon les contextes locaux (relations entre groupes dans les différentes

régions étudiées) et des influences régionales (*cf.* impact des conflits soudanais sur la région Gambella).

Ces développements confirment par ailleurs l'interdépendance étroite entre les conflits à l'intérieur des secteurs (b ; c) et les conflits entre les deux secteurs (a) : les luttes pour le pouvoir à l'intérieur du *därg* ont par exemple de fortes répercussions sur le conflit intersectoriel entre le régime éthiopien et les rebelles au Nord (érythréens et tigréens).

De même, en monopolisant le secteur central de façon radicale, le régime militaire force les différents groupes marginalisés sous le règne d'Hailé Sélassié (mouvements marxistes, étudiants, ethnorégionaux, noblesse) à franchir définitivement la frontière entre les deux secteurs pour être relégués au sein d'un secteur périphérique privé de droit d'expression. Les groupes ainsi rassemblés doivent par conséquent livrer une double lutte : d'une part contre le secteur politique central (en vue de le renverser – FPLT – ou de s'en séparer – FPLE) et, d'autre part à l'intérieur du secteur politique périphérique afin d'y imposer leur projet étatique et national (le cas des conflits entre mouvements rebelles tigréens jusqu'à l'imposition du FPLT au Tigräi est ici révélateur).

Ces développements confirment ainsi la double crise de l'État éthiopien et surtout la résilience de celle-ci sous le *därg*. En effet, le régime militaire ne parvient pas à résoudre la crise nationale apparue sous la Restauration. Les mouvements rebelles ethnonationalistes ou nationaux nés sous l'empire ne cessent de croître jusqu'au renversement du régime en mai 1991. L'alliance de ces mouvements, qui s'étaient au préalable imposés comme leaders au sein du secteur périphérique avant de renverser le régime militaire, va se livrer à une véritable déconstruction de l'État éthiopien et de son éthiopianité (Abbink 1995 ; Clapham 2002). Néanmoins, ces rebelles siégeant désormais dans les palais d'Asmara et d'Addis-Abeba demeurent, sous des formes hybrides, les enfants de l'empire des *negoussä nägäst* et de son projet national intrinsèquement violent.

## **Section 2 : L' « abyotawi dimokrassi » : Un imaginaire national partiellement réinventé mais toujours contesté (1991-2010)**

« La liberté pour les seuls partisans du gouvernement, pour les seuls membres d'un parti – aussi nombreux soient-ils – ce n'est pas la liberté. La liberté, c'est toujours au moins la liberté de celui qui pense autrement. [...] Sans élections générales, sans une liberté de presse et de réunion illimitée, sans une lutte d'opinion libre, la vie s'étiôle dans toutes les institutions publiques, végète, et la bureaucratie demeure le seul élément actif ».

(R. Luxemburg [1918] 1971)<sup>282</sup>

« L'État (français) actuel est le résultat de « lointains processus historiques de centralisation culminant à travers la magnificence d'un État qui semble s'être fixé pour but de « policer » la société tout entière »

(Badie & Birnbaum 1982 : 188)

Souhaitant remédier à la crise de l'État perçue comme le résultat de l'oppression des nationalités éthiopiennes, la coalition des Forces Démocratiques Révolutionnaires du Peuple Éthiopien (FDRPE) menée par le Front Populaire de Libération du Tigräï (FPLT) s'empare du pouvoir en 1991 et instaure un fédéralisme multinational qui reconnaît constitutionnellement les « Droits des Nations, Nationalités et Peuples d'Éthiopie », dont celui de faire sécession (Article

---

<sup>282</sup> LUXEMBURG Rosa, « La Révolution russe » (1918), *Œuvres II, Écrits politiques 1917-1918*, Paris, Maspero, 1971, p.83-85, cité dans LÖWY Michael, « Rosa Luxemburg et le communisme », *Actuel Marx*, vol. 2, n° 48, 2010, p. 22-32, p. 26.

39, Constitution 1995). Le régime réussit à maintenir une unité nationale malgré sa redéfinition de l'éthiopianité en termes « ethniques ». L'éthiopianité avait permis précisément le maintien de l'unité d'un État qui subit trois changements radicaux de régimes depuis 1974 (empire, centralisme « militaro-marxiste », et fédéralisme « ethnique ». Elle illustre ainsi tout à la fois la puissance symbolique et cognitive de l'État éthiopien qui explique cette continuité, mais également la résilience de sa crise.

Depuis son arrivée au pouvoir en 1991, le FDRPE a démilitarisé le politique (et dépolitisé le militaire) et poursuit la rationalisation de l'État éthiopien. Nombreuses sont les réformes qui semblent appuyer un tel argument : fondation de l'*Ethiopian Civil Service College* dès 1995, réforme du service public, campagnes de recensement (1994 et 2010) (Ficquet 2010), réforme actuelle du système de taxes ou encore lancement prochain d'une école consacrée à la formation des hauts cadres de l'administration (projet pour lequel l'École Nationale d'Administration française à été sollicitée en 2010).<sup>283</sup>

Cette rationalisation de l'État semble soumise à une autre forme de centralisation davantage masquée que sous les régimes précédents. La centralisation continue du pouvoir s'explique notamment par la résilience des pratiques héritées d'une part de la lutte armée, d'autre part de l'idéologie démocratique révolutionnaire dans sa version éthiopienne (*abyotawi dimokrassi* en amharique). Depuis 1991, la structure de contrôle mise en place et dérivant « logiquement » de cet héritage pratique et symbolique intrinsèquement violent se retrouve en effet dans ces mêmes réformes : les élèves de l'*Ethiopian Civil Service College* sont des personnels issus des administrations régionales, et donc sans doute pour la plupart déjà affiliés aux partis de la coalition au pouvoir qui, permet l'accès à de telles fonctions ; les manifestations (étudiantes ou non) demeurent également violemment réprimées en 1994, en 2001 et en 2005 (puis interdites à partir de 2005), alors que la scène politique se referme progressivement depuis cette dernière date, suite à un vent de libéralisation pourtant inédit et porteur d'espoirs pour de nombreux éthiopiens.



Ces pratiques politiques et la résilience de la personnification continue du pouvoir (tout particulièrement depuis 2001 et la crise interne à la coalition FDRPE) qu'incarne désormais Meles Zenawi limitent l'autonomisation de l'État dans le sens où il ne parvient pas à se dissocier véritablement d'un groupe restreint (le FPLT). Ainsi, les réformes économiques, sociales et politiques pourtant prometteuses au début des années 1990 ont rapidement déçu.

Les nouveaux dirigeants eux-mêmes se trouvent contraints d'admettre la caducité du projet consistant à redéfinir l'éthiopianité sur des bases « ethniques ». Le conflit en Somalie depuis la fin des années 1980 et le génocide au Rwanda font prendre conscience aux nouveaux gouvernants éthiopiens dès le début des années 1990 de la dangerosité d'une institutionnalisation aussi poussée de l'identité « primaire ». Le retour à un projet national basé sur les symboles impériaux de l'éthiopianité réapparaît ainsi dès le milieu des années 1990 et le discours primordialiste se fait moins virulent.

Cette dernière section revient sur les causes de la résilience de l'autoritarisme et de la double crise de l'État éthiopien depuis 1991 à partir d'une réflexion sur la monopolisation continue du secteur central et la résilience d'une éthiopianité dont les symboles, loin d'être abandonnés, sont conservés, appropriés et articulés à l'idéologie qui constitue l'essence (et surtout le redoutable outil politique du FPLT-FDRPE) : l'*abyotawi dimokrassi*. Nous analysons ainsi les limites des compromis politique, économique, militaire et identitaire à partir de cette résilience idéologique et de son projet de « construction » nationale qu'illustre la doctrine toujours officiellement défendue du « centralisme démocratique ». Il est alors possible de distinguer de quelle façon, entre le début des années 1990 et aujourd'hui (2010), l'éthiopianité et l'État éthiopien ont été « étirés » puis se sont « rétractés » jusque dans leur position presque initiale, c'est-à-dire centralisatrice et unitaire. L'éthiopianité porte aujourd'hui les marques durables d'un étirement si radical que nombre d'opposants au FDRPE ont cru qu'il ferait voler l'État en éclat.

---

<sup>283</sup> Entretien auprès d'un Conseiller à l'ambassade de France d'Addis-Abeba, février 2010.



Figure n° 9 : « Panneau de propagande gouvernementale », Addis-Abeba (Fontrier 1999, Photo Alain Rouaud). On y voit, sous le drapeau éthiopien impérial inchangé et flottant à côté des emblèmes socialistes, les héros des *zāmācha* (professeurs, étudiants, ouvriers et soldats, hommes et femmes), c'est-à-dire la nation éthiopienne au service de la Révolution.



Figure n° 10 : Cliché de l'auteur, pris à Addis-Abeba, le 9 mars 2010, à côté du Stade (quartier Stadium). Entreprenariat, agriculture, sport, drapeaux agités par les foules : de vieux thèmes de l'éthiopianité ou apparaissent les athlètes, nouveaux héros nationaux. On a cependant supprimé les militaires et changé le drapeau. Au centre Meles Zenawi, dont la main levée est ouverte, à la différence de Mengistu deux décennies plus tôt. Notons que Meles est tourné vers le peuple alors que Mengistu était « suivi » par le peuple.

## **1. La concentration du pouvoir par le FDRPE et la résilience de l'éthiopianité impériale**

« Peace through struggle » ! Ce nom donné à l'offensive lancée par le FPLT-FDRPE à la fin de l'année 1989 (Gebru T. 2009 : 298) résume relativement bien les années de règne de cette coalition après son arrivée au pouvoir. Au nom de la paix, le FDRPE monopolise de façon parfois violente les sphères politique, économique et idéologique. La démocratie révolutionnaire (*abyotawi dimokrassi*) qui demeure au cœur de la stratégie discursive des nouveaux dirigeants ne tolère en effet aucune opposition véritable. La guerre avait nécessité une vision manichéenne du politique : ceux qui s'opposent au projet du FDRPE sont d'emblée jugés antidémocratiques, voire terroristes. Et si l'imposition du modèle libéral international a poussé les nouveaux dirigeants à adapter la démocratie révolutionnaire à cette nouvelle donne, l'héritage dirigiste du centralisme démocratique ancré dans les pratiques politiques des dirigeants du FDRPE présentent les entraves principales au véritable règlement de la double crise de l'État éthiopien.

### **1.1. Les limites du compromis politique et idéologique : la résilience autoritaire**

#### **1.1.1. La nouvelle organisation politique et la monopolisation du secteur central par le FDRPE**

Après la chute du régime de Mengistu, le FDRPE prend les rennes du pouvoir et entend assurer la transition vers un régime démocratique. Dans la mesure où l'oppression nationale était considérée par le FPLT comme résultant de la domination et de la centralisation d'une élite amhara dans l'État, les nouveaux dirigeants entendent « décentraliser » l'État éthiopien afin d'assurer les droits des nationalités éthiopiennes dans « la paix, la démocratie, et le développement économique ». Pour atteindre cet objectif, le FPLT-FDRPE s'allie à d'autres

groupes « nationaux » au sein d'une coalition qui représente désormais le noyau dur autour duquel la transition devra s'effectuer (Tronvoll & Vaughan 2003 : 123). Celle-ci est constituée de quatre mouvements principaux au début des années 1990<sup>284</sup> :

- Le Front populaire de libération du Tigräi (toujours dominant au sein du FDRPE).

- Le Mouvement National Démocratique Amhara<sup>285</sup> (MNDA, qui a significativement abandonné son titre précédent de Mouvement Démocratique Populaire Éthiopien, MDPE<sup>286</sup>). Le MNDA est formé sous l'impulsion du FPLT et représente son premier allié au sein de la coalition FDRPE formée par les deux groupes en 1989. Le MDPE-MNDA est aussi l'héritier du PRPE, dont une partie des membres expulsés de la capitale par le *därg* et du Tigräi par le FPLT à la fin des années 1970 s'était ensuite ralliée au MDPE.

- Au sein de la coalition FDRPE, on trouve également l'Organisation Populaire Démocratique Oromo (OPDO). Groupe Oromo, comme son nom l'indique, l'OPDO est fondée sous la houlette du FDRPE (FPLT/MDPE) en 1990 et regroupe de nombreux soldats de l'armée du *därg* fait prisonniers ou ayant fui les combats. La création de cette organisation au sein même de la coalition s'inscrit dans la volonté du FPLT de faire contrepoids à l'organisation Oromo nationaliste dominante et revendiquant son indépendance, le Front de Libération de l'Oromo (FLO).

- Dès la fin des années 1980, le FDRPE (alors formé du FPLT et du MDPE) promeut l'émergence de formations nationales sur l'ensemble du territoire éthiopien. Ces organisations locales se transforment progressivement en partis « ethniques » couramment nommés « PDOs », en référence à leur acronyme formé du nom du groupe « ethnique » suivi de « People's Democratic Organization »

---

<sup>284</sup> Une cinquième organisation doit également être mentionnée : Le Mouvement Révolutionnaire Démocratique des Officiers Éthiopiens (MRDOE), qui regroupe des anciens officiers du *därg* et intègre la coalition à côté du MDPE. Le MRDOE sera cependant dissout en 1994 et ses membres intégrés aux autres organisations du FDRPE (Fonrier 1999 ; Tronvoll & Vaughan 2003 : 115).

<sup>285</sup> Amhara National Democratic Movement (ANDM).

<sup>286</sup> L'Ethiopian People's Democratic Movement (EPDM) avait été fondé en 1982.

(telle l'OPDO). Au Sud, un regroupement de ces structures locales conduit à la formation du Front Démocratique Populaire Éthiopien du Sud (FDPES)<sup>287</sup> en 1994. Ces quatre partis membres de la coalition FDRPE (FPLT, MNDA, OPDO, FDPES) constituent le socle du pouvoir au sein duquel le FPLT demeure prédominant en raison de son assise militaire et organisationnelle. La coalition s'entoure en outre de partis satellites affiliés, même si ces derniers ne sont pas membres de la coalition. Parmi ceux-ci, on trouve, entre autres, le Front Démocratique National Afar (FDNA) ou encore le Parti Démocratique du Peuple de Gambella (PDPG)<sup>288</sup>, mouvements alliés au FDRPE lors de la chute du régime de Mengistu.

Un mois après leur entrée dans la capitale (28 mai 1991, *Genbot 20* 1983), le FDRPE et ses alliés se rassemblent à l'occasion de la conférence d'Addis-Abeba du 1<sup>er</sup> au 5 juillet 1991 (Vaughan 1994). Vingt-sept organisations politiques participent également à cette conférence à laquelle le front érythréen est invité en tant qu'observateur. La logique de la représentation y est majoritairement ethno-nationale.<sup>289</sup> Le Parti des Travailleurs de Mengistu en est exclu, ainsi que les organisations n'acceptant pas de principe l'indépendance de l'Érythrée, hormis le Front de libération Afar, allié au FDRPE et mené par la famille du Sultan Ali Mirah (Vaughan 1994). La période de transition doit répondre à quatre objectifs principaux selon les représentants du FDRPE, à savoir : l'instauration de la paix dans l'ensemble du pays, la déconstruction de l'État unitaire éthiopien, la démocratisation, et la libéralisation de l'économie. Autrement dit, le nouveau régime entend apporter les remèdes à ce qu'il identifie comme les causes des maux du pays que sont les conflits, la pauvreté, ou le sous-développement.

La paix étant semble-t-il acquise, la déconstruction de l'État unitaire s'effectue sur la base de l'acceptation du principe de représentation institutionnalisée des

---

<sup>287</sup> Southern Ethiopian People's Democratic Front, SEPDF.

<sup>288</sup> Afar National Democratic Front, et le Gambella People's Democratic Party.

<sup>289</sup> En plus de l'OLF et de la coalition FDRPE, 16 groupes fondés sur une base ethnonationale participent à la conférence de juillet, dont 8 sont des « liberation front » : Afar Liberation Front, Ogaden Liberation Front, Gambella People's Liberation Movement, Islamic Front for the Liberation of Oromia, Oromo Abo Liberation Movement, Sidama Liberation Movement, Western Somali Liberation Front, United oromo People's Liberation Front.

nationalités. Cette initiative entend se fonder sur les recherches menées par l'Institut des Nationalités mis en place par le *därg* en 1983. Comme le déclare Meles Zenawi au lendemain de la conférence :

« The provision is that the regions will be drawn on the basis of nationalities, and that each will administer itself, and use its own language. There are existing studies, by the Institute of Nationalities, which may be useful, but the issue is complex and will require time for clarification » (Meles Zenawi, traduction d'Aseffa Gezahegn, cité dans Vaughan 1994: 51).

En accord avec les principes du FPLT défendus pendant la lutte armée, la formule multinationale devra être réalisée *via* l'instauration d'un régime fédéral, jugé le plus à même d'organiser la diversité. Ce tournant « radical et pionnier » (Turton 2006) est confirmé à l'issue de la conférence de juillet par la création d'un conseil composé de 87 membres (dont 32 FDRPE) qui adoptent la Charte de Transition qui instaure un Gouvernement de Transition Éthiopien (GTE) chargé de préparer la nouvelle Constitution et, plus généralement, de façonner la « nouvelle » scène politique éthiopienne. Meles Zenawi est élu à la présidence du gouvernement de transition, illustrant la prédominance du FPLT dans le processus de transition.

Avec la vingtaine d'articles de la Charte de Transition, le GTE adopte les grands principes de la nouvelle politique éthiopienne qui resteront inchangés jusqu'à aujourd'hui (2011) : reconnaissance de la Déclaration Universelle des droits de l'Homme de l'Organisation des Nations Unies de 1948, le droits des « Nations, des Nationalités et des Peuples » éthiopiens à l'autodétermination, jusqu'à la sécession, la reconnaissance de l'accession de l'Érythrée à l'indépendance, ou encore les élections de représentants au sein de conseils régionaux et locaux (Kassahun B. 2003 : 119). La *Proclamation n° 7* de 1992 (7/1992) offrira davantage de précisions quant à la définition donnée par les nouveaux dirigeants aux « nations, Nationalités et Peuples » : « 'Nation' or 'Nationality' means a people living in the same geographical area and having a common language and a common psychological make up of identity » (Proclamation /1992, Article 7, cité dans Aalen 2002 : 53). L'éthiopianité connaît ainsi un virage radical. L'identité

des Éthiopiens se trouve désormais définie « par le haut » comme une langue sur un territoire donné.

Après avoir défini les « Nations, Nationalités et Peuples » d'Éthiopie, il s'agit désormais de les répartir au sein de nouvelles régions administratives (Merera G. 2003 : 122). Le territoire (hormis l'Érythrée de fait indépendante) est initialement divisé en quatorze régions. Parmi celles-ci, Addis-Abeba et Harar bénéficient d'un statut spécial de villes-régions. Cinq de ces régions sont souvent considérées comme relativement homogènes (Amhara, Tigraï, Oromia, Somali et Afar), alors que les autres rassemblent plusieurs groupes « nationaux » différents dont aucun ne dispose d'une large majorité démographique. Suite aux tensions entre Somali et Oromo, Diré-Daoua obtiendra au même titre que la capitale et Harar le statut de région, et deux régions du Sud (7 et 11) seront regroupées pour former la région Sud. Les nationalités éthiopiennes se répartissent donc aujourd'hui sur huit régions fédérées, auxquelles il faut ajouter les trois villes-régions (Addis-Abeba, Diré-Daoua et Harar) (voir carte n° 7 des Kellel actuels, page 38).<sup>290</sup>

Le multipartisme est également instauré durant la période de transition, conduisant à une multiplication des partis dès cette période (Vaughan 1994 ; Kassahun B. 2003 ; Keller 2005). Les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire sont séparés et une Assemblée Constituante doit être mise en place par le Conseil Représentatif de Transition afin d'élaborer le futur texte suprême. Le Conseil Représentatif (40 sièges sur 87)<sup>291</sup> désigne par ailleurs les membres de la commission chargée de rédiger le texte constitutionnel, en conformité avec la Charte de Transition (article 10) (Abbink 2000 ; Merera G. 2003 ; Kassahun B. 2003). L'assemblée Constituante élue en juin 1994 vote la Constitution de la République Fédérale Démocratique d'Éthiopie le 8 décembre de cette même année<sup>292</sup> qui entre en vigueur le 21 août

---

<sup>290</sup> Les huit autres régions sont, selon leur ordre administratif chronologique: Tigraï, Afar, Amhara, Oromia, Somali, Benichangoul-Goumouz, région Sud (Southern Nations, Nationalities and Peoples' Regional State), Gambella, Harar, Addis-Abeba, et Diré-Daoua.

<sup>291</sup> Le deuxième parti le mieux représenté est le Front de libération oromo (FLO), avec 12 sièges. Les sièges restants sont répartis entre les vingt groupes politiques présents.

<sup>292</sup> Les élections de juin 1994 assurent 487 sièges au FDRPE au sein de l'Assemblée Constituante, sur un total de 547.

1995 et confirme les principes de la Charte : la formule fédérale est fondée sur les « Droits des Nations, Nationalités, et Peuples », dont celui de faire sécession (article 39), légitimée par le suffrage universel. Un Parlement bicaméral est instauré. Il est composé de deux chambres : la Chambre des représentants des peuples (House of People's Representatives) est élue au suffrage universel pour une durée de cinq ans (547 membres) ; la Chambre haute (House of Federation) représente les Nations, Nationalités et Peuples d'Éthiopie (un représentant pour 100 000) (108 membres). Le Premier ministre, qui concentre l'essentiel des pouvoirs, est issu de la formation politique majoritaire au sein de la Chambre des représentants du Peuple et la durée de son mandat demeure liée à cette Chambre basse (Assefa F. 2006, 2007).

La rupture institutionnelle avec les régimes précédents est donc validée par la Charte puis la Constitution de la Seconde République éthiopienne. Il suffit d'observer les campagnes médiatiques aujourd'hui encore (affichage ou télévision) pour voir à quel point le texte a été élevé depuis 1995 en véritable mythe fondateur du nouveau régime. Que ce soit à l'occasion des élections locales ou générales, ou de la commémoration de la chute du *därg* (*Genbot 20*), les images du texte sont incessamment exposées et font désormais partie de l'identité même du FDRPE qui se l'approprie largement. Cette fusion entre le texte suprême et le groupe au pouvoir révèle surtout la permanence paradoxale d'une autre fusion, celle de l'État et du parti au pouvoir (voir l'affiche ci-dessous diffusée à l'occasion de la célébration de *Genbot 20* en 2008). État et gouvernement ne font qu'un. Le *māngest* signifie toujours aussi bien l'un et l'autre.





Figure n° 11 : Cliché pris par l’auteur sur la place d’Arat Kilo, Addis-Abeba, juillet 2008. On constate sur cette affiche éditée à l’occasion du 17<sup>e</sup> anniversaire du renversement du *därg* (*Genbot 20*) la fusion entre les deux mythes fondateurs du régime, émanant tout deux du FDRPE : *Genbot 20* et le texte constitutionnel. En haut on peut lire : « **Genbot 20, pour la renaissance éthiopienne !!** » (Littéralement : « Genbot 20, faire la renaissance de l’Éthiopie !! »  
 Les drapeaux (en bas) représentent les neuf régions fédérées.  
 Notons également le symbole du Millénaire apparaissant en haut à droite.

Mais les limites de la démocratisation apparaissent dès la période de transition. Derrière le jargon démocratique et libéral sans doute destiné à satisfaire le nouveau partenaire américain et les institutions financières internationales, le nouveau système se referme rapidement sur lui-même (Ottaway 1995). La rédaction de la Charte de transition elle-même avait été discutée préalablement à la conférence de juillet, et comme le note S. Vaughan, il s’agissait de valider le texte durant la conférence plutôt que de le discuter (Vaughan 1994 : 15).

De même, le FDPRE ne permet pas le retour du PRPE lors de la transition. Meison reste également exclu de la scène politique ainsi que la Coalition des forces démocratiques éthiopiennes (CFDE).<sup>293</sup> Le Front de Libération Oromo quitte

<sup>293</sup> Coalition of Ethiopian Democratic Forces (COEDF) (voir *infra*).

rapidement le Gouvernement de transition et appelle au boycott des élections de 1992 destinées à élire les représentants locaux de *wäräda* et des *käbälé* (unités administratives héritées du *därg* et conservées). D'autres formations politiques sont exclues du GTE suite à leur participation à la Conférence de Paris de mars 1993. Cette conférence ambitionnait d'organiser, parallèlement au GTE, une Conférence nationale de paix et de réconciliation en décembre 1994 à Addis-Abeba (Kassahun 2003 : 121). Cet événement avait regroupé de nombreuses associations et des représentations politiques de diverses tendances, telles que la CFDE, le PRPE, le Meison, l'UDE de Menguesha Seyoum, l'All-Amhara Political Organization, le Front National de Libération de l'Ogaden etc.<sup>294</sup> La conférence de décembre 1994 rassemble les groupes rejetant une transition qu'ils considèrent conduite par le FDRPE. Elle conduit à la formation du Conseil des Forces Alternatives pour la Paix et la Démocratie (CFAPD)<sup>295</sup> qui fédère ainsi des tendances à la fois nationales et multinationales. L'échec de la coalition à former une plateforme solide pour l'émergence d'une véritable opposition au FDRPE permet à ce dernier de s'imposer.

Les élections de 1992 confirment une victoire écrasante du FDRPE.<sup>296</sup> Les élections générales de 1995 visent quant à elles à former la première Chambre basse (Chambre des Représentants du peuple) du nouveau régime, constituée de 540 représentants.<sup>297</sup> À l'issue d'élections à nouveau controversées et boycottées par les principaux groupes d'opposition, le FDRPE obtient une large majorité de 491 sièges. Les élections générales suivantes de 2000 souffrent des mêmes critiques (intimidations, violences, et trucages) poursuivant ainsi ce que Merera G. nomme les « grands échecs » de l'État éthiopien (Pausewang & Tronvoll 2000 ; Aalen & Pausewang & Tronvoll 2002 ; Merera G. 2003b ; Kassahun B. 2003 ;

---

<sup>294</sup> Rappelons que parmi ces groupes, le PRPE et l'UDE avaient combattu contre le FPLT au Tigräï avant que ce dernier ne les expulse de cette région. Il était ainsi peu probable que le FDRPE, mené par le front tigréen, permette le retour de tels groupes après une victoire durement acquise lors d'une guerre de plus de quinze ans.

<sup>295</sup> Council of Alternative Forces for Peace and Democracy (CAFPDE).

<sup>296</sup> Le FDRPE remporte alors une écrasante majorité avec 534 sièges. Les 12 sièges restant reviennent à l'OLF qui quittera le gouvernement de transition quelques mois plus tard.

<sup>297</sup> Selon la Constitution de 1995, le système fédéral éthiopien est bicaméral. La Chambre Haute représente les Nations, Nationalités et Peuples d'Éthiopie (108 sièges). La Chambre basse est élue au suffrage universel pour un mandat d'une durée de cinq ans (546 sièges).

Leonardo 2006). Les élections de 2005 qui avaient vu une libéralisation de la parole inédite durant la période préélectorale se soldent par une reprise en main du pouvoir, et finalement un bain de sang (Schmidt 2005 ; Abbink 2006 ; Gilkes 2007 ; ICG 2009 : 8-12). Quant aux élections générales de mai 2010 qui révèlent la reprise en main du régime par le FDRPE suite aux événements de 2005, elles s'achèvent sur une victoire du FDRPE qui obtient 99,6 pour cent des votes (seuls un représentant indépendant et un opposant siègent aujourd'hui à la chambre basse). De façon générale, il semblerait que le débat sur l'échec démocratique du régime actuel soit ainsi devenu obsolète, tellement les évolutions électorales et les études sérieuses s'accordent sur le tournant « autoritaire » rapidement pris par le régime (Fantini 2008 ; Aalen & Tronvoll 2008).

Différents arguments ont été avancés quant aux facteurs de cet échec de la « démocratisation » du régime éthiopien depuis 1991. Certains observateurs ont souligné la dichotomie (voire les contradictions) existant entre les institutions fédérales ou les principes constitutionnels d'un côté, avec les pratiques politiques autoritaires persistantes de l'autre (Aberra J. 1994 ; Brietzke 1995 ; Aalen 2002, 2006 ; Paulos M. 2003 ; Keller 2005 ; Abbink 2009). D'autres se sont penchés plus spécifiquement sur les dangers inhérents à la formule ethnolinguistique adoptée par le FDRPE durant la période de transition (Vaughan 2003, 2006 ; Merera 2003a, 2003b, 2007 ; Assefa F. 2003). Un troisième argument insiste sur la « culture politique autoritaire » éthiopienne qui expliquerait largement l'échec de la démocratisation en Éthiopie (Tronvoll & Vaughan 2003 ; Abbink 2006). Un quatrième argument souligne quant à lui le caractère transitoire du régime. Ce dernier se trouverait, selon cet argument, dans une période de transition entre un « régime autoritaire », voire « totalitaire », et un « régime démocratique » (Alemseged A. 2004 ; Tronvoll 2009 : 450).

Ce dernier argument est néanmoins problématique. En effet, nous avons vu qu'un système totalitaire ne pouvait exister. Le secteur périphérique constitue par définition ce que le secteur central ne peut contrôler entièrement. *A contrario*, le coup d'état de 1960 ou la révolution de 1974 ont montré que la dissidence pouvait

émaner du secteur central lui-même. Le secteur central ne peut donc lui-même faire l'objet d'un contrôle total. Par ailleurs, l'idée de transition appliquée à l'étude de la situation présente pose un problème analytique, dans la mesure où il nous est impossible de prédire l'avenir et où l'idée de transition fait courir le risque d'une appréciation téléologique de l'histoire. Qui plus est, cette idée renvoie à une interprétation en lien avec la « transitologie » ou la « consolidologie » apparue avec les vagues de démocratisation des années 1980 en Amérique du Sud et la décennie suivante en Afrique. Or, les limites de ces approches et de leurs « zones grises »<sup>298</sup> ont depuis fait l'objet de nombreuses critiques, notamment dans leurs tentatives de typologie des régimes « en transition » (Buijtenhuis & Thiriout 1995 ; Quantin 2000 ; Geisser & Camau 2003 ; Geisser et *alii.* 2008). Surtout, il paraît aujourd'hui problématique de parler de transition démocratique en Éthiopie, dans la mesure où certains représentants du régime eux-mêmes admettent qu'un tel objectif n'est plus une priorité : « We have stopped pretending democracy any more ; this is a struggle for survival ».<sup>299</sup>

Enfin, un dernier argument tend à souligner l'héritage idéologique du FDRPE : la Démocratie révolutionnaire (*abyotawi dimokrassi*), qui expliquerait la « culture autoritaire » des anciens dirigeants marxiste-léninistes-maoïstes (Tronvoll & Vaughan 2003 ; Abbink 2006 ; Lefort 2010 ; Tronvoll 2010). Ce dernier argument, souvent évoqué mais peu développé, mérite ici quelques précisions, dans la mesure où nous le situons pour notre part au cœur de la crise de l'État éthiopien depuis 1991.

---

<sup>298</sup> Ce que David Collier et Steven Levitsky appellent des « démocraties à adjectif » ; Voir COLLIER D. & LEVITSKY S., « Democracy with Adjectives : Conceptual Innovation in Comparative Research », *World Politics*, vol. 49, n°3 1997.

<sup>299</sup> Entretien avec un cadre du FPLT, source confidentielle, Éthiopie, mai 2008, par et cité dans L. Aalen & K. Tronvoll, « The 2008 Ethiopian Local Elections : The Return of Electoral Authoritarianism », *African Affairs*, 108/430, 2008, p. 120.

### 1.1.2. La résilience de la démocratie révolutionnaire (*abyotawi dimokrassi*) : héritage et adaptation d'un système antidémocratique

Dès son arrivée au pouvoir, le FDRE annonce l'abandon du modèle albanais qui rejetait la démocratie parlementaire et le libéralisme (Ottaway 1995 ; Young 1997 ; Medhane T. & Young 2003). La fin de la guerre froide, le soutien recherché auprès des États-Unis et la nécessité d'attirer les fonds internationaux afin de reconstruire le pays expliquent ce tournant idéologique. Le FDRPE prône désormais le marché libre et instaure le multipartisme au sein d'un régime bicaméral. Une Agence de Privatisation voit le jour sous les auspices du nouveau gouvernement et le Code des investissements est révisé afin de permettre le développement du secteur privé (Tronvoll & Vaughan 2003 : 74-74).

Pourtant, de façon *a priori* surprenante, ces réformes libérales ne signifient nullement l'abandon de l'*abyotawi dimokrassi* qui demeure le pilier idéologique du front au pouvoir (le FPLT). Alors que la plupart des mouvements africains se revendiquant de la révolution démocratique nationale abandonnent l'idéologie héritée du marxisme-léninisme au tournant des années 1990 (Cahen 2006 ; Darraq 2010), la coalition éthiopienne conserve et revendique plus que jamais cette filiation idéologique. Ainsi, le programme du FDRPE publié en 1991 (1983 selon le calendrier éthiopien) s'intitule « Programme de la démocratie révolutionnaire de l'EPRDF » (*YeEhadig Abyotawi Dimokrassi Program*). Meles Zenawi confirme lui-même cet héritage assumé lorsqu'il déclare à l'occasion de la conférence des cadres de Mākälé en 1994 que la démocratie révolutionnaire représente la doctrine la plus appropriée et indispensable au développement économique durable du pays (Aregawi B. 2009 : 190). Alors même que le régime rédige la nouvelle Constitution, opte pour le multipartisme, le système représentatif et emprunte la route qui mène à l'économie de marché, Meles déclare son attachement à la doctrine antiparlementaire en prônant le centralisme démocratique. Encore récemment, les élections générales de 2010 ont été l'occasion pour le gouvernement de confirmer cette ligne politique. On peut en effet lire dans le programme du FDRPE publié à cette occasion :

« The EPRDF owes its successes over the past decade in guiding the Ethiopian people under its leadership to two key instruments that define its nature; these are its partisanship to the people and revolutionary democracy it advocates » (EPRDF Program, 2010: 3).

Cette idéologie, présentée comme l'antithèse des principes démocratiques libéraux, explique l'autoritarisme du FDRPE (Tronvoll & Vaughan 2003 : 116 ; Lefort 2010 : 442 ; Tronvoll 2010 : 4). Comme le note justement J. Abbink : « The party in power (...) - a fact often forgotten - is one advocating 'revolutionary democracy,' not liberal democracy. (...) It derives from a combination of Marxist and ethno-regional ideology and has no negotiated, evolutionary basis in Ethiopia (Abbink 2006: 195) ». En effet, plus qu'un discours statique hérité de la période de la lutte et de la Ligue marxiste-léniniste révolutionnaire, l'*abyotawi dimokrassi* doit être considérée comme un outil idéologique flexible servant une stratégie discursive qui sait s'adapter au nouvel environnement libéral international dominant.

C'est l'opposition même entre la démocratie libérale et l'*abyotawi dimokrassi* qui doit être remise en cause. Car les deux doctrines ne s'excluent pas mais se complètent. L'ancrage de la doctrine révolutionnaire est en effet rendu possible en Éthiopie grâce au Parlementarisme de type libéral. C'est cette relation d'interdépendance paradoxale qui explique aujourd'hui la nature de l'autoritarisme éthiopien. On ne peut donc considérer de façon séparée les institutions « libérales » d'un côté et les pratiques (ou la « culture ») autoritaires de l'autre (Aalen 2002), ou encore les « institutions républicaines » comme une simple façade institutionnelle aux « pratiques autoritaires » (Abbink 2009). Plutôt, les institutions mises en place après 1991, de même que les pratiques, sont à la fois « libérales » et « démocratiques révolutionnaires ». Car la « culture » autoritaire ne peut être considérée comme figée. Elle est adaptée selon les contextes, les contraintes et les opportunités dans lesquelles se développe la doctrine depuis l'arrivée au pouvoir du FDRPE. Le secteur politique central se reconstruit donc autour d'une idéologie hybride à partir des normes internationales « démocratiques libérales » adaptées à des pratiques « démocratiques révolutionnaires ».

## **Le libéralisme au service du projet antilibéral**

*L'abyotawi dimokrassi* est essentiellement définie de façon négative par le FPLT-FDRPE. Elle s'opposerait radicalement au « libéralisme » ou au « néolibéralisme » de l'Occident, ces nouveaux « ennemis néo-impérialistes » à combattre (Yosyas K. 2010 ; Adal I. 2010 ; Lefort 2010 : 442). Pourtant, les discours ayant recours à cette idéologie n'hésitent pas à défendre des positions s'inspirant davantage du libéralisme que de l'idéal révolutionnaire des penseurs socialistes utopiques du XIX<sup>e</sup> siècle. En effet, alors que le discours reste radical et révolutionnaire, l'organisation politique formelle ne l'est guère (hormis bien sûr l'originalité de la formule ethnofédérale).

Présentée comme l'essence du processus de démocratisation, *l'abyotawi dimokrassi* est symbolisée par la Constitution de 1995, érigée en mythe fondateur, particulièrement à l'occasion des campagnes pré-électorales. Le multipartisme et les élections accompagnent le mythe constitutionnel et lui donnent sa substance. Cette politique s'apparente pourtant davantage à une « politique des modèles » (Darbon 2009) qu'à une véritable alternative à la démocratie représentative électorale du monde libéral. Constitution, multipartisme et élections sont les symboles d'un monde aux valeurs globalisées dans lequel ils représentent la clé d'une reconnaissance de tout processus de démocratisation. On peut ainsi lire dans le rapport du septième congrès du FDRPE:

« As we all know, the constitutional democratic system we are in the process of building requires the ballot box to be the only way of assuming state power in our country » (report of the 7<sup>th</sup> Congress of EPRDF, p. 27).

Un représentant du FDRPE confirme ce point de vue à l'occasion du premier débat télévisé lors de la campagne pour les élections de 2010 dans lequel il expose la définition donnée par le parti au pouvoir de *l'abyotawi dimokrassi* :

« It is impossible to introduce democracy without democratic institutions (...). One of the democratic institutions is parliament (...) and multi-party system. Our parliamentary system has been made to meet the international standards of multi-party system and democracy

especially for the last five years (...). The house of federation is another democratic institution (...) ».<sup>300</sup>

La démocratie révolutionnaire emprunte donc les outils de la démocratie libérale représentative occidentale pour légitimer sa domination, alors même que l'opposition au libéralisme occidental se situe au cœur du discours des penseurs d'*Ehadig* (FDRPE). L'affiche ci-dessous, photographiée par l'auteur trois mois avant les élections de 2010 est révélatrice de la conjonction idéologique du « Nord » (représenté ici par l'Union européenne) et du gouvernement éthiopien.



Figure n° 12 : Affiche diffusée à l'occasion des élections générales de mai 2010 (cliché de l'auteur) Addis-Abeba, février 2010.

<sup>300</sup> Cf. *Ato* Haile Mariam Desalegn, représentant du FDRPE premier 'six-party debate' dont le theme est "démocratie et bonne gouvernance", 12 février 2010, Ethiopian Television (ETV).



L'idéologie révolutionnaire adopte donc une structure politique libérale : au-delà de la représentation ethnique des candidats, le système conserve une logique « une personne, une voix ». La Constitution fédérale doit garantir ce système du multipartisme et assurer les élections « libres et justes ». Mais les élections n'ont été ni justes ni libres depuis l'arrivée du nouveau régime.<sup>301</sup> L'illusion électorale n'est pourtant pas étonnante, dans la mesure où elle résulte de l'incompatibilité profonde entre l'idéologie démocratique révolutionnaire du FPLT-FDRPE et le multipartisme. En outre, le régime éthiopien emprunte les symboles des régimes occidentaux tant fustigés, ce qui engendre une tension idéologique inévitable.

Si Meles Zenawi lui-même n'hésite pas à rappeler que la force de la démocratie révolutionnaire éthiopienne réside dans sa résistance, voire son combat face au « libéralisme » et au « néolibéralisme »<sup>302</sup>, force est de constater que les élections tendent à servir le même dessein dans ces différents systèmes de valeur : légitimer par les urnes un pouvoir libéré de toute sanction populaire durant son mandat. Le système électoral « révolutionnaire » présente en effet les mêmes défauts inhérents à la démocratie électorale représentative. Il recourt à ces deux « fictions fondatrices » soulignées par P. Rosanvallon au sujet des démocraties occidentales : il considère que le plus grand nombre vaut pour la totalité, et identifie la nature d'un régime à ses conditions d'établissement (Rosanvallon 2008 : 11). Il n'est donc ni surprenant que la démocratie révolutionnaire se soit appropriée le système représentatif libéral, en Éthiopie ou ailleurs, ni que la démocratie définie à partir de cette seule séquence électorale soit financée par l'Union européenne. La participation populaire à la vie politique éthiopienne n'a guère d'existence en dehors des élections, notamment depuis les élections générales de 2005 clôturées dans un bain de sang. Les élections de 2010 ont quant à elles été révélatrices d'une

---

<sup>301</sup> Voir KASSAHUN Berhanu, « Party Politics and Political Culture in Ethiopia, in *African Political Parties* », dans *African political Parties, Evolution, Institutionalisation and Governance*, MOHAMED Salih M.A. (dir.), Pluto Press London, OSSREA, 2003, p. 115-147; AALEN Lovise, PAUSEWANG Siegfried & TRONVOLL Kjetil, *Ethiopia since the Derg, A Decade of Democratic Pretension and Performance*, Zed Books, London, 2002; YOUNG John, *Peasant Revolution in Ethiopia, The Tigray People's Liberation Front, 1975-1991*, 1997, p. 209; LEFORT René, « Power – mengist – and peasants in rural Ethiopia : the post- 2005 interlude », *Journal of Modern African Studies*, Cambridge University Press, 48, 3, (2010), p. 435-460.

morosité générale en raison de la peur des Éthiopiens à s'exprimer librement sur des sujets politiques (Hagmann 2010 ; Tronvoll 2010).<sup>303</sup> Comme en Europe ou ailleurs, les élections ne peuvent être suffisantes pour qualifier un régime de démocratique. Elles ne représentent qu'une condition parmi d'autres dans la création d'un environnement « démocratique ». De nombreuses études ont démontré les défauts des systèmes représentatifs électoraux mis en place depuis le XIX<sup>e</sup> siècle (Macpherson 1985 ; Rosanvallon 2006).<sup>304</sup> Et lorsque la « démocratie » semble se limiter à ce système formel comme en Éthiopie, ces défauts n'en sont qu'exacerbés.

Cet emprunt au libéralisme sert paradoxalement les fondements mêmes de la démocratie révolutionnaire éthiopienne dans laquelle un « vanguard party » représente l'élite éclairée d'un peuple considéré comme homogène. Il s'agit là d'une contradiction profonde du régime : celui d'un multipartisme érigé en mythe fondateur mais alimenté par une idéologie révolutionnaire héritée de la lutte armée et qui ne tolère aucune opposition politique. L'outil libéral électoral se trouve alors instrumentalisé par et pour l'*abyotawi dimokrassi*, ce qui explique ce surprenant mariage que l'on retrouve dans de nombreux pays du continent depuis la vague des indépendances. Le modèle électoral approprié sert en effet autant les desseins d'une démocratie révolutionnaire éthiopienne que les République togolaise ou congolaise (Quantin 2010). La démocratie révolutionnaire éthiopienne représente donc un outil de légitimation malléable en fonction des contextes nationaux ou internationaux et ce, depuis la fondation du FPLT. Elle parvient à condamner le libéralisme politique tout en empruntant son outil le plus emblématique, l'élection au suffrage universel égal et secret. Ce que V. Foucher note à propos d'autres États

---

<sup>302</sup> MELES Zenawi, « Dead End Neo-Liberal Paradigm in the African Renaissance », *The Ethiopian Herald*, 15 février 2008.

<sup>303</sup> Mes observations effectuées lors d'un séjour de recherche de trois mois avant les élections de 2010 (février-avril 2010) confirment ce climat de peur. Les menaces répétées de Meles Zenawi envers les opposants politiques quelques semaines avant le scrutin, ou encore la politique du porte-à-porte des représentants d'*Iheadig* (afin d'inciter les électeurs à voter pour le FDRPE) ont participé à ce climat de peur, et sans doute, à la victoire électorale du FDRPE.

<sup>304</sup> Voir également BLONDIAUX Loïc, *Le nouvel esprit de la démocratie, Actualité de la démocratie participative*, Seuil, La République des Idées, 2008. , SINTOMER Yves, *Le pouvoir au peuple*, La Découverte, 2007, MANIN Bernard, *Principe du gouvernement représentatif*, Flammarion, 1996 ; MOUFFE Chantal, *The Democratic Paradox*, Radical Thinkers, London, New York, 2009.

du continent vaut également pour le cas éthiopien qui, en ce sens, n'a rien de révolutionnaire : « Les régimes ont appris à jouer le jeu de la démocratisation en le faussant de mille manières (...). Renfloués et désendettés (...) [ils] peuvent même revendiquer à nouveau leur place dans le grand récit du développement. Leur levier électoral n'en est que renforcé. On le voit, l'élection et l'alternance relèvent de dynamiques complexes et ne suffisent pas à elles seules à garantir la démocratie » (Foucher 2009 : 136).

On peut ainsi considérer que la démocratie révolutionnaire s'est accommodée d'une doctrine qui, finalement, ne semble pas pénaliser les gouvernants réélus qui se trouvent désormais investis, par les élections, d'une légitimité non seulement sur la scène nationale, mais également vis-à-vis de leurs partenaires extérieurs. L'*abyotawi dimokrassi* s'est approprié le système représentatif comme un outil libéral en vue de la survie de sa doctrine révolutionnaire. Ainsi, ce sont tout à la fois les structures et les pratiques qui peuvent être considérées libérales et révolutionnaires.

### **L'*abyotawi dimokrassi* : une idéologie intrinsèquement violente**

Si l'*abyotawi dimokrassi* s'accommode relativement bien des outils libéraux, elle conserve cependant ses aspects organisationnels et politiques hérités de la lutte de libération. Souvent assimilé à l'État dans les textes et discours gouvernementaux, le parti est omniprésent. Sa structure d'encadrement héritée de la période de libération se retrouve dans sa défense officielle du centralisme démocratique, ce qui constitue une des continuités idéologiques et organisationnelles du mouvement :

« All organizations that come under EPRDF umbrella are those which are led by democratic principles and those which respect democratic centralism » (EPRDF Statute 2010 : 5-8).

À partir d'une logique similaire aux discours électoraux, le FPLT-FDRPE prône tout à la fois le principe léniniste du centralisme démocratique, le fédéralisme (Constitution de 1995) et la décentralisation (assimilée dans le discours officiel à la démocratisation), faisant apparaître une nouvelle contradiction entre le système de valeur d'un côté, et la structure formelle de l'État de l'autre.

*L'abyotawi dimokrassi* révèle alors une structure hiérarchique rigide et centralisée dans laquelle tout est dirigé par le haut. Ce centralisme se retrouve dans les procédures d'évaluations internes au parti (*gem gema*) tant craintes par les administrateurs (Aalen 2002 ; Paulos M. 2003).<sup>305</sup> La stratégie de recrutement massif de partisans décidée au 6<sup>e</sup> congrès du FDRPE (2006) et présentée dans le rapport du 7<sup>e</sup> congrès (2010) illustre quant à elle cet héritage centralisateur hérité de la période de lutte armée, mais aussi la politique agressive d'intégration des nouveaux membres. La « renewal strategy » adoptée après la guerre contre l'Érythrée et les « purges » de 2001 (Young & Medhane T. 2003), puis réaffirmée après les élections de 2005, confirme également la volonté du FDRPE de devenir un parti de masse. Le parti est aujourd'hui estimé à 5 millions de membres par les autorités, contre seulement 760 000 en 2005 (Tronvoll 2010 : 12).

Les grandes organisations « populaires » contrôlées par le parti telles que la Ligue des Femmes<sup>306</sup> et la Ligue de la Jeunesse doivent par ailleurs être mises à contribution dans cet élargissement de la base partisane. Le FDPRE recrute à la fois dans les zones rurales et en ville. Dans le monde rural, les paysans « modèles » sont désormais érigés en héros stakhanovistes désignés et cooptés au sein de l'administration locale (Lefort 2010). Ils font partie de cette nouvelle classe ciblée par le pouvoir et sur laquelle il faudra désormais compter : les classes

---

<sup>305</sup> Ces séances héritées du système militaire du FPLT pendant la lutte et élargies à l'ensemble de l'administration après 1991 consistent en des évaluations « politico-administratives [qui] permettent de manipuler et de renverser la nomination ou le renvoi de fonctionnaires et de représentants du gouvernement » (Hagmann 2005 : 524). Comme le définit le FDRPE lui-même, ce processus de « critique » et d'« autocritique » est un « instrument utilisé afin de réprimander les défauts et les erreurs » commises par les membres du parti (EPRDF 2000 : 121).

<sup>306</sup> Bien que ces organisations aient été séparées officiellement du FDRPE en 1997, leurs liens demeurent très étroits (Tronvoll & Vaughan 2003 : 115). Le fait que la présidence de

intermédiaires, formées notamment des jeunes diplômés que le FDRPE entend en priorité recruter. Ce nouveau relais de contrôle de la population doit fournir ce qui est officiellement appelé le « middle level effective leadership » (7<sup>e</sup> congrès EPRDF2008 : 4-5).<sup>307</sup> Ces membres, ces « middle level vanguards », sont chargés d'investir les différentes entités administratives par lesquelles passent le quotidien des populations (le *käbälé* surtout, mais aussi le *wäräda*) :

« (...) Increasing membership, priority was given to leadership at *kebele* and *woreda* level leadership and to strengthening study cells and primary organizations in order to build the capacity of members; creation and strengthening of various mass organizations, particularly women's and youth leagues (...) » (7<sup>e</sup> congrès EPRDF2008 : 5-7).

La stratégie d'encadrement (Clapham 2002) héritée de la lutte armée nécessite une telle politique de recrutement massif servant à contrôler la société jusqu'à ses plus bas échelons. Ainsi, la mission allouée aux nouveaux cadres du parti de forger les façons de penser de la société ne surprend guère :

« The next point of focus is the capacity of the intelligentsia, which can, and should, play the role of creating efficient citizens, and disseminate and create revolutionary democratic concepts. Mobilizing this force under our aim and recruiting the highest capacity for our party means exerting influence and shape way of thinking of the society at large (...) » (EPRDF 7<sup>th</sup> Congress Report, 97).

Il ne s'agit donc pas d'informer ou de débattre, mais de former et d'imposer. On touche ici à l'un des aspects essentiels de l'*abyotawi dimokrassi*: recruter des « vanguard members », forger leur esprit et les disperser dans les rouages de la société afin qu'ils puissent propager la parole officielle. L'*abyotawi dimokrassi* entend bien se lancer dans la conquête des esprits, à cette « violence sans violence » (Godelier 1980).

On trouve ici, de façon très claire, la confusion entre État et parti. Les représentants de l'État ont en effet pour tâche de diffuser les idées du parti dans une administration dont les membres ayant des postes à responsabilités passent

---

l'Association des Femmes éthiopiennes soit assurée par Azeb Mesfin, l'épouse de Meles Zenawi, illustre de telles connexions.

<sup>307</sup> Notons que la composition sociale de ces nouvelles « classes intermédiaires » ne fait pas l'objet d'une description détaillée dans les rapports du FDRPE en notre possession.

normalement par le parti. Cette politique de formation d'une armée d'élites éclairées montre un certain fléchissement du modèle maoïste adopté durant la lutte de « libération » et le retour à une conception plus léniniste de la révolution qui s'appuiera davantage sur une classe urbaine émergente que sur les paysans qui, au mieux, auraient pour rôle de supporter le soulèvement des groupes urbains.

*L'abyotawi dimokrassi* constitue donc une idéologie malléable en fonction des contextes et ce, depuis la lutte de libération. Elle s'accommode d'emprunts au libéralisme qu'elle fustige par ailleurs, tant que celui-ci sert le système dirigiste. Si démocratisation éthiopienne il y a, elle vient d'en haut. État, parti et gouvernement ne font qu'un, et leurs agents sont chargés de diffuser le système de valeurs « révolutionnaires » dans la société. Cette stratégie ne laisse pas d'espace au débat ou aux oppositions (la fermeture de l'espace politique depuis les élections de 2005 confirme cette tendance). Le débat est remplacé par une stratégie d'éducation, c'est-à-dire d'imposition des valeurs démocratiques révolutionnaires, par l'intermédiaire des nouvelles élites paysannes ou urbaines :

« Shaping the way of thinking of these people should be treated in the latter phase of recruitment (...). Understanding that one who passed the above criterion has his/her own outlook, we will arrange special approach that can change this outlook » (EPRDF Report, 7<sup>th</sup> Congress 2008: 102-103).

La nature intrinsèquement violente du nouveau régime apparaît dans cette volonté d'imposer. *L'abyotawi dimokrassi* représente bien une articulation entre un héritage idéologique ancré dans la guerre froide et ses adaptations contextuelles qui lui permettent de coexister avec le libéralisme. C'est d'ailleurs ce dernier qui lui donne aujourd'hui un nouveau souffle puisque qu'il représente à la fois une source d'inspiration et de légitimation<sup>308</sup>, un nouvel « ennemi » à combattre. La contradiction fondamentale entre l'idéologie essentiellement violente et son jargon démocratique (Young 1997 : 211) explique en partie les tensions persistantes au sein des secteurs et entre les secteurs.

---

<sup>308</sup> Il n'est pas rare que le gouvernement éthiopien réponde aux critiques internationales en arguant d'une inspiration occidentale dans ses réformes. Ce fut récemment le cas pour les réformes de lois sur la presse ou la loi antiterroriste (voir *infra*).

L'absence de pratiques démocratiques en dehors de son aspect électoral représentatif emprunté de façon pragmatique au libéralisme semble cependant avoir progressivement vidé la démocratie révolutionnaire éthiopienne de sa substance. Loin d'être une Assemblée nationale dont la création aurait été impulsée par les « nouvelles couches sociales » (Elias 1975), le Parlement éthiopien demeure par exemple contrôlé par le parti au pouvoir. La caricature de Meles Zenawi ci-dessous publiée en 2001 dans le *Reporter Magazine* illustre le dangereux équilibre auquel de chef de l'État se livre :



Figure n° 13 : Caricature de Meles Zenawi publié durant la crise de 2001 dans *The Reporter Magazine*, Mai 2001 (Genbot 1993 EC). Cliché de l'auteur, Addis-Abeba, janvier 2008

Entre deux chaises (« démocratie libérale » à gauche ; « démocratie révolutionnaire » à droite)<sup>309</sup>, le grand écart de Meles semble d'autant plus périlleux que les cordes qu'il tenait auparavant lui échappent désormais. Accrochée sur la corde en haut à gauche, la pancarte « libérale »

<sup>309</sup> « Libéral dimokrassi » sur la chaise de gauche ; « abyotawi dimokrassi » sur la chaise de droite.

indique : « Suprématie de la loi, Loi des riches, Droits des individus », en opposition à la pancarte suspendue à la corde « révolutionnaire » de droite sur laquelle on peut lire : « Marx, Engels, Lénine, Staline... ».

Ainsi, plutôt qu'une « culture » ou une « restauration » de l'autoritarisme sous le régime de Meles Zenawi, on assiste davantage à une redéfinition de l'autoritarisme depuis 1991, forcé de s'accommoder des modèles libéraux dans un nouveau contexte international. La résilience de l'autoritarisme éthiopien après 1991 s'explique ainsi par le double héritage des pratiques nées de la lutte contre le *därg* d'un côté, et de la structure même de l'État éthiopien de l'autre. Ces ajustements expliquent en partie le bricolage idéologique et politique que révèle de façon surprenante l'*abyotawi dimokrassi*, « héritière » désormais non seulement du marxisme, du léninisme, du maoïsme, mais également du libéralisme.<sup>310</sup>

## **1.2. Les limites du compromis économique**

La politique économique du nouveau régime souffre des mêmes ambiguïtés quant au modèle à adopter. L'abandon du modèle albanais couplé à la résilience de la démocratie révolutionnaire et de son centralisme démocratique conduit en effet à un système économique éthiopien hybride. La libéralisation du marché, nécessitée par la nouvelle conjoncture internationale et le renouvellement de l'alliance avec les États-Unis, se double d'un fort contrôle de l'économie par les dirigeants. Ceux-ci semblent permettre la privatisation à condition qu'elle demeure contrôlée par l'État-parti au pouvoir. Les ambiguïtés des réformes économiques entreprises depuis 1991 ont déjà été soulignées, relativement au maintien du statut de la terre et de la réforme de 1975 (Dessalegn R. 2004 ; Crewett & Korf 2008), à la stratégie économique des dirigeants qui demeure fondée sur le développement prioritaire de

---

<sup>310</sup> Soulignons ici que nous ne considérons pas l'*abyotawi dimokrassi* comme une application des thèses de Lénine, de Marx, ou de Mao. L'idéologie éthiopienne se revendique du « centralisme démocratique » léninien, mais son application diverge fondamentalement des théories de Lénine. Comme nous le notions, le nouveau régime emprunte ces notions qui se trouvent instrumentalisées en vue de légitimer un système autoritaire qui semble éloigné de l'idée léninienne du centralisme démocratique, organisation politique chargée initialement de favoriser les débats et la participation



l'agriculture (Bonger 2007)<sup>311</sup> ou à la structure de contrôle économique plus générale mise en place par le FDRPE malgré ses annonces de libéralisation et de privatisation (Tronvoll & Vaughan 2003 ; Paulos M. 2003 ; Merera G. 2003).<sup>312</sup>

Nous revenons ici sur le rapport entre le développement économique tel qu'il est perçu par le gouvernement éthiopien et la démocratisation. Ce rapport s'est radicalement inversé depuis le début des années 1990 où l'implantation d'un système démocratique était considérée comme la condition *sine qua non* à la perspective d'un développement économique soutenable. Au cours de cette décennie, le rapport causal s'inverse et fait à nouveau place à une perception développementaliste classique dans laquelle le développement économique devient la condition absolument nécessaire à l'instauration d'un système démocratique. Ce retournement développementaliste fait de la lutte contre le libéralisme une « guerre » des plus ambiguës.

### 1.2.1. La démocratisation sacrifiée sur l'autel du « développementalisme »

Lors de la période de transition, l'objectif premier des dirigeants est la reconstruction politique et économique du pays. Reconstruction qui passe inévitablement par une paix préalable et durable. Les discours des représentants du FDRPE sont alors relayés quotidiennement dans la presse officielle qui pose la paix et la démocratie comme les conditions premières à la reprise du développement économique. Cette logique dérive alors de l'analyse faite par le mouvement rebelle des causes des conflits sous le régime précédent. La nature autoritaire de ce dernier est en effet présentée par le FPLT-FDRPE comme la source première de la situation économique désastreuse dans laquelle se trouve

---

politique, notamment au sein du parti. Voir CAHEN Michel, « Le socialisme, c'est les Soviets plus l'ethnicité », *Politique africaine*, n° 42, juin 1991, p. 87-107.

<sup>311</sup> Entretien à l'Ethiopian Economic Association, Addis-Abeba, avril 2009 ; entretien avec Merera Gudina, Addis-Abeba, mai 2009.

<sup>312</sup> Contrôle qualifié par K. Tronvoll et S. Vaughan (2003 : 73-79) de « double bloc », relativement à l'Endowment Fund for the Rehabilitation of Tigrāi (créé en 1995) qui regrouperait les grandes entreprises affiliées au pouvoir d'un côté, et l'empire du riche éthio-saoudien proche du pouvoir Mohamed Al-Amoudi de l'autre. Ces deux blocs contrôlèrent les principales branches

alors le pays. L'extrait suivant du programme du FDRPE de 1991 (1983 selon le calendrier éthiopien) illustre cette analyse :

« In short, the call of national democracy, the issue of political rights and the economy were not fulfilled after the revolution of February [1974]. (...) As a result, the country has been exposed to the non-stop war. (...) The core of the struggle is Revolutionary democracy (...) » (*YeEhadig Abyotawi Dimokrassi Programme*, 1991, traduction non officielle).

Les causes des guerres et des échecs économiques étant considérées comme politiques, la solution doit également être politique. À nouveau, l'instauration de l'*abyotawi dimokrassi* devra permettre, selon les nouveaux dirigeants, la résolution des ces maux, comme en dispose le troisième point du programme de 1991 :

« The principal problems of the present Ethiopia can be solved by the sole solution of national democracy. (...) Besides giving rise to the democratic and political changes, the economy should be led in democratic manner in order to abolish poverty and backwardness in the country (...) ».

Cette logique n'a pas véritablement disparu, de sorte que l'on pouvait encore lire dans le rapport du 6<sup>e</sup> Congrès du FDRPE en 2006 ce rôle moteur donné à la démocratie sur la route vers le développement économique :

« (...) Democracy is a key instrument in promoting the struggle of putting in place the developmental political economy, and removing the rent collection political economy. Democracy is a key for development ».<sup>313</sup>

Cependant, alors que « le cœur de la lutte » visait à l'instauration d'un système démocratique en 1991, celui-ci est désormais limité à un rôle « instrumental ». Cette évolution révèle l'ambiguïté croissante des rapports entre démocratie et développement économique au sein des discours gouvernementaux depuis 1991. En effet, récemment, c'est le rapport lui-même qui semble s'être inversé, alors que le FDRPE semble fonder son pouvoir sur une légitimité davantage économique que démocratique. Meles Zenawi, homme fort du régime occupant les fonctions de

---

économiques et financières de l'économie éthiopienne, superposant ainsi non seulement l'État éthiopien à la coalition FPLT-FDRPE, mais également aux ramifications familiales des dirigeants.  
<sup>313</sup> EPRDF, *Development, Democracy and Revolutionary Democracy*, août 2006, p. 66 (nous soulignons).

Premier ministre depuis 1995, confirme la remise en cause de la démocratisation comme facteur à l'instauration de régime démocratique lorsqu'il déclare en 2008 :

« The effort to promote democratization in Africa without the transformation of political economy from one pervasive and rent-seeking to one value creation has simply provided democratic to pre-reform zero sum politics all over the continent. It hasn't so far succeeded in establishing stable democracy ». <sup>314</sup>

Le renversement de la logique entre démocratisation et développement économique se fait de plus en plus clair au cours des années 2000. Le facteur démocratique est en effet progressivement remplacé par l'économique. C'est du succès du développement économique que dépendra désormais la mise en place d'un système démocratique, comme le confirme on ne peut mieux cet extrait du programme publié par le FDRPE à l'occasion de la campagne électorale de 2010 :

« Revolutionary democratic objectives will be fulfilled only if they trigger on a successful economic development. Thus, economic development, the major objective of our organization is the foundation and pillar of all our goals » (EPRDF Program, 2010).

Cette tendance est également perceptible lors des débats pré-électorales de 2010 diffusés sur Ethiopian Television (en différés) à l'occasion desquels les représentants du FDRPE rappellent que leur « principal objectif est le développement ». <sup>315</sup>

La « stratégie du nouveau » (*Tehadso*) définie après la guerre contre l'Érythrée explique largement l'ambiguïté des relations entre démocratie et développement économique. La crise interne au FPLT puis au FDRPE en 2000-2001 conduit en effet à une réactivation par Meles Zenawi de la stratégie discursive fondée sur l'*abyotawi dimokrassi* (voir *infra*). Or, ce recours rhétorique implique une condamnation stratégique et publique du libéralisme. Il s'agit donc d'accommoder la lutte contre le libéralisme et la poursuite du modèle d'économie de marché nécessaire à l'attrait des

---

<sup>314</sup> Meles Zenawi, « Dead End Neo-Liberal Paradigm in the African Renaissance », in *The Ethiopian Herald*, 15 février 2008 (nous soulignons).

<sup>315</sup> Hailemariam Desalegn, *Six-party debate*, débat sur le fédéralisme (deuxième partie), ETV, diffusée le 2 mars 2010 (traduction non officielle de l'amharique). Membre du Comité Central du FPLT et ancien président de la région Sud, Hailemariam Dessalegn fait partie des figures montantes de la nouvelle génération politique. À l'issue du scrutin de 2010, Meles nomme Hailemariam ministre des Affaires étrangères à la place de Seyoum Mesfin, fidèle de Meles qui occupait cette fonction depuis la lutte contre le *därg*.

fonds et investissements internationaux. Autrement dit, il s'agit de superposer la rhétorique antilibérale au projet économique éthiopien lui-même tourné vers la mise en place du capitalisme.

La stratégie adoptée par le FDRPE consiste alors à identifier les « ennemis » du développement économique. Renouant avec le jargon marxiste, il faudra désormais mener une « lutte sans merci » contre les « capitalist rent-seeking systems » et les « rent collectors » qui deviennent les nouveaux « ennemis » du peuple éthiopien, tout particulièrement après les élections de 2005 (Lefort 2010). Ces forces « antidémocratiques » et « antidéveloppement », assimilées aux dissidents internes au FPLT de 2001 et à l'opposition éthiopienne après les élections de 2005, devront être remplacées par des « investisseurs constructifs » guidés par un « État développemental » (*developmental state*) (EPRDF 7th Congress Report : 12-13). Il revient donc à l'État-parti d'instaurer une « constructive developmental economy ». <sup>316</sup>

L'État éthiopien officiellement qualifié de « developmental state » a désormais pour tâche de contrôler le secteur privé en sus du secteur public. La logique développementaliste des dirigeants « pragmatiques » qui s'impose depuis la guerre contre l'Érythrée confirme la relégation corrélative de l'objectif démocratique au second plan, derrière le développement économique.

« In a country where constructive developmental economy is established, everyone will be beneficiary according to the efforts and influence one is exerting, which do have greater impact and opportunity on the realization of democracy and narrowing the gaps as well » (EPRDF Report, August 2006: 66).

### 1.2.2. La lutte ambiguë contre le libéralisme

La guerre rhétorique lancée contre le libéralisme ne peut cacher le paradoxe « développementaliste » du gouvernement éthiopien ainsi que son ambition affichée de suivre le modèle des dragons asiatiques. Ambition qui apparaît

---

<sup>316</sup> EPRDF, *Strategy of Revolutionary Democracy, Tactics and the Question of Leadership*, January 2007.

clairement à la lecture des discours et des rapports du FDRPE au début des années 2000. La démocratisation est ici radicalement abandonnée au profit d'un développement économique fondé sur un rôle important de l'État en vue d'intégrer le capitalisme global. La Corée du Sud et Taïwan sont régulièrement cités en *success story* dans la croisade contre les rent seekers :

« There was no other alternative they [Korea and Taiwan] could see except strengthening the private investors. Hence they were supposed to monitor and supervise the private investors in order to detach them from the rent collection » (EPRDF Report, August 2006: 43-44).

L'État reste le principal investisseur, et le secteur privé n'est encouragé que dans la mesure où il correspond aux priorités définies par l'État-parti. La démocratie révolutionnaire doit quant à elle créer les opportunités économiques nécessaires au développement du secteur privé et définir les priorités du pays (EPRDF Report 2010). Le rôle dévolu à l'État est justifié par sa capacité exclusive à conserver une véritable autonomie dans un monde globalisé. On retrouve ainsi la forte structure dirigée « par le haut », caractéristique de l'*abyotawi dimokrassi* qui se confond avec la structure politico-administrative décrite plus haut : les « economic vanguard forces » entraînées par le parti sont appelées à jouer un rôle économique central au sein des différents niveaux administratifs (*wäräda* et *käbälé*), de même que les associations de masse telles que la Ligue des Femmes ou la Ligue de la Jeunesse (EPRDF Program 2000, 2006, 2010).

L'État promeut par ailleurs les entrepreneurs et encense la réussite économique individuelle dans les colonnes des journaux officiels. Mais cet entrepreneuriat ne remplit guère les critères schumpetériens. Il doit être au service de l'État, c'est-à-dire de la démocratie révolutionnaire (EPRDF Report 2000 : 39-40).

L'État demeure ainsi au centre d'une économie partiellement privatisée mais fortement dirigée. L'État-parti contrôle les ressources et les distribue, dans les principaux domaines de l'économie. Il s'agit bien là d'un système hybride prônant l'instauration du capitalisme et d'une économie de libre marché, réinventant de façon surprenante le capitalisme en dehors du libéralisme économique. Ce compromis entre volontarisme et capitalisme est notamment justifié par le fait

qu'il n'existerait pas d'autre solution dans un monde globalisé : « there is no midway » (EPRDF 2006 : 9), comme l'indique l'extrait suivant publié en 2007 par le FDRPE :

« Ethiopia had no choice except employing free market economy in the time of Globalization.” (EPRDF Report, August 2006: 54). “The option provided here is to be good actor and competitor or to be an observer of such drama. There is no place to hide in this time of globalization, since the world is becoming a clear and plain field » (EPRDF Report 2007: 6).

Il s'agit pour l'Éthiopie d'intégrer le système capitaliste global et d'y occuper la place de « middle income country », sans pour autant compromettre la domination politique du parti à l'intérieur du pays. L'État éthiopien doit donc s'inspirer du libéralisme international et l'adapter au dirigisme du centralisme démocratique sur la scène interne :

« Though EPRDF strictly opposes liberalism, it believes in taking lessons from other countries constructive experience in which the free market economy is a good strategy on helping the democratic system, and encouraging creativity as well » (EPRDF Report 2006: 9)

L'approche développementaliste éthiopienne nécessite en effet une telle inspiration libérale dans la mesure où elle coïncide avec la vision exprimée par les dirigeants en termes d'étapes de développement.<sup>317</sup> Faisant écho aux étapes de développement de W. Rostow (Rostow 1959), cette stratégie rejoint par ailleurs l'idée selon laquelle la démocratisation suivra un développement économique posé comme une condition préalable.<sup>318</sup> On ne peut ainsi plus être surpris de voir les tenants de la démocratie révolutionnaire mentionner les États-Unis comme un modèle de « developmental state » à suivre.<sup>319</sup>

Les dirigeants éthiopiens adoptent ainsi une stratégie similaire à la celle de la sphère politique, appliquée à l'économie. Rejetant l'idéologie qu'ils qualifient de

---

<sup>317</sup> Le rapport de 2006 pose en effet le développement économique du pays en “trois phases”. Voir l'EPRDF Report 2006, page 26-27 et 57-58.

<sup>318</sup> Pour une critique de cette vision développementaliste, voir BADIE Bertrand, *Le Développement Politique*, Economica, Paris, 1984.

<sup>319</sup> Meles mentionne les États-Unis afin de montrer qu'une stratégie capitaliste ne conduit pas nécessairement à des systèmes antidémocratiques comme ce fut le cas dans les pays asiatiques cités en modèle par le FDRPE. Voir Meles Zenawi, « Dead End Neo-Liberal Paradigm in the African Renaissance », *The Ethiopian Herald*, 15 February 2008.

libérale et d'antidémocratique, ils s'en inspirent néanmoins afin de conserver leurs ressources sur la scène internationale tout en conservant le contrôle de la scène économique éthiopienne. Ici encore, le libéralisme économique imposé comme modèle irréversible se trouve approprié et mis au service d'un système économique hybride où la concentration des ressources demeure légitimée par la résilience de l'idéologie « démocratique révolutionnaire ».

Le recours à l'idéologie permet finalement la réactivation du référent guerrier menaçant ceux qui s'opposeraient au projet économique du FDRPE. La récurrence des termes tels que « sacrifice », « combat », « guerre sans merci », où la « victoire » économique est présentée comme une « question de vie ou de mort » (EPRDF Report 2006) rappelle la nature intrinsèquement violente du régime et la dimension totalisante de celle-ci.

### **1.3. Démilitariser le secteur politique central : l'armée au service du politique**

On retrouve dans la politique militaire du FDRPE après 1991 les grandes lignes des évolutions générales du régime, que confirme la mise au pas de l'armée désormais professionnalisée et au service du pouvoir « civil ». <sup>320</sup> L'armée suit ainsi les lignes politiques générales du pays définies par le FDRPE. La période suivant la guerre contre l'Érythrée (1998-2000) montre en effet de quelle façon l'outil militaire s'inscrit dans le projet politico-idéologique du « nouveau » (*Tehadso*) défini par le Premier ministre lors de la crise de 2001. L'euphorie des années 1990 qui avait conduit à une démobilisation massive de l'armée éthiopienne fait place, à partir des années 2000, et jusqu'à aujourd'hui, à une réforme de l'organisation militaire mieux adaptée aux menaces extérieures et « terroristes », tout en maintenant les principes fondamentaux de sécurité et de défense définis par le pouvoir politique durant la période de transition. Ainsi, le pouvoir politique est démilitarisé après la chute du *därg* et l'installation du FDRPE au *Gebi* (palais),

mais l'armée demeure tournée vers la politique intérieure, au service du pouvoir politique concentré entre les mains du FPLT-FDRPE.

### 1.3.1. L'armée au service du politique démilitarisé

Les enjeux militaires auxquels doit faire face le FDRPE après 1991 sont multiples. Le front révolutionnaire est alors dominé militairement par le FPLT tigréen. Il s'agit donc de réformer cette force victorieuse pour en faire une armée nationale, ou plus précisément multinationale, reflétant la diversité du pays. L'échec d'une telle transformation reviendrait à considérer la jeune armée comme une force d'occupation tigréenne plutôt qu'une armée de défense nationale.

Par ailleurs, avec la chute du *därg*, c'est non seulement le régime militaire qui tombe, mais également l'institution militaire elle-même qui disparaît (Bahru Z. 1998-2008 : 283). L'enjeu consiste donc à reconstruire une armée non plus « politique » (Koonings & Kruijt 2002 ; Ferras 2011 : 59-60) mais au service du pouvoir politique démilitarisé. En ce sens, la période de transition représente un tournant radical dans les relations entre la société éthiopienne, le pouvoir politique et le militaire.

Ce dernier, tout au long des années 1990, va se réformer sous l'impulsion du FDRPE pour devenir une armée davantage conventionnelle. La marine nationale disparaît en 1993 suite à l'indépendance de l'Érythrée, et l'armée éthiopienne se construira désormais à partir de deux grands corps : l'armée de terre et l'armée de l'air, cette dernière redevenant opérationnelle dès 1995 (Auf 1996 : 109). Les réformes seront appuyées par l'ancien bloc soviétique russe et bulgare notamment (Ferras 2011) alors que l'Éthiopie renoue les liens avec les États-Unis en matière militaire, suspendus depuis le régime de Mengistu.

---

<sup>320</sup> Nous mettons ici des guillemets à « civil », dans la mesure où les nouveaux dirigeants sont issus du mouvement rebelle armé FPLT-FDRPE.



Les premières années du nouveau régime sont marquées par un véritable effort de « dépolitisation » de l'armée et de démilitarisation de la société ainsi que des nouveaux dirigeants issus de la guérilla. Quatre textes posent les principes de base de la nouvelle formule militaire : le programme de 1991<sup>321</sup>, la Charte de Transition de 1991, la proclamation du 16 janvier 1992<sup>322</sup> et le texte élaboré par le chef des forces du FDRPE Tsadkan Gäbrä Tensaé présenté à l'occasion d'un symposium sur la réforme des forces de défense dans le cadre de la préparation de la nouvelle Constitution.<sup>323</sup> Des quatre textes ressortent les principaux éléments suivants qui devront être à la base de la construction de la nouvelle armée : les forces de défense sont chargées de préserver la souveraineté du pays et son indépendance, de protéger ses institutions ainsi que ses voies de communication et ses infrastructures en vue de permettre la reprise du développement économique et l'instauration de la démocratie. Le texte de Tsadkan, alors influente personnalité du FPLT-FDRPE<sup>324</sup>, insiste tout particulièrement sur la nécessité de former une force militaire en rupture avec l'armée du régime précédent, c'est-à-dire dont la mission serait essentiellement la défense du territoire national, rejetant toute possibilité pour cette force de se tourner contre ses populations comme cela était le cas sous le commandement du *därg* :

« The future national army cannot be an instrument to suppress internal political dissent or to resolve political problems, within Ethiopia, that should be resolved politically and democratically (...). Ultimately, the primary role of the national army should be to defend Ethiopian territory from external aggression » (Tsadkan G. 1993).

La Constitution de 1995 reprend ces principes (Articles 86 et 87) auxquels s'ajoute la mission de défendre le texte suprême. L'autorité militaire est également divisée constitutionnellement entre un ministre de la Défense civil (Siye Abraha) et un chef d'état-major militaire (Tsadkan Gäbrä Tensaé), dont les relations de même

---

<sup>321</sup> *YeEhadig Abyotawi Dimokrassi Program*.

<sup>322</sup> *Proclamation to Provide for the Deployment of the State defense Army of the Central Transitional Government and for the Establishment of Police Force*, (cité dans Ferras 2011 : 74).

<sup>323</sup> TSADKAN Gäbrä tensaé, *A vision of a new army for Ethiopia*, Paper Presented by TSADKAN Gäbrä Tensaé, Chief of Staff of the Armed Forces of the Transitional Government of Ethiopia, Symposium of the Making of The New Ethiopian Constitution, Addis Ababa, 17-21 May 1993.

<sup>324</sup> Responsable du commandement militaire du FPLT depuis 1984, remplaçant Aregawi Behre évincé du mouvement suite à la création de la Ligue Marxiste Léniniste du Tigraï.

niveau sont arbitrées par le Premier ministre, commandant en chef des Forces armées, Meles Zenawi.<sup>325</sup>

La taille de l'armée devra par ailleurs être réduite, soumise au pouvoir politique et plus particulièrement délibérant. Elle devra enfin refléter la diversité des peuples du pays en intégrant l'ensemble des nationalités éthiopiennes (le texte rejette cependant l'éventualité de la mise en place de quotas). Dans la mesure où les forces du FDRPE ne répondent pas à cette logique, le gouvernement démobilise, dès 1995, 30 000 soldats tigréens tout en faisant 10 000 nouvelles recrues parmi les multiples nationalités à l'échelle du territoire (Ferras 2011 : 164).

Ces démobilisations s'inscrivent dans la continuité de l'effort de démobilisation massive engagée dès le mois de juillet 1991, c'est-à-dire à peine un mois après la chute du régime militaire. En effet, l'armée du *därg* est dissoute le 3 juillet 1991 et 98 pour cent des effectifs (450 000) renvoyés à la vie civile, la plupart transitant par des camps de réhabilitation (7 mois) qui assurent une transition « rapide et efficace » (Ferras 2011 : 73-74).<sup>326</sup>

La rapidité et l'efficacité de la démobilisation de l'outil militaire et de la redéfinition de ses missions s'explique par l'expertise acquise par le FPLT durant la lutte de libération. Nombre de troupes du FPLT et du FDRPE (MDPE et OPDO notamment) avaient été formées à partir d'anciens soldats de l'armée du *därg* ayant été capturés ou ayant rejoint volontairement les rangs des troupes rebelles. La capacité du FPLT à absorber ces recrues ou prisonniers de guerre et à les

---

<sup>325</sup> Meles Zenawi, président du Gouvernement de Transition éthiopien jusqu'en 1995, devient le premier Premier ministre de la République fédérale démocratique d'Éthiopie à partir de cette date. Il conserve ce poste aujourd'hui (juin 2011), confirmé par la victoire presque totale du FDRPE aux élections générales de mai 2010 (plus de 99 pour cent). Il cumule ainsi la fonction de Premier ministre à celles de président du FDRPE et du FPLT.

<sup>326</sup> 396 000 soldats passeront par ces camps dans le cadre de la *Commission for the Rehabilitation of Ex-Soldiers and Disabled War Veterans*. Pour davantage de développements sur les démobilisations de l'armée du *därg* voir GEBRU Tareke, *The Ethiopian Revolution, War in the Horn of Africa*, Yale University Press, New Haven & London, 2009. Sur la restructuration de l'armée du FDRPE après 1991 et jusqu'à 2011, voir FERRAS Patrick, *Les forces de défense nationale éthiopiennes : un instrument de puissance régionale au service du pouvoir civil fédéral*, Thèse de Doctorat de géographie mention géopolitique, Université Paris-8 Vincennes-Saint Denis, Paris, 2011.

convaincre de la justesse de leur cause avant de les enrôler ou de les relâcher (Young 1997 ; Gebru T. 2009) représente également un élément important de cette expérience qui jouera sans doute un rôle dans la période suivant la chute du régime militaire.

L'efficacité de ces démobilisations est telle que, malgré les recrutements à l'échelle du pays, l'effectif militaire est réduit à environ 50 000 hommes en 1998 (Ferras 2011 : 74) et ce, malgré les troubles avec le Front de Libération Oromo en 1992 et le Front de Libération National Ogaden quelques années plus tard. Les dirigeants du FDRPE tiennent donc leurs engagements de diminuer l'armée éthiopienne et de la mettre au service d'un pouvoir démilitarisé, comme l'avait défendu Tsadkan en 1993 et conformément à ce qu'avait annoncé dès juin 1991 Meles Zenawi dans une conférence de presse donnée en présence de journalistes étrangers :

« There is not need to have a large army of that of the Dergue (därg). The aim of the EPRDF is never after building a blood-sucking army which is the biggest in Africa. It's good if we have the biggest industry in Africa. I don't think we need Africa's biggest army. [We need a] small professional army able to defend the borders (...). If we manage to solve our internal problems, I don't think we need to build a huge army ». <sup>327</sup>

Après l'accession de l'Érythrée à l'indépendance en 1993, aucune menace régionale majeure ne semble inquiéter la sécurité des nouveaux dirigeants. Ainsi, les préoccupations primordiales du FDRPE sont tournées vers l'Éthiopie et ses objectifs internes : la paix acquise, l'indépendance et la souveraineté respectées, il s'agit de tout mettre en œuvre pour préserver la fierté nationale et permettre le développement économique du pays. Le texte de politique étrangère ratifié en Conseil des Ministres le 22 novembre 1997 confirme cette ligne de conduite et la charge conférée à la nouvelle armée de la défendre. <sup>328</sup> La lecture de

---

<sup>327</sup> « Ato Meles Zenawi Replies To Questions by Reporters », in *The Ethiopian Herald*, 7<sup>th</sup> of June, 1991.

<sup>328</sup> *Foreign Policy*, The Federal Democratic republic of Ethiopia, Ratified by the Council of Ministers in its 32<sup>nd</sup> Regular Session held on November 22, 1997, *Ministry of Foreign Affairs*, Addis Ababa, Ethiopia, 1997. Ce texte publié uniquement en Amharique a récemment fait l'objet

l'introduction de ce premier texte éthiopien de politique étrangère<sup>329</sup> nous renseigne sur la volonté de se démarquer des régimes précédents « féodal » d'Hailé Sélassié et « dictatorial » du *därg*. Le texte rappelle cependant, à la manière des régimes précédents, la grandeur de l'Éthiopie et la victoire d'Adoua y est mentionnée en exemple de la résistance à la colonisation et de la préservation de la souveraineté et de l'indépendance de l'Éthiopie (7<sup>e</sup> point de la première partie).

Malgré l'intitulé du texte, celui-ci demeure centré sur les enjeux de politique intérieure (intérêt national, démocratisation, développement économique, défense des populations éthiopiennes) et la dimension internationale ne fait pas l'objet de développements détaillés. L'environnement proche est mentionné, ainsi que la nécessité de collaborer diplomatiquement et économiquement avec les pays de la région en vue d'assurer la stabilité du pays dans la Corne de l'Afrique. Le texte de 1997 se situe ainsi dans la droite ligne des réformes et des principes définis durant la période de transition et dans la Constitution de 1995. Il confirme la volonté du régime de construire une armée conventionnelle de défense et de protection des intérêts nationaux ainsi que la démilitarisation du secteur politique central.

Mais le texte est aussi révélateur sinon d'un aveuglement vis-à-vis de la question érythréenne, du moins de la surprise que représente le déclenchement du conflit (mai 1998) quelques mois seulement après le vote de cette stratégie de politique étrangère en Conseil des Ministres (novembre 1997).

---

d'une traduction non-officielle à l'initiative de P. Ferras (2010). Une copie est disponible à la bibliothèque du Centre français des études éthiopiennes à Addis-Abeba.

### 1.3.2. L'armée demeure un instrument politique

La guerre, à laquelle Meles Zenawi ne croyait pas, malgré la montée des tensions depuis le milieu des années 1990 avec le régime érythréen (Medhane T. & Young 2003 : Paulos M. 2003), conduit à un effort de mobilisation massive.<sup>330</sup> En 1999-2000, l'effort militaire permet la reconstitution d'une armée forte d'environ 352 500 soldats parvenant à repousser les troupes érythréennes derrière la frontière de 1998 dès mai 2000 (Ferras 2011 : 166-167).

Le régime éthiopien maintient cependant ses principes militaires d'avant-guerre quant à une armée modeste et peu coûteuse afin de ne pas remettre en cause le développement économique prioritaire du pays. Une vague de démobilisation diminue rapidement les effectifs qui se stabilisent autour de 130-150 000 soldats en 2009-2010 (Ferras 2011 : 167). Plus importante qu'en 1995 mais toujours relativement petite relativement à la population éthiopienne d'environ 70 millions d'habitants (aujourd'hui autour de 80 millions), l'armée semble désormais mieux adaptée aux menaces érythréennes et somaliennes. Elle illustre par ailleurs la politique de non-agression éthiopienne et sa volonté de ne pas entrer dans une course à l'armement avec l'Érythrée voisine. Le soutien des États-Unis en formation et en renseignement permet sans doute la modestie de ces effectifs, comme l'a démontrée la campagne éthiopienne menée entre 2006 et 2009 en Somalie.<sup>331</sup> Surtout, il s'agit pour l'Éthiopie de ne pas affecter davantage la

---

<sup>329</sup> Un premier texte de politique étrangère avait été rédigé sous le *därg* en 1984, mais il était resté confidentiel et n'avait pas vocation, contrairement au texte de 1997, à représenter une base de réflexion et une ligne de conduite des officiels et des civils.

<sup>330</sup> Sur la guerre de 1998-2000 et ses effets sur les secteurs politiques éthiopiens, voir *infra*.

<sup>331</sup> En décembre 2006 les troupes éthiopiennes déjà positionnées en Somalie depuis plusieurs mois lancent une offensive majeure contre l'Union des Tribunaux Islamiques installée à Mogadiscio depuis quelques mois et dans les principales villes du pays (comme le port stratégique de Kismayo au Sud). La présence d'éléments radicaux prônant le « jihad » envers l'Éthiopie a sans doute décidé cette dernière à lancer une offensive majeure. Néanmoins, cette intervention n'avait pas vocation à devenir une force d'« occupation », même si nombre de Somali l'ont perçue ainsi. Il faut davantage comprendre cette intervention comme une incursion éthiopienne « préventive » envers des éléments jugés radicaux, dans la continuité des incursions menées dans les années 1990 et au début des années 2000. Les informations recueillies et les entretiens menés depuis 2007 conduisent à l'idée selon laquelle l'intervention éthiopienne (qui s'achève officiellement en janvier 2009 avec le retrait des troupes éthiopiennes) est avant tout une opération voulue par le gouvernement de Meles Zenawi et ratifié par la Chambre des représentants éthiopiens, appuyée *a posteriori* par les États-Unis (en renseignement et en frappes ciblées depuis l'extérieur du

croissance économique violemment touchée par la guerre ; le développement économique est particulièrement prioritaire dans la politique de « renouveau » depuis 2001.

La crise de 2001 interne au secteur politique central éthiopien, elle-même conséquence directe de la guerre avec l'Érythrée, semble en revanche ouvrir une nouvelle tendance du militaire et de ses rapports avec le politique. Elle consacre tout d'abord la domination de ce dernier sur le militaire, tout en révélant la résilience de l'aspect politique fort de l'armée. En effet, le général Tsadkan, très actif lors de la guerre, est limogé au cours de la crise de 2001 par Meles Zenawi en raison, selon Medhane T. et J. Young, de son incapacité à déclarer ouvertement son soutien au groupe du Premier ministre (Medhane T. & Young 2003). Il est remplacé par un autre militaire de haut rang ayant rejoint le FPLT aux premières heures de la lutte et commandant des forces du front nord pendant la guerre de 1998-2000 : le général Samora Yenus. Ce dernier est, depuis 2001, chef d'état-major des armées éthiopiennes et, fait tout à fait intéressant, dispose symboliquement d'une statue à son image au musée national d'Addis-Abeba (Ferras 2011).

Cette évolution illustre l'enjeu politique que continue de représenter le militaire dans le cadre de la réactivation du discours de l'éthiopianité lors de la guerre (voir *infra*) et la nécessaire confiance entre ses dirigeants et le chef suprême des armées, c'est-à-dire le Premier ministre Meles Zenawi.

Ainsi, si le politique est démilitarisé, la dépolitisation du militaire demeure relative (tendance commune, sans aucun doute, à l'ensemble des pays, du Nord comme du Sud). Les effets de la guerre et la politisation croissante de l'armée sont confirmés dans le second texte de politique étrangère et de sécurité nationale rédigé par le

---

territoire somalien). Il faut également comprendre cette intervention comme résultant d'une volonté éthiopienne de confirmer son statut d'allier indispensable régional vis-à-vis des États-Unis et de l'Union européenne au lendemain des élections sanglantes de 2005 et également dans le contexte du refus du gouvernement de Meles Zenawi d'appliquer la décision rendue par la Commission frontalière érythréenne de l'ONU.

ministère des Affaires étrangères et publié en novembre 2002.<sup>332</sup> Le nouveau texte reflète la ligne politique d'après 2000-2001 en accentuant davantage deux éléments désormais au centre de la stratégie du FDRPE : le développement économique d'un côté, et la prise en compte des menaces régionales de l'autre (Abdul M. 2007).

L'armée est désormais au service non plus de la démocratisation prioritaire comme au début des années 1991, mais au service du développement économique, confirmant la tendance développementaliste croissante du régime à partir de 2001. L'accent mis sur le développement économique dans le texte de 2002 est ainsi plus important qu'en 1997. Le développement économique doit permettre de lutter contre la pauvreté et le « retard » (*backwardness*) de l'Éthiopie, seul moyen de mettre fin aux conflits, dans la mesure où ces derniers résulteraient de la pauvreté et du faible développement économique.

On retrouve ainsi les principes du texte de 1997 ou encore de Tsadkan de 1993, dans lesquels la dimension économique occupait déjà une place notable. Cependant, la stratégie de 2002 insiste davantage sur cette dimension. Au centre de la « vision » exposée en 1993 par le général Tsadkan, on pouvait lire la volonté de l'armée de participer au débat « démocratique » et de défendre avant tout la démocratisation en cours (même si le rôle du militaire dans le développement économique n'était pas exclu). Comme le déclare alors le général en guise de conclusion :

« The widening debate about democracy in Ethiopia is an important one, and it is one in which the military would like and must participate » (Tsadkan G. 1993: 9).

Soulignons la récupération opérée récemment par le gouvernement éthiopien d'un autre texte présenté par Tsadkan à l'occasion d'un séminaire organisé par l'*Ethiopian Economic Association* en 2009.<sup>333</sup> Selon Tsadkan, le texte qui se

---

<sup>332</sup> Foreign Affairs and National Security Policy and Strategy, *The Federal Democratic Republic of Ethiopia*, Addis Ababa, November 2002. Il s'agit du deuxième et dernier texte de politique étrangère publiée par le FDRPE.

<sup>333</sup> Lieutenant General Gäbrä Tsadkan Gäbrä Tensaé (Tsadkan Gäbrä Tensaé), « National Defense and Economic Development in Ethiopia », Chief of Staff of the Federal Democratic Republic of

voulait initialement une critique envers la politique de développement du pays aurait été récupéré par les médias éthiopiens en vue d'appuyer l'idée selon laquelle l'armée devrait être au service du développement économique.<sup>334</sup> La lecture du texte laisse en effet croire en une critique assez sévère et à peine voilée du défaut de démocratisation du régime et plus spécifiquement du parti au pouvoir. La démocratisation y est jugée nécessaire pour s'assurer de la fiabilité de l'armée et donc la protection des enjeux économiques. Le général Tsadkan y souligne le « bon départ » que représenterait le texte de 2002 mais insiste sur le manque de transparence et les défauts de participation populaire à l'élaboration du texte, alors que le peuple serait le premier concerné par les questions de sécurité dans la mesure où il paie le prix le plus douloureux de la guerre (Tsadkan 2009 : 26-27).

Tsadkan maintient ainsi, semble-t-il, les principes défendus en 1993, à savoir la nécessité de la mise en place d'un ordre démocratique auquel l'armée dépolitisée serait soumise. Notons cependant que le texte de 1997 (que Tsadkan se garde de mentionner ici) n'avait pas fait l'objet d'une participation plus large, alors que ce général était lui-même chef d'état-major à cette époque. Aussi, une différence notable apparaît par rapport au texte de 1993 : l'idée selon laquelle on assisterait depuis la fin de la guerre froide à de « nouveaux conflits » est ici relayée par Tsadkan qui souligne le caractère interne croissant des conflits. On peut cependant s'étonner qu'un ancien rebelle ayant lutté une quinzaine d'années dans une lutte de guérilla puisse souligner une telle « évolution » depuis la fin de la guerre froide. Surtout, on peut s'inquiéter que cette remarque n'illustre la normalisation de l'intervention militaire à l'intérieur du pays, ce que son texte de 1993 refusait de façon bien plus catégorique.

Concernant l'environnement sécuritaire régional, l'économie est à nouveau vue comme la solution aux menaces dans le « livre blanc » de 2002. La coopération économique doit en effet permettre une interdépendance entre les pays et prévenir ainsi d'éventuels conflits. Cette logique, que l'on trouve déjà dans le texte de

---

Ethiopia (1991-2001), published in *Economic Focus, Bulletin of the Ethiopian Economic Association (EEA)*, vol. 11, n° 2, January 2009, 19-40.



1997, laisse paraître une meilleure prise en compte de la menace extérieure en 2002.

On constate également à la lecture du texte de politique étrangère de 2002 la résurgence d'un discours soulignant la fierté nationale éthiopienne et agitant, comme sous les régimes précédents, l'épouvantail du « chaos » (le mot revient à de nombreuses reprises dans la stratégie de 2002) et de la menace extérieure. Il faut certes comprendre cette évolution du discours comme une conséquence de la guerre contre l'Érythrée au cours de laquelle le discours de résistance à l'agression extérieure a été réactivé afin de fédérer les nationalités éthiopiennes. Mais on peut une fois encore s'inquiéter de l'emploi récurrent de cette rhétorique du chaos contre les groupes d'opposition, ce qui légitimerait l'emploi des forces armées à l'intérieur du pays, voire, sur la scène politique.

Un événement majeur a montré que l'armée post-2000 demeure en partie un instrument de politique intérieure : les élections générales de 2005. Les manifestations qui suivent la contestation des résultats par les oppositions furent sévèrement réprimées, faisant au moins une centaine de morts et plusieurs milliers d'incarcérations (Piguet 2006). Selon les témoignages recueillis, les chars auraient occupé les rues d'Addis-Abeba durant plusieurs jours (voire plusieurs semaines) suite aux troubles. Les troupes d'élite de l'armée auraient également été déployées en ville, et certains ont pu observer la présence de *snipers* (ces troupes d'élite très craintes et équipées de fusils à lunette sont parfois surnommées *Ag'azi* par les Éthiopiens, rappelant leur « affiliation » tigréenne). De nombreuses victimes auraient été abattues d'une balle dans la tête, les troupes se livrant à de véritables « cartons » sur la population visée au hasard afin de dissuader toute reprise des manifestations (notamment dans le quartier du *Merkato*).<sup>335</sup>

---

<sup>334</sup> Entretien avec le général Tsadkan Gäbrä Tensaé, Addis-Abeba, mars 2009.

<sup>335</sup> Une femme me racontait qu'en rentrant de son travail (auquel tout le monde lui avait déconseillé de se rendre en raison du danger), un étudiant se jeta sur elle en la priant de dire qu'ils étaient fiancés et travaillaient ensemble. Les forces de l'ordre mettaient en effet sous les verrous tout homme qu'elles trouvaient dans la rue. Vraie ou exagérée, cette anecdote révèle quoiqu'il en soit l'état de panique et de peur de la population durant ces événements.

Si les forces de défense sont intervenues en 2005, ce sont surtout les troupes de la Police fédérale (vêtues de treillis bleus) qui laissent le souvenir des tirs sur la foule et des arrestations. La réputation des troupes fédérales (au service du Ministère des Affaires fédérales) sera longtemps ternie par ces événements. Ce corps de police qui s'apparente davantage à une armée intérieure (treillis, rangers, AK-47, corde à la ceinture) ou à un service d'ordre militaire (chargé d'assurer la sécurité des convois officiels) qu'à une police au service de la population, reste très crainte et de réputation très violente.

Notons que les élections de 2005 laissent un souvenir durable et douloureux dans la population et l'image internationale du gouvernement s'en trouve largement ternie en raison du tournant sanguinaire d'une élection annoncée à juste titre comme la plus libérale qu'avait jusque là connue le pays. Les cinq années qui suivent les élections consistent donc en la préparation des élections générales de 2010 afin d'éviter que la « surprise » de 2005 ne se reproduise. Une véritable reprise en main de la scène politique est ainsi opérée par le FDRPE. Notons ici la loi antiterroriste votée le 28 août 2008<sup>336</sup> qui permet un contrôle plus stricte de la société (arrestations, écoutes etc.) grâce à un arsenal législatif visant à la préparation des élections de 2010.<sup>337</sup>

L'armée éthiopienne a donc subi une profonde restructuration depuis 1991, et plus particulièrement dans les années 2000 à partir des engagements en Érythrée et en Somalie (Ferras 2011). Elle a fait preuve de sa capacité à devenir une armée capable de mener des actions tout à fait diverses : guerre conventionnelle en Érythrée, guerre préventive et lutte « antiterroriste » en territoires somali (en Éthiopie et en Somalie) ou encore à travers la reprise d'engagements au sein de missions internationales (Rwanda au milieu des années 1990 ou Darfour

---

<sup>336</sup> *A Proclamation on Anti-Terrorism*, Proclamation No. 652/2009, Federal Negarit Gazeta of the Federal Democratic Republic of Ethiopia 15<sup>th</sup> Year, No. 57, Addis Ababa, 28<sup>th</sup> August 2009.

<sup>337</sup> *A Proclamation to Provide for Freedom of the Mass Media and Access to Information*, Proclamation No. 590/2008, Federal Negarit Gazeta of the Federal Democratic Republic of Ethiopia, 14<sup>th</sup> Year, No. 64, Addis Ababa, 4<sup>th</sup> December 2008. Voir également *A Proclamation to Provide for the Registration and Regulation of Charities and Societies*, Proclamation No. 621/2009, Federal Negarit Gazeta of the Federal Democratic Republic of Ethiopia, 15<sup>th</sup> Year, No. 25, Addis Ababa, 13<sup>th</sup> February 2009.

actuellement). Le militaire demeure ainsi un puissant outil de construction nationale et établit un lien fort entre la scène internationale et les processus de formation d'un État qui a réussi à s'imposer, notamment, par son efficacité militaire, comme l'allié incontournable voire indispensable de la Corne de l'Afrique (au détriment du régime érythréen marginalisé et moins habile diplomatiquement).

L'enjeu des conquêtes disparaît avec l'indépendance érythréenne en 1993 et l'armée éthiopienne peut désormais se concentrer sur une mission de défense plus claire du nouveau territoire national. La crise de 2001 ancre la soumission de l'armée au politique, confirmant une certaine spécificité éthiopienne par rapport à d'autres pays du continent où les militaires conservent souvent « un rôle et un pouvoir qui va bien au-delà des casernes » (Thiriot 2008 : 15). L'armée s'adapte au parti et à ses priorités, comme le montrent les évolutions soulignées entre le texte de politique étrangère de 1997 et celui de 2002. La guerre de 1998-2000 a également montré qu'une armée forte et efficace demeure nécessaire dans un environnement régional instable. Enfin, la guerre contre le jeune État érythréen a joué un rôle particulier dans le processus de formation de l'État éthiopien en accélérant le recrutement des différentes Nations, Nationalités et Peuples du pays ou encore en appelant le régime à recourir de façon plus claire à un discours digne du grand « projet impérial », celui de l'éthiopianité impériale.

## **1.4. Le compromis identitaire**

### **1.4.1. Redéfinir l'éthiopianité**

Depuis la lutte de libération, les maux éthiopiens sont perçus par le mouvement tigréen comme émanant d'une politique étatique assimilationniste (Alemseged A. 2004). Les conflits sont perçus, selon cette logique, comme la conséquence directe de l'oppression des nationalités (Programme FDPRE 1991). Au cœur de la problématique de la formation de l'État, les penseurs marxistes du mouvement rebelle défendent la thèse de l'oppression nationale qui éclot au sein des

mouvements étudiants à partir des années 1960. À la fin de la décennie suivante, la défaite des mouvements de gauche ne permet pas une victoire décisive de la junte militaire, mais ouvre au contraire la voie à la montée des mouvements de libération nationale tels que le FPLT (Merera G. 2003 : 99). Cette montée se fait au cœur du secteur politique périphérique qui migre de la capitale vers les provinces où les étudiants et rebelles se réfugient. Le mouvement tigréen formé en 1975, que ce soit à l'époque du Manifeste de 1976 ou du programme de 1991 dans le cadre du FDRPE, a continuellement défendu la thèse de l'oppression nationale (voir *supra*). Le maintien de cette thèse au moment de la transition (1991-1995) implique une métamorphose radicale de l'identité nationale éthiopienne.

Après la chute du *därg*, l'enjeu identitaire consiste donc à repenser le nationalisme, non plus seulement au Tigräï, mais à l'échelle de l'Éthiopie. Les enjeux d'une telle redéfinition identitaire sont multiples. Le nouveau régime doit en effet se démarquer des régimes assimilationnistes précédents. Par ailleurs, un État indépendant au Tigräï ne paraît pas viable économiquement, en raison de ses faibles ressources et de l'indépendance inexorable de l'Érythrée qui pourrait priver la région d'un accès à la mer et d'une partie même du Tigräï. Le FPLT espère également conserver sa base régionale, berceau de la lutte armée, de même que ses alliés (l'*Ethiopian People Democratic Movement* devient l'*Amhara National Democratic Movement*), et n'hésite pas à en créer de nouveaux (l'*Oromo People's Democratic Organisation* doit ainsi faire pendant à l'*Oromo Liberation Front*).

Cependant, le virage idéologique ne pouvait être radical. Car si la thèse de l'oppression nationale paraît compatible avec une position au sein du secteur politique périphérique, elle l'est difficilement à la tête du secteur politique central. Dans le premier, il s'agissait de résister. Dans le second, il s'agit désormais de fédérer, de contrôler ou d'exclure les différents groupes. Les référents traditionnels du secteur politique central éthiopien doivent donc s'accommoder d'un discours élaboré par la coalition lors de la lutte armée. De 1991 à 2000, on peut ainsi distinguer trois grandes tendances de l'articulation entre un discours nationaliste

éthiopien et le discours ethnonationaliste du FPLT. C'est de cette articulation que naît la nouvelle éthiopianité de l'État éthiopien depuis 1991.

### **1°) L'imposition des « Nations, Nationalités et Peuples » : imaginer une autre Éthiopie**

Durant les premières années suivant la chute de Mengistu, cette première phase correspond à la réhabilitation des nationalités éthiopiennes et se situe dans la ligne directe de la thèse de l'oppression nationale. Le FPLT reste dans un premier temps fidèle à ses interprétations et poursuit la condamnation des régimes éthiopiens précédents pour leurs politiques répressives menées à l'égard des nationalités opprimées. Ainsi, si la bataille d'Adoua, événement pivot de l'identité éthiopienne, reste célébrée, c'est aux peuples éthiopiens que l'on rend désormais hommage, et non à son héros Ménélik II. Ce dernier est même condamné pour ses actes « génocidaires » commis envers les « nationalités » éthiopiennes. La considération alors portée aux Oromo est révélatrice d'un tel discours :

« La campagne génocidaire de Ménélik contre les Oromo n'a pas été révélée sous ses successeurs (...). Hailé Sélassié et le Derg étaient tout deux sympathisants de la cause de Ménélik (...). Ménélik recouru à toutes les mesures inhumaines en vue d'exterminer les Oromo (...) ». <sup>338</sup>

Le « massacre d'Annolee » lors duquel les troupes de Ménélik II auraient exterminé plus de 75 000 Oromo est commémoré chaque année à partir de 1992.

La bataille de Tchelenqo (1887, voir *supra*) qui ouvrit la porte d'Harar à Ménélik est également célébrée non pas en l'honneur de ce dernier qui en fut pourtant le vainqueur, mais en l'honneur, une fois encore, des « martyrs Oromo ». Cette bataille est en effet un des moments forts de l'invasion de la région oromo par les

---

<sup>338</sup> Propos d'Ato Bultum Nagao retranscrit dans *The Ethiopian Herald*, 7 janvier 1992, « Annolee Martyrs Day Commemorated », par Getachew Kejela.

forces « expansionnistes » de Ménélik. Sa politique « violente et tyrannique » conduisant au « massacre » de nombreux Oromo est sévèrement condamnée.<sup>339</sup>

Pour la première fois, la mémoire éthiopienne diffusée par le gouvernement d'Addis-Abeba devient celle de la l'oppression nationale. Qu'il s'agisse des discours prononcés à l'occasion de l'anniversaire d'Adoua ou de ceux écrits pour la commémoration du massacre d'Annolee et de Tchelenqo, hommage est rendu aux luttes menées par les nationalités éthiopiennes résistantes. Quant à la question érythréenne, elle devient une « question d'histoire » et non plus de classes ou de bandits, comme le déclarait Mengistu.<sup>340</sup>

À l'occasion d'une conférence de presse donnée pour le nouvel an éthiopien en septembre 1992, Meles Zenawi exposait sa vision de l'identité éthiopienne et de l'unité de la nation. L'ambition du nouveau régime consiste selon lui à construire une nation « par le bas », en partant des identités « premières » et « véritables » des Éthiopiens, c'est-à-dire leurs appartenances ethniques. Selon les mots de Meles Zenawi alors Président du Gouvernement de Transition, un Oromo se définirait lui-même avant tout comme un Oromo, un Tigréen comme un Tigréen, un Känbata comme un Känbata etc. Et si une personne se voyait offrir le choix entre l'identité Oromo ou éthiopienne, « Il préférera être un Oromo plutôt que de perdre son identité ».<sup>341</sup>

La thèse de l'oppression nationale conduit à une lecture ethnique des conflits en Éthiopie.<sup>342</sup> La marginalisation économique, sociale et politique des nationalités agrégées depuis les (re)conquêtes devient ainsi l'une des principales sources des conflits éthiopiens. Les attaques répétées à l'égard du All Amhara People's

---

<sup>339</sup> Berhanu Legesse, « In memory of Oromos martyrs at Chelenko », *The Ethiopian Herald*, 2 avril 1996.

<sup>340</sup> Conférence de presse de Meles Zenawi retranscrite dans *The Ethiopian Herald*, 7 juin 1991. La lecture de nombreux discours prononcés par Mengistu Hailé Mariam entre 1974 et 1991 nous amène à cette conclusion. Les combattants du FPLE érythréen y sont qualifiés de « bandits » et la question érythréenne est analysée en termes de problème de classes.

<sup>341</sup> Conférence de presse retranscrite dans l'*Ethiopian Herald* du 23, 24 et 25 septembre 1992. Ces dires sont confirmés lors de l'entretien avec Meles Zenawi par Donald Levine, « Meles Zenawi and the Politics of Ethnicity », *Ethiopian Review*, septembre 1992, p. 14-17.

Organization (AAPO) sont en ce sens révélatrices. L'AAPO est accusée de soutenir une politique de « guerre » en Éthiopie, de fomenter un « conflit ethnique sanglant » entendant imposer une domination amhara sur le reste du pays, menaçant l'« unité nationale ».<sup>343</sup> Si les conflits ethniques sont donc reconnus, ils sont considérés comme un danger à l'unité éthiopienne. Cette politique rejoint encore une fois la thèse de l'oppression nationale, dans laquelle les Amhara apparaissent comme l'opresseur.

Il serait cependant caricatural d'en déduire un abandon du discours national à l'échelle de la nation éthiopienne. Le FPLT-FDRPE entend reconstruire la nation éthiopienne sans que cela n'implique sa désintégration, et l'« unité dans la diversité » (slogan largement usité sous le régime précédent) reste le mot d'ordre.

## **2) « Ethiopianness, a right, not obligation » (Meles Zenawi)**

Pendant la période de transition, on observe en réalité une superposition de ces deux identités plutôt qu'un abandon de ce que les nouveaux responsables appellent l'« Ethiopianness », c'est-à-dire l'identité nationale éthiopienne. Il ne s'agit nullement de remplacer la conscience éthiopienne, mais de la superposer à l'identité « première », ethnique. L'Ethiopianness, ou éthiopianité, est certes secondaire, mais toujours présente dans les discours officiels. Et comme le déclare Meles Zenawi en février 1994 : l'« *Ethiopianness* est un droit, non une obligation ».<sup>344</sup>

Ouvrant une seconde phase du discours identitaire éthiopien, la lecture ethnique des conflits est alors à relativiser dès le milieu des années 1990. Il est par exemple révélateur que les conflits ne soient plus officiellement qualifiés d'ethniques. L'existence même de tels conflits en Éthiopie est désormais niée. En septembre

---

<sup>342</sup> Voir « No Alternative to Peace and Democracy », *The Ethiopian Herald*, 21 janvier 1992.

<sup>343</sup> « President Meles Briefs Local, Foreign Journalists On Current Ethiopian Situation », *The Ethiopian Herald*, 2 février 1993.

<sup>344</sup> « Ethiopianness, a right, not obligation : Meles », *The Ethiopian Herald*, 11 février 1994.

1994, Meles Zenawi déclare : « It is inaccurate to talk about ethnic strife in Ethiopia ». <sup>345</sup>

Plusieurs facteurs expliquent ce fléchissement du discours ethnique dès le milieu des années 1990. Durant cette période, certains groupes avaient repris les armes (Front de Libération Oromo notamment). Tournés contre les nouveaux dirigeants à côté desquels ils avaient combattu, ils fondent leurs revendications sur une logique ethnique à partir de la thèse plus radicale de la colonisation interne. <sup>346</sup> Évoquer l'existence de conflits ethniques reviendrait ainsi pour le gouvernement en place à donner une certaine légitimité au cadre d'action de ces soulèvements contre le gouvernement central. Par ailleurs, au même moment, la crise interne en Somalie voisine vouée, selon les mots du gouvernement éthiopien, au « chaos » et à l'« anarchie » depuis la chute du régime de Siyad Barre en 1991, est lue par le FDRPE en termes de conflits claniques. Le conflit ethnique fait peur. Et cette peur est alimentée par le génocide rwandais (1994) qui doit ici être mentionné. Ce tragique épisode a en effet révélé les dangers potentiels de la manipulation et de l'institutionnalisation d'une ethnicité définie « par le haut ». <sup>347</sup> Finalement, le déclenchement du conflit ouvert avec le voisin érythréen (1998) constitue un dernier facteur exogène expliquant le recours du gouvernement à une rhétorique nationaliste moins originale et davantage similaire à celle du *därg* une décennie plus tôt.

---

<sup>345</sup> Interview de Méles Zénawi pour *Eye-Witness*, retranscrite dans *The Ethiopian Herald* du 4 septembre 1994.

<sup>346</sup> Après avoir quitté le processus de transition et boycotté les élections de 1992, le Front de Libération Oromo accuse les dirigeants du FPLT de monopoliser le pouvoir et reprend les armes contre les troupes du FPLT-FDRPE.

<sup>347</sup> Les massacres au Rwanda en 1994 demeurent très présents dans les discours du gouvernement éthiopien. Récemment encore, deux mois avant les élections générales de 2010, Meles Zenawi déclare suspendre les émissions des radios Voice of America et Deutsche Welle sous prétexte que ces stations attiseraient la violence. À cette occasion, le Premier ministre n'hésite pas à comparer explicitement et publiquement ces stations de radio à la radio rwandaise Radio Mille Collines, en soulignant son rôle important dans le génocide de 1994 au Rwanda.



### 3) L'éthiopianité comme identité fédératrice dans la lutte contre l'Érythrée

La guerre inattendue contre l'Érythrée en 1998-2000 invite les dirigeants éthiopiens à recourir à un discours national éthiopien fondé sur les symboles forts de l'identité éthiopienne. Le puissant événement pivot que représente la bataille d'Adoua est alors réactivé et par là, le symbolisme de la résistance aux agressions extérieures. La célébration du centenaire de la bataille d'Adoua avait déjà rétabli l'événement dans un discours de construction nationale plus classique en insistant davantage sur la nation éthiopienne que sur ses nationalités.<sup>348</sup> Mais c'est surtout le déclenchement de la guerre en 1998 qui nécessite de réactiver l'esprit national éthiopien afin de fédérer les troupes. Ce n'est sans doute pas un hasard si une des offensives décisives est lancée par l'armée éthiopienne contre l'Érythrée à Badmé, le 1<sup>er</sup> mars 1999, le jour même de la bataille d'Adoua : « *It is propitious that the Badme victory was scored just as Ethiopians were preparing to observe the 103<sup>rd</sup> anniversary of the Battle of Adwa today* ». <sup>349</sup> La première page du numéro spécial de l'*Ethiopian Herald* du 3 mars titre en haut de page : « Adwa Victory Day Colourfully Celebrated », et en bas de la même page, un autre gros titre lui fait échos : « Badme Victory- A Heroic Spirit Kindling ». On célèbre alors « La double victoire ! » <sup>350</sup>

La situation conflictuelle avec l'Érythrée a donc poussé le gouvernement éthiopien à adopter une rhétorique faisant appel à une mémoire de la résistance à la colonisation similaire à celle des régimes précédents. Le parallèle établi entre Adoua et Badmé par le FPLT-FDRPE révèle le poids mémoriel et l'enjeu politique de la ville au statut contesté. Le lieu se trouve désormais chargé d'une dimension symbolique trop puissante pour être cédé. Aussi, en traçant ce lien entre Adoua et Badmé, les dirigeants éthiopiens ont pris le risque de faire ressurgir la critique

---

<sup>348</sup> « Adwa Centenary Worthier than Commemorations of Normandy Landings, V-Day », intervention d'A. Triulzi : « We are all the children of Adwa », *The Ethiopian Herald*, 27 fév 1996.

<sup>349</sup> « Operation Sunset Culminates in Success », *The Ethiopian Herald*, 2 mars 1999.

<sup>350</sup> « Double Victory Celebrated », *The Ethiopian Herald*, 9 mars 1999.

antiunitaire du projet national du FPLT-FDRPE s'il advenait que le champ de bataille ne tombe entre les mains de l'Érythrée. Cette concurrence symbolique explique en partie l'acharnement et le blocage de toute avancée diplomatique sur la question de la frontière entre l'Érythrée et l'Éthiopie. Badmé, comme Aksoum, est devenue cette « borne frontière »<sup>351</sup> entre deux territoires, mais également entre deux discours, deux mémoires des martyrs, deux conceptions de la construction nationale, l'une éthiopienne, l'autre érythréenne.

Il s'agit ainsi de connecter le passé au présent en faisant coïncider les événements pivots de l'histoire impériale à la base de l'éthiopianité à l'Éthiopie post-1991. Selon ce même procédé, quelques mois plus tard, c'est au tour de la célébration de la victoire contre le *därg* (*Genbot 20*, le 28 mai 1991) de légitimer l'Opération Sunset, opération militaire de large ampleur lancée contre l'Érythrée en mai 1999. *Genbot 20* correspond à la chute du *därg* et à la victoire du FPLT-FDRPE. L'affiche ci-dessous publiée à l'occasion de la célébration du nouvel événement pivot cette fois dédié uniquement au FPLT-FDRPE (et non à la nation), *Genbot 20*, établit une nouvelle assimilation entre le régime de Mengistu et l'agression érythréenne. À côté de la Constitution éthiopienne et du nouveau drapeau national, *Genbot 20* fait désormais partie des mythes fondateurs du régime. *Genbot 20*, déjà célébré en grande pompe depuis 1992, est confirmé comme un nouvel événement pivot qui cohabite depuis avec la bataille d'Adoua. Cette cohabitation symbolique illustre le compromis nécessaire entre la célébration de l'éthiopianité et la victoire des nationalités opprimées. Enfin, elle permet de légitimer à travers la longue histoire un groupe cette fois restreint qui s'empare de ces symboles ainsi renforcés : le FPLT-FDRPE. Ce dernier monopolise ainsi à la fois les symboles impériaux (Adoua, Aksoum, martyrs etc.) et ceux issus de la chute du *därg* et du nouveau régime (*Genbot 20*, Constitution, Badmé etc.).

---

<sup>351</sup> Nous empruntons cette expression à F.X. Fauvelle, alors directeur du Centre Français des Études Ethiopiennes, qui l'utilisa lors d'une de nos discussions (Addis-Abeba, août 2008).



Figure n° 14 : Affiche publiée dans l'*Ethiopian Herald* (Ethiopian Press Agency) à l'occasion du huitième anniversaire de la chute du *därg*, le 28 mai 1999. On peut lire dans le cercle supérieur du « 8 » (« May 28 ») : « Operation Sunset »

#### 1.4.2. La contestation de la nouvelle politique identitaire au cœur des conflits politiques contemporains

Cette hybridation identitaire (éthiopianité impériale/éthiopianité des nations, nationalités et peuples) s'est imposée durant la période de transition au détriment de la thèse coloniale (défendue par exemple par le Front de Libération Oromo), de la conception de la lutte en termes de classes (EPRP) ou encore de la thèse de la construction nationale (All Amhara People's Organization, Ethiopian Democratic Unity Party). Surtout, l'institutionnalisation de l'identité ethnique est réalisée par l'exclusion de ces forces politiques du secteur politique central. Dès 1991, la

participation à la conférence de juillet (censée regrouper les forces politiques éthiopiennes en vue de la transition vers un ordre démocratique) est largement conditionnée par la base ethnonationale des partis et leur adhésion au principe d'autodétermination des peuples défendu par le FDRPE, incluant le droit de sécession (Vaughan 1994 ; Kassahun B. 2003).

À travers ces luttes identitaires, c'est donc le système partisan éthiopien lui-même qui naît de ce système défini en termes ethniques. La fusion entre le nouveau système de valeur et les institutions ne tolère guère les oppositions ni d'autres conceptions de l'identité éthiopienne. La scène partisane éthiopienne va cependant se cristalliser autour de ces grands clivages politico-identitaires. Les modalités de formation des partis ainsi que leurs modes de revendication sont donc en partie définies par le FDPRE qui fixe les règles du jeu ethnique.

La contestation du nouvel ordre ethnofédéral fut d'ailleurs l'une des causes de la conférence du Ghion en mars 1993. Les participants y avaient demandé la formation d'un autre gouvernement de transition et le remplacement du FDRPE (accusé de monopoliser la période de transition et d'imposer les programmes du FPLT) par une organisation qui serait davantage représentative des peuples d'Éthiopie.<sup>352</sup> La question nationale et la crise *dans* l'État perdurent après 1991. Surtout, la formule ethno-nationale imposée par le FDRPE ne semble pas véritablement résoudre les sources profondes des conflits.

Dès la prise de pouvoir du FPLT-FDRPE, les défenseurs de la « grande Éthiopie » s'inquiètent en effet des conséquences d'une « escalade des divisions ethniques » (Levine 1992 : 16). D. Levine exprime alors son inquiétude au sujet de tensions ethniques qui auraient déjà conduit à de violents incidents (pogrom contre des amhara non armés dans l'*awradja* d'Aba Gugu, dans l'Arsi ; assassinat de civils Argoba par des Afar à côté d'Aliu Amba ; affrontements entre Somali et Oromo autour d'Harar) (Levine 1992 : 16). L'auteur s'inquiète également de

---

<sup>352</sup> Voir l'article de BULCHA Demeksa, « A Case for a Second National Conference », *Ethiopian Review*, septembre 1992, p. 18-20.

l'introduction de ces antagonismes au sein de l'arène politique. La formation des partis politiques à partir d'une base ethnique, la redéfinition des territoires éthiopiens à partir de cette même logique ainsi que l'introduction du droit à l'autodétermination jusqu'à la sécession seraient trois facteurs de divisions politiques, voire de violences ethniques.

Le fédéralisme ethnique serait, par extension, la négation même de la nation éthiopienne dont la bataille d'Adoua symboliserait l'union (Maimire 2005, 253). Autrement dit, la remise en cause du « sentiment éthiopianniste » par le gouvernement constituerait l'un des principaux facteurs de désintégration du pays (Getachew M. & Paulos M. 2005). De nombreux commentateurs soulignent ainsi le danger que représenterait une telle idéologie pour l'unité nationale (Ottaway 1995 : 50 ; Worku A. 1993 ; Aberra J. 1994).

L'argument du risque de la fragmentation de l'Éthiopie comme conséquence directe du caractère antidémocratique du fédéralisme ethnique est relayé par de nombreux groupes politiques depuis la période de transition. Cet argument émane de trois principales peurs suscitées par les fondations ethniques du nouveau régime. Deux d'entre elles sont exogènes (sécession de l'Erythrée et désintégration de la Somalie voisine) et une est endogène (sécession de la région Oromo, la plus peuplée et la plus riche en ressources du pays). On retrouve ici les défenseurs de l'unité éthiopienne prenant ses racines dans la thèse de la construction nationale. Parmi eux, l>All-Amhara Peoples Organization (AAPO) représente l'un des plus influents défenseurs de cette unité au lendemain de la chute du *därg*. L'AAPO est créé en 1992 et s'oppose au FPLT-FDRPE au sein du Council of Alternative Forces for Peace and Democracy (CAFPDE).<sup>353</sup> Son président Asrat Woldeyes milite pour l'unité de l'Éthiopie et contre la politique ethnique du FDRPE. Un des

---

<sup>353</sup> Rappelons que le CAFPDE est formé à la suite de la conférence du Ghion hôtel de décembre 1994. L'AAPO fait partie des membres fondateurs de l'organisation qui comprend des organisations ethniques et multi-ethniques. Le CAFPDE, une des principales coalitions formées en opposition au nouveau gouvernement, ne parviendra pas à tenir tête au FDRPE.

slogans du parti était : « One Nation, One Country ».<sup>354</sup> Tout en revendiquant sa base Amhara, l'AAPO fait de la lutte contre l'éventuelle sécession de l'Érythrée son fer de lance. Haylou Shawel, alors influent membre de l'organisation déclare en 1993 :

« Since childhood, we have been told that we are Ethiopians. Being Ethiopian is the only thing we know. But those forces allergic to this idea have left no stone unturned to incite inter-ethnic conflict in our country. All these attempts have failed. This was because the Ethiopian people have never fought wars along ethnic lines. They showed great maturity in the face of investigations which could have possibly led to great suffering elsewhere (...). At times, I fear that a situation like that of Lebanon or Yugoslavia could develop in Ethiopia (...) ».<sup>355</sup>

Les caricatures ci-dessous, extraites du magazine *Ethiopian Review* au début des années 1990, illustrent cette crainte de l'expérience somalienne et érythréenne, de même que la condamnation du fédéralisme ethnique en raison d'une éventuelle sécession Oromo.

---

<sup>354</sup> « AAPO Leaders Speakout », *Ethiopian Review*, mars 1993, p. 15-16. Le président de l'organisation amhara est le professeur Asrat Woldeyes, son vice-président Nekea-Tibeb Bekele, et son responsable des affaires extérieures Haylu Shawel.

<sup>355</sup> *Ibid.* p. 16.

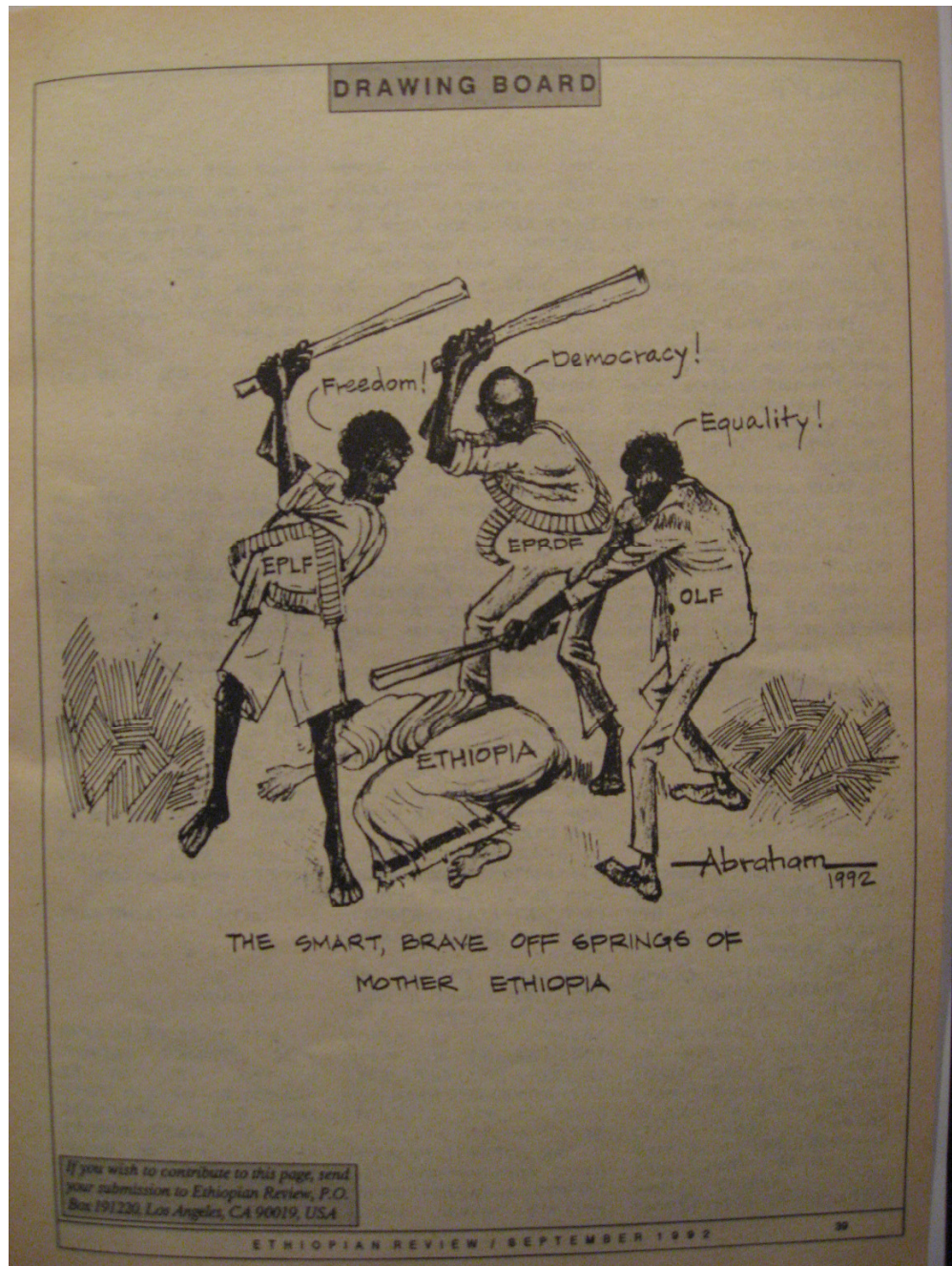


Figure n° 15 : *Ethiopian Review*, Septembre 1992, p. 39.

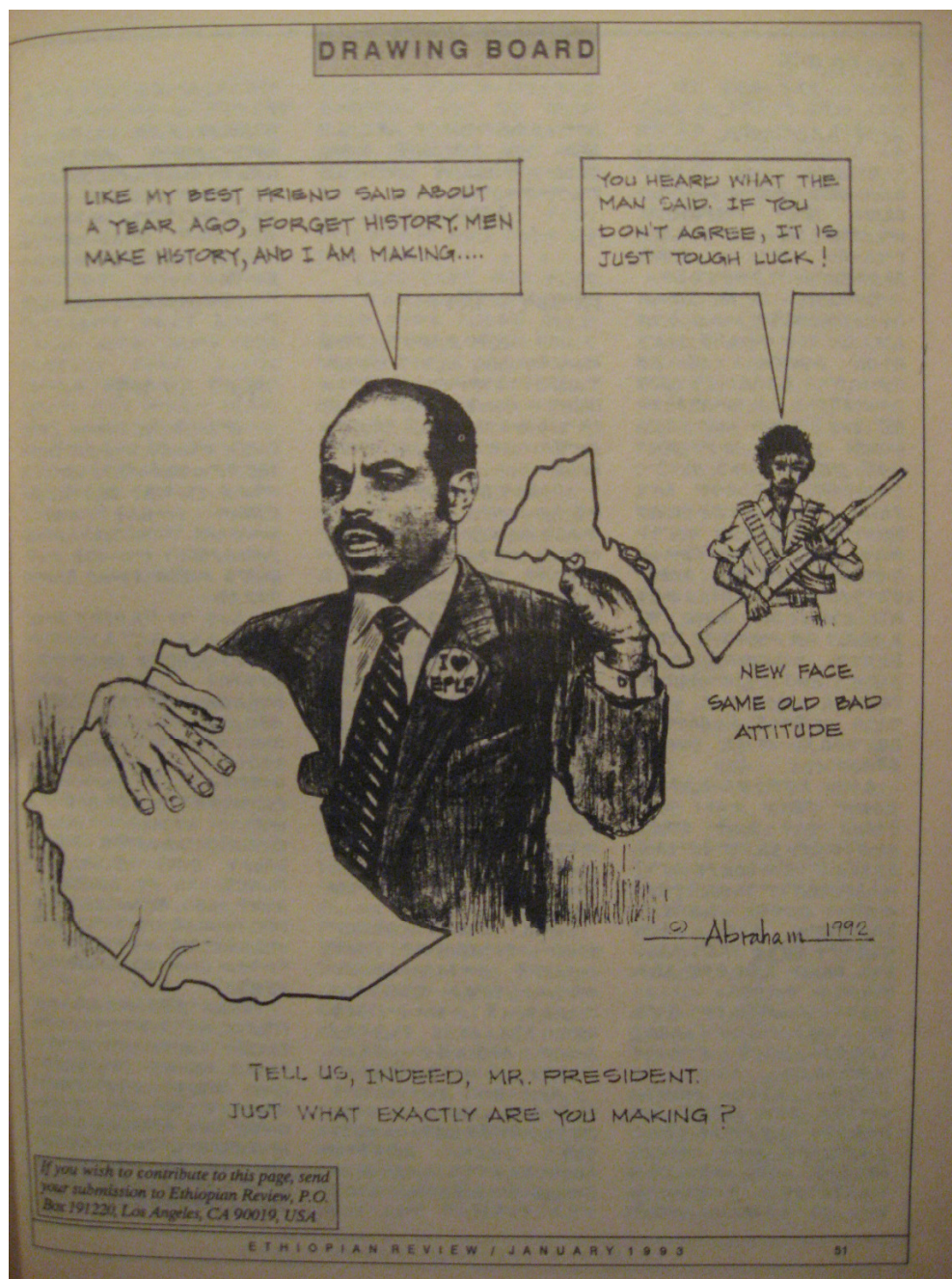


Figure n° 16 : *Ethiopian Review*, janvier 1993, page 51.

Ainsi, le compromis réalisé par le FDRPE dès le milieu des années 1990 afin de résoudre la crise de l'éthiopianité ne suffit pas. Tout en luttant pour l'accès à la scène politique, une partie de l'opposition appelle au respect d'une éthiopianité unitaire rappelant celle de l'Ancien Régime ou du *därg*. Ces oppositions « frontières » entre le secteur politique central et le secteur politique périphérique illustrent la résilience de la crise *dans* l'État éthiopien. Elles entrent ainsi en



compétition entre elles et avec le FDRPE en proposant une conception parfois unitaire, parfois ethnique de la nation, remettant certes en cause le projet national et les pratiques du FDRPE, mais jamais l'État éthiopien.

## **2. Les conflits et leurs conséquences sur la double crise de l'État éthiopien**

### **2.1. Le fédéralisme multinational atténué mais ne résout pas les conflits**

#### **2.1.1. La ténacité de la perception « développementaliste » : l'exemple Afar**

La mise en place de la formule fédérale multinationale n'a pas définitivement mis fin aux conflits, même si l'ampleur de ces derniers a fortement diminué par rapport au régime précédent. La région Afar offre à nouveau une illustration de cette résistance au gouvernement éthiopien. La crise *de* l'État éthiopien se poursuit en effet après 1991, malgré la reconnaissance administrative de la région Afar. Certains mouvements nationalistes Afar entendent aller plus loin dans la reconnaissance de la « nation » afar en fusionnant un territoire (l'« Afarie ») qui demeure réparti sur trois États (Éthiopie, Érythrée et Djibouti). Le conflit afar présente ainsi une dimension régionale et se joue donc, aussi, dans les relations qu'entretiennent ces trois États. Nous revenons également ici sur les conflits internes à la région afar en focalisant l'analyse sur le cas éthiopien. L'accentuation du modèle développementaliste par le FDRPE s'inscrivant dans la continuité des régimes précédents pour qui la région « périphérique arriérée » se doit d'être modernisée afin de contribuer au développement économique de l'Éthiopie, comme sous les régimes précédents, pousse aux divisions internes aux afar tout en accentuant les pressions sur la terre et les ressources, elles-mêmes facteurs de tensions avec les groupes voisins tels que les Issa-Somali. Ainsi, si l'on constate depuis 1991 une certaine atténuation du conflit à tendance intersectorielle due à la

capacité du FDRPE à contrôler la région, on observe cependant une résilience du conflit à tendance intrasectorielle (intra-Afar, ou entre Afar et d'autres groupes limitrophes) qui émane assez largement des politiques définies par le gouvernement central éthiopien.

## **L'atténuation des conflits à tendance intersectorielle**

À la fin des années 1980, le FDRPE à la recherche d'alliés à l'échelle de l'Éthiopie dans sa lutte contre le *därg*, se rapproche du Front de libération Afar (FLA). Ce dernier est dirigé par la famille du sultan Ali Mirah qui avait fui la politique répressive de Mengistu à l'égard des forces traditionnelles alliées à l'Ancien Régime, telle que la famille du sultan. Les divergences idéologiques sont cependant très fortes entre le FDRPE et le FLA. Le FLA qui appelle à l'indépendance de la région Afar ne peut guère supporter l'idée d'indépendance à venir de l'Érythrée dans ses frontières coloniales qui privent les Afar d'importants territoires, notamment la côte érythréenne et ses ports stratégiques.

Mais en raison du rôle important joué par ce mouvement dans la libération de la région et en l'absence d'une autre organisation afar plus encline aux idées du FDRPE, ce dernier se rapproche de l'ALF par défaut lorsque le régime de Mengistu décline définitivement. Ce rapprochement s'explique également par le radicalisme du Front National de Libération Afar (FNLA) du nord de la région, défendant la « réunification » de la grande Afarie et moins prompt à négocier avec le FDRPE quant à l'indépendance de l'Érythrée (Yasin M. 2008 : 52).

Le FLA semblait en effet plus conciliant, comme le laisse penser la participation du fils du sultan d'Aoussa Ali Mirah, Hanfaré, à la conférence de Londres des 27 et 28 mai 1991. Le sultan lui-même représente le mouvement à la conférence de juillet à Addis-Abeba (1-5 juillet 1991). Le FLA dispose alors de trois sièges au parlement provisoire. La création d'une région administrative afar est confirmée dans la Constitution de 1995, et Hanfaré est élu premier président du nouveau

gouvernement régional, apaisant ainsi des relations tendues avec le FDRPE<sup>356</sup> (Yasin M. 2008 : 49 ; Bryden 1996).

Mais l'alliance n'était que provisoire entre le FDRPE et le FLA. En effet, l'incompatibilité politique entre les dirigeants afar alliés à l'Ancien Régime d'Hailé Sélassié et les nouveaux dirigeants révolutionnaires du FDRPE ne tarde pas à se faire sentir. Les premiers accrochages violents ont lieu dès 1991, notamment dans la moyenne vallée de l'Aouache, à Guawani et dans d'autres localités (Aramis 2005 : 102).

La stratégie du FDRPE qui consiste à créer des partis affiliés à la coalition au pouvoir se propage à la région afar avec la création de l'Organisation Populaire Démocratique Afar (OPDA) en 1995.<sup>357</sup> La filiation remonte à 1987, lorsque le FPLT créait le mouvement des « Jeunes Afar du Front Populaire de Libération du Tigraï ». <sup>358</sup> Ascendance tigréenne nominative qui disparaît prudemment en 1995 avec la transformation de ce mouvement en OPDA.<sup>359</sup> Cette organisation remporte les élections régionales dès 1995, attirant femmes, jeunes, et ceux qui y voient une opportunité professionnelle. L'opposition entre le FLA et l'OPDA et le positionnement de la capitale de région à Asseyta, c'est-à-dire au cœur du sultanat de l'Aoussa, bloque cependant l'administration régionale. Les tensions suscitées entre le FDRPE-OPDA et le FLA se transforment en un bref conflit armé faisant une douzaine de morts et de nombreux blessés suite à des affrontements entre les troupes supportant l'OPDA d'un côté, et le FLA de l'autre, autour de la résidence d'Hanfaré à Asseyta dès novembre 1995 (Bryden 1996). Malgré son élection à la tête de la Région 2, Hanfaré est finalement contraint de se plier à l'administration de l'OPDA affilié au FDRPE.

---

<sup>356</sup> Le FLA était sorti grand vainqueur des élections de 1992 en région Afar malgré le retard de deux mois dans leur organisation en raison des tensions croissantes entre le FLA et le nouveau pouvoir.

<sup>357</sup> Afar People's Democratic organization (APDO).

<sup>358</sup> Afar Youth from TPLF.

<sup>359</sup> Afar People's Democratic Organisation, dont le président est Ismail Ali Siro qui succèdera à Hanfaré Alim Mirah à la tête de la région. Le FDRPE considère Ismail comme un « révolutionnaire démocrate » prompt à transformer la société Afar. Ismail Ali qui passe pour un élément loyal envers le FDRPE, parle tigriniya (Yasin M. 2008).

La fondation de l'OPDA vise à affaiblir non seulement la FLA, mais aussi le Front Démocratique Révolutionnaire pour l'Unité Afar (FDRUA)<sup>360</sup>, également connu sous le nom d'Ougougoumo (« révolution » en langue Afar). Le FDRUA, qui lutte pour l'unité de la « nation » afar, trouve ses racines dans la confrontation entre les Afar du nord de la région et le FPLT lors de la guerre contre le *därg*. À la fin des années 1970, un groupe afar, allié à l'ELF, s'était en effet opposé à l'alliance entre le Front érythréen indépendantiste (FPLE) et le Front tigréen (FPLT). En 1981, un mouvement composé de jeunes Afar fonde l'Ougougoumo opposé au FPLT (Yasin M. 2008 : 52). C'est durant la période de transition qu'en 1993 la fusion de trois groupes Afar donne officiellement naissance au FDRUA qui déclare la lutte armée contre les gouvernements érythréen et éthiopien en vue de l'unification des territoires afar.<sup>361</sup>

La création de l'OPDA impulsée par le FDRPE en 1995 s'accompagne par conséquent d'une campagne répressive à l'égard des adversaires du FPLT et de l'indépendance érythréenne (le leader du FDRUA Muhyadin Miftah est emprisonné en août 1995). Le gouvernement éthiopien et le jeune gouvernement érythréen (FPLE) coopèrent dans cette lutte jusqu'au déclenchement de la guerre de 1998-2000. Ce conflit ainsi que le lancement d'une offensive majeure en région Afar par le gouvernement érythréen pousse cependant à la redéfinition des alliances : le FDRUA affaibli accepte un cessez-le-feu négocié avec le FDRPE éthiopien.<sup>362</sup> Le FDRUA devient ainsi inactif à la fin des années 1990. Davantage enclin à négocier avec le FDRPE, ce front afar milite pour le rattachement des territoires Afar d'Érythrée et de Djibouti à partir de la région afar éthiopienne (Tadesse & Yonas 2006). Car depuis le déclenchement de la guerre entre

---

<sup>360</sup> Afar Revolutionary Democratic Unity Front (ARDUF).

<sup>361</sup> Ces trois groupes sont: l'*Afar Revolutionary Democratic Unity Union* (ARDUU), l'*Afar Ummatah Demokrasiyyoh Focca* (AUDF) et l'*Afar Revolutionary Forces* (ARF).

<sup>362</sup> La guerre érythro-éthiopienne est lourde de conséquences pour les Afar, notamment par la fermeture de la frontière. En Éthiopie : 30 000 Afar sont déplacés pendant la guerre (UN Emergency Unit Ethiopia, 2002 : 2). La frontière demeure cependant perméable dans les faits. Comme me l'indiquait François Piguet lors d'une discussion, les pasteurs et commerçants Afar ont en effet su s'adapter à la nouvelle donne après la guerre et parviennent à passer la frontière officiellement fermée. Ils disposeraient d'ailleurs souvent de plusieurs passeports, érythréen, éthiopien ou djiboutien, malgré une mobilité rendue plus dangereuse notamment en raison des mines.

l'Érythrée et l'Éthiopie, le mouvement semble accepter l'idée d'une région Afar autonome à l'intérieur de l'État éthiopien, sans pour autant abandonner ses revendications sur les territoires des deux pays voisins. Comme le note M. Fontrier en 1999 : « Dans l'ordinaire, les Afar ont un comportement politique très différent de leurs voisins du Sud. Leurs réactions quand elles se veulent violentes n'expriment jamais un refus d'adhérer à l'ensemble éthiopien mais plutôt une discussion des modalités de cette participation » (Fontrier 1999 : 121). Cet argument semble appuyé par la position du FLA au lendemain de la lutte. Cependant, il faut également expliquer ce penchant afar à négocier sa position au sein de l'État éthiopien par deux autres facteurs qui ne laissent guère d'option aux mouvements afar résignés à une telle politique : la politique coercitive du FDRPE (*cf.* FRDUA) et le peu d'attrance que représentent les autres voisins érythréen et djiboutien. Ainsi, sévèrement affaibli par les offensives de l'armée érythréenne en 1998, le FRDUA a désormais davantage à gagner d'une coopération avec le gouvernement éthiopien. Quant à ce dernier, il entend par là affaiblir son voisin érythréen avec qui il entre en guerre. Pourtant, le soutien apporté par le FDRPE au FDRUA demeure très faible.

La faiblesse du soutien apporté par le FDRPE au FDRUA s'explique par différents facteurs, dont bien entendu le passé conflictuel à la base de la relation entre le gouvernement éthiopien et le groupe afar, plus particulièrement depuis 1993. Un autre facteur est à trouver dans le soutien militaire accordé par le FDRUA au Front afar Révolutionnaire Djiboutien (Front pour la Restauration de l'Unité et de la Démocratie, FRUD) luttant contre la domination Issa-Somali du gouvernement de Djibouti et la marginalisation politique afar dans ce pays. Lors du conflit djiboutien qui se déroule dans la première moitié des années 1990, le gouvernement d'Hassan Gouled Aptidon (Issa) a reproché à l'Éthiopie sa timide répression envers le FRUD qui avait installé des bases arrières en territoire afar éthiopien.

Plus récemment, la participation du FRDUA à la coalition d'opposition UEDF (Union of Ethiopian Democratic Front) aux élections de 2005 confirme à la fois

l'absence de coopération entre le FDRUA et le gouvernement éthiopien, et l'abandon du conflit armé par le Front afar à la suite d'accords de paix signés en 2002 (Tadesse & Yonas 2006 : 7).<sup>363</sup> De récentes déclarations de Meles Zenawi en faveur de la création d'une « Grande Afarie » semblent confirmer l'apaisement des relations entre les *Wäyané* et les nationalistes Afar à la faveur d'une opposition commune à l'Érythrée toujours plus en marge de la politique régionale et internationale.<sup>364</sup> Le FDRPE apporte par ailleurs son soutien aux groupes afar d'Érythrée opposés au régime d'Issayas et installés parfois à Addis-Abeba.<sup>365</sup>

La politique de contrôle du FDRPE et le déclenchement de la guerre avec l'Érythrée semblent, assez paradoxalement, avoir permis un relatif retour au calme dans la région. La création du parti affilié OPDA puis de la coalition ANDP<sup>366</sup>, le déplacement de la capitale administrative d'Asseyta (fief historique du sultan de l'Aoussa) vers Semera, ville sortie du sable afar récemment, ont définitivement déplacé le centre d'influence politique vers la nouvelle ville. Celle-ci concentre l'administration régionale, le nouveau port sec destiné à désengorger le port surchargé de Djibouti, et se trouve à proximité des projets de développement les plus importants dans la région, tels que les immenses projets d'irrigation et de sédentarisation des populations nomades à Dubti et Tendaho, le barrage de Dubti, ou encore le tracé de la nouvelle ligne électrique à haute tension destinée à conduire l'électricité qui devrait bientôt être exportée vers Djibouti.

---

<sup>363</sup> Le positionnement du FDRUA (Ougougoumo) est aujourd'hui ambigu : il a participé aux élections de 2005 (qu'il perd) mais a récemment affirmé avoir abattu des soldats du FDRPE.

<sup>364</sup> Voir *La Lettre de l'Océan Indien*, n°1255, 7 février 2009, "Meles et la Grande Afarie".

<sup>365</sup> Le FDRPE soutient également les oppositions érythréennes pacifiques : DM (DEMHA'E) ou ELF-CC (SAGEM). Avec le déclenchement de la guerre, le FPLT réorganise les oppositions afar, les entraîne et les soutient dans la lutte. En 1997, un comité provisoire est créé avec à sa tête A. Osman Maer, base à partir de laquelle le RSADO est fondé le 17 octobre 1998. La première conférence du RSADO a lieu à Ab'ala le 26 janvier 1999. Le mouvement est en partie alimenté par de jeunes Afar formés au Civil Service College éthiopien. Avec la fin de la guerre en Érythrée et le conflit interne au FPLT en 2001, les éléments radicaux du RSADO sont marginalisés, et le mouvement semble perdre de sa substance. En 2003, le RSADO rejoint l'Eritrean Democratic Alliance (organisation regroupant les oppositions érythréennes en exil à Khartoum depuis janvier 1998).

<sup>366</sup> L'ensemble des partis afar forment une coalition appelée le Parti Démocratique National Afar (PDNA - Afar National Democratic Party) qui participe à la vie politique éthiopienne. En mai 2000, le PDNA gagne la totalité des 8 places au parlement fédéral, et 80 places sur 87 au Conseil régional, les trois sièges restants allant au Mouvement Populaire Démocratique Argoba (Argoba People's Democratic Movement) qui représente le *wäräda* spécial Argoba en région Afar.

Les groupes afar ont majoritairement abandonné la lutte contre le gouvernement éthiopien. Notons qu'hormis le FDRUA qui vise l'unité des territoires Afar, les partis ont des visées internes aux pays et s'opposent avant tout aux gouvernements d'un des trois pays (Tadesse & Yonas 2006 : 8). Ce sont d'ailleurs les politiques impulsées par les gouvernements à l'intérieur de leurs frontières qui semblent les plus porteuses de conflits.

On a vu de quelles façons les politiques économiques impulsées par le régime d'Hailé Sélassié étaient génératrices de conflits entre groupes Afar et entre Afar et leurs voisins, notamment Issa. Ces tensions exacerbées sous le *därg* en raison de larges projets économiques (villagisation, déplacements de populations, projets d'irrigation) vivement critiqués par le FDRPE au début des années 1990 sont pourtant réactivés une décennie plus tard (Piguet 2006). Le gouvernement éthiopien semble en effet investir dans la région à partir d'une logique développementaliste qui se situe dans l'héritage direct des gouvernements précédents.

### **La résilience d'une vision « développementaliste » de la « périphérie » Afar comme facteur de résilience des conflits à tendance intrasectorielle**

Sous la seconde République, la tension Afar-Issa conjuguée à la reprise des grands projets de développement impulsés par le gouvernement éthiopien continuent d'exercer une pression sur les territoires et la société Afar. Le conflit Afar-Issa ne trouve guère de sortie pacifique, et le gouvernement du FDRPE semble peu disposé à y mettre un terme dans les années 1990. Getachew K. note les multiples raids lancés par les Issa dans des localités afar entre 1994 et 1995 (Hassoba, Ambash, Angellele, Billen), qui auraient fait environ 50 morts (Getachew K. 2001 : 96-97).

Les Afar éthiopiens se plaignent ainsi du manque d'engagement de leur gouvernement qui souhaite entretenir de bonnes relations avec le gouvernement de Djibouti, liés aux Issa (Tadesse & Yonas 2006 : 9). En effet, la proximité culturelle, politique et économique des Issa djiboutiens avec les Issa éthiopiens, ainsi que la nécessité d'entretenir de bonnes relations avec Djibouti (qui devient, après le déclenchement de la guerre avec l'Érythrée, le seul accès à la mer Rouge pour l'Éthiopie enclavée) expliquent la timide volonté d'engagement du gouvernement éthiopien dans la résolution du conflit Afar-Issa.

Les facteurs régionaux ne sont pas les seules causes de conflits entre les Afar et leurs voisins. Les projets de développements économiques privant les Afar d'accès aux terres et aux points d'eau les poussent également à chercher ces ressources auprès de territoires voisins. Ces déplacements engendrent des tensions internes au secteur périphérique au sein duquel les Afar entrent en conflits non seulement avec les Issa, mais aussi les Argoba et les Karreyou. Enfin, les affrontements entre clans afar peuvent également être meurtriers (28 morts en 1989) (Getachew K. 2001 : 97).

L'étude de Getachew K. est révélatrice des espoirs qu'avait suscité le tournant prometteur du nouveau régime après 1991. L'auteur souligne la politique des nouveaux dirigeants du FDRPE et du nouvel ordre constitutionnel qui reconnaît pour la première fois le droit des pasteurs à vivre une vie nomade (Getachew K. 2001: 111). En effet, comme le dispose la Constitution de 1995 : « *The Ethiopian pastoralists have the right to free land for grazing and cultivation as well as the right not to be displaced from their own lands. The implementation shall be specified by law* » (Constitution of the FDRE, 1995, art. 40, §5). Cependant, comme le notent quelques années plus tard T. Hagmann et Mulugeta A., aucune loi n'a vu le jour afin de rendre effectif ce principe constitutionnel (Hagmann & Alemmaya 2008: 25).

Par ailleurs, la reprise des projets de développement et de déplacement des populations (Piguet 2003 ; Piguet 2006 ; Piguet & A. Pankhurst 2008) ainsi que le



maintien de la nationalisation des terres font de l'enjeu foncier en zones pastorales une source de conflits non résolue (Hagmann & Mulugeta 2008). Le système de propriété communale ou clanique de la terre n'est toujours pas reconnu et le gouvernement conserve ainsi son droit d'exproprier les Afar de leurs terres.<sup>367</sup> Comme le note Kelemework : « *Hence, economic decline was partly caused by wrong perceptions by the governments and international agencies, which viewed pastoralism as a backward and environmentally unfriendly production system practised by 'traditional' people who made little contribution to the national economy* » (Kelemework 2003: 13). En découle un sentiment de marginalisation, voire d'exclusion, ainsi qu'une paupérisation des Afar dans leur région (Getachew K. 2001 ; Markakis 2003 (a)).

Considérer la région Afar comme une périphérie éthiopienne marginalisée économiquement permet au gouvernement éthiopien de justifier la poursuite des projets de développement économique dans la région. L'idée selon laquelle celle-ci doit contribuer au développement du pays réapparaît dans le discours gouvernemental au début des années 2000, dans le cadre de la politique du « renouveau » (*Tehadso*).<sup>368</sup> Il s'agit alors d'intégrer les zones marginalisées à l'économie nationale (Ethiopian Ministry of Federal Affairs, 2001).

Cependant, comme sous les régimes précédents, les habitants de la région ne semblent que faiblement bénéficier du soutien qu'ils sont appelés à donner à l'économie éthiopienne. Les politiques d'installation des nomades sont donc reprises au sein de la nouvelle stratégie de développement économique (Ministry of Federal Affairs, 2001). Selon cette stratégie, les pasteurs nomades doivent être « incités » à s'installer le long des rives des fleuves, dans des petites villes (le plus important des projets de sédentarisation est sans doute le Tendaho Housing Project) et à adopter des modes de vie sédentaires permettant de cultiver le sol et

---

<sup>367</sup> Voir l'article 40.5 de la Constitution de 1995. Cette ligne politique est fidèle aux principes évoqués dans le programme d'*Ehadig* de 1991.

<sup>368</sup> L'intérêt pour les régions pastorales augmente déjà à partir de la fin des années 1990 avec la célébration en 1999 du premier « Ethiopian Pastoralist Day ». Cet intérêt est confirmé en 2002 avec la création à la Chambre des Représentants du Peuple d'un « Pastoralist Standing Affairs Committee ».

jugés « progressistes » (MoFA, March 2008; February 2008). Les rapports, discussions informelles et entretiens réalisés auprès de représentants éthiopiens confirment la persistance de cette représentation très puissante dans la capitale qui consiste à voir dans les populations nomades des modes de vie « arriérés » (*backward*) (voir l'encadré n° 17 ci-dessous).

Il s'agit dès lors d'éduquer ces groupes qui doivent se réconcilier avec la modernité (Ayalew 1997; Kassa 2001; Hagmann & Mulugeta A. 2008; Ministry of Federal Affairs 2001- 2008a- 2008b). Les projets économiques sont fondés sur les mêmes ambitions que les projets passés tels que les grands projets d'irrigation, d'installation, de développement de petits centres urbains etc. (Ayalew 1997; Piguet 1998; 2006; Kassa 2001)<sup>369</sup>, qui eurent des conséquences néfastes sur les modes de vie Afar et attisèrent les conflits sous Hailé Sélassié et le *därg*, Les représentations des élites au pouvoir représentent ainsi une source importante de confusion vis-à-vis de la région, et donc de conflit.

---

<sup>369</sup> Sur les huit mémoires consultés à l'Ethiopian Civil Service College, portant sur ces projets de développement économique et rédigés par des fonctionnaires afar de la région, la totalité défend fermement ces projets (voir bibliographie, sources primaires).

## Perception développementaliste des régions nomades par le gouvernement post-1991

- **Perception de la région Afar sous les régimes précédents: :**

*“The ‘backward’ nomadic, pastoralist way of life to the supposedly more civilised and ‘superior’ lifestyle of sedentary cultivators”.*

Kassa 2001

- **Perception de la région Afar après 1991:**

*“9.d. Those who are leading nomadic life should be helped to generate sustainable income besides breeding cattle, they must engage in Agricultural activities in order to lead a permanent life. Therefore, those who engage in Agriculture should be the beneficiary of their Agricultural products in the free market”*

EPRDF Program, 1991 (1983 Ethiopian Calendar)

*“Phased voluntarily sedentarisation along the banks of the major rivers as the main direction of transforming pastoral societies into agro-pastoral system based on their own consent, from mobility to sedentary life by providing services for movement and introduction of intensified livestock and diversification, creation of service nodes for transformation of rural to small pastoral towns and urbanization” .*

Ministry of Federal Affairs 2001, 2008 (a)

*“If the government wants to settle pastoralists along the river banks, I have no problem with that (...). There is place for everybody (...). The next stage to pastoralist life is settled life”.*

Entretien avec le représentant (éthiopien) de délégation du CICR, Addis-Abeba, février 2009

*“Irrigated agriculture has been successfully demonstrated in the area along the Awash river (...).”*

Senior Essay, Ethiopian Civil Service College, 1997

*“[The role of the Ethiopian government is to] educate people [in] backward far places and (...) settle them through irrigation schemes. This is progress”.*

Entretien avec un haut responsable FDRPE, Addis-Abeba, Mars 2009

Figure n° 17 : La région Afar vue du « centre » politique.

Parmi les projets actuels d'envergure, notons l'immense chantier d'irrigation et de plantation de cannes à sucre en cours à Tendaho-Kesem. En décembre 2010,

l'entreprise étatique Water Works Enterprise avait déjà réalisé plus de la moitié de ses projets d'irrigation dans la zone Tendaho-Kesem qui doivent atteindre 100 000 hectares dans les prochaines années, et servir en majorité à la culture de la canne à sucre.<sup>370</sup> Dépassant ainsi la superficie des projets de l'Awash Valley Authority d'Hailé Sélassié, les plantations de canne à sucre privent les pasteurs afar de nombreuses zones de pâturage de saison sèche. Par ailleurs, les canaux d'irrigation sont des vecteurs de paludisme dont les cas augmentent considérablement depuis plusieurs années.<sup>371</sup>

Une véritable cité liée au projet de Tendaho (50 000 hectares) est construite à proximité des plaines irriguées et doit accueillir les futurs travailleurs (voir clichés 18, 19 et 20 ci-dessous), à quelques kilomètres seulement de l'ancien siège de la compagnie Mitchell Cotts. Avec ses trois usines de transformation de canne à sucre destinée au marché national et à l'exportation, le projet du Tendaho Sugar Factory est le plus important du pays en ce domaine de production (interview du ministre du Commerce et de l'Industrie, Ethiopian TV, 24 février 2010). Il s'accompagne d'un volet d'installation tout aussi gigantesque : le Housing Development Project débuté en 2007 (financé à hauteur de 600 millions par le gouvernement indien) comprend cinq villages devant accueillir nomades sédentarisés, travailleurs locaux ainsi que la main d'œuvre qualifiée originaire des plateaux (jusqu'à 200 000 habitants au total) (interview du ministre du Commerce et de l'Industrie, Ethiopian TV, 24 février 2010). La nouvelle ville sortie du sable devra non seulement faire vivre la région, mais également supporter l'exportation tout en subvenant au manque de sucre dans le pays.

---

<sup>370</sup> Voir MULUKEN Yewondwossen, Water Works undertakes 1,4 bln birr irrigation projects, Capital, Tuesday, 7 Decembre 2010, disponible en ligne, [http://www.capitalethiopia.com/index.php?option=com\\_content&view=article&id=13768:water-works-undertakes-14-bln-birr-irrigation-projects&catid=12:local-news&Itemid=4](http://www.capitalethiopia.com/index.php?option=com_content&view=article&id=13768:water-works-undertakes-14-bln-birr-irrigation-projects&catid=12:local-news&Itemid=4), consulté le 22 juin 2011.

<sup>371</sup> Entretien, Logia, Région Afar, 8 avril 2009.



Figures 18/19 : On peut apprécier l'étendue du projet d'irrigation à partir de la largeur des canaux creusés alimentant environ 60 000 hectares à Tendaho (avril 2009).





Figure n° 20 : Bâtiments destinés à accueillir les ouvriers des plantations (avril 2009)

La région Afar offre ainsi une illustration du rôle important et des répercussions concrètes des perceptions de la périphérialité par les acteurs du secteur politique central (élites gouvernementales et élites afar locales associées aux projets). Ce derniers se définissent comme « centre moderne » et étendant moderniser la « périphérie arriérée ». Dans la mesure où ce développementalisme a conduit à l'attisement des conflits entre les secteurs politiques et à l'intérieur du secteur périphérique, l'on peut s'attendre dans les années à venir à une résurgence des conflits dérivant des politiques de développement.

Les dirigeants percevant les conflits dans les régions des basses plaines comme résultant de la pauvreté et de la marginalisation économique de ses populations, le développement économique est présenté comme la voie de la pacification. Pourtant, comme l'ont démontré les expériences passées, les projets de développement impulsés par Addis-Abeba n'impliquent pas forcément l'intégration économique des populations afar. Le lien causal entre développement économique et pacification doit lui-même être remis en question. Défendre la

résolution des conflits par le développement économique revient à admettre la dimension fondamentalement économique des conflits. Or, les conflits ne peuvent être réduits à leur dimension économique (Marchal & Messiant 2006). C'est moins la pauvreté que l'« absence d'espoir » qui doit être considérée comme source potentielle de conflit (Arnaud 2003 : 112). Enfin, le conflit lui-même peut être générateur de revenus pour les élites locales rémunérées en vue de leur participation aux processus de résolution de conflits financés par le gouvernement ou des organisations extérieures (Lister 2004, cité dans Hagmann 2005: 526). La pacification par le développement économique suppose donc que celui-ci soit davantage profitable localement que les retombées générées par l'insécurité.

Si la crise de l'État est atténuée par la quasi-disparition des mouvements nationalistes luttant pour une « grande Afarie » contre le gouvernement éthiopien, la stabilité de la région demeure fragile. La tension persistante dérive d'un développementalisme forcené couplé aux influences exogènes et aux tensions endogènes à la région. La marginalisation des Afar et la réduction de leur territoire entraîne inévitablement un rétrécissement de leurs perspectives. Et si la prospective dépasse ici le cadre de notre étude, contentons-nous de noter que le discours de « survie » d'un peuple qui se sent en danger laisse augurer de la reprise d'un conflit dans les années à venir.

### 2.1.2. Les Anyoua et l'État éthiopien : échec de l'intégration politique et radicalisation de la frontière identitaire conflictuelle

Lorsque le Mouvement Populaire de Libération de Gambella (MPLG) est fondé au début des années 1980, les Anyoua y dominent et revendiquent la libération de la région de l'emprise des Highlander, c'est-à-dire non seulement des Amhara, mais aussi des Tigréens et des Oromo. La lutte commune contre le *därg* nécessitait cependant l'alliance entre le MPLG et la coalition ethnonationaliste FDRPE menée par les Tigréens. Face à l'action concertée, les forces du *därg* ainsi que leurs alliés

de l'APLS sont chassés de la région peu avant la prise d'Addis-Abeba, le 16 mai 1991 (Dereje F. 2008 : 141).

Les postes occupés par les Nuer dans l'administration du *därg* et de l'APLS sont désormais vacants.<sup>372</sup> Il s'agit pour les Anyoua de reprendre possession de « leur » région, ce que leur permet l'alliance établie avec le FDRPE vainqueur à Addis-Abeba. La création de la région Gambella dès la période de transition (1991-1995) confirme chez les Anyoua le sentiment d'avoir obtenu un territoire administratif dont ils ont la responsabilité (Kurimoto 1994 : 910).

Cependant, la région ne peut être considérée comme « homogène », comme le sont par exemple les régions Afar, Somali ou Tigréenne. En effet, le redécoupage administratif intègre à la région le *wäräda* de Godaré, incorporant ainsi les territoires Majangir à la nouvelle région qui concentre désormais, plusieurs groupes dont trois sont de taille importante : les Anyoua, les Nuer et les Majangir.

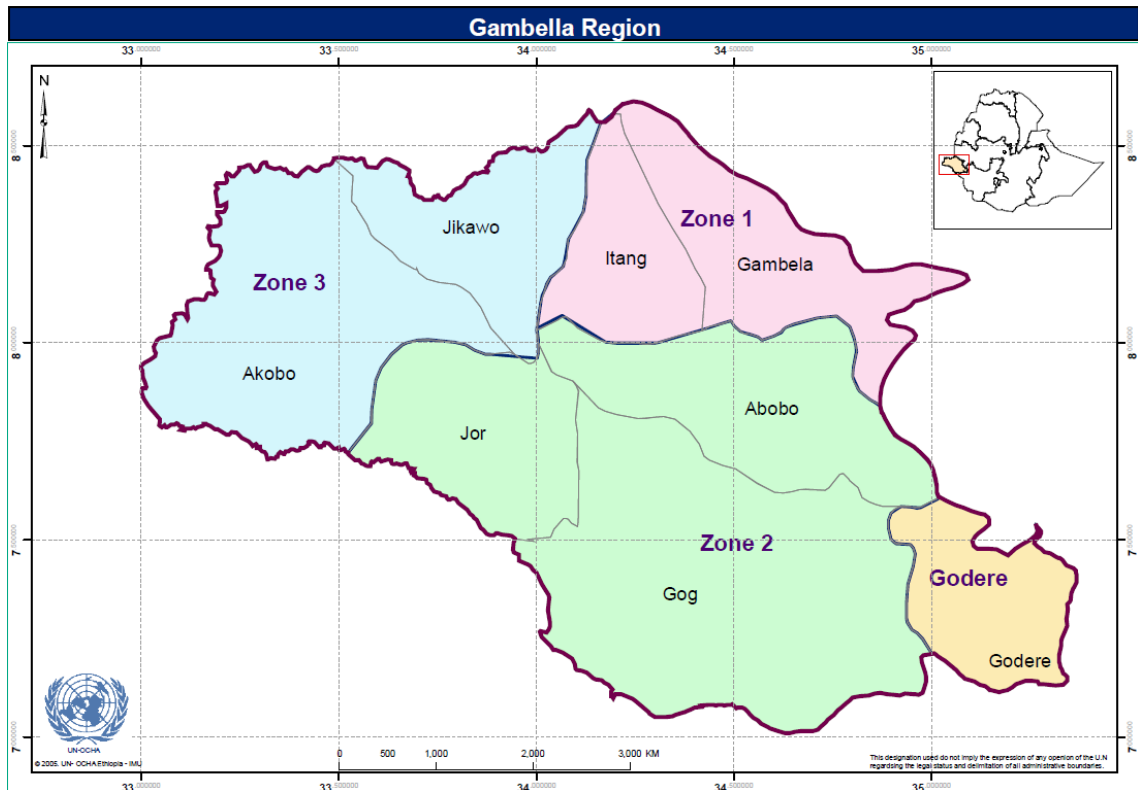
La région est par ailleurs divisée en 7 *wäräda* (eux-mêmes subdivisés en districts) dont chacun doit élire trois représentants lors des élections de 1992. La répartition des trois principaux groupes (Anyoua, Nuer, Majangir) est établie de la façon suivante au sein des *wäräda* (Kurimoto 1994) :

- Godare (Majangir)
- Gambella (Anyoua)
- Abwobo (Anyoua)
- Gok na Jor (Anyoua)
- Jikau (mix Anyoua et Nuer)
- Itang (mix Anyoua et Nuer)
- Akobo (Nuer)

---

<sup>372</sup> Les troupes de l'APLS sont chassées par la coalition FDRPE-MPLG. De nombreux réfugiés craignant les représailles de la part des Anyoua quittent également la région, alimentant un exode massif de quelques 160 000 personnes vers le Sud Soudan, l'Ouganda et le Kenya (Kurimoto 1994 ; Dereje F. 2003).





Carte n° 15 : *Wäräda* de la région Gambella (OCHA 2005)

En raison de problèmes de sécurité sur lesquels nous reviendrons, les élections de 1992 n'ont pu être tenues dans les *wäräda* d'Itang, de Jikawo et d'Akobo, qui regroupent l'ensemble des populations Nuer. Ces derniers ne sont par conséquent pas représentés au sein des organisations régionales à la tête de laquelle un président Anyoua est élu (par les membres du Conseil régional), confirmant la domination Anyoua en Gambella après la chute du *därg*. Le Conseil régional (12 sièges, c'est-à-dire 3 par *wäräda* où ont eu lieu les élections) regroupe en effet 7 Anyoua, 3 Majangir, 1 Komo et 1 Amhara (Meckelburg 2006).

La nouvelle structure régionale est ainsi perçue comme une véritable opportunité pour les Anyoua d'intégrer les sphères de pouvoir dont ils avaient été progressivement exclus sous le régime précédent au profit des Nuer et des Highlander (Dereje F. 2008 : 142). La structure fédérale à l'échelle de l'Éthiopie permet également à ce groupe d'occuper des postes prestigieux comme celui d'ambassadeurs, et le pouvoir d'Addis-Abeba leur promet alors une amélioration

de leurs infrastructures et un meilleur accès aux services sociaux. Mais progressivement, l'accès à la bureaucratie régionale devient un enjeu de lutte entre Anyoua et Nuer sur fond de mobilisation politico-identitaire.

En effet, face à la prééminence des Anyoua et au rôle accru de l'État, les Nuer de Gambella s'organisent en groupe politique afin d'équilibrer une inégalité politique à l'avantage des Anyoua et des Highlander depuis le début des années 1990 (43,8 pour cent des fonctionnaires sont alors Highlander, ce qui s'explique par une meilleure qualification et une politique active du FDRPE dans la région, 36,3 pour cent sont Anyoua, et 6 pour cent sont attribués au Nuer) (Dereje F. 2008 : 144-145). En vue des élections régionales de 1995 et afin de faire face au MPLG considéré comme Anyoua, les Nuer s'organisent au sein du Parti Populaire et Démocratique pour l'Unité de Gambella (PPDUG)<sup>373</sup> formé en 1992.

La politique régionale, à l'image de la scène politique éthiopienne, acquiert ainsi une logique identitaire très forte et institutionnalisée dès la période de transition. Cette évolution est confirmée lors des élections de 1995 qui consacrent la nouvelle répartition ethnique des responsabilités de la région : le président de Gambella sera désormais Anyoua, le vice-président Nuer, et le secrétaire Majangir.

Notons que cette répartition dérive d'une position encore privilégiée des Anyoua à l'égard du FDRPE. Les Anyoua, favorisés par le découpage territorial, contrôlent alors le conseil régional et entendent reproduire une logique de domination équivalente à celle des autres États fédérés homogènes, dans lesquels un groupe détient le contrôle de la région administrative.

Les élections confirment ainsi l'intégration et la cristallisation de l'« ethnicité » comme base des revendications politiques. Du moins jusqu'à la réforme du service public de 2002 mettant en avant les qualifications professionnelles comme base de la promotion dans l'administration au détriment des affiliations identitaires.

---

<sup>373</sup> Gambella People's Democratic Unity Party (GPDUP). Du point de vue des Anyoua, le PPDUG serait un parti Nuer affilié à la faction Nasir de l'APSL (Kurimoto 1997 : 809-810).

Réforme qui s'avère finalement favorable aux Highlander et aux Nuer qui avaient bénéficié, au sein des camps de réfugiés ou des missions religieuses installées en Gambella notamment, d'une meilleure éducation que les jeunes Anyoua (Dereje F. 2003).

Parallèlement, la formule ethnofédérale définissant l'identité comme une langue sur un territoire fait de ce dernier un nouvel enjeu de lutte dans les régions, la terre n'étant plus seulement un enjeu identitaire et économique, mais également la base matérielle et symbolique de la représentation politique. On assiste alors à un risque de multiplication des territoires à partir de leurs divisions en différentes entités distinctes, soumises par ailleurs aux manipulations politiques électorales. Le *wäräda* Gok na Jor est à ce titre divisé avant les élections de 1995 en deux *wäräda*. Comme le note E. Kurimoto à ce propos: « This sort of political division at the *wäräda* level is a logical extension of the politics of ethnicity at the national and regional levels » (Kurimoto 1997 : 810).

S'opposent alors deux stratégies : d'un côté les Anyoua accentuent leurs discours fondés sur le mythe des origines se définissant eux-mêmes comme « premiers arrivants », et de l'autre les Nuer fondent leurs revendications sur une base démographique qui devrait déterminer leur degré de représentativité au sein des organisations régionales. Cette seconde stratégie fait du recensement un enjeu central des revendications Nuer. Autrement dit, la formule ethnofédérale pose un enjeu particulier à la rationalisation de l'État. D'autant plus que le recensement de 1994 fait des Nuer le groupe démographiquement le plus important dans la nouvelle région, avec environ 40 pour cent de la population, alors qu'ils étaient, avec 2,8 pour cent, de taille égale aux Anyoua en 1984 (c'est-à-dire avant les grandes vagues de réfugiés et d'installation des années 1980) (Dereje F. 2008).<sup>374</sup>

---

<sup>374</sup> Le recensement de 1994 (publié en 1995) a un impact considérable puisque les Anyoua deviennent démographiquement minoritaires dans la région Gambella avec 44 581 habitants, derrière les Nuer (64 473) et les Majangir (9 357). Les Amhara seraient quant à eux 12 566 et les Oromo 10 543. Or, en 1997, sur les huit *wäräda*, cinq demeurent contrôlés par les Anyoua, deux seulement par les Nuer, et un par les Majangir. Le poids politique des Anyoua est donc remis en cause par le recensement de 1994. Les statistiques deviennent ainsi un véritable instrument politique pour les Nuer qui entendent tirer bénéfice d'une représentation ethnique jugée plus « juste ».

Le recensement de 1994, la fondation de partis politiques Nuer et leur représentation au sein de l'administration régionale *via* la formule identitaire adoptée en 1995 (Nuer vice-président) ainsi que la réforme de 2002 participent donc à la remise en cause croissante du leadership Anyoua qui semblait pourtant acquis en 1991.

La période post-1990 représente ainsi un degré inédit et croissant dans l'ethnisation de la représentation et de la compétition politique. Selon E. Kurimoto (1997), cette ethnisation ira croissante tout au long des années 1990 et atteindra même les sphères privées. Pour cet auteur, alors qu'il était tout à fait habituel durant la période du *därg* d'observer des Anyoua et des Nuer marcher, boire et discuter ensemble, cette relation serait devenue de plus en plus rare depuis 1990. Écoles et églises connaîtraient aujourd'hui la même séparation entre les deux populations sur la base de leurs appartenances ethniques (Kurimoto 1997 : 811). On constate ainsi un durcissement de la frontière identitaire entre Anyoua et Nuer à partir de 1991. La militarisation progressive et la politisation de cette frontière vont rendre cette dernière de plus en plus conflictuelle au fil de la décennie.

On voit ici l'influence des politiques de l'État éthiopien qui, en posant un cadre légal à l'institutionnalisation et à la politisation de l'identité (Kurimoto 2005), apparaît à la fois comme producteur d'opportunités politiques, mais également de normes et de cadres d'actions conduisant à des stratégies différentes selon les groupes en compétition. Ces groupes, cependant, de façon tout à fait intéressante, ne semblent que rarement remettre en cause ce système instable dans la mesure où, selon l'interprétation qui lui est donnée (mythe des origines *versus* représentation démographique), il peut être potentiellement profitable aux deux groupes.

À ces compétitions locales pour le pouvoir se superposent les actions de l'État éthiopien qui considère la région comme étant de plus en plus stratégique. En effet, les explorations pétrolières dans la région par la compagnie malaisienne Petronas (Dereje F. 2008), la présence d'exploitations aurifères, ou encore les projets d'irrigations et d'installation (qui ont repris depuis le début des années 2000) font

de la région un centre économique potentiellement important. L'indépendance en cours du Sud Soudan renforce par ailleurs l'intérêt stratégique de la région frontalière. En effet, les investissements hydroélectriques éthiopiens prévoient d'exporter l'électricité produite vers le nouvel État, et le projet de réhabilitation de l'ancien port anglais de Gambella semble aujourd'hui en discussion au sein de l'administration éthiopienne.<sup>375</sup> Ces grands projets tracent autre frontière : celle distinguant les Anyoua des Highlander qui contrôlent la majorité des ces grands projets économiques.

Notons enfin que l'accentuation du mythe des origines Anyoua construit une nouvelle frontière identitaire séparant les Anyoua de l'ensemble des groupes jugés « étrangers » ou « allogènes » à la région, c'est-à-dire surtout les Nuer et les Highlander. Les conflits post-1990 dans la région se déclinent à partir de cette articulation entre une identité politisée et institutionnalisée et les compétitions pour l'accès aux ressources sociales, politiques et économiques.

À partir de la redéfinition des rapports de force et du nouveau cadre institutionnel mis en place sous la République fédérale démocratique d'Éthiopie, on peut distinguer trois tendances de conflits qui tendent à se superposer. Une première tendance intersectorielle tend à opposer certains groupes Anyoua au régime fédéral contrôlé par le FDRPE ou plus largement à l'« État » considéré comme l'ensemble des Highlander associé au gouvernement d'Addis-Abeba et à ses forces coercitives. Une deuxième tendance, à l'intérieur du secteur périphérique (en raison de l'enjeu de l'accès à l'administration régionale), oppose les Anyoua aux Nuer ou encore les différentes tendances au sein des groupes. Enfin, on observe une tendance opposant les Anyoua à l'« État » éthiopien/Nuer, en raison de l'accentuation du discours Anyoua se définissant comme « autochtone ».

---

<sup>375</sup> Entretien Ministry of Transports and Communication, Addis-Abeba, août 2008.

## **La résilience du conflit à tendance intersectorielle : Anyoua versus FDRPE**

L'alliance problématique entre le Mouvement Populaire de Libération de Gambella (MPLG) et le FDRPE tourne à l'affrontement violent dès 1992. Les Anyoua repoussent les troupes du FDRPE qui tentent de prendre possession du camp aurifère de Dambala, une des précieuses sources de revenu des Anyoua économiquement marginalisés sous le régime précédent (Dereje F. 2008 : 145).

La création, au sein du bureau du Premier ministre éthiopien (puis du Ministère des Affaires fédérales à partir de 2002) du Bureau des Conseillers Politiques qui contrôle sous forme d'administration parallèle la politique dans les différentes régions dont Gambella, accentue par ailleurs l'assimilation entre l'État éthiopien et le FPLT-FDRPE. Ce dernier ne peut soutenir les ambitions hégémoniques des Anyoua dans la région et s'attèle ainsi à la démobilisation des troupes du MPLG et impose la démilitarisation de Gambella ville. La réaction du MPLG à l'égard de cette politique allant à l'encontre de son monopole régional conduit à une série d'affrontements armés entre les troupes du FDRPE et du MPLG durant la période de transition. De nombreux membres du MPLG Anyoua se réfugient au Sud Soudan (à Pochalla) ou sont finalement intégrés au sein des nouvelles forces militaires éthiopiennes suite à une médiation conduite par les « anciens » (Dereje F. 2008 : 146). Le FDRPE de son côté tend à soutenir la création d'un mouvement politique Nuer afin de balancer les ambitions des Anyoua tout en soutenant les mouvances Anyoua plus favorables au nouveau régime éthiopien.

Cette politique se concrétise par la nomination à la tête de la région d'un président Anyoua favorable au FDRPE sous pression de ce dernier. Le nouveau président jugé à la solde d'Addis-Abeba sera tué trois mois plus tard par des membres du MPLG accusant le nouveau président de « collaboration » (Kurimoto 1997 : 809).

En 1995, sous la houlette du FDRPE, le MPLG se transforme en Parti de Libération du Peuple de Gambella (PLPG).<sup>376</sup> Cette transformation envoie un signe fort quant à la volonté du FDRPE de contrôler le processus de transition politique d'une région dont il ne peut tolérer l'autonomisation. On assiste alors à une véritable valse des partis en région Gambella où Anyoua et Nuer se répartissent sous l'influence du FDRPE qui entend agir en véritable chef d'orchestre. En 1998, le Front Démocratique du Peuple de Gambella (FDPG)<sup>377</sup> est fondé sous l'impulsion du FDRPE qui souhaite y intégrer des éléments à la fois Anyoua et Nuer modérés (Dereje F. 2008 : 147). Les élites Anyoua opposées à ce partage du pouvoir au sein du même parti politique fondent alors le Congrès Démocratique du Peuple de Gambella (CDPG).<sup>378</sup>

En octobre 2005, un groupe d'Anyoua attaque un bureau de police, symbole du pouvoir des « Rouges » (Highlander) et plus largement de l'État, faisant une cinquantaine de morts, dont le chef de la police (Meckelburg 2006 : 1-15). De multiples actions ont lieu durant la même période (attaques de bus, de camion de transport, des troupes fédérales). Ces actions révèlent l'assimilation établie par ces groupes anyoua entre l'État éthiopien et ses « représentants » militaires, fonctionnaires ou civils, c'est-à-dire les Highlander (fonctionnaires ou hommes d'affaires), ou les forces de sécurité (police, police fédérale).

### **La résilience du conflit à tendance intrasectorielle : Anyoua versus Nuer**

Les tensions antérieures à 1991 semblent exploser depuis la mise en place de la période fédérale. Ici, on retrouve le conflit interne au secteur périphérique opposant Anyoua et Nuer.<sup>379</sup>

---

<sup>376</sup> Gambella People's Liberation Party (GPLP).

<sup>377</sup> Gambella People's Democratic Front (GPDF).

<sup>378</sup> Gambella People's Democratic Congress (GPDC).

<sup>379</sup> Les conflits à forte tendance interne au secteur politique périphérique comprennent également les conflits intra-Nuer et intra-Anyoua. Au sein des Nuer, on notera à titre d'exemple les tensions

Après la chute du régime militaro-socialiste, les combats se poursuivent entre les membres du MPLG et de l'APLS. Suite à une querelle entre paysans Anyoua et des soldats de l'APLS en juin 1991, des paysans Nuer s'allient aux troupes de l'APLS et attaquent une dizaine de villages Anyoua, les brûlant et laissant derrière eux plusieurs morts. Les combats se poursuivent après l'occupation de Gambella-ville par les troupes du MPLG qui sont attaquées par les troupes de l'APLS à plusieurs reprises durant l'été, notamment à Itang et Pukumu. Les Nuer/APLS repoussés par le MPLG lancent une nouvelle offensive en janvier 1992. Cette offensive est à nouveau repoussée, mais les villes d'Itang et de Jor sont dévastées (Kurimoto 2005). Ces incursions entretiennent, du point de vue des Anyoua, un sentiment d'insécurité dans la région, et poussent de ce même point de vue à l'assimilation des dernières factions de l'APLS basées derrière la frontière soudanaise et les Nuer.

Les tensions entre les élites Nuer et Anyoua se cristallisent autour de la lutte entre le PLPG et le PUDPG pour conduire à un violent conflit en 2002 qui fera une centaine de mort (HRW 2005). Les transports publics sont les cibles d'attaques répétées et de nombreux villages Anyoua et Nuer sont brûlés. Ces violences dureront 6 mois jusqu'à l'intervention des troupes du gouvernement fédéral éthiopien (Dereje F. 2008). Des responsables politiques sont enfermés, dont le président (Anyoua) de région. Un nouveau découpage territorial a alors lieu. Le district d'Itang (mixte Anyoua-Nuer) où se sont concentrés les combats de 2002 est séparé en deux entités administratives : le district de Jikow (Nuer) et le district d'Openo-Alwero (Anyoua) (Dereje 2008). Ce redécoupage administratif révèle le

---

au niveau des élites à l'occasion de la scission d'un groupe sortant du PUDPG en 2001 arguant de la politique trop conciliante du groupe envers les Anyoua. Le groupe sortant du PUDPG fonde un an plus tard le GPDU (Gambella People Democratic Union).

Au sein des Anyoua, on peut noter l'assassinat du président de région Anyoua par des membres du même groupe en 1995, quelques mois après son élection. Pour E. Kurimoto, ces types de conflits intra-Anyoua sont plus importants après 1991 que sous la période du *därg*, en raison de l'institutionnalisation de l'identité et des nouvelles dimensions dans les formes de lutte pour le pouvoir qu'elle implique (Kurimoto 1997). L'auteur distingue ici deux types de conflits internes : à l'intérieur de la formation politique Anyoua (MPLG) et entre celle-ci et les autres élites Anyoua (Kurimoto 1997). Cette tension entre élites se confirme lors des élections de 2000. Le CDPG (sorti du FDPG) accusé de « nationalisme étroit » fait alors l'objet d'une sévère répression politique de la part du FDPG allié au FDRPE-FPLT. Les leaders du Congrès (CDPG) sont intimidés et jetés en



cercle vicieux de la politique ethnofédérale où l'identité est définie comme une langue/culture sur un territoire. Les revendications territoriales découlent logiquement, dans une région sous tension comme la région Gambella, de cette forme d'institutionnalisation de l'identité, où la représentation politique dépend d'une appartenance ethnoterritoriale.

Suite aux incidents de 2002-2003, l'ensemble des partis est dissout sur l'ordre des autorités fédérales qui considèrent la multiplication des partis dans la région comme la principale cause de la persistance, voire de l'escalade des tensions. Les partis sont reformés selon le modèle ethnopolitique des « PDOs » classique du FDRPE (Dereje F. 2008) :

- L'Organisation Démocratique du Peuple Anyoua (ODPA)
- L'Organisation Démocratique du Peuple Nuer (ODPN)
- L'Organisation Démocratique du Peuple Majangir (ODPM)
- Rassemblés au sein d'un parti « ombrelle » (sorte de FDRPE régional) : le Mouvement Démocratique du Peuple de Gambella (MDPG)<sup>380</sup>

Cette organisation politique imposée par les autorités fédérales accentue cependant le ressentiment des élites Anyoua, voire des Anyoua en général, en mettant définitivement un terme à leur prétentions de contrôle sur la région. Outre cette évolution déterminante, 2003 représente également un tournant dans la mesure où cette redéfinition de la scène politique régionale marque l'intervention désormais directe du FDRPE sur la scène politique de Gambella. Il faut sans doute y voir un facteur à l'origine de l'escalade des violences que connaît la région cette même année.

---

prison (Dereje F. 2008 : 146). Les non-ralliés au FDRPE sont ainsi exclus par la force du jeu politique régional.

<sup>380</sup> Selon leurs acronymes anglais respectifs: Anywaa People's Democratic Organization (APDO); Nuer people's democratic organization (NPDO); Majangir people's democratic organisation (MPDO); Gambella People's Democratic Movement (GPDM).

## **La redéfinition de la frontière intersectorielle conflictuelle : les Anyoua contre l'État éthiopien et ses « assimilés » Nuer et « Rouges »**

Les violences reprennent en 2003, menées par des groupes Anyoua radicalisés (parfois d'anciens policiers ayant perdu leur travail suite aux événements de 2002, ou en lien avec le FPLG armé opérant depuis sa base de Pochalla au Sud Soudan). Une série d'assassinats s'en suit, visant de façon indiscriminée les Highlander en raison de leur association à l'État éthiopien (Piguet 2006). Entre août et décembre 2003, ces attaques feront au moins 24 morts Highlander (HRW 2005).

La réaction des Highlander se fait violente à partir de décembre 2003. La tension monte dans un premier temps à Gambella ville où, le 13 décembre, les résidents Highlander s'en prennent aux résidents Anyoua en réponse à la mutilation puis l'assassinat de 8 représentants gouvernementaux Highlander le même jour (Dereje F. 2008 : 148). Armés de pierres, de machettes voire d'armes à feu et assistés des forces militaires fédérales (HWR 2005), la réponse des Highlander se serait ensuite étendue à d'autres villages, brûlant les maisons, violant les femmes, et tuant de façon indiscriminée hommes, femmes et enfants Anyoua ; un massacre qui se serait poursuivi au début de l'année 2004 et qui aurait fait plus de 400 morts et un millier de maisons détruites chez les Anyoua (HRW 2005). Plus du tiers de la population Anyoua aurait quitté la région pour se réfugier à Pochalla, siège des coalitions Anyoua armées (Dereje F. 2008).

Les conséquences des massacres Highlander et Anyoua de 2003-2004 sont multiples. Ils déplacent tout d'abord la principale frontière conflictuelle séparant désormais plus clairement Anyoua et Highlander/État éthiopien (Meckelburg 2006). Les Anyoua ont accentué depuis un discours accusant l'État éthiopien et ses « agents » Highlander de se livrer à un véritable « génocide » contre les peuples « noirs des basses terres périphériques », et contre les Anyoua en particulier (Dereje F. 2008 : 148). La forte présence de recrues du Tigrāi au sein des troupes de la police fédérale (Piguet 2006) stationnées en Gambella et qui auraient

participé aux massacres de 2003-2004 alimentent également cette assimilation État/Highlander/forces de police.

Ces événements renforcent également un discours Anyoua visant à légitimer les droits des « premiers arrivants ». Cette problématique opposant « autochtones » et « allogènes » est réactivée par certaines élites Anyoua dans le cadre d'une tentative de redéfinition de la mémoire collective (les Anyoua sont vus comme les occupants légitimes du sol et l'arrivée des Nuer est présentée comme récente –années 1980) tout en attisant le sentiment de danger d'extinction « raciale » à venir en raison à la menace présentée par les « envahisseurs », c'est-à-dire l'État éthiopien, les Highlander, mais aussi les Nuer (Dereje F. 2008).

Une conséquence de la radicalisation de la frontière entre les Anyoua et les « étrangers » pourrait également concerner les populations des hauts plateaux réinstallées dans la région. Pour de nombreux Anyoua, leur marginalisation et leur insécurité dériveraient des politiques de réinstallation débutée sous le *därg* et réactivées en 2003 par le nouveau régime (Meckelburg ; Piguet 2006). Une première forme d'hostilité envers ces réinstallés avait eu lieu au début des années 1990 suite à la mort d'un réinstallé. Deux soldats des troupes du *därg* en déroute auraient rendu une justice expéditive en assassinant le président (Anyoua) d'une association de paysans. Les soldats ayant pris la fuite, les Anyoua auraient attaqué en guise de représailles le camp d'installés d'Ukuuna où vivaient jusque là près de 800 Anyoua avec 3 000 réinstallés sans violences (Kurimoto 1997). On peut craindre que l'assimilation de plus en plus radicale entre l'État éthiopien et les Highlander (dont les réinstallés font partie, même s'ils sont également victimes des politiques impulsées par le régime éthiopien) ne conduise à la répétition de ce type de violences.

Aussi, ces événements auraient diminué le sentiment d'appartenance des Anyoua à l'État éthiopien, approfondissant la crise de légitimité de ce dernier auprès des Anyoua (Kurimoto 2005 ; Dereje F. 2008). Autrement dit, 2003 représente un tournant révélant le passage d'une crise « dans » l'État éthiopien (qui représentait

encore une opportunité pour les Anyoua au début des années 1990) à une crise « de » l'État éthiopien plus marquée (dans laquelle les Anyoua rejettent finalement de façon de plus en plus radicale la domination économique et symbolique de l'État).

Ce rejet demeure cependant ambigu. Politiquement, une partie de l'élite Anyoua continue de participer à la vie politique au sein de l'ODPA, dans la coalition MDPG formée sous l'impulsion du FDRPE suite aux événements de 2002. On constate ainsi que même si une partie de l'élite Anyoua appelle, depuis le Sud Soudan, à la formation d'un État Anyoua indépendant, l'État éthiopien demeure puissant dans la mesure où il détient encore la capacité de forger la scène politique régionale et de maîtriser le conflit sur son territoire. Dereje F. a montré de façon tout à fait stimulante comment l'appropriation de pratiques culturelles des Highlander par les fonctionnaires locaux (Nuer ou Anyoua) telles que la consommation de viande crue (*Qurt Segä*) ou la consommation de café telle qu'on le prépare sur les plateaux (*Habächa Bunna*) continuaient de représenter des symboles puissants d'appartenance à une élite « éduquée » (Dereje F. 2003).

L'État éthiopien (associé ici à la culture Amhara-Tigréenne) continue de représenter une opportunité non seulement symbolique mais aussi politique. Par ailleurs, l'attente de retombées politiques au niveau de la région par les Nuer en récompense de leur participation lors de la guerre contre l'Érythrée (1998-2000) illustre le passage d'un allié à l'autre à travers le conflit : les Anyoua avaient bénéficié politiquement de leur alliance avec le FDRPE contre le *därg* ; depuis 2000, ce sont les Nuer qui, appuyés par l'argument démographique, exigent une redéfinition de la distribution des responsabilités régionales établies en 1995, autrement dit, la présidence de la région (Dereje F. 2003).

### 2.1.3. La guerre Éthiopie – Érythrée

Le Front Populaire de Libération de l'Érythrée (FPLE) s'est construit en Érythrée à travers un double conflit : contre le régime militaire éthiopien qualifié de colonialiste, et contre d'autres mouvements de libération en Érythrée (Erllich 1983). En s'affirmant comme l'unique représentant de la lutte érythréenne, le FPLE impose en même temps son projet national. Contrairement au FPLT qui adopte une politique identitaire hybride entre l'éthiopianité impériale et celle dérivée de l'oppression nationale, le FPLE conservera après 1991 un projet de construction nationale fidèle à celui développé lors de la lutte armée, celui d'une érythréanité unitaire et intolérante.

Après le renversement du régime militaire, la cause indépendantiste érythréenne est acquise. Le référendum du 23 et 25 avril 1993 sous observation de l'Organisation des Nations Unies (ONU) confirme l'indépendance de l'Érythrée à plus de 99 pour cent. Indépendance ratifiée par le gouvernement de transition éthiopien les jours suivants (29 avril 1993). Mais pour C. Clapham, la rupture entre les deux régimes n'est que relative. Le projet du FPLE serait en partie similaire, dans sa politique vis-à-vis des nationalités, à celui du *därg* : la nationalité est strictement subordonnée à la structure du pouvoir central du FPLE, c'est-à-dire au parti (Clapham 2002 : 25). Pouvoir centralisé et de plus en plus répressif à l'égard de sa population depuis 1991, le FPLE devenu Front Populaire pour le développement et la justice (FPDJ) a fait de la confusion entre État, nation et gouvernement la base de son projet national et de l'identité érythréenne (Dorman 2003 : 6).<sup>381</sup>

Le projet national du FPDJ est défini clairement dans la Charte Nationale érythréenne approuvée par le troisième congrès du FPLE en février 1994 et

---

<sup>381</sup> Tanja R. Müller utilise la notion de « *developmental revolution* » et de « *developmental state* » pour qualifier cette fusion : la première notion correspond à l'établissement d'un contrôle politique sur les sphères sociale et économique, l'anéantissement de la distinction entre État et société, et la conception de l'État en tant que force visant à la redéfinition des rapports sociaux (Müller 2008 : 112) ; la seconde qualifie un régime considérant la nation, l'État et les identités individuelles comme uniques (Müller 2008 : 114- 115).

influencée par les principes adoptés par le FPPE lors de la lutte armée (Tronvoll 1998 : 462). Le multipartisme jugé contraire à la formation d'un État-nation fort est interdit (Medhane T. 1999 : 116-117). L'accent est en effet mis sur l'unité et l'harmonie nationale, héritées de la longue guerre contre l'opresseur éthiopien. D'où provient cette interprétation de la construction nationale toujours en vigueur sous un gouvernement mené depuis 1991 par Issayas Afeworki ?

Si les auteurs ayant cherché à répondre à cette question mettent l'accent sur des facteurs tels que la perception de la libération à travers la notion de lutte, le processus dialectique développé au sein du FPPE (mettant en relation une tendance égalitaire et une tendance au contrôle), ou la légitimation de la souveraineté par le conflit (Dorman 2003), tous semblent s'accorder sur l'origine essentiellement violente du projet national érythréen : la lutte armée et la rhétorique guerrière corrélative à celle-ci.

## **Causes et déroulement de la guerre**

Le régime érythréen construit dans la violence ne semble pouvoir survivre que dans une conception tout aussi violente de l'altérité par laquelle la nation se réalise. Ce sont les éléments partisans des solutions les plus radicales qui ont su s'imposer lors de la lutte contre le *därg*, au détriment du développement d'une culture du compromis (Erllich 1983 : 13 ; Connell 2001). Cette tendance semble se poursuivre après 1991. Continuité qu'illustre le service militaire obligatoire instauré en 1994 et demeuré illimité depuis la guerre de 1998-2000 (Müller 2008 : 111-131).

Ainsi, à la manière stalinienne ou de Mengistu, alors que la diversité des identités est reconnue par le gouvernement érythréen, le parti omniprésent ne permet aucune expression ou revendication de projet national non-unitaire et fermement centralisé. Les nationalités sont clairement subordonnées à l'identité nationale. L'intégrité nationale émanant de la lutte fournit la base de ce projet et permet le

développement d'un nationalisme territorial (Hobsbawm 1990 : 44) dirigé par un État construit à partir d'une logique polémologique (Clapham 2003 ; Müller 2006 : 503-529), comparable à celle des États d'Europe occidentale. Mais l'altérité ne cesse d'être violente et les discours de la lutte de libération n'évoluent guère. Les ennemis extérieurs et intérieurs continuent d'être assimilés à l'impérialisme, à la colonisation, ou au régime éthiopien.

L'érythréanité ne doit donc pas être perçue de la même façon que celle développée par le *därg* ou le FPLT-FDRPE. Il est nécessaire de prendre en considération cette forme d'altérité violente à la base de l'érythréanité.

On a pu constater les relations complexes, voire conflictuelles entre le FPLT et le FPLE durant la lutte contre le *därg*. Medhane T. remonte quant à lui aux antagonismes du mouvement étudiant des années 1960 et 1970 pour analyser les divergences idéologiques entre les deux mouvements (Medhane T. 1999). Ces observations ne font que confirmer deux crises différentes de l'État éthiopien : d'un côté, le mouvement tigréen a développé sa contestation du régime et de son système de valeur mais a continué à se représenter comme un groupe appartenant à l'État éthiopien, révélant une crise *dans* l'État ; alors que de l'autre côté, les élites érythréennes n'ont eu de cesse de contester la légitimité même de cet État et de développer un projet politique séparé à partir de la thèse de la colonisation interne (qui implique la défense d'une « nation » érythréenne à la recherche d'un État propre). Après l'indépendance de l'Érythrée, la destruction de la statue du général tigréen *ras* Alula, pourtant fervent défenseur de l'Éthiopie face aux agressions européennes, était un signe fort de refus de tout lien historique avec le Tigräï et l'Éthiopie que le FPLE continue de considérer comme « étrangers » même après l'arrivée des « camarades » du front tigréen au pouvoir à Addis-Abeba. En détruisant la statue du *ras* Alula, il s'agit également de se démarquer d'un Tigräï qui, pourtant, se situe au cœur de l'identité des Érythréens des plateaux chrétiens.

Les relations entre les deux nouveaux régimes, l'un hérité de la colonisation et l'autre « millénaire » se dégradent progressivement au cours des années 1990. Les

tensions se développent particulièrement entre les élites tigréennes éthiopiennes et leurs voisins tigréens érythréens (Healy 2007 : 2). La question de la délimitation de la frontière prend une tournure radicale au fur et à mesure que les tensions politico-économiques se développent entre les deux pays. L'interdépendance économique entre ceux-ci (en raison notamment de l'accès de l'Éthiopie au port d'Assab, le plus proche de la capitale éthiopienne et donc le moins onéreux) ne suffit pas à calmer les intérêts divergents des pays. La formation de l'État érythréen nécessitait la création d'une monnaie propre, à la fois source d'indépendance économique et symbole d'une identité nationale véritable (Reid 2004, 2005).

La monnaie érythréenne, le Nakfa, est créée en 1997. L'année suivante, le 12 mai 1998, un incident frontalier au Tigräï dégénère en un cycle de violence inattendu (Plaut 2004 ; Dias 2008). Les troupes érythréennes occupent le Tigräï, par une agression que le gouvernement éthiopien dénonce comme une violation de la souveraineté de l'État. Le faible intérêt stratégique et économique des zones disputées offre une illustration de la dimension extrêmement violente d'un conflit lié à la formation d'une identité nationale érythréenne d'un côté, et à la défense de l'éthiopianité de l'autre. En effet, le conflit fera environ 70 à 100 000 victimes dans chaque camp, un million de déplacés et conduira le petit État érythréen à une militarisation croissante de sa société nouvellement indépendante (Lyons 2006 ; Tekeste N. & Tronvoll 2000).

Ces mots du général Samora Yenus parus dans la presse gouvernementale éthiopienne à l'égard des forces érythréennes révèlent quant à eux la violence et la détermination de la réaction éthiopienne face à l'invasion « étrangère » : « They know how to build trench, and we know how to flush them out and bury them in it ». <sup>382</sup>

---

<sup>382</sup> *The Ethiopian Herald*, 25 juin 2000, cité dans P. Ferras (2011).



En effet, après un cycle de négociations inabouties, l'Éthiopie remobilisée<sup>383</sup> lance deux offensives majeures entre juin 1999 et mai 2000 (Opération *Sunset*).<sup>384</sup> Les troupes érythréennes sont repoussées derrière leur position d'avant guerre. Une fois l'ascendant militaire éthiopien assuré, Addis-Abeba relance le processus de négociation (Lecoutre 2007). Les négociations reprennent et un accord de cessez-le-feu est signé dans le cadre de l'Organisation de l'unité africaine (aujourd'hui Union africaine) le 18 mai 2000. Ces négociations activement supportées par l'administration du président américain Bill Clinton conduisent à la signature du traité d'Alger en décembre 2000 qui met un terme aux hostilités.

### **Les effets de la guerre en Érythrée et dans la région**

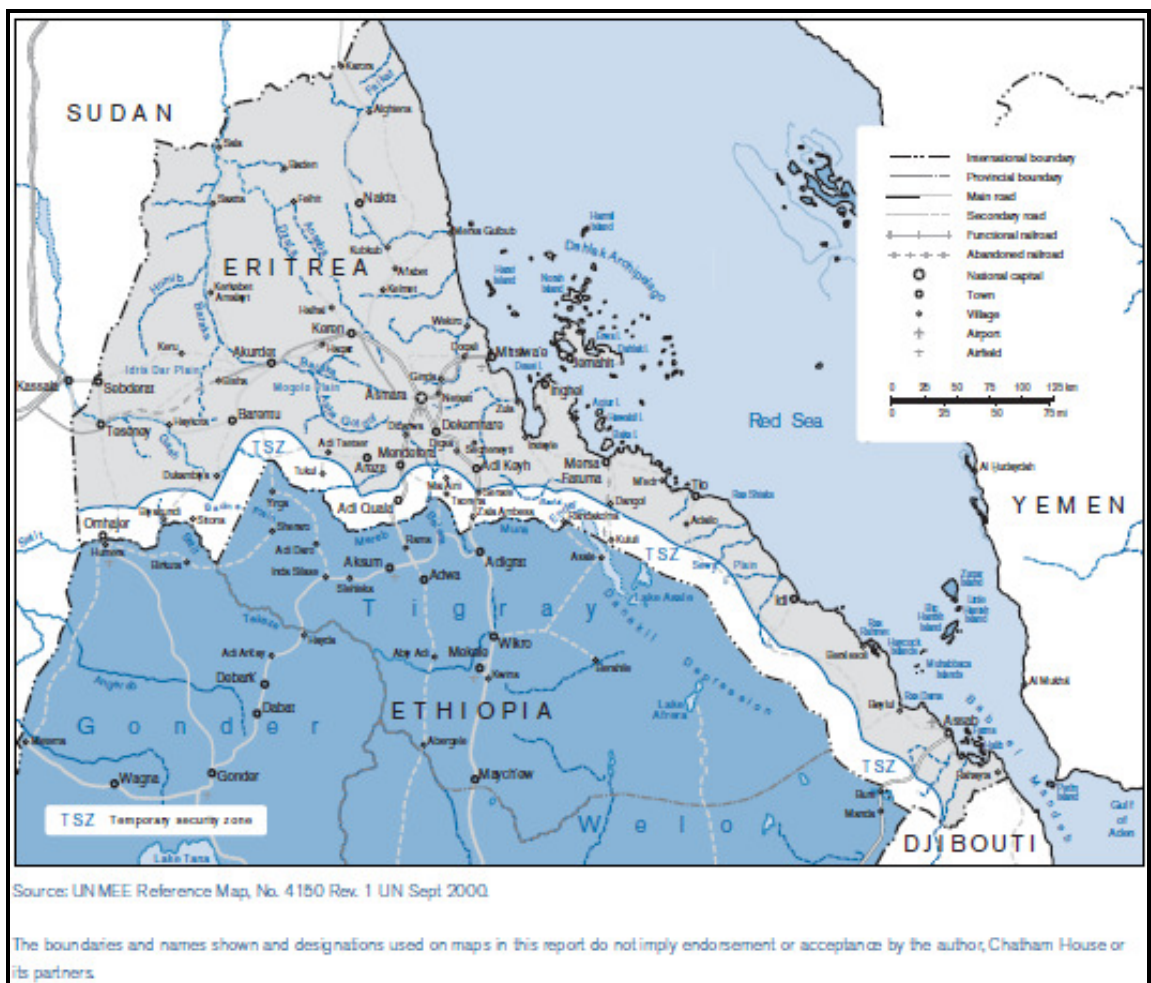
La guerre conduit à une crise profonde en Érythrée. Au-delà de la crise économique due à la méfiance des investisseurs et aux destructions de guerre, la crise est également politique. En octobre 2000, un groupe d'opposants se réunit à Berlin et signe le « Manifeste de Berlin » en opposition aux pratiques autoritaires d'Issayas. La critique se fait plus virulente en 2001 lorsque des personnalités érythréennes de haut rang, dont d'anciens membres du FPLE, adressent une lettre ouverte au chef de l'État, critiquant sa politique personnalisée et sa mauvaise gestion du conflit avec l'Éthiopie. Onze de ces quinze membres sont emprisonnés (les autres étant à l'étranger ou s'étant finalement ralliés à Issayas), et l'armée aussi bien que l'administration font l'objet d'une véritable purge (ISS 2010 : 13-14 ; Marchal 2010). Depuis la guerre, le système politique érythréen n'a cessé de se refermer sur lui-même : journalistes et opposants politiques ne sont plus tolérés.

---

<sup>383</sup> Selon P. Ferras, qui offre l'étude la plus actuelle sur les forces de défense éthiopiennes, les effectifs de l'armée éthiopienne auraient été multipliés par sept entre 1998 et 2000, passant de 50 000 à 350 000 hommes (Ferras 2011).

<sup>384</sup> L'expérience militaire des anciens guérilleros éthiopiens n'était pas adaptée à une telle guerre conventionnelle, de sorte que les rangs des forces de défense éthiopiennes sont renforcés pour l'occasion des anciens officiers du *därg* et de leur expérience. Pour une description plus détaillée des offensives militaires de 1998 voir P. Ferras (2011 : 247-258).

Au niveau régional, les Accords d'Alger de janvier 2000 ont marqué la fin de la guerre entre l'Éthiopie et l'Érythrée (1998-2000). Le texte prévoyait la mise en place d'une Zone de Sécurité Temporaire de 25 kilomètres de large le long de la frontière, ainsi qu'une mission onusienne dont le mandat consistait à observer le respect des Accords (la MINUEE<sup>385</sup>).



Carte n° 16 : Zone de sécurité temporaire (2000-2008)

(MINUEE, dans Healy 2008 : 14)

Selon l'article 4 du texte signé à Alger, une Commission frontalière est chargée de délimiter et de démarquer la frontière coloniale à partir des traités jugés

<sup>385</sup> Mission des Nations Unies en Érythrée et en Éthiopie.

« pertinents » (1900, 1902 et 1908) et du droit international.<sup>386</sup> En avril 2002, la commission rend sa décision définitive et non négociable selon laquelle la petite ville de Badmé qui a concentré les tensions durant le conflit se situerait du côté érythréen. Le gouvernement éthiopien proteste et bloque depuis l'application de la décision qu'il juge « illégale ». Si la *délimitation* est acceptée en principe, le gouvernement de Meles Zenawi a développé une rhétorique insistant sur la nécessité d'adapter la *démarcation* concrète de la frontière sur le terrain, ce qui revient *in fine* à refuser la décision rendue par la Commission frontalière.

Cependant, contrairement à ce que laissent penser les prescriptions internationales, les relations Éthiopie-Érythrée dépassent le simple enjeu de la frontière. Le jeune État reconnu en 1993 après trois décennies de guerre civile a forgé son identité nationale à travers ce conflit et dans sa résistance au « colonisateur » éthiopien.<sup>387</sup> Dans la continuité de cet héritage conflictuel qui attribue au territoire de puissantes dimensions symboliques et identitaires, la défaite militaire de 2000 correspond à la fin du mythe érythréen de l'invincibilité. La Commission frontalière donnant par la suite raison à Issayas, on comprend l'importance que revêt son application d'un point de vue politique interne à l'Érythrée, car elle touche le fondement même de la légitimité d'Issayas, voire du régime. La démarcation de la frontière est ainsi systématiquement posée comme préalable à tout dialogue avec l'Éthiopie.

Mais si l'Érythrée a le droit de son côté, sa diplomatie agressive et la conjoncture post-11 septembre ont permis à l'Éthiopie d'isoler Asmara sur la scène régionale et internationale. Depuis son indépendance, le jeune État a été en conflit avec chacun de ses voisins (rupture des relations diplomatiques avec le Soudan en 1994, Yémen

---

<sup>386</sup> Voir LYONS Terrence, *Avoiding Conflict in the Horn of Africa U.S. Policy Toward Ethiopia and Eritrea*, The Center for Preventive Action, Council on Foreign Relations, CSR n°. 21, December 2006.

<sup>387</sup> Voir TRONVOLL Kjetil, « The Process of Nation-Building in Post-War Eritrea: Created from Below or Directed from Above », *The Journal of Modern African Studies*, 1998, vol. 36, n°3, p. 461-482; et RICH-DORMAN Sarah, « Eritrea's Nation and State-building : Re-assessing the impact of 'the struggle' », Working Paper n° 105, *Presented at the Conference on Globalisation and Self-Determination, 4th April, London, 2003*, disponible en ligne: <http://era.lib.ed.ac.uk/handle/1842/492>.

en 1996, Éthiopie en 1998-2000, Djibouti en 1996, 1998 et 2008<sup>388</sup>). Les restrictions (carburant, mouvements des troupes internationales) imposées à la MINUEE depuis 2005 et l'entrée de troupes érythréennes à l'intérieure de la Zone de Sécurité Temporaire ont achevé d'isoler le régime d'Issayas. En novembre 2005, le Conseil de Sécurité de l'ONU (CSNU) demande l'acceptation par l'Éthiopie de la décision de la Commission frontalière, et surtout la levée des restrictions imposées par l'Érythrée à la MINUEE (Résolution du CSNU 1640). Cette décision est mal perçue par Asmara qui expulse une partie des représentants de la MINUEE. La situation demeure bloquée depuis le départ de la mission en juillet 2008.<sup>389</sup>

La montée des tensions entre les deux pays ne devrait cependant pas conduire à un conflit ouvert, contrairement aux craintes exprimées par International Crisis Group en 2005.<sup>390</sup> Lors de l'offensive lancée par l'Érythrée en 1998, l'armée éthiopienne avait été largement réduite selon les plans de démobilisation établis après l'arrivée en 1991 du Front Démocratique Révolutionnaire du Peuple Éthiopien à la tête du pays. Aujourd'hui, l'armée érythréenne se trouve en face d'une armée puissante soutenue par le renseignement américain. Ajoutons que l'Éthiopie, qui favorise sa croissance économique, n'a pas d'intérêt à s'engager dans un conflit coûteux en Érythrée. L'Éthiopie est, en effet, engagée depuis la fin de la guerre avec l'Érythrée dans une politique de promotion d'une croissance économique soutenue.<sup>391</sup> L'armée éthiopienne et la politique de défense sont donc placées au service de la stabilisation de la région, jugée nécessaire à ce développement.<sup>392</sup>

---

<sup>388</sup> Notons que l'agression érythréenne contre Djibouti à Douméra se cristallise à nouveau autour d'une question territoriale. La tenue du processus de paix Somalien à Djibouti au moment des heurts provoqués par Asmara n'est sans doute pas étrangère à la volonté érythréenne de déstabiliser la région. Depuis la guerre de 1998-2000, Asmara considère en effet le régime djiboutien d'Ismail Omar Guelleh comme le pion de l'Éthiopie dans la région en raison de leurs échanges privilégiés (le port de Djibouti, depuis la fermeture du port érythréen d'Assab, est devenu le principal débouché éthiopien sur la mer Rouge). Voir notamment International Crisis Group, *Eritrea: The Siege State*, Africa Report n° 163, 21 September 2010.

<sup>389</sup> Le 30 juillet 2008, le CSNU adopte la Résolution 1827, mettant fin au mandat de la MINUEE.

<sup>390</sup> International Crisis Group, *Ethiopia and Eritrea: Preventing War*, Africa Report n° 101, 22 December 2005.

<sup>391</sup> Projets hydroélectriques sur le lac Tana au Nord, la rivière Gibé au Sud ; connexions de lignes électriques vers Djibouti et le Sud Soudan ; immenses projets d'irrigation en région Afar ;

Le blocage de la question érythréenne a cependant déplacé les tensions sur le terrain somalien où les institutions de transition (soutenues par l'Éthiopie et la communauté internationale) luttent contre une opposition soutenue financièrement et militairement par Asmara.<sup>393</sup> Plusieurs incursions éthiopiennes avaient déjà eu lieu aux cours des années 1990 et au début des années 2000 afin d'éliminer, avec un certain succès, les bases des groupes islamistes radicaux sur le sol somalien. L'Éthiopie a également été active diplomatiquement lors de la conférence de 2002-2004 au Kenya (création du Gouvernement Fédéral de Transition somalien) ou de 2008 à Djibouti (processus de Djibouti intégrant une branche islamiste modérée au GFT).

Le soutien d'Asmara aux mouvements armés en Somalie et en Éthiopie même (Front de libération Oromo et Front de libération national Ogaden), la montée d'éléments islamistes radicaux au sein du l'Union des Tribunaux Islamiques en Somalie ou encore l'incapacité à monter une opération militaire *via* l'IGAD expliquent le lancement de l'offensive éthiopienne en territoires somali à partir de décembre 2006.<sup>394</sup> Cette guerre constitue donc à la fois un conflit délocalisé avec l'Érythrée, une guerre « préventive » contre une mouvance islamiste prônant le *jihād* et l'irrédentisme somali, et surtout peut-être, une occasion de lancer une attaque massive en région Ogaden d'où opèrent les éléments de l'ONLF.<sup>395</sup> Le conflit concentre donc des enjeux de sécurité internes forts. Il permet également la sécurisation de la zone nécessaire à la poursuite des explorations en minerais, en pétrole et en gaz censée rassurer les partenaires commerciaux, notamment asiatiques. Le rôle des représentations ne doit pas non plus être ignoré dans les déterminants du conflit. La Somalie et les basses terres « périphériques », sont

---

constructions de ports secs à Mojo au sud d'Addis-Abeba et à Semera en région Afar ; projet de réhabilitation du port de Gambella sur la rivière Baro à l'Est vers le Sud Soudan etc.

<sup>392</sup> Entretien avec le Général de Brigade Tsadkan Gäbrä Tensaé, Addis-Abeba, le 7 mars 2009.

<sup>393</sup> Le 23 décembre 2009, le CSNU vote des sanctions (restriction des déplacements des représentants du régime, embargo sur les armes) à l'égard de l'Érythrée en raison de son soutien aux rebelles somaliens contre le Gouvernement Fédéral de Transition somalien formé en 2004 et toujours en activité (la Chine s'abstient et la Libye vote contre la sanction).

<sup>394</sup> Rappelons que l'Éthiopie n'a pas été instrumentalisée par les États-Unis au contraire plutôt réticents initialement à l'idée d'une occupation éthiopienne en Somalie.

traditionnellement perçues comme des foyers de déstabilisation pour l'Éthiopie, ce qu'A. Gascon a appelé le « syndrome de Gagn », en référence au leader musulman ayant conquis et dévasté les plateaux chrétiens d'Éthiopie au seizième siècle (Gascon 1995, 2006).

L'offensive de 2006 se comprend également dans le contexte de la scène politique éthiopienne intérieure. En 2005, le régime réprimait dans le sang les manifestations suite aux élections générales du mois de mai. L'offensive en Somalie permet donc de détourner les regards internationaux de la politique interne éthiopienne. Par ailleurs, l'initiative fait définitivement peser la balance américaine du côté éthiopien à propos du contentieux frontalier avec l'Érythrée.

### **1998-2000 : un conflit interétatique ?**

Si le conflit de 1998-2000 oppose bien deux secteurs politiques souverains et peut ainsi être défini comme interétatique (Abdoul M. 2007 ; Dias 2008 ; Ferras 2011), il s'inscrit avant tout dans la continuité des conflits passés, liés aux trajectoires de formation des deux États (Tekeste N. & Tronvoll 2000). Le conflit de 1998-2000 est en effet à comprendre dans le prolongement de la crise *de* l'État éthiopien dans son interprétation érythréenne. Car la « politique de l'identité » se situe au centre de ce conflit et de ses enjeux (Tronvoll 2009). Comme le note C. Clapham, « The war (...) exposed the intimate connections between external intervention and domestic state-building in both countries » (Clapham 2001: 131). Pour cet auteur, cependant, le conflit dérive des faiblesses inhérentes aux processus de formation de ces États. Il est pourtant clairement apparu que le puissant degré de « construction » de l'État-nation érythéen et la puissance symbolique de l'État éthiopien et de son éthiopianité se situent, précisément, à la source du conflit. Les événements de 1998-2000 et leur violence confirment ainsi davantage la puissance des projets étatiques et nationaux des deux pays que leur faiblesse. « L'État fait la

---

<sup>395</sup> En avril 2007, une attaque de l'ONLF contre un camp d'ouvriers chinois travaillant pour une société d'exploration de pétrole fait un cinquantaine de victimes éthiopiennes et chinoises.

guerre, la guerre fait également l'État ». Ainsi, la guerre du tournant des années 2000 conduit à de véritables bouleversements de la scène politique érythréenne, mais également éthiopienne.

## **2.2. Les conséquences du conflit érythréen en Éthiopie**

La guerre érythro-éthiopienne de 1998-2000 se répercute sur la politique de sécurité et de défense de l'Éthiopie (gonflement de l'armée, nouvelle redéfinition de sa politique régionale), ainsi que sur son économie dans le cadre de la politique de « renouveau » (*Tehadso*) qui suit la guerre. Il s'agit ici de revenir sur les racines et les enjeux de cette politique de « renouveau », conséquence directe du conflit conduisant à la reprise en main du secteur central. Le système de valeur évolue quant à lui vers une éthiopianité plus proche de celle des régimes précédents. Le durcissement de la politique éthiopienne depuis 2001 et le réveil du nationalisme que confirme la période d'après-guerre montrent en effet que le « projet impérial » (Bureau 1987), qui s'est avéré indispensable pendant la guerre, est désormais clairement réactivé « sous les habits du fédéralisme » (Gascon 2009 : 3).

### **2.2.1. La crise interne au secteur central et la réactivation de idéologie démocratique révolutionnaire**

La fin de la lutte armée contre l'UDE et le PRPE dans le Tigräï à la fin des années 1970 avait fait place à une lutte à l'intérieur même du FPLT. En effet, les tensions qui s'étaient développées autour du Manifeste (1976) ont fait émerger une tendance au sein du groupe qui se cristallise lors de la formation de la Ligue marxiste-léniniste du Tigräï (LMLT, ou *Malalit*) en juillet 1985. Cette date représente un tournant pour le Front qui se trouve progressivement mené par ses leaders idéologiques (à la tête desquels on trouve Meles et Abbay) qui transforment la LMLT en véritable « parti dans le parti » (Tronvoll & Vaughan 2003 : 114).

La rhétorique marxiste prend alors une dimension exclusive et permet, au lendemain de la création de la Ligue, d'exclure les membres du FPLT accusés de « pragmatisme », d'« empirisme » ou de « révisionnisme » (Aregawi 2009 : 169-192). Les querelles se cristallisent autour du modèle à suivre (modèle albanais, question du front uni, adoption du multipartisme) et de la stratégie militaire à adopter (passage à la lutte conventionnelle du type FPPE). Lors de la création de la LMLT en juillet 1985 et après un long débat entre les deux principaux théoriciens du Front marxiste, Giddey Zera Tsion et Meles Zenawi, le choix des rebelles se porte sur ce dernier, forçant Giddey et Aregawi (commandant des forces militaires) à quitter le front (Young 1997 : 134-140 ; Aregawi B. 2004, 2009). Ils sont remplacés par Siye Abraha et Tsadkan Gäbrä Tensaé qui prend la tête du commandement militaire (ce dernier sera ensuite chef de l'état-major jusqu'en 2001).

L'idéologie devient ainsi, avec la formation de la LMLT, un instrument discursif redoutable pouvant servir à écarter les adversaires de Meles au sein même du groupe. C'est en ce sens qu'il faut comprendre l'affirmation idéologique de l'*abyotawi dimokrassi* (démocratie révolutionnaire en amharique) au tournant des années 1990. La résilience de la démocratie révolutionnaire va en effet fonctionner comme un puissant levier d'exclusion politique combinant trois niveaux discursifs : un premier niveau relève des luttes internes au FPLT-FDRPE (1985, 2001) ; le recours à l'*abyotawi dimokrassi* apparaît également comme un outil d'exclusion des partis d'opposition sur la scène politique éthiopienne, ceux-ci se trouvant accusés par le parti au pouvoir de « flirter » avec l'« ennemi libéral » occidental (1991-1995 ; 2005-2010) ; « ennemi » qui révèle finalement un troisième niveau de l'argumentaire « révolutionnaire », celui de la scène internationale sur laquelle le « néolibéralisme », le « néoimpérialisme » ou encore le « néocolonialisme » se trouvent vivement condamnés. L'articulation de ces trois niveaux permet aux dirigeants du FDRPE, voire à Meles Zenawi en personne, d'assimiler les « menaces » et les « ennemis » exogènes (« néocolonialistes libéraux » par exemple) aux « menaces » endogènes (certains partis d'opposition et



leurs membres). La stratégie discursive fondée sur l'*abyotawi dimokrassi* est particulièrement visible depuis sa réactivation au lendemain de la guerre avec l'Érythrée.

### **La crise au cœur du secteur central et la réactivation de l'idéologie révolutionnaire, 2000-2001**

Dès 1994, avant la fin de la période de transition (1991-1995), Meles Zenawi souligne l'attachement des nouveaux dirigeants à l'*abyotawi dimokrassi* à l'occasion d'une conférence du FPLT à Mäkälé (Aregawi B. 2009 : 190). Mais c'est surtout en 2000-2001 que l'idéologie est replacée au centre du discours de Meles. Cette réactivation idéologique est à comprendre dans le contexte particulier de la crise interne au FPLT, dans laquelle Meles perd initialement la majorité au sein du Comité Central du parti. En effet, alors qu'il s'agit de voter les accords avec l'Érythrée proposés par l'Union africaine suite aux offensives éthiopiennes début 2000, dix-sept voix au sein du Comité Central du FPLT s'élèvent contre les treize voix favorables menées par Meles mais jugées trop conciliantes par une majorité des membres du FPLT conduits par Tewäldä Wäldä et Siye Abraha.<sup>396</sup> Deux camps au sein du front se livrent alors une lutte pour le pouvoir (Medhane T. & Young 2003). La guerre en Érythrée conduit ainsi à l'éclosion de cette crise latente depuis les années 1990, au centre de laquelle se trouve la question de l'Érythrée et de son indépendance.<sup>397</sup> Tewäldä Wäldä Maryam, qui avait émergé comme une personnalité forte à côté de Meles Zenawi durant les années 1990, avait semblé prendre l'ascendant sur ce dernier durant la guerre contre l'Érythrée.

---

<sup>396</sup> Le groupe allié à Meles rassemble, notamment : Seyoum Mesfin (ministre des Affaires étrangères), Berhane Gäbrä Kristos (ambassadeur aux États-Unis) et Kinfé Gäbrä Medhin (chef de la sécurité).

<sup>397</sup> Des tensions avaient déjà éclaté en 1994 lors de la guerre entre l'Érythrée et le Yémen pour le contrôle des îles Haniches. Meles et Sebat Nega avaient alors défendu le droit de l'Érythrée à intégrer ces îles, alors qu'une faction menée par Tewäldä Siye, Siye Abraha et le Général Hayelom s'était prononcé pour une révision du pacte de défense liant l'Éthiopie à l'Érythrée ainsi qu'une redéfinition plus générale des relations entre les deux pays. Le général Hayelom fut « assassiné dans d'étranges circonstances » durant cet épisode (Paulos M. 2003 : 19).

Partisan d'une solution radicale contre le régime d'Issayas, Tewäldä mène la dissidence au sein du Comité Central dès 2000.

C'est durant l'été de cette même année que Meles a recours à l'outil idéologique, selon la même logique qui avait prévalu en 1985 pour s'imposer contre ses opposants au sein du front. Le Premier ministre présente un long rapport sur le « bonapartisme » (et la « corruption »), considéré selon la doctrine marxiste comme une dangereuse déviance de la démocratie révolutionnaire. Le texte, qui fait l'objet d'un long débat début 2001, conduit à une véritable scission à l'intérieur du front. Après un coup de force de Meles et l'adoption du texte sur le « bonapartisme » en février 2001, le FPLT puis le FDRPE sont purgés de toute dissidence (Medhane T. & Young 2003 ; Paulos M. 2003).<sup>398</sup> Selon Paulos M., Meles ayant déjà perdu sa base au Tigräï n'avait plus rien à perdre à tenter un tel coup de force en 2000 contre la politique « anachronique » (Paulos M. 2003 : 18).

Le pragmatisme et le réformisme menés par Meles prennent à nouveau le dessus. Les dissidents ou les membres de la coalition au pouvoir n'exprimant pas clairement leur soutien à Meles perdent quant à eux leurs fonctions. C'est le cas par exemple du président de la région Tigräï Gebru Asrate qui est remplacé par Haleka Tsegaye. Negasso Gidada, président du groupe OPDO et président de la Seconde République depuis 1995 démissionne ; il est remplacé à la présidence de la République par Girma Wäldä Giyorgis, également Oromo.<sup>399</sup> L'armée n'échappe pas à la purge. Après avoir écarté douze membres du comité central du FPLT, Meles se tourne vers le militaire. Le général Tsadkan Gäbrä Tensaé, chef d'état-major, est limogé et remplacé par Samora Yenus.<sup>400</sup> Siye Abraha, ministre de la Défense, membre du comité central du FPLT et président d'EFFORT est également limogé. Il est remplacé par Arkebe Ouqubye (Paulos M. 2003 : 36).

---

<sup>398</sup> Des extraits du texte ont été publiés dans le *Reporter Magazine* en version Amharique et commentés par Paulos M. (2003).

<sup>399</sup> Le parti Amhara de la coalition au pouvoir (ANDM) profite de la crise pour se placer en médiateur et tirer profit d'une éventuelle redistribution « ethnique » au sein du pouvoir. Mais le pouvoir restera concentré entre les mains de Meles et du FPLT, et les leaders Amhara d'alors seront remplacés suite aux élections de 2010 (notamment Adissou Legesse, ancien vice-Premier ministre).

<sup>400</sup> Tsadkan est depuis président du Center for Policy Research and Dialogue (CPRD).

Cet épisode confirme l'imposition de Meles non seulement à la tête du parti, mais également et surtout à la tête de l'État éthiopien dont la prééminence se confirme. La crise de 2001 s'inscrit dans la continuité de la crise *dans* l'État, confirmant Meles en tant que leader de la construction de l'État éthiopien, et non en tant que leader tigréen. L'épisode de 2001 conduit à l'adoption d'une nouvelle stratégie de développement politico-économique national baptisée *Tehadso* (« renouveau » en amharique). Cette ligne politique confirme par ailleurs l'idéologie en tant qu'outil de mobilisation et d'exclusion des forces dissidentes non seulement à l'intérieur de la coalition au pouvoir, mais également à l'égard des autres formations politiques.

### **L'*abyotawi dimokrassi* comme outil d'exclusion sur la scène politique éthiopienne**

Les expressions telles qu'« ennemis » ou « combat » (« fight, struggle ») alimentent aujourd'hui encore le jargon révolutionnaire, menaçant en filigrane ceux qui s'opposeraient à l'idéologie dominante. Le nom même du « front démocratique révolutionnaire du peuple éthiopien » (*Iheädig*) est révélateur de l'état de lutte permanent dans lequel se trouveraient les dirigeants aujourd'hui encore (Gebru T. 2009 : 311-342 ; Tronvoll 2009). Les images diffusées par la télévision éthiopienne à la veille des élections générales de 2010 confirment cette tendance. Ce sont les films d'archive du FPLT (et seulement du FPLT) dans sa lutte contre le *därg* qui sont diffusés pratiquement entre chaque programme d'Ethiopian Television (ETV).<sup>401</sup> La mise en vente d'un DVD dédié à la lutte contre le *därg* durant cette période confirme cette tendance.<sup>402</sup>

---

<sup>401</sup> Nous avons pu observer cette tendance en Éthiopie même, en février et en mars 2010, c'est-à-dire deux mois avant les élections générales de mai.

<sup>402</sup> Ce double DVD (regroupant environ cinq heures d'images d'archives et d'entretiens avec des responsables de la coalition au pouvoir) a fait l'objet d'une publicité télévisée durant cette même période. Cependant, sa distribution fut relativement limitée. En effet, après avoir cherché à nous procurer ce DVD auprès des librairies (dont les librairies gouvernementales), des magasins spécialisés et des vendeurs indépendants, le DVD restait introuvable. Il est apparu qu'aucune personne ne souhaitait se risquer à vendre un tel DVD et entendait se tenir à l'écart de toute discussion politique, reflétant l'atmosphère pesante à la veille des élections. À notre connaissance,

Il s'agit d'entretenir l'esprit de la « lutte », du « combat » contre les « ennemis », termes qui apparaissent régulièrement dans les rapports des congrès du FDRPE ou dans les rapports internes à la coalition.<sup>403</sup> Ce symbolisme associant le FPLT-FDRPE au régime fait à nouveau preuve de la fusion établie entre la coalition au pouvoir et l'État éthiopien. *Genbot 20*, érigé en véritable mythe fondateur du nouveau régime, illustre une fois encore cette tendance. On observe par exemple une fusion particulièrement intéressante entre la commémoration de l'événement et les élections générales. La coïncidence des dates permet en effet au FDRPE de focaliser l'attention populaire en assimilant la chute de la dictature du *därg* au nouveau régime « démocratique » et au parti au pouvoir. C'est cette coïncidence (qui n'est sans aucun doute pas due au hasard) qui explique également la diffusion des images de la lutte à la veille des élections. Les affiches diffusées dans la presse gouvernementale (*Addis Zämen* et *Ethiopian Herald*) ci-dessous illustrent cette fusion en affichant cette sédimentation discursive de *Genbot 20* et des élections. Sur la première affiche éditée à l'occasion des élections générales de 2000, on peut observer la fusion des deux événements : on lit *Genbot 20* en haut, et à gauche un bras composé des différents drapeaux des Nations, nationalités et Peuples éthiopiens déposant un bulletin de vote dans une urne.

---

ce DVD ne fut vendu qu'au siège de l'Ethiopian Television, où nous nous le sommes nous-mêmes procuré pour la somme de 100 *birr* (après avoir obtenu, bien entendu, l'accord préalable du responsable des ventes d'Ethiopian Television).

<sup>403</sup> Pour une illustration, voir l'*EPRDF Report 2000 (1992 EC)*, page 66.



Figure n° 21 : Affiche gouvernementale publiée à l'occasion de la commémoration de *Genbot 20*, 1992 (28 mai 2000), dans *Addis Zämen*, vol. LVI., n° 223.  
Cliché de l'auteur, Addis-Abeba, février 2010.

On retrouve cette tendance très forte lors des élections de 2005. Ici encore, les affiches éditées à l'occasion de la célébration de *Genbot 20* ont pour fonction de promouvoir la démocratie par le vote à l'occasion des élections générales, comme l'illustrent les deux pages de l'*Ethiopian Herald* du 28 mai 2005 ci-dessous :



Figure n° 22: Affiche gouvernementale publiée à l'occasion du 14<sup>e</sup> commémoration de la chute du *därg*, 28 mai 2005 / *Genbot* 20, 1997, *The Ethiopian Herald*, vol. LXI, n° 223, (cliché de l'auteur), Addis-Abeba, février 2010.



Figure n° 23: Affiche gouvernementale publiée à l'occasion de la commémoration de la chute du *därg*, Saturday 28 May 2005 / *Genbot 20*, 1997, EC, et des élections générales de mai 2005, dans *The Ethiopian Herald*, vol. LXI. 223 (cliché de l'auteur, Addis-Abeba, février 2010).

Le symbolisme de la lutte a donc un impact concret sur la scène politique éthiopienne. Il alimente et donne une dimension émotionnelle puissante aux échéances électorales. Cette assimilation discursive permet, enfin, au FPLT de s'approprier à la fois l'événement *Genbot 20* et la symbolique du vote : il s'agit de voter pour celui qui a su s'imposer, qui est au fondement du régime. Il s'agit ainsi, bien entendu, d'exclure de fait les groupes politiques qui ne bénéficient pas d'une telle « légitimité » historique.

L'*abyotawi dimokrassi* vise ainsi les groupes d'opposition présentés comme les nouveaux ennemis à combattre. Dès la période de transition, les opposants tels que le Meison ou le PRPE étaient exclus de la nouvelle scène politique en raison de leurs « liens » avec le *därg* (Meison) ou la perpétuation de « crimes de guerre » pendant la lutte (PRPE) (Kassahun 2003 : 121). Ces mêmes accusations ont visé les membres de la Coalition pour l'Unité et la Démocratie (CUD) à la suite des élections de 2005. La lecture des journaux gouvernementaux laisse paraître le développement d'une telle tendance dès le mois de juin 2005. À titre d'exemple, l'*Ethiopian Herald* titre le 9 juin 2005 : « Ministry of Information: The Government would never yield to the forces of conspiracy and violence to destroy the constitutional system », ou encore de façon plus claire le 26 juillet : « Debebe Eshetu – Derg propagandist, no less! ». Enfin, le 2 septembre, l'assimilation devient condamnation : « The Derg reincarnated in the form of the CUD ».

Cette rhétorique révèle une logique duale et radicale : ceux qui ne sont pas avec le FDRPE sont contre le FDRPE. Comme dans la lutte, il n'existe pas de position intermédiaire. Quant aux partis d'opposition, ils sont ainsi assimilés à des forces antidémocratiques condamnées pour défendre des principes libéraux et individuels que ne peut tolérer l'*abyotawi dimokrassi*, comme l'ont montré les événements ayant suivi les élections de 2005.

C'est d'ailleurs à la suite de ces élections que la coalition au pouvoir se livre à une véritable « campagne de re-idéologisation » (Tronvoll 2010) basée sur l'*abyotawi dimokrassi* afin de se distinguer plus clairement du « libéralisme ». Il s'agit alors de préparer les élections de 2010 par la « polarisation du paysage politique » avec d'un côté le FDRPE posé comme démocratique, opposé de l'autre aux « forces antidémocratiques » assimilées à l'opposition dans son ensemble (Tronvoll 2010). Cette polarisation est clairement apparue à la veille des élections de 2010 où les mouvements tels que l'Union pour la Justice et la Démocratie (dont la présidente Bertukan Mideksa était emprisonnée) ou encore la principale coalition d'opposition « Medrek » étaient assimilés à des forces antidémocratiques et à des agents du « néoimpérialisme » et du « néolibéralisme » (Adal I. 2010).



L'opposition défendant les droits des individus et non des nationalités, elle se trouve assimilée soit à l'Ancien Régime, soit aux menaces extérieures occidentales et « impérialistes ». L'*abyotawi dimokrassi*, ici aussi, constitue une puissante arme discursive vis-à-vis des critiques internationales formulées à son encontre.

### **L'*abyotawi dimokrassi* comme stratégie discursive à l'égard des critiques internationales<sup>404</sup>**

Les « ennemis » du régime éthiopien se trouvent également sur la scène internationale. Il s'agit là d'ennemis d'un nouveau type, telles que les organisations internationales gouvernementales (Union européenne par exemple) ou non gouvernementales (Amnesty International, International Crisis Group, Human Rights Watch notamment). Le gouvernement éthiopien, qui ne tolère aucune critique émanant de ces organisations, des chercheurs étrangers ou de la presse étrangère, n'hésite pas à braquer son arme idéologique vers la scène internationale. Ce rôle échoit particulièrement à l'organe hebdomadaire du ministère des Affaires éthiopien (*A Week in the Horn*) ainsi qu'au ministère de l'Information, récemment renommé l'Office of Government Communication Affairs (OGCA).<sup>405</sup> Parmi les plus fustigés, les rapports de Human Rights Watch ne cessent d'activer l'*abyotawi dimokrassi* pour toute réponse à ce qui est exposé comme une nouvelle menace occidentale au peuple éthiopien :

« The FDRE government realizes that there are numerous proponents of the neoliberal ideology that organizations like HRW promote (...). [These organizations are] Trojan horses for rigid neoliberal interest groups that seek detect African politics. (...) Diehard neoliberals

---

<sup>404</sup> Pour un aperçu plus détaillé des productions officielles du gouvernement éthiopien parues dans la presse gouvernementale en réaction aux critiques d'organisations internationales ou plus généralement occidentales, voir la liste bibliographique en fin de texte (« sources primaires », « réponses du gouvernement éthiopien aux critiques internationales »). Cette liste est extraite d'une recherche menée en Éthiopie en 2010 et dirigée par Tobias Hagmann (Université de Zürich).

<sup>405</sup> Auparavant au siège de l'Ethiopian Television, cet Office siège désormais derrière la place de la Croix. Bereket Simon, qui était à la tête du ministère de l'Information, demeure à la tête de cet Office. Notons que les articles publiés par ces organes à l'encontre des différents acteurs internationaux se retrouvent tels quels dans la presse gouvernementale écrite ou en ligne, de même que sur les sites privés affiliés au FDRPE dont les principaux (privés et publics) sont l'*Aigaforum* (<http://www.aigaforum.com/>), le *Walta Information Center* (<http://www.waltainfo.com/>), l'*Ethiopian News Agency* (<http://www.ena.gov.et/>), ou encore l'*Ethiopian Press Agency* (<http://www.ethpress.gov.et/>).

underwrite these organizations through which they try to leverage Africa's leaders and run the gauntlet against any governments that dares resist their ideological preference ». <sup>406</sup>

Les pamphlets élaborés par ces bureaux présentent indifféremment Amnesty International, Human Rights Watch, International Crisis Group, l'Union européenne, la BBC ou encore le Département d'État américain comme des « néolibéraux fanatiques » et « extrémistes » aux « ambitions néocolonialistes ». <sup>407</sup>

Ce recours à l'*abyotawi dimokrassi* comme outil d'exclusion politique est selon nous la principale raison de la résilience de cette idéologie qui s'est affirmée depuis 1991 alors même que le modèle albanais était abandonné et que le libre marché et le capitalisme prônés. Ce paradoxe semble tenable tant qu'il sert la monopolisation du pouvoir par le FPLT et plus particulièrement Meles qui est au cœur de cette production idéologique, particulièrement depuis 2001 (Tronvoll 2010). <sup>408</sup> L'idéologie révolutionnaire est réactivée dans le contexte d'une lutte interne au FPLT-FDRPE en 2001, de la même façon qu'en 1985 lors de la création de la LMLT. Après les élections de 2005, l'outil idéologique se déplace et se répand à l'ensemble de la scène politique éthiopienne pour devenir un redoutable outil d'exclusion et de menace envers les groupes d'opposition. Par extension, enfin, la démocratie révolutionnaire éthiopienne sert de discours légitimateur à la politique du FPLT-FDRPE à l'égard de la communauté internationale et de ses critiques envers la faiblesse de la démocratisation du régime. Le régime éthiopien joue en effet la carte de la « spécificité » de « sa » démocratie qui n'aurait rien de comparable avec la démocratie occidentale. Quiconque critique la « démocratie » éthiopienne serait ethnocentrique et néoimpérialiste.

---

<sup>406</sup> Office for Government Communication Affairs (OGCA), *No amount of external pressure can force Ethiopia, 2010 (a)*.

<sup>407</sup> Voir OGCA, *Neo-liberal behind US State Department, HRW reports, 2010 (c)*.

<sup>408</sup> Lors de nos entretiens, il nous a été confirmé que Meles Zeanwi écrivait de sa plume des articles publiés dans le journal du FDRPE (*Abyotawi Dimokrassi*), en Amharique. Malheureusement, nos multiples demandes auprès des responsables du FDRPE pour accéder à ce journal accessible au siège du FDRPE à Arat Kilo (Addis-Abeba) sont restées sans suite.

Ainsi, expliquer la faiblesse de la démocratisation éthiopienne depuis 2001 en raison de sa spécificité « culturelle » reviendrait une fois encore à relayer la rhétorique du gouvernement éthiopien qui légitime son autoritarisme par une soi-disant spécificité historico-culturelle éthiopienne présentée comme incompatible avec un régime démocratique de type occidental. Or, la crise de 2001, les élections de 2005 et de 2010 ne sont pas des crises idéologiques ou culturelles, mais bien politiques, dérivant précisément d'une carence démocratique du régime actuel. L'idéologie n'est qu'une stratégie discursive servant à légitimer la monopolisation du pouvoir entre les mains d'un petit groupe entourant Meles Zenawi depuis 2001. La guerre de 1998-2000 constitue en cela un tournant important dans la mesure où elle a un impact important sur la reconfiguration du secteur politique central éthiopien. Cet impact se retrouve dans le système de valeur émanant de ce secteur, désormais forcé d'ajuster son projet ethnonational à une éthiopianité devenue indispensable. L'éthiopianité s'en trouve partiellement redéfinie.

### 2.2.2. Le réajustement nécessaire de l'éthiopianité

Durant la guerre de 1998-2000, les dirigeants du FPLT-FDRPE parviennent à se « réinventer » (Clapham 2001 : 133) comme les défenseurs de l'intégrité de l'Éthiopie, endossant le rôle des régimes précédents en ayant recours à leurs symboles forts jusque là dénigrés tels que le drapeau éthiopien (Paulos M. 2003). Le conflit avec l'Érythrée a fourni la preuve non seulement de la puissance du sentiment national éthiopien, mais également de sa nécessité. Après la guerre, il s'agit donc pour les dirigeants d'établir un équilibre véritable entre l'éthiopianité héritée de l'Ancien Régime et sa version multinationale héritée de la lutte et de l'idéologie du FPLT. Ce rééquilibrage idéologique avait débuté, comme nous le notons plus haut, dès le milieu des années 1990. Il s'accélère avec le déclenchement de la guerre, et surtout après les élections de 2005 qui voient monter les groupes d'opposition prônant une conception « classique » de

l'éthiopianité.<sup>409</sup> Le Festival du Millénum offre une illustration tout à fait remarquable de l'appropriation véritable d'une éthiopianité d'Ancien Régime de la part du FDRPE, appropriation encore timide avant la guerre. Pas question cependant de remettre en cause la conception de la nation telle que défendue par le FDRPE pendant la lutte et depuis son arrivée au pouvoir. Ces deux versions de l'éthiopianité doivent désormais coexister.

### **Redéfinir l'Éthiopie au centre du monde : l'exemple du Festival du Millénum (2007-2008)**

Les autorités éthiopiennes semblent avoir profité du passage à l'an 2000, selon le calendrier éthiopien « orthodoxe », pour réaffirmer leur politique de construction nationale. Un Conseil National du Festival du Millénum est créé en Conseil des Ministres dès le mois d'août 2005 (août 1997 selon le calendrier éthiopien). Selon le directeur de ce conseil, Seyoum Bereded, le premier objectif du festival du Millénum vise à permettre à l'ensemble de la société éthiopienne de partager une vision commune du développement du pays et de la démocratie, dans l'espoir d'un avenir meilleur. Le second objectif consisterait à développer le tourisme en Éthiopie en établissant une campagne de promotion de l'image du pays sur la scène internationale (afin de lutter contre l'image tenace des famines des années 1980). Enfin, le festival entendrait rassembler la nation autour du combat pour l'éradication de la pauvreté et la promotion de la jeunesse éthiopienne.<sup>410</sup> Un secrétariat chargé de l'organisation concrète des festivités est alors créé.<sup>411</sup> Ce sont les projets impulsés par ce secrétariat central et mis en place par les secrétariats régionaux qui vont définir de quoi doivent désormais être constituées les « listes identitaires » éthiopiennes (Thiesse 1999).

---

<sup>409</sup> La Coalition pour l'Unité et la Démocratie en est l'exemple le plus frappant (voir Abbink 2006 ; Leonardo 2006).

<sup>410</sup> Interview de Seyoum Bereded, « It was for the first time in history that Ethiopia has carried out the biggest international campaigns to build its image », *The Ethiopian Herald*, 19 juin 2008.

<sup>411</sup> Voir le site du Millénum, [www.ethiopia2000.com](http://www.ethiopia2000.com)

Les premiers symboles nationaux ravivant l'éthiopianité impériale sont tout d'abord visibles à travers le symbole choisi pour représenter le Millénum. Le logo élaboré est constitué d'une forme ovale placée verticalement et séparée en deux moitiés, tel un ballon de rugby disposé verticalement et coupé de haut en bas. Ce signe, entouré du drapeau éthiopien, représente un grain de café, « *Dont l'Éthiopie a fait cadeau au monde* ». <sup>412</sup> Mais il porte une autre dimension symbolique, celle du bouclier grâce auquel l'Éthiopie a su résister et garder son indépendance face aux agressions extérieures, visant à rappeler bien entendu la célèbre bataille d'Adoua. Finalement, le symbole du Millénum entend rappeler les formes intimes de la Femme, faisant référence à l'Éthiopie en tant que berceau de l'humanité.



Figure n° 24 : Symbole du Festival du Millénum, septembre 2007- septembre 2008  
(Meskerem 2000- Meskerem 2001 selon le calendrier éthiopien)

Le mythe des origines représente un aspect essentiel de la construction nationale. Et en ce domaine, l'Éthiopie dispose d'un répertoire assez large : les discours prônent, entre autres, l'origine éthiopienne du café, de la résistance à la

---

<sup>412</sup> Interview Seyoum Bereded, *The Ethiopian Herald*, Op. Cit.

colonisation et de l'humanité.<sup>413</sup> Lucy, longtemps considérée comme la mère de l'humanité, demeure un symbole fort de l'Éthiopie (son squelette repose au *National Museum*, à Amest Kilo, dans la capitale).<sup>414</sup> Moins connu et découvert en 1997 près d'un village afar nommé Herto, à 200 kilomètres au nord-est d'Addis-Abeba, l'*Homo Sapiens* Idaltu âgé de 160 000 ans est aujourd'hui considéré comme notre ancêtre direct. Il se serait propagé à l'ensemble de la planète depuis cette époque et aurait ainsi donné naissance à l'homme moderne. Cette thèse, largement admise par la communauté scientifique, se révélerait être un atout certain dans un discours officiel utilisant « le passé des ancêtres » pour légitimer l'existence d'une nation. Mais le discours relatif à l'*Homo Sapiens* Idaltu semble se limiter à l'enceinte du *National Museum* d'Addis Abeba dans lequel l'histoire de ce premier homme moderne est exposée. Car malgré les affiches et panneaux arborant : « Ethiopia, Afar, Where it All Began », c'est Lucy qui demeure le symbole le plus diffusé dans la presse et les discours. La découverte de l'*Homo Sapiens* Idaltu et le discours qui y est associé sont pourtant révélateurs de la volonté du gouvernement éthiopien d'investir dans le passé. Le budget du Ministère de la culture alloué à la recherche et l'héritage (ARCCH, Authority for Research and Conservation of Cultural Heritage) aurait ainsi plus que doublé depuis 1991, voire triplé : « L'ARCCH a beaucoup évolué depuis 1991. Avant il s'agissait d'un petit bureau. Maintenant c'est une grande organisation qui emploie environ 170 personnes ».<sup>415</sup> B. Hirsch et F.-X. Fauvelle ont souligné que la « politique des ruines de Ménélik II » avait pour objectif de légitimer le pouvoir de ce dernier sur les provinces conquises depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et sa politique de « reconquête » (Hirsch, Fauvelle-Aymar 2001). Hailé Sélassié avait quant à lui fondé l'Institut d'archéologie après son retour au pouvoir (1941). La coalition FDRPE, dans une logique similaire, se démarque ainsi du *därg* qui était dépourvu de programme archéologique.

---

<sup>413</sup> Entretien avec Mulugeta Asrate, Team Leader du Secrétariat du Festival du Millénaire, juillet 2008.

<sup>414</sup> De même, Sälam, la plus ancienne enfant datée de plus de 3 millions d'années, fut découverte dans la vallée du rift éthiopienne en 2001.



Figure n° 25 : Cette affiche du festival du Millénaire fait le lien entre le passé millénaire (Lucy à gauche, stèle d'Aksoum au centre) et l'avenir (le projet routier qui apparaît à droite de l'affiche n'est encore qu'à l'état de projet au moment où la photo est prise).<sup>416</sup>  
Addis-Abeba, place d'Arat Kilo, juin 2008.

On retrouve dans le symbole du Millénaire les principes et les évolutions du projet national éthiopien exprimés par le FPLT-FDRPE depuis 1991. Le drapeau éthiopien flottant autour du grain de café-bouclier-vagin représenterait le dynamisme du pays. L'étoile tissée sur le drapeau depuis novembre 1994 symbolise quant à elle l'égalité entre les différentes *Nations, Nationalities and Peoples* et religions du pays. La construction de la nouvelle nation éthiopienne, attendue depuis lors, se fera à partir des nationalités, mais dans le cadre historique de la nation éthiopienne. Cette logique confirme la fusion que réalise un nationalisme qui cherche à se légitimer par les ancêtres tout en se tournant vers

<sup>415</sup> Entretien avec Yonas Beyene, directeur de l'ARCCH, juillet 2008. Les programmes de fouilles (une trentaine à l'été 2008) sont surtout liés aux programmes de conservation, notamment sur les grands sites tels qu'Aksoum ou Lalibäla.

<sup>416</sup> Je remercie Perrine Duroyaume de m'avoir indiqué l'inexistence du réseau routier.

l'avenir, apte à rappeler les symboles traditionnels, voire ancestraux, et tout autant capable d'en forger de nouveaux. Réunissant ces deux dimensions, le drapeau éthiopien est révélateur de l'évolution du discours officiel depuis 1991. En effet, interrogé en juin 1991 sur l'avenir et la signification du drapeau éthiopien, Meles Zenawi s'exprime de la façon suivante au nom du FDRPE :

« For us, the question of the flag, the question of the piece of cloth, is a trivial matter. It is not a question to which we lend any interpretation. What we consider basic is the outlook behind the flag. We therefore have nothing against the flag. It can continue to flutter ».<sup>417</sup>

C'est au mois de novembre 1994 qu'après un long débat à l'assemblée Constituante, le nouveau drapeau éthiopien est voté. Il sera identique au drapeau impérial, hormis l'ajout de l'étoile jaune tracée sur un disque bleu en son centre. La rupture identitaire s'élabore donc dans la continuité de l'idée nationale. Et avec la célébration du Millénum, le drapeau éthiopien se charge d'un nouveau symbolisme. Du statut du « bout de tissu », il passe à celui de symbole national célébré et réintégré en grande pompe le 5 juillet 2008 au stade d'Addis-Abeba dans le cadre de la célébration du Millénum. Une semaine avant l'événement, chaque éthiopien pouvait se procurer dans la rue son propre drapeau miniature en échange de cinq ou six birr éthiopiens (trente centimes d'euro environ). La célébration du drapeau devenue fête nationale sera reconduite chaque année. Elle aura coûté 5 millions de birr en 2008 et aura été financée par des sponsors privés.<sup>418</sup> Le « Flag Day » symbolise à nouveau le pont entre le passé et l'avenir. L'*Ethiopian Herald* accompagne à cette occasion ses premières pages de nouveaux slogans en couleurs :

« As we have ensured the sovereignty and independence of our country by rallying around the National Flag, we will also defeat poverty and realize a prosperous nation »<sup>419</sup>

« For centuries, the Ethiopian flag has been a symbol of our national strength and unity. It has been a source of pride and inspiration for millions of citizens. Our flag has been a prominent icon in the national

---

<sup>417</sup> « Ato Meles Zenawi Replies To Questions by Reporters », *The Ethiopian Herald*, 7 juin 1991.

<sup>418</sup> En grande partie par l'entreprise « Awat Real Estate », filiale du groupe possédé par Mohammed Ali al-Amoudi. Entretien avec Mulugeta Asrate, Team Leader du Secrétariat du Festival du Millénum, juillet 2008.

<sup>419</sup> Première page *The Ethiopian Herald*, 6 juillet 2008.



history. As there is no pride and dignity without a country, Ethiopians believe in their freedom ».<sup>420</sup>

« The National Flag is the Expression of the New Ethiopia and its Renaissance ! ».<sup>421</sup>

La Renaissance éthiopienne devra donc se construire sur le projet impérial. Le 10 septembre 2007, Meles déclare à l'occasion de la cérémonie d'ouverture des festivités que le Millénaire incarnera la « Renaissance » de l'Éthiopie. Loin du catastrophisme qui accompagna le passage à l'an 2000 en « Occident », le Millénaire éthiopien entend faire de ce millénaire celui d'une ère nouvelle. Ici, la référence aux ancêtres ne suffit plus. La nouvelle nation en construction a besoin de nouveaux symboles nationaux. Il s'agit alors d'assumer son passé (Ménélik II, Hailé Sélassié et même Mengistu sont exposés sur la grande Place de la Croix, *Mäskäl Adäbabay*, ex-place de la Révolution consacrée au millénaire pour l'occasion) et de trouver de nouveaux héros incarnant la nouvelle Éthiopie. Les athlètes éthiopiens deviennent de véritables icônes. Leurs portraits sont exposés à côté de ceux des grands rois des rois éthiopiens. Semblable honneur est rendu aux héros que sont les entrepreneurs ayant réalisés les meilleures exportations de café ou de fleurs ces dernières années. Les nationalités éthiopiennes y sont également représentées à côté des chefs d'États membres de l'Union africaine. Mohammed Ali al-Amoudi, le riche homme d'affaires éthio-saoudien, domine cette foule de nombreux clichés représentant ce nouveau héros.

---

<sup>420</sup> Première page *The Ethiopian Herald*, 8 juillet 2008.

<sup>421</sup> Première page *The Ethiopian Herald*, 1<sup>er</sup> juillet 2008. La citation du jour de l'*Ethiopian Herald* du 2 juillet 2008 confirme ce retour au symbole du projet impérial par lequel l'identité des Éthiopiens et des Éthiopiennes devra désormais se construire: « We must show love and honour to the national flag. And we must express our identity in the banner at all time, place and circumstances », *The Ethiopian Herald*, 2 juillet 2008, p. 3.



Figure n° 26 : Affiche gouvernementale exposée Place de la Croix entre septembre 2007 et septembre 2008 à l’occasion du festival du Milléniun. Y apparaissent de gauche à droite et de haut en bas : Théodoros II, Yohannes IV, Ménélik II, Hailé Sélassié, Mengistu Hailé Mariam, Meles Zenawi, Negasso Gidada (président 1995-2001) et Girma Wäldä Giyorgis (président 2001-)

La construction de la nouvelle nation éthiopienne, attendue depuis lors, se fera à partir des nationalités, mais dans le cadre historique de la nation éthiopienne. Cette logique confirme la fusion que réalise un nationalisme qui cherche à se légitimer par le « passé des ancêtres » (Thiesse 1999) tout en se tournant vers l’avenir, apte à rappeler les symboles traditionnels, voire ancestraux, et tout autant capable d’en forger de nouveaux. L’identité résulte d’une telle tension entre deux lectures subjectives de la réalité : celle du passé, et celle du présent. Comme le note F.X. Fauvelle-Aymar, « les identités sont la matière sociale même, et leur façon de s’exprimer dans le présent consiste à s’approprier des faits passés. L’histoire est le grand réservoir des identités, non pas tant parce qu’elle fournit une légitimité ancienne aux revendications présentes, que parce qu’elle confère aux faits mobilisés dans le discours un statut de « mémoire » sans lequel il n’est pas de communauté individualisée » (Fauvelle-Aymar 2009 : 10-11).

Le Millénaire concentre l'évolution de la politique mémorielle du gouvernement éthiopien depuis 1991. Pour reconstruire une nation, il fallait déconstruire, puis reconstruire l'éthiopianité. Le fléchissement de celle-ci vers des discours plus classiques reflète-t-elle le fléchissement du projet national ethnique ? La guerre avec l'Érythrée entre 1998 et 2000, ses conséquences sur les divisions politiques à l'intérieur même de la coalition au pouvoir, les élections de 2005<sup>422</sup>, la poursuite de la guerre en Somalie, ou la rébellion armée résistante en Région 5 Somali, seraient autant de raisons pour le gouvernement éthiopien d'abandonner le projet de construction nationale à partir des *Nations, Nationalities and Peoples*.

Mais si le retour à une rhétorique nationaliste éthiopienne peu originale peut faire penser à un tel fléchissement, force est de constater que le FDRPE maintient son discours officiel de construction nationale « par le bas » hérité de la lutte. Par le détour de symboles rénovés tels que l'Obélisque d'Aksoum<sup>423</sup>, Ménélik II ou le drapeau éthiopien, elle veut se tourner vers l'avenir, ressuscitant le célèbre discours panafricaniste, voire millénariste de la « Renaissance ». Tout en maintenant son projet initial, le FDRPE adapte sa rhétorique. La promesse d'une renaissance éthiopienne avait déjà été annoncée en 1991 et la population d'alors sans cesse appelée à se tourner vers l'avenir prospère. Prise entre passé glorieux et avenir radieux, la population éthiopienne peut-elle encore croire à une renaissance déjà avortée ? Il semblerait que l'opposition politique, pour sa part, n'y croit pas. En effet, la formule fondée sur les Nations, Nationalités et Peuples d'Éthiopie continue de diviser la scène politique éthiopienne. Selon certains mouvements

---

<sup>422</sup> L'accentuation du discours nationaliste éthiopien par le pouvoir peut en effet s'expliquer par l'enthousiasme populaire en faveur de la coalition d'opposition CUD (*Coalition for Unity and Democracy*, connue également sous son acronyme *Kenedjet*) aux élections de 2005 et à la récupération partielle d'un discours d'opposition fédérateur par le gouvernement central. La CUD avait en effet défendu un programme panéthiopien remettant en cause l'éthiopianité telle que définie par le FDRPE. L'accent mis sur les symboles nationaux fédérateurs doit donc également être perçu comme une volonté de la coalition au pouvoir de s'attirer les bonnes faveurs d'un électorat qu'il avait, semble-t-il, perdu.

<sup>423</sup> Une célébration a eu lieu le 11 septembre 2008 à Aksoum pour fêter la fin de ces douze mois de Millénaire et la réédification officielle du monument. Voir également FICQUET Eloi, « La stèle éthiopienne de Rome, objet d'un conflit de mémoires », *Cahiers d'Études africaines*, vol. XLIV, n°1-2, 2004, p. 369-385. A. Gascon écrit à ce sujet en 2009 : « L'actuelle république (...) a amputé 1000 ans de son histoire préférant se référer au royaume d'Aksum [plutôt qu'au mythe salomonien] dont l'existence historique est indéniable », GASCON Alain, « L'Éthiopie tendra les mains vers Dieu : 2000 ans d'État éthiopien », *L'Espace politique*, 7-1, 2009.

d'opposition, la « réhabilitation » de l'éthiopianité ne suffirait pas. Tant que le principe des Nations, Nationalités et Peuples demeure, l'Éthiopie continuerait de courir le risque de la fragmentation.

## **La menace de la fragmentation toujours au cœur du conflit politique**

L'argument de la fragmentation refait jour aux élections de 2005, notamment *via* la principale coalition d'opposition, la Coalition pour l'Unité et la Démocratie (CUD). Ses personnalités fortes sont le plus souvent des diplômés ou universitaires (urbains) parmi lesquels Berhanu Nega, Mesfin Wäldä-Maryam (professeur), Lidetu Ayelew.<sup>424</sup> On y retrouve également l'ancien responsable des affaires extérieures de l'AAPO, Haylou Shawel (Abbink 2006 : 181-183). Ce mouvement politique hérite des idées des opposants de la première heure au fédéralisme ethnique. Il entend remplacer l'idéologie révolutionnaire par un libéralisme égalitaire, et transcender les divisions ethniques et nationales grâce à un agenda pan-éthiopien. Et il continue de condamner le régime pour le risque de fragmentation et d'implosion qu'il ferait courir à l'Éthiopie. Il est très intéressant d'observer, dans ce traumatisme pérenne de la sécession érythréenne et de la désintégration de l'État somalien, les interventions de Lidetu Ayelew lors des débats télévisés à l'occasion des élections générales de 2010. Voici un extrait de son intervention en tant que représentant de l'Ethiopian Democratic Party (EDP) lors du premier débat :

« If one party controls the power of the central government and the opposition parties control the regional states power there will be a big conflict which leads to the disintegration of Ethiopia among these parties. Therefore, there is no guarantee for the existence of Ethiopia in multi-party system in the constitution, so that our constitution needs to be amended soon. If the opposition parties take the power of the central

---

<sup>424</sup> Berhanu Nega est l'ancien président de l'Ethiopian Economic Association. Emprisonné à la suite des élections de 2005, il vit désormais aux États-Unis où il dirige le groupe d'opposition en exil *Genbot 7*. Lidetu Ayelew, fondateur et président du parti IDéPa (Parti démocratique d'Éthiopie) était un des meneurs de la coalition CUD. Après les élections de 2005, la coalition CUD explose. Il a participé aux élections générales de mai 2010 à la tête du parti IDéPa.

government and the ruling party takes the power of Tigray or Oromiya regional states, we can not be sure that Ethiopia will continue to exist as it is now. Because our present constitution does not enforce the political parties to live together in tolerance by respect on their differences. It rather legalizes secession. Therefore, Multi-Party system will never be implemented as we like as long as there are political parties which are based on ethnicity in accordance with the constitution. There should be a political party that believes in the unity of all Ethiopian ethnic groups and individual rights. More over, the political party has to follow the ideology of liberal democracy and avoid politics of hatred ». <sup>425</sup>

Lors du deuxième débat le 28 février 2010 portant sur « fédéralisme et la décentralisation », Lidetu Ayelew appellera à nouveau l'urgente nécessité d'une réforme constitutionnelle. Brandissant devant les caméras une carte de l'Éthiopie privée de la région Oromo :

« Sorry to say but Ethiopia is at risk. The bad experiences we have come across <sup>426</sup> can self evidently justify our fear. Let us think and imagine Ethiopia without Oromia-the biggest and richest regional state. If a demand for secession generates from such wealthy portion of Ethiopia, you can imagine what Ethiopia looks like ». <sup>427</sup>

Le parti CUD (*Kenedjet*) souligne quant à lui les dangers de la dimension identitaire du fédéralisme durant les mêmes débats. Son représentant *ato* Legesse déclare alors :

« Ethiopia (...) has amended ethnicity which it's taken as a pillar to federalism. An ethnic group dominates economic and political rights of the majority. Our party strongly debates against this type of federalism. Ethnic federalism, we think, will erode togetherness and unity, which in turn leads to identity complex. We are underestimating ethnic groups at all, no never. We are only against ethnic federalism. "Kenedjet" strongly believes that Ethiopia today needs a federal state befitting to the contemporary generation federalism that equally treats citizens ». <sup>428</sup>

Notons que la plupart des groupes d'opposition sont aujourd'hui favorables à une formule fédérale, et certains acceptent d'ailleurs la représentation en termes

---

<sup>425</sup> Premier débat (Six Party Debate), « Democracy, Election and multipartism in Ethiopia », Ethiopian Television, février 2010. Notons que ces débats furent rediffusés et non transmis en direct.

<sup>426</sup> Lidetu fait sans doute référence à la sécession de l'Érythrée en 1993.

<sup>427</sup> Six Party Debate, "Federalism and Decentralisation", 28 février 2010, première partie (a seconde partie du débat sera diffusée le 2 mars 2010).

ethniques (notamment les représentants Oromo modérés tels que Merera Gudina). C'est donc avant toute chose le défaut de démocratisation, davantage que la formule institutionnelle fédérale, qui fait l'objet des principales critiques, et ce, dès le période de transition.

En effet, cette idée avait été défendue par une autre coalition majeure formée dès 1991 : la Coalition des Forces Démocratiques Éthiopiennes (CFDE).<sup>429</sup> Fortement influencée par le PRPE dont le président de la CFDE Mersha Yoseph est d'ailleurs issu, cette coalition dit regrouper quelques 47 organisations politiques dont Meison, l'Union Démocratique Éthiopienne (UDE), le PRPE, le Parti Fédéral Démocratique Éthiopien (PFDE) etc.<sup>430</sup> La CFDE regroupait ainsi des organisations à la fois panéthiopiennes et fondées sur une logique ethnique, nationale, ou encore de classe (PRPE). Sa critique portait sur la monopolisation de la transition par le FPLT-FDRPE. La CFDE sera exclue de la scène politique éthiopienne suite à la conférence de l'hôtel Ghion de décembre 1994 (ses membres sont expulsés ou arrêtés).

On retrouve également l'argument de la fragmentation lors des élections générales de 2005 au sein des Forces Éthiopiennes Démocratiques Unies (FEDU, *Hibrät*).<sup>431</sup> Cette coalition, formée largement des groupes d'opposition à base ethnique, ne rejette pas le fédéralisme ethnique en tant que tel, mais plutôt ses modalités de mise en place et ses politiques anti-démocratiques. On retrouve au sein de ce groupe, le SEPDC, l'ONC de Merera Gudina, ou encore le FDRUA Afar.

Cette position est également défendue par la coalition de partis *Medrek* lors des débats politiques de 2010 (Merera Gudina et Beyene Petros sont parmi les personnalités fortes à la tête de la coalition *Medrek*, ou Forum). Encore une fois, le

---

<sup>428</sup> *Ibid.*

<sup>429</sup> Coalition of Ethiopian Democratic Forces (COEDF)

<sup>430</sup> « An Interview With Mersha Yoseph », *Ethiopian Review*, février 1993, p. 17-22. Voir également YOUNG John, « Ethnicity and Power in Ethiopia », *Review of African Political Economy*, vol. 23, n° 70, 1996, p. 537, cité dans International Crisis Group, *Ethiopia: Ethnic Federalism and its Discontents*, Africa Report n° 153, 4 September 2009.

<sup>431</sup> United Ethiopian Democratic Forces (UEDF).

fédéralisme ethnique n'est pas remis en question, mais plutôt la politique du FPLT-FDRPE, comme l'indique l'extrait suivant du programme de Medrek :

« The former rulers of Ethiopia did not respect the right of nations, nationalities and peoples because of their centralized administration. Even though EPRDF said that it has introduced federalism up to secession and democracy to our country, the reality on the ground indicates that there is no federal democratic republic Ethiopia and nations and nationalities right has been used as a divide and rule system of government. Moreover, the democratic rights of the people are violated in the pretext of democracy. The formers and the present rulers of Ethiopia have put the unity of the country in danger since they have not ensured democracy and the respect of nations, nationalities and people rights. Therefore, Medrek struggles to correct the misdeeds of the previous and the current rulers by respecting the democratic rights and the equality of nations, nationalities of Ethiopia ». <sup>432</sup>

Le système politique mis en place par le FPLT-FDRPE constitue ainsi une rupture par rapport aux politiques identitaires assimilationnistes des régimes précédents (Alemseged A. 2004 : 608). Voyant dans « l'oppression des nationalités » la cause des maux éthiopiens, le FDRPE entendait instaurer la paix *via* l'institutionnalisation des « Nations, Nationalités et Peuples ». Il est intéressant de noter que cette expression est aujourd'hui utilisée par les différents groupes éthiopiens d'oppositions, ceux-ci se l'appropriant sous prétexte de défendre les droits de ces mêmes « Nations, Nationalités et Peuples », selon une logique d'intégration des normes et des règles définies par l'État (Bourdieu 1993).

Les groupes d'opposition sont donc loin de représenter un groupe homogène. Les oppositions idéologiques et les différentes conceptions de l'identité éthiopienne sont aujourd'hui encore aux fondements des positionnements sur la scène politique éthiopienne. Les dernières élections ont ainsi montré que ces combats idéologiques ne pouvaient être réellement contrôlés par le pouvoir en place. Les débats télévisés, véritables opportunités d'expression pour les partis y ayant participé, ont constitué une sorte d'arène frontalière dans laquelle le secteur politique périphérique obtenait exceptionnellement un droit d'expression dans le secteur politique central.

\* \*  
\*

La règle du jeu ethnique est devenue une composante essentielle du nouveau système de valeur imposé par le régime fédéral. La représentation politique est, depuis, définie en ces termes. Ainsi, en imposant ce système, le FPLT-FDRPE impose les nouvelles règles du jeu politique. Pour être intégrés aux structures étatiques, les groupes politiques divers se doivent de définir leurs répertoires d'action en termes ethniques. Néanmoins, le nouveau régime ne modifie pas fondamentalement les modalités de mobilisations, et les invente encore moins. La victoire de 109 sièges sur 546 au Parlement par la Coalition pour l'Unité et la Démocratie aux élections générale de 2005 a révélé les limites de la pénétration du cadre d'action ethnique dans la population.

L'ethnicité, définie comme une langue sur un territoire depuis 1991, modifie le rapport de l'identité aux divisions administratives. Le territoire devient un enjeu de pouvoir institutionnalisé (Vaughan 2006). Par ailleurs, le fédéralisme ethnique favorise les manifestations ethniques des conflits en faisant de la frontière identitaire une ligne de démarcation politique plus ou moins violente. Le FDRPE a donc institutionnalisé une tendance héritée de l'époque impériale durant laquelle les mouvements armés ethnonationaux avaient vu le jour. Ainsi, les manifestations des conflits ne changent pas véritablement et leurs dynamiques demeurent observables à travers la grille de lecture en termes de conflits sectoriels (*cf.* schéma ci-dessous).

---

<sup>432</sup> Programme du Forum of Ethiopian Federal Democratic Unity (*Medrek*), *Preliminary Programme*, 30 Septembre 2009.



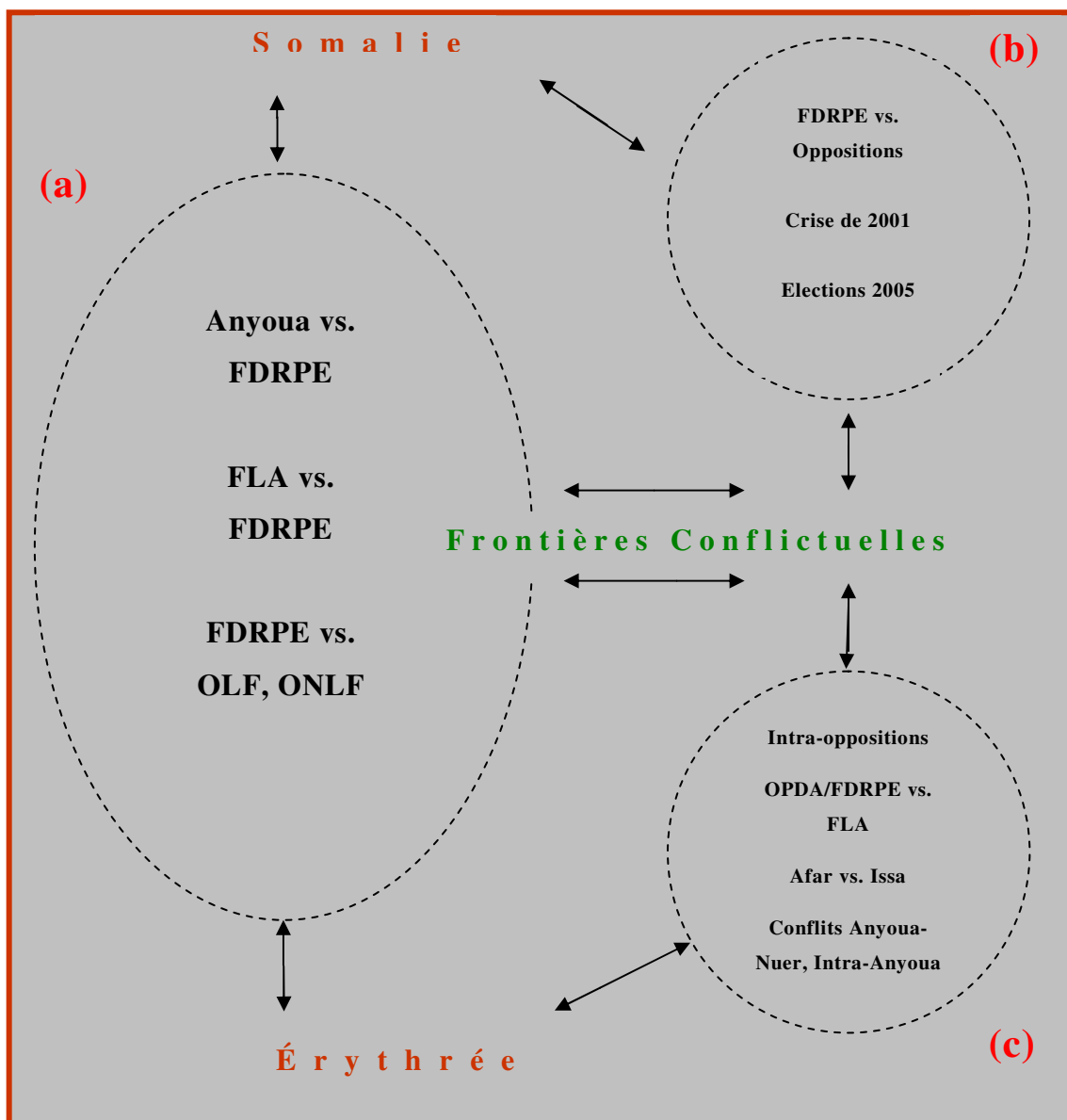


Schéma n° 7 : Schéma récapitulatif des conflits sectoriels sous la République fédérale et démocratique d'Éthiopie (1991-2010)

On retrouve en effet les trois grandes tendances de conflit (interdépendantes et parfois cumulatives) depuis 1991 : le conflit entre les secteurs (a), à l'intérieur du secteur central (b), et à l'intérieur du secteur périphérique (c). Ces conflits demeurent influencés par le système d'États régional, et plus particulièrement par les développements récents en Érythrée (guerre de 1998-2000) et en Somalie (2006-2009) depuis la fin du conflit au Sud Soudan. Ainsi, si la crise de 2001, interne au secteur central éthiopien, trouve ses racines dans les tensions

préexistantes au sein de la coalition au pouvoir, elle est bien déclenchée par la conduite et l'issue de la guerre en Érythrée.

On constate cependant depuis 1991 un apaisement relatif des conflits entre les deux secteurs (central et périphérique) à l'intérieur de l'Éthiopie. Cette tendance découle largement du multipartisme mis en place au lendemain de la chute du régime militaire. Les groupes d'opposition (reconnaissant largement le système fédéral, voir ethnofédéral) forment ainsi les premiers véritables partis politiques au sein d'un système inédit qui institutionnalise la représentation parlementaire. En raison de leur participation aux débats (en période préélectorale) voire de leur présence au sein du Parlement, les partis d'opposition participent désormais à la vie politique du pays pour la première fois en Éthiopie. Néanmoins, leur influence et leurs moyens d'action réduits (un seul représentant de l'opposition siège au Parlement depuis les dernières élections de 2010) ne permettent pas de situer clairement ces acteurs au sein du secteur central. Plutôt, ils occupent une place frontalière entre les deux secteurs, et leur intégration limitée à la vie politique ne leur permet pas d'influencer de façon notable la politique du pays.

La coalition au pouvoir a quant à elle progressivement changé sa stratégie politico-économique tout en conservant une idéologie « démocratique révolutionnaire » héritée de la lutte contre le *därg*. Plus précisément, depuis les élections générales de 2005, le FDRPE (toujours conduit par le FPLT de Meles Zenawi qui la domine largement) mène une politique de recrutement de masse en vue de préparer ce qu'il perçoit comme une nécessaire transition « générationnelle » tout en conservant le pouvoir (les anciens cadres fidèles à Meles ont été remplacés au lendemain des élections de 2010 par une génération politique plus jeune). Ainsi, entrant désormais dans sa troisième décennie de règne, le FDRPE a récemment opéré un substantiel « passage de la 'dictature d'un parti d'avant-garde' censé conduire les 'broad masses' au progrès, à un parti attrape-tout, de 4 millions de membres,

censés neutraliser politiquement une nouvelle classe moyenne en échange de son enrichissement ». <sup>433</sup>

Certes, cette « classe moyenne » demeure un ensemble relativement flou dont les contours semblent encore difficiles à cerner. Néanmoins, elle semble une réalité pour le FDRPE qui la fait ainsi exister jusqu'à y voir sa nouvelle base de domination non seulement politique, mais également économique et sociale. C'est autour de cette classe intermédiaire (réelle ou fantasmée) largement urbaine, présente à la fois au sein des partis d'opposition les plus dynamiques et dans la coalition au pouvoir, que la politique du pays se dessine aujourd'hui. En ce sens, la transition générationnelle en cours au sein des institutions politiques éthiopiennes du secteur central et périphérique est aujourd'hui déterminante et appelle de nouvelles recherches.

---

<sup>433</sup> René Lefort, correspondance personnelle, 2 mars 2010.

## **Conclusion générale**

« Il est essentiel de reconnaître que les empires ont servi de soubassement à l'élaboration et à la transformation de la citoyenneté et des droits »

(Burbank & Cooper 2008 : 497)

L'État éthiopien, on l'a vu, est le fruit de la construction, de la formation et de l'interaction entre les secteurs politiques central et périphérique. Cet État est certes formel, mais il est aussi, à l'image de sa nation (ce que nous avons appelé l'éthiopianité), « construit » par ses acteurs et « formé » dans l'altérité entre les différents groupes sociaux, fruit de leurs pratiques et dans leurs représentations. Il est en ce sens une « idée d'État » (Abrams 1988), sans cesse imaginé (Anderson 2002).

L'État éthiopien contemporain est également l'héritier de l'empire de Ménélik dont il porte encore les empreintes. J. Burbank et F. Cooper ont montré comment la définition d'une identité commune au sein des empires a davantage servi à maintenir une domination impériale qu'à offrir davantage de droits ou de libertés aux sujets devenus citoyens (Burbank & Cooper 2008 : 496). L'étude du cas éthiopien a confirmé cet argument en montrant qu'une telle logique s'y poursuit (notamment par la résilience de l'éthiopianité impériale) durant la période du *därg* et jusque sous le régime actuel du FDRPE ; et plus particulièrement depuis le déclenchement de la guerre contre l'Érythrée en 1998. Le fédéralisme « ethnique » peut en ce sens apparaître comme le moyen de reconstruire une identité commune, une nouvelle citoyenneté. Cependant, ce tournant idéologique n'a d'autre objectif que de préserver l'empire éthiopien hérité des *negoussä nägäst* pourtant fustigés par les dirigeants actuels formés à l'école du marxisme. Car si l'absence d'ambitions conquérantes sur les régions voisines de la part du gouvernement éthiopien est aujourd'hui indiscutable, les dirigeants tigréens au cœur du pouvoir se situent bel et bien dans cet héritage historique (qu'ils rejettent pourtant) : il s'agit de maintenir l'unité d'un pays multinational et multireligieux dirigé par un homme fort. L'État éthiopien « démocratique révolutionnaire » puise d'ailleurs sa

force (voire assure sa survie) de l'éthiopianité héritée de l'empire. Les sources de légitimité sont donc multiples, interdépendantes et s'articulent selon les contextes et les régimes de sorte qu'on puisse parler de « pluralisme normatif » (Bellina & Darbon & Eriksen & Sending 2010). L'État éthiopien actuel est bien « moderne », mais son idéologie démocratique révolutionnaire conserve une saveur impériale.

On a également pu confirmer à partir du cas éthiopien la relation étroite tissée au moins depuis le XIX<sup>e</sup> siècle entre la guerre et la formation de l'État. La littérature met souvent en exergue cette relation dans le cas de l'Érythrée, allant parfois jusqu'à considérer que l'État éthiopien et sa nation ne seraient guère, en comparaison, forgés dans le conflit (Clapham 2000 : 102-105). Pourtant, les (re)conquêtes et la résistance aux « invasions », que ce soit à l'occasion de la bataille d'Adoua en 1896, de l'assaut somali en 1977-1978 ou de la guerre contre l'Érythrée en 1998-2000, offrent autant d'illustrations du lien étroit entre le conflit et la formation de l'État éthiopien et de l'identité que lui ont donnée ses bâtisseurs : l'éthiopianité. Plus proche de nous, l'idéologie intrinsèquement violente du FDRPE n'échappe à avec cette tension. Pour devenir « fort », l'État use parfois violemment de ses outils non seulement militaires, mais également fiscaux, économiques et cognitifs. Il entre ainsi dans un processus engendrant du conflit qui, en retour, façonne l'État tout en révélant ses évolutions.

La double crise de l'État éthiopien, qui prend racine dans les (re)conquêtes de Ménélik et éclot sous le second règne d'Hailé Sélassié (1941-1974), est donc révélatrice de la transformation des secteurs politiques central et périphérique, les sources et les manifestations des conflits résultant de ces évolutions devenant inédites durant cette période. Ainsi, la formation et l'interaction des secteurs dessinent la trajectoire de l'État éthiopien tout en façonnant les conflits armés dans lesquels il est engagé.

La formule mise en place par le FDRPE depuis la période de Transition (1991-1995), dont les entrepreneurs étaient eux-mêmes nés *de* et *dans* cette double crise, entend offrir une accommodation institutionnelle (fédéralisme) et cognitive

(redéfinition de la nation éthiopienne) en vue de résoudre une crise aggravée sous le régime militaire de Mengistu Hailé Mariam (1974-1991). Si la double crise se trouve atténuée par ces réformes relativement radicales, une autre crise de l'État, celle du jeune État érythréen, vient d'abord secouer l'État éthiopien dans une nouvelle guerre à partir de 1998, puis son gouvernement en 2000-2001. Secousses dont les effets sont aujourd'hui encore perceptibles dans les deux pays. Notons que le gouvernement du FDRPE s'en trouve certes ébranlé, mais que l'État éthiopien sort paradoxalement renforcé de cette crise.

Il s'agit pour conclure cette étude de revenir brièvement sur la trajectoire particulière de l'État éthiopien et de l'éthiopianité depuis le règne de Ménélik jusqu'à nos jours. Ce rappelle paraît nécessaire afin d'établir un bilan de la double crise de l'État éthiopien et de sa résilience, même si cette dernière persiste de façon relativement moins violente. Enfin, nous revenons sur la grille de lecture proposée en termes de conflits « sectoriels » afin d'en souligner l'intérêt relativement à l'étude des conflits dans leur rapport à la construction/formation de l'État éthiopien.

## **1. La trajectoire de l'empire-État éthiopien : conflits et formation des secteurs central et périphérique**

Penser la formation de l'État éthiopien sur le long terme permet d'échapper en partie aux interprétations politico-idéologiques cristallisées dans le débat historiographique où s'opposent les tenants de la « colonisation interne » et ceux de la « reconquête » teintée de mysticisme. Les dynamiques de formation de l'État éthiopien répondent en ce sens à des logiques comparables à celles des États européens (certainement aussi asiatiques). On y retrouve l'importance du rôle joué par la construction d'une armée mieux équipée et organisée, dont l'entretien et la croissance nécessite une levée de taxes plus étendue et efficace, et dont l'imposition pacifiée implique l'emploi d'instruments symboliques de domination

et de légitimation. On y retrouve aussi l'émergence de nouveaux groupes sociaux dont la position et le renforcement dépendent précisément de la capacité du projet étatique à se réaliser.

Pour s'imposer, il s'agit en outre pour les régimes d'affirmer son pouvoir en se démarquant du passé, de la tradition (du moins ce qui est présenté comme tel), de l'ancien en général, et, depuis 1974, de l'Ancien Régime en particulier. Dans le même élan, un passé national est approprié, inventé, ou plutôt réinventé (Thiesse 1999 ; Anderson 2002) et alimenté par ses mythes (Girardet 1986), ses symboles et ses « événements pivots » servant à légitimer une présence, voire une domination sur un territoire (Murphy & Bledsoe 1989). Cette « mise en forme du passé » (Berger & Luckmann 1986) conduit à la création d'un « nouvel espace de croyances » (Landrin 2009) qui, néanmoins, ne saurait faire table rase du passé. Il s'agit plutôt d'en donner une interprétation renouvelée et d'en faire un levier de pouvoir et de légitimation. Autrement dit, il s'agit ici aussi de « rationaliser l'autonomie politique de l'État » (Landrin 2009 : 46) en s'inscrivant en faux d'un passé dont on doit garantir, paradoxalement, l'héritage. Cette relecture du passé ancrée dans les événements présents dont elle dépend est observable aujourd'hui encore. La guerre de 1998-2000, les échéances électorales, le festival du Millénaire ou encore la crise interne au FPLT ont montré de quelles façons la réactivation des répertoires mythologiques s'opère précisément dans des moments de crise, de rupture ou de mutations politiques et sociales (Girardet 1986).

La trajectoire éthiopienne a cette spécificité de s'inscrire dans une transformation particulièrement rapide de ses structures de domination : Ménélik transforme son royaume choan en empire au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, qui se transformera en État « moderne » et en régime « parlementaire » en à peine un siècle et dans le maintien presque continu de l'indépendance du pays. Cette évolution, marquée par les conflits armés, diffère ici des trajectoires européennes (elles-mêmes variées) en raison des particularités des régions éthiopiennes, de leurs chefs, et des symboles finalement imposés par ceux-ci.

Au cœur de l'éthiopianité (et de la crise de celle-ci) on retrouve la question fondamentale du rôle de l'État et de sa capacité à organiser la diversité non seulement sur son territoire, mais également dans les esprits. Considérer l'État éthiopien et l'éthiopianité comme un même ensemble « construit » permet de faire se rejoindre l'étude de la « construction » des institutions de l'État et celle de la « construction » de la nation, souvent étudiées séparément (Abrams 1988 ; Darviche & Genieys 2008). Cette identité construite et donnée à l'État est d'autant plus importante qu'elle reste aujourd'hui problématique. Elle continue en effet de concentrer les principaux débats qui demeurent au cœur de la double crise de l'État, tout en illustrant la continuité même de ce dernier (Darbon & Quantin 2007 ; Darbon 2011).

### **1.1. Le règne de Ménélik : les graines des secteurs politiques**

La réactivation et la politisation du mythe salomonien sous Théodoros II et Yohannes IV avaient signifié l'incarnation de ce centre en la personne du roi des rois. Ce renouveau rétablissait la dimension verticale d'un centre symbolique (le *negoussä nägäst*) qui tirait sa légitimité du droit divin et se positionnait ainsi au dessus des ordres « féodaux » soumis non seulement militairement, mais également de façon mythique et mystique. En se faisant couronner et rebaptiser Ménélik II, l'ancien *negous* du Choa incarnait cette centralité symbolique dans sa dimension verticale, tout en posant les bases d'une centralité horizontale nouvelle. La fondation d'Addis-Abeba incarne depuis cette centralité inédite fondée sur les conquêtes, l'acquisition des ressources du Sud et le contrôle des principales routes de commerce. La bataille d'Adoua scelle quant à elle cette centralité à laquelle les princes des provinces n'ont désormais d'autre choix que de se soumettre.

Le maintien dans la soumission des zones conquises implique alors la mise en place d'un système impérial dans lequel l'équilibre reste fragile entre la coercition matérielle et symbolique (ressources, conversions à l'Église orthodoxe notamment) et la négociation. Pour reprendre les termes de N. Elias, il est possible de



considérer le règne de Ménélik comme l'établissement d'un monopole militaire et fiscal bien relatif. Jusqu'à la fin de son règne, le *negoussä nägäst* demeure en effet dépendant des chefs des provinces pour lever une armée importante (Auf 1996 : 51-60) et la faiblesse des revenus de l'État ne permet pas à ce dernier de s'autonomiser véritablement.

Cependant, la période du règne de Ménélik II pose les fondations des secteurs politiques central et périphérique (administration, infrastructures, Conseil des ministres, colonisation italienne en Érythrée etc.), c'est-à-dire de l'État éthiopien contemporain. Elle détermine largement sa trajectoire tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, et sa crise elle-même naîtra précisément d'une interprétation toujours polémique de cet période fondatrice. La bataille d'Adoua devient le principal référent de la résistance aux agressions extérieures. Elle représente en ce sens le véritable « événement pivot » de l'éthiopianité en confirmant les conquêtes internes et en légitimant la domination d'une nouvelle centralité sur le domaine royal, puis impérial. Tout positionnement sur la scène politique éthiopienne rejoint aujourd'hui encore un positionnement dans le débat historiographique relatif à cet héritage (reconquête vs. colonisation interne).

## **1.2. Hailé Sélassié : l'éclosion des secteurs politique/ de l'État**

Après la mort de Ménélik et profitant de la marginalisation du *Ledj Yassou*, Täfäri Makonnen quitte Harar pour la « nouvelle fleur » (Addis-Abeba), confirmant le statisme de la capitale royale. En se faisant couronner *negoussä nägäst* le 2 novembre 1930, celui qui prend le nom d'Hailé Sélassié I<sup>er</sup> adopte par ailleurs le symbolisme de cette centralité, se proclamant à son tour représentant de Dieu sur terre et descendant de la lignée salomonienne. Ainsi, le système de valeur n'évolue guère, contrairement aux institutions de l'État dont il entend pousser la centralisation plus loin que ses prédécesseurs.

Freiné dans ce dessein par l'occupation italienne (1936-1941), le *negoussä nägäst* qui retrouve son trône à son retour d'exil londonien finit de soumettre les chefs des provinces à sa domination dans les années 1940. L'intégration de la noblesse terrienne au secteur central est réalisée par l'attribution de postes au sein des nouvelles administrations régionales ou au sein du Parlement dans la capitale. Les nouvelles institutions « modernes » représentent donc davantage un instrument de centralisation du pouvoir que de délégation du pouvoir.

La monopolisation militaire et financière connaît une avancée considérable durant la période de la Restauration (1941-1974). L'armée et la bureaucratie sont centralisées sous un régime qualifié d'absolutiste (Bahru Z. [1998] 2008), alors que l'économie et les développements économiques demeurent sous l'emprise d'une classe aristocratique reconvertie, limitant ainsi l'apparition d'une importante bourgeoisie (contrairement à l'Europe de l'Ouest). L'État devient en ce sens la ressource principale des pouvoirs politique et économique, au sein desquels la classe dominante se charge d'insuffler un capitalisme supporté par les entreprises étrangères. Les partis politiques demeurent quant à eux interdits et les sphères civiles et militaires ne sont guère séparées.<sup>434</sup>

L'armée demeure néanmoins la seule institution « moderne ». Un nouveau système fiscal efficace peine à voir le jour et, alors même que l'État se métamorphose, que de nouvelles couches sociales semblent émerger, qu'apparaissent de nouveaux projets politiques portés parfois par des idéologies nouvelles et radicales (*cf.* mouvements étudiants), Hailé Sélassié ne semble nullement envisager la construction de l'État éthiopien en dehors du renforcement de son pouvoir personnel.

---

<sup>434</sup> En ce sens, la trajectoire de l'État éthiopien semble se rapprocher de la Prusse. Pour un parallèle entre la position du Choa en Éthiopie et la Prusse, voir GASCON Alain, « Shäwa, Ethiopia's Prussia. Its Expansion, Disappearance and Partition », dans *Proceedings of the 16th International Conference of Ethiopian Studies*, EGE Svein, ASPEN Harald Aspen, BIRHANU Teferra and SHIFERAW Bekele (dir.), Trondheim, 2009, p. 85-98.

La tension qui naît de ces paradoxes, associée à la résilience d'un système de valeurs sclérosé, conduit à la double crise de l'État éthiopien. Crise « de » l'État chez certains intellectuels et étudiants pour qui l'Éthiopie est perçue comme la « prison des peuples colonisés » sous Ménélik II ou sous Hailé Sélassié (Front de Libération Oromo, Fronts de Libération Érythréen) et qu'il s'agit de libérer. Crise « dans » l'État pour ceux dénonçant la domination des dirigeants et entendant libérer les « peuples éthiopiens opprimés » au sein de l'État éthiopien lui-même dont les fondements ne sont pas ici remis en question (Front de Libération du Tigraï, mouvements étudiants). Autrement dit, la crise « dans » l'État montre que si la légitimité du gouvernement et du régime est alors contestée, la légitimité de l'État éthiopien demeure solidement ancrée dans les esprits (hormis ceux des combattants érythréens).

Ainsi, la double crise de l'État éthiopien apparaît comme la conséquence directe des processus de « construction » de nouvelles institutions qui se trouvent plus ou moins radicalement contestées. On a pu voir que les conflits à forte tendance identitaire émergent dès la Restauration, révélant la crise de l'éthiopianité du projet impérial, avant même le régime radical et violent de Mengistu Hailé Mariam et, *a fortiori*, avant la mise en place du fédéralisme ethnique qui ne saurait donc être considéré comme la cause d'éventuels « conflits ethniques » en Éthiopie. Le Front de Libération de Somalie Occidentale (FLSO) est ainsi fondé en 1963, le Mouvement Érythréen de Libération et le Front de Libération de l'Érythrée en 1958 et en 1960 respectivement, Macha-Tulama (Oromo) est fondé en 1963, l'Association étudiante Afar en 1965, le Front de Libération Oromo en 1973 etc. Les « graines des conflits ethno-régionaux » plantées par Ménélik (Keller 2005) finissent donc par éclore sous la Restauration, alors que la révolution de 1974 peut être perçue comme une conséquence directe de ces crises.

### **1.3. Le *därg* : la monopolisation du secteur central et l'exacerbation des conflits armés**

La contestation de l'éthiopianité représentait l'une des sources de la double crise de l'État sous la Restauration. Pour autant, les militaires du *därg* qui empruntent la rhétorique marxiste pour s'emparer du pouvoir et diviser le mouvement étudiant et intellectuel ne semblent pas en avoir pris conscience et poursuivent l'entreprise de construction nationale et étatique des régimes précédents. Le projet impérial continue donc, au-delà de la condamnation rhétorique du projet impérial d'Hailé Sélassié. L'unité nationale et le respect de la patrie deviennent même une question de vie ou de mort, selon les mots du nouveau régime. La formation de l'État se poursuit à travers un processus de centralisation poussé à son extrême et nécessitant la militarisation de la société. L'État éthiopien paraît « fort », mais la double crise accentuée par le régime de Mengistu le ronge d'un mal incurable. Malgré l'adoption d'une Constitution en 1987 proclamant la République Populaire et Démocratique d'Éthiopie le 10 septembre, seul le Parti des Travailleurs Éthiopiens demeure autorisé et la scène politique reste réduite à ses membres.

Les symboles nationaux n'évoluent guère et les mouvements d'opposition nés de la double crise de l'État sous la Restauration se radicalisent au fur et à mesure que le nouveau régime soutenu par l'URSS se referme sur lui-même. Le *därg* fige ainsi une société en pleine métamorphose (une génération d'intellectuels disparaît lors de la Terreur rouge à la fin des années 1970). Les militaires au pouvoir ne prennent en effet pas conscience du caractère profond d'une crise qui n'avait plus grand-chose à voir avec les révoltes des paysans, des chefs de provinces ou de la noblesse terrienne d'avant la Restauration compte tenu des transformations sociales et économiques en cours et du redéploiement des stratifications sociales. Les rébellions qui conduisent à la chute de Mengistu ne sauraient donc être perçues dans la continuité des luttes précédentes entre le pouvoir royal et les chefs des provinces éthiopiennes. Les acteurs, les discours et les objectifs ont fondamentalement changé et l'État est bel et bien devenu à la fois l'enjeu et l'arène des luttes.

Les projets économiques aux effets catastrophiques (villagisation, réinstallations, sédentarisation) et l'incapacité du régime à venir à bout des rébellions dans les provinces du Nord pousseront finalement Mengistu à fuir en mai 1991 face à ces mouvements, signant certes la chute du gouvernement et du régime, mais toujours pas de l'État éthiopien.

#### **1.4. Le fédéralisme multinational : une « décentralisation conservatrice » (Planel 2007)**

La période qui suit la chute de Mengistu représente une véritable rupture. Pour la première fois, les acteurs du secteur politique périphérique renversent les acteurs du secteur politique central et les remplacent. Il s'agit pour les nouveaux dirigeants regroupés au sein du FDRPE de se démarquer du passé en redéfinissant cette fois non seulement la trajectoire de l'État éthiopien, mais également l'idée même d'éthiopianité. Cette dernière est redéfinie à partir des « Droits des Nations, des Nationalités et des Peuples », déconstruisant la nation éthiopienne pour la remodeler « par le bas », conformément aux préceptes défendus pendant la lutte de libération et largement ancrés dans le mouvement étudiant.

Le fédéralisme « multinational » consacre un véritable nouvel « ordre » politique et social. L'éthiopianité se trouve scindée en trois « ordres politico-nationaux » : les Nations, les Nationalités et les Peuples. L'identité éthiopienne ainsi redéfinie devient le vecteur d'une nouvelle « violence symbolique » (Bourdieu 1993), instaurant une nouvelle formule visant à poursuivre la construction du « consentement » de la « violence sans violence » (Godelier 1980 : 660).

Néanmoins, les identités, même primordiales, continuent d'être définies « par le haut », c'est-à-dire par le FDRPE. Et le radicalisme de l'entreprise de redéfinition de l'identité éthiopienne se trouve par ailleurs rapidement atténué : la rhétorique

impériale réapparaît dès le milieu des années 1990 pour redevenir le ciment de la nation à l'occasion de la guerre de 1998-2000.<sup>435</sup>

À l'issue de la guerre de 1998-2000 et jusqu'à aujourd'hui, les dirigeants du FPLT-FDRPE demeurent cependant fidèles à leur projet national. Plutôt qu'à un abandon radical du fédéralisme « ethnique » au profit du retour à un « projet impérial », on assiste davantage à une hybridation à l'intérieur de laquelle s'articulent quatre niveaux identitaires différents (Nations, Nationalités, Peuples, et éthiopianité « pan-éthiopienne » héritée du projet impérial) qui s'articulent et s'alimentent les uns les autres bien plus qu'ils ne s'excluent. Meles Zenawi et son entourage savent que le dénigrement d'un de ces niveaux n'est ni nécessaire, ni envisageable.<sup>436</sup> L'hybridation ainsi réalisée entre le « projet impérial » et les « Nations, Nationalités et Peuples » est donc à comprendre (et s'explique) à partir d'une idée de continuité, celle de la construction/formation de l'État éthiopien, elle-même rythmée par les conflits. Tout en se démarquant du passé, l'éthiopianité ainsi redéfinie s'en alimente et entend pour la première fois se tourner vers l'avenir, le nouveau millénaire, la Renaissance. L'éthiopianité ainsi redéfinie par le secteur central se fonde donc sur la coexistence de deux « systèmes de valeurs » (Shils 1975) ou, autrement dit, sur un nouveau « pluralisme normatif » (Bellina & Darbon & Eriksen & Sending 2010) né de la conjonction entre, d'une part une identité définie en alternative à l'État pendant la lutte armée (FPLT) et, d'autre part, l'inertie de la puissance normative de l'éthiopianité du projet impérial. Par tâtonnement, l'État éthiopien cherche et construit sa nation.

La centralité héritée de l'empire paraît ainsi bien ancrée. On la retrouve d'ailleurs jusque dans les esprits des nouvelles élites qui continuent de considérer ce qu'ils qualifient de « périphéries arriérées » comme l'une des principales causes des

---

<sup>435</sup> Les auteurs considèrent généralement le déclenchement de la guerre avec l'Érythrée en 1998 comme une rupture radicale dans le projet de construction nationale du FDRPE (Tronvoll 2009). Nous avons cependant montré que le radicalisme du discours identitaire national du FDRPE se trouve atténué dès le milieu des années 1990.

<sup>436</sup> En revanche, cette « cohabitation » identitaire continue d'alimenter les critiques d'une opposition qui parfois semble les considérer de façon irréconciliable (tel le parti IDÉPA de Lidetu Ayelew).

maux économiques et guerriers du pays. Car la logique développementaliste est tenace et le projet démocratique désormais soumis aux impératifs économiques. Pourtant, le développement économique n'est pas une prémisses obligée à la démocratisation et ne conduit d'ailleurs pas systématiquement au renforcement des États comme le notaient B. Badie et P. Birnbaum : « Tandis que dans d'autres pays, le « retard » de l'économie a conduit à la création d'un État fort (France, Allemagne), en Grande-Bretagne c'est le développement très rapide du capitalisme et du marché qui a mené à un État « retardé », la société civile maintenant sa domination » (Badie & Birnbaum 1982 : 200). Mais la « société civile » (très maîtrisée par le FDRPE) demeure très faible en Éthiopie et l'on imagine qu'un fort développement économique, sous les formes envisagées par le FDRPE, ne puisse qu'entraîner le renforcement d'un État qui se confond aujourd'hui encore avec le parti au pouvoir, ce dernier contrôlant les branches de l'économie les plus puissantes.

Par ailleurs, on a vu que l'argument selon lequel il existait une « culture de l'autoritarisme » spécifiquement éthiopienne (Merera G. 2002 : 144 ; Tronvoll et Aalen 2003 ; Abbink 2006) ne permettait ni d'expliquer ni de comprendre cette résilience autoritaire. La politique autoritaire post-1991 ne peut être assimilée à celle du *därg*, et encore moins à celle d'Hailé Sélassié. Le caractère souvent autoritaire des pratiques politiques actuelles s'explique davantage par l'idéologie élaborée par les nouveaux dirigeants (*abyotawi dimokrassi*, la « démocratie révolutionnaire » selon l'interprétation du FPLT-FDRPE), façonnée et affûtée selon les circonstances et les « ennemis de la nation ». L'idéologie intrinsèquement violente forgée et imprégnée des pratiques du FPLT durant la lutte de libération fournit les explications à la fois idéologiques et pratiques de la faiblesse de l'ouverture de la scène politique à la compétition pacifique et à la libre expression depuis 1991. Les élections générales de 2005 et de 2010, ou encore les élections locales de 2008, ont montré la détermination du FPRDE à conserver le pouvoir et à maîtriser la scène politique. Tel qu'il est mis en pratique en Éthiopie, le « centralisme démocratique » prôné officiellement par le parti au pouvoir explique cette incompatibilité entre le régime et le système multipartisan et électoral, vitrine

formelle dont la « communauté internationale » se satisfait pourtant. Surtout, ce paradoxe représente une source de tensions non seulement en Éthiopie, mais à l'intérieur même du parti dont une crise éventuelle semble aujourd'hui le seul véritable facteur capable de déstabiliser le pays (l'opposition se trouvant sévèrement affaiblie et véritablement impuissante à la suite des élections de 2010).

Si l'armée semble pour sa part aujourd'hui monopolisée et au service du politique (lui-même démilitarisé), les enjeux de la monopolisation fiscale demeurent cependant élevés, comme l'illustre l'important chantier de réforme de la fiscalité dans lequel s'est lancé le gouvernement éthiopien depuis 2009. Il s'agit de contrôler les flux commerciaux et financiers des secteurs échappant aux caisses de l'État (commerce « informel », pastoralisme etc.), autrement dit, de poursuivre la construction/formation de l'État éthiopien et de s'en donner les moyens.

\* \*  
\*

Depuis le règne de Ménélik II, l'Éthiopie a connu la monarchie des *negoussä nägäst*, la monarchie constitutionnelle d'Hailé Sélassié, le régime « militaro-marxiste » et la République Populaire du *därg*, et enfin la République Fédérale et Démocratique du FDRPE depuis 1995. Durant cette période, la monarchie a su s'imposer sur la noblesse des provinces jusqu'à les soumettre définitivement à un royaume transformé en empire qui devait ensuite se transformer lui-même en État « moderne ». À peine deux décennies séparent ainsi la monarchie de droit divin (qui chute en 1974) de la démocratie électorale représentative réclamée par les normes internationales (1991-2011).

Ces ruptures historiques sont cependant marquées par d'importantes continuités, illustrées par la résilience de l'éthiopianité dans sa version impériale qui survie aujourd'hui de façon originale au sein d'un système où prévalent officiellement les « Droits des Nations, Nationalités et Peuples » d'Éthiopie. Continuité qui



s'explique pour beaucoup par la puissance mythique et cognitive de l'État éthiopien (Gascon 2009), et donc l'héritage de ses bâtisseurs depuis Théodoros II. Désormais bricolée d'« ancien » et d'« avenir », l'éthiopianité héritée du projet impérial représente une source de contestation de l'État d'un côté (le projet national du FDRPE fait davantage l'objet des critiques de l'opposition que la formule fédérale) mais continue de jouer un rôle important de ciment national de l'autre.

Cependant, malgré la puissance cognitive de cet État « millénaire », son autonomisation reste relative dans la mesure où il se confond encore avec la classe politique qui en tient les rennes. L'administration et l'économie continuent quant à elles de demeurer entre les mains du parti au pouvoir. Enfin, l'État ne semble pouvoir se détacher de la nécessité d'une figure forte, aujourd'hui incarnée par Meles Zenawi (une tendance renforcée depuis la crise de 2001). Situation faisant craindre une crise de succession à venir dans un État qui n'a encore jamais connu de transition politique pacifique. Comme l'écrivait J. Bureau à propos du *därg* : « (...) L'essentiel est préservé : un homme symbolise la nation et il est craint » (Bureau 1987 : 291). Cette affirmation demeure à n'en pas douter d'actualité.

## **2. La résilience de la double crise de l'État éthiopien**

Le processus de monopolisation (Elias 1975) ou de concentration (Bourdieu 1993) est souvent perçu dans un mouvement à double sens qui correspondrait à deux phases distinctes et successives : d'abord un mouvement de forces centrifuges résistant à l'expansion de l'État, qui se transformerait ensuite en un mouvement centripète de forces luttant pour l'État. Le passage de l'un à l'autre est parfois considéré comme l'illustration et la preuve de la force de l'État en raison de sa transformation en enjeu de pouvoir (Elias 1975 ; Finer 1975 ; Lacroix 2009).

Les développements qui précèdent remettent en cause cette hypothèse en montrant que ce double mouvement (centrifuge et centripète) est observable dès les fondements de l'État. Il paraît ainsi difficile de distinguer ces dynamiques selon deux mouvements qui seraient séparés. **Parler de « double » crise de l'État permet de considérer d'un côté le « refus de l'État » et de l'autre la « lutte pour l'État » dans un même ensemble complexe et dynamique.** Les acteurs de la crise « de » l'État (dont le FPLE serait le cas type) et de la crise « dans » l'État (dont le FPLT est le plus illustratif) peuvent s'allier ou se combattre. Par ailleurs, l'articulation des deux crises évolue selon les contextes, les acteurs, et les évolutions des politiques étatiques elles-mêmes. Ces crises demeurent donc, à l'image de l'État, des processus évolutifs à comprendre sur le long terme historique.

### **2.1. Crise « de » l'État éthiopien**

Nous avons défini tout au long de ce travail la crise « de » l'État éthiopien comme exprimant le rejet par certains groupes non seulement de sa domination institutionnelle mais également cognitive. Certains mouvements nationalistes afar, anyoua ou érythréens nous ont permis d'illustrer cette volonté de sortir de l'État éthiopien.

Le refus de la domination de l'État éthiopien apparaît dans sa forme la plus violente sous la Restauration, dans un contexte de « modernisation » politique et économique impulsée par Hailé Sélassié et l'élite aristocratique. Ces acteurs de la modernisation de l'État sont alors associés à l'entité étatique puisqu'ils concentrent sa force militaire, ses revenus et produisent ses symboles. L'État rassemble en outre les opposants intégrés « par le haut » afin de mieux les contrôler au sein des nouvelles institutions, ainsi que des nouveaux agents de l'État dont la mission consiste à servir l'élite au pouvoir et les nouvelles institutions en formation.

Les formes de la crise « de » l'État dépendent en partie des cadres définis et posés (ou imposés) par l'État. En Érythrée par exemple, il ne s'agit pas d'abandonner le « modèle étatique » mais bien de reproduire une organisation politique empruntant largement le modèle pourtant rejeté, rejoignant ainsi les logiques décrites par I. Kopytoff (1989) au sujet des « périphéries » s'émancipant de leur « centre ». Du point de vue discursif et symbolique, les combattants érythréens empruntent, selon cette même logique, le discours de la résistance à la colonisation pour le retourner contre le régime éthiopien décrit comme un « colonisé devenu colonisateur ». Quant à la forme du régime actuelle, elle semble davantage reproduire l'autocratie impériale éthiopienne que fonder une démocratie issue de la lutte (Clapham 2002). En étouffant la diversité nationale, l'érythréanité unificatrice se rapproche donc davantage du projet impérial éthiopien auparavant combattu que du projet défini par le FDRPE. Ce dernier entend quant à lui, de façon plus radicale et dès son arrivée au pouvoir, redéfinir l'État éthiopien et l'éthiopianité. Le front tigréen illustre ainsi la crise « dans » l'État éthiopien, rejoignant l'analyse de S. Eisenstadt à propos des motivations des rebelles luttant au sein de l'empire chinois : « Tout en luttant pour s'affranchir davantage ou s'emparer du pouvoir central, les intéressés n'envisagent que rarement l'instauration d'un nouveau type de système politique » (Eisenstadt 1980 : 687).

## **2.2. La crise « dans » l'État éthiopien**

P. Birnbaum a noté les différents degrés d'opposition à l'État en Allemagne ou en Angleterre en fonction de la « force » et des acteurs assimilés à l'État. Selon ce même auteur, alors que les mouvements anarchistes connaîtraient un certain écho dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle (où l'État est très « fort »), leur succès serait bien plus faible en Allemagne durant la même époque, au profit des mouvements marxistes et sociaux-démocrates, car « le mouvement ouvrier [allemand] ne combat pas l'État en tant que tel, comme le proposent les anarchistes », mais plutôt « l'État de la classe dominante » (Birnbaum 1980 : 726). Il est à ce titre révélateur de noter l'absence (à notre connaissance) de mouvement anarchiste important en

Éthiopie, même au cœur du mouvement étudiant des années 1960-1970. Ces mouvements défendaient un « marxisme-léninisme » (suivant des interprétations plus ou moins radicales) dans lequel la question du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes était certes centrale, mais ne signifiait pas nécessairement la remise en cause de l'État éthiopien. Le parallèle avec le cas allemand est à nouveau intéressant : la lutte « dans » l'État est une lutte contre la classe dirigeante qui y est assimilée (militaro-aristocratique) et où la petite bourgeoisie joue un rôle pivot. Cette crise « dans » l'État éthiopien vue par le prisme du mouvement étudiant ou du FPLT visait justement l'aristocratie choane, et plus particulièrement amhara (associée à l'expansion et à la construction/formation de l'État depuis Ménélik), comme l'illustre le célèbre poème de l'étudiant Wallelign Makonnen publié dans la revue *Struggle* en 1969.

L'acceptation de l'État en tant qu'organisation politique et symbolique a également été confirmée par les cas anyoua et afar par la structure d'opportunité que son administration peut représenter pour les élites et les populations locales. Ces logiques permettent de relativiser l'idée selon laquelle les mouvements rebelles rejetteraient de fait la domination de l'État.

Le cas du FPLT a quant à lui montré que la lutte contre l'État (et l'éthiopianité impériale) pouvait aussi signifier la lutte pour l'État. Le FPLT représente certes un cas particulier dans la mesure où il définit le Tigrāï comme le « centre historique » de l'État éthiopien et l'héritier d'Aksoum, à la suite de Yohannes IV. En effet, comme le souligne Medhane T., le rapport historique du Tigrāï à l'État éthiopien demeure profond et s'explique sur le long terme historique et symbolique : « Long entrenched local values and interests of the people as well as homogeneity seem to have created a sense of affiliation to a state » (Medhane T. 1999 : 33). Néanmoins, le FPLT a su se lancer dans une véritable entreprise de déconstruction de l'État et de l'éthiopianité, même si le changement concret des formes de domination continue à faire débat.

### 2.3. Articulations et évolutions des crises

Les crises « de » et « dans » l'État ne sont donc pas exclusives l'une de l'autre. Elles s'articulent en fonction des opportunités et les contextes. Durant les premières années du mouvement, le FPLT semble par exemple osciller entre un refus d'appartenance à l'État éthiopien (le Manifeste de 1976 réclame l'indépendance du Tigräï) et sa volonté de le contrôler (volonté affirmée au début des années 1980). Ces évolutions révèlent les divergences internes aux mouvements et la capacité d'une frange à s'imposer en son sein. Le Front de libération afar (FLA) a connu une évolution relativement similaire, mettant entre parenthèses ses revendications indépendantistes au début des années 1990 au profit d'une participation au nouveau régime éthiopien. De même, on a pu constater en région Gambella une évolution similaire dans laquelle le GPLM opposé au *därg* s'allie au FDRPE à la fin des années 1980 en vue de renverser Mengistu et dans l'attente d'occuper une place politique dominante au sein de la nouvelle administration ethnorégionale. La marginalisation progressive du GPLM pousse ensuite une partie des Anyoua à se mobiliser au sein d'un mouvement revendiquant la fondation d'un État anyoua (Anyoualand) illustrant le possible passage d'une crise « dans » l'État à une crise « de » l'État éthiopien.

Ces évolutions expliquent sans doute l'incapacité (ou l'impossibilité) des mouvements à composer avec le FDRPE et leur marginalisation progressive après l'instauration du fédéralisme multinational. Au Nord, elles illustrent le caractère fondamentalement conflictuel entre le FPLE et le FPLT dont l'alliance stratégique durant la lutte contre Mengistu ne pouvait perdurer. En effet, alors même que le FDRPE commémore au début des années 1990 les martyrs des régions éthiopiennes tombés dans la résistance à la colonisation italienne, à Ménélik (Annolee, Tchelenqo), ou à Hailé Sélassié (Wäyané), le FPLE à Asmara démonte quant à lui la statue du *ras* Alula, chef militaire tigréen de Yohannes IV ayant combattu pour la défense du Tigräï et de l'Éthiopie, désormais considéré en Érythrée comme un agent du colonialisme éthiopien (Medhane T. 1999). Les crises

« de » et « dans » l'État ne sont donc pas exclusives l'une de l'autre, et dépendent largement des politiques impulsées par le secteur politique central.

\* \*  
\*

Medhane T. écrit au sujet du fédéralisme « ethnique » éthiopien : « The new political structure, which offered a great deal of opportunity for local empowerment and was designed to resolve the age old problem of centre-periphery relations failed to address, and in some cases, intensified local disputes » (Medhane T. 2006: 140-141). En effet, la redéfinition de l'État (fédéralisme) et de son identité (éthiopianité) n'ont pas permis de résoudre les conflits éthiopiens hérités des reconquêtes, même si elle en a fortement atténué l'échelle. Hormis le conflit de 1998-2000 face à l'Érythrée, les conflits éthiopiens demeurent très localisés, comme l'ont montré les cas des régions Afar et Gambella. Le leurre démocratique associé à une reprise en main plus subtile de la vie politique a peut-être rendu possible à court ou moyen terme cet apaisement relatif. Cependant, ces évolutions posent un défi considérable pour les années à venir, alors que la crise de l'éthiopianité subsiste et se trouve récupérée par l'opposition éthiopienne brandissant sans cesse la menace de la désintégration nationale.

Les débats politiques et la résilience du nationalisme afar montrent ainsi que les crises « dans » et « de » l'État éthiopien ne sont pas véritablement résolues. Il est à ce titre tout à fait intéressant de noter que la répression dans le sang des manifestations de 2005 avait fait suite à un vote massif et inédit de la population (surtout urbaine) en faveur des opposants politiques dont le programme remettait en cause la base « nationale » (ou « ethnique ») du fédéralisme et appelait au retour d'un gouvernement « pan-éthiopien » (notamment la Coalition pour l'Unité et la Démocratie) (Abbink 2006 ; Gilkes 2007).

Mais l'État éthiopien d'après 1991, « fort » à la fois militairement, institutionnellement et cognitivement, n'échappe pas aux conflits. La formule fédérale a permis leur nette diminution et une reprise de l'activité économique. Mais la résilience des conflits de basse intensité et la non-résolution de la question frontalière érythréenne sont autant d'illustrations de l'aporie du modèle international dominant selon lequel la paix nécessiterait au préalable un État « fort ». De plus, c'est bien l'État éthiopien qui, par sa puissance, a créé l'éthiopianité elle-même devenue si puissante que les nouvelles élites du FDRPE n'ont pu mener à bien leur ambition de la redéfinir en profondeur depuis 1991. La construction/formation de l'État éthiopien a donc certes engendré du conflit, mais sa survie, en retour, s'explique sans doute par son succès à construire une véritable identité éthiopienne issue d'une habile et redoutable redéfinition du passé et de ses symboles. Éthiopianité appropriée par les élites du secteur politique central qui parviennent ainsi à conforter leur place et leur rôle de leader localement tout en s'insérant dans le secteur central.

### **3. Les conflits sectoriels : des processus non exclusifs et cumulatifs**

La redéfinition du thème centre-périphérie à partir de la distinction entre secteur politique central et secteur politique périphérique permet d'étudier les différentes déclinaisons de la double crise de l'État ainsi que ses différentes manifestations. En considérant l'État éthiopien comme le fruit de l'interaction continue et évolutive entre les deux secteurs (à la fois autonomes et interdépendants), on a pu dépasser la dichotomie conflictuelle centre-périphérie dominante dans les études éthiopiennes et distinguer trois grandes tendances de conflits liées à la formation de l'État (donc des secteurs) : le conflit à forte tendance intersectorielle (conflit entre les deux secteurs), le conflit à forte tendance interne au secteur politique central et le conflit à forte tendance interne au secteur politique périphérique. La guerre interétatique de 1998-2000 offre quant à elle l'illustration d'un conflit entre deux États. L'État émanant des relations entre les secteurs, on a pu voir que les

effets de la guerre portaient logiquement en retour à la fois sur le secteur politique central et le secteur politique périphérique de chaque pays ; et donc sur les relations entre les deux secteurs, c'est-à-dire sur les modalités de construction/formation de l'État.

Le conflit interétatique constitue une quatrième tendance de conflit qui confirme la nécessité de prendre en compte l'influence internationale (régionale ou globale) sur la formation des secteurs. Le conflit entre l'Érythrée et l'Éthiopie a ainsi eu des répercussions sur le secteur central des deux pays (purges au sein des partis au pouvoir dans les deux pays), sur leur secteur périphérique (la participation à la guerre fut une opportunité pour les élites nuer de renégocier leur pouvoir au sein du gouvernement régional de Gambella) et sur les relations entre les secteurs (redéfinition des rapports entre le gouvernement éthiopiens et les groupes Afar nationalistes).

Les conflits considérés comme dérivant de la formation des secteurs apparaissent donc comme des révélateurs des évolutions de ces secteurs eux-mêmes et de la reconfiguration des rapports de forces entre les acteurs des deux secteurs ou en leur sein. Autrement dit, les conflits rendent visibles les évolutions des secteurs. La dimension binaire centre-périphérie des conflits (*cf.* centrifuge *vs.* centripète) est ainsi dépassée.

Par ailleurs, si les régions conquises sous l'empire représentent une source de pouvoir économique et politique dans les conquêtes pour le pouvoir, elles restent surtout, aujourd'hui encore, considérées de façon péjorative par les acteurs du secteur central (ici le gouvernement et les élites ralliées), c'est-à-dire comme une zone dangereuse où la « tradition » doit être combattue au nom d'une certaine idée de la « modernité ». Décrire les conflits éthiopiens comme opposant un centre à ses périphéries reviendrait ainsi à adopter un discours qui, s'il n'a d'autre objet que la domination coercitive et symbolique, semble aujourd'hui ancré dans les esprits politiques et scientifiques des élites au pouvoir. Repenser cette dichotomie était donc nécessaire en vue de s'extraire d'un débat historiographique devenu stérile.



Les notions de secteurs politiques central et périphérique tels que décrits par C. Coulon ont ouvert une voie vers la reformulation du rapport centre-périphérie et, au-delà, de l'État et de sa construction/formation. L'adaptation de ces notions aux conflits éthiopiens permet de conclure au dynamisme et à l'interdépendance des conflits sectoriels, à la fluidité des frontières conflictuelles, et à l'importance des acteurs situés à la frontière entre les deux secteurs.

### **3.1. Les chevauchements des conflits sectoriels**

L'État naissant d'une interaction entre les deux secteurs politiques, les trois tendances de conflit sont par conséquent intrinsèquement liées et interdépendantes, de sorte qu'un conflit à l'intérieur d'un secteur peut dériver en conflit entre les deux secteurs et inversement. La monopolisation violente du secteur central par Mengistu Hailé Mariam a ainsi dérivé en une lutte armée de plus en plus radicale entre le gouvernement éthiopien et les mouvements étudiants et rebelles.

On a également pu constater, à partir du cas érythréen notamment, qu'un même conflit peut concentrer plusieurs tendances. Les conflits à l'intérieur du *därg* au milieu des années 1970 influent directement sur le conflit en Érythrée. L'imposition de Mengistu et la mort du général Aman Andom conduisent en effet à l'adoption d'une solution militaire radicale et violente dans le Nord. Les rebelles érythréens, pour leur part, combattent à la fois en vue de s'imposer comme leader de la rébellion érythréenne (conflit interne au secteur périphérique) et contre les armées du *därg* et son éthiopianité (conflit entre les deux secteurs). Le conflit étudiant des années 1960 et 1970 illustre quant à lui le possible passage d'un conflit à forte tendance intersectorielle (*därg/Meison versus PRPE*) à un conflit à forte tendance interne au secteur politique central (*Meison versus därg*). Inversement, le conflit de 1998-2000 a un impact considérable sur les tensions internes au FDRPE et au FPLT plus particulièrement. Les tensions préexistantes à l'intérieur du secteur central éthiopien se trouvent ici exacerbées par la guerre

interétatique durant laquelle Meles Zenawi et son entourage direct se trouvent relativement marginalisés, jusqu'à la crise de 2001.

Ainsi, les trois tendances de conflit sont indissociables, les conflits internes à chaque secteur exprimant des structurations sociales propres en partie affectées par les évolutions de l'autre secteur et contribuant à redéfinir les enjeux et les conflits des deux secteurs. Le mouvement étudiant, la révolution de 1974 ou encore l'épisode de la Terreur rouge illustrent les mutations du secteur central qui affectent corrélativement les perceptions du secteur périphérique (basculement des acteurs au sein du secteur périphérique et conflits au sein de ce secteur) ainsi que les relations entre les deux secteurs (violence croissante entre le *därg* et les mouvements d'opposition).

On observe ainsi que les évolutions sont largement impulsées par le secteur central, notamment par son degré de capacité (ou de volonté) à intégrer les nouveaux acteurs produits par les transformations de l'État lui-même. L'idéologie « démocratique révolutionnaire » réactivée et portée par la « stratégie de renouveau » représente par exemple une véritable reprise en main non seulement du parti et de l'État, mais également de la société dans son ensemble. L'issue des élections de 2005 ne fera que renforcer la volonté de mettre en place une structure de contrôle politique *via* la réaffirmation du « centralisme démocratique » éthiopien. Les élections de 2008 et de 2010 illustrent quant à elles l'efficacité d'une telle reprise en main de la scène politique et le dénigrement systématique des partis d'opposition. Enfin, la « stratégie de renouveau » adoptée en 2001 signe le retour d'une politique développementaliste aux répercussions politiques, économiques et sociales dans les régions (Tigräï, Gambella et Afar), par l'intermédiaire des grands projets de développement économique et la promotion des nouveaux agents politico-économiques de l'État (« *vanguard farmers* » et « *vanguard forces* »).

Le régime semble anticiper ou s'adapter à l'arrivée d'une nouvelle génération formant une classe intermédiaire composée de diplômés, de cadres,

d'entrepreneurs, de fonctionnaires ou encore de commerçants. L'évolution de la stratégie des acteurs du secteur central nous informe ainsi sur sa perception des recompositions sociales à l'œuvre en Éthiopie. La volonté depuis 2005 du FDRPE de contrôler une telle classe intermédiaire *via* la formation d'un parti de masse de plus de quatre millions de membres est révélatrice du rôle pivot que devrait jouer ce nouveau groupe social sur la scène politico-économique du pays dans les années à venir. Le maintien au pouvoir du FDRPE dépendra sans aucun doute de sa capacité à absorber cette nouvelle « classe » encore difficilement définissable, mais aujourd'hui perceptible.

Ainsi, l'importance d'une zone frontière poreuse entre les secteurs est apparue tout au long de cette étude. **Les acteurs ne se trouvent en effet pas nécessairement circonscrits à l'un des deux secteurs mais louvoient souvent de l'un à l'autre, faisant de la frontière entre les deux secteurs une zone non plus seulement conflictuelle mais également pivot, refuge, opportune et stratégique tout à fait décisive dans les évolutions des conflits et leurs manifestations.**

### **3.2. Les frontières conflictuelles**

Sous le règne d'Hailé Sélassié, la noblesse intégrée au sein des institutions du secteur politique central ou encore les étudiants et intellectuels nés au sein même de ce secteur s'y trouvent finalement marginalisés (*cf.* révoltes du Godjam des *Wäyané*, mouvement étudiant). Il en est de même pour les militaires, instrument coercitif crucial du secteur politique central, qui ressentent et contestent de façon croissante leur marginalisation économique et politique au sein de ce même secteur (*cf.* coup d'état de 1960). Après la révolution, sous le *därg*, le Meison est intégré puis marginalisé au sein du secteur central, tout comme une partie des élites anyoua ou afar qui avaient cru voir dans le régime « socialiste » l'opportunité d'affirmer leur domination politique localement.

Or, ce sont ces groupes marginalisés au sein du secteur politique central, pourtant directement issus de son développement et de ses mutations puis repoussés progressivement à la frontière intersectorielle, qui ont représenté les foyers de contestation du pouvoir les plus violents depuis Hailé Sélassié jusqu'à aujourd'hui. Mentionnons ici que la noblesse du Nord qui fait en partie défection et passe du côté italien en 1936. En 1977-1978, le Meison d'abord marginalisé au sein du *därg* avec qui il avait décidé de collaborer est finalement éliminé physiquement par la junte. Les Anyoua protestant contre leur marginalisation politique et économique progressive sous le *därg* finissent par former le GPLM au début des années 1980 et se tournent vers la lutte armée.

Ce basculement progressif vers le secteur politique périphérique nécessite par ailleurs des alliances avec les autres acteurs de ce même secteur. C'est là tout l'enjeu de la recherche du soutien paysan dans le Tigräï dans les années 1970 qui conduit à la lutte armée entre le FPLT, l'UDE ou encore les membres du PRPE réfugiés dans la région.

Ainsi, si la stratégie du pouvoir qui consiste à intégrer l'opposition du secteur périphérique au sein du secteur central semble *a priori* d'une efficacité redoutable (*cf.* noblesse intégrée dans les nouvelles institutions sous Hailé Sélassié afin de les contrôler), cette intégration doit être complète si le pouvoir entend échapper à la reprise des conflits. Autrement dit, **la négociation et l'intégration des forces politiques du secteur périphérique au secteur central doit être véritable afin de stabiliser le pays. Si ces forces politiques demeurent marginalisées et proches de cette zone frontière intersectorielle, la tendance semble à la reprise du conflit.** Cette logique rejoint l'enjeu actuel du multipartisme et des élections en Éthiopie. Les forces politiques d'opposition aujourd'hui dans une zone frontière, formellement intégrées au secteur politique central mais politiquement marginalisées de façon parfois violente (intimidations, arrestations) représentant à moyen terme les nouvelles forces d'opposition au pouvoir. L'enjeu de leur intégration et de leur réelle participation à la vie politique éthiopienne représentent donc aujourd'hui une condition essentielle à la stabilité future du pays.

En outre, les frontières sectorielles concentrent des réalités non seulement territoriales, mais également identitaires, symboliques et cognitives. Leurs définitions et leurs évolutions sont donc fonction des politiques de l'État et les cadres d'action définis par celui-ci, c'est-à-dire des modalités de construction/formation de l'État. Elles se trouvent également influencées par les mouvements de population (réinstallations internes ou mouvements de réfugiés) ou plus largement les systèmes d'États (influences internationales, guerres par procuration). Si les sources des conflits sont donc à trouver dans les processus de construction/formation des l'État, ces frontières révèlent quant à elles les manifestations des conflits. Depuis le début des années 1960 jusqu'à la guerre de 1998-2000, le conflit érythréen se joue par exemple le long d'une frontière moins territoriale qu'économique (accès à la mer, création d'une monnaie érythréenne) et surtout identitaire (éthiopianité *versus* érythréanité). Et le Tigraï à cheval sur les deux État continue de représenter une zone frontière concentrant ces enjeux nationaux, identitaires et territoriaux.

Les frontières représentent ainsi tout à la fois des espaces d'exclusion et d'opportunité s'ouvrant et se refermant comme des synapses et se redessinant selon les influences endogènes et exogènes. La région Gambella illustre la complexité des redéfinitions continues des frontières identitaires, politiques et économiques soumises à ces influences diverses depuis son incorporation au royaume de Ménélik à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. En effet, au cours des années 1990, la frontière identitaire séparant les Anyoua de l'État éthiopien associé aux « Rouges » (Highlander) se rigidifie, de même que la frontière séparant les « premiers arrivants » (Anyoua) des « envahisseurs allogènes » (Nuer et Highlander). Le fédéralisme ethnique a rendu davantage imperméables ces frontières identitaires en faisant de l'identité territorialisée la base de la représentation politique. Une fois encore, si cette tendance redéfinie et institutionnalise les frontières conflictuelles nées de la double crise de l'État éthiopien, force est de constater qu'elle ne résout pas les conflits préexistants.

### 3.3. Les « acteurs de frontière »

On peut distinguer au moins quatre catégories d'« acteurs frontière » jouant un rôle souvent pivot dans les conflits :

- *Primo*, ils peuvent être les agents de l'État, envoyés par le secteur politique central en vue de contrôler le secteur politique périphérique par la négociation ou par la force (militaires, agents douaniers, « conseillers » politiques etc.).

- *Secundo*, ces « hommes frontières » peuvent naître d'un mouvement inverse de cooptation d'acteurs du secteur périphérique par le secteur central. Ces acteurs conservent (ou inventent) leur fonction de représentants sélectionnés d'un groupe du secteur périphérique. L'on se rapproche alors des « courtiers politiques » dont la position est ainsi renforcée et qui, « en plus de leurs fonctions anciennes vont maintenant être les intermédiaires (*middlemen*) entre le secteur périphérique et le secteur central » (Coulon 1972 : 1071-1072). Le cas le plus révélateur sous Ménélik et Hailé Sélassié est sans doute celui des *balabat*, et l'on retrouve aujourd'hui cette logique dans la sélection souvent problématique des « représentants », paysans intégrés aux *käbälé* (« *vanguard farmers* » récompensés pour leur bonne performances) (Lefort 2010) ou leaders « traditionnels » cooptés par l'administration dans les régions (Hagmann 2005).

-*Tertio*, le développement des administrations régionales et des élites politiques locales ont fait apparaître de nouveaux « hommes frontière » s'appropriant ou manipulant depuis 1991 la logique identitaire de la représentation politique. Ces « entrepreneurs identitaires » (Badie 1997) savent, en fonction des contextes, adapter leur discours politique. C'est le cas des Nuer de Gambella revendiquant une logique politico-identitaire proportionnelle comme base d'une meilleure représentation au sein des institutions régionales (depuis le recensement de 1994, les Nuer représentent le groupe le plus important de la région quantitativement). Cette logique vaut également pour les élites du FPLT qui adaptent l'idéologie du mouvement en fonction de la base paysanne nécessaire à son ancrage dans le Tigraï tout en maintenant son opposition au *därg* (adoption du maoïsme, puis du modèle albanais).

- *Quarto*, on retrouve ici les groupes marginalisés au sein même du secteur politique central et dont nous avons souligné plus haut le rôle tout à fait important dans les déclenchements et les manifestations des conflits.

Les origines des acteurs frontières, leurs motivations, leurs intérêts et leur rôle sont par conséquent très divers et cumulatifs. Les mêmes acteurs peuvent agir, selon les contextes et les influences (endogènes et exogènes), à l'intérieur du secteur central et à l'intérieur du secteur périphérique de façon alternative. L'exemple de la noblesse tigréenne, jusqu'à leur contrôle définitif par Hailé Sélassié à l'issue de la révolte des *Wäyané* en 1943, illustre parfaitement ce louvoiement entre les secteurs : la noblesse établit tantôt des alliances avec les bandits locaux, avec les paysans à leur service, avec le colonisateur italien ou encore avec le roi des rois éthiopien (notamment *via* le Sénat). L'État, ses conflits inhérents et son identité, naissent ainsi de l'interaction de ces acteurs et les reconfigurations des stratifications sociales.

\*        \*  
\*  
\*  
\*

Cette interactions rappelle finalement, soulignons-le, que la distinction proposée par C. Coulon entre secteur politique central et secteur politique périphérique ne se veut « ni dogmatique ni absolue » (Coulon 1972 : 1067). D'où l'importance à accorder à cette frontière intersectorielle en redéfinition constante et jouant un rôle pivot déterminant dans les conflits.

Cette grille de lecture des conflits mériterait sans doute d'être approfondie et sa validité soumise à d'autres études empiriques et théoriques. Elle n'épuise sans doute pas les enjeux, les causes et les manifestations de l'ensemble des conflits armés éthiopiens actuels. Le flou même et la malléabilité de la frontière entre les deux secteurs présente l'inconvénient de rendre parfois la lecture des conflits difficile en raison des réalités et des dynamiques multiples et enchevêtrées qu'elle

concentre. Néanmoins, **cette zone frontière représente l'espace à la fois concret et abstrait de la (re)formation permanente de l'État, des reconfigurations sociales et des conflits qui y sont liés, des acteurs, des causes et des manifestations des conflits.** La grille de lecture en termes de secteurs politiques central et périphérique permet ainsi de dépasser la dichotomie trop rigide centre-périphérie. En distinguant trois grandes tendances de conflits interdépendantes et cumulatives (auxquelles il faut ajouter le conflit interétatique) et en insistant sur les rôles pivot de la zone frontière entre les deux secteurs, on échappe également à la construction d'une typologie complexe dans laquelle la périphérie ne serait qu'un autre centre ayant lui-même ses périphéries.

**L'étude des conflits à partir de la grille de lecture en termes de conflits sectoriels permet par ailleurs de distinguer les sources des conflits de leurs manifestations,** contrairement aux travaux en termes d'auréoles qui ont tendance à lisser et superposer les différentes manifestations des conflits ainsi que leurs sources. Elle permet notamment de discuter la vision de J. Markakis pour qui les cartes ethniques, économiques et politiques se superposent exactement. En effet, nous avons pu observer qu'un même cadre d'action défini par le secteur politique central entraîne des manifestations différentes des conflits selon les influences non seulement nationales, mais aussi locales, régionales et internationales. Par ailleurs, l'étude de la trajectoire étatique éthiopienne depuis le règne de Ménélik a permis de relativiser la rupture de 1991 et du fédéralisme ethnique souvent perçue comme une nouvelle source de conflits « ethniques », confirmant ainsi nos hypothèses. En effet, le régime actuel a institutionnalisé des répertoires d'action apparus sous la Restauration mais ne les a pas engendrés.

En considérant l'État comme le fruit de l'interaction entre ces deux secteurs, on parvient également à dépasser un dualisme trop tranché entre État et société<sup>437</sup>, tout en connectant de façon dynamique les trois pôles dont l'interaction représente la

---

<sup>437</sup> À propos du débat sur le rapport entre « État » et « société », et plus particulièrement sur l'« autonomisation » des structures étatiques, voir ABRAMS Philip, « Notes on the Difficulty of Studying the State », *Journal of Historical Sociology*, vol. 1, n° 1, mars 1988, p. 58-89.



base de ce travail : la construction/formation de l'État, les conflits, et le thème centre-périphérie.

Le processus complexe, progressif et continu de la formation/construction de l'État rend certes difficilement perceptible le moment où l'État éthiopien apparaît sous sa forme contemporaine en Éthiopie. Chercher à dater précisément une telle évolution historique serait d'ailleurs vain. Néanmoins, les conflits nous renseignent sur l'époque charnière de la Restauration et la fin du règne d'Hailé Sélassié. Surtout, les conflits sectoriels montrent de quelle façon l'État éthiopien se structure, quels en sont les acteurs, ceux qui entendent le bâtir, le détruire ou s'en échapper. Les conflits armés sont ainsi révélateurs de la nature et des évolutions de l'État éthiopien et de son éthiopianité.

Ces développements confirment enfin notre hypothèse initiale selon laquelle les conflits éthiopiens contemporains naissent d'une double crise (« de » et « dans » l'État) apparue sous la Restauration et qui demeure non résolue. Notons qu'avec l'indépendance de l'Érythrée en 1993 et l'affaiblissement progressif des mouvements indépendantistes (OLF, ONLF, ALF), la crise « de » l'État éthiopien est aujourd'hui très réduite alors que la crise « dans » l'État demeure au centre des débats politique (la forme du régime et la définition à donner à l'éthiopianité sont au cœur des débats, particulièrement en périodes préélectorales). La résolution de la crise « dans » l'État se situe aujourd'hui au cœur des débats politiques et représente un des enjeux essentiels de la construction d'une paix durable en Éthiopie.

# **Sources primaires**

## **Articles de périodiques**

Adal I., « Revolutionary Democracy: A Fitting Worldview for Economic & Political Development of Ethiopia », *Walta Information Center*, 19 May 2010. Available online: [http://www.waltainfo.com/index.php?option=com\\_content&task=view&id=21530&Itemid=82](http://www.waltainfo.com/index.php?option=com_content&task=view&id=21530&Itemid=82).

Adal I., “Revolutionary Democracy Vs. Liberal Democracy: A Belated Reply to Yosyas Kifleyesus’s Article”, in *Walta Information Center*, 15 June 2010. Available online: [http://www.waltainfo.com/index.php?option=com\\_content&task=view&id=22008&Itemid=82](http://www.waltainfo.com/index.php?option=com_content&task=view&id=22008&Itemid=82)

« Adwa Centenary Worthier than Commemorations of Normandy Landings, V-Day », intervention d’A. Triulzi : « We are all the children of Adwa », *The Ethiopian Herald*, 27 fév 1996.

« An Interview With Mersha Yoseph », dans *Ethiopian Review*, février 1993, p. 17-22.

« AAPO Leaders Speakout », dans *Ethiopian Review*, mars 1993, p. 15-16.

BERHANU Legesse, « In memory of Oromos martyrs at Chelenko », *The Ethiopian Herald*, 2 avril 1996.

BULCHA Demeksa, « A Case for a Second National Conference », *Ethiopian Review*, septembre 1992, p. 18-20.

« Double Victory Celebrated », *The Ethiopian Herald*, 9 mars 1999.

*Ethiopia Today*, Special Issue, *May 2008: The Bedrock of Ethiopia’s Renaissance*, May 2008.

GETACHEW Kejela, “Annolee Martyrs Day Commemorated”, *The Ethiopian Herald*, 7 janvier 1992,

Interview de Seyoum Bereded, « It was for the first time in history that Ethiopia has carried out the biggest international campaigns to build its image », *The Ethiopian Herald*, 19 juin 2008.

*La Lettre de l’Océan Indien*, n°1255, 7 février 2009, “Meles et la Grande Afarie”.

LEVINE Donald N., « Meles Zenawi and the Politics of Ethnicity », *Ethiopian Review*, septembre 1992, p. 14-17.

MULUKEN Yewondwossen, Water Works undertakes 1,4 bln birr irrigation projects, Capital, Tuesday, 7 Decembre 2010, disponible en ligne, [http://www.capitalethiopia.com/index.php?option=com\\_content&view=article&id=13768:water-works-undertakes-14-bln-birr-irrigation-projects&catid=12:local-news&Itemid=4](http://www.capitalethiopia.com/index.php?option=com_content&view=article&id=13768:water-works-undertakes-14-bln-birr-irrigation-projects&catid=12:local-news&Itemid=4), consulté le 22 juin 2011.

« No Alternative to Peace and Democracy », *The Ethiopian Herald*, 21 janvier 1992

« Operation Sunset Culminates in Success », *The Ethiopian Herald*, 2 mars 1999.

Yosyas K., “Bashing Liberalism: Can “Revolutionary Democracy” Be Democratic Without Espousing Liberalism?”, *Aigaforum*, 16 May 2010, available online: [http://www.aigaforum.com/articles/Bashing\\_Liberalism.htm](http://www.aigaforum.com/articles/Bashing_Liberalism.htm), downloaded on 14 September 2010.

Yosyas K., “To be (a neoliberal) or not to be (a liberal): a rejoinder to Adal Isaw”, available online, [http://aigaforum.com/articles/to\\_be\\_or\\_not\\_to\\_be.pdf](http://aigaforum.com/articles/to_be_or_not_to_be.pdf), downloaded on 24 September 2010.

## **Discours-Interviews officielles**

MENGISTU Hailé Mariam

Nation-Wide Radio and Television Address by Comrade Lt. Col. Mengistu Haile-Mariam, Chairman of the Provisional Military Administrative Council, January 30, 1978, Addis Ababa.

MENGISTU Hailé Mariam

Speech delivered by Comrade Chairman Mengistu Haile Mariam, Chairman of the Provisional Military Administrative Council and the Commission for Organizing Party of the Working People of Ethiopia and Commander-in-chief of the Revolutionary Army of Socialist Ethiopia, On the occasion of the Sixth Anniversary of the Ethiopian Revolution, Addis Ababa, September 12, 1980.

MENGISTU Hailé Mariam

Mengistu Haile Mariam Replies to Questions from *Time Magazine*, Addis Ababa: “Our Main Objective, first and foremost, is to free ourselves from backwardness”, Published by Press Section, CC WPE, 1986.

MENGISTU Hailé Mariam

*Vers l'instauration d'une République Démocratique et Populaire*, Discours prononcé à l'occasion de la première session de la Commission de Rédaction de la Constitution, 21 février 1986.

MENGISTU Hailé Mariam

Speech delivered by Comrade Mengistu Haile Mariam to the 3rd Extraordinary Session of the Assembly of Heads of State and Government of the Organization of African Unity, November 30, 1987, Addis Ababa.

MENGISRU Hailé Mariam

*Le Fondement de notre Indépendance et Solidité*, discours délivré lors de la célébration du premier mai 1988 à Addis Abeba, Ministère de l'information éthiopien, Département de presse.

MELES Zenawi

« Ato Meles Zenawi Replies To Questions by Reporters », in *The Ethiopian Herald*, 7<sup>th</sup> of June, 1991.

MELES Zenawi, « Dead End Neo-Liberal Paradigm in the African Renaissance », *The Ethiopian Herald*, 15 février 2008.

MELES Zenawi

“President Meles Zenawi Replies to Questions Posed by Journalists”, *The Ethiopian Herald*, 23-24-25-26 September 1992.

MELES Zenawi

Interview de Méles Zénawi pour *Eye-Witness*, retranscrite dans *The Ethiopian Herald* du 4 septembre 1994.

MELES Zenawi

« Ethiopianness, a right, not obligation : Meles », dans *The Ethiopian Herald*, 11 février 1994.

MELES Zenawi

« President Meles Briefs Local, Foreign Journalists On Current Ethiopian Situation », dans *The Ethiopian Herald*, 2 février 1993.

ETHIOPIAN TELEVISION (ETV), six-party debate on Democracy, 12 February 2010, translated from Amharic.

ETHIOPIAN TELEVISION (ETV), six-party debate on federalism, 28 February 2010 (first part), translated from Amharic.

ETHIOPIAN TELEVISION (ETV), six-party debate on federalism, 2 March 2010 (second part), translated from Amharic.

## **Entretiens**

*Les entretiens effectués au cours de la thèse ne sont pas tous mentionnés dans le texte. Ci-dessous la liste d'entretiens menés et qui méritent néanmoins d'être mentionnés dans la mesure où ils auront aiguillé plus ou moins directement notre réflexion. Les noms n'apparaissent pas tous pour des raisons de discrétion ou de confidentialité.*

Entretiens auprès de l'Intergovernmental Authority on Development (IGAD), Djibouti, décembre 2007.

Entretien Comité International de la Croix Rouge, Djibouti, décembre 2007.

Entretien Haut Commissariat aux Réfugiés (ONU), Djibouti, décembre 2007.

Entretiens auprès de la Division des Opérations, état-major interarmées de Djibouti, décembre 2007.

Entretien bureau de la délégation de l'Union européenne, Djibouti, décembre 2007.

Entretien auprès du directeur de l'Africa Center for Strategic Studies d'Addis-Abeba, décembre 2007.

Entretien secrétariat du festival du Millénium, Conseil régional du Tigraï, Mäqälé, janvier 2008.

Entretiens auprès de l'Intergovernmental Authority on Development (IGAD), Addis-Abeba, février 2008.

Entretien auprès de François Callas, responsable Médecins sans Frontière Belgique, Addis-Abeba, février 2008.

Entretien avec Mulugeta Asrate (Team Leader du Secrétariat du Festival du Millénnium), juillet 2008.

Entretien auprès d'un ancien membre de la *Relief and Rehabilitation Commission* sous le *därg* affecté à la région Gambella, Addis-Abeba, juillet 2008.

Entretien avec Yonas Beyene, directeur de l'Authority for Research and Conservation of Cultural Heritage, Addis-Abeba, juillet 2008.

Entretien auprès d'Hailé-Mickaél Aberra (président de l'Ethiopian Civil Service College et membre du Comité Central du FPLT), août 2008.

Entretien auprès du chargé de communication du Comité International de la Croix Rouge, Addis-Abeba, août 2008.

Entretien à la Luther World Foundation, Addis-Abeba, août 2008.

Entretien auprès de Solomon Inquäi (ancien directeur EFFORT et ancien membre du comité central du FPLT), Addis-Abeba, août 2008.

Entretiens auprès de l'Ethiopian Ministry of Transport and Communications, Addis-Abeba, août 2008.

Entretien auprès du général Tsadkan Gäbrä Tensaé (ancien chef d'état-major, directeur du Center for Policy Research and Dialogue), Addis-Abeba, mars 2009.

Entretien Pastoral Community Development Project, mars 2009.

Entretien Ethiopian Economic Association, Addis-Abeba, avril 2009.

Entretien avec Merera Gudina, Addis-Abeba, mai 2009.

Entretien auprès d'un Conseiller à l'ambassade de France, Addis-Abeba, février 2010.

Entretien auprès du Chargé de communication de la coalition *Medrek*, Addis-Abeba, mars 2010.

Entretien auprès de Cyril Robinet, Chargé de Mission Corne de l'Afrique, Délégation aux Affaires Stratégiques (ministère de la Défense), Paris, février 2011.

Entretien auprès de Grégory Chauzal, chargé de Mission Afrique des Grands Lacs, Délégation aux Affaires Stratégiques (ministère de la Défense), Paris, février 2011.

Entretien auprès de Fatiha Saou, Chargée de Mission Corne de l'Afrique, Direction Afrique Océan Indien (ministère des Affaires étrangères), Paris, février 2011.

## **Presse clandestine (FPLT, FPLE)**

Eritrean People's Liberation Front, *Selected Articles From EPLF Publications (1973-1980)*, Published by The Eritrean People's Liberation Front, May 1982.

*Adulis*,

Janvier 1989 à mai 1991

Publication mensuelle du Bureau des Relations extérieures du FPLE, service Europe et Amérique du Nord.

*People's Voice*,

Février 1981 à mars-avril 1987

Publication bimensuelle du bureau des Relations extérieures du FPLT.

*Vanguard*,

Janvier 1973 à juillet 1978

Publication du FPLE, in *Selected Articles From EPLF Publications (1973-1980)*, Published by The Eritrean People's Liberation Front, May 1982.

## **Programmes politiques**

*Programme de la Révolution Démocratique Nationale*, dans « Le Progrès Socialiste », Première année, n° 33, 24 avril 1976.

*Programme of the National Democratic Revolution of Ethiopia*, PMAC, 1976.

EPRDF, *Yehadeg Abyotawi Democracy Program*, 1991 (1983 Ethiopian Calendar), translated from Amharic.

EPRDF, *The Development Lines of Revolutionary Democracy*, Addis Ababa, 2000 (1992 Ethiopian Calendar), translated from Amharic.

EPRDF *Development, Democracy and Revolutionary Democracy*, Adopted in the 4<sup>th</sup> General Assembly of the EPRDF, August 2006.

EPRDF, *Strategy of Revolutionary Democracy, Tactics and the Question of Leadership*, January 2007.

EPRDF, *Report By the General Council of the Ethiopian Peoples Revolutionary Democratic Front to the 7<sup>th</sup> EPRDF Congress /Draft/*, September 2008, available online: <http://eprdf.org.et/>, downloaded on 14 April 2010.

EPRDF, *EPRDF Statute /Draft/*, available online, <http://eprdf.org.et/>, downloaded on 14 April 2010.

EPRDF, *EPRDF Program*, available online, <http://eprdf.org.et/>, downloaded on 14 April 2010.

Programme du Forum of Ethiopian Federal Democratic Unity (*Medrek*), *Preliminary Programme*, 30 Septembre 2009.

## **Rapports Organisations Internationales**

BRYDEN Matthew, *Situation Report on Region 2, Afar National Regional State*, United Nations Development Programme, Emergencies Unit for Ethiopia, January 1996.

Human Right Watch, *Targeting the Anuak, Human Rights Violations and Crimes Against Humanity in Ethiopia's Gambella Region*, vol. 7, n° 3 (A), March 2005.

Human Rights Watch, *Shell-Shocked. Civilians Under Siege in Mogadiscio*, vol. 19, n° 12 (A), August 2007.

Human Rights Watch, *Collective Punishment, War Crimes against Humanity in the Ogaden area of Ethiopia's Somali Region*, June 2008.

Human Rights Watch, *Development Without Freedom, How Aid Underwrites Repression in Ethiopia*, 2010.

Human Rights Watch, *"One Hundred Ways of Putting Pressure", Violations of Freedom of Expression and Association in Ethiopia*, March 2010.

International Crisis Group, *Ethiopia and Eritrea: Preventing War*, Africa Report, n° 101, 22 December 2005.

International Crisis Group, *Ethiopia: Ethnic Federalism and its Discontents*, Africa Report n° 153, 4 September 2009.

International Crisis Group, *Eritrea: The Siege State*, Africa Report n° 163, 21 September 2010.

Organisation de Coopération et de Développement Économique, *Principles for Good International Engagement in Fragile States and Situations*, OECD, Paris, 2007, disponible en ligne: <http://www.oecd.org/dataoecd/61/45/38368714.pdf>, consulté le 25 mai 2011.

PIGUET François, *Afar : insecurity and delayed rains threaten livestock and people*, UN-Emergencies Unit for Ethiopia, Assesment Mission 29 May- 8 June 2009.

## **Exemple de réponses du gouvernement éthiopien aux critiques internationales**

"Prime Minister Meles Zenawi's response to the US Congress, June 28, 2005", *The Ethiopian Herald*, 1st July 2005.

Lettres de Meles Zenawi à L'Union européenne: Première partie: "Easy to remove the garbage that has covered lumps of truth", *The Ethiopian Herald*, 28 August 2005.

Lettres de Meles Zenawi à L'Union européenne: Deuxième partie: "Guilty until proven innocent", *The Ethiopian Herald*, 30 August 2005.

Lettres de Meles Zenawi à L'Union européenne: Troisième et dernière partie: "The grapes are sour", *The Ethiopian Herald*, 31 August 2005.

"“To impose democracy from outside is inherently undemocratic”: Meles”, *The Reporter*, 26 January 2008.

“West cannot impose democracy in Africa: Meles”, *The Daily Monitor*, 26-27 January 2008.

“To impose democracy from outside is inherently undemocratic”, *The Ethiopian Herald*, 26 January 2008.

“Kevin Myers’ synthetic argument – palpable nonsense”, *The Ethiopian Herald*, 17 July 2008.

“State Department’s groundless report of Ethiopia’s human rights situations”, *The Ethiopian Herald*, 24 March 2009.

“Ethiopia’s realities refute ICG’s allegation”, *The Ethiopian Herald*, 22 October 2009.

“Ensuring the integrity of the upcoming elections: Sweden’s unfounded allegations – is this the way to promote democracy?”, *A Week in the Horn (Minister of Foreign Affairs)*, 1 January 2010.

“The integrity of electoral process: Sweden’s unfounded allegations, is this the way to promote democracy?”, *Walta Information Center*, 4 January 2010

“An old wine in a new bottle (answer to Baroness Kinnock)”, *The Ethiopian Herald*, 7 March 2010.

“BBC’s web”, *Walta Information Center*, 9 March 2010.

“What is behind the BBC East African analyst Martin Plaut?”, *The Ethiopian Herald*, 9 March 2010.

“US Senator Feingold tries to interfere in the elections”, *A Week in the Horn*, 12 March 2010.

“BBC’s defamation of Ethiopia”, *The Ethiopian Herald*, 18 March 2010.

“US State Department Report Groundless, unacceptable: OGCA”, *The Ethiopian Herald*, 28 March 2010.

“No stop to Gibe III project: AfDB”, *The Ethiopian Herald*, 28 March 2010.

“Destabilizing, jeopardizing development and democracy in poor nations: BBC’s Editorial Policy”, *The Ethiopian Herald*, 30 March 2010.

“Students denounce US State Department report”, *Walta Information Center (WIC)*, 2 April 2010.



## Textes gouvernementaux éthiopiens

FEDERAL NEGARIT GAZETA, *The Constitution of the Federal Democratic Republic of Ethiopia*, 1<sup>st</sup> Year, No. 1, Addis Ababa, 21<sup>st</sup> August 1995.

FEDERAL NEGARIT GAZETA, *A Proclamation to Provide for Freedom of the Mass Media and Access to Information*, Proclamation No. 590/2008, 14<sup>th</sup> Year, No. 64, Addis Ababa, 4<sup>th</sup> December 2008.

FEDERAL NEGARIT GAZETA, *A Proclamation to Provide for the Registration and Regulation of Charities and Societies*, Proclamation No. 621/2009, 15<sup>th</sup> Year, No. 25, Addis Ababa, 13<sup>th</sup> February 2009.

FEDERAL NEGARIT GAZETA, *A Proclamation on Anti-Terrorism*, Proclamation No. 652/2009, 15<sup>th</sup> Year, No. 57, Addis Ababa, 28<sup>th</sup> August 2009.

MINISTRY OF FEDERAL AFFAIRS, *Review and recommendations on the existing sectoral policies, strategies of the Ethiopian Government towards pastoral areas*, Addis Ababa, 2001.

MINISTRY OF FEDERAL AFFAIRS, *Draft Policy Statement for the Sustainable Development of Pastoral and Agro-Pastoral Areas in Ethiopia*, Addis Ababa, February 2008 (a).

MINISTRY OF FEDERAL AFFAIRS, *Report on the assesment of pastoral areas in Gambella Regional State*, Addis Ababa, March 2008 (b).

MINISTRY OF FOREIGN AFFAIRS, *Foreign Policy*, The Federal Democratic republic of Ethiopia, Ratified by the Council of Ministers in its 32<sup>nd</sup> Regular Session held on November 22, 1997, Ministry of Foreign Affairs, Addis Ababa, Ethiopia, 1997.

MINISTRY OF FOREIGN AFFAIRS, *Foreign Affairs and National Security Policy and Strategy*, The Federal Democratic Republic of Ethiopia, Addis Ababa, November 2002.

MINISTRY OF TRANSPORT AND COMMUNICATIONS, *Study for the Development of Dry Port*, September 2006.

OFFICE FOR GOVERNMENT COMMUNICATION AFFAIRS, published on *Walta Information Center*, “No amount of external pressure can force Ethiopia to abandon its independent path of Democracy and Development”, 2010 (a) <http://www.eprdf.org.et/EPRDFE/document/Response%20to%20HRW%20English.pdf>

OFFICE FOR GOVERNMENT COMMUNICATION AFFAIRS, 30 March 2010 (b), “Neoliberal extremist forces pressure won’t deter Ethiopia from its democratic, development efforts: OGCA”, in *The Ethiopian Herald*, 30<sup>th</sup> of March, 2010.

OFFICE FOR GOVERNMENT COMMUNICATION AFFAIRS, “Neo-liberal behind US State Department, HRW reports: GCAO”, in *The Ethiopian Herald*, 2<sup>nd</sup> of April, 2010 (c).

## **Autres sources primaires**

ABDU Adem Mohammed, “Planning Development Projects : A Case Study of the Afar National Regional State”, A Senio Essay submitted to the Development of Economics in Ethiopian Civil Service College in Partial fulfilment of the Requirement of the Degree of Bachelor of Arts in Economics, Ethiopian Civil Service College, Addis Ababa, April 1998.

ABDURAHMAN Abdella, “The Impact of Impoved echnology Crop Productivity: A Case Study in Bedemo Woreda, East Harargue Oromia Region”, Senior Essay, Faculty of Business and Economics, Department of Economics, Ethiopian Civil Service College, Addis Ababa, July 2004.

ADDIS Mulugeta, “‘11,2 % growth unrealistic’, WB”, in *Capital*, 12<sup>th</sup> April, 2009.

*Atlas of the Ethiopian Rural Economy*, Central Statistical Agency, Ethiopian Development Research Institute, International Food Policy Research Institute, 2006

CENTRAL STATISTICAL AGENCY, *Statistical Abstract, 2007*, Federal Republic of Ethiopia, Addis Ababa, January 2008.

MOHAMMED Afkea Mohammed, « Agricultural investment opportunities and constraints in the Afar Région with special reference to the lower Awash Valley », Submitted to the Faculty of Business and Economics in Partial Fulfilment of the Requirements for the Degree of Bachelor of Arts in Economics, Etiopian Civil Service College, Addis Ababa, Decembre 1997.

YASIN Yayo, “Taxation in Afar Region”, Department of Economics in Ethiopian Civil Service College, In partial Fulfillment of the Requirement for the Bachelor of Arts Degree in Economics, Ethiopian Civil Service College, Addis Ababa, December 1997.

ZAHRA Humed, “Livestock Production and arketing in Afar Region”, Economics Development Faculty of Business and Economics, Ethiopian Civil Service College, December 1997.

ZEHARA Abdulkadir, “The problems of Development projects in the Afar Region”, Economics Department Faculty of Business and Economics, Ethiopian Civil Service College, Addis Ababa, December 1997.

TSADKAN Gebre Tensae, Chief of Staff of the Armed Forces of the Transitional Government of Ethiopia, *A vision of a new army for Ethiopia*, Paper Presented in the Symposium of the Making of The New Ethiopian Constitution, Addis Ababa, 17-21 May 1993.

TSADKAN Gebre Tensae (Lieutenant General, Chief of Staff of the Federal Democratic Republic of Ethiopia (1991-2001)), “National Defense and Economic Development in Ethiopia”, in *Economic Focus, Bulletin of the Ethiopian Economic Association*, vol. 11, n° 2, January 2009, 19-40.

# Bibliographie

La bibliographie est organisée par ordre alphabétique. Elle comprend en outre les indications thématiques suivantes :

- [EE] Littérature relative à l'étude de l'État et de l'empire
- [Eth] Littérature relative aux études éthiopiennes
- [CP] Littérature relative au thème centre-périphérie
- [Cft] Littérature relative à l'étude des conflits
- [Ti] Littérature relative au Tigräi
- [Ery] Littérature relative à l'étude de l'Érythrée
- [Af] Littérature relative à la région Afar
- [Ga] Littérature relative à la région Gambella

AALEN Lovise, PAUSEWANG Siegfried & TRONVOLL Kjetil (dir.), *Ethiopia since the Derg, A Decade of Democratic Pretension and Performance*, Zed Books, London, 2002. [Eth]

AALEN Lovise, *Ethnic Federalism in a Dominant Party State: The Ethiopian Experience 1991-2000*, Chr. Michelsen Institute Report R 2002: 2, 2002. [Eth]

AALEN Lovise, « Ethnic Federalism and Self-Determination for Nationalities in a Semi-Authoritarian State: the Case of Ethiopia », *International Journal on Minority and groups Rights*, vol. 13, 2006, p. 243-261. [Eth]

AALEN Lovise & TRONVOLL Kjetil, « The 2008 Ethiopian Local Elections: The Return of Electoral Authoritarianism », *African Affairs*, vol. 108, n° 430, 2008, p. 111-120. [Eth]

AALEN, Lovise & TRONVOLL Kjetil. « The End of Democracy? Curtailing Political and Civil Rights in Ethiopia », *Review of African Political Economy*, vol. 120, 2009, p. 193-207. [Eth]

ABATE Dawit, « The End of Crises? Or Crises Without End? The Evolving Dynamics in Post-Derg Ethiopia », dans *Ethiopia in Change. Peasantry, Nationalism and Democracy*, ABEBE Zegeye et PAUSEWANG Siegfried (dir.), British Academic Press, London & New York, 1994. [Eth]

ABBAS Haji, « L'Éthiopie va-t-elle éclater ? Conflits politiques, économie et société en pays arssi (1900-1935) », *Cahier d'Études Africaines*, vol. 32, n° 126, 1992, p. 239-284, disponible en ligne : <http://www.jstor.org/stable/4392381>, consulté le 16 mars 2011. [Eth]

ABBAS Haji, *L'État et les crises d'intégration nationale en Éthiopie contemporaine*, Centre d'Étude d'Afrique noire, Travaux et Documents n° 37, Bordeaux, 1993. [EE] [Eth]

ABBINK Jon, « Breaking and making the state: The dynamics of ethnic democracy in Ethiopia », *Journal of Contemporary African Studies*, vol. 13, n° 2, 1995, p. 149-163. [EE] [Eth]

ABBINK Jon, « Discomfiture of democracy ? The 2005 Election Crisis in Ethiopia and its Aftermath », *African Affairs*, vol. 105, n° 419, 2006, p. 173-199. [Eth]

ABBINK Jon, « The Ethiopian Second Republic and the Fragile 'Social Contract' », *Africa Spectrum*, vol. 44, n° 2, 2009, p.3-28. [Eth]

ABDUL Mohammed, « Ethiopia's Strategic Dilemma in the Horn of Africa », SSRC, disponible en ligne: [http://hornofafrica.ssrc.org/Abdul\\_Mohammed/printable.html](http://hornofafrica.ssrc.org/Abdul_Mohammed/printable.html), consulté le 20 février 2007. [Eth] [Cft]

ABEBE Zegeye & PAUSEWANG Siegfried (dir.), *Ethiopia in Change, Peasantry, Nationalism and Democracy*, British Academic Press, London/New York, 1994. [Eth]

ABERRA Jembere, « The Making of Constitution in Ethiopia: The Centralization and Decentralization of the Administration », dans *New Trends in Ethiopian Studies, Papers of the 12<sup>th</sup> International Conference of Ethiopian Studies, Michigan State University 5-10 September 1994, Vol. II*, MARCUS H.G. (dir.), Social Sciences, Lawrenceville, 1995, p. 66-78. [Eth]

ABRAMS Philip, « Notes on the Difficulty of Studying the State », *Journal of Historical Sociology*, vol. 1, n° 1, mars 1988, p. 58-89. [EE]

ADAM Michel, « Guerres africaines. De la compétition ethnique à l'anomie sociale », *Études rurales*, juillet-décembre 2002, p. 167-186. [Cft]

ADDIS Hiwet, *Ethiopia: From Autocracy to Revolution*, London, 1975. [Eth]

ADHANA Haile Adhana, « Mutation of Statehood and Contemporary Politics », dans *Ethiopia in Change, Peasantry, Nationalism and Democracy*, ABEBE Zegeye & PAUSEWANG Siegfried (dir.), British Academic Press, London/New York, 1994, p. 12-29. [Eth] [EE]

ALBRIGHT D.E., « Soviet Economic Development and the Third World », *Soviet Studies*, vol. 43, n°1, 1991, p. 27-59.

ALEMSEGED Abbay, « Diversity and State-building in Ethiopia », *African Affairs*, vol. 103, n° 413, octobre 2004, p. 593-614. [Eth] [EE]

ALEMSEGED Abbay, « Diversity and democracy in Ethiopia », *Journal of Eastern African Studies*, vol. 3, n° 2, 2009, p. 175-201. [Eth]

ALEXANDER Lewis A., « Centre and periphery: the case of Island systems », dans *Centre and periphery, Spatial Variation in Politics*, GOTTMANN Jean (dir.), Sage Publications, Beverly Hills/London, 1980, p. 135-147. [CP]

ALI GAZIBO Kadidiatou, « L'analyse des causes des conflits internes en Afrique », Mémoire de DEA, analyse politique de l'Afrique noire et des pays du sud, université Bordeaux IV, Institut d'études politiques, Centre d'étude d'Afrique noire, novembre 2002. [Cft]

ALLARD Erik & VALEN Henry, « Stein Rokkan: An intellectual profile », dans *Mobilization Center-Periphery Structures and Nation-Building*, Per TORSVIK (dir.), Universitetsforlaget, Bergen-Oslo-Tromsø, 1981, p. 11-22. [CP] [EE]

AMIN Samir, *L'impérialisme et le développement inégal*, Éditions de minuit, Paris, 1976. [EE]

AMSELLE Jean-Loup, *Logiques métisses, Anthropologie de l'identité en Afrique et ailleurs*, Payot, Paris, 2009.

ANCEL Stéphane, *Épiscopat et encadrement des pratiques religieuses en Éthiopie chrétienne contemporaine : caractéristiques et évolutions*, Doctorat d'histoire contemporaine en études africaines obtenu le 13 décembre 2006, Institut des Langues et Civilisations Orientales de Paris (INALCO). [Eth]

ANCEL Stéphane & FICQUET Eloi, « L'Église orthodoxe *tewahedo* d'Éthiopie et ses enjeux contemporains », dans *L'Éthiopie contemporaine*, PRUNIER Gérard (dir.), CFEE-Karthala, Paris/Addis-Abeba, 2007. [Eth]

ANCEL Stéphane, « L'Église orthodoxe d'Éthiopie à la veille d'une révolution (1971-1974) : Réforme et mainmise sur la gestion des paroisses », *Cahiers d'Études Africaines*, vol. 196, 2009, p. 925-952. [Eth]

ANDARGACHEW Tiruneh, 1993, *The Ethiopian Revolution, 1974-1987 : A transformation from an aristocratic to a totalitarian autocracy*, Cambridge, Cambridge University Press. [Eth]

ANDERSON Benedict, *L'imaginaire national, Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, La Découverte, Paris, 2002. [EE]

ANTIL Alain & LEBOEUF Aline, « États fragiles et terrorisme, un lien ambigu », dans *États et sociétés fragiles. Entre conflits, reconstruction et développement*, CHATAIGNIER Jean-Marc & MAGRO Hervé (dir.), Karthala, Paris, 2007. [EE] [Cft]

ARAMIS Houmed Soulé, *Deux vies dans l'histoire de la Corne de l'Afrique : Mahamad Hanfare (1861-1902) et Ali Mirah Hanfare (1944- )*, *Sultans Afars*, Centre Français des Études Éthiopiennes, Études éthiopiennes n°2, Addis-Abeba, 2005. [Af]

ARAMIS Houmed Soulé, *The Biography of Sultan Mahammad Hanfaré Aydahis Known as Illalta (1861-1898) or the Afar Refusal to Accept the Old and Modern Colonialisms in the Horn of Africa*, Abstract of the Paper Presented at the Seventeenth International Conference of Ethiopian Studies, 2-5 Novembre 2009, Addis Ababa University, disponible en ligne sur le site Afarforum.com: <http://www.afarforum.com/files/THE%20BIOGRAPHY%20OF%20SULTAN%20MAHAMMAD%20HANFARE.pdf>, consulté le 28 juin 2011.[Af]

AREGAWI Berhe, « The origins of the Tigray People's Liberation Front », *African Affairs*, vol. 103, n° 413, octobre 2004, p. 569-592. [Ti]

AREGAWI Berhe, *A Political History of the Tigray People's Liberation Front (1975-1991)*, Tsehai, Los Angeles, 2009. [Ti]

ARMSTRONG J.A., *Nations Before Nationalism*, University of North Carolina Press, Chapel Hill, 1982. [EE]

ARNAUD Michel, « Urbanization and the Development of Urban Policy in Least Developed Countries », in *The Role of Urbanization in the Socio-Economic Process*, BERHANU Nega & BEFEKADU Degefe (dir.), Ethiopian Economic Association/Ethiopian Economic Policy Research Institute, Addis Ababa, 2003.

ASAFJA Jalata, *Oromo Nationalism and the Ethiopian Discourse*, Red Sea Press, Asmara, 1998. [Eth]

ASMELASH BEYENE & MARKAKIS John, « Representative Institutions in Ethiopia », *The Journal of Modern African Studies*, vol. 5, n° 2, 1967, p. 193-219. [Eth]

ASSEFA Fiseha, « Theory versus Practice in the Implementation of Ethiopia's Ethnic Federalism », dans *Ethnic Federalism*, TURTON David (dir.), Eastern African Studies, Addis Ababa University Press, Addis Ababa, 2006, p. 131-164. [Eth]

ASSEFA Fiseha, *Federalism and the Accommodation of Diversity in Ethiopia: A Comparative Study*, Forum of Federations, Nijmegen, 2007. [Eth]

ASSEFA Hizkias, « Crucible of Civilization and Conflicts: Ethiopia », dans *Arms and Daggers in the Heart of Africa*, ANYANG' NYONG'O P. (dir.), Studies on International Conflict, Nairobi, 1993. [Eth] [Cft]

AUF Christiane, *Staat und Militär in Äthiopien, Zur Wechselwirkung im historischen Prozess der Staatsbildung*, Institut für Afrika-Kunde, im Verbund der Stiftung Deutsches Übersee-Institut, Hamburg, 1996. [Eth] [Cft]

AYALEW Gebre, « Conflict Over Land Use : Pastoralism, Commercial And State Agriculture, The Case of Afar », dans *Ethiopia in Broader Perspective: Papers of the XIIIth International Conference of Ethiopian Studies*, FUKUI Katsuyoshi & KURIMOTO Eisei & SHIGETA Masayoshi (dir.), vol. II, Shokado Book Sellers, Kyoto, 1997, p. 358-377. [Af]

AYOOB Mohammed, *The Third World Security Predicament, State Making, Regional Conflict, and the International System*, Lynne Rienner Publishers, Boulder, 1995. [EE] [Cft]

AYOOB Mohammed, « Inequality and Theorizing in International Relations: The case of Subaltern Realism », dans *International Studies Review*, vol. 4, n° 3, 2002, p. 27-48. [EE] [Cft]

BACH Jean-Nicolas, *La Corne d'Afrique dans la « Global War on Terror »*, mémoire de Master, Centre d'Étude d'Afrique Noire, Institut d'études politiques de Bordeaux, 2007.

BADIE Bertrand & BIRNBAUM Pierre, *Sociologie de l'État*, Hachette, Paris, 1982. [EE]

BADIE Bertrand, *Le Développement Politique*, Economica, Paris, 1984. [EE] [CP]

BADIE Bertrand, « Le Jeu triangulaire », dans *Sociologie du nationalisme*, BIRNBAUM Pierre (dir.), Paris, PUF, 1997, p. 447-462. [EE]

BADIE Bertrand et SMOUTS Marie-Claude, *Le retournement du monde, Sociologie de la scène internationale*, Presses de Sciences Po, 3è éd., Paris, 1999.

BAHREY, ALMEIDA, HUNTINGFORD & BECKINGHAM, *History of the Galla (Oromo), With Ethnology and History of South-West Ethiopia*, African Sun Publishing, Oakland, 1993. [Eth]

BAHRU Zewde, « Economic Origins of the Absolutist State in Ethiopia (1916-1935) », *Journal of Ethiopian Studies*, vol. XVII, Novembre 1984, rééd. dans BAHRU Zewde (dir.), *Society, State and History, Selected Essays*, Addis Ababa University Press, 2008, p. 96-119. [Eth]

BAHRU Zewde, « An Overview and Assessment of Gambella Trade (1904-1935) », *International Journal of African Historical Studies*, vol. 20, n° 1 (1987), rééd. dans BAHRU Zewde (dir.), *Society, State and History, Selected Essays*, Addis Ababa University Press, Addis-Abeba, 2008, p. 147-165. [Ga]

BAHRU Zewde, « The Military and Militarism in Africa : The Case of Ethiopia », dans *The Military and Militarism in Africa*, HUCHTFUL Eboe & BATHILY Abdoulaye (dir.), CODESRIA, Dakar, 1998, rééd. dans BAHRU Zewde (dir.), *Society, State and History, Selected Essays*, Addis Ababa University Press, 2008, p. 282-307. [Eth] [Cft]

BAHRU Zewde, *A History of Modern Ethiopia 1855 – 1991*, Addis Ababa University Press, Addis Ababa, [1991] 2007. [Eth]

BAHRU Zewde, *Pioneers of Change in Ethiopia. The Reformist Intellectuals of the Early Twentieth Century*, James Currey, Oxford, Addis Ababa University Press, Addis Ababa, Eastern African Studies, 2005. [Eth]

BAHRU Zewde, « The History of the Red Terror, Contexts & Consequences », dans *The Ethiopian Red Terror Trials*, TRONVOLL Kjetil & SCHAEFER Charles & GIRMACHEW Alemu Aneme (dir.), James Currey, 2009, p. 17-32. [Eth] [Cft]

BAHRU Zewde (dir.), *Documenting the Ethiopian Student Movement: An Exercise in Oral History, Forum of Social Studies*, OSSREA, Addis Ababa, 2010. [Eth]

BAHRU Zewde & PAUSEWANG Siegfried (dir.), *Ethiopia. The Challenge of Democracy from Below*, Nordiska Afrikainstitutet, Uppsala, Forum for Social Studies, Addis Ababa, 2002. [Eth]

BALSVIK Randi Rønning, « The Ethiopian Student Movement in the 1960s : Challenges and Responses », dans *Proceedings of the Seventh International Conference of Ethiopian Studies*, University of Lund, 26-29 April 1982 / Sven Rubenson (dir.), 1984, p. 497-507. [Eth]

BALSVIK Randi Rønning, « An Important Root of the Ethiopian Revolution: The Student Movement », dans *Ethiopia in Change, Peasantry, Nationalism and Democracy*, ABEBE Zegeye & PAUSEWANG Siegfried (dir.), British Academic Press, London/New York, 1994, p. 77-94. [Eth] [Cft]

BALSVIK Randi Rønning, *Hailes Sellassie's Students: The Intellectual and Social Background to Revolution, 1952-1974*, African Studies Center, Michigan State University in cooperation with the Norwegian Council of Science and the Humanities, Addis Ababa University Press, Addis Ababa, 2005. [Eth]

BARNES Cedric, « Sovereignty, Identity and Modernity – understanding Ethiopia », *African Affairs*, vol. 102, 2003, p. 507-514. [Eth]

BARNES Cedric & OSMOND Thomas (dir.), « Éthiopie : le fédéralisme en question », *Politique africaine*, dossier spécial, n° 99, octobre 2005. [EE]

BARNES Cedric, *Ethiopia: a Sociopolitical Assessment*, London, 2003, disponible en ligne: <<http://www.unhcr.org/home/RSDCOI/44f29d704.pdf>>, consulté le 10 avril 2008. [Eth]

BARTH Fredrick, *Les groupes ethniques et leurs frontières*, (Traduit de l'anglais par Bardolph J. & Poutignat Ph. & Streiff-Fenart J.), dans *Théories de l'ethnicité*, POUTIGNAT Philippe & STREIFF-FENART Jocelyne (dir.), Quaridge PUF, Paris, [1995] 2008, p. 203-249.

BATTISTELA Dario, *Théorie des Relations internationales*, Presses de Sciences Po, Paris, 2003.

BAYART Jean-François & MBEMBE Achille & TOULABOR Comi, *La « politique par le bas en Afrique noire ». Contribution à une problématique de la démocratie*, Karthala, Paris, 1992.

BAYART Jean-François, *L'illusion identitaire*, Fayard, Paris, 1996.

BAYART Jean-François, *L'historicité de l'État importé*, Les Cahiers du CERI, n° 15, 1996.

BAYART Jean-François & HIBOU Béatrice & ELLIS Stephen, *La criminalisation de l'État en Afrique*, Complexe, Paris, 1997.

BAYART Jean-François, « La guerre en Afrique : dépérissement ou formation de l'État ? », *Esprit*, novembre 1998, p. 55-73. [EE] [Cft]

BAYART Jean-François, « Africa in the World, A History of Extraversion », *African Affairs*, n° 99, 2000, p. 217-267.

BAYART Jean-François & HIBOU Béatrice & KHIARI Sadri, « Effets d'aubaine. Les régimes autoritaires libérés des conditionnalités », *Critique Internationale*, n° 14, janvier 2002, p. 7-28.

BEISSINGER Mark R. & C. YOUNG Crawford (dir.), *Beyond State Crisis? Postcolonial Africa and Post-Soviet Eurasia in Comparative Perspective*, Woodrow Wilson Center Press, Washington D.C., 2002. [EE] [Cft]

BELLINA Séverine & DARBON Dominique & ERIKSEN Stein S. & SENDING Ole J., *L'État en quête de légitimité, Sortir collectivement des situations de fragilité*, CEAN, IRG, NORAD, Éditions Charles Léopold Mayer, 2010. version anglaise originale: *The Legitimacy of the State in Fragile Situations*, Report for the OECD DAC International, Network on Conflict and Fragility, February 2009, disponible en ligne: <http://www.norad.no/en/Tools+and+publications/Publications/Publication+page?key=134243>, consulté le 27 juin 2011. [EE]

BENDIX Reinhard, *Nation-Building & Citizenship, Studies of Our Changing Social Order*, Transaction Publishers, New Brunswick and London, 1996. [EE] [CP]

BERDAL Mats & MALONE David M. (dir.), *Greed & Grievance, Economic Agendas in Civil Wars*, Lynne Rienner, Boulder and London, 2000. [Cft]



BERGER Peter & LUCKMANN Thomas, *La construction sociale de la réalité*, Méridiens Klincksieck, Paris, 1986.

BERHANU Abebe, *Évolution de la propriété foncière au Choa (Éthiopie) du règne de Ménélik à la Constitution de 1931*, Imprimerie Nationale, Librairie Orientaliste Paul Geuthner, Paris, 1971. [Eth]

BERHANOU Abebe, *Histoire de l'Éthiopie, d'Axoum à la révolution*, Centre Français des Études Éthiopiennes, Maisonneuve & Larose, Paris, 1998. [Eth]

BERHANU Nega & BEFEKADU Degefe, *The Role of Urbanization in the Socio-Economic Development Process*, Ethiopian Economic Association/ Ethiopian Economic Policy Research Institute, Addis Ababa, 2003. [Eth]

BERMAN Bruce & LONSDALE John, *Unhappy Valley, Conflict in Kenya & Africa, vol. I, State & Class*, Eastern African Studies, James Currey, London, 1992. [EE]

BERTRAND Romain, *Vérités d'empire(s). La question des continuités du colonial au prisme de l'histoire impériale comparée*, Fasopo, 2006, disponible en ligne : [http://www.fasopo.org/publications/legscolonial2\\_rb\\_1206.pdf](http://www.fasopo.org/publications/legscolonial2_rb_1206.pdf), consulté le 24 juillet 2011. [EE]

BEZOUNESH Tamru & RAISON Jean-Pierre, « L'espace géographique éthiopien. Un monde de fortes densités rurales », dans *L'Éthiopie contemporaine*, PRUNIER Gérard (dir.), Cfee-Karthala, 2007. [Eth]

BEZUNESH Tamru, « Les villes dans l'espace éthiopien », dans *L'Éthiopie contemporaine*, PRUNIER Gérard (dir.), Cfee-Karthala, 2007, p. 309-328. [Eth]

BEZUNESH Tamru, *Villes et Territoires en Éthiopie, Rapport de synthèse (vol. 1) présenté pour l'obtention d'une habilitation à diriger des recherches*, Université de Paris 1 – Panthéon-Sorbonne, 2007. [Eth]

BIRNBAUM Pierre, « États, idéologies et action collective en Europe occidentale », *Revue internationale des sciences sociales*, vol XXXII, n° 4, 1980, p. 721-736. [EE]

BLONDEL Jean., « Political integration and the role of political parties – The case of Spain », dans *Mobilization Center-Periphery Structures and Nation-Building*, TORSVIK Per (dir.), Universitetsforlaget, Bergen-Oslo-Tromsø, 1981, p. 319- 334. [EE] [CP]

BLONDIAUX Loïc, *Le nouvel esprit de la démocratie, Actualité de la démocratie participative*, Seuil, La République des Idées, Paris, 2008.

BONACCI Giulia, compte rendu de lecture, « James, Wendy, Donham, Donald L., Kurimoto, Eisei & Triulzi, Alessandro (eds.). – *Remapping Ethiopia. Socialism and After* », *Cahiers d'études africaines*, 181, 2006, mis en ligne le 13 avril 2006 : <http://etudesaficaines.revues.org/5895>, consulté le 26 mai 2011. [Eth]

BONGER Tenker, « L'économie éthiopienne », dans *L'Éthiopie contemporaine*, PRUNIER Gérard (dir.), Cfee-Karthala, 2007, p. 269-283. [Eth]

BOSE Nirmal, « The centre-periphery relationship : problems of separation in India, Pakistan, and Sri Lanka », dans *Centre and periphery, Spatial Variation in Politics*,

GOTTMANN Jean (dir.), Sage Publications, Beverly Hills, London, 1980, p. 209-215. [EE] [CP]

BOUCHET Nicolas, *États fragiles: l'aide internationale à la souveraineté?*, mémoire de Master, SPIRIT, Institut d'Études Politiques de Bordeaux, Bordeaux, 2007.

BOURDIEU Pierre, « Esprits d'État, Genèse et structure du champ bureaucratique », *Actes de la recherche en Sciences Sociales*, n° 96-97, mars 1993, p. 49-62. [EE]

BOURDIEU Pierre, « De la maison du roi à la raison d'État », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 118, juin 1997, p. 55-68. [EE]

BOURDEU Pierre & CHRISTIN Olivier & WILL Pierre-Etienne, « Sur la science de l'État », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 133, n° 133, 2000, p. 3-11. [EE]

BOURDIEU Pierre & WACQUANT Loïc, « Sur les ruses de la raison impérialiste », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 121-122, mars 1998, p. 109-118, disponible en ligne : [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/arss\\_0335-5322\\_1998\\_num\\_121\\_1\\_3250](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/arss_0335-5322_1998_num_121_1_3250), consulté le 16 mai 2011. [EE]

BOURMAUD Daniel, « L'État postcolonial en quête d'une théorie », dans *La politique en Afrique*, BOURMAUD Daniel (dir.), Montchrestien, Paris, 1997, p. 43-68. [EE] [CP]

BRAATHEN Einar, BØÅS Morten, & SAETER Gjermund, « Ethnicity Kills? Social Struggles for Power, Resources and Identities in the Neo-Patrimonial State », dans *Ethnicity Kills? The Politics of War, Peace and Ethnicity in Sub-Saharan Africa*, BRAATHEN Einar, BØÅS Morten, & SAETER Gjermund (dir.), Macmillan Press Ltd, London, 2000, p. 3-22. [Cft]

BRADBURY Mark, « Living with statelessness: the Somali road to development », *Conflict, Security & Development*, vol. 3, n° 1, April 2003, p.7-25.

BRAUKÄMPER Ulrich, « La conquête et l'administration éthiopiennes du Kambata au temps de Ménélik II », dans *L'Éthiopie moderne, de l'avènement de Ménélik II à nos jours, Comptes-rendus du cinquième congrès international des études éthiopiennes, Nice, 19-22 décembre 1977*, 1980, p. 159-175. [Eth]

BRAUKÄMPER Ulrich, « Problems of Resettlements from the Haddiyya-Kambatta Regions in Schemes of Northwestern Ethiopia », *Proceedings of the 15th International Conference of Ethiopian Studies*, Hamburg, 2006, p. 38-47. [Eth]

BRIETZKE Paul, « Private law in Ethiopia », *Journal of African Law*, vol. 18, n° 2, Autumn 1974, p. 149-167. [Eth]

BRIETZKE Paul, « Ethiopia's 'leap into the dark': Federalism and Self-Determination in the New Constitution », *Journal of African Law*, vol. 39, n° 1, 1995, p. 19-38. [Eth]

BRION Vincent, « La commémoration des martyrs d'Érythrée (1991-2005) », *Chroniques yéménites*, 2006, disponible en ligne sur <http://cy.revues.org/1375>, consulté le 12 janvier 2011. [Ery]

BROWN Michael E. (dir.), *Ethnic Conflict and International Security*, Princeton University Press, Princeton, 1993. [Cft]

BRÜNE Stefan, « Economic Policies under Review », dans *Ethiopia in Change, Peasantry, Nationalism and Democracy*, ABEBE Zegeye & PAUSEWANG Siegfried (dir), British Academic Press, London/New York, 1994, p. 118-127. [Eth]

BRÜNE Stefan, « Ideology, Government and Development. The People's Democratic Republic of Ethiopia », *Northeast African Studies*, vol. 12, n° 2/3, 1988, p. 189-199. [Eth]

BRUNET Roger, FERRAS Robert., THERY Hervé., *Les mots de la géographie, Dictionnaire critique*, Reclus, La Documentation Française, 1993.

BUIJTENHUIS, Robert & THIRIOT Céline, *Démocratisation en Afrique au sud du Sahara (1992-1995)*, Leyde : African Studies Center, Centre d'étude d'Afrique noire, Bordeaux, 1995.

BURBANK Jane & COOPER Frederick, « Empire, droits et citoyenneté, de 212 à 1946 », *Annales, Histoire, Sciences Sociales*, Editions de l'Ehess, 63<sup>e</sup> année, 2008, p. 495-531, disponible en ligne, <http://www.cairn.info/revue-Annales-2008-3-page-495.htm>, consulté le 22 mai 2010. [EE]

BURBANK Jane & COOPER Frederick, « « Nouvelles » colonies et « vieux » empires », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, vol. 1, n° 27, 2009, p. 13-35, disponible en ligne : <http://www.cairn.info/revue-mil-neuf-cent-2009-1-page-13.htm>, consulté le 22 mai 2010. [EE]

BUREAU Jacques, « L'espace politique éthiopien », *Annales ESC*, novembre-décembre 1985, n° 6, p. 1379-1393. [Eth] [CP]

BUREAU Jacques, *Éthiopie. Un drame impérial et rouge*, Éditions Ramsay, Paris, 1987. [Eth]

BUREAU Jacques, « L'Église, la nation et l'État éthiopien », dans *L'Invention religieuse en Afrique, Histoire et religion en Afrique Noire*, CHRETIEN J.P. (dir.), Paris, 1993, p. 393-407. [Eth]

BUREAU Jacques & BELETOU Kebede (traduction et présentation de), *L'empereur Ménélik et l'Éthiopie, par Gäbrä Heywät Baykädän*, Maison des études éthiopiennes, institut national des langues et des civilisations orientales, 1993. [Eth]

BUZAN Barry & WOEVER Ole, *Regions and Power, The Structure of International Security*, Cambridge University Press, Cambridge, 2006. [Cft]

CAHEN Michel, « Le socialisme, c'est les Soviétiques plus l'ethnicité », *Politique africaine*, n° 42, juin 1991, p. 87-107.

CAHEN Michel, *Ethnicité politique : pour une lecture réaliste de l'identité*, L'Harmattan, Paris, 1994.

CAHEN Michel, « Lutte d'émancipation anticoloniale ou mouvement de libération nationale? », *Revue historique*, vol. 137, n° 1, 2006, p. 113-138.

CAMAU Michel & GEISSER Vincent, *Le syndrome autoritaire : politique en Tunisie de Bourguiba à Ben Ali*, Presses de Sciences Po, Paris, 2003.

CARDOSO F.H. & FALETTO E., *Dépendance et Développement en Amérique latine*, PUF, Paris, [1969] 1978. [CP]

CASSANELLI Lee V., « Social Construction on the Somali Frontier : Bantu Former Slave Communities in the Nineteenth Century », dans *The African Frontier, The Reproduction of Traditional African Societies*, KOPYTOFF Igor (dir.), Indiana University Press, 1989, p. 216-234. [EE] [CP]

CAYLA-VARDHAN Fabienne, *Les enjeux de l'historiographie érythréenne*, Centre d'Étude d'Afrique Noire, Bordeaux, Travaux et Documents, n° 66-67, 2000, p. 66-67. [Ery]

CHABAL Patrick & DALOZ Jean-Pascal, *L'Afrique est partie ! Du désordre comme instrument politique*, Economica, Paris, 1999. [EE]

*Chroniques du Règne de Ménélik II, Roi des Rois d'Éthiopie*, Tome I, Librairie Orientale et Américaine, Maisonneuve Frères, Paris, 1930. [Eth]

CLAPHAM Christopher, *Haile-Selassie's Government*, The Camelot Press Ltd., London and Southampton, 1969. [Eth]

CLAPHAM Christopher « Centralization and Local Response in Southern Ethiopia », *African Affairs*, n° 74, 1975, p. 72-81. [Eth] [CP]

CLAPHAM Christopher, « Revolutionary Socialist Development in Ethiopia », *African Affairs*, vol. 86, n° 343, 1987, p. 151-165. [Eth]

CLAPHAM Christopher, *Transformation and Continuity in Revolutionary Ethiopia*, African Studies Series, n° 61, The African Studies Center, Cambridge University Press, Cambridge, 1989. [Eth]

CLAPHAM Christopher, « The Political Economy of Conflict in the Horn of Africa », *Survival*, vol. 32, n° 5, 1990, p. 403-419. [Eth] [Cft]

CLAPHAM Christopher, « Guerre et construction de l'État dans la Corne de l'Afrique », *Critique internationale*, n° 9, octobre 2000, p. 93-111. [Eth] [EE] [Cft]

CLAPHAM Christopher, « Ethiopia and Eritrea: Insecurity and Intervention in the Horn », dans *African Interventionist States*, MAY Roy & FURLEY Olivier (dir.), 2001, p. 119-137. [Eth] [Ery]

CLAPHAM Christopher, « Controlling Space in Ethiopia », dans *Remapping Ethiopia, Socialism and After*, JAMES Wendy & DOHNAM L. Donald & KURIMOTO Eisei & TRIULZI Alessandro (dir.), James Currey, Oxford, 2002, p. 9- 32. [Eth] [CP]

CLAPHAM Christopher, « Rewriting Ethiopian History », *Annales d'Éthiopie*, vol. XVIII, 2002, p. 37-54. [Eth]

CLAPHAM Christopher, « Haïlé Sélassié et son temps », dans *L'Éthiopie contemporaine*, Gérard PRUNIER (dir.), Cfee-Karthala, Addis-Abeba/Paris, 2007, p. 109-131. [Eth]

CLAVAL Paul, « Centre/Periphery and space : Models of Political Geography », dans *Centre and periphery, Spatial Variation in Politics*, GOTTMANN Jean (dir.), Sage Publications, Beverly Hills, London, 1980, p. 63-71. [CP]

CLAY Jason W. & HOLCOMB Bonnie K., *Politics and the Ethiopian Famine 1984-1985*, NJ: Transaction, New Brunswick, 1986. [Eth]

COLLIER David & LEVITSKY Steven., « Democracy with Adjectives : Conceptual Innovation in Comparative Research », *World Politics*, vol. 49, n° 3, 1997.

COLLIER Paul & HOFFLER Anke, *Greed and Grievance in Civil war*. The World Bank, 2002, Disponible en ligne: <http://www.csae.ox.ac.uk/workingpapers/pdfs/2002-01text.pdf>, consulté le 30 mai 2009. [Cft]

COMPAGNA Francesco & MUSCARA Calogero, « Regionalism and social change in Italy », dans *Centre and periphery, Spatial Variation in Politics*, GOTTMANN Jean (dir.), Sage Publications, Beverly Hills, London, 1980, p. 101-109. [CP]

CONNELL Dan, « Inside the EPPLF : The Origins of the 'People's Party' & its Role in the Liberation of Eritrea », *Review of African Political Economy*, n° 89, 2001, p. 345-364. [Ery]

COOPER Frederic, *Colonialism in question: Theory, knowledge, history*, University of California Press, Berkeley, 2005. [EE]

COSER Lewis, *The Functions of Social Conflict*, The Free Press, New York, 1956. [Cft]

COULON Christian, « Système politique et société dans les États d'Afrique noire. À la recherche d'un cadre conceptuel nouveau », *Revue française de science politique*, vol. 22, n° 5, 1972, p. 1049-1073. [EE] [CP]

COULON Christian, « Les dynamiques de l'ethnicité en Afrique noire », dans *Sociologie des nationalismes*, BIRNBAUM Pierre (dir.), PUF, Paris, 1997, p. 37-53.

CRAMER Christopher, *Civil War is Not a Stupid Thing, Accounting for Violence in Developing Countries*, Hurst & Company, London, 2006. [Cft]

CREWETT Wibke & KORF Benedikt, « Ethiopia : Reforming Land Tenure », *Review of African Political Economy*, n° 116, 2008, p. 203-220. [Eth]

CRUMMEY D 1984, « Banditry and Resistance: Noble and Peasant in Nineteenth Century Ethiopia », dans *Proceedings of the Seventh International Conference of Ethiopian Studies, University of Lund, les 26-29 April 1982*, RUBENSON Sven (dir.), Michigan State University, African Studies, 1984, p. 263-277. [Eth] [Cft]

CRUMMEY Donald, « Imperial Legitimacy and the Creation of Neo-Solomonic Ideology in 19<sup>th</sup>-Century Ethiopia », *Cahiers d'Études Africaines*, vol. 28, Cahier 109, 1988, p. 13-43, disponible en ligne: <http://www.jstor.org/stable/4392133>, consulté le 22 février 2010. [Eth] [EE]

DAALDER Hans, « Consociationalism, center and periphery in the Netherlands », dans *Mobilization, Center-Periphery Structures and Nation-Building*, Per TORSVIK (dir.), Universitetsforlaget, Bergen-Oslo-Tromsø, 1981, p. 181-240. [EE] [CP]

DANIEL Gamachu, « A Nation in Perpetual Transition : The Politics of Changes in Administrative Divisions and Subdivisions in Ethiopia », dans *New Trends in Ethiopian Studies, Papers of the 12<sup>th</sup> International Conference of Ethiopian Studies, Michigan State University 5-10 September 1994, Vol. II*, MARCUS H.G. (dir.), Social Sciences, Lawrenceville, 1995, p. 83-113. [Eth]

DARBON Dominique, « L'État prédateur », *Politique Africaine, L'Afrique Autrement*, n° 39, Septembre 1990, p. 37-46. [EE]

DARBON Dominique & QUANTIN Patrick, « États fragiles : des États à historicités décalées », dans *États et sociétés fragiles*, CHATAIGNIER Jean-Marc & MAGRO Hervé (dir.), Karthala, Paris, 2007. [EE]

DARBON Dominique, « Réformer ou reformer les administrations projetées des Afriques ? Entre routine anti-politique et ingénierie politique contextuelle », *Revue française d'administration publique*, vol. 1, n° 105-106, 2003, p. 135-152. Disponible en ligne <http://www.cairn.info/revue-francaise-d-administration-publique-2003-1-page-135.htm>, consulté le 13 avril 2011. [EE]

DARBON Dominique (dir.), *La politique des modèles en Afrique, Simulation, dépolitisation et appropriation*, Karthala – MSHA, 2009. [EE]

DARBON Dominique, « Public Policy analysis in societies with limited stateness : Does it make sense ? », présenté au *Public policy and state at work*, Pretoria, May 2011, non publié. [EE]

DARRACQ Vincent, « Entre libération nationale et social-démocratie: le changement partisan à l'African National Congress (ANC) dans l'Afrique du Sud post-apartheid », présenté le 10 juin 2010, Centre d'Étude d'Afrique Noire, Bordeaux.

DARVICHE Mohammad-Saïd & GENIEYS William (dir.), *Multinational State-Building, Considering and Continuing the Work of Juan Linz*, Pôle Sud, 2008.

DAVID Steven, « Internal War. Causes and Cures », *World Politics*, vol. 49, n° 4, juillet 1997, p. 552-553. [Cft]

DERAT Marie-Laure, *Le domaine des rois éthiopiens (1270-1527). Espace, pouvoir et monarchisme*, Publications de la Sorbonne, Paris, 2003. [Eth]

DEREJE Feyissa, *Ethnic groups and conflict: the case of Anywaa-Nuer relations in the Gambella region, western Ethiopia*, PhD Thesis, Martin-Luther-Universität, Halle-Wittenberg, 2003. [Ga]

DEREJE Feyissa, « The Experience of Gambella Regional State », dans *Ethnic Federalism, The Ethiopian Experience in Comparative Perspective*, TURTON David (dir.), James Currey, Eastern African Studies, Addis Ababa University Press, Addis Ababa, 2006, p. 208-230. [Ga]

DEREJE Feyissa, « Customary Dispute Resolution Institutions in Gambella Region », dans *Grass-roots Justice In Ethiopia*, PANKHURST Alula & GETAHEW Assefa, *Centre Français des Etudes Ethiopiennes*, "Études éthiopiennes 4", Addis-Abeba, 2008, 133-154. [Ga]

DEREJE Feyissa « The Ethnic Self and the National Other : Anywaa Identity Politics in Reference to the Ethiopian State System », dans *Society, State and Identity in African History*, ZEWDE Bahru (dir.) Association for African Historian, Forum for Social Studies, Addis Ababa, 2008, p. 123-153. [Ga]

DEREJE Feyissa & HOEHNE Markus, « Resourcing State Borders and Borderlands in the Horn of Africa », *Working Paper*, Max Planck Institute for Social Anthropology, Halle/Saale, 2008. [Eth]

DESPORTES Vincent, *Comprendre la guerre*, Economica, 2001. [Cft]

DESSALEGN Rahmato, « Resettlement in Ethiopia. The Tragedy of population Relocation in the 1980s », *FSS Discussion Paper*, n° 11, Forum for Social Studies, Addis Ababa, 2003. [Eth]

DESSALEGN Rahmato, « Agrarian Reform in Ethiopia : A Brief Assessment », dans *Proceedings of the Seventh International Conference of Ethiopian Studies, University of Lund, les 26-29 April 1982*, RUBENSON Sven (dir.), Michigan State University African Studies, 1984, p. 587-595.

DESSALEGN Rahmato, *The Peasant and the State, Studies in Agrarian Change in Ethiopia 1950s-2000s*, Addis Ababa University Press, Addis Ababa, 2009. [Eth] [EE]

DEUTSCH Karl W., « On nationalism, world regions and the nature of the West », dans *Mobilization Center-Periphery Structures and Nation-Building*, TORSVIK Per (dir.), Universitetsforlaget, Bergen-Oslo-Tromsø, 1981, p. 51-93. [EE] [CP]

DIAS Alexandra M., *An Inter-state War in the Post-Cold War Era: Eritrea-Ethiopia (1998-2000)*, Thesis submitted for the degree of Doctor of Philosophy in International Relations, London School of Economics and Political Science, 2008.[Ery] [Eth]

DONHAM Donald & JAMES Wendy, *The Southern Marches of Imperial Ethiopia*, Cambridge University Press, Cambridge, 1986. [Eth] [CP]

DONHAM Donald, « Old Abyssinia and the new Ethiopian empire : themes in social history », dans *The Southern Marches of Imperial Ethiopia*, DONHAM Donald and JAMES Wendy, Cambridge University Press, Cambridge, 1986, p. 3- 48. [Eth] [CP]

DONHAM Donald M., *Marxist Modern, An Ethnographic History of the Ethiopian Revolution*, James Currey, Oxford, 1999. [Eth]

DORESSE Jean, *Histoire de l'Éthiopie*, Paris, PUF, 1970. [Eth]

DUVERGER Maurice, *Sociologie de la politique, éléments de science politique*, PUF, Paris, 1973.

EIDE Øyvind M., *Revolution & Religion in Ethiopia 1974-85*, James Currey, Eastern African Studies, Oxford, Addis Ababa University Press, Addis Ababa, 2000. [Eth]

EISENSTADT Samuel N., *The Political System of Empires*, London, Free Press of Glencoe, 1963. [EE]

EISENSTADT Samuel N. & ROKKAN Stein (dir.), *Building States and Nations, vol I*, International Social Science Council, Sage Publications, Beverly Hills/London, 1973. [EE] [CP]

EISENSTADT Samuel N., « Analyse comparée de la formation de l'État selon le contexte historique », *Revue internationale des sciences sociales*, vol XXXII, n° 4, 1980, p. 672-703. [EE]

EISENSTADT Samuel N., « Cultural orientations and center-periphery in Europe in comparative perspective », dans *Mobilization Center-Periphery Structures and Nation-Building*, Per TORSVIK (dir.), Universitetsforlaget, Bergen-Oslo-Tromsø, 1981, p. 94-107. [EE] [CP]

ÉLIAS Abi Chacra, « Le paradoxe éthiopien », *Outre-Terre*, vol. 2, n° 11, 2005, p. 467-481. Disponible en ligne : [www.cairn.info/revue-outre-terre-2005-2-page-467.htm](http://www.cairn.info/revue-outre-terre-2005-2-page-467.htm), consulté le 24 mars 2009. [Eth]

ELIAS Norbert, *La dynamique de l'occident*, Livre de poche, Agora, Paris, 1975. [EE] [Cft]

ELLIS Stephen, *The Mask of Anarchy : The Destruction of Liberia and the religious dimension of an African Civil War*, New York University Press, New York, 1999. [Cft]

ENZENSBERGER Hans M., *Civil Wars: From L.A. to Bosnia*, The Free Press, New York, 1994. [Cft]

ERLICH Haggai, *The Struggle Over Eritrea, 1962-1978, War and Revolution in the Horn of Africa*, Hoover Institution Press, Stanford University, California, 1983. [Ery]

ERLICH Haggai, « Tigre in Modern Ethiopian History », dans *Proceedings of the Seventh International Conference of Ethiopian Studies, University of Lund, les 26-29 April 1982*, RUBENSON Sven (dir.), Michigan State University African Studies, 1984, p. 327-330. [Ti]

ERLICH Haggai, *Ras Alula and the Scramble for Africa*, Red Sea Press, Asmara, 1996. [Ti] [Eth] [Ery]

ESHETU Chole, « Towards a History of the Fiscal Policy of the Pre-revolutionary Ethiopian State: 1941-1974, » *Journal of Ethiopian Studies*, vol. 17, novembre 1984, p. 88-106.

ESHETU Chole, « Reflections on Underdevelopment: Problems and Prospects », dans *Ethiopia in Change, Peasantry, Nationalism and Democracy*, ABEBE Zegeye & PAUSEWANG Siegfried (dir.), British Academic Press, London/New York, 1994, p. 95-118. [Eth]

ESHETU Chole, *Processus de démocratisation en Afrique : problèmes et perspectives*, CODESRIA, Karthala, Paris, 1995.

ESHETU Chole, *Underdevelopment in Ethiopia*, Organisation for Social Science Research in Eastern and Southern Africa, Addis Ababa, 2004. [Eth]



FAIRLEY Nancy J., « Ideology and State Formation : The Ekie of Southern Zaire », dans *The African Frontier, The Reproduction of Traditional African Societies*, KOPYTOFF Igor (dir.), Indiana University Press, Blommington, 1989, p. 91-100. [EE]

FASSIL Kiros, « Mobilizing the Peasantry for Rural Development: The Ethiopian Experience in Progress », dans *Proceedings of the Seventh International Conference of Ethiopian Studies, University of Lund, les 26-29 April 1982*, RUBENSON Sven (dir.), Michigan State University African Studies, 1984, p. 577-586. [Eth]

FAUVELLE-AYMAR François-Xavier & HIRSCH Bertrand, « Aksum après Aksum. Royauté, archéologie et herméneutique chrétienne de Ménélik II (r. 1865-1913) à Zära Ya'qob (r. 1434-1468), dans *Annales d'Éthiopie*, Centre français des études éthiopiennes, vol. XVII, Addis-Abeba, 2001, p. 59-109. [Eth]

FAUVELLE-AYMAR François-Xavier, *La mémoire aux enchères. L'idéologie afrocentriste à l'assaut de l'histoire*, Verdier Histoire, Lagrasse, 2009.

FEARON James D. & LAITIN David D., « Ethnicity, Insurgency, and Civil War », *American Political Science Review*, vol. 97, n° 1, February 2003. [Cft]

FENET Alain, « Le conflit érythréen », *Pluriel*, 30, 1982, p. 66-84. [Ery]

FERGUSON (James), *The Anti-Politics Machine: Depoliticization and Bureaucratic Power in Lesotho*, Cambridge University Press, Cambridge, 1990. [EE]

FERGUSON James, *Global Shadows: Africa in the Neoliberal World Order*, Duke University Press, Durham, 2006.

FERRAS Patrick, *Les forces de défense nationale éthiopiennes : un instrument de puissance régionale au service du pouvoir civil fédéral*, Thèse de Doctorat de géographie mention géopolitique, Université Paris-8 Vincennes-Saint Denis, Paris, 2011. [Eth] [Cft]

FICQUET Eloi & KRUCZYNSKI Arnaud & PIGUET François & FERRAN Hugo, « Les peuples d'Éthiopie », dans *L'Éthiopie contemporaine*, Gérard PRUNIER (dir.), Cfee-Karthala, Addis-Abeba, 2007, p. 37-88. [Eth]

FICQUET Eloi, « La stèle éthiopienne de Rome, Objet d'un conflit de mémoires », *Cahiers d'Études Africaines*, vol. XLIV (1-2), n° 173-174, 2004, p. 369-385. [Eth]

FICQUET Eloi, « Fonder un régime sur le recensement ethnique: le fédéralisme éthiopien », *Critique internationale*, n° 45, 2009, p. 37-57. [Eth]

FINER Samuel E., « State and Nation-Building in Europe : The Role of the Military », dans *The Formation of National States in Western Europe*, TILLY Charles (dir.), Princeton University Press, Princeton, 1975, p. 84-163. [EE] [CP]

FLOOD Glynn, « Nomadism & Its Future: The 'Afar », *Royal Anthropological Institute of Great Britain and Ireland*, n° 6, Janvier-Février 1975, p. 5-9. [Af]

FONTRIER Marc, *La chute de la junte militaire éthiopienne (1987-1991)*, L'Harmattan – ARESAE, Paris, 1999. [Eth] [Cft]

FOUCAULT, *Surveiller et punir*, Tel Gallimard, [1975], Saint Amand, 2002.

FOUCHER Vincent, « Difficiles successions en Afrique subsaharienne : persistance et reconstruction du pouvoir personnel », *Pouvoirs*, n° 129, 2009, p. 127-137.

FRANK André G. & CARLE Guillaume & PASSADEOS Christos, *Capitalisme et sous-développement en Amérique latine*, Maspéro, Paris, 1968. [CP]

FREEMAN Dena & PANKHURST Alula, *Peripheral People, The Excluded Minorities of Ethiopia*, Hurst and Company, London, 2003. [Eth] [CP]

FUKUI Katsuyoshi & MARKAKIS John, *Ethnicity and Conflict in the Horn of Africa*, James Currey, London, Ohio University Press, Athens, 1994. [Eth] [CP] [Cft]

FUKUYAMA Francis, *State building. Gouvernance et ordre du monde au XXI<sup>e</sup> siècle*, La Table Ronde, Paris, 2004. [EE]

GALLAIS Jean, *Une géographie politique de l'Éthiopie, Le poids de l'État*, Fondation Liberté sans Frontières, Economica, Paris, 1989. [Eth] [CP]

GALTUNG Johan, *The True World, A Transnational Perspective*, The Free Press, New York, 1980. [EE] [CP]

GALY Michel, « Physique des appareils. Forces et faiblesse des États ouest-africains », dans *Les défis de l'État en Afrique*, GALY Michel & SANNELLA Elena (dir.), L'Harmattan, CREA, 2007, p. 63-76. [EE]

GAMALEDDIN Maknun, « The decline of Afar Pastoralism », dans MARKAKIS John (ed.), *Conflict and the Decline of Pastoralism in the Horn of Africa*, The Mac Milan Press, London, 1993, p. 60-75. [Af]

GASCON Alain, « Les 'bastides' d'Éthiopie. Les villes fortes de Menilek dans le sud de l'Éthiopie et l'urbanisation contemporaine », *Tropiques. Lieux et liens*, ORSTOM-CNRS-EHESS, 1989, p. 435-444. [Eth]

GASCON Alain (a), « Les Réformes Agraires 1974-1984 », dans *La Révolution éthiopienne comme phénomène de société*, TUBIANA Joseph (dir.), L'Harmattan (Bibliothèque Peiresec, 8), Paris, 1990, p. 43-61. [Eth]

GASCON Alain (b), « La guerre comme rite géographique : l'exemple de la corne de l'Afrique », *Cultures & Conflits*, 01, hiver 1990, mis en ligne le 30 décembre 2002 : <http://conflits.revues.org/index78.html>. Consulté le 17 juin 2011. [Eth] [Cft]

GASCON Alain, *La Grande Éthiopie, une utopie africaine*, CNRS Éditions, Paris, 1995. [Eth]

GASCON Alain, « L'utopie éthiopienne contemporaine », *Clio*, février 2003, disponible en ligne : [http://www.clio.fr/BIBLIOTHEQUE/l\\_utopie\\_ethiopienne\\_contemporaine.asp](http://www.clio.fr/BIBLIOTHEQUE/l_utopie_ethiopienne_contemporaine.asp), consulté le 10 décembre 2010. [Eth]

GASCON Alain, *Sur les hautes terres comme au ciel, identités et territoires en Éthiopie*, Publications de la Sorbonne, Paris, 2006. [Eth]

GASCON Alain (a), « L'Éthiopie tendra les mains vers Dieu : 2000 ans d'État éthiopien », *L'Espace politique*, 7-1, 2009, mis en ligne le 30 juin 2009, disponible en

ligne : <http://espacepolitique.revues.org/index1257.html>, consulté le 20 mai 2011. [Eth] [EE]

GASCON Alain (b), « Shāwa, Ethiopia's Prussia. Its Expansion, Disappearance and Partition », dans *Proceedings of the 16th International Conference of Ethiopian Studies*, EGE Svein & ASPEN Harald & BIRHANU Teferra & SHIFERAW Bekele (dir.), Trondheim, 2009, p. 85-98. [Eth] [EE]

GAUCHET Marcel, « Crise dans la Démocratie ? (entretien) », dans HOLEINDRE, Jean Vincent et RICHARD, Benoît. *La démocratie, histoire, théories, pratiques*, Auxerre, 2010, p. 79-91.

GAZIBO Mamoudou, « L'Afrique en politique comparée », *Polis / R.C.S.P. / C.P.S.R.*, vol. 8, Numéro Spécial, 2001.

GEBRU Tareke, *Ethiopia: Power and Protest, Peasant Revolts in the Twentieth Century*, Red Sea Press, Asmara, 1996. [Eth] [Cft]

GEBRU Tareke, *The Ethiopian Revolution, War in the Horn of Africa*, Yale University Press, New Haven & London, 2009. [Eth] [Cft]

GEFFRAY Christian, *La cause des armes au Mozambique. Anthropologie d'une guerre civile*, Paris, Karthala, 1990. [Cft]

GEISSER Vincent & MASSARDIER Gilles & CAMAU Michel & DABENE Olivier, *Autoritarismes démocratiques et démocraties autoritaires au XXIe siècle : convergences Nord-Sud, mélanges offerts à Michel Camau*, La Découverte, Paris, 2008.

GENET Jean-Philippe, *La genèse de l'État moderne. Culture et société en Angleterre*, Nœud Gordien, Paris, 2003. [EE]

GETACHEW Kassa Negussie, « Pastoralists in Town: A Case Study of the Afar in the Middle Awash, North Eastern Ethiopia », dans *Ethiopia in Broader Perspective, International Conference of Ethiopian Studies, Kyoto 1997, vol II*, KURIMOTO Esei & KATSUYOSHI Fukui & SHIGETA Masayoshi (dir.), Japan Publications Trading Co., 1998, p. 411-427. [Af]

GETACHEW Kassa Negussie, *Among the Pastoral Afar in Ethiopia. Tradition, Continuity and Socio-Economic Change*, International Books, in Association with OSSREA, Utrecht, Addis Ababa, 2001. [Af]

GETACHEW Kassa Negussie, « Settlement Among the Afar Pastoralists of the Awash Valley », dans *People, Space and the State, Migration, Resettlement and Displacement in Ethiopia*, PANKHURST Alula & PIGUET François (dir.), The Ethiopian Society of Sociologist, Social Workers and Anthropologists, Addis Ababa, 2004, p. 222-242. [Af]

GETACHEW Metaferia, « Ethiopia: A Bulwark Against European Colonialism and its Role in Pan-African Movement », dans *The Battle of Adwa, Reflexions on Ethiopia's Historic Victory Against European Colonialism*, MILKIAS Paulos & METAFERIA Getachew (dir.), Algora, New York, 2005, p. 181-215. [Eth]

GETACHEW Meteferia & PAULOS Milkias (dir.), *The Battle of Adwa. Reflexions on Ethiopia's Historic Victory Against European Colonialism*, Algora, New York, 2005. [Eth] [Cft]

GILKES Patrick, *The Dying Lion: Feudalism and Modernization in Ethiopia*, Julian Friedman Publishers Ltd., London, 1975. [Eth]

GILKES Patrick, « Eritrea: Historiography and Mythology », *African Affairs*, vol. 90, n° 361, 1991, p. 623-628. [Ery]

GILKES Patrick, « Ethiopia. Recent History », *Africa South of the Sahara*, vol. 22, 1993, p. 337-340. [Eth]

GIRARDET Raoul, *Mythes et mythologies politiques*, Éditions du Seuil, Paris, 1986. [EE]

GNANGUËNON Amandine, *La Gestion des « systèmes de conflits » en Afrique subsaharienne*, Thèse de Doctorat en Science politique, Université d'Auvergne, Clermont Ferrand I, janvier 2010. [Cft]

GODELIER Maurice, « L'État : les processus de sa formation, la diversité de ses formes et de ses bases », *Revue internationale des sciences sociales*, vol XXXII, n° 4, 1980, p. 657-671. [EE]

GOLAN Galia, « The 'Vanguard party' controversy », *Soviet Studies*, vol. XXXIX, n° 4, Octobre 1987, p. 599-609.

GOLDSTONE Jack A. & TILLY Charles, « Threat (and Opportunity): Popular Action and State Response in the Dynamics of Contentious Action », dans *Silence and Voice in the Study of Contentious Politics*, AMINZADE Ronald R. et alii. (dir.), Cambridge University Press, Cambridge, 2001, p. 179-194.

GOTTMANN Jean (dir.), *Centre and periphery, Spatial Variation in Politics*, Sage Publications, Beverly Hills, London, 1980. [CP]

GREENFIELD Richard, *Ethiopia. A New Political History*, Pall Mall Press, London, 1965. [Eth]

GREMION Pierre, *Le pouvoir périphérique, bureaucrates et notables dans le système politique français*, Éditions du Seuil, Paris, 1976. [CP]

GUEBRE Heywet Baykedagne, *L'Empereur Ménélik & l'Éthiopie*, Maison des Études Éthiopiennes, Institut national des Langues et Civilisations Orientales, Traduction et préface de BELETOU Kebede & BUREAU Jacques, Addis-Abeba/Paris, 1993. [Eth]

HABERLAND Eike, « State formation in south-western Ethiopia », dans *State Formation in Eastern Africa*, Ahmed Idha Salim (dir.), Heinemann, Nairobi, 1984, p. 250-260. [Eth] [EE]

HAGMANN Tobias, « Beyond clanishness and colonialism : understanding political disorder in Ethiopia's Somali Region, 1991-2004 », *Journal of Modern African Studies*, vol. 43, n° 4, 2005, p. 509-536. [Eth] [EE] [Cft]

HAGMANN Tobias, « Ethiopian Political Culture Strikes Back : A Rejoinder to J. Abbink », *African Affairs*, vol. 105, n° 421, 2006, p. 605-612. [Eth]

HAGMANN Tobias & HOEHNE Markus V., « Failures of the State Failure Debate : evidence from the Somali Territories », *Journal of international Development*, vol. 21, n° 1, 2009, p. 42-47. [Eth] [EE]

HAGMANN Tobias & ALEMMAYA Mulugeta, « Pastoral conflicts and state-building in the Ethiopian lowlands », *Africa Spectrum*, vol. 43, n° 1, 2008, p. 19-37. [Eth] [EE] [Cft]

HAGMANN Tobias & PECLARD Didier (dir.), *Negotiating Statehood. Dynamics of Power and Domination in Africa*, Wiley-Blackwell, 2011. [EE]

HALLIDAY Fred & MOLYNEUX Maxime, *The Ethiopian Revolution*, London, 1981. [Eth]

HAMMOND Jenny & DRUCE Neil, *Sweeter than Honey, Ethiopian Women and Revolution: Testimonies of Tigrayan Women*, The Red Sea Press, Asmara, 1990. [Eth] [Cft]

HARBESON John W., « Territorial and Development Politics in the Horn of Africa: The Afar of the Awash Valley », *African Affairs*, vol. 77, n° 309, Octobre 1978, p. 479-498. [Af]

HARBESON John W., *The Military in African Politics*, Praeger, Baltimore, 1987.

HARBESON John W., *The Ethiopian Transformation. The Quest for the Post-Imperial State*, Westview Press, Oxford, 1988. [Eth] [EE]

HARBESON John W., « The International Politics of Identity in the Horn of Africa », dans *Africa in World Politics: Post-Cold War Challenges*, HARBESON John W. & ROTCHILD Donald (dir.), Westview Press, Oxford, 1995, p. 119-143.

HARBESON John W., « A Bureaucratic Authoritarian Regime », *Journal of Democracy*, vol. 9, n° 4, 1998, p. 62-69. Disponible en ligne: [http://muse.jhu.edu.gate3.inist.fr/journals/journal\\_of\\_democracy/v009/9.4harbeson.html](http://muse.jhu.edu.gate3.inist.fr/journals/journal_of_democracy/v009/9.4harbeson.html), consulté le 18 mars 2011. [Eth]

HASSNER Pierre & MARCHAL Roland, *Guerres et sociétés, État et violence après la guerre froide*, Karthala, Recherches internationales, Paris, 2003. [EE] [Cft]

HEALY Sally, *Lost Opportunities in the Horn of Africa, How Conflicts Connect and Peace Agreements Unravel*, Royal Institute of International Affairs, 2008. [Ery]

HECHTER Michael, *Internal Colonialism, The Celtic Fringe in British National Development, 1536-1966*, Routledge & Kegan Paul, London, 1975. [EE] [CP] [Cft]

HECHTER Michael, « Le colonialisme interne revu et corrigé », *Pluriel*, n° 32, 1982, p. 119-128. [EE] [CP] [Cft]

HENRIKSON Alan K., « America's changing place in the world : from « periphery » to « centre » ? », dans *Centre and periphery, Spatial Variation in Politics*, GOTTMANN Jean (dir.), Sage Publications, Beverly Hills/London, 1980, p. 73-100. [CP]

HENZE Paul, « Arming the Horn 1960-1980. Military Expenditure, Arms Imports and Military Aid in Ethiopia, Kenya, Somalia and Sudan, with Statistics on Economic Growth and Governmental Expenditures », dans *Proceedings of the Seventh International Conference of Ethiopian Studies, University of Lund, les 26-29 April 1982*, RUBENSON Sven (dir.), Michigan State University African Studies, 1984, p. 637-656. [Eth]

HENZE Paul, « 1990: The Ethiopia Revolution. Mythology and History », *Northeast African Studies*, vol. 12, n° 2/3, p. 1-17. [Eth]

HENZE Paul, *Eritrea's War, Confrontation, International Response, Outcome, Prospects*, Shama Books, Addis Ababa, 2001. [Eth] [Cft]

HENZE Paul, *Histoire de l'Éthiopie. L'œuvre du temps*, Les Nouvelles d'Addis, Moulin du Pont, Paris, 2004. [Eth]

HERMET Guy & BADIE Bertrand & BIRNBAUM Pierre & BRAUD Philippe, *Dictionnaire de la Science politique et des institutions politiques*, 7e édition, Armand Colin, Paris, 2010.

HOBSBAWM Eric, *Nations et Nationalisme depuis 1780, Programme, Mythe, Réalité*, Gallimard, 1992.

HOFFMAN George W., « Variations in centre-periphery relations in Southeast Europe », dans *Centre and periphery, Spatial Variation in Politics*, GOTTMANN Jean (dir.), Sage Publications, Beverly Hills/London, 1980, p. 111-133. [EE] [CP]

HOLCOMB Bonnie K. & IBSSA Sisai, *The Invention of Ethiopia: The making of a dependent colonial state in Northeast Africa*, Trenton, 1990. [Eth] [EE]

HOLLOWAY David & STEDMAN Stephen John, « Civil Wars and State-Building in Africa and Eurasia », dans *Beyond State Crisis? Postcolonial Africa and Post-Soviet Eurasia in Comparative Perspective*, BEISSINGER Mark R. & CRAWFORD Young C. (dir.), Woodrow Wilson Center Press, Washington D.C., 2002, p. 161-187. [EE] [Cft]

HOLSTI Kalevi.J. & SMITH Steve & BIERSTEKER Thomas & BROWN Chris, *The State, The War and the State of War*, Cambridge University Press, Cambridge, 1996. [EE] [Cft]

HOROWITZ Donald L., *Ethnic Groups in Conflict*, University of California Press, Berkeley, [1985] 2000. [Cft]

HUTCHINSON Sharon E., « A Curse from God? Religious and Political Dimensions of the Post-1991 Rise of Ethnic Violence of South Sudan », *The Journal of Modern African Studies*, vol. 30, n° 2, June 2001, p. 207-331. [Cft]

HUNTINGTON Samuel P., *Political Order in Changing Societies*, Yale University Press, New Haven, 1968.

JAMES Wendy, « Preface », dans *The Southern Marches of Imperial Ethiopia*, JAMES Wendy & DONHAM Donald (dir.), Cambridge University Press, Cambridge, 1986.

JAMES Wendy & DONHAM Donald & KURIMOTO Esei & TRIULZI Alessandro (dir.), *Remapping Ethiopia. Socialism and After*, James Currey, Oxford, Addis Ababa University Press, Addis Ababa, 2002. [Eth] [EE] [CP]

JANSSEN Volker, *Politische Herrschaft in Äthiopien*, Freiburg, 1976. [Eth]

JANSSEN Volker, « The Monopoly Mechanism: Generating and Menacing the Ethiopian State », dans *New Trends in Ethiopian Studies, Papers of the 12<sup>th</sup> International Conference of Ethiopian Studies, Michigan State University 5-10 September 1994, Vol. II*, MARCUS Harold G. (dir.), Social Sciences, Lawrenceville, 1995, p. 880-898. [Eth] [Cft]

KALDOR Mary, *New and Old War: Organized Violence in a Global Era*, Polity Press, Cambridge, 1999. [Cft]

KALYVAS Stathis N., « Les guerres civiles après la Guerre froide », dans *Guerres et sociétés, État et violence après la Guerre froide*, HASSNER Pierre & MARCHAL Roland (dir.), Karthala, Ceri, Paris, 2003, p. 107-135. [Cft]

KAPLAN Robert D., « The coming anarchy : How scarcity, crime, overpopulation and disease are rapidly destroying the social fabric of our planet », *Atlantic Monthly*, February 1994, p. 44-76. [Cft]

KASSAHUN Berhanu, « Party Politics and Political Culture in Ethiopia, in African Political Parties », dans *African political Parties, Evolution, Institutionalisation and Governance*, MOHAMED Salih M.A. (dir.), Pluto Press, OSSREA, London, 2003, 115-147. [Eth]

KEIM Wiebke, « Pour un modèle centre-périphérie dans les sciences sociales. Aspects problématiques des relations internationales en sciences sociales », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 3, 2010, p. 570-598. [CP]

KELLER Edmond J., « Making and Remaking State and Nation in Ethiopia », dans *Borders, Nationalism, and the African State*, LAREMONT Ricardo R. (dir.), Boulder, Lynne Rienner Publisher, 2005, p. 87-134. [Eth] [EE]

KELLER Edmond J., *Revolutionary Ethiopia. From Empire to People's Republic*, Bloomington, 1988. [Eth]

KELLER Edmond J., *The State and Development in Ethiopia*, New Jersey/New York, 1992. [Eth]

KINFÉ Abraham, « Foreword », dans *Conflict and Cooperation in the Horn of Africa, Proceedings of the Conference Organised by the Ethiopian International Institute for Peace and Development and the Friedrich Ebert Stiftung, Addis Ababa, November 12-14<sup>th</sup> 2002*, FISCHER Martin G. (dir.), Friedrich Ebert Stiftung, Addis-Ababa, 2002, p. 1-7. [Cft]

KOONINGS Kees & KRUIJT Dirk, *Political Armies. The Military and Nation Building in the Age of Democracy*, Zed Books, London/New York, 2002. [Cft]

KOPYTOFF Igor, « The Internal African Frontier: The Making of African Political Culture », dans *The African Frontier, The Reproduction of Traditional African Societies*, KOPYTOFF Igor (dir.), Indiana University Press, Blommington, 1989, p. 3-84. [CP]

KURIMOTO Eisei, « Inter-Ethnic Relations of the Anywaa (Anuak) in Western Ethiopia: With Special Reference to the Majangir », dans *New Trends in Ethiopian Studies, Papers of the 12<sup>th</sup> International Conference of Ethiopian Studies, Michigan State University 5-10 September 1994, Vol. II*, MARCUS Harold G. (dir.), Social Sciences, Lawrenceville, 1995, p. 899-912. [Ga]

KURIMOTO Eisei, « Politicisation of Ethnicity in Gambella », dans *Ethiopia in Broader Perspective. Papers of the 13<sup>th</sup> International Conference of Ethiopian Studies, Vol. II*, Shokado Book Sellers, Kyoto, 1997, p. 798-815. [Ga]

KURIMOTO Eisei, « Fear and Anger. Female versus Male Narratives among the Anywaa », dans *Remapping Ethiopia. Socialism and After*, JAMES Wendy et al. (dir.), James Currey, Oxford, 2002, p. 219-238. [Ga]

KURIMOTO Eisei, « Multidimensional Impact of Refugees and Settlers in the Gambella Region Western Ethiopia », dans *Displacement Risks in Africa*, ITURU Ohata & GEBRE Yintso (dir.), Kyoto University Press, Kyoto, 2005. [Ga]

KYMLICKA Will, « Emerging Western Models of Multination Federalism : Are They Relevant for Africa? », dans *Ethnic Federalism*, TURTON David (dir.), Eastern African Studies, Addis Ababa University Press, Addis Ababa, 2006, p. 32-64. [EE]

LACROIX Bernard, « Genèses et constructions de l'État moderne », dans *Nouveau Manuel de science politique*, COHEN Antonin & LACROIX Bernard & RIUTORT Philippe (dir.), La Découverte, 2009, p. 52-85. [EE]

LAIDI Zaki, *Les contraintes d'une rivalité, Les superpuissances et l'Afrique (1960-1985)*, La Découverte, 1986. [Cft]

LANCASTER Chet S., « Political Structure and Ethnicity in an Immigrant Society : The Goba of the Zambezi », dans *The African Frontier, The Reproduction of Traditional African Societies*, KOPYTOFF Igor (dir.), Indiana University Press, Blomington, 1989, p. 102- 120.

LANDRIN Xavier, « Vie et mort des groupements et des formes politiques », *Nouveau Manuel de science politique*, COHEN Antonin & LACROIX Bernard & RIUTORT Philippe (dir.), La Découverte, 2009, p. 36-48. [EE]

LAPONCE Jean A., « The city as conflictual space in the bilingual city: the case of Montreal », dans *Centre and periphery, Spatial Variation in Politics*, GOTTMANN Jean (dir.), Sage Publications, Beverly Hills/London, 1980, p. 149-162. [CP]

LATIMORE Owen, « The periphery as locus of innovation », dans *Centre and periphery, Spatial Variation in Politics*, GOTTMANN Jean (dir.), Sage Publications, Beverly Hill/London, 1980, p. 205-208. [CP]

LECOUTRE Delphine, « L'Éthiopie et l'Afrique », dans *L'Éthiopie contemporaine*, PRUNIER Gérard (dir.), Cfee-Karthala, 2007, p. 153-183. [Eth]

LEENCO Lata, *The Ethiopian State at the Crossroads: Decolonization or Disintegration?*, The Red Sea Press, Lawrenceville, Asmara, 1999. [Eth] [EE]

LEFORT René, *Éthiopie : la révolution hérétique*, Maspero, Paris, 1981. [Eth]



LEFORT René, « Powers – mengist – and peasants in rural Ethiopia: the May 2005 Elections », *Journal of Modern African Studies*, vol. 45, n° 2, 2007, p. 253-273. [Eth]

LEFORT René, « Power – mengist – and peasants in rural Ethiopia : the post- 2005 interlude », dans *Journal of Modern African Studies*, Cambridge University Press, vol. 48, n° 3, 2010, p. 435-460. [Eth]

LERNER Daniel & RIESMAN David & PEVSNER Lucille W., (dir.), *The Passing of Traditional Society*, Free Press, Glencoe, [1958] 1964. [EE]

LEVINE Donald N., « The Military in Ethiopian Politics : Capabilities and Constraints », dans *The Military Intervenes: Case Studies in Political Development*, BIENEN Henry (dir.), Russell Sage Foundation, New York, 1968. [Eth]

LEVINE Donald N., *Greater Ethiopia*, Chicago University Press, Chicago, 1974. [Eth]

LEVINE Donald N., *Wax & Gold, Tradition and Innovation in Ethiopian Culture*, The University Chicago Press, Chicago and London, 1972. [Eth]

LEVY Jacques & LUSSAULT Michel, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, Paris, 2003.

LEWIS Ioan M., *Nationalism and Self Determination in the Horn of Africa*, Ithaca Press, London, 1983.

LEWIS Ioan M., *Blood and Bone, The Call of Kinship in Somali Society*, The Red Sea Press, Lawrenceville, 1994.

LINZ Juan, « Peripheries within the periphery », dans *Mobilization Center-Periphery Structures and Nation-Building*, TORSVIK Per (dir.), Universitetsforlaget, Bergen-Oslo-Tromsø, 1981, p. 335-389. [EE] [CP]

LIPSET Seymour M., « The revolt against modernity », dans *Mobilization Center-Periphery Structures and Nation-Building*, Per TORSVIK (dir.), Universitetsforlaget, Bergen-Oslo-Tromsø, 1981, p. 451-500. [EE] [CP]

LITTLE Stuart D., *Economy Without State*, African Issues, Indiana University Press, Blomington, James Currey, Oxford, Hargeisa, Btec Books, 2003.

LONSDALE John, « States and Social Processes in Africa: A Historiographical Survey », *African Studies Review*, vol. XXIV, n° 2/3, 1981, p. 139–225. [EE]

LUBIE Birru, « Abyssinian Colonialism as the Genesis of the Crisis in the Horn », *Northeast African Studies*, vol. 3, n° 1, 1981, p. 93-99. [Eth]

LYONS Terrence, « Conflict-generated diasporas and transnational politics in Ethiopia », *Conflict, Security & Development*, vol 7, n° 4, December 2007, p. 529-549. [Eth] [Cft]

MCCANN James, *From Poverty to Famine in Northeast Ethiopia*, University of Pennsylvania Press, Philadelphia, 1987. [Eth]

MCADAM Doug & TARROW Sidney G. & TILLY Charles, *Dynamics of Contention*, Cambridge University Press, Cambridge, 2001.

MACPHERSON Crawford B., *Principes et limites de la démocratie libérale*, La Découverte, Boréal express, 1985.

MACKENZIE W.J.M., « Peripheries and nationbuilding: The case of Scotland », dans *Mobilization Center-Periphery Structures and Nation-Building*, Per TORSVIK (dir.), Universitetsforlaget, Bergen-Oslo-Tromsø, 1981, p. 153-180. [CP]

MCKENZIE Nigel, « Centre and Periphery : The Marriage of Two Minds », *Acta Sociologica*, vol. 20, n° 1, 1977, p. 55-74, disponible en ligne: <http://www.jstor.org/stable/4194166>, consulté le 3 mai 2010. [CP]

MAIMIRE Mennasemay, « Ethiopian History and Critical Theory: The Case of Adwa », dans *The Battle of Adwa, Reflexions on Ethiopia's Historic Victory Against European Colonialism*, MILKIAS Paulos & METAFERIA Getachew (dir.), Algora, New York, 2005, p. 253- 301. [Eth]

MAMDANI Mahmood, *Citizen and subject : contemporary Africa and the legacy of late colonialism*, Fountain Publisher, Kampala, David Philip, Cape Town, James Currey, London, 1996. [EE]

MARCHAL Roland, « Anatomie des guerres en Afrique », *Questions internationales*, n° 5, janvier-février 2004, p. 25-43. [Cft]

MARCHAL Roland, « Tchad/Darfour : vers un système de conflits », *Politique africaine*, n° 102, juin 2006, p. 135-154. [Cft]

MARCHAL Roland & MESSIANT Christine, « Une lecture symptomale de quelques théorisations récentes des guerres civiles », *Lusotopie*, vol. XIII, n° 2, novembre 2006, p. 1-46. [Cft]

MARCUS Harold, *Menelik II. The Life and Times of Menelik II*, Oxford, 1975. [Eth]

MARCUS Harold, *Ethiopia, Great Britain, and the United States, 1941-1974*, University of California Press, Berkeley/London, 1983. [Eth]

MARCUS Harold, « American Security and Ethiopia, 1948-1953 », dans *Proceedings of the Seventh International Conference of Ethiopian Studies, University of Lund, les 26-29 April 1982*, RUBENSON Sven (dir.), Michigan State University African Studies, 1984, p. 351-357. [Eth]

MARCUS Harold, *Haile Selassie I. The Formative Years*, University of California Press, Berkeley/London, 1987. [Eth]

MARCUS Harold, *A History of Ethiopia*, Second Edition, University of California Press, Berkeley/London, 2002. [Eth]

MARCUS G. Harold, « Racist Discourse about Ethiopia and Ethiopians before and after the Battle of Adwa », dans *The Battle of Adwa, Reflexions on Ethiopia's Historic Victory Against European Colonialism*, MILKIAS Paulos & METAFERIA Getachew (dir.), Algora, New York, 2005, p. 229- 237. [Eth]

MARKAKIS John, « Garrison Socialism : The Case of Ethiopia », MERIP Reports, Middle East Research and information Project, n° 79, June 1979, p. 3-17. Disponible en ligne : <http://www.jstor.org/stable/3012368>, consulté le 31 mai 2010. [Eth] [Cft]

MARKAKIS John, « Material and Social Aspects of National Conflict in the Horn of Africa », dans *Proceedings of the Seventh International Conference of Ethiopian Studies, University of Lund, les 26-29 April 1982* , RUBENSON Sven (dir.), Michigan State University African Studies, 1984, p. 551-557. [Eth] [Cft]

MARKAKIS John, *National and Class Conflict in the Horn of Africa*, Cambridge University Press, Cambridge, 1987. [Eth] [EE] [Cft]

MARKAKIS John, *Resource Conflict in the Horn of Africa*, International Peace Research Institute, Oslo, SAGE Publication, London, 1998.

MARKAKIS John (a), « Anatomy of a Conflict : Afar & Ise Ethiopia », *Review of African Political Economy*, n° 96, 2003, p. 445-453. [Af] [Cft]

MARKAKIS John (b), « The Horn of Conflict », *Review of African Political Economy*, n° 97, 2003, p. 359-362. [Cft]

MARKAKIS John & NEGA Ayele, *Class and Revolution in Ethiopia*, Shama Books, Addis Ababa, 2006. [Eth]

MARKAKIS John, *Ethiopia. Anatomy of a Traditional Polity*, Shama Books, Addis Ababa, [première édition publiée par Clarendon Press, Oxford University, 1974], 2006. [Eth]

MARTIN Denis Constant, « La découverte des cultures politiques, Esquisse d'une approche comparatiste à partir des expériences africaines », *Les Cahiers du CERI*, n° 2, 1992.

MBEMBE Achille, « Pouvoir, violence et accumulation », *Politique Africaine*, n° 39, septembre 1990, p. 7-24.

MECKELBURG Alexander, « Changing Ethnic Relations. A Preliminary Investigation of Gambella, Southwest Ethiopia », *Asien-Afrika-Institute der Universität Hamburg*, 2006. [Ga]

MEDHANE Tadesse, *The Eritrean-Ethiopian War: Retrospect And Prospects*, Mega Printing Enterprise, Addis Ababa, 1999. [Ery] [Eth] [Cft]

MEDHANE Tadesse, *Turning Conflicts To Cooperation, Towards An Energy-Led Integration In The Horn of Africa*, Friedrich Ebert Stiftung, December, 2003. [Cft]

MEDHANE Tadesse, *The Quest of Conflict Settlement In Ethiopia's Periphery*, Center for Policy Research and Dialogue/Friedrich Ebert Stiftung, Addis Ababa, 2006. [Eth] [CP] [Cft]

MEDHANE Tadesse, *Gambella, The impact of local conflict on regional security*, CPRD/ISS paper, Researching local conflicts and regional security, Institute for Security Studies, 2007. [Ga]

MEDHANE Tadesse & YOUNG John, « TPLF: Reform or Decline? », *Review of African Political Economy*, vol. 30, n° 97, 2003, p. 389-403. [Eth]

MENKHAUS Ken, *Somalia: State Collapse and the Threat of Terrorism*, Routledge for The International Institute for Strategic Studies, Adelphi Paper 354, New York, 2006.

MERERA Gudina, « The New Directions of Ethiopian Politics », dans *New Trends in Ethiopian Studies, Papers of the 12<sup>th</sup> International Conference of Ethiopian Studies, Michigan State University 5-10 September 1994, Vol. II*, MARCUS Harold G. (dir.), Social Sciences, Lawrenceville, 1995. [Eth]

MERERA Gudina, *Ethiopia, Competing ethnic nationalisms and the quest for democracy, 1960-2000*, Chamber Printing House, Addis Ababa, 2003. [Eth]

MERERA Gudina, « The Elite and the Quest for Peace, Democracy, and Development in Ethiopia: Lessons to be Learnt », *Northeast African Studies*, vol. 10, n° 2, 2003, p. 141-164.

MERERA Gudina, « Contradictory Interpretations of Ethiopian History: The Need for a New Consensus », dans *Ethnic Federalism*, TURTON David (dir.), Eastern African Studies, Addis Ababa University Press, Addis Ababa, 2006, p. 119-129. [Eth]

MESFIN Araya, « Contemporary Ethiopia in the Context of the Battle of Adwa, 1896 », dans MILKIAS Paulos & METAFERIA Getachew (dir.), *The Battle of Adwa, Reflexions on Ethiopia's Historic Victory Against European Colonialism*, Algora, 2005, pp. 239- 252. [Eth]

MIGDAL Joel S., *The State in Society*, Cambridge University Press, Cambridge, 2001. [EE]

MIGDAL Joel S. and SCHLICHTE Klaus, « Rethinking the State », dans *The Dynamics of States: The Formation and Crises of State Domination*, SCHLICHTE K. (dir.), Aldershot: Ashgate, 2005, p. 1-40. [EE]

MIGDAL Joel S., « Studying the State », dans *Comparative Politics: Rationality, Culture, and Structure*, LICHBACH Mark I. & ZUCKERMAN Alan S. (dir.), Cambridge University Press, Cambridge, 1997, p. 208-238. [EE]

MILKIAS Paulos, « The Battle of Adwa: The Historic Victory of Ethiopia over European Colonialism », dans *The Battle of Adwa, Reflexions on Ethiopia's Historic Victory Against European Colonialism*, MILKIAS Paulos & METAFERIA Getachew (dir.), Algora, New York, 2005, p. 37-88. [Eth]

MONTCLOS Marc Antoine, *Guerres d'aujourd'hui, Les vérités qui dérangent*, Tchou Ingérences, 2007. [Cft]

MOORE Barrington, *Social origins of dictatorship and democracy: Lord and Peasnt in the making of the modern world*, Penguin Books, Harmondsworth, 1967. [EE]

MORGENTHAU Hans, *Politics among Nations: The Struggle for Power and Peace*, MacGraw-Hill, New York, 1993.

MORLEY Morris H. & PETRAS James F., « The Ethiopian Military state and Societ-US Involvement in the Horn of Africa », *Review of African Political Economy*, n° 30, Septembre 1984, p. 21-31 [Eth]

MULLER Pierre, *Les politiques publiques*, PUF, Paris 1990. [EE]

MÜLLER, Tanja R., « State making in the Horn of Africa: notes on Eritrea and prospects for the end of violent conflict in the Horn », *Conflict, Security & Development*, vol. 6, n° 4, 2006, p. 504-530. [EE] [Cft]

MÜLLER, Tanja R., « Bare Life and the Developmental State: Implications of the Militarisation of Higher Education in Eritrea », *The Journal of Modern African Studies*, vol. 46, n° 1, 2008, p. 111-131. [Eth] [EE]

MURPHY P. William & BLEDSOE H. Caroline, « Kinship and Territory in the History of a Kpelle Chiefdom (Liberia) », KOPYTOFF Igor, « The Internal African Frontier: The Making of African Political Culture », dans *The African Frontier, The Reproduction of Traditional African Societies*, KOPYTOFF Igor (dir.), Indiana University Press, Blommington, 1989, p. 123-147.

NAFI H. Kurdi, *L'Érythrée, Une identité retrouvée*, Karthala, 1994. [Ery]

NEGUSSAY Ayele, « Adwa 1896: Who Was Civilized and Who Was Savage? », dans *The Battle of Adwa, Reflexions on Ethiopia's Historic Victory Against European Colonialism*, MILKIAS Paulos & METAFERIA Getachew (dir.), Algora, New York, 2005, p. 133-179. [Eth]

NEWBURY David, « « Bunyabungo » : The Western Rwandan Frontier, c. 1750-1850 », dans *The African Frontier, The Reproduction of Traditional African Societies*, KOPYTOFF Igor (dir.), Indiana University Press, Blommington, 1989, p. 164-192.

NICOLAS Michel, « Les comportements politiques. Comment peut-on être une périphérie politique ? », dans HAVINDEN Michael.A., QUENIART Jean, STANYER Jeffrey (dir.), *Centre et périphérie, Bretagne, Cornouailles-Devon : Étude comparée*, University of Exeter Press, Exeter, 1991, p. 193-202. [CP]

ØSTERUD Øyvind, « Configurations of Scandinavian absolutism », dans *Mobilization Center-Periphery Structures and Nation-Building*, TORSVIK Per (dir.), Universitetsforlaget, Bergen-Oslo-Tromsø, 1981, p. 127- 149. [EE] [CP]

OTAYEK René, « L'Afrique au prisme de l'ethnicité: la perception française et actualité du débat », *Revue internationale et stratégique*, vol. 3, n° 43, 2001, p.129-142.

OTTAWAY Marina, « Democracy and New Democracy : The Ideological Debate in The Ethiopian Revolution », *African Studies Review*, vol. 21, n° 1, April 1978, p. 19-31, disponible en ligne: <http://www.jstor.org/stable/523761>, consulté le 7 juillet 2011. [Eth]

OTTAWAY Marina, « The Ethiopian Transition: Democratization or New Authoritarianism? », *Northeast African Studies*, vol. 2, n° 3, 1995, p. 67-87. [Eth]

OTTAWAY Marina & MAIR Stefan, *States at Risk and Failed States*, Carnegie Endowment for International Peace, Policy Outlook, Septembre 2004. Disponible en ligne:

[http://www.irisprojects.umd.edu/ppc\\_ideas/FS\\_Assessment/Secure/towards\\_development\\_pdf/related\\_ottaway\\_mair\\_states\\_at\\_risk.pdf](http://www.irisprojects.umd.edu/ppc_ideas/FS_Assessment/Secure/towards_development_pdf/related_ottaway_mair_states_at_risk.pdf), consulté le 7 juillet 2011.

OTTAWAY Marina and OTTAWAY David, *Ethiopia. Empire in Revolution*, Holmes and Meier Publishers, New York, 1978. [Eth] [EE]

PACKARD M. Randall, « Debating in a Common Idiom: Variant Traditions of Genesis among the BaShu of Eastern Zaire », dans *The African Frontier, The Reproduction of Traditional African Societies*, KOPYTOFF Igor (dir.), Indiana University Press, Blomington, 1989, p. 149-161. [CP]

PANKHURST Richard, *An Introduction to the Economic History of Ethiopia From Early Times to 1800*, London, 1961. [Eth]

PANKHURST Richard, « The Trade of Southern and Western Ethiopia and the Indian Ocean Ports in the Nineteenth and Early Twentieth Centuries », *Journal of Ethiopian Studies*, vol. III, n° 2, Addis Ababa, July 1965, p. 56-74. [Eth] [Ga]

PANKHURST Richard, *Economic History of Ethiopia, 1800-1935*, Haile Sellassie I University Press, Addis Ababa, 1968. [Eth]

PANKHURST Richard, « The History of Säwan owns from the Rise of Menilek to the Founding of Addis Ababa », dans *L'Éthiopie moderne, de l'avènement de Ménélik II à nos jours, Comptes-rendus du cinquième congrès international des études éthiopiennes, Nice, 19-22 décembre 1977*, 1980, 221-241. [Eth]

PANKHURST Richard & TADESSE Beyene & TADESSE Tamrat (dir.), *The Centenary of Dogali, Proceedings of the International Symposium, Addis Ababa – Asmara, January 24-25, 1987*, Institute of Ethiopian Studies, Addis Ababa, 1988. [Eth] [Cft]

PANKHURST Alula, *Resettlement and Famine in Ethiopia: The Villager's Experience*, Manchester University Press, Manchester, 1992. [Eth]

PANKHURST Alula, « When the centre relocates the periphery : Resettlement during the Derg », dans *Ethiopia in Broader Perspective, International Conference of Ethiopian Studies, Kyoto 1997, vol II*, KURIMOTO Esei & KATSUYOSHI Fukui & SHIGETA Masayoshi (dir.), Japan Publications Trading Co., Kyoto, 1998, p. 540-558. [Eth] [Ga]

PANKHURST Alula & PIGUET François (dir.), *People, Space and the State, Migration, Resettlement and Displacement in Ethiopia*, The Ethiopian Society of Sociologist, Social Workers and Anthropologists, Addis Ababa, 2004. [Eth] [Ga]

PANKHURST Alula & PIGUET François (dir.), *Moving People in Ethiopia: Development, Displacement & the State*, James Currey, Eastern Africa Series, Rochester, NY, 2009. [Eth]

PAULOS Milkias, « Ethiopia, the TPLF, and the Roots of the 2001 Political Tremor », *Northeast African Studies*, vol. 10, n° 2, 2003, p. 13-66. [Eth] [Cft]

PAULOS Milkias, *Haile Selassie, Western Education and Political Revolution in Ethiopia*, Cambria Press, Youngstown, New York, 2006. [Eth]

PAUSEWANG Siegfried, « Peasant Society and Development in Ethiopia », *Sociologica Ruralis*, vol. 13, n° 2, 1973, p. 174-175. [Eth]

PAUSEWANG Siegfried, *Rural Conditions for Democracy in Ethiopia, Peasant Self-Determination and the State*, Working Paper, Development Research and Action Programme, Chr. Michelsen Institute, 1991. [Eth]

PERHAM Margery, *The Government of Ethiopia*, Faber and Faber, London, 1969. [Eth]

PIGUET François, *Des nomades entre la ville et les sables. La sédentarisation dans la Corne de l'Afrique*, Karthala, Paris, IUED, Genève, 1998. [Af]

PIGUET François, *Échec de la politique d'ouverture et dérives post-électorales : rapport relatif à la situation intérieure en Éthiopie, en lien avec les dossiers des requérants d'asile éthiopiens en instance d'expulsion dans le canton de Vaud*, Genève, Addis-Abeba, janvier 2006. [Eth]

PIGUET François, *Complex Development-Induced Migration in the Afar Pastoral Area (North-East Ethiopia)*, Paper Prepared for the Migration and Refugee Movements in the Middle East and North Africa, The Forced Migration and & Refugee Program, The American University in Cairo, Egypt, October 23-25, 2007. [Af]

PIGUET François & DECHASSA Lemessa, « Review of Voluntary Migration and Resettlement Programmes up to the End of 2001 », dans *People, Space and the State*, PANKHURST Alula et PIGUET François (dir.), Addis Ababa, 2004, p. 133-161. [Eth]

PLANEL Sabine, *La chute d'un Éden éthiopien. Le Wolaita, une campagne en recomposition*, IRD Éditions, Paris 2008. [Eth]

PLANEL Sabine, « Du centralisme à l'ethno-fédéralisme. La décentralisation conservatrice de l'Éthiopie », *Afrique contemporaine*, n° 221, 2007, p. 87-105. [Eth]

PLANEL Sabine & POIX Solène de, « Les injustices de l'État en Éthiopie. Lieux, époques et institutions du juste et de l'injuste », *Annales de Géographie*, n° 665-666, p. 138-156. [Eth]

PLAUT Martin, « Background to War: From Friends to Foes », dans *Unfinished Business, Ethiopia and Eritrea at War*, PLAUT Martin & JACQUIN-BERDAL Dominique (dir.), Red Sea Press, Trenton/Asmara, 2004, p. 2-22. [Eth] [Ery] [Cft]

POOL David, « The Eritrean People's Liberation Front », dans *African Guerillas*, CLAPHAM Christopher (dir.), James Currey, Oxford, 1998, p. 19-35. [Ery]

POOL David, *From Guerillas to Government. The Eritrean People's Liberation Front*, James Currey, Oxford, 2001. [Ery] [Cft]

POULANTZAS Nicos, « Note de recherche sur l'État et la société », *Revue internationale des Sciences Sociales*, vol. XXXII, n° 4, 1980, p. 647-655. [EE]

POUTIGNAT Philippe & STREIFF-FENART Jocelyne, *Théories de l'ethnicité*, Quaridge PUF, [1995] 2008.

PRUNIER Gérard, « La question érythréenne », dans *L'Éthiopie contemporaine*, PRUNIER Gérard (dir.), Cfee-Karthala, 2007, p. 329-347. [Ery] [Cft]

QUANTIN Patrick, « La difficile consolidation des transitions démocratiques africaines des années 1990 », dans *Démocratie d'ailleurs*, JAFFRELOT Christophe (dir.), Karthala, Paris, 2000.

QUANTIN Patrick, « L'Afrique: L'Art d'Étirer un Concept », dans *La Démocratie, Histoire, théories, pratiques*, HOLEINDRE Jean-Vincent & RICHARD Benoît, Sciences Humaines Éditions, Auxerre, 2010, p. 293-301.

REID Richard, « Caught in the headlights of history : Eritrea, the EPLF and the post-war nation-state », *Journal of Modern African Studies*, vol. 43, n° 3, 2005, p. 467-488. [Ery]

REID Richard, « 'Ethiopians Believe in God, Shabiya Believe in Mountains': The EPLF and the 1998-2000 War in Historical Perspective », dans *Unfinished Business, Ethiopia and Eritrea at War*, PLAUT Martin & JACQUIN-BERDAL Dominique (dir.), Red Sea Press, Trenton/Asmara, 2004. [Eth] [Ery] [Cft]

REID Richard (dir.), *Eritrea's External Relations, Understanding its Regional Role and Foreign Policy*, Chatham House, Royal Institute of International Affairs, London, 2009. [Ery] [EE] [Cft]

RICH-DORMAN Sara, « Eritrea's Nation and State-building: Re-assessing the impact of the struggle », Working Paper n° 105, Presented at the Conference on Globalization and Self-Determination, London, 4 April 2003. disponible en ligne: <http://era.lib.ed.ac.uk/handle/1842/492>. [Ery] [EE] [Cft]

RICH-DORMAN Sara, « Narratives of Nationalism in Eritrea: research and revisionism », *Nations and Nationalism*, vol. 11, n° 2, April 2005, p. 203-222. [Ery] [EE] [Cft]

RICH-DORMAN Sara, « Born Powerful? Post-liberation Politics in Eritrea and Zimbabwe », in DEONANDAN K., CLOSE D. & PREVOST G. (dir.), *From Revolutionary movements to political parties, Cases from Latin America and Africa*, 2007, disponible en ligne: <http://era.lib.ed.ac.uk/handle/1842/531>. [Ery] [EE] [Cft]

RICHARDS Paul, « To Fight or to Farm? Agrarian Dimension of the Mano River Conflicts (Liberia and Sierra Leone) », *African Affairs*, vol. 104, n° 417, p. 571-590. [Cft]

RICHARDS Paul, *Fighting for the Rain Forest : War, Youth and Resources in Sierra Leone*, Oxford, James Currey, 1996. [Cft]

RICHBURG Keith B., *Out of America: A Black Man Confronts Africa*, Basic Books, New York, 1997. [Cft]

RIGHT Maria V., « The Struggle for a Stronger Ethiopian State and the Anglo-Ethiopian War of 1867-1868 », dans *L'Éthiopie moderne, de l'avènement de Ménélik II à nos jours, Comptes-rendus du cinquième congrès international des études éthiopiennes, Nice, 19-22 décembre 1977*, 1980, p. 147-157. [Eth]

RIMBAUD Albert, « La négation de l'Éthiopie ? », *Hérodote*, 1992, p. 191-206. [Eth]



- ROKKAN Stein, « Territories, centres, and peripheries : toward a geoethnic-geo-economic-geopolitical model of differentiation within Western Europe », dans *Centre and periphery, Spatial Variation in Politics*, GOTTMANN Jean (dir.), Sage Publications, Beverly Hills/London, 1980, p. 163-204
- ROKKAN Stein & URWIN Derek, *Economy, Territory, Identity, Politics of West Europeans Peripheries*, Sage Publications, London, 1983. [EE] [CP]
- ROSANVALLON Pierre, *La légitimité démocratique*, Seuil, Paris, 2008.
- ROSANVALLON Pierre, *La contre-démocratie*, Seuil, Paris, 2006.
- ROSENAU James, *Governance without Government: Order and Change in World Politics*, Cambridge University Press, Cambridge, 1992.
- ROSENAU James, « Les individus comme source de turbulence globale », dans *Les individus dans la politique internationale*, GIRARD M. (dir.), Economica, Paris, 1994.
- ROSENAU James, *Turbulence in World Politics. A Theory of Change and Continuity*, Princeton UP, 1990.
- ROSTOW Walt W., « The Stages of Economic Development », *The Economic History Review*, vol. 12, n° 1, 1959, p. 1-16. [EE] [CP]
- ROTCHILD Donald, *Managing Ethnic Conflict in Africa, Pressures and Incentives for Cooperation*, Brookings Institution Press, Washington, D.C., 1997. [Cft]
- RUBENSON Sven, *King of Kings, Tewodros of Ethiopia*, Haile Sellassie I University Press, Addis Ababa, 1966. [Eth]
- RUBENSON Sven, *The Survival of Ethiopian Independence*, Heinemann, London, Esselte Studium, Stockholm, Addis Ababa University Press, Addis Ababa, 1976. [Eth]
- RUTH Iyob, *The Eritrean struggle for independence: domination, resistance, nationalism, 1941-1993*, Cambridge University Press, Cambridge, 1995. [Ery] [Cft]
- SALOMON Inquai., *Tigray, The Agony and The Ecstasy*, Addis Ababa, 2007. [Ti] [Cft]
- SAMBANIS Nicholas (a), « Poverty and the Organization of Political Violence », *Brookings Trade Forum, Globalization, Poverty, and Inequality*, 2004, p. 165-211, disponible en ligne: <http://www.jstor.org/stable/25063193>, consulté le 9 juillet 2011. [Cft]
- SAMBANIS Nicholas (b), « What is Civil War? Conceptual and Empirical Complexities of an Operational Definition », *The Journal of Conflict Resolution*, vol. 48, n° 6, December 2004, p. 814-858, disponible en ligne <http://www.jstor.org/stable/4149797>, consulté le 9 juillet 2011. [Cft]
- SCHEMEIL Yves & EBERWEIN Wolf-Dieter (dir.), *Normer le monde*, L'Harmattan, Paris, 2009.
- SCHMIDT Wolbert G.C., « Parlamentswahlen in Äthiopien », *Africa Spectrum*, vol. 40, n° 2, 2005, p. 319-330. [Eth]

SCHOLLER Heinrich, « The Special Court of Ethiopia 1922-1936: Mixed Jurisdiction As an Instrument of Legal Development », dans *Proceedings of the Seventh International Conference of Ethiopian Studies*, University of Lund, les 26-29 April 1982 / RUBENSON Sven (dir.), 1984, p. 381-392. [Eth]

SCHWAB Peter, *Decision-making in Ethiopia, A study of the Political Process*, C. Hurst and Company, London, 1972. [Eth]

SCHWAB Peter, *Ethiopia, Politics, Economics and Society*, Frances Pinter (Publishers), Marxist Regime Series, London, 1985. [Eth]

SEN Amartya, *La démocratie des autres*, Rivages Poche, Paris, 2006.

SHERMAN Richard, « Center-Periphery Relations in Ethiopia », *Horn of Africa*, vol. 2, n° 2, 1979, p. 37-48. [Eth] [CP]

SHIFERAW Bekele, « La restauration de l'État éthiopien dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle », dans *L'Éthiopie contemporaine*, PRUNIER Gérard (dir.), Cfee-Karthala, Addis-Abeba/Paris, 2007, p. 89-108. [Eth] [EE]

SHILS Edward, *Center and Periphery, Essays in Macrosociology*, The University of Chicago Press, Chicago and London, 1975. [EE] [CP]

SINDJOUN Luc, *L'État ailleurs, Entre noyau dur et case vide*, Economica, Paris, 2002. [EE] [CP]

SINDJOUN Luc, « Paraconstitution. Les pratiques sociales dans les régimes politiques africains en voie de démocratisation : hypothèses théoriques et empiriques sur la « paraconstitution » », dans *Les défis de l'État en Afrique*, GALY Michel & SANNELLA Elena (dir.), CREA, L'Harmattan, Paris, 2007, p. 76-108.

SINGER David J. & SMALL Melvin, *The Wages of War, 1816-1965*, Wiley, New York/London/Sidney, 1972. [Cft]

SINTOMER Yves, *Le pouvoir au peuple*, La Découverte, Paris, 2007.

SISAY Asefa, « Rural Economic Development Policy During Haile Sellassie and Derg Regimes », dans *New Trends in Ethiopian Studies, Papers of the 12<sup>th</sup> International Conference of Ethiopian Studies, Michigan State University 5-10 September 1994, Vol. II*, MARCUS Harold G. (dir.), Social Sciences, Lawrenceville, 1995, p. 574-592. [Eth]

SKOCPOL Theda, « Bringing the State Back In: Strategies of Analysis in Current Research », dans *Bringing the State Back In*, EVANS Peter B. & RUESCHEMEYER Dietrich & SKOCPOL Theda (dir.), Cambridge University Press, Cambridge, 1985, p. 3-37. [EE]

SKORNICKI Arnault 2009, « Des constructions pratiques et symboliques des frontières politiques », dans *Nouveau Manuel de Science Politique*, COHEN Antonin & LACROIX Bernard & RIUTORT Philippe (dir.), La Découverte, Paris, 2009, p. 74-85. [EE]

SMITH Anthony D., *The cultural foundations of nations: hierarchy, covenant, and republic*, Malden, Mass., Blackwell, 2008. [EE]

SMITH Lahra, « Voting for an ethnic identity: procedural and institutional responses to ethnic conflict in Ethiopia », *Journal of Modern African Studies*, vol. 45, n° 4, 2007, p. 565-594. [Eth]

SOMMER Monika M., « Perceptions of Fairness Expressed in Contemporary Narratives of the Nuer Living in the Ethiopian Region of Gambella: their relevance to conflict transformation », dans *Hot Spot Horn of Africa Revisited. Approaches to Make Sense of Conflict*, BRUCHHAUS Eva-Maria & SOMMER Monika M. (dir.), LIT Verlag, Berlin, 2008. [Ga] [Cft]

SORRENSON John, « Discourses on Eritrean Nationalism and Identity », *The Journal of Modern African Studies*, vol. 29, n° 2, 1991, p. 301-317. [Ery]

SPENCER John, *Ethiopia, The Horn of Africa and the US Policy*, Foreign Policy Report, Institute for Foreign Policy Analysis, 1977. [Eth]

STRASSOLDO Raimondo, « Centre-periphery and system-boundary: culturological perspectives », dans *Centre and periphery, Spatial Variation in Politics*, GOTTMANN Jean (dir.), Sage Publications, Beverly Hills/London, 1980, p. 27-61. [CP]

TADESSE Berhe & YONAS Adaye, *Afar, The impact of local conflict on regional stability*, Institute for Security Studies/ Center for Policy Research and Dialogue, Capture Press, Pretoria, 2006. [Af] [Cft]

TADESSE Beyene & PANKHURST Richard & SHIFERAW Bekele, *Kasa and Kasa, Papers on the lives, Times and Images of Tewodros II and Yohannes IV (1855-1889)*, Institute of Ethiopian Studies, Addis Ababa University Press, Addis Ababa, 1990. [Eth]

TEKESTE Negash, « Resistance and Collaboration in Eritrea, 1882-1914 », dans *Proceedings of the Seventh International Conference of Ethiopian Studies*, University of Lund, les 26-29 April 1982, RUBENSON Sven (dir.), 1984, p. 315-325. [Ery] [Cft]

TEKESTE Negash, *Eritrea and Ethiopia: The Federal Experience*, Nordiska Afrikainstitutet, Uppsala, 1997. [Ery] [Eth]

TEKESTE Negash & TRONVOLL Kjetil, *Brothers at War: Making Sense of the Eritrean-Ethiopian War*, James Currey, Oxford, Ohio University Press, Athens, 2000. [Ery] [Eth] [Cft]

THIESSE Anne-Marie, *La création des identités nationales, Europe XVIII<sup>e</sup>- XX<sup>e</sup> siècle*, Seuil, Paris, 1999. [EE]

THIRIOT Céline, « La place des militaires dans les régimes post-transition d'Afrique subsaharienne : la difficile resectorisation », *Revue Internationale de Politique Comparée*, vol. 15, n° 1, 2008, p. 15-34. [EE]

TILLY Charles, « Reflections on the History of European State-Making », dans *The formation of national states in Western Europe*, TILLY Charles (dir.), Princeton University Press, New Jersey, 1975, p. 3-83. [EE] [Cft]

TILLY Charles (dir.), *The Formation of National States in Western Europe*, Princeton University Press, Princeton, 1975, p. 84-163. [EE] [Cft]

TILLY Charles, « Sinews of war », dans *Mobilization Center-Periphery Structures and Nation-Building*, TORSVIK Per (dir.), Universitetsforlaget, Bergen-Oslo-Tromsø, 1981, p. 108-126. [EE] [Cft]

TILLY Charles, « War Making and State Making as Organized Crime », dans *Bringing the State Back In*, EVANS Peter B. & RUESCHEMEYER Dietrich & SKOCPOL Theda (dir.), Cambridge University Press, Cambridge, 1985, p. 169-191. [EE] [Cft]

TILLY Charles, *The Politics of Collective Violence*, Cambridge University Press, Cambridge, 2003.

TILLY Charles & TAROW Sidney, *Politique(s) du conflit, De la grève à la révolution*, Presses de Sciences Po, Paris, 2008.

TOCQUEVILLE Alexis de, *L'ancien régime et la révolution*, Gallimard, Paris, 1967.

TORSVIK Per (dir.), *Mobilization Center-Periphery Structures and Nation-Building*, Universitetsforlaget, Bergen-Oslo-Tromsø, 1981. [CP]

TOUBKIS Oleg Dimitri, « Je deviendrai roi sur tout le pays d'Éthiopie », *Royauté et écriture de l'histoire dans l'Éthiopie chrétienne (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Thèse pour le doctorat en histoire, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Centre de Recherches Africaines, vol. 1, 2004. [Eth]

TRIULZI Alessandro, « Competing Views of National Identity in Ethiopia », dans *Nationalism and Self-Determination in the Horn of Africa*, LEWIS Ioan M. (dir.), Ithaca Press, London, 1983, p. 111-127. [Eth]

TRIULZI Alessandro, « Center-Periphery Relations in Ethiopian Studies: Reflexions on Ten Years of Research on Wellega History », dans *Proceedings of the Seventh International Conference of Ethiopian Studies, University of Lund, les 26-29 April 1982 / RUBENSON Sven (dir.)*, 1984, p. 359-363. [Eth] [CP]

TRIULZI Alessandro, « Nekemte and Addis Abeba: dilemmas of provincial rule », dans *The Southern Marches of Imperial Ethiopia*, DONHAM Donald & JAMES Wendy (dir.), Cambridge University Press, Cambridge, 1986, p. 51-68. [Eth]

TRIULZI Alessandro, « Battling with the Past, New Frameworks for Ethiopian Historiography », dans JAMES Wendy & DOHNAM L. Donald & KURIMOTO Eisei & TRIULZI Alessandro (dir.), *Remapping Ethiopia, Socialism and After*, James Currey, Oxford, 2002, p. 276- 288. [Eth]

TRONVOLL Kjetil, « The Process of Nation-Building in Post-Wr Eritrea: Created from Below or Directed from Above », *The Journal of Modern African Studies*, vol 36, n° 3, 1998, p.461-482. [Ery]

TRONVOLL Kjetil (a). *War & the Politics of Identity in Ethiopia, The Making of Enemies & Allies in the Horn of Africa*, James Currey, London, 2009. [Eth] [Ery] [Cft]

TRONVOLL Kjetil (b). « Contested politics: a brief history of elections in Ethiopia ». *Det hjemlige og det globale : festskrift til Randi Rønning Balsvik*, NIEMI E. & SMITH-SIMONSEN C. (dir.), Akademisk Publiserings, Oslo, 2009, p. 135-154. [Eth]

TRONVOLL Kjetil (c). « Ambiguous elections: the influence of non-electoral politics in Ethiopian democratisation », *Journal of Modern African Studies*, vol 47, n° 3, 2009, p. 449-474. [Eth]

TRONVOLL Kjetil. « The Ethiopian 2010 Federal and Regional Elections: Re-establishing the One-party State », *African Affairs*, Briefing, 2010, p. 1-16. [Eth]

TUBIANA Joseph (dir.), *La révolution éthiopienne comme phénomène de société*, L'Harmattan, Bibliothèque Peiresec, Paris, 1990. [Eth]

TURTON David, « War and Ethnicity », dans *War and Ethnicity, Global Connections and Local Violence*, TURTON David (dir.), University of Rochester Press, New York, 1997, p. 1-45. [Cft]

TURTON David, « Introduction », dans *Ethnic Federalism, The Ethiopian Experience in Comparative Perspective*, TURTON David (dir.), Eastern African Studies, Addis Ababa University Press, Addis Ababa, James Currey, Oxford, 2006. [EE]

URWIN Derek & AAREBROT Frank, « The socio-geographic correlates of left voting in Weimar Germany, 1924-1932 », dans *Mobilization Center-Periphery Structures and Nation-Building*, TORSVIK Per (dir.), Universitetsforlaget, Bergen-Oslo-Tromsø, 1981, p. 241-273. [CP]

VAUGHAN Sarah, *The Addis Ababa Transitional Conference of July 1991 : its origins, history and significance*, Centre of African Studies, Occasional Paper, n° 51, Edinburgh University, 1994. [Eth]

VAUGHAN Sarah, *Ethnicity and Power in Ethiopia*, PhD, The University of Edinburgh, 2003. [Eth]

VAUGHAN Sarah, & TRONVOLL Kjetil, *The Culture of Power in Contemporary Ethiopian Political Life*, Sidastudies, n° 10, 2003.

VAUGHAN Sarah, « Responses to Ethnic Federalism in Ethiopia's Southern Region », dans *Ethnic Federalism*, Eastern African Studies, TURTON David (dir.), Addis Ababa University Press, Addis Ababa, James Currey, Oxford, 2006, p. 181-207. [Eth]

VESTAL Theodore M., *Ethiopia. A Post-Cold War African State*, Praeger, Westport, Connecticut, London, 1999. [Eth]

VESTAL Theodore M., « Reflections on the Battle of Adwa and its Significance for Today », dans *The Battle of Adwa, Reflexions on Ethiopia's Historic Victory Against European Colonialism*, MILKIAS Paulos & METAFERIA Getachew (dir.), Algora, New York, 2005, p. 21-35. [Eth]

VIGAND VC, « The Role of People's Power in the Ethiopian National-Democratic Revolution », dans *Proceedings of the Seventh International Conference of Ethiopian Studies, University of Lund, les 26-29 April 1982*, RUBENSON Sven (dir.), 1984, p. 335-339. [Eth]

VRBENSKY Rastislav, « Can development prevent conflict? Integrated area-based development in the Western Balkans », *Conflict, Security & Development*, vol. 9, n° 1, April 2009, p. 75-110.

WAAL Alex de, « Ethiopia: Transition to what? », *World Policy Journal*, vol. 9, n° 4, Spring/Fall, 1992, p. 719-737. [Eth]

WAAL Alex de, « Rethinking Ethiopia », dans *The Horn of Africa*, GURDON Charles (dir.), London, 1994, p. 25-46. [Eth]

WALLE Engedayehu, « Ethiopia, Democracy and the Politics of Ethnicity », *Africa Today*, vol. 40, n° 2, 1993, p. 29-30. [Eth]

WALLERSTEIN Immanuel, *The modern world system: capitalist Agriculture and the origin of the European World-economy in the sixteenth century*, Academy Press, New York, 1974. [EE] [CP]

WALTZ Kenneth, « The Origins of War in Neorealist Theory », *Journal of Interdisciplinary History*, vol. 18, n° 4, Spring 1988, p. 615-628. [Cft]

WEBER Max, *Le savant et le politique*, Plon, Paris, 1997.

WORKU Aberra, « Tribalism Rules in Ethiopia », *New African*, September 1993. [Eth]

YASIN Mohamed Y., « Political History of the Afar in Ethiopia and Eritrea », *Afrika Spectrum*, vol. 42, n° 1, 2008, p. 39-65. [Af]

YOUNG John, « The Tigray and Eritrean Liberation Fronts: a History of Tensions and Pragmatism », *The Journal of Modern African Studies*, vol 34, n°1, 1996, p. 105-120. [Ti]

YOUNG John, « Ethnicity and Power in Ethiopia », *Review of African Political Economy*, vol. 23, n° 70, 1996, p. 531-542.. [Eth]

YOUNG John, *Peasant Revolution in Ethiopia, The Tigray People's Liberation Front, 1975-1991*, African Studies, Cambridge University Press, Cambridge, 1997. [Ti]

ZARTMAN Wiliam & GAMBERINI Marie-Christine, *La résolution des conflits en Afrique*, L'Harmattan, Paris, 1990. [Cft]

ZITELMANN Thomas, « Oromo National Liberation, Ethnicity and Political Mythomoteurs in the Horn of Africa », dans *War and Ethnicity, Global Connections and Local Violence*, TURTON David (dir.), University of Rochester Press, 1997, p. 105-121. [Eth]

ZOLBERG Aristide R., « The Structure of Political Conflict in the New States of Tropical Africa », *The American Political Science Review*, American Political Science Association, vol. 62, n° 1, mars 1968, p. 70-87. Disponible en ligne : <http://www.jstor.org/stable/1953327>, consulté le 31/05/2010. [EE] [CP]

ZOLBERG Aristide R., « Interactions stratégiques et formation des États modernes en France et en Angleterre », *Revue Internationale des Sciences Sociales*, vol. XXXII, n° 4, 1980, p. 737-767. [EE]

## ***Table des cartes***

**Carte n° 1 :** « THE ETHIOPIANS, Dewelling far away, who are divided into two parts, The most distant of men », page 13.

**Carte n° 2 :** « Ethiopia, ca. 2800 B.C.-A.D. 1270 », Aksoum et le territoire des Agew (Marcus 2002), page 19.

**Carte n° 3 :** « L'espace éthiopien dans les frontières actuelles : les principales régions du royaume et les capitales historiques » (Marie-Laure Derat 2003 : 16), page 21.

**Carte n° 4 :** « L'Éthiopie et ses voisins au XV<sup>e</sup> siècle » (Sellier 2011 : 50), page 22.

**Carte n° 5 :** « L'Éthiopie et l'Érythrée et les étapes de la *Reconquista* » (Gascon 2006 : 19), page 29.

**Carte n° 6 :** Les provinces éthiopiennes sous Hailé Sélassié (Henze 2004 : XXVII), page 35.

**Carte n° 7 :** « Ethiopia by ethnic region », (Marcus 2002), page 39.

**Carte n° 8 :** « Divisions administratives dans le Nord de l'Éthiopie » (*Atlas of the Ethiopian Rural Economy*, Central Statistical Agency, Ethiopian Development Research Institute, International Food Policy Research Institute, 2006, p. 6), page 61.

**Carte n° 9 :** « Divisions administrative de l'Ouest de l'Éthiopie » actuelle (*Atlas of the Ethiopian Rural Economy*, Central Statistical Agency, Ethiopian Development Research Institute, International Food Policy Research Institute, 2006, p. 10) page 64.

**Carte n° 10 :** Tigréens et Afar en Éthiopie et en Érythrée (Rimbaud 1992 : 200), page 67.

**Carte n° 11 :** « Projets géopolitiques et formation de la grande Éthiopie » (Gallais 1989 : 18-19), page 211.

**Carte n° 12 :** « Villes du chemin de fer et kätāmas d'après Akalu Wäldä Mikaél » (Gascon 1989 : 442), page 214.

**Carte n° 13 :** Répartition des Afar (d'après E. Chedeville et M. Albospeyre, Pount, n° 17, Djibouti, mai 1986, p. 7) (Piguet 1998 : 87), page 217.

**Carte n° 14 :** Bataille de Nakfa (Gebru T. 2009 : 230), page 417.

**Carte n° 15 :** *Wäräda* de la région Gambella (OCHA 2005, <http://www.ocha-eth.org/Maps/downloadables/GAMBELLA.pdf>, consulté le 27 août 2011), page 513.

**Carte n° 16 :** Zone de sécurité temporaire entre l'Érythrée et l'Éthiopie (MINUEE, dans Healy 2008 : 14), page 530.

## ***Table des figures***

**Figure n° 1** : Carte postale du *National Museum*, “Ethiopia, Afar, Where it All Began”, page 14.

**Figure n° 2** : « Though Times Ahead for Western Scholars Studying Ethiopia », *Addis Neger Online*, 5 July 2010, page 58.

**Figure n° 3** : « Anciens et nouveaux conflits » (à partir de Kalyvas 2003), page 125-126.

**Figure n° 4** : Typologie des conflits centre-périphérie d’après le modèle de J. Galtung (1980), page 161.

**Figure n° 5** : Tableau introductif des tendances de conflits sectoriels, page 194.

**Figure n° 6** : Programme du 20 décembre 1974 (*Ityopiya Tekedäm*) (Clapham 1988 : 45-46), page 382.

**Figure n° 7** : Cliché exposé au Musée des Martyrs du *därg*, « ‘Red Terror’ Martyrs Memorial Museum », (cliché de l’auteur) Addis-Abeba, *Mäskäl Adebabay*, 10 mars 2010, page 385.

**Figure n° 8** : Emblème du FPLT, 1978 (cliché de l’auteur), page 406.

**Figure n° 9** : Panneau de propagande gouvernementale », Addis-Abeba (Fontrier 1999, Photo Alain Rouaud), page 442.

**Figure n° 10** : Panneau de propagande gouvernementale (cliché de l’auteur) 9 mars 2010, Addis-Abeba, quartier Stadium, page 442.

**Figure n° 11** : Affiche diffusée à l’occasion du 17<sup>e</sup> anniversaire de commémoration de la chute du *därg*, *Genbot* 20, 2000 / 28 mai 2008 (cliché de l’auteur), page 449.

**Figure n° 12** : Affiche diffusée à l’occasion des élections générales de mai 2010 (cliché de l’auteur) Addis-Abeba, février 2010, page 456.

**Figure n° 13** : Caricature de Meles Zenawi publié durant la crise de 2001 dans *The Reporter Magazine*, Mai 2001 / *Genbot* 1993 EC. Cliché de l’auteur, Addis-Abeba, janvier 2008, page 463.

**Figure n° 14** : Affiche publiée dans l’*Ethiopian Herald* (Ethiopian Press Agency) à l’occasion du huitième anniversaire de la chute du *därg*, le 28 mai 1999, page 491.

**Figure n° 15** : *Ethiopian Review* (Septembre 1992: 39), page 495.

**Figure n° 16** : *Ethiopian Review* (Janvier 1993 : 51), page 496.

**Figure n° 17** : La région Afar vue du « centre » politique, page 507.

**Figure n° 18/19** : Canaux d’irrigation de Tendaho (avril 2009), page 509.



**Figure n° 20** : Constructions d'habitations dans le cadre du projet de Tendaho (avril 2009), page 510.

**Figure n° 21** : Affiche gouvernementale publiée à l'occasion de la commémoration de la chute du *därg*, le 28 mai 2000 / *Genbot* 20, 1992, CE, dans *Addis Zämen*, vol. LVI., n° 223, Addis-Abeba, février 2010, page 541.

**Figure n° 22** : Affiche publiée à l'occasion du 14<sup>e</sup> commémoration de la chute du *därg*, 28 mai 2005 / *Genbot* 20, 1997, CE, *The Ethiopian Herald*, vol. LXI. n° 223, Addis-Abeba, février 2010, page 542.

**Figure n° 23** : Affiche gouvernementale publiée à l'occasion de la commémoration de la chute du *därg*, Saturday 28 May 2005 / *Genbot* 20, 1997, E, et des élections générales de mai 2005, dans *The Ethiopian Herald*, vol. LXI. 223, Addis-Abeba, février 2010, page 543.

**Figure n° 24** : Symbole du Festival du Millénaire, septembre 2007- septembre 2008 (Meskerem 2000- Meskerem 2001 selon le calendrier éthiopien), page 549.

**Figure n° 25** : Affiche gouvernementale du festival du Millénaire fait le lien entre le passé millénaire Addis-Abeba, place d'Arat Kilo, juin 2008, page 551.

**Figure n° 26** : Affiche gouvernementale exposée Place de la Croix (Addis-Abeba) entre septembre 2007 et septembre 2008 à l'occasion du festival du Millénaire (chefs d'« État » depuis Théodoros II jusqu'à Meles Zenawi et Girma Wäld Giyorgis), cliché juin 2008, page 554.

## ***Table des schémas***

**Schéma n° 1** : Formation de l'État, conflits et thème centre-périphérie, page 73.

**Schéma n° 2** : « An abstract model of processes of interaction and resistance within large-scale territorial systems » (Rokkan 1983: 15), page 91.

**Schéma n° 3** : « Exploitation and penetration » (Galtung 1980 : 182), page 99.

**Schéma n° 4** : Présentation schématique des conflits inter- et intrasectoriels dans leur système d'États : Conflit intersectoriel (a) ; conflit intrasectoriel central (b) ; conflit intrasectoriel périphérique (c), page 202.

**Schéma n° 5** : Schéma récapitulatif des conflits sectoriels sous la Restauration (1941-1974), page 353.

**Schéma n° 6** : Schéma récapitulatif des conflits sectoriels sous le *därg* (1974-1991), page 437.

**Schéma n° 7** : Schéma récapitulatif des conflits sectoriels sous la République fédérale de Meles Zenawi (1991-2010), page 561.

# **Principaux acronymes**

## **Généraux**

AETU : All-Ethiopia Trade Union

CMAF : Conseil Militaire Administratif Provisoire

FDRPE : Front Démocratique Révolutionnaire du Peuple Éthiopien.

Meison : All-Ethiopia Socialist Movement.

MNDA : Mouvement National Démocratique Amhara (anciennement Mouvement Démocratique National Éthiopien).

CFDE : Coalition des Forces Démocratiques Éthiopiennes (Coalition of Ethiopian Democratic Forces, COEDF)

POMOA : Provisional Office for Mass Organization Affairs.

PRPE : Parti révolutionnaire du peuple éthiopien.

PTE : Parti des Ouvriers d'Éthiopie (Workers Party of Ethiopia, WPE).

RFDE : République Fédérale et Démocratique d'Éthiopie (Constitution 21/08/95).

## **Afar**

AVA : Autorité de la vallée de l'Aouache.

FDRUA (*Ougougoumo*) : Front Démocratique Révolutionnaire pour l'Unité Afar.

FLA : Front de Libération Afar.

## **Gambella**

MPLS-APLS : Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan.

FLG : Front de Libération de Gambella.

MPLG : Mouvement Populaire de Libération de Gambella (Anyoua, allié au FDRPE contre le *därg*).

PPDG : Parti Populaire et démocratique de Gambella (Nuer).

PLPG : Parti Populaire du Peuple de Gambella.

PPLG : Parti Populaire de Libération de Gambella (Anyoua et Nuer).

FPLG : Front Populaire de Libération de Gambella.

CDPG : Congrès Démocratique du Peuple de Gambella (Anyoua).

## **Tigraï**

FLT : Front de Libération du Tigraï.

FPLT : Front populaire de libération du Tigraï (voir Fontrier sur acronyme).

ONT : Organisation National du Tigraï.

UDE : Union Démocratique Éthiopienne.

## **Érythrée**

FLE : Front de Libération de l'Érythrée

FPLE : Front populaire de libération érythréen

FPDJ : Front Populaire pour la Démocratie et la Justice

MEL : Mouvement Érythréen de Libération

## **Glossaire indicatif**

**Abounä** : « notre père » (du guèze), a pris le sens approximatif d'évêque.

**Abyot** : révolution (amharique). **Abyotawi dimokrassi** : démocratie révolutionnaire (idéologie officielle de la coalition de partis au pouvoir depuis 1991, le FDRPE).

**Aqänna** : « redresser, gouverner, faire prospérer, dompter un jeune bœuf » (dictionnaire de Baetman, p. 343, cité dans Bureau 1987, note de bas de page 64, p. 106). Idée donc de « restaurer », connotation idéologiquement positive traduisant une certaine interprétation de l'identité éthiopienne, ou plus précisément des conquêtes de Ménélik II. A. Gascon défend le terme d'*Aqänna* à propos de l'expansion du royaume par Ménélik et le définit comme la « *Reconquista* du Sud par Ménélik II » (Gascon 2006 : 297).

**Askaris** : troupes recrutées en Érythrée par les Italiens (environ trente à quarante pour cent des troupes italiennes durant la bataille d'Adoua le 1<sup>er</sup> mars 1896).

**Awradja** : « province » (amharique) éthiopienne, division territoriale administrative jusqu'en 1991.

**Balabat** : Littéralement, « celui qui a un père ». Les *balabbat* sont issus du système politique traditionnel local. Le gouvernement éthiopien impérial les coopta en échange de bénéfices sur des terres (*sisso*) (dans ce cas exemptées d'impôts). « Notable indigène du Sud qui s'est soumis à Ménélik et a récupéré un tiers [sisso] des terres *mängest* lors de l'*Aqänna* » (Gascon 2006 : 298).

**Balägé** : signifie initialement « sans armes » (Bahru 1998-2008). Aujourd'hui, a pris le sens commun d'« impoli » ou « effronté », conservant cependant une connotation péjorative paysanne (par opposition à celui qui a une arme et n'est donc pas paysan).

**Birr** : monnaie éthiopienne créée en 1976. Elle remplace alors le Dollar éthiopien (créé en 1945). Son code international (ISO 4217) est ETB. 100 *santim* = 1 *birr*.

**Bitwoded** : « grand officier d'État. La distinction s'ajoute parfois à celle de *ras* (ex. *ras bitwoded*) et comporte l'idée de prédilection suggérée par l'étymologie *biht* (seul), *woded* (bien-aimé) » (Berhanou A. 1998 : 227).

**Chefta** : « bandit ». Les *Chefta* ont joué un rôle politique important dans l'histoire d'Éthiopie. Théodoros II et Yohannes IV, tout deux rois des rois, furent d'ancien *chefta*. Autrefois davantage politique, l'expression sert aujourd'hui à qualifier à la fois les bandits et à dépolitiser les mouvements rebelles ainsi étiquetés (voir notamment Crummey 1984, Tekeste N. 1984, Erlich 1996).

**Därg** : (Derg ou Dergue en littérature anglophone) comité (amharique). Initialement 120 membres prévus en 1974. Disparaît officiellement fin 1974 après le renversement d'Hailé Sélassié, et remplacé par le Conseil Militaire Administratif provisoire. Le régime militaire est, par extension, appelé *därg* jusqu'à sa chute en 1991.

**Dädjazmatch** : « commandant de la tente du Roi. Titre de noblesse » (Gascon 2006 : 299). « Général campant devant la tente impériale » (Berhanou 1998 : 227). Littéralement, « commandant de la porte » (Marcus 2002 : 281).

**Fitaourari** : « commandant » (Gascon 2006 : 299) ou « général » (Berhanou A. 1998 : 228) de l'avant-garde, titre de noblesse. Troisième titre de la hiérarchie militaire supérieure, subordonné à celui de *ras* (haut de la hiérarchie) et *dädjazmatch*.

**Gäbar** : (« tributaire », en amharique) titulaire d'un *rest* dans le Nord, tenancier précaire dans le Sud (paysan sans terre) (Gascon 2006). Regroupés sous le terme de « contribuable » pour Berhanou A. (Berhanou A. 1998 : 228).

**Gebi** : palais ; camp. Depuis la sédentarisation de la Cour à Addis-Abeba, désigne l'enceinte du palais occupé par Ménélik, puis ses successeurs.

**Genbot Aya 1983** (*Ginbot 20, 1983*) : 28 Mai 1991, date de l'entrée des troupes du FPLT-FDRPE dans Addis-Abeba. Symbole de la victoire sur le régime de Mengistu Haïlé Mariam et fête nationale.

**Goult** : « remise ou part de l'impôt foncier accordé sur une terre en échange d'une fonction. Abolition programmée après 1941 » (Gascon 2006 : 300).

**Iheädig** : Front Démocratique Révolutionnaire Populaire d'Éthiopie : coalition formée officiellement en 1989 sous l'impulsion du FPLT. Le FDRPE est au pouvoir depuis 1995. Son président est Meles Zenawi.

**Käbälé** : association de quartier chargée d'organiser et de contrôler la société à l'échelle locale. Instituée sous le *därg* dans le cadre des lois de nationalisation de l'urbain (juillet-décembre 1975). Ce premier niveau politico-administratif a été conservé jusqu'à aujourd'hui. Les Éthiopiens s'y rendent par exemple pour s'inscrire sur les listes électorales, faire leur carte d'identité, ou encore pratiquer des activités culturelles ou sportives. Les *käbälé* ont la réputation de concentrer des personnels favorables au parti au pouvoir (FDRPE), et un investissement personnel et de bonnes relations avec le *käbälé* passent pour faciliter l'accès à un emploi intéressant et bien rémunéré.

**Käbrä Nägäst** : « La Gloire des Rois », manuscrit datant du XIII<sup>e</sup> -XVI<sup>e</sup> siècle et exposant l'histoire du mythe salomonien.

**Kätäma** : garnison, place forte stratégique durant les conquêtes de Ménélik. Aujourd'hui ville.

**Kellel** : Région (État) de l'Éthiopie fédérale post-1991. Les *kellel* sont sub-divisés en zones.

**Mahal Safari** : « vétérans de l'armée ; l'armée en campagne distingue les *jarba-safari*, ceux qui campent derrière la tente royale, des *mahl-safari* qui entourent la tente royale ; depuis l'époque de Ménélik ces derniers ont joué un rôle important dans les décisions politiques » (Berhanou A. 1998 : 228). Voir également Bahru Z. [1998] 2008.

**Malalit** : Marxist Leninist League of Tigray (créée en 1984 au sein du FPLT, cœur idéologique du parti). Supprimée officiellement, elle survit dans les faits par l'autorité idéologique de ses anciens membres (dont son fondateur Meles Zenawi).

**Näftägna** : littéralement, « celui qui porte le fusil ». Soldat récompensés en tribut sur les terres. Par extension, ancien soldat au service du roi des rois et titulaire d'une possession dans les territoires conquis (Sud) en guise de rétribution pour service rendu à la couronne.

**Nagadras** : (de *nagad*-marché, et *ras*-tête, en amharique) Titre de noblesse. Responsable d'une zone commerciale importante (chef des caravanes, des douanes) ; en charge de la collecte des taxes.

**Ras** : (« tête » en amharique) Il s'agit ici de la « tête » militaire, le *ras* étant le titre militaire le plus élevé, ainsi qu'un titre de noblesse. Les *ras* sont au service des *negous* ou du *negoussä nägäst* (cf. le *ras* Alula, au service du roi des rois Yohannes IV, puis de Ménélik II). Après 1941, les titres militaires tels que *ras* et ses subordonnés (*dädjazmatch*, *fitaourari*, *qegnazmatch*, *grazmatch*, *balambaras*) deviennent honorifiques.

**Rest** : « tenure lignagère héritée et inaliénable chez les Amhara-Tigréens » (Gascon 2006 : 302). Ajouter quand ça disparaît.

**Shängo** : institution parlementaire fondée dans le cadre de la Constitution de 1987. Elle doit représenter les différentes nationalités du pays.

**Wäräda** : district dans la littérature anglophone. Subdivision administrative des « zones ».

**Wäyané** : « rébellion, résistance » (en amharique) ; nom donné à la rébellion de 1943, et approprié par les combattants du FPLT dans les années 1970 - nom de leur radio clandestine durant la lutte contre le *därg* (*Dimitsi Wäyané*). Selon M. Fontrier, *Wäyané* désigne au Tigräï une « guerre rituelle au cours de laquelle s'affrontent les habitants des villages voisins. Aucun talion ne doit être appliqué à l'issue de la joute et celle-ci s'arrête au premier sang » (Fontrier 1999 : 70). Par extension, le nom de *Wäyané* est donné aujourd'hui aux membres du FPLT au pouvoir.

**Yäkatit 66** : école chargée de la formation idéologique des cadres sous la *därg*, créée en 1976 sous les auspices du « Provisional Office for Mass Organization Affairs » fondé quelques mois plus tôt.

**Zämätcha** : campagne, du verbe *zämätä*, « il alla en expédition militaire » (Baetman, Dictionnaire amharigna-français, Dirré-Doua, 1929, p. 825. Cité dans Bureau, 1987, nbp 54, p. 63). Selon J. Bureau, « La *zämätcha* est un terme qui désigne toute forme d'intervention rapide et ponctuelle de l'État », militaire ou civil (Bureau 1987 : 55). A. Gascon la définit comme une : « campagne annuelle menée par le *negous* » sous l'empire ; puis sous le *därg* comme une « campagne révolutionnaire pour le développement et par la coopération (1974-1976) dans les campagnes menées par les étudiants et professeurs sous la houlette de l'armée » (Gascon 2006 : 304).

## ***Table des annexes***

<b>ANNEXE 1 : LA CORNE DE L'AFRIQUE .....</b>	<b>647</b>
<b>ANNEXE 2 : CARTE SIMPLIFIÉE DES GROUPES “ETHNIQUES” EN ÉTHIOPIE .....</b>	<b>648</b>
<b>ANNEXE 3 : GINBOT 20 2001 (28 MAI 2008) .....</b>	<b>649</b>
<b>ANNEXE 4 : “ETHIOPIANNESS, A RIGHT, NOT OBLIGATION: MELES” .....</b>	<b>650</b>
<b>ANNEXE 5 : EXTRAITS DU PREMIER DÉBAT ÉLECTORAL 2010 .....</b>	<b>652</b>

# Annexe 1 : La Corne de l'Afrique

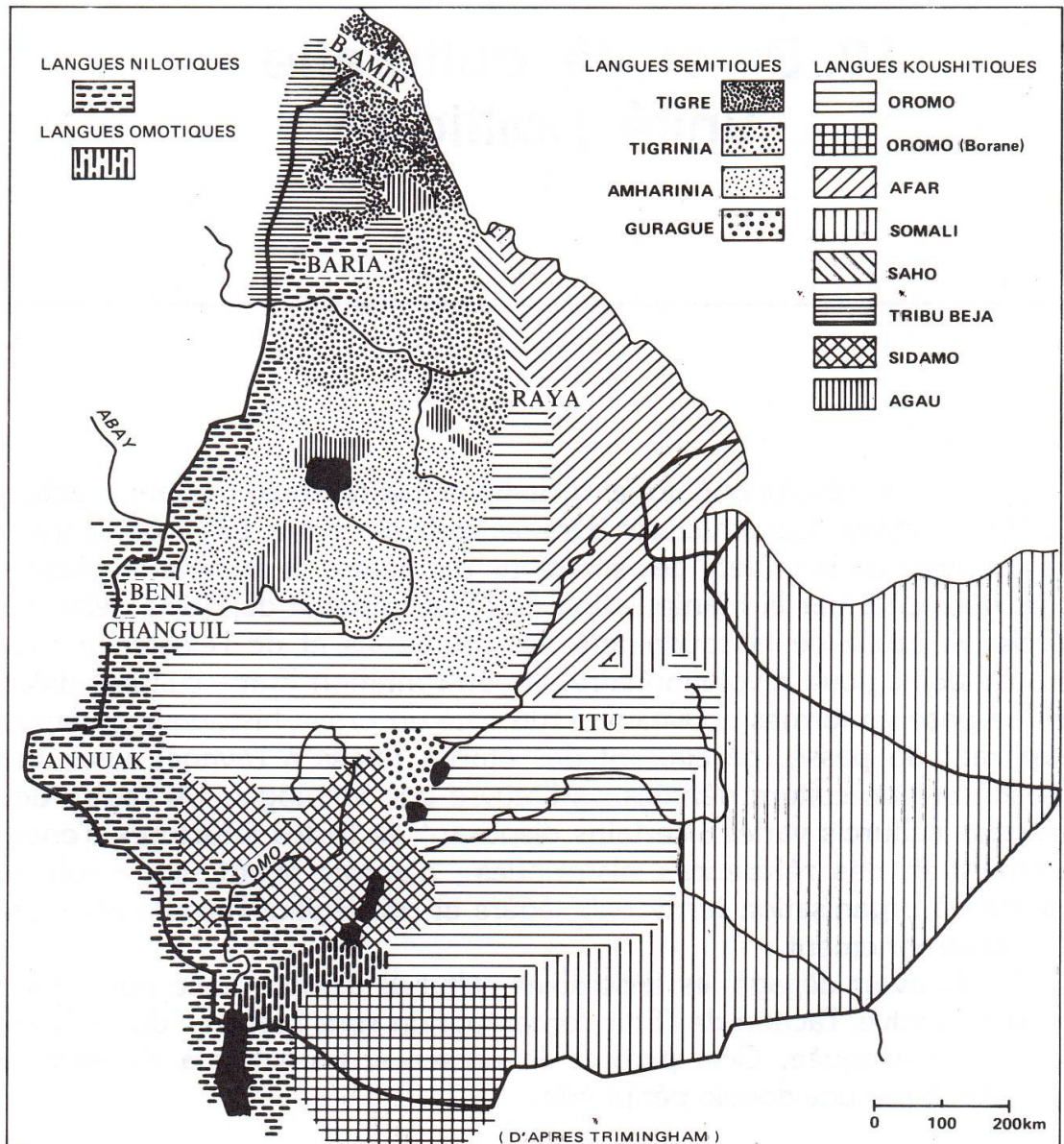


Source: [www.mapresources.com](http://www.mapresources.com).

The boundaries and names shown and designations used on maps in this report do not imply endorsement or acceptance by the author, Chatham House or its partners.

Dans HEALY Sally, *Lost Opportunities in the Horn of Africa, How Conflicts Connect and Peace Agreements Unravel*, Royal Institute of International Affairs, 2008, page 8.

## Annexe 2 : Carte simplifiée des groupes "ethniques" en Éthiopie



Carte simplifiée des groupes culturels et linguistiques (Jean Gallais 1989 : 146)



### **Annexe 3 : Ginbot 20 2001 (28 mai 2008)**



Affiche diffusée à l’occasion de la commémoration de la chute du *därg* (*Genbot 20*) en 2008. On y voit exposés les symboles forts et mythes fondateurs du régime actuel : Constitution de 1995 au milieu, colombe portant la balance symbolisant la justice, opposition politique (*Lidetu Ayelew* en bas à droite), élections, parlement, presse, et en haut à gauche, l’homme fort du régime, le Premier ministre (1995-) *Meles Zenawi*.

## ***Annexe 4 : "Ethiopianness, a right, not obligation: Meles"***

« **Ethiopianness, a right, not obligation: Meles** », *The Ethiopian Herald*, vol. L, n° 131, Friday 11 February 1994, p. 1.

*(En 1994, date de publication de cet article, Meles Zenawi occupe les fonctions de Président du Gouvernement Ethiopien de Transition. Le texte est ici retranscrit tel qu'il apparaît dans l'Ethiopian Herald du 11 février 1994, malgré certaines erreurs dans le texte original publié en anglais)*

Harar (ENA) – President Meles Zenawi told a constitutional conference of Somali elders from Region Five Wednesday that to be Ethiopian would be a right and dignity and not an imposition.

"As you know it well, you were not consulted when you were required to be part of Ethiopia and you became Ethiopian upon the decision of others," the president said.

"You were not in any way allowed to take part in drafting Ethiopia's past constitutions and in determining the country's fate," the president said, and added: "the fact that you are now holding discussions on the destiny of Ethiopia shows that the process characterizing Ethiopia's history over the past 100 years has been, changed radically."

President Meles recalled that the change was brought about through struggle and expressed confidence that the demand for respect of rights raised by Somalis and others has been fulfilled.

"The brutal system has been crushed incurably and if there are any fears about it, they are baseless," the president said. He ruled out with certainty the possibility of the emergence of a force that can trample on the rights of Ethiopian nations and nationalities.

On the issue of the right of nations and nationality groups to self-determination up to secession, President Meles said the right was the outcome of years of the struggle put up by the peoples of Tigray, Amhara, Oromo and other nationality groups.

President Meles said the majority of the Ethiopian peoples suggested during the constitutional discussions that the right to self-determination should be a constitutional right.

"The interest of the peoples of Tigray, Amhara and Oromo is to work and live in peace and not to suppress the rights of other nations and nationalities", President Meles said, adding that no body should not certainly worry about hearsay vestigial elements of the repressive past foment.

President Meles said although a nation may have a right to opt for independence through a free election and referendum, the issue of secessionism would not be the right of a party or a clan, but the right of the people and a nation.

“As no one dares to impose Ethiopianness on you, a favourable atmosphere has been to foster mutual respect and understanding and work towards the formation of a new Ethiopia”, the president said.

He reminded regional officials and the people to remain vigilant against the surfacing of the spirit of division in the region.

Recalling that the repressive system was dismantled for once and for all President Meles said that the central government would not involve itself in the administrative matters of the region and assured the elders of the government’s support whenever requested to ensure peace and stability in the region.

President Meles also pledged government support the Somali Women’s Association organised in the region.

Referring to the problem of Somalia, the president said Ethiopia is doing its level best for measures to be taken to help the Somali people receive food aid after withdrawal of UN peacekeeping forces as well as help them resolve the political problems.

The constitutional conference of region Five which began last Monday ended its deliberations yesterday.”

## **Annexe 5 : extraits du premier débat électoral 2010**

*Le texte suivant est extrait du premier débat télévisé (redifusé) dans le cadre de la campagne préélectorale des élections générales de 2010. La transcription de ce débat et sa traduction ne sont pas officielles et ont été réalisées dans le cadre d'un projet de recherche dirigé et financé par Tobias Hagmann et l'Université de Zürich en 2010. Cet extrait correspond au premier des trois « Round » autour desquels le débat était organisé.*

### **Democracy, Election and Multi-Party system in Ethiopia Ethiopian Television (ETV), six-party debate on Democracy, 12 February 2010 Unofficial translation from Amharic.**

[...] Dear viewers and audience. **This is a debate among the representatives of different political parties.** We would like to welcome our guests who are in our studio, on behalf of the Ethiopia Radio and Television Agency. Before starting the debate, we would like to remind you the points which all political parties have agreed in order to conduct the debate. Therefore, dear our viewers and audience we will present you the detailed points word by word through reading.

**The political parties have reached an agreement** over the following points, the conduction manners of the debate, the aims of the debate, and the proper usage of language in the debate and the detailed implementation of the debate as well as the role of the debate hosts. Let us start from the introductory part of the agreement. The debate shall reflect the political parties' stances and differences as well as informing the public about their positions on different issues. The debate shall be conducted based on the accorded code of conduct among the political parties. The code of conduct which is declared as one of the laws of the election in the country shall be implemented in order to undertake successful debate. Since there are some political parties which have not yet signed the code of conduct they will be inspected whether they respect the code of conduct or not during the debate. The political parties have also agreed on the following aims and implementations of the debate. The whole competitive political parties will be given an equal opportunity to obtain public support through the debate by presenting their stances to the public, enabling the voters to vote on the basis of knowledge and capability by providing full information and making the process of the election democratic and creditable by all the people.

**There is also stated time allocation,** debate title and the means of engaging in the debate. The first debate proposition (motion) is democracy, Election and multi-party system in Ethiopia. The political parties that are going to participate in this debate are the **Ethiopia Democratic Party (IDéPa)**, [...] **Ethiopia Vision Party (EVP)** to participate in the debate instead of the Whole Ethiopia Unity Organization, **Coalition for Unity and Democracy, Ethiopia Justice and Democracy Forces Front (EJDF)**, **Ethiopian People's Revolutionary Democratic Front (EPRDF)**, and **Medrek**. **Three hours are allocated for this debate. The opposition parties will use the five eighths of the given hours while EPRDF (the ruling party) will use the remaining three eighths of the debate hours. All parties are represented in the debate by one frequentative and advisor. But the ruling party (EPRDF) will be represented by two representatives and one advisor.** [...] Our today motion which was previously men timed is

that Democracy, election and multi party system in Ethiopia. If any debater debate out of the motion, he will be stopped by the host and requested to follow the motion in the remaining allotted time. The debating hours are divided in three rounds. In the first round the political parties will present their introductory points (ideas). The political parties elaborate their positions in the second round and give also their conclusions in the third round. However, it is up to the parties to use their time as their wishes. [...]

Any political party shall respect the prohibitions that are stated in the code of conduct therefore; there are some tips which help us to use proper language (words) in the debate. Number one is that **the language of the debate shall help to bring about peace and stability during the campaigns, of the election, the voting day and the post election periods.** Moreover, **the language of the political parties shall also reflect honours and responsibility.** Their language should not motivate to create chaos, defamation of a person or a group of people is not allowed, their language shouldn't motivate people to revolt against any political parties or person, and they should also respect the freedom of press. Those who do not respect the proper usage of language in the debate, will be given another chance to correct their mistakes. If they insist using improper language, they will be suspended from the debate for known and unknown periods by the council of the political parties.

### **Round One Ethiopian Peoples Revolutionary Democratic Front (EPRDF)**

**Ato Hailemariam Desalegn (EPRDF):** "Democracy is a process. It needs to build democratic culture and thoughts. As we all know, the former ruling classes of our country had not played their roles in bringing about democracy. In the contrast, they had been anti-democracy. In the same token, our people attitude towards democracy has been unmetered due to the previous dictator regimes. More over the relationships between fathers and sons, husbands and wives, Bosses and workers were not be democratic for seven years. Therefore, the ruling party (EPRDF) has been exerting efforts to develop democratic cultures in the country since the fall down of the Dergue regime. Firstly, EPRDF has tried to bring about democratic thoughts in the country by offering civics and ethical education in the schools. In addition to this it has been building democratic institutions since it is impossible to introduce democracy with out democratic institutions

Democratic cultures will never also exist with out democratic institutions. Therefore, we should give a due attention to the roles of democratic institutions in giving rise democracy in our country. One of the democratic institutions is parliament various political parties are elected to be the members of this parliament. The democratic rights of these political parties and the right of the ruling party to govern the country are respected in this parliament. Democratic debates are also conducted among different political parties in the parliament in order to ensure democracy and multi-party system. Our parliamentary system has been made to meet the international standards of multi-party system and democracy especially for the last five years. More over, opposition parties, members of the parliament and the ruling party are entitled to check the executive organ of the state in this parliamentary system of government. Therefore, there are regular methods of controlling the executive body such as submitting work report to the parliament by every Minister. The prime Minister receives questions every month, and also the opposition parties have their special day in order to discuss their agenda. So that, our parliament has been used as the voice of the opposition parties and our democracy has become fruitful never the less, there are several issues that should be addressed to develop democracy in our country. We have recently moved forward in regard to building democracy, every one can easily witness this development. More over, the house of federation is another democratic institution. The house of Federation protects the constitution and safeguards the rights of nations and nationalities. Therefore, it plays a big role in the strengthening democratic cultures. In addition, the opposition parties can be considered as one type of democratic institutions now days there are around ninety political parties which have been registered and tried to operate in peaceful

and legal manner in the country. Therefore, these political parties are playing a great role in out effort to develop democracy. However; these opposition parties have not yet exploited this condensate democratic atmosphere because most of them become active during elections. Further more, Media are one of the democratic institution, we have issued a law in regard to mass media and freedom of press several mass media are operating in the country based on the law Therefore, These mass media night expression are respected and they are working to the freely in the country. Thus media is being used as an instrument to develop democracy. There are also another democratic intuitions such a the human right commissar, institution of ombudsman which safeguards the human rights and corrects Administrational injustice in general these institutions have a great impact on building democracy. As we all known, the sovereign power of the people is given to the political parties through elections in order to administer the country in the behalf of the peoples in faulty-political party system. Therefore, there is an electorate board of commission in any country to conduit elections so that we have reestablished an electoral board by putting in to consideration the experience of other countries and ours. The opposition parties have also participated in the process of reestablishing the electorate board. As you are well informed that the mandate of nominating electorate board members is up to the Prime Minster in our constitution. Similarly in the prescient of U.S.A submit his nominees for electorate board to the congress in order to approve his nominees. However, we have involved the opposition parties in nominating candidates for the electorate board through discussion with the prime minstrel. This has made our electorate board free and independent. Therefore, the electorate board as one of democratic institution plays tremendous role in building democracy. All in all these democratic institutions have laid down foundations to enhance democratic thoughts and cultures in our country. Finally EPRDF believes that the building of democracy is a process our democracy has helped to give guarantee for our constitution moreover, EPRDF has registered a lot of progress in developing democracy in the country [...].

The host: The next speaker according to the draw is **coalition from unity and Democracy. Ato Ayele Chamiso** please procede Ato Ayele Chamiso: Thanks Firstly, what kind of democracy, democratic elections and Multi-party system is being practiced in Ethiopia? One of the features of democracy is that a government is formed through the majority votes of the people. Since it is in possible to involve every citizen in the legislative body, they participate in the legislative organ indirectly by electing their representatives in democratic elections. Therefore, the people will hold the highest power of the government through their representatives in the legislative organ of the state. There have been elections whose aims implementations results were quite different in the former and the present rulers of our country. For instance; the Haileselasie regime issued two constitutions which enforce to conduct election in 1923 E.C and 1948 E.C respectively. Similarly the Dergue regime also conducted elections at the end of its rule. Besides the Haileselasie constitution declared that the monarchy had a divine power and so the members of the parliament simply used to serve the interests of the monarchy rather than exercising their rights. The elections which were held in the Dergue regime were among the members of socialist party and also the constitution was drafted based on the ideology of socialism. After the down fall of Dergue, democratic and constitutional government has been established since 1983 E.C. There were three elections in 1987 E.C, 1992 E.C and 1997 E.C respectively according to the constitution. These three elections were conducted in line with article 54 of the constitution. Article 54 of the constitution states that members of the house shall be elected from candidates in each electoral district by plurality of the votes cast. But how do we describe democratic election? Every body is equal when there a president a prime Minster, rich men, or an ordinary man in democratic elections because every one has a right to vote a peaceful democratic election features prominently a democratic, political administration of a country. It also symbolizes the existence democracy. Citizens have a right of self-expression and electing their leader in democratic system. A fair and free election ensures durable peace and avoids the holding of power through force. More over, the citizens will be administered by their elected officials and anti-democratic activities will never exist in the country. The violation of human rights will

also disappear through times, therefore, what are the criteria to hold a fair and free election? Firstly, the human rights that are stated in the constitution shall be respected. The right of expression, holding your own opinions and associations shall be also honored in this country. More over, there should be an independent electorate board which has a capability to keep the votes of the people and also independent court that judges the cases of disputable election results. The court shall be free of any political affiliation and have the ability to give decision so that this will help the election to be democratic. Inundation, having a freedom of acquiring information plays great role in democratic elections. An election can not be viewed with out putting in to consideration the cultural, historical, social, and economical and political affairs of a country. Therefore, our election must meet the international standards and principles of election. Perhaps, there are some points that been raised by the ruling party (EPRDF) regarding democratic election. The constitution has given us democracy. But did our elections respect the stated principles of election in the constitution? Didn't our voters get threats? Didn't the voters put in jail? Didn't opposition party's candidate imprison? If these illegal activities will never stop, there is no affair and free election in our country. These illegal activates are under taken during election periods by the officials of the ruling party at lower levels, therefore, These illegal activities which are implemented against our candidates and supporters should be ceased soon. The citizen's right to associations and expression in peaceful manner shall be respected with out any limitations. Of course, the ruling party (EPRDF) has brought democracy to our country. These days we are living in better political conditions the brutal Dergue regime and the feudal regime of Haileselesie. The rights of nations, nationalities and peoples are respected in the constitution. It is wonderful However; there are setbacks that hinder to have a free and fair election. Therefore, we believe that the ruling party has the responsibility to willful the pre conditions to conduct a free and fair election like the general elections of 1997 E.C.

The host: The turn is now **for Ethiopian Democratic Party (EDP) Ato Ledetu Ayalew.**

Ato Ledetu Ayalew: "Thank you, we also believe that democracy is a process but we question whether democracy is being practiced in Ethiopia according to the socio-economic status of the people or not. The answer is that **democracy is not being introduced in the country on the basis of the social, economical and political consciousness of the people. It has been practiced in order to ensure the supremacy of the ruling party (EPRDF).** When we say that democracy is a process it doesn't mean that the ruling party has to use as an instrument to prolong its rule. **Democracy has to be practiced in the country as long as the socio-economical status of the people permits.** We believe that the existing democracy does not go along with the political reality on the ground in our country. **Democracy has been introduced in the country in accordance with the beliefs and the interests of the ruling party (EPRDF).** Therefore, it raises question for saying that democracy is a process. Are there democracy, multi-party system and election in our country? No, they are only found in the constitution so that they have not been practiced in the country yet. There are several accounts that show the non existence of democracy in our country. Let me mention some of the accounts. **Ethiopia has been leading not only by one ruling party but also the same prime Minster for the last eighteen years.** There has not been also an opposition party representative in the cabinet for the last eighteen years. Since **everything is under the control of the ruling party.** We could not say that democracy is being practiced according to our needs and abilities. **We could not also say that there is a multi party system in this country.** [...] It has also moved backward. Let me give you an example, We can easily testify by making comparison our electoral debate of today and the **debate of the general elections in 1997 E.C. We were given equal debate time five years backing. But now the ruling party (EPRDF) is given much time than the opposition parties.** There were also independent hosts of debate, which are non-governmental organizations invited guests and spectators in the debate hall. But **today we are debating alone in this Ethiopia Radio and Television studio. There are also limitations in our democracy; we should talk the limitations in plain language.**

**Firstly, the ruling party follows the ideology of Revolutionary democracy. This type of political ideology does not exist in the rest of the world today. Because the ideas of Revolution and democracy contradict each other. Therefore Democracy will never be built or develop in this country by the ideology of EPRDF. Democracy can be grown and developed through the ideology of liberal democracy. We believe that we do have liberal democratic thoughts. So that we can lead this country in democracy better than the ruling party. [...] Human development can only be achieved by liberal democracy not by developmental government.**

**Secondly, out people have anti-democratic cultures. The same is also true for the opposition parties.** This cultural problem was brought by radical politics. The majority of the ruling party officials and leaders of the opposition parties were the **followers of radical politics in 1966 E.C. These people have changed the name of their political parties and tactics, but they have not changed their political culture and thoughts.** That is why the politics of our country has become the politics of hatred, racism, killings and rum ours after thirty and fourth years. When will we start to work in a sense of responsibility for the first time in this country. We are viewed as a puppet of ruling party by the opposition parties. However, the ruling party does not want to give a credit for our sacrifices. In the contrast, the ruling party has just categorized us with other impossible opposition parties. **This shows us that there is a big political problem in their generation since those who were leading the politics of radical in 1960 E.C are in power, they don't put in to consider the present Ethiopia.** Their political struggle mainly focus on taking revenges against the past misdeeds than working to have a developed and prospers Ethiopia in the future.

**We should also know that a party which is formed based on ethnicity will never bring about a multi-party system in a country politics relates with our thoughts.** Even it is also the ideology of the opposition parties, primarily the ruling party consider Ethnical ideates as their political cause. Thus, the problems of country cannot be solved by these political parties and also we cannot have multi-party system in our country.

**Lastly, our constitution has a big set back since it does not treat the winner and losers of an election equally.** If one party controls the power of the central government and the opposition parties control the regional states power there will be a big **conflict which leads to the disintegration** of Ethiopia among these parties. Therefore, **there is no guarantee for the existence of Ethiopia in Multi-party system in the constitution.** So that our constitution needs to be amended soon. If the opposition parties take the power of the central government and the ruling party takes the power of Tigray or Oromiya regional states, we can not be sure that Ethiopia will continue to exist as it is now. **Because our present constitution** does not enforce the political parties to like together in tolerance by respect ion their differences. It rather **legalizes secession.** Therefore, Multi-party system will never be implemented as we like as long as there are political parties which are established based on ethnicity in accordance with the constitution. There should be a political party that believes in the unity of all Ethiopian ethnic groups and individual right. Moreover, the **political party has to follow the ideology of liberal democracy and avoid politics of hatred.**

The host: The next speaker is **Ato Asefaw Getachew from Ethiopian Vision Party** you have **seven minutes and thirty seconds.** Dear Viewers and audience this an electoral debate among six political parties EPRDF, coalition for unity and democracy and EDP have presented their introductory points of the debate so far.

**Ato Asefaw Getachew:** Thank you. First I would like to thank the political parties council for giving us this opportunity to debate on Democracy, Multi-party system and election in Ethiopia. We have divided this motion into three parts. Firstly, how can we describe Multi-Party system, and the elections that were conducted in the past? Secondly, is there Multi-Party system in our country? Thirdly are we building democratic government? I will try to



clarify these points in short. In our opinion an election takes place only when one or two political options proposed to voters and also the voters are well informed about the options in order to decide. But **the elections that were conducted in our country did not propose options.** The ruling party contested in the first, second and third elections alone in some part of our country. Therefore, **we could not say that elections were undertaken since the voters did not have any other option than giving their votes for the ruling party.** The participation of the voters also decides the fairness of the election. We are practicing representative democracy in Ethiopia so that an election which does not involve the majority of the people can not be considered as an election. Do the voters know what they vote for? Do the voters know the differences among EPRDF, EDF, and EVP etc. or do they just vote through lobby and advocacy? If voters are forced to vote there will never be an election in the country. Hence we believe that the past three elections were conducted under this circumstance. Do voter get threats? Or do we respect the votes of the people? Therefore, the past three elections did not fill full the criteria I mentioned earlier. If there is a problem of accepting the election results, we can not also say that there is an election, For instance, Ethiopians held democratic election in 1997 E.C. There were also undemocratic features in this election especially the election that was conducted in Addis Ababa was fair, free and democratic. This is not because the opposition parties beat the ruling party in Addis-Ababa, we are not saying this by putting in to consideration the result. **But when we come to see the past elections periods of the general elections of 1997 E.C. The opposition parties refused to accept the results one of the criteria election is accepting the election results. Therefore, it was not election since the election results were not accepted by the opposition parties. Ethiopia vision party (EVP) is established to correct our past misdeeds.** If we win a single seat of a parliament in the coming elections we will take it and try to win more seats in the next election by respecting the votes of our people. EVP has taken political risks in order to work as a new political party. **We have made several peaceful scarifies. We are fired from our jobs.** Therefore, Democratic election should fill full the criteria which I have mentioned so far since the three past elections did not fill full the criteria of democratic elections we will never dare to say they are democratic having not used the two hundred seats in the parliament in the last election by the opposition parties is a big historical mistake by itself. **Those who accepted the votes of their people understand well the value of possessing a single seat in a parliament in order to reflect the views of Ethiopians.** The decision that mode two hundred seats valueless has also moved our politics backwards. We are working to have a high turnout in the coming election like the general election of 1997 E.C. Every one has a responsibility to correct our past misdeeds by reshaping the politics of our country. We should like to convey a message in this occasion we should work together rather being hopeless in the politics of our country.

When we say that there is a multi-party system in this country. First what does a multi-party system mean? As far as we understand, politics should be made easier like just the menu of restaurant. Any one shall give his/her vote to some one he/she likes. She/he should also never be denied his/her rights as a citizen of this country because of giving his/her vote to the opposition parties. **The politics of Ethiopia can be described as disastrous and propitious. Working with the opposition parties will cause you the denial of your rights as an Ethiopian. As long as there is partiality in this country, we cannot have multi-party system. We should not lose our democratic and human rights for being the members of the opposition.** In the same token, we should not get especial been fits for being the members of the ruling party (EPRDF). **Nowadays the ruling party is working to make the whole people its members. Therefore, there will never be a multi-party system in this country.** If all people become the members of the ruling party, how can we describe the relationships between the ruling party and the opposition parties/ they will be viewing each other as enemy unless we change this negative altitude towards each other, there will never be a multi- political party system in this country. There is saying in our country, please may give me an envious man because if you have your envious man, you will work harder. Similarly, if the ruling party encounters a strong opposition party, the ruling party will work harder than before. Perhaps the ruling party (EPRDF) has done a lot of development in the past five years because it faced a strong

competition from the opposition parties in general elections of 1997 E.C. The building of democratic system needs to have a constitution which is accepted by all political parties otherwise, whenever a regime is changed, if we amend the constitution it does not bring about a democratic system of government in our country. That is why some of the opposition parties are saying they will amend the constitution if they hold the power of the government. If we take as an example the constitution of United States, there is no question of constitutional amendment. This is because they have a constitution which is accepted by every one. Therefore, **we should first have constitution that is accepted by all of us.** This constitution will serve us as the foundations of all democratic activities. The other thing I want to mention here is that an Indian academic person who studies about development work that starvation and drought do not exist in the real multi-political party system country. Since we don't have a real multi - political party system in our country, we have been exposed to drought and Famine.

The host: Now the turn is **for Ethiopian Justice and Democracy Forces Front Ato Dersu Gesa.**

**Ato Dersesu Gesa** Thanks let me start from building democratic system in Ethiopia. I always wonder that the ruling party makes comparison so often with Haileselesie and Dergue regime. The Dergue and Haileselesie regimes had their own political prospective which went along with the world politics at their times. Now the world has been completely changed. Ethiopia has to be changed with the world. **But we are still pursuing the ideology of socialism. We are now building socialist democracy in our country. Therefore, we should put in to consideration the ideology of socialism when we talk about democracy in Ethiopia. Socialist democracy means every thing of this country such as the public, economy the land, the politics etc. shall be owned by one party.** Other wise nobody will ever get what he/she wants. We are leading out lives by this socialist ideology. Perhaps the constitution gives us the right to associations. But **the democratic right of association is banned by other laws.** The same is also true in regard to the right of movement. These illegal bans are obvious to the public and those who are organized in the association particularly, **the political parties do not have the right of movement and association.** As long as these parties do not meet and work with the people, having a certificate of political party is nonsense. The right of expression and freedom of press are respected in the constitution. Of course, these are one of the factures of democracy. Are we practicing the right to expression and freedom of press in Ethiopia? Mentioning the member of newspaper, FM Radios and Televisions do not assure the right to expression and freedom of press. **The right of expression and freedom of press are not yet respected in the real terms in Ethiopia.** There can be several FM Radios and Newspapers. But **most of the newspapers are under the full control of the ruling party.** Others do not have the opportunity to own their news outlets. **Therefore, in our view, there is no democracy in our country.**

Let us look now the right to elect and to be elected. Do the peoples of Ethiopia elect without any fear these days? Is the right to give vote really respected here? Have the voters ever given their votes with out fear? Have the votes of the people ever respected in this country? The answers for all of these questions are: No. Therefore, there is no democracy in this country. It is true that people get registered to vote in an election, but the actions that have been taken after the election have been playing distractive roles in building democracy for the last eighteen years. As we all know independent mass media also play a great role in developing democracy. However, do the state owned mass media equally serve the public the government and the opposition parties? Are there any private mass media services in this country? Do all of us have equal access to the media which we are using it now? No. Therefore, we can generalize that there is no democracy in this country. Films are being censored before they are made available to the public by a special group of people in Addis Ababa. The other point we want to mention here is: are the right to nation, nationalities and peoples are being respected equally? No, they are not respected equally. Their rights are stated in the constitution but they are not yet practiced on the ground. We have been raising this issue in

different occasions, therefore, we are still questioning the existence of democracy in our country. There are a lot of things which are supposed to be done by the government to bring about democracy in this country instead of talking about democracy so often. **If we really want our people to benefit from democracy, first we should stop practicing revolutionary democracy in our country and let the people to have independent thoughts in order to make and work freely in this country.** We should build a country which respects the rights of the citizens. We can not say there is democracy while Ethiopians are forced to be quiet. **Democratic thoughts could not be brought to Ethiopia by pursuing Revolutionary democracy. Therefore, we should pursue the type of democracy that is practiced by the whole world. [...]**

The host: The next speaker is **Dr. Merera Gudina from Medrek.**

**Dr. Merera Gudina:** Thank you. We should primarily question the existence of Democracy in our country before talking about a fair and free election. **There is no democracy in this country.** There has been a type of democracy which has been modified to meet the interests of the ruling party for the last eighteen years. Since I am a teacher **let's see the meaning of democracy** in the contrast of the definition of democracy by the ruling party (EPRDF). Democracy is defined (...) as follows; **Democracy allows individuals and a group of people to hold a state power** for a limited term of all governmental office through competition: The Democracy of EPRDF do not go along with this definition. The second one is that **Democracy enables the majority of the people to participate in order to elect their leaders based on a fair and free election.** The elections which were conducted in our country except the general elections of 1997 E.C were not fair and free elections. This can be testified even by the ruling party itself. The Third one is that Democracy assures the civic political rights such as the rights of expression. Associations and freedom of press. We do not want to waste our time by giving examples of the violations of these rights in our country because EPRDF and the public are well familiar with the violations. Another American scholar, Diamond, has divided the African leaders in four categories. The first category is liberal democracy. The second is an electoral democracy. The third is a counterfeit democracy. The fourth one is dictator rulers. The EPRDF democracy is categorized as a counterfeit democracy according to this scholar. The EPRDF leaders can counter check this by reading the article. Therefore, this is not only the view of Ethiopian scholars but also the international scholars have also said that there is a counterfeit democracy in Ethiopia so that how can we bring about democracy in our country? **What are the criteria to give rise to democracy?**

**One of the criteria is a fair and free election.** A fair and free election can not be undertaken by using guns like EPRDF. It can be made by fulfilling the international standards. For instance, one of the standards is electing the executive and the legislative organs of the state without exerting any influence. The second one is that all citizens shall have **the right to associations.** The third one is having **fair electoral laws.** There are several interconnected problems in regard to our electoral laws, even if the ruling party has said that the electoral laws do not have problems. The fourth one is the right to **freedom of movement.** If there is a fair and free election, the political party's right to freedom of movement shall be respected equally. As long as they do not fear god, EPRDF will never dare to say there is the respect to freedom of movement in this country. Of Course, EPRDF and its members are free to go wherever they like in this country. The fifth one is the **voters have to give their votes independently and their votes have to be counted properly.** We are so worried about the counting process of the votes in the coming election just like the general election of 1997 E.C. Therefore, who is going to count the votes? How is to count the votes. These are very important questions to determine a fair and free election. The sixth one is the results of the election. **An election shall bring about a regime change among the competitive political parties.** As it was said early the ruling party (EPRDF) has been holding the state power for the last eighteen years without having an election that determines the holding of the state power through the votes of the people. The seventh one is that the **oppositional parties shall have the opportunity to hold a state power;** the ruling party wants the opposition parties to support it as being its puppets.

It never wants the opposition parties to hold a state power. For instance, the ruling party has recently disseminated leaflets in the country regarding its strategy of the coming general election. **The ruling party has officially said that the opposition parties are rent seekers and the enemies of this country.**

Therefore, where is the democracy of the ruling party? The elections of the ruling party do not fulfill the international standards of election. There has been the rule of one party system for the last eighteen years. The peoples of Ethiopia have been forced to be ruled by EPRDF. What we are asking the ruling party is just to respect the constitution. The members of opposition parties are the citizens of this country. Please respect our constitutional rights to expression, association, freedom of press and participate in an election in deepen deftly. **The ruling party has to observe the constitution first and then request us to respect it.** In general, **the Democracy of EPRDF has been originated by mixing up the two political ideologies of capitalism and socialism and it becomes Revolutionary democracy in Ethiopia.** Since EPRDF has imposed Revolutionary democracy in Ethiopia it does not mean that there is a genuine democratic system in Ethiopia. There is only a type of democracy which is designed to serve the interests of the ruling party (EPRDF). (...)

**Title :**

Center, periphery, conflict and state formation since Menelik II: the Crisis of and within the Ethiopian State.

**Summary :**

This work deals with contemporary Ethiopian armed conflicts (nature and forms) out of a reflexion on the state trajectory. The Ethiopian state is to be studied in the continuity of the empire built by Menelik II at the end of the XIX<sup>th</sup> century, whose borders have remained almost unchanged since then (except the Eritrean independence in 1993). The particular perception of the Ethiopian political space studied in terms of “centre” and “periphery” is also embedded in this imperial period. A perception which remains characteristic of Ethiopian studies, considering the Ethiopian armed conflicts as opposing a “centre” (considered synonymous with “modern state”) to its “peripheries” inherited from the imperial conquests (seen as “traditional societies”). The thesis is thus built out of these three following themes which represent the core of the reflexion: the Ethiopian empire- and state formation, armed conflicts, and the centre-periphery relation. In fact, the centre-periphery relation has been determinant in the theories dealing with empires- and state-formation. Here, I aim at redefining the relationship between state-formation and the centre-periphery theories by using the notions of “central political sector” and “peripheral political sector” (Coulon 1972). The State shall then be considered as a historical process produced by the formation (formal, symbolical, and cognitive) of these sectors. The sectors are dependent of each other and their characteristics derive from constant economic, social and political reconfigurations. They shall be considered in a same whole which produces the Ethiopian state and its identity, its nation.

The thesis analyses the relationship between the formation of these two political sectors and armed conflicts in order to rethink the dominant view considering conflicts as a centre conflicting against its peripheries. Illustrated by the study of three regions (which have been experiencing armed conflicts since the imperial period, *i.e.* Eritrea, Gambella and Afar), and focusing on their constant and changing relations (formal or perceived) with the Ethiopian state, this work confirms the existence of three main conflict trends (interdependent and sometimes cumulative): the conflict between the two sectors, the conflict within the central sector, and the conflict within the peripheral sector. Finally, I argue that the current Ethiopian conflicts derive from a dual state crisis: a crisis “of” the Ethiopian state (the radical refusal of the state), and a crisis “within” the Ethiopian state (refusal of the regime or the government, but not the State itself). This dual crisis inherited from the imperial period took form during the second reign of Haile Selassie (1941-1974). The roots of contemporary armed conflicts in Ethiopia have to be situated in such a crisis, and their continuation in its resilience.

**Key words :**

Ethiopia; State-building; state-formation; nation-building; Ethiopianness; conflict; centre; periphery; central political sector; peripheral political sector; Eritrea; Gambella; Afar.

**Titre :**

Centre, périphérie, conflit et formation de l'État depuis Ménélik II : Les crises de et dans l'État éthiopien.

**Résumé :**

Cette thèse revient sur les caractéristiques des conflits armés éthiopiens contemporains (nature et manifestations) à partir d'une réflexion sur la trajectoire historique de l'État, héritier de l'empire construit par Ménélik II à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et dont les frontières n'ont que peu varié depuis (hormis l'indépendance de l'Érythrée en 1993). L'expérience impériale est également à l'origine d'une perception de l'espace politique éthiopien en termes de « centre » et de « périphérie ». Perception qui demeure dominante au sein des études éthiopiennes, notamment dans l'étude de conflits perçus comme opposant le « centre » (assimilé à l'« État moderne ») à ses « périphéries » conquises durant la période impériale (assimilées aux « sociétés traditionnelles »). La réflexion est donc construite à partir de l'articulation des trois grands thèmes suivants : la formation de l'empire et de l'État éthiopien, les conflits armés, et le thème centre-périphérie. Le thème centre-périphérie se situe en effet au cœur des interprétations de la formation des empires et des États. Le rapport entre ces deux thèmes (formation de l'État et thème « centre-périphérie ») est ici reformulé à partir des notions de « secteur politique central » et de « secteur politique périphérique » (Coulon 1972). L'État est alors défini comme un processus historique produit par la formation (formelle, symbolique et cognitive) de ces deux secteurs politiques central et périphérique. Ces deux secteurs interdépendants, dont les caractéristiques évoluent en fonction des reconfigurations économiques, sociales et politiques, sont à comprendre au sein d'un même ensemble produisant l'État éthiopien et son identité, sa nation.

Cette thèse analyse donc le rapport entre la formation de ces deux secteurs politiques et les conflits armés en vue d'en offrir une grille de lecture renouvelée et dépassant la lecture dominante opposant le « centre » à ses « périphéries ». L'étude de trois régions conflictuelles (Érythrée, Gambella, Afar) et de leur rapport à l'État éthiopien font alors apparaître non plus une, mais trois grandes tendances de conflit (toujours interdépendantes et parfois cumulatives), à savoir : le conflit entre les deux secteurs politiques, le conflit à l'intérieur du secteur politique central, et le conflit à l'intérieur du secteur politique périphérique. Enfin, ce travail défend l'idée selon laquelle ces conflits émanent d'une double crise de l'État éthiopien : une crise « de » l'État (remise en cause de l'État éthiopien lui-même), et une crise « dans » l'État (remise en cause du régime et du gouvernement éthiopien, mais pas de l'État en lui-même). De cette double crise, héritée de la période impériale et qui éclot lors du Second règne d'Hailé Sélassié (1941-1974), dérivent les conflits éthiopiens contemporains.

**Mots-clés :**

Éthiopie ; formation/construction de l'État ; construction nationale ; éthiopianité ; conflit ; centre ; périphérie ; secteur politique central ; secteur politique périphérique ; Érythrée ; Afar ; Gambella.